PP. L.-H. VINCENT ET F.-M. ABEL
O. P.

EMMAÜS

SA BASILIQUE ET SON HISTOIRE

Αὐτῶν δὲ διηνοίχθησαν οἱ ὀφθαλμοὶ καὶ ἐπέγνωσαν αὐτόν.

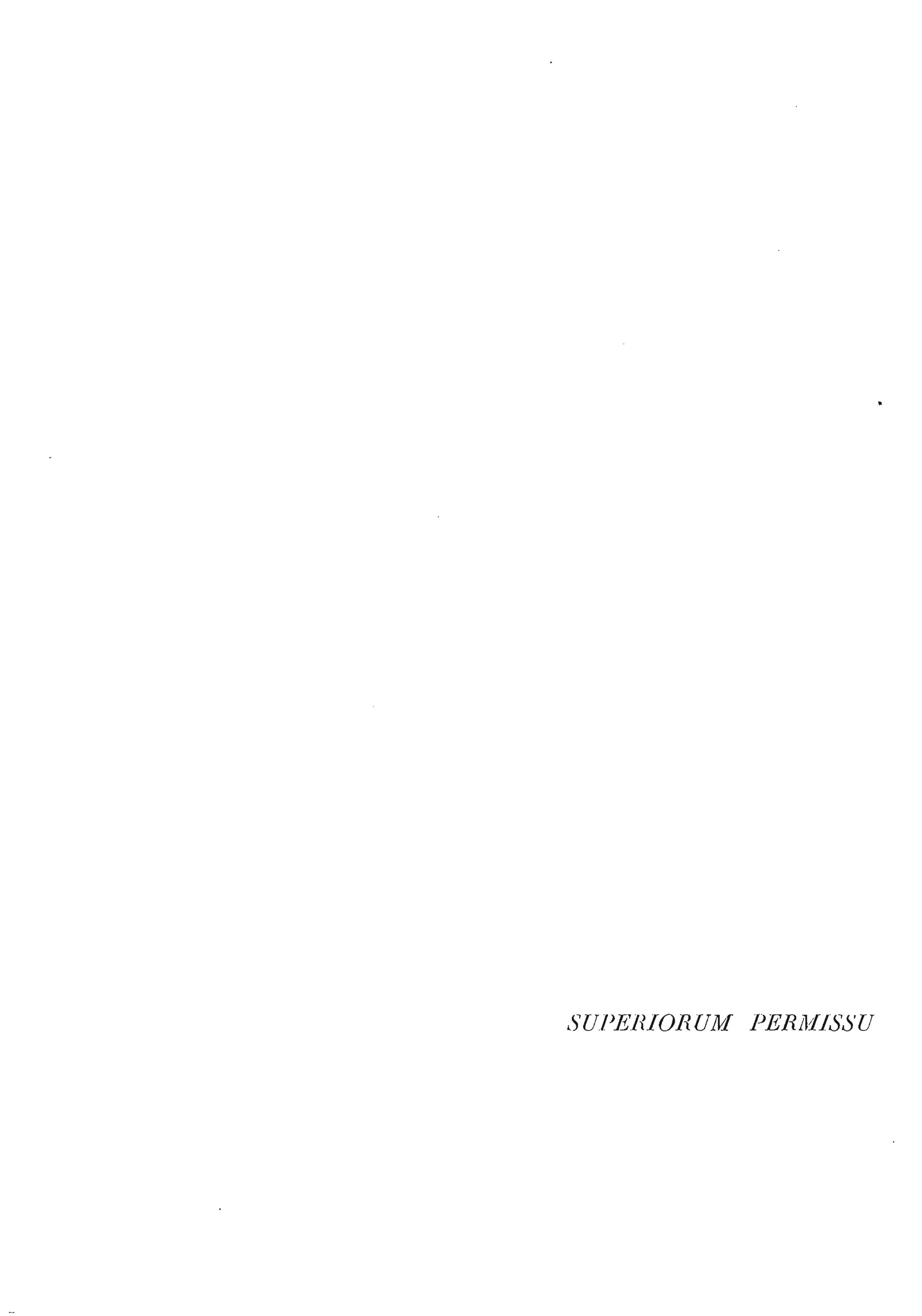
Or leurs yeux s'étant ouverts, ils le reconnurent.
S. Luc, XXIV, 31.

PARIS
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28

1932

EMMAÜS

SA BASILIQUE ET SON HISTOIRE



SUPERIORUM PERMISSU

AVANT-PROPOS

C'était avant l'ère de l'automobile et du rail en Palestine, un soir aux premiers jours d'août 1891.

Dans une griserie de lumière, de bruit, d'exotisme, nous avions débarqué le matin même à Jaffa, savouré la bigarrure et les odeurs des bazars, visité des lieux de pèlerinage, béé devant les antiquités d'un aimable collectionneur, et conquis enfin des places sur les banquettes d'une diligence sans prétention, mais dont le phaéton affichait celle de nous faire atteindre Jérusalem avant une heure trop avancée de la nuit. Parmi les cahots et la poussière le véhicule allait parvenir aux premières rampes de la montagne, quand un détour de la piste l'amena devant une maison d'humble apparence, détachée d'un petit groupe de bâtisses analogues, au milieu de quelques plantations récentes, le tout dominé par un clocheton et sa croix : le monastère en fondation de la Trappe d'el-Laṭroun. Les courts instants de cette halte nous firent expérimenter un accueil dont la bonté n'a cessé depuis lors de dépasser toujours nos pires indiscrétions. Afin de satisfaire notre curiosité, le plus obligeant religieux nous expliquait des vocables insolites à nos oreilles. Nous faisant gravir ensuite, au voisinage de l'hôtellerie, le tertre désert dit « le camp romain », il nous désignait du doigt, à quelques centaines de mètres seulement, les gourbis d''Amwâs — appellation orientale d'Emmaüs — et, en avant du village, la silhouette d'un chevet d'église émergeant d'un monceau de ruines. « On a commencé là des fouilles actuellement interrompues », signalait brièvement notre

guide. C'était l'heure radieuse où le soleil, avant de disparaître au couchant, dore et glorifie les haillons, les rochers et les ruines. La majestueuse silhouette d'église en lambeaux était fascinatrice... Mais déjà le véhicule tanguait avec effort, montant maintenant vers la Ville Sainte. Nous ne devions pas tarder d'apprendre qu'il existait un problème d'Emmaüs. Je devais pour mon compte expérimenter bientôt que l'archéologie palestinienne est d'ordinaire autre chose que l'enchantement d'une contemplation bercée par d'émouvants souvenirs, au spectacle de ruines caressées par une lumière de rêve, dans la splendeur d'un soir d'été. Mais les ruines du monument d''Amwâs m'étaient depuis bien des années devenues familières avant qu'ait pu germer en moi l'idée d'en achever la fouille et de leur consacrer une monographie.

Le lecteur qui aura la curiosité d'ouvrir le livre aujourd'hui présenté se demandera s'il était opportun de souffler sur la cendre de discussions apparemment éteintes, et s'il valait la peine de décrire avec un détail minutieux des ruines muettes après tout et si souvent bouleversées. Voudra-t-il observer que nous n'y avons mis aucune précipitation ? Voici fort longtemps que s'imposait à nos yeux l'évidence d'un caractère chrétien et la probabilité d'une origine pré-constantinienne pour ce monument. Au paradoxe qui menaçait de le rendre méconnaissable fut seulement opposée naguère la démonstration d'une basilique primordiale, sans le moindre essai de la reporter avant la Paix de l'Église et l'épanouissement de l'art byzantin. Les indices d'archaïsme aperçus dès 1903, dans la structure du chevet spécialement, avaient besoin d'être précisés par l'analyse, éclairés par des analogies et mieux encore par une investigation fondamentale des ruines. Devant l'unanimité des idées reçues, telle paraissait alors l'audace de faire remonter plus haut que le IVe siècle une église à trois absides et d'imaginer une fondation chrétienne de cette importance en pleine ère officielle des persécutions, que l'idée ne fut pas énoncée, même sous forme d'hypothèse. Elle allait prendre corps, année par année, dans l'examen persévérant de la documentation monumentale palestino-syrienne et de tous les éléments

de comparaison accessibles en notre désert. Les fouilles si longtemps escomptées produisirent un complément d'évidence inattendu. Même alors cependant on a procédé sans hâte à l'exposé des résultats. Puisque en beaucoup de points leur interprétation s'émancipe des doctrines accréditées par les manuels sur l'origine et l'évolution de la basilique, il était nécessaire de la mettre au point avec une extrême circonspection. Loin d'accrocher précipitamment à notre édifice quelque étiquette sonore, à l'usage de la diffusion radiologique usitée si volontiers aujourd'hui dans quelques entreprises de fouilles, on s'est efforcé de triturer à loisir toute l'information archéologique pour en découvrir le sens rationnel et n'avoir pas à faire intervenir de théorie subjective. Le souci principal a été de rechercher les attaches de cet édifice avec l'architecture classique, de le situer avec toute l'approximation possible parmi les phases d'un développement qui raccorde, sans création absolue comme sans hiatus, l'art chrétien à celui de l'antiquité. Aux yeux des spécialistes en histoire de l'art ce sera probablement enfoncer une porte ouverte, tandis que ce sera sans doute faire œuvre révolutionnaire pour ceux qui aiment les doctrines bien assises dans une tradition indifférente à l'incessant apport de l'archéologie positive, ou qui estiment une sorte de parthénogénèse indispensable à la dignité de l'art chrétien. Si ce résultat éclaire, sur un problème d'aussi réel intérêt que l'histoire de la basilique, c'est-à-dire de l'édifice chrétien par excellence, quelque lecteur soucieux de former son jugement d'après les faits, notre laborieuse tâche sera rémunérée presque au delà de nos ambitions.

Ce livre n'est donc pas né d'un engoûment puéril pour quelque nouveauté archéologique aventureuse ou illusoire. Bien moins encore eut-il son principe dans le désir inconsidéré de raviver, sur un sujet évangélique, des controverses qui tendaient heureusement à s'assoupir. Dans la préoccupation d'écarter ce péril, nous avons mûrement envisagé d'éliminer tout exposé de l'enquête historique sur le monument d''Amwâs. Comment ne pas voir cependant, au bout du compte, qu'un tel parti demeurait inefficace ? Le fait même de verser au débat une

documentation archéologique inédite assez copieuse remettait en cause l'attribution de la basilique. Sa place dans la tradition est d'ailleurs un fait aussi, dont l'examen méthodique s'imposait avec la même précision et tout autant d'impartialité que celui des ruines.

L'obligeante collaboration du P. Abel, familiarisé dès longtemps avec cet ordre de recherches, assurait à cette enquête une indépendance d'autant plus complète que lui-même n'est intervenu personnellement ni dans les premiers relevés, il y a plus d'un quart de siècle, ni dans les récentes fouilles. En ce livre, moins encore si c'était possible qu'en aucun de ceux où nous avons souvent déjà mis en commun le résultat de notre labeur, histoire — dévolue au P. Abel — et archéologie — dont la responsabilité incombe au P. Vincent — n'ont jamais exercé l'une sur l'autre la plus minime réaction ; elles se sont même pratiquement ignorées, jusqu'au bout de la rédaction définitive de l'une et de l'autre partie. A telles enseignes — et j'en informe tout de suite les recenseurs pressés — que nous n'avons pas tout à fait le même point de vue, le P. Abel et moi, sur le fondement historique de cette localisation. Le P. Abel est enclin à considérer l'autorité diplomatique de la leçon 160 stades entre Jérusalem et l'Emmaüs des deux disciples comme capable de contrebalancer celle de 60 stades dans l'attestation authentique du texte de S. Luc. J'avoue qu'on me trouvera au contraire beaucoup plus défiant à ce sujet ; mais j'ai hâte d'ajouter que je ne vois pas la raison de faire dépendre de cet unique point, toujours débattu entre les maîtres de la critique textuelle évangélique, l'intérêt du monument d'ʿAmwâs. A supposer que le débat de critique textuelle ne doive jamais aboutir à une conclusion décisive, l'existence de la basilique n'en est pas moins une réalité concrète, apparemment depuis la première moitié du IIIe siècle de notre ère. C'est un fait aussi qu'Origène au IIIe siècle, Eusèbe aux confins des IIIe et IVe siècles, S. Jérôme un peu plus tard, vénéraient en ce lieu la manifestation miraculeuse de N.-S. aux deux disciples. Par conséquent, à défaut d'un point de départ évangélique strictement évident, la plus ancienne tradition de l'église palestinienne offre une garantie solide à cette localisation, d'après les

principes acquis sur l'authenticité des Lieux Saints. Pour donner à ce site des titres respectables à notre vénération il doit suffire qu'il ait été consacré, dès le milieu du IIIe siècle, par un monument grandiose issu d'une tradition religieuse locale évidente et officielle, qu'aucune voix, pendant de longs siècles, ne s'éleva pour contester, ni par contradiction directe, ni par indice d'une localisation rivale. Telle est la position exacte où nous entendons nous maintenir.

La préparation de cet ouvrage nous a créé maintes obligations que nous nous faisons un agréable devoir de proclamer. Nous avons spécialement à cœur d'adresser ici l'hommage de notre gratitude aux Pères du Sacré-Cœur de Bétharram et aux Religieuses du Carmel de Bethléem dont le désintéressement et la libéralité nous ont permis de réaliser à fond la recherche archéologique dans leur propriété. Aux Pères Trappistes d'el-Laṭroun nous sommes redevables d'une hospitalité cordiale aussi inlassable que leur concours sous mille formes précieuses durant les fouilles. Pour la réalisation de ces travaux, la Direction du Service des Antiquités, sous l'autorité successive de M. le Pr J. Garstang, de M. Guy et de M. Richmond, a bien voulu nous octroyer les plus larges autorisations, qui lui assurent notre plus sincère gratitude. D'un bout à l'autre de cette longue et laborieuse tâche le P. Lagrange nous a fait bénéficier de son contrôle et de ses fécondes suggestions. Comme d'ordinaire le P. Savignac a mis à notre disposition sa compétence éprouvée de photographe et sa longue expérience des relevés archéologiques. Nous aimons à reconnaître tout ce que cette partie technique du livre doit au concours aussi obligeant qu'éclairé de nos confrères à l'École, le P. Carrière, le P. Lavergne et le P. Barrois.

V. et A.

Jérusalem. — École biblique et archéologique française,
le 11 août 1930.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-Propos. vii

Introduction. — Aperçu historique des recherches. 1

PREMIÈRE PARTIE

ARCHÉOLOGIE par le P. Vincent.

CHAPITRE PREMIER

LES CONSTRUCTIONS VISIBLES AVANT LA FOUILLE. 19

I. — Description des maçonneries en place. 20
- 1. Le chevet et les trois hémicycles. 21
- 2. La nef. 32
- 3. La petite annexe septentrionale. 52

II. — Date des deux styles de maçonnerie. 54
- 1. Date des maçonneries de la nef. 54
- 2. Date des maçonneries du chevet.. 67

CHAPITRE II

LES RÉSULTATS DES FOUILLES. 81

I. — Devant la façade médiévale. 81

II. — A l'orient de la façade médiévale. 107
- 1. Dans le bas côté Sud. 107
- 2. Dans la nef centrale. 113
- 3. Dans le bas côté Nord. 128

III. — Dans l'annexe septentrionale. 138

CHAPITRE III

ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE, RESTAURATION ET CHRONOLOGIE DES ÉDIFICES . . . 168

I. — Vestiges judéo-hellénistiques et villa romaine . . . 172
II. — La basilique chrétienne . . . 183
1. La basilique primitive. Restauration . . . 183
2. La théorie des bains romains . . . 206
3. Sur l'origine de la pluralité d'absides dans la basilique . . . 211
III. — La basilique des Croisés . . . 227
IV. — Les annexes septentrionales . . . 237
1. Le baptistère . . . 237
2. L'église secondaire . . . 245

CHAPITRE IV

ÉVOLUTION MONUMENTALE DU SITE . . . 250

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE par le P. Abel.

CHAPITRE V

EMMAÜS DANS LA BIBLE . . . 277

I. — Le nom d'Emmaüs . . . 277
II. — Emmaüs avant l'ère chrétienne . . . 285
III. — Situation d'Emmaüs . . . 295
IV. — Emmaüs dans l'Évangile . . . 303

CHAPITRE VI

EMMAÜS A L'ÉPOQUE ROMAINE ET BYZANTINE . . . 316

I. — Emmaüs et la Ve légion Macédonique . . . 316
II. — Juifs et Samaritains à Emmaüs . . . 327
III. — Jules Africain et Nicopolis . . . 331
IV. — Le sanctuaire de la « Fractio Panis » . . . 342

CHAPITRE VII

EMMAÜS DU MOYEN AGE A NOS JOURS . . . 356

I. — ʿAmwâs et el-Aṭroun (Laṭroun) . . . 356
II. — L'église d'ʿAmwâs depuis le Moyen âge . . . 371

III. — Les Emmaüs du Moyen âge. 381
1. Qolōniyeh. 382
2. Qaryat el-ʿEnāb. 386
3. El-Qoubeibeh. 393
4. Emmaüs du Sud (?). 400

Textes. 403

Répertoire des inscriptions d'ʿAmwâs. 426

Table des planches. 431

Table des figures dans le texte. 433

Table alphabétique des matières. 437

N. B. — Les transcriptions de l'hébreu et de l'arabe sont conformes au système depuis plus de 30 ans en usage dans la *Revue biblique* et les autres publications de l'École.

Les abréviations par simples initiales — comme *RB.* = Revue biblique; *QS.* = *Palestine Exploration Fund's Quarterly Statement*; *ZDPV.* = *Zeitschrift des deutschen Palästina Vereins* — sont très rares et toujours familières à nos lecteurs.

Dans les citations d'ouvrages on a évité toute notation par sigles algébriques; le titre plus ou moins abrégé demeurera pourtant, je l'espère, aisément intelligible à tous.

INTRODUCTION

APERÇU HISTORIQUE DES RECHERCHES

'Amwâs est de nos jours un assez gros village adossé aux premiers contreforts du massif judéen, quelque peu à l'écart de la route carrossable de Jérusalem à Jaffa quand elle contourne le mamelon pouilleux de Laṭroun et le monastère de Notre-Dame des Sept-Douleurs : oasis de verdure, de civilisation bienfaisante et de prière créée depuis tantôt 40 ans par les Trappistes français. L'agglomération moderne s'étage sur les rampes nonchalantes d'un hémicycle dont le coteau de Laṭroun, prolongé par la butte d'un camp romain, et le grand tertre dit *Mouḥat el-Ḥammâm* avec des vergers prospères parmi des affleurements de constructions anciennes constituent les deux antes, au Nord et au Sud. Au pied de cet amphithéâtre se dilate mollement la plantureuse vallée d'*el-Bouwerdîyeh* qui permet au regard de s'épandre sur les plaines de Philistie et de Saron jusqu'aux rives lointaines encore de la Méditerranée d'où montent, aux jours d'été, la brise vivifiante et, l'hiver, les nuages lourds de pluie féconde.

A l'extrémité méridionale du village une terrasse artificielle, en partie du moins, et comme accrochée au flanc du coteau porte depuis toujours le nom de *khirbet el-Kenîseh,* « ruine de l'église », plus communément encore *El-Kenîseh* tout court, « *L*'Église » (pl. I) : comme si elle n'avait besoin d'aucune spécification pour évoquer dans n'importe quelle mémoire son identité glorieuse. A l'époque où le célèbre explorateur américain Robinson recherchait en ces lieux les vestiges de

l'Emmaüs des Macchabées et de Nicopolis romaine on n'apercevait guère de *l'église* que deux ou trois assises disloquées d'une conque absidale et, à bonne distance en avant, la tête de deux massifs pris pour les piles angulaires d'une façade. Tel était néanmoins le caractère de ces maigres débris que Robinson eut la vision d'un somptueux édifice, imposant par ses volumineux matériaux ; et sa critique d'ailleurs rigide le jugea d'antiquité suffisamment reculée pour s'adapter à la primitive localisation chrétienne de l'Emmaüs évangélique[1]. Il avait eu maints devanciers dans cette voie ; mais leur énumération serait assez stérile, car elle n'apporterait sur la ruine aucun éclaircissement archéologique.

Les recherches de cet ordre furent inaugurées, semble-t-il, par M. Clermont-Ganneau. Vers l'année 1875 *kh. el-Kenîseh* devenait propriété du couvent des Carmélites de Bethléem, par la libéralité de Mlle de Saint-Cricq. Des fouilles ne tardèrent pas à s'organiser, lentes d'abord, activées ensuite par le concours obligeant d'un officier retraité du génie, M. le capitaine Guillemot, qui venait précisément d'achever, en 1875, l'exploration des ruines de *Qoubeibeh*. Elles dégagèrent promptement plusieurs assises intactes d'un chevet polygonal dans lequel se creusaient trois absides symétriques, celle du Sud conservant presque en place tous les éléments de sa voûte en cul de four. Détail étrange : les murs longitudinaux attachés naguère à ces absides latérales étaient coupés presque à la naissance de chaque hémicycle, tandis que des murailles puissantes liées aux deux antes de la grande abside se développaient jusqu'aux angles renforcés de piles énormes dont les décombres n'avaient pu enfouir le sommet. Ce n'était partout qu'amoncellement chaotique de blocs gigantesques, de lambeaux moulurés, de pièces de revêtement et de fines sculptures réduites en miettes, d'ossuaires énigmatiques où s'entassaient pêle-mêle cadavres et mobilier funéraire. Devant l'abside septentrionale s'amorçait un autre hémicycle détruit ou inachevé. Dans l'espace qui les isolait un curieux

1. Robinson, *Later biblical Researches*, p. 146 ss., éd. de Boston, 1856.

chapiteau ionique arraché du sol où il avait été enfoncé pour araser son abaque au niveau du dallage offrit sur deux de ses faces une inscription bilingue grecque et samaritaine. Ces trouvailles aussitôt livrées à la publicité suscitèrent naturellement un très vif intérêt[1]. On était en 1882.

Le chantier fut visité à cette époque par les officiers du génie anglais qui accomplissaient le *Survey* de la Palestine occidentale et de nouveau par M. Clermont-Ganneau, alors en mission archéologique. Les ingénieurs britanniques et le savant français eurent la plus entière liberté d'étudier ces ruines, dont les premiers publièrent l'année suivante, dans leur rapport général, une description sommaire avec plan (fig. 1) et croquis[2]. M. Clermont-Ganneau devait faire connaître seulement beaucoup plus tard le résultat complet de ses observations; il communiqua cependant dès lors quelques notes préliminaires[3].

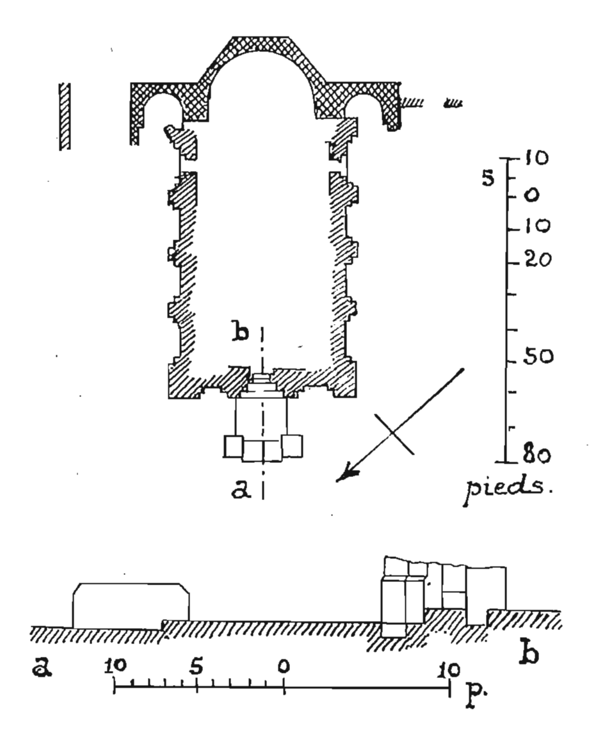


Fig. 1. — L'église d''Amwâs après les premières fouilles. Plan et coupe sur le porche, d'après le *Survey* anglais.

Dans l'intervalle on avait mis au jour, à 8 ou 10 mètres au N. de l'édifice principal, les restes d'une construction ornée d'un riche pavement en dalles de marbre et en mosaïque, avec un bassin en forme de croix lobée qui fut pris pour un baptistère d'après les analogies monumentales nombreuses dès lors en Palestine. M. l'architecte allemand C. Schick, l'autorité archéologique la plus réputée dans tous les milieux

1. Voir *Les missions catholiques*, n° du 3 mars 1882.
2. *Survey of Western Palestine: Memoirs*, III, p. 63 ss.
3. *Pal. Explor. Fund, Quart. Statement*, 1882, p. 22 ss. Étude plus détaillée dans *Archaeological Researches* I, 483 ss. [1899].

à Jérusalem en ce temps-là, visita les fouilles, examina diligemment l'ensemble des ruines exhumées et crut discerner deux églises successives : l'une byzantine, l'autre médiévale. Il se persuada que l'annexe septentrionale était un baptistère et la décrivit sous cette rubrique en lui assignant comme date possible le IVe siècle de notre ère[1] (fig. 2).

Au cours de ces travaux et dans l'attraction des premières découvertes, la préoccupation de se renseigner le plus vite possible sur la nature, le caractère, la date, les restes du monument prima les exigences d'une méthode archéologique rigoureuse. On se contenta parfois de déplacer les décombres, recouvrant à nouveau des parties déjà vues et qu'on avait dessein de remettre définitivement au jour quand les fouilles seraient terminées ; ce qu'on pouvait envisager comme une assez peu lointaine échéance. On avait sondé les bas côtés sur une étendue notable en avant des absides, sans entreprendre de démêler aussitôt le terrible enchevêtrement des éboulis, et l'effort s'était concentré sur la nef close correspondant à l'hémicycle central. Dans la hâte, et comme première étape du labeur, on se bornait à rejeter les décombres hors des murs, superposant de la sorte aux anciens môles des môles nouveaux et destinés à devenir guère moins inextricables. Autour de 1887-8 la nef était déblayée jusqu'à la plinthe de son soubassement et avant de pousser la recherche jusqu'au sol ancien il s'imposait d'écarter les amas de déblais dont le sommet commençait à déborder par endroits la crête des murs. Au lieu de cette évacuation radicale et d'une exploration définitive, les fouilles furent soudainement interrompues pour un motif ignoré, mais dont les propriétaires n'avaient aucun compte à rendre à personne, puisqu'il s'agissait d'un domaine

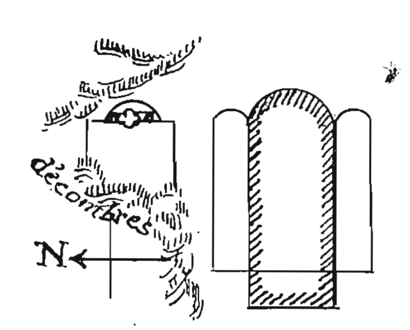


FIG. 2. — L'église d''Amwâs. Plan schématique de M. Schick.

1. SCHICK, *Zeitschrift des deut. Palästina Vereins*, VII, 1884, p. 15 s. et pl. 1. Cf. *Quart. Statem.*, 1883, p. 118, avec des plans pas tout à fait concordants.

privé et de vestiges archéologiques encore insuffisamment définis que n'atteignait pas la loi sur les antiquités alors en vigueur dans la contrée. Les plans levés au fur et à mesure du progrès des travaux demeurèrent inédits[1], et en 1890, quand un savant historien allemand, M. Schiffers, voulut publier son étude sur 'Amwâs[2], enrichie d'un plan (fig. 3), il obtint de l'ingénieur Guillemot une courte notice complémentaire de sa propre description. Pendant 37 ans l'état des ruines devait demeurer figé dans cette préliminaire et superficielle investigation.

En 1892 mourut le capitaine Guillemot. Quelques-unes des plus importantes trouvailles furent transportées au Carmel de Bethléem, où elles sont, grâce à l'extrême obligeance des religieuses, très facilement accessibles. Les fragments de mosaïques en place furent recouverts, le baptistère abrité dans une cabane ouverte à qui le désire ; les menus objets, les débris d'ornementation et d'architecture réunis dans une maisonnette contiguë aux ruines et ouverte à toute requête. Quant aux splendides restes de l'antique édifice laissés à jour, il était loisible à tout venant de les examiner, de les mesurer, de les dessiner à sa guise, sous la seule condition de les respecter. Aucune muraille à franchir, nulle consigne à forcer : le libéralisme des propriétaires dispensait même d'une autorisation à solliciter et nous avons pu constater en ce temps-là maintes fois que tout le rôle du gardien vigilant mais débonnaire de ces ruines était d'en prévenir la détérioration et d'en faciliter l'accès.

On n'insisterait pas sur ces faits si le même libéralisme eût toujours été la règle dans les fouilles de sanctuaires en Palestine, et spécialement si ces faits n'avaient été travestis avec la plus gratuite injustice. En 1902 parut un livre où propriétaires et explorateurs des ruines d''Amwâs étaient incriminés de cachotterie et quelque peu d'imposture. L'auteur se targuait d'avoir réalisé la première enquête loyale sur les découvertes et de présenter le premier relevé sincère et authen-

1. M. le capitaine Guillemot publia seulement, en 1887, sous le titre *Emmaüs-Nicopolis*, 32 pp. in-4°, une brochure illustrée qui traite d'ailleurs beaucoup moins d'archéologie que de topographie et d'histoire.

2. *Amwâs, das Emmaus des heil. Lukas, 160 Stadien von Jerusalem.* Frib. en Brisgau ; 1890. Cf. *La question d'Emmaüs,* dans *RB.*, 1893 pp. 26-40.

tique du monument (fig. 4). Il entendait même produire la démonstration que ce monument, adapté vaille que vaille au culte chrétien vers le

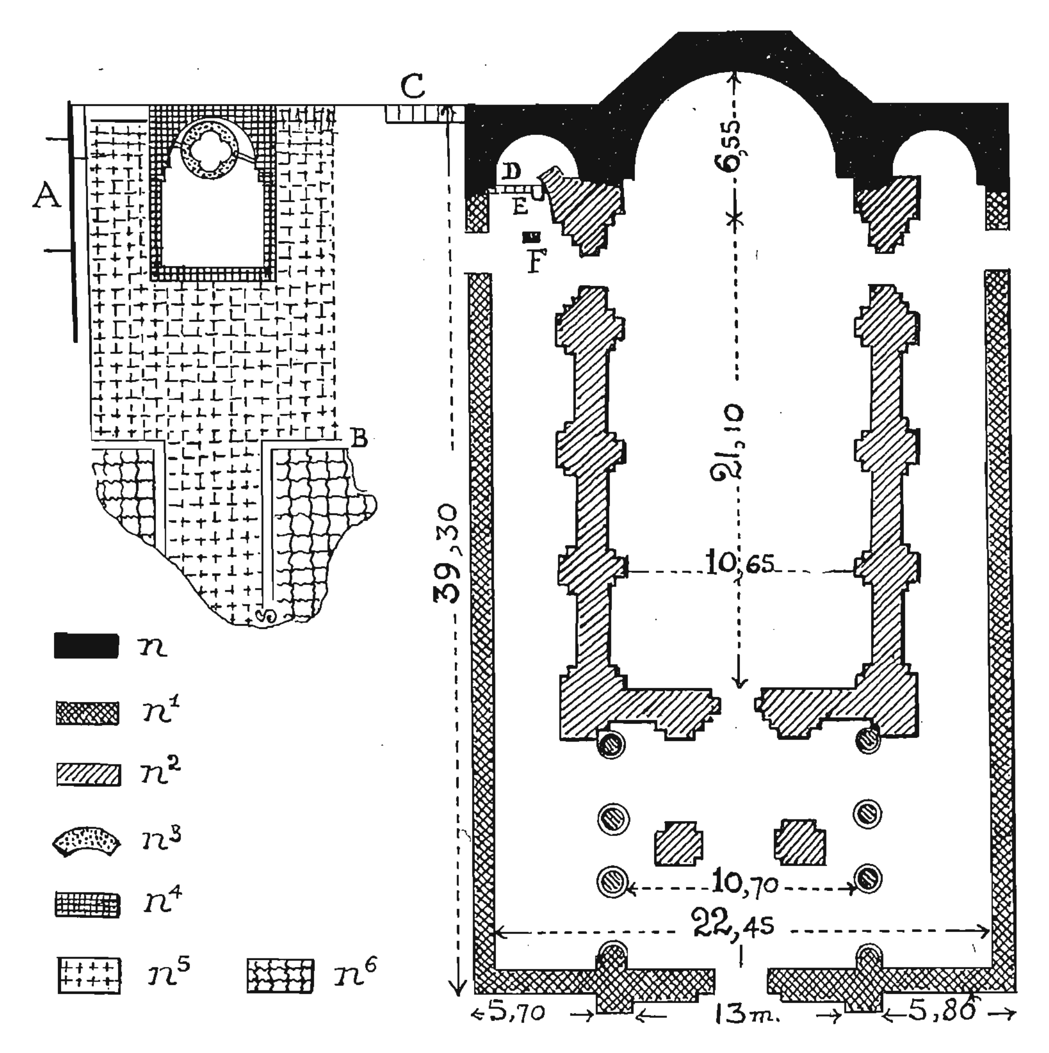


Fig. 3. — 'Amwâs. L'église et son annexe, d'après M. Schiffers.

n, constructions primitives . . . . du temps de Sainte Hélène ; — n1, fondations découvertes par les fouilles ; — n2, restauration du temps des Croisés ; — n3, baptistère primitif, contemporain de la 1re basilique ; — n4, chapelle de la fin du vie siècle ou début du viie ; — n5, cour dallée à deux époques ; — n6, mosaïque contemporaine de n4.

vie siècle et remanié au xiie par les « chrétiens indigènes » dans je ne sais quelle architecture de la Séphéla ne pouvait représenter à son origine que des thermes romains au moins du ier siècle[1]. Si audacieux était le pa-

1. R. P. Barnabé [Meistermann], d'Alsace, O. F. M., *Deux questions d'archéologie palestinienne : I. L'église*

radoxe et à ce point caduques les soi-disant preuves de cette interprétation qu'on s'étonne de les avoir vu prendre au sérieux et présenter dans une revue scientifique en soulignant même avec inélégance les imputations risquées par l'auteur[1]. Une mise au point aussi calme et objective que possible s'imposait pour ne pas laisser le problème d''Amwâs

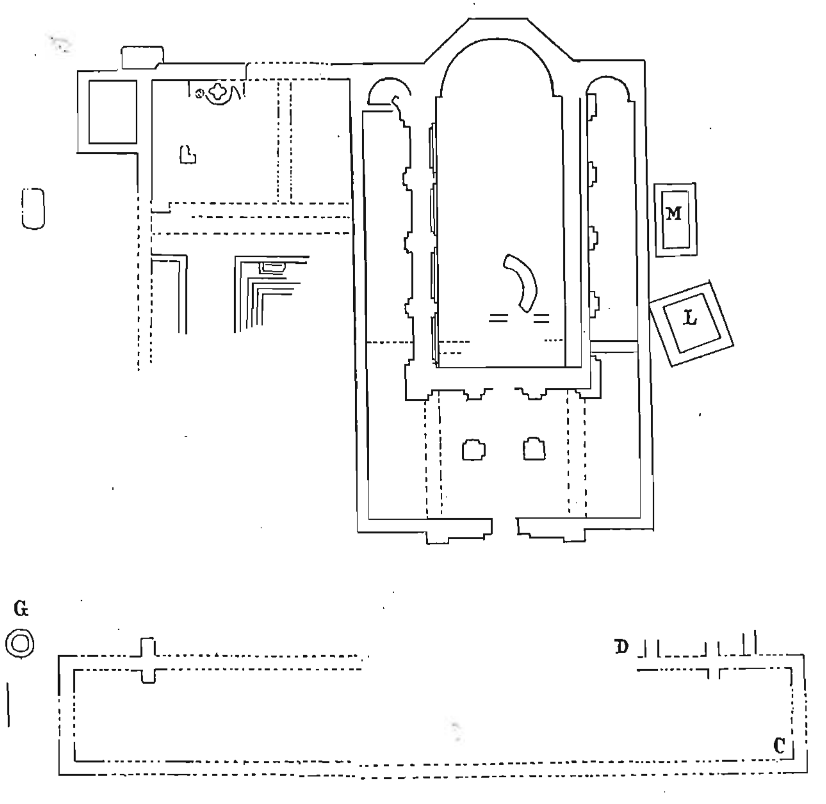


Fig. 4. — Les ruines d''Amwâs d'après le R. P. Barn. Meistermann.

s'embrouiller à plaisir. Elle fut réalisée l'année suivante par le relevé concret et la description minutieuse des ruines dans l'état où les réduisaient 15 à 16 années d'abandon, c'est-à-dire sans faire intervenir en quoi que ce soit les constatations enregistrées naguère durant les fouilles[2] (fig. 5). Malgré l'incohérence de la théorie des thermes romains,

d'Amwâs, l'Emmaüs-Nicopolis. II. *L'église de Qoubeibeh, l'Emmaüs de S. Luc*. Jérusalem, 1902. — Voir *RB.*, 1903, p. 457 ss. — Sur la théorie réchauffée dans le *Guide de Terre Sainte* du P. Meistermann, voir le simple mot du P. Dhorme, *RB.*, 1923, p. 637 s.

1. Voir I. Benzinger, *Die Ruinen von 'Amwâs*, dans *ZDPV.*, XXV, 1902, pp. 195-203.

2. Vincent, *Les ruines d''Amwâs*. *RB.*, 1903, pp. 571-99 et pl. face p. 571.

malgré le soin mis à préciser les points nombreux où les réalités évidentes infligeaient à cette théorie le plus flagrant démenti, le lecteur privé de toute possibilité d'un contrôle personnel demeurait en droit de récuser également graphiques et descriptions contradictoires. L'unique voie

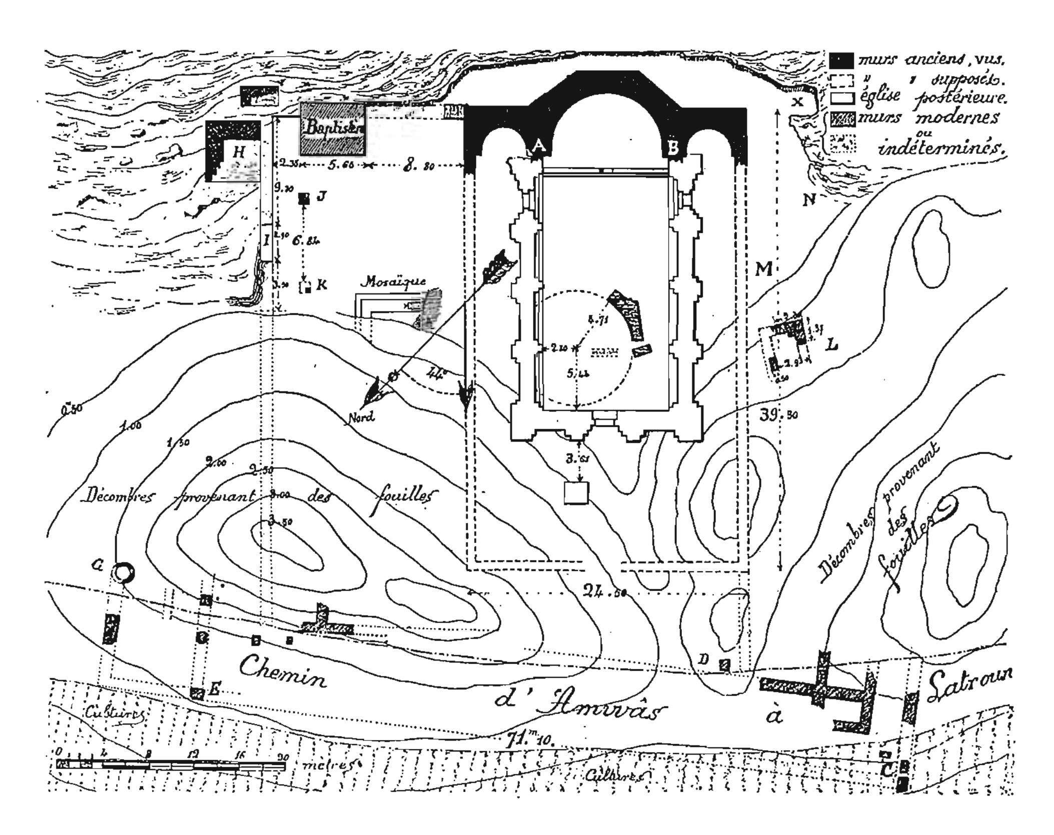


Fig. 5. — Les ruines d'ʿAmwâs comme elles apparaissaient en 1903.

vers une solution définitive, ainsi que l'écrivait alors le P. Lagrange[1], était de « reprendre les fouilles », mais cette fois pour les pousser à fond avec toute la rigueur désirable d'enregistrement et de contrôle. Les mêmes raisons apparemment qui avaient dicté naguère la suspension des fouilles en devaient faire plus de vingt ans encore différer la reprise. Quand elle fut estimée possible, les propriétaires eurent le désintéressement de ne pas réaliser eux-mêmes une tâche pour laquelle

1. *RB.*, 1903, p. 463.

ils étaient aussi qualifiés qu'on le pouvait souhaiter et ils voulurent bien en confier la responsabilité à l'École.

Les travaux furent inaugurés le 5 novembre 1924, en présence de M. le prof. J. Garstang directeur du Service des Antiquités venu en personne inspecter la ruine en compagnie de M. Horsfield son architecte, et poursuivis jusqu'au 11 décembre inclusivement avec une moyenne journalière de 25 ouvriers triés avec soin en vue de ce labeur relativement délicat et par moments fort pénible [1]. Ce nombre fut notablement augmenté dans les périodes où s'imposa l'évacuation de décombres remaniés dans les fouilles antérieures ou le dégagement de grandes pierres de taille en éboulis sur la ligne des anciens murs. Dans la marche courante du chantier cette limitation avait pour but de rendre possible la surveillance directe et ininterrompue des plus minces détails. L'expérience a eu vite fait la preuve qu'en une recherche comme celle qui s'imposait sur ce sol bouleversé, et même avec un personnel adroit et fort expérimenté, ce contrôle minutieux était indispensable et serait rémunéré par d'avantageux résultats.

La tâche assumée par l'École consistait:

1°, à relever d'ensemble avec l'outillage et la précision que de droit les parties de l'édifice mises au jour par les fouilles antérieures;

2°, à rechercher les fondations du monument primitif modifié par la restauration du XIIe siècle sur laquelle tout le monde est aujourd'hui d'accord;

3°, à enregistrer les moindres données archéologiques propres à éclairer la nature et la date du monument originel;

4°, à mettre quelque ordre dans les amas de déblais des précédentes explorations partielles: amas qui masquaient la perspective des grandioses ruines et en gênaient l'accès.

La première et la plus simple partie du programme n'était qu'affaire

1. C'est une agréable obligation de remercier personnellement ici le T. R. Père Paul Couvreur, aujourd'hui Prieur du monastère des Trappistes, pour le choix de ces ouvriers pris sur les équipes depuis longtemps formées par ses moines aux tâches les plus diverses. Tous appartenaient au village d'ʿAmwâs et dans la durée entière des travaux ils ont fait preuve d'un entrain, d'une endurance et pour la plupart d'une adresse qui méritent de cordiales louanges.

de patience attentive et ne comportait aucune spéciale difficulté. Elle fut accomplie en dehors des heures d'activité du chantier et n'exige nulle description de ses modalités, familières aux gens du métier et indifférentes au lecteur non spécialisé, désireux uniquement de savoir que les graphiques mis sous ses yeux ne procèdent pas d'un relevé hâtif et à vue de nez.

Si la dernière était en principe tout aussi banale, puisqu'il suffisait de choisir une zone d'évacuation assez lointaine et d'y transférer sans désordre les môles encombrants, plus d'une circonstance en devait compliquer la réalisation. Sans parler du labeur fastidieux de manipuler des centaines de tonnes de terre, de gravats et surtout de très lourds matériaux, il devint évident dès la première heure qu'avant d'être convoyé au loin, hors de la zone utile à dégager, ce ballast réclamait un examen très vigilant. Ainsi furent récupérées maintes pièces moulurées et quantité d'indications précieuses sur l'ordonnance, la décoration et les vicissitudes des édifices successifs. L'inventaire de ces glanures serait manifestement stérile en cet endroit, tandis que chacune trouvera sa place normale dans l'analyse archéologique ultérieure.

Les deux autres éléments du programme en constituaient l'essentiel et le lecteur est en droit de connaître par quelle méthode furent exécutées les recherches. La marche initiale de la fouille était toute tracée : procéder du connu à l'inconnu. Puisqu'une partie considérable du monument primitif subsiste, on ne pouvait se guider plus sûrement à la poursuite des fondations dans les lignes ruinées que par la connaissance technique des fondations dans la partie sauve. D'amples sondages furent donc ouverts à la base des deux murs coupés à la naissance des hémicycles latéraux. Ils attestèrent que le pied de la muraille s'incrustait, à une profondeur variable, dans la roche molle et peu homogène. L'architecte avait fait creuser une tranchée large de $1^m,40$ en moyenne, quoique sans régularité absolue des parois ni du radier. Il en nivela d'abord les failles naturelles par un blocage cimenté sur lequel les outils ont peu d'emprise, y épandit ensuite une petite



Fig. 6. — La basilique vue d'Ouest-Sud, pendant les fouilles de 1924.

« Une tranchée parallèle à la façade médiévale ne tarda guère à révéler la présence des fondations escomptées.... ». Ces fondations sont encadrées par le groupe des trois ouvriers. L'ouvrier isolé, à droite, est debout sur les fondations recouvrées du mur longitudinal Sud. Cf. l'état initial de la ruine, pl. I, 1.

couche de sable et la remplit finalement avec un conglomérat où les quartiers de pierre sont noyés dans un mortier très gras, additionné de beaucoup de parcelles carbonisées qui lui donnent un aspect tout à fait caractéristique. A l'affleurement du niveau général du roc d'énormes dalles en calcaire dur et d'épannelage fruste, fixées sur un lit de mortier au sommet du béton, constituaient la base d'implantation de la muraille appareillée, d'épaisseur notablement moindre[1]. Un contrôle étendu à tout l'hémicycle méridional et réitéré même dans l'abside centrale produisit des informations absolument concordantes, alors que le pied des murailles médiévales sondé en plusieurs points se révélait de toute autre nature ainsi qu'on le verra en son lieu.

Sur ces données très positives et dans l'hypothèse fort spontanée que les murs systématiquement coupés devant les hémicycles extérieurs pourraient n'être que l'extrémité de parois longitudinales détruites, deux tranchées amorcées sur leur axe théorique furent poussées en direction Ouest. En peu de jours l'existence de ces parois longitudinales était avérée par des vestiges impossibles à méconnaître de leurs fondations primitives si nettement déterminées. La difficulté de poursuivre simultanément les deux lignes fit concentrer les efforts sur celle du Sud, où le progrès semblait devoir être moins entravé. Bien que les recherches antérieures aient été par endroits fatales à cette fondation même insérée dans le roc, nulle part cependant elles ne l'avaient radicalement extirpée; la fouille était donc guidée avec évidence. A la hauteur de la façade médiévale, où les décombres séculaires demeuraient intacts sous les monceaux de déblais récents, la fondation typique fut ressaisie presque sur sa hauteur intégrale, attestant le développement continu de la paroi sur une longueur de 38 mètres depuis l'hémicycle. Une ligne perpendiculaire et de nature identique venait en ce point se souder à la face intérieure. Environ $1^{m},50$ au delà l'inclinaison plus accentuée du rocher et les bouleversements du sol effaçaient toute trace de paroi. Mais la fouille repliée au Nord devant

1. Sa mesure la plus approchée est $0^{m},916$, arrondie à $0^{m},92$.

la ligne perpendiculaire exhumait de bonnes sections de la fondation, avec cette seule différence qu'au lieu d'être enchâssée dans le rocher elle courait sur des arasements de constructions plus anciennes et de tout autre aspect. Par fortune cette ligne saccagée en maint endroit reprenait consistance en se développant vers le Nord sous un étrange amoncellement de cadavres presque sans traces de tombes. A 23^{m},70 du point de départ elle venait buter contre une ligne transversale identique, ruinée juste devant l'angle d'intersection, mais développée vers l'Est sur une longueur de 3^{m},20 et bloquée au delà par des sépultures superposées. Une rapide opération de placement l'ayant située sur l'axe précis de la ligne abandonnée près de l'hémicycle septentrional, l'existence d'un long mur parallèle à celui du Sud recouvré de bout en bout n'était plus douteuse ; d'autant que la section remise au jour de ce mur Nord conservait la hauteur intégrale de son socle jusqu'à l'assise de régulation.

Ces longs murs prolongeant les parois extérieures des hémicycles latéraux impliquaient trop manifestement des files parallèles de supports correspondant aux antes de l'hémicycle central pour que la recherche provisoire n'en fût pas tentée sans délai. A vrai dire les murailles médiévales reliées à ces antes couvraient sans aucun doute, en la débordant, la double ligne axiale de ces supports. Mais les sondages préliminaires avaient établi que la maçonnerie du XIIe siècle ne pénétrait pas jusqu'au roc et s'appuyait sur un béton nivelant à une certaine hauteur les restes antiques. Il y avait donc chance de ressaisir devant l'édifice tardif quelques traces de fondation des supports intérieurs primitifs, quelle qu'en ait été la nature. Une tranchée parallèle à la façade médiévale ne tarda guère à révéler la présence des fondations escomptées. Cependant une fouille ne se déroule jamais bien longtemps avec une aussi parfaite simplicité. Cette fois la suite du labeur menaça bientôt de nous conduire au chaos, dans cette zone occidentale où s'enchevêtraient tombes, dallages et mosaïques impossibles à démêler en l'espace d'une simple tranchée même large de 2^{m},50. Puisqu'il n'était désormais plus douteux qu'au monumental chevet primi-

tif à triple abside correspondaient des lignes portantes qui le développaient en trois longues nefs, plutôt que d'enregistrer par bribes les indices de leur caractère et de leurs vicissitudes il s'imposait d'en aborder enfin l'investigation systématique et radicale.

Inaugurée par cette extrémité occidentale presque indemne de bouleversements modernes, les sondages de Guillemot n'ayant guère dépassé le dallage des Croisés, cette investigation fut poussée avec autant d'énergie que le toléraient des observations d'une minutie extrême : sépultures à enregistrer, épaves de toute nature à étudier, niveaux complexes à déterminer. Quand le roc eut été atteint sur la surface à peu près entière[1], il était avéré que sept phases archéologiques, dont le détail sera fourni plus loin, se superposaient en cette zone entre l'époque arabe postérieure aux Croisés et la période juive. Et ce ne fut pas la moindre surprise de la fouille d'attester que les lignes du grand monument basilical avaient défoncé les pavements en mosaïque d'une somptueuse villa romaine. Au moment où l'approche de la saison des pluies et diverses obligations contraignirent d'interrompre les travaux, l'aire intégrale de l'édifice et une bonne partie de son annexe septentrionale étaient déblayées et graphiquement enregistrées. Les meilleurs débris des mosaïques romaines et quelques autres témoins archéologiques aussi précieux furent consolidés avec précaution et abrités sous une cabane provisoire, en attendant la possibilité de compléter notre tâche par le déplacement de quelques derniers môles de déblais estimés d'ailleurs en dehors du périmètre des édifices principaux ; cf. fig. 7.

Au printemps de 1925 nous étions de retour au chantier pour un dernier contrôle des relevés sinon pour la mise en ordre définitive du terrain, car nous disposions de trop peu de jours pour entreprendre ce labeur, désirable à coup sûr mais sans grande portée, pensions-nous alors. Une petite équipe de nos ouvriers les plus expérimentés fut seulement employée à sonder ce que nous estimions le front

1. Excepté naturellement dans les points où il s'imposait de sauvegarder les vestiges en place.

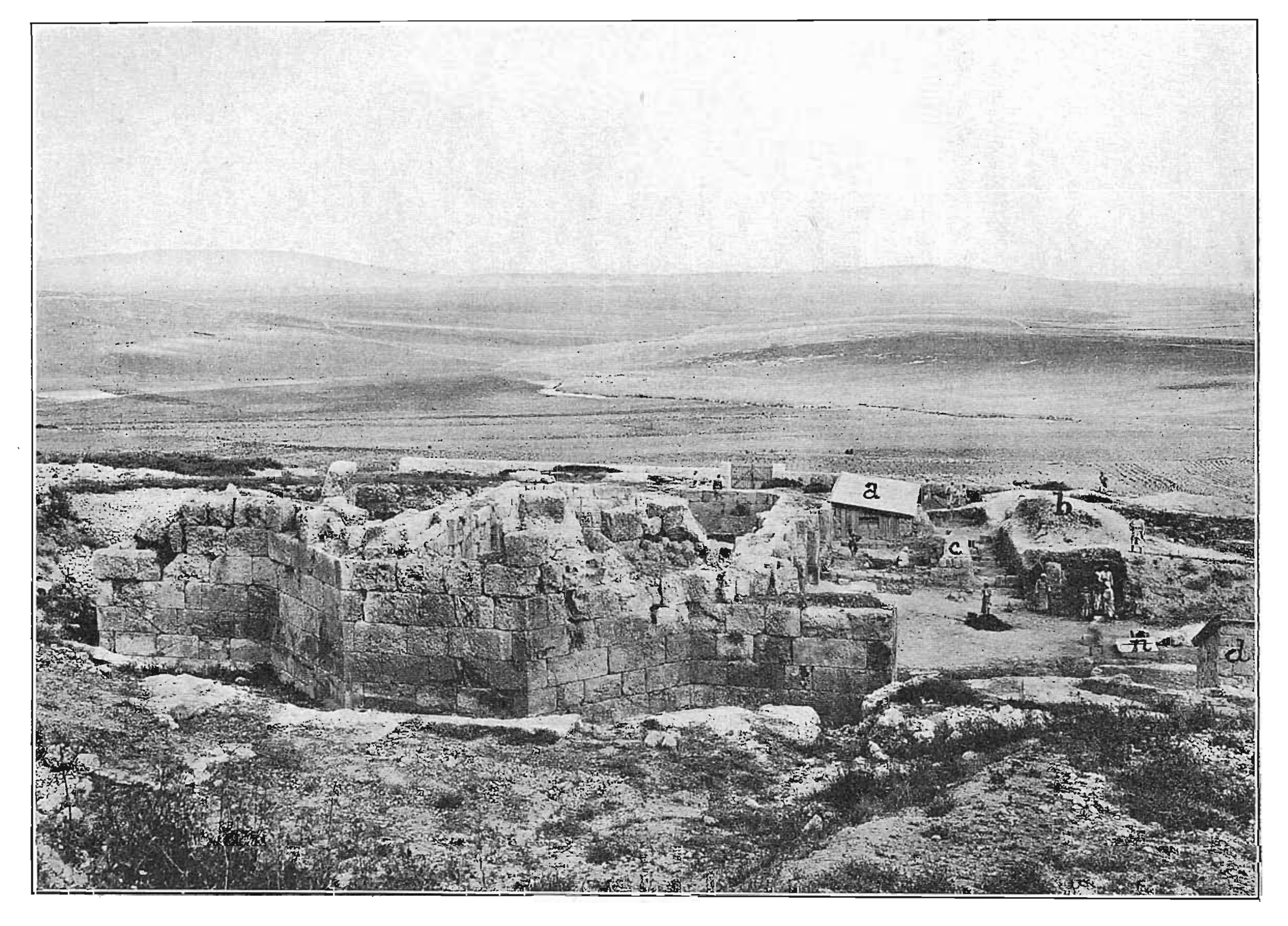


FIG. 7. — La basilique vue du Sud-Est, pendant la seconde campagne de fouilles, avril 1925.

a, cabane protégeant les mosaïques de la villa romaine ; — *b*, môles de décombres en cours d'évacuation ; copieux débris d'incendie à la base ; — *c*, annexe arabe ; — *d*, abri du baptistère ; — *n*, abri d'un fragment d'inscription en mosaïque dans la nef du baptistère. — Au second plan, la grande vallée *d'el-Bouwerdiyeh* descend par Nord-Ouest à la Méditerranée.

septentrional de la villa romaine. Au lieu de cette limite présumée se révéla un développement de la villa qui nécessitait l'attaque des môles malencontreux. Elle ne put être abordée qu'au mois de mai 1927, avec une force de 40 ouvriers qui rivalisèrent d'énergie et d'entrain huit jours durant dans une atmosphère inclémente de siroco. Ce labeur ingrat fut rémunéré par la découverte de quelques annexes chrétiennes tout à fait imprévues, qui exigeaient une extension considérable du déblaiement vers le Nord-Ouest. Par suite de circonstances très imprévues, cette tâche n'a pu être réalisée définitivement qu'au printemps de 1930.

Dans l'intervalle, au cours de l'année 1925, les résultats généraux de l'exploration avaient été signalés en deux conférences publiques[1] et par une communication préliminaire dans la *Revue biblique*[2] afin de provoquer le plus tôt possible un ample contrôle sur les ruines avant que le temps y ait apporté la moindre transformation. Il est inutile d'ajouter que ces ruines demeurent aussi aisément accessibles qu'elles le furent toujours depuis un demi-siècle. C'est leur présentation détaillée qui est abordée maintenant; elle sera suivie d'une analyse et d'un essai d'interprétation.

1. L'une à l'École biblique et archéologique française, l'autre dans une réunion de la *Palestine Oriental Society*.
2. Parue dans le nº de janvier 1926, p. 117-121.

PREMIÈRE PARTIE

ARCHÉOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

LES CONSTRUCTIONS VISIBLES AVANT LA FOUILLE

En abordant le monument d''Amwâs, notre première tâche comportait le relevé détaillé des constructions exhumées par les fouilles antérieures. Traduites jusqu'ici par des graphiques parcimonieux ou trop sommaires et décrites à l'avenant, ces maçonneries imposantes étaient en passe de devenir un thème à divagations archéologiques. Sur un point seulement l'accord était à peu près unanime : la dualité de style et d'origine, sans que cette harmonie ressorte d'aucune analyse intrinsèque tant soit peu approfondie. Si les premiers explorateurs n'eurent pas la moindre hésitation dans le diagnostic d'une église primitive, ils divergeaient en l'attribuant, avec une imprécision égale chez tous, au IIIe, au IVe ou au VIe siècle ; l'unanimité ne se rétablissait que sur le remodelage de l'édifice au XIIe siècle par un architecte roman dans la période du royaume latin. La thèse tapageuse qui substituait naguère à l'interprétation courante de l'édifice originel comme une église le déconcertant paradoxe de thermes romains archaïques osait invoquer l'architecture pour nier toute intervention des Croisés et réduire la transformation médiévale à l'insertion bizarre de quelques contreforts extérieurs soi-disant d'un type tout régional, pour consolider une église voûtée en je ne sais quel imaginaire « style indigène de la Séphélah », église que des architectes locaux auraient campée, au VIe siècle sur les soubassements romains de haute époque impériale...

Il eût peut-être été possible d'établir que telle ou telle des théories en conflit méritait de prévaloir sur les autres, ou de réfuter les preuves illusoires d'un prétendu verdict archéologique dont le galimatias camoufle mal une pénurie pitoyable des notions techniques brèves mais indispensables que requiert la spécification d'une maçonnerie et de son époque. Dans ce dédale, comment se fût dégagée l'image concrète de la belle ruine, image seule vraiment digne de la considération du lecteur? Il s'imposait, en conséquence, de scruter une bonne fois d'aussi près que possible ce groupe structural pour essayer de lui arracher les indices concrets de son origine, de sa destination et de ses avatars. L'enquête, inaugurée dès l'ouverture du chantier, s'est poursuivie jour à jour, absorbant toutes les heures que n'exigeait pas la surveillance directe des équipes de fouille. Tandis qu'un réseau trigonométrique inutile à décrire pour justifier le relevé d'un ensemble architectural aux lignes si simples en fixait le placement et le tracé, des mensurations, croquis et notes en enregistraient le détail[1], contrôlé du reste en tous les points où il pouvait l'être par des photographies du P. Savignac. Cette documentation est livrée sans ladrerie dans les pages qu'on va lire, afin que le monument se rende en quelque sorte témoignage à lui-même. On encourt sans émoi les critiques de redondance et de rabâchage, dans l'espoir que le lecteur attentif sera mis de la sorte en mesure de se faire une appréciation personnelle tout à la fois des vestiges archéologiques et de l'interprétation que nous essaierons plus loin d'en fournir.

I. — Description des maçonneries en place.

Un peu chaotique au premier aspect, cet ensemble d'édifices prend un certain ordre aussitôt qu'on l'observe de quelque belvédère facile

1. Le coup d'œil et la ténacité du P. Ceslas Lavergne ont été spécialement précieux dans cette partie du labeur. Aussi scrupuleux dans l'observation des moindres minuties architecturales qu'exercé à les exprimer graphiquement, mon obligeant confrère ne s'est jamais occupé du problème archéologique spécial à cet édifice, et nos relevés de détail sont toujours demeurés indépendants. On ne le rendra donc pas responsable des erreurs d'interprétation que j'ai pu commettre sur une documentation dont le meilleur lui est dû.

à trouver aux abords. L'œil est attiré surtout vers l'extrémité orientale par un chevet polygonal d'allure massive où se creusent trois hémicycles symétriques : l'un plus grand au centre, les deux autres plus petits se répondant au Nord et au Sud. Les murs longitudinaux extérieurs, coupés brutalement presque à la naissance des absidioles latérales, semblent n'avoir laissé aucune trace ; mais deux énormes murailles à pilastres composés s'attachent aux antes de l'hémicycle central ; développées à une vingtaine de mètres vers l'Ouest, elles sont réunies par une façade identique de structure, précédée elle-même de deux gros soubassements de piles évoquant l'idée d'un porche. A courte distance vers le Nord, dans l'angle et à l'extrémité d'une cour partiellement évidée du rocher, divers autres pans de murs se raccordent avec un édicule distinct et beaucoup plus maltraité qui renferme cependant encore d'assez évidents vestiges d'une installation baptismale. Bien que les siècles aient revêtu toutes ces parois d'une patine sensiblement uniforme, il est facile de discerner dans le groupe principal deux éléments caractérisés par des divergences de traitement et de style que ne sauraient atténuer ni l'homogénéité relative des matériaux, ni leur patine similaire : le chevet aux trois absides et la nef fermée qu'on va successivement décrire[1]. Voir pl. II.

1. *Le chevet aux trois hémicycles.*

Il est caractérisé dès l'abord par ses proportions majestueuses et l'ampleur impressionnante de ses matériaux. A l'examen il est caractérisé mieux encore par la fermeté de son tracé, la symétrie pratiquement absolue des membres qui se correspondent[2] et la puissance de

1. Rappelons que nef, chevet, absides ont ici tout bonnement la valeur d'expressions descriptives claires et commodes, sans préjuger quoi que ce soit de leur affectation chrétienne ou païenne et de leur date à discuter par la suite.

2. Elle ne souffre d'autre dérogation qu'une nuance de 3 centimètres dans la longueur respective des bas côtés : 5m,75 et 5m,78. Cet écart dûment contrôlé ne peut guère être mis au compte de quelque dislocation dont nous n'avons su voir aucune trace. Trop peu considérable pour qu'on y cherche quelque application de l'inégalité principielle fréquente dans la répartition d'un programme architectural antique (voir DE VOGÜÉ, *Syr. centr.*, I, p. 49), elle n'est apparemment qu'une imperceptible erreur d'exécution.

son implantation pour laquelle on a largement échancré la colline rocheuse (fig. 8). Entre deux sections latérales rectilignes se projette un polygone central en forme de trapèze aux branches d'une rigoureuse égalité, celle du fond demeurant en strict parallélisme avec l'alignement des bas côtés. Des angles droits orientent le tracé vers l'Ouest sur une longueur maximum de 5^{m},37 au Nord et de 3^{m},90 au Sud, où la coupure violente des deux parois latérales se peut lire avec évidence au front des blocs sommairement arasés (fig. 9 s.). Cette disproportion, qu'il faudra justifier de quelque manière quand on étudiera les transformations de l'édifice, n'importe en rien dans l'examen de son tracé primordial. L'épaisseur des murailles, relativement facile à déterminer par la double tranche qu'elles présentent aujourd'hui, compte tenu des arêtes émoussées et d'une dislocation minime, peut se chiffrer entre 0^{m},914 et 0^{m},92 ; c'est la cote ronde qui a été préférée comme la plus satisfaisante approximation. En retrait sur les coupures de 1^{m},81 au Nord et 0^{m},34 au Sud, ce qui les situe avec précision dans le même plan horizontal, les absidioles symétriques sont amorcées par des antes de 0^{m},48, qu'on a d'abord une certaine difficulté à contrôler sur le côté opposé de l'hémicycle où s'attachent les piles angulaires des murs intérieurs, mais que le calcul et finalement l'observation directe par le sommet ruineux des piles prouveront identiques. De part et d'autre l'ouverture des petits hémicycles est de 3^{m},98, leur profondeur de 2^{m},40 et leur rayon de 1^{m},99. Dans les relevés de 1903, comme nous nous étions interdit de déplacer une seule pierre, le détail de liaison entre les absidioles et l'hémicycle central fut établi par déduction. L'épaisseur totale de muraille qui sépare les petits hémicycles du grand avant la naissance de leurs courbes respectives est de 1^{m},98 [1] ; les retraits intérieurs de l'hémicycle central mesurent exactement de chaque côté 0^{m},60, laissant par conséquent une épaisseur de 1^{m},38 à répartir entre l'ante proprement dite du grand hémicycle et le retrait intérieur des petits ; en attribuant théoriquement à ces retraits la

1. La cote rigoureuse devait être chiffrée $\pm$ 1^{m},975. L'usure des arêtes mousses et épaufrées semble exiger les 4 à 5 millimètres qui arrondissent le chiffre.



Fig. 8. — Le chevet implanté dans une large échancrure de la colline rocheuse. Vue prise de l'Est.

a, tombeau ancien détruit par la coupure ; — *b*, môle provisoire de blocs de pierre entassés pendant la campagne de fouilles de 1924.

même largeur de $0^m,48$ que sur le côté opposé, le surplus — soit $0^m,90$ — paraissait on ne peut mieux approprié comme largeur d'ante pour la grande abside. Tout au plus l'approximation de ce chiffre $0^m,90$ avec la mesure concrète $0^m,92$ des murs longitudinaux pouvait-elle faire naître la tentation de les égaliser, au détriment du retrait latéral des absidioles réduit à $0^m,46$ au lieu de $0^m,48$. Rien n'impose en principe identité de puissance entre une ante où s'amorce une ligne portante intérieure et les murs extérieurs ; aussi n'avions-nous pas estimé indispensable en ce temps-là de serrer davantage la détermination. Le simple déplacement de quelques moellons de remplissage a fait la preuve, en 1924, que le retrait intérieur des absidioles est bien de $0^m,48$ comme leur retrait extérieur, fixant à $0^m,90$ la largeur de l'ante et à $5^m,96$ l'espace utile du bas côté devant chaque absidiole.

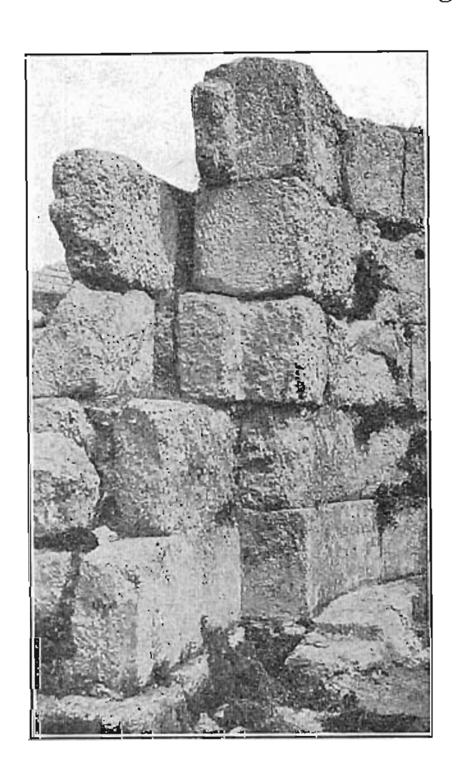


Fig. 9. — La coupure de la paroi Nord en avant du petit hémicycle.

Les retraits latéraux de la grande abside s'alignent exactement sur ceux des petits hémicycles[1] ; son ouverture est de $9^m,675$, son rayon de $4^m,84$, mais elle est approfondie à $5^m,50$; l'espace utile de la nef centrale est de $10^m,875$, abstraction faite des vides qui pouvaient être utilisables en outre sur le prolongement des antes. La largeur totale de l'édifice, murs compris, ressort ainsi à $24^m,395$, dans-œuvre $22^m,555$, répartie en trois éléments symétriques ayant une

1. Ce placement est on ne peut plus simple à vérifier par plusieurs biais, dont le plus élémentaire est de les projeter sur une parallèle trigonométrique facile à établir grâce aux portes latérales correspondantes par leur axe dans la nef. Il m'est donc incompréhensible que le R. P. Barnabé d'Alsace ait pu écrire : « L'axe transversal des petites absides... n'est pas sur la même ligne que celui de l'abside du milieu ; il est situé à trente-cinq centimètres au-devant de ce dernier » (*Deux quest.*, p. 47 s.). Le renvoi au plan n'est pas une preuve.

ouverture axiale de 11^{m},775 au centre et 5^{m},39 dans les collatéraux[1].

En élévation la physionomie de ce chevet demeure grandiose jusque dans son délabrement. Il est construit en assises homogènes de grand calibre, appareillées à joints vifs et à double parement, sans autre libage intérieur, dans les faibles interstices des queues de pierres, qu'un mortier au sable de mer dont la puissance agglutinante accrue par des coquilles brisées et de menus éclats de calcaire défie la désagrégation. Exception faite pour les grosses dalles de l'assise régulatrice couronnant le béton de fondation, aucune pierre apparente sur les tranches actuelles des murs longitudinaux ne traverse de part en part; nous n'avons pu réussir non plus à en apercevoir aucune par la crête démantelée. Mais à défaut de ces boutisses, d'une efficacité souvent problématique pour la solidité d'une maçonnerie surtout en matériaux volumineux comme dans le cas présent, on observe un liaisonnement tout à fait remarquable: en section, la profondeur des blocs a été prévue pour que les queues, partiellement croisées dans la même assise, se superposent souvent d'une assise à l'autre ; en parement, au lieu de l'alternance plus ou moins

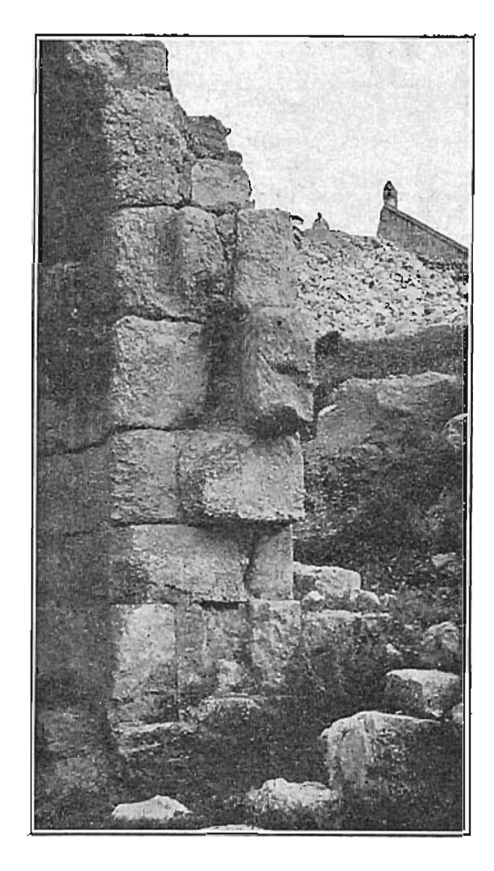


Fig. 10. — La coupure de la paroi méridionale sur l'ante du petit hémicycle.

1. Les gens qui ont tout au moins de la lecture architecturale voudront-ils être indulgents à la lourdeur de ces chiffres ? Si cette description s'adressait aux spécialistes du bâtiment, ou seulement à des techniciens d'archéologie, la simple présentation des plans ne lui laisserait aucune raison d'être. Au profit de lecteurs peu familiarisés avec l'étude d'une ruine et l'analyse des plans, intéressés néanmoins à connaître la nature et l'origine de cette ruine, on affronte l'apparent pédantisme et le rabâchage d'un commentaire des relevés graphiques propre à leur faire saisir qu'un monument est régi par des lois fondamentales de stabilité, de proportions mathématiques et de géométrie contre lesquelles ni fantaisie ni paradoxe ne peuvent rien.

stricte de blocs longs et courts, usuelle dans la structure en carreaux et boutisses, l'architecte a préféré faire alterner de façon générale par assises ses carreaux de grand module et ses pierres de considérable longueur ; il en résulte un avantageux effet de masse, une diminution des joints et une facilité plus grande pour leur croisement correct. Cet artifice accentue notablement les chaînages angulaires en même temps qu'il les renforce. Si l'on excepte un petit nombre de carreaux apparemment posés en délit, et peut-être une couple tout au plus de pierres longues, toutes les autres sont posées sur leur lit de carrière avec une alternance impeccable des joints. A l'intérieur, spécialement dans le grand hémicycle, ces joints semblent offrir une déhiscence assez étrange par endroits du moins (fig. 18 et 54) ; il n'est pas malaisé de se convaincre qu'elle est due partout à quelque martelage des arêtes pour augmenter la prise d'un crépissage, insérer quelque applique, si ce n'est même un banal élément de suspension ou d'appui.

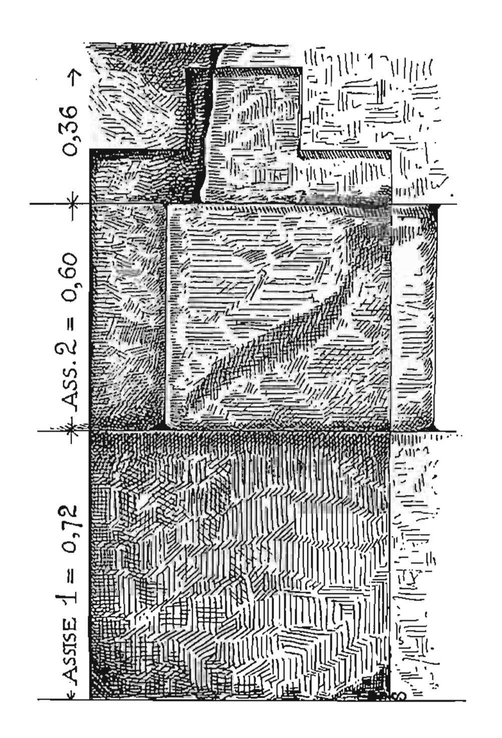


Fig. 11. — Encadrement ravalé sur l'axe central du grand hémicycle. Cf. fig. 54, c.

On envisagera sans doute comme traces d'appliques divers encadrements ravalés dans les parois, en particulier ceux qu'on observe dans les 2e et 3e assises. Disons dès maintenant que la plus vraisemblable interprétation de celui qui découpe son grand rectangle sur l'axe de l'hémicycle pourrait bien être l'appui du trône épiscopal au centre du *presbyterium* (fig. 11). Un autre, assez analogue à première vue, mais avec une rainure supérieure beaucoup plus forte et de gros trous de scellement aux angles (fig. 12), doit marquer la place de quelque ornement de métal ou d'une dalle inscrite. Entre les deux, un groupe

de niches géminées, d'exécution un peu fruste (fig. 13), donne l'impression de petites crédences pratiquées à l'époque médiévale, car elles en conservent le crépissage, mais utilisées dans une ère tardive pour l'entretien du luminaire devant quelques tombes musulmanes. Une niche plus grande et plus soignée, avec une sorte de petit coffret évidé dans sa base et muni jadis d'un couvercle, se voit dans l'absidiole Sud (fig. 14). Bien qu'en relation ultérieure assez manifeste avec la sépulture de santon relevée par Guillemot[1], elle eut certainement une destination primordiale tout autre, qu'il y aura lieu de rechercher. La petite encoche cintrée par le haut, visible dans la 3e assise de l'absidiole Nord (pl. XIV), peut s'expliquer de maintes manières, comme suspension ou appui. Toutes les autres perforations sont à l'avenant.

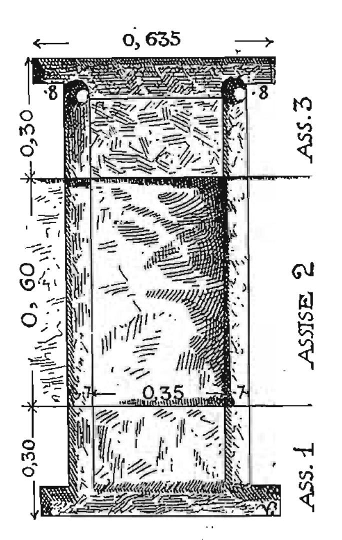


Fig. 12. — Encadrement ravalé, vers le bord méridional du grand hémicycle. Cf. fig. 54.

La petite abside méridionale a seule conservé son antique voûte en cul-de-four, à peine disloquée par les cataclysmes qui ont provoqué l'effondrement des deux autres. Remontée par les soins de M. Guillemot et malgré tout le souci que se donna l'ingénieur très qualifié pour une consolidation à toute épreuve, la très lourde calotte en beaux blocs appareillés a déjà sensiblement fléchi par tassement des joints[2]; de sorte que l'arc de tête, avec ses matériaux usés, remaniés, sans arêtes vives, n'offre plus son élégante et ferme courbe primitive. Dans l'impossibilité d'obtenir une cote absolue de hauteur entre une clef de voûte fléchissante et un sol depuis longtemps défoncé, le calcul devait intervenir et paraissait se compliquer d'abord d'une assez singulière anomalie : variation de hauteur de certaines assises suivant une progression continue d'une ante à l'autre, mais dans un ordre inverse qui

1. Reproduite dans *Surv. W. P. Mem.*, III, 67.

2. On peut le constater en comparant les vues pl. I, 1, phot. prise vers 1885, et fig. 6, phot. prise en décembre 1924.

rétablit l'horizontalité stricte du niveau sur le sommet de l'assise suivante. A cela paraît s'ajouter une variation sensible entre les hauteurs d'assises, plus fortes sur le parement extérieur que sur le parement intérieur, à la naissance des conques absidales. Après maints contrôles sur des points très divers du chevet, il nous est devenu manifeste que cette particularité de structure, d'ailleurs absolument imperceptible au coup d'œil même attentif si elle n'est pas révélée par des mensurations méticuleuses, ne pouvait nuancer beaucoup la cote globale de hauteur, puisqu'il y avait compensation d'une assise à l'autre. Ainsi sera donc interprétée comme une mesure moyenne la hauteur de 3m,74 jusqu'à la naissance de la calotte hémisphérique ; en y ajoutant un rayon de 1m,99 égal à celui du tracé horizontal ou planimétrique de cette absidiole on aboutit à un total de 5m,73, nuancé tout au plus de quelques centimètres par la cote approximative directe [1]. Calculée par la même voie la hauteur de la grande abside facile à vérifier jusqu'à la naissance de sa calotte sphérique détruite est de 6m,30 ; additionnée au rayon normal de la voûte elle donne pour la hauteur totale (6m,30 + 4m,84 =) 11m,14 [2] (fig. 15) : soit à

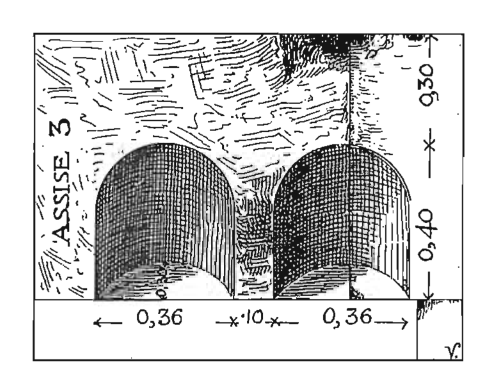


Fig. 13. — Niches géminées dans le grand hémicycle. Cf. fig. 54.

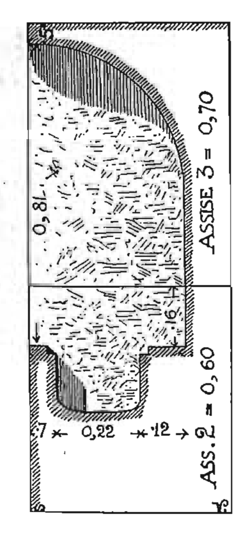


Fig. 14. — Niche à coffret dans le petit hémicycle sud. Coupe. Cf. fig. 6.

1. Au lieu de traiter la calotte comme un hémisphère exact, il serait séduisant de la surélever dans la même proportion qu'elle est approfondie en plan, c'est-à-dire de lui attribuer une hauteur de 2m,40 avec un rayon de 1m,99. En ce cas la hauteur totale de l'abside serait de 3m,74 + 2m,40 = 6m,14.

2. Nous avions rapidement évalué cette hauteur totale à une douzaine de mètres, en 1903 (*RB.*, XII, p. 583 s.). On peut voir (fig. 7 s., 18) un bloc en place de l'assise 9, où commence le cintre de la voûte en quart de sphère ; il est par conséquent facile d'apprécier la valeur de l'affirmation du R. P. Meistermann : la hauteur de l'abside centrale « y compris la voûte en forme de conque, ne devait pas être inférieure à quinze mètres » (*Deux questions...*, p. 46).

peu de chose près le double exact des absides latérales, l'écart brut de 32 centimètres pouvant être notablement restreint. Pas le moindre élément de modénature, pas une saillie donnant quelque animation à l'austère simplicité des parois ; seule une vague plinthe échancre gauchement, de chaque côté de la grande abside, la face extérieure des retours d'ante pour les raccorder tant bien que mal à la plinthe massive des murs longitudinaux malgré l'entière discordance d'un réglage d'assise que nous examinerons de plus près par la suite. L'unique baie demeurée visible en tout ce chevet se voit dans l'axe de l'hémicycle central (fig. 18) à la hauteur de la 7[e] assise ; c'est clairement la partie inférieure d'une assez grande fenêtre à ébrasement intérieur très prononcé, mais dont aucun autre élément ne concrétise la forme. Sa position presque à 5 mètres au-dessus du sol intérieur et juste à la naissance de la voûte en cul-de-four ne surprend pas d'abord outre mesure, dès qu'on songe à la surélévation très brusque du coteau derrière l'édifice (voir coupe, pl. XXIII) ; il est au contraire impossible de n'être pas frappé de l'étrangeté d'un placement qui échancre avec la plus flagrante asymétrie les beaux blocs de base dans l'assise VII (fig. 16). L'œil le moins familiarisé avec une

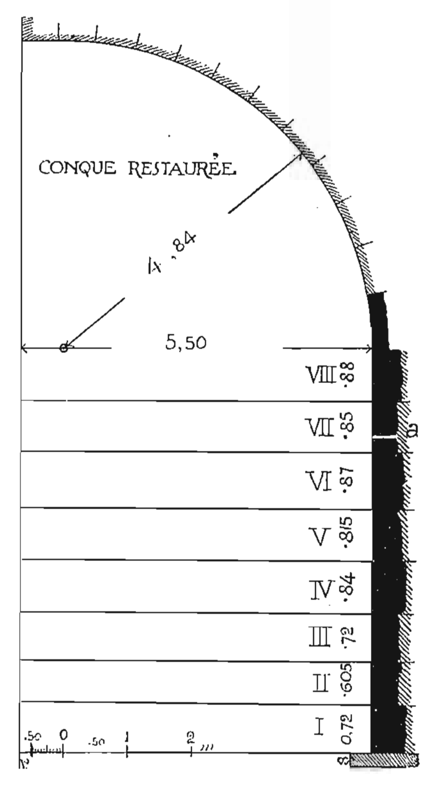


Fig. 15. — Hauteur calculée du grand hémicycle.

a, base de la fenêtre de seconde main.

Fig. 16. — Base de la fenêtre percée de seconde main dans le grand hémicycle.

a, joint ; — *b-b*, cassure. Voir fig. 18.

ordonnance architecturale sera choqué d'une anomalie non moins compromettante pour la solidité que pour l'harmonie et qu'il devait être simple d'éviter dans une construction si monumentale et d'autre part si soignée. Est-il besoin de faire observer que cette étrangeté d'adaptation trahit l'origine postérieure de cette fenêtre ? Le découpage correct des blocs d'appui qui se fût imposé sans contredit si l'architecte initial avait prévu cette baie devenait irréalisable dans une perforation de seconde main qu'il fallait de toute rigueur maintenir sur l'axe central de l'hémicycle, quitte à dissimuler par quelque artifice le défaut de symétrie dans la relation adventice avec les grands blocs pour lesquels on n'avait nullement envisagé ce rôle quand ils furent lancés dans l'assise courante primordiale. Le moyen le plus spontané de soustraire aux regards cette anomalie structurale était d'étendre sur la paroi tout entière un crépissage peint dont il reste çà et là, vers la base surtout longtemps protégée par le remblai, des épaves non sans importance, bien que tous les efforts pour y ressaisir un thème ornemental soient demeurés infructueux. Sur un large bandeau couleur lie de vin, cerné peut-être lui-même à peu près au sommet de la première assise par un liséré grenat, courait probablement un rinceau dont on croit discerner par endroits des linéaments en noir, vert et rouge sur les assises 2 et 3 ; plus haut rien n'autorise la moindre conjecture. La composition de l'enduit est assez pauvre, friable et d'une adhérence médiocre au parement, d'ailleurs visiblement repiqué dans le grand hémicycle ; les absidioles conservent au contraire leur dressage plus fin et l'on n'y relève aucune trace d'enduit ni de peinture.

Les matériaux mis en œuvre dans ce chevet sont remarquables autant par leur choix que par leur traitement. Si l'on excepte un petit nombre de blocs dans les deux plus hautes assises extérieures, (cf. fig. 7 s.) demeurées apparentes presque à la surface du sol ambiant durant des siècles de ruine et probablement aussi maltraitées par les hommes que par les intempéries, la conservation de tous les autres est meilleure, en tout cas plus uniforme que dans la plupart des monuments antiques les plus soignés en Palestine. Les pierres avaient donc été sélectionnées

rigoureusement à la carrière. Dans les zones mieux protégées où l'on peut étudier encore les procédés de dressage il provoque une réelle admiration par la fermeté, l'élégance et le fini ; la dernière touche paraît avoir été donnée, sur les arêtes par un ciseau denté, dans le champ par une laie à 10 pointes sur une largeur de 0m,045 dont les morsures recoupées en sens divers produisent un treillis de piqûres extrêmement denses donnant plus d'animation et de robustesse au parement qu'une taille absolument lisse au ciseau plat. Rien ne s'harmonise avec un plus heureux effet au calibre imposant des assises. Aucun détail pourtant de cette technique savante et soignée ne retiendra l'attention des gens du métier au même degré que la stéréotomie elle-même, ou découpage des pierres. Tout le monde peut se rendre compte de la précision qu'exigeait la taille d'un long bloc, haut de 75 à 80 centimètres en moyenne, qui devait s'adapter extérieurement au cintre des hémicycles, voire même à un double cintre dans la conque supérieure en quart de sphère. Sans doute on avait la ressource d'un ravalement final en place — sur le tas, dans le jargon architectural — ; mais ce ne pouvait être que pour fignoler un épannelage exact réalisé avant le montage de la paroi. Plus délicate encore était l'exécution des blocs destinés aux chaînes angulaires extérieures dans le polygone projeté du

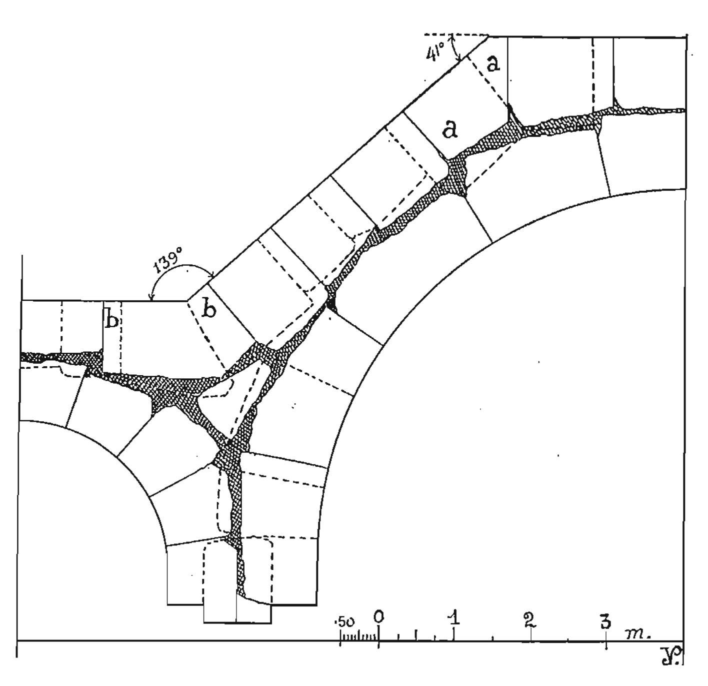


FIG. 17. — Découpage des blocs et liaisonnement dans la structure du chevet.

En pointillé quelques indices de l'assise inférieure.

grand hémicycle. Sur les angles saillants de la paroi du fond (fig. 17, *a*), chaque bloc est découpé pour s'adapter, alternativement long et court, aux deux directions de la paroi coudée à 41 degrés. Dans les angles rentrants et d'ouverture inverse qui raccordent les pans coupés au chevet droit des absidioles, en vue d'un liaisonnement plus organique de deux en deux assises les blocs sont échancrés pour courir sur les deux parois (fig. 17, *b*)[1] ; dans les assises intermédiaires les blocs des deux parois divergentes sont croisés « en besace », avec un joint vif sur l'angle (cf. fig. 8). Aux angles extrêmes sont mises en œuvre des pierres d'exceptionnelle longueur[2], non moins peut-être par une intention d'effet que par souci de stabilité (cf. fig. 7).

2. *La nef.*

A l'impression de superficielle unité que peut engendrer au premier coup d'œil une réelle similitude des matériaux, succède promptement l'évidence d'une conception structurale toute différente pour peu qu'on examine avec attention la nef soudée aux antes du grand hémicycle. Si l'harmonie des matériaux est indiscutable, ils n'ont plus la même homogénéité, surtout ils ne sont plus appareillés avec la même perfection. Au lieu des murailles robustes, qui tiraient toute leur solidité de l'agencement impeccable du double rang de pierres à joints vifs, sans libage intérieur, qui constituait leur épaisseur entière, interviennent maintenant des murs massifs, renforcés sur les deux faces de lourds pilastres à multiples ressauts, avec un noyau intérieur de blocage hétéroclite entre les parements dont les beaux matériaux sont agglutinés par un copieux mortier. La plinthe courante à la base de ces murailles quasi démesurées n'a point d'équivalent dans le chevet. La suture de seconde

1. Suivant le procédé que les architectes nomment « appareillage à crossettes », par opposition à l' « appareillage en besace » qui croise les blocs en alternant leurs côtés longs et courts ; voir Choisy, *Histoire de l'archit.*, t. I, p. 270. On voudra bien corriger en ce sens ma note préliminaire trop laconique, dans *RB.*, 1926, p. 118, où n'était mentionné qu'un seul de ces procédés.

2. La plus considérable actuellement en place, au retour d'angle de la 4e assise sur le mur longitudinal Nord, ne mesure pas moins de 4m,55 ; cf. ci-dessous.

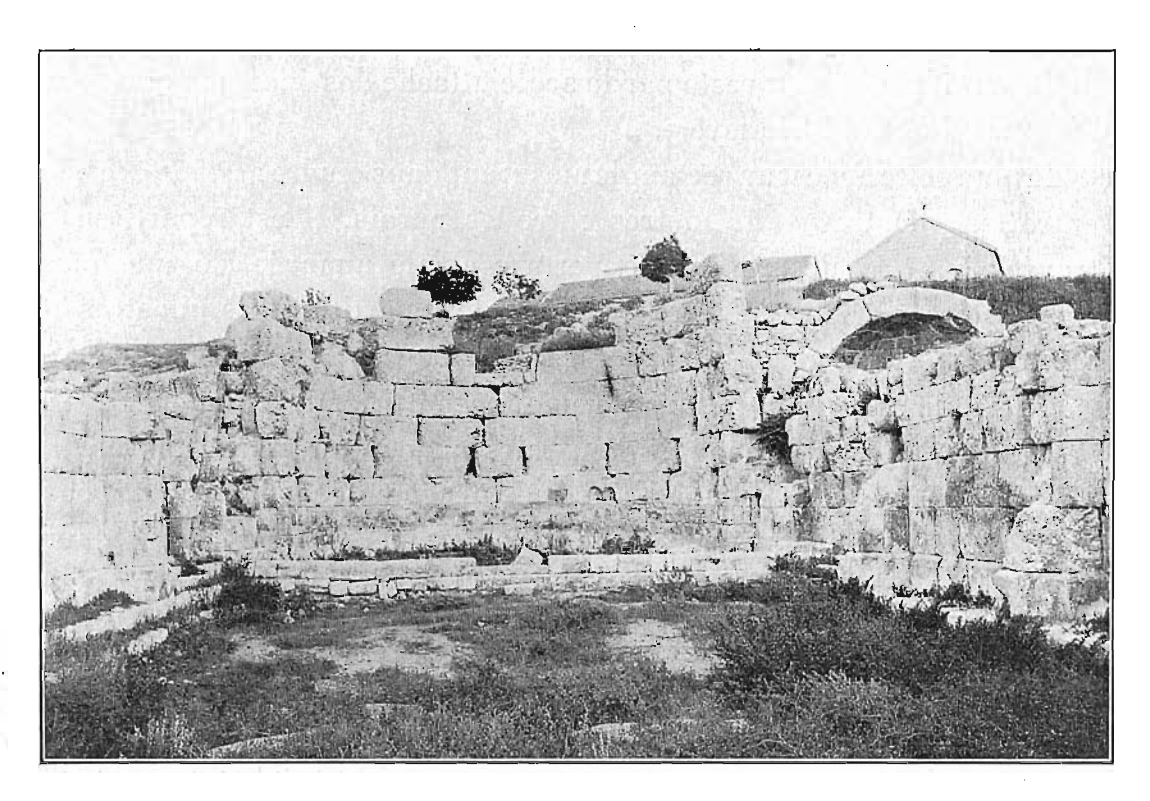


Fig. 18. — Petit mur transversal fermant la travée de chœur. Vue prise de la nef, en 1903.

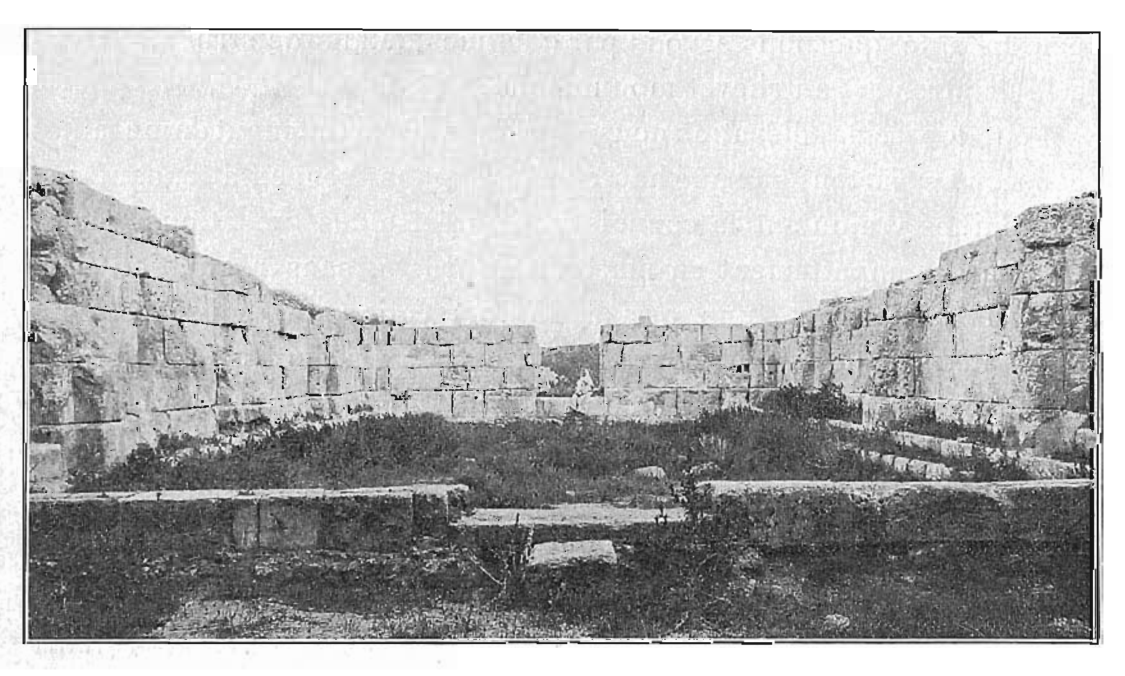


Fig. 19. — Clôture de la travée de chœur. Vue prise de l'abside, en 1903.

main serait révélée du reste par la seule attache des énormes piles sur les antes du grand hémicycle.

En plan cette nef est un rectangle mesurant dans œuvre 22^{m},55 × 10^{m},85 entre les pilastres et 12 mètres entre les parois. Il est réparti en 4 travées à 5^{m},30 de moyenne ouverture axiale nuancée de quelques centimètres de l'une à l'autre par l'inégale répartition des pilastres et de minimes divergences de proportions. Le développement considérable du pilastre angulaire semble créer devant l'hémicycle une 5e travée minuscule, distinguée naguère du vaisseau par un mur transversal, ou plutôt par le socle d'une balustrade ornementée[1] (fig. 18 s.). Deux portes convenablement symétriques sur l'axe médian de la 4e travée, une autre baie plus grande au centre de la façade assuraient les communications. La porte de façade ouvrait de plain pied sur un porche ; celle du Sud n'a plus aujourd'hui de destination bien apparente, puisque l'absidiole en partie masquée n'était d'aucun usage et qu'il n'existait point de bas côté, ni d'annexe perceptible ; celle du Nord, au contraire, est en relation du moins apparente avec une intention d'absidiole organiquement liée au pilastre angulaire, en tous cas avec une annexe très peu distante, que nous savons par quelques détails de structure associée d'autre part au chevet monumental.

Pour apprécier l'élévation nous disposons dès maintenant de murailles conservées partout sur une hauteur de 4 à 7 assises, en attendant que les fouilles y ajoutent la connaissance précise des fondations. Sur le très large empattement en maçonnerie fruste, sans régulation bien précise au sommet, une assise de fort calibre et soigneusement implantée sert de plinthe courante sur les deux faces. Mais tandis qu'à l'extérieur cette plinthe est modelée sur les mouvements du tracé, dans l'intérieur, sur la muraille méridionale à tout le moins, son alignement fixé juste à l'aplomb de la plus saillante face des pilastres est ininterrompu, semble-t-il, de bout en bout. On constate néanmoins

1. Arraché jusqu'au dernier bloc durant la guerre, ce mur transversal avec large ouverture au centre était indiscutable auparavant ; cf. *RB.*, 1903, pl. face p. 570 et la vue en sens inverse, p. 583 — reproduites ici, fig. 18 s. — Sa vraie nature ressort du double fait qu'il avait seulement une fondation superficielle et qu'il était échancré au milieu de sa face supérieure par un large sillon d'encastrement.

assez vite qu'il y a là quelque trompe-l'œil : le socle rectiligne n'est, à vrai dire, qu'une moitié de la plinthe : soit une hauteur variable de 40 à 45 centimètres ; dans la moitié supérieure, un peu plus forte, la plinthe reproduit, comme à l'extérieur, les décrochements de la

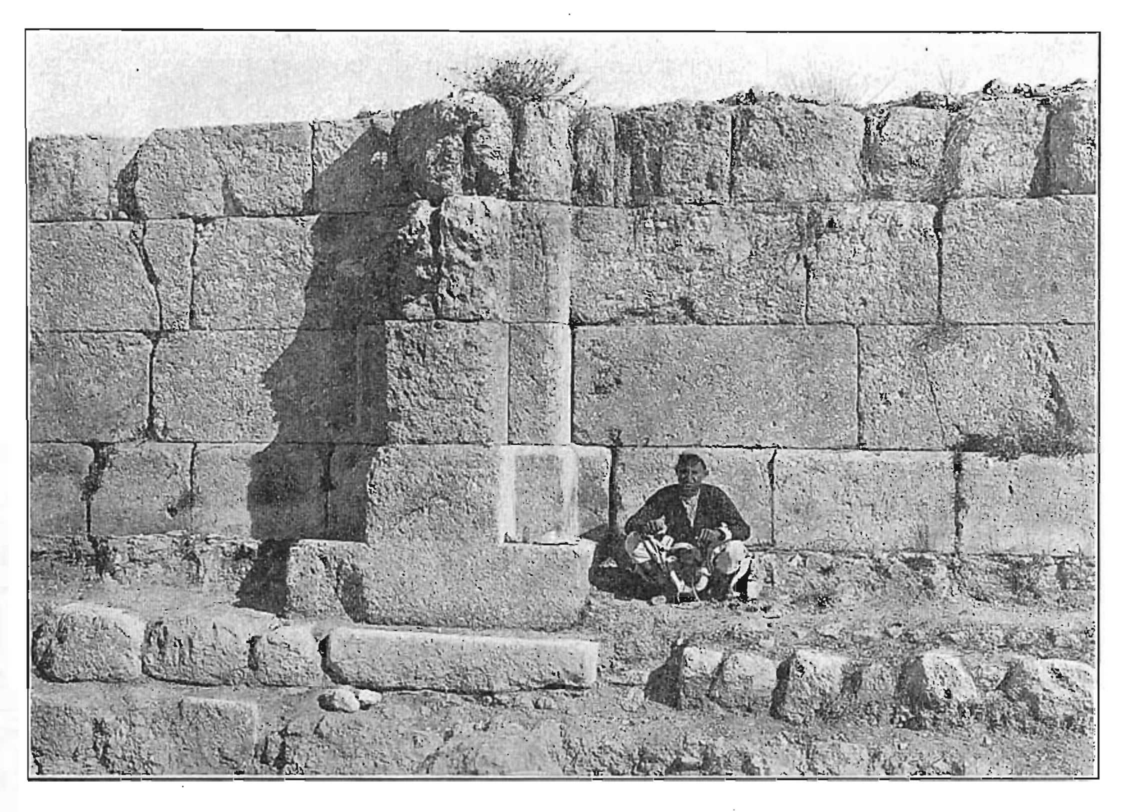


FIG. 20. — Pilastre de la 1re travée Nord-Ouest. Base monolithe refouillée à deux ressauts.

paroi ; même rabattement de l'arête supérieure par un large biseau ; même réglage absolu du sommet pour niveler le plan de pose de la muraille proprement dite, en léger retrait de part et d'autre. Il y a quelque surprise à s'apercevoir que cette sorte de dédoublement de la plinthe intérieure n'est pas obtenu par la superposition de deux assises, mais par le ravalement de la partie haute des mêmes blocs à 65 centimètres de profondeur environ. Le procédé sera jugé franchement anormal par tous ceux qui ont la moindre notion technique. Où il devient étrange pour n'importe quel observateur, c'est quand il ravale de

beaux monolithes longs de $1^{m},71$, de $2^{m},22$, voire de $2^{m},42$, hauts de $0^{m},88$ à $0^{m},95$ et profonds à peu près d'autant, pour les adapter aux décrochements de pilastres comme ceux des 1re et 3e travées dans le mur septentrional, 2e et 3e travées du mur Sud (fig. 20 ss.), créant ainsi des blocs à 9 plans d'exposition. Encore quelqu'un voudra-t-il peut-être dans le cas tenter une justification de ce découpage bizarre par un souci de solidité [1] ; cette interprétation problématique se heurte aux cas plus déconcertants encore où ce socle est fait de deux grands blocs découpés suivant les saillies latérales du pilastre mais adossés sur l'axe central plus ou moins exact et fondés à des niveaux discordants sur une maçonnerie de moellons qui sera révélée par la fouille (cf. fig. 24). Qui n'aperçoit le danger de faire ainsi reposer comme sur deux étais boiteux un élément essentiel de stabilité dans l'édifice ? Aussi ne sera-t-on pas surpris d'observer tout auprès et jusque dans le pilastre lui-même des dislocations fatales (fig. 24 et 83). Par suite de l'absence de tout décrochement cette division de la plinthe intérieure n'intervient pas sur la façade, où sont employés des blocs majestueux non sans quelques singularités dignes de remarque : telles ces variations de hauteur de l'un à l'autre à constater bientôt, cf. fig. 26 s., qui ont obligé de les hisser sur plus ou moins de blocage pour les niveler par le sommet, ou ce mépris de précaution statique élémentaire qui crée le seuil d'une porte principale avec deux pierres énormes établies sur un plan de pose différent et encastrées entre les piédroits sans le moindre liaisonnement. Et comme si tout devait discorder par prin-

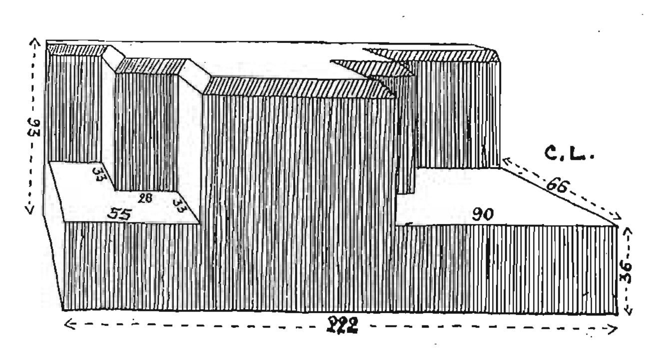


FIG. 21. — Monolithe évidé à deux ressauts pour servir de base au pilastre de la 3e travée septentrionale.

1. Solidité appréciable en effet si cette base monolithe avait un dé inférieur plus massif et surtout si elle était liaisonnée par une queue plus profonde au cœur de la muraille ; solidité illusoire dans le cas : 1° parce que le bloc paraît bien n'avoir qu'une assez faible pénétration dans la paroi ; 2° parce que le dé relativement mince est exposé à se lézarder ; 3° parce que le bloc repose sur un conglomérat en moellons.

cipe dans cette construction, sur la face intérieure de la muraille Nord le dédoublement de la plinthe en monolithes de grand module n'existe plus qu'à la base des pilastres ; non pas qu'elle reproduise, ainsi qu'à l'extérieur, la plastique du mur, mais parce qu'on y a mis en œuvre des pierres notablement moins volumineuses : 0m,58 en moyenne hauteur, au lieu de hauteurs variables entre 0m,82-0m,96 ; une sorte de gradin en carreaux de pierre courant à l'alignement intérieur des socles de pilastres rétablissait une harmonie précaire, suffisante néanmoins entre les deux parois (cf. pl. IV s.)[1].

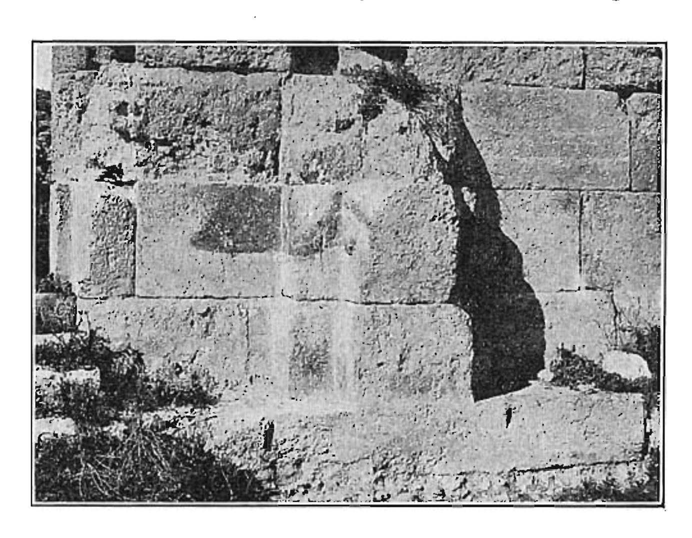


Fig. 22. — Pilastre méridional de la 3e travée. Base monolithe refouillée.

Au-dessus de la plinthe deux assises ayant chacune 0m,70 en moyenne font le tour complet de la nef avec un appareillage de belle apparence où il n'est cependant pas besoin d'une perspicacité bien aiguë pour découvrir en plus ou moins grand nombre ces négligences que les hommes du bâtiment appellent des *loups*. Le catalogue intégral en serait aussi stérile que fastidieux pour le lecteur qu'un petit choix d'exemples éclairera probablement assez. La plus grave de ces négligences est une liaison toute superficielle en beaucoup d'endroits, dans les pilastres et contreforts notamment et dans les jambages de portes. C'est ainsi que sur la face du pilastre méridional de la 1re travée, dans la seconde assise, le bloc de grande allure pour un observateur peu

1. Cet assemblage pitoyable, en dépit d'une certaine adresse dans la réalisation qu'il faudra définir par la suite, est devenu, sous les yeux du R. P. Barnabé d'Alsace, « un stylobate ou mieux un stéréobate » (*Deux quest.*, p. 48) de haute époque romaine. Suit une petite dissertation sur l'emploi de ces termes par Vitruve : tout cela servant de prélude à une vision d'archéologie très spéciale à quoi nous verrons bientôt que les faits sont absolument rebelles.

attentif se trouve être une espèce de dalle, épaisse de o^{m},28 environ, plaquée devant la tranche fruste des deux blocs adossés qui forment les saillies latérales et s'engagent dans le corps de la muraille (cf. fig. 24 et pl. IV, *c*). Par une curieuse coïncidence un appareillage identique reparaît dans la même situation sur le dernier ressaut du contrefort extérieur à peu près correspondant[1]. Ici la dalle de face est tombée de vieille date, accusant plus violemment son rôle de simple revêtement et l'anomalie d'un découpage si peu logique pour les exigences structurales usuelles. Il ne servirait à rien d'alléguer qu'un tel appareillage nuisait en pratique assez médiocrement à la solidité dans ce mur épais où le liaisonnement des autres blocs garantissait la cohésion intérieure. A quoi bon en effet s'imposer des proportions aussi massives et bâtir en matériaux si nobles pour les traiter parfois comme banales pièces de revêtement et paraître attacher peu d'importance à la stabilité des parements? Tout aussi peu correct est l'emploi dans les montants d'une porte de tranches de pierre mesurant o^{m},32, o^{m},24, o^{m},22 pour alterner avec des blocs de o^{m},63, o^{m},70, o^{m},90 dans les autres assises (cf. fig. 25). Les pierres qu'on voudra peut-être appeler « à crossettes » sont une nouvelle bizarrerie relativement fréquente dans ces murailles. On pourrait d'abord croire à quelque artifice de liaisonnement judicieux quand on les voit s'opposer ici ou là dans des assises distinctes comme pour se cramponner mutuellement. Un peu d'attention permet de se rendre compte que cette apparente liaison demeure tout à fait illusoire et que les « crossettes », en maint endroit plus compromettantes qu'utiles, sont en réalité des vestiges de feuillure dans des blocs préparés pour un encadrement de baie ou quelque autre ajustage tout différent de leur rôle actuel. Signalons seulement encore, en raison de la méprise étrange qu'elles ont occasionnée, les perforations rectangulaires visibles sur divers points, en particulier dans l'embrasure des portes latérales et dans les blocs servant de seuil. Le plus sommaire examen produit l'évidence qu'il s'agit d'encoches pratiquées dans un but quelconque

1. Détail assez visible dans la figure 6; pilier en face de l'ouvrier isolé; 2e assise au-dessus de la plinthe. Cf. figure 23.

sur ces pierres avant qu'elles aient été relancées dans les assises où elles se voient aujourd'hui. Dans l'une ou l'autre est encore inséré le petit carreau de pierre découpé juste à la mesure pour aveugler le trou (cf. fig. 83, *b*) ; nulle part cependant il n'est possible de s'y méprendre si l'on a souci d'observer les faits, non de les plier à une interprétation préconçue : l'encoche n'a jamais de fonction perceptible au point où elle intervient ; elle se limite invariablement à un seul bloc et rien ne la prolonge sur les pierres adjacentes ou à travers le blocage intérieur ; ses parois sont en général d'un dressage assez négligé, sans le moindre indice d'une circulation prolongée d'air ou d'eau chauds ou froids. Toutes ces particularités crèvent les yeux et auraient dû prévenir à jamais toute velléité d'imaginer là des tuyaux d'hypocaustes ou de quoi que ce soit[1].

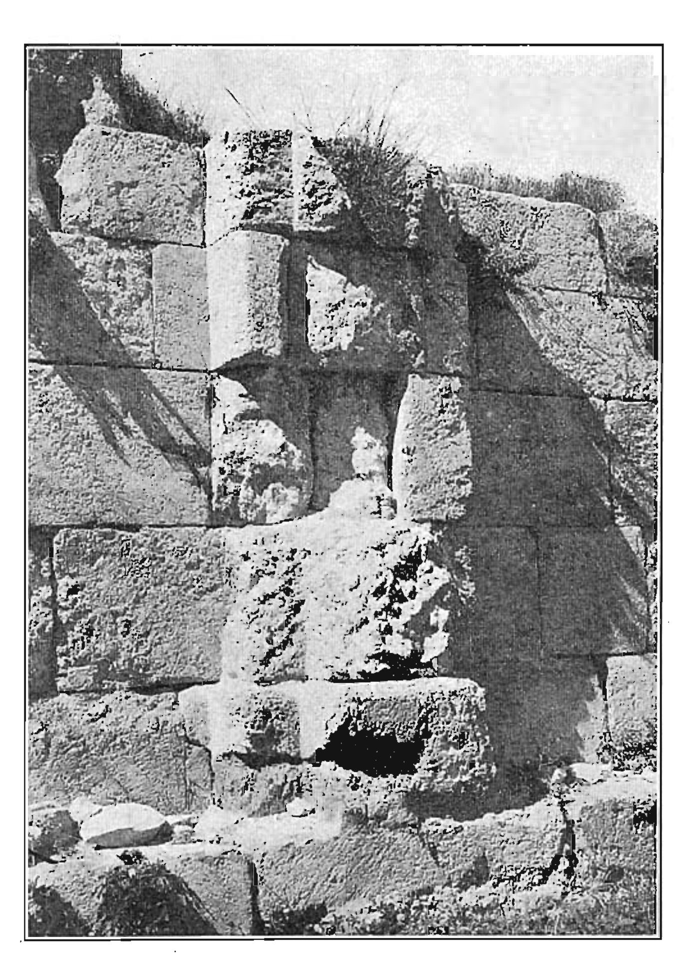


FIG. 23. — Pilastre méridional de la 2e travée. Base monolithe refouillée.

1. Gardons-nous de critiquer la découverte chimérique de je ne sais laquelle de ces entailles « pratiquée tout le long du stéréobate » pour créer au pourtour de l'édifice des conduits auxquels on veut bien reconnaître du moins qu'il n'est « pas facile d'assigner.., leur vraie destination » (Barn. d'ALSACE, *Deux quest.*, p. 56 s.). Il n'y a ni conduits, ni stéréobate... C'est fortune que les anneaux creusés çà et là dans quelques saillies structurales — par exemple sur les ressauts du pilastre d'angle intérieur N.-O., 1re assise au-dessus de la plinthe et presque à côté d'un pseudo *canal* (fig. 27, *a* et *b*) — n'aient pas préoccupé ce diagnostic archéologique divinatoire, dont la tradition n'est malheureusement pas éteinte en Palestine.

Avec la 3e assise, qui fait encore le tour de la nef, au moins sur le parement intérieur, le module tombe de 0m,70 à 0m,56 pour diminuer graduellement ensuite ; il n'est plus guère que de 0m,45 à la 6e assise, la plus haute demeurée en place dans la pile d'attache sur l'ante méridionale de la grande abside. Cette diminution dans le volume des matériaux n'altère d'ailleurs pas sensiblement la physionomie de la construction dont la technique garde la plus parfaite homogénéité : même appareillage adroit et soigné ; même composition du mortier ; même nature du libage entre les parements, où l'on peut observer parmi les moellons quelques morceaux de tuiles romaines ou byzantines, des épaves de modénature classique et jusqu'à de menus éclats de marbre.

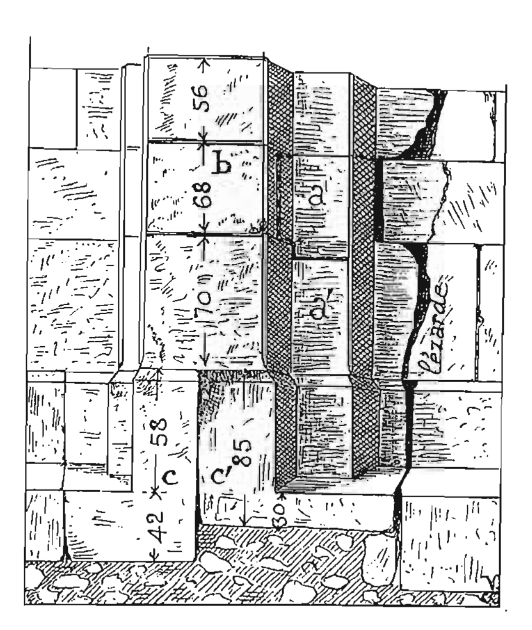


Fig. 24. — Pilastre méridional de la 1re travée, pendant la fouille. Cf. fig. 83.

a-a', blocs à « crossettes » ; — *b*, dalle épaisse seulement de 0m,28 constituant la face du pilastre ; — *c-c'*, grands blocs refouillés pour servir de plinthe et de base. (Le croquis n'est pas strictement à l'échelle.)

Pour toute plastique décorative ces murailles offrent seulement la saillie biseautée de leur plinthe courante et le chanfrein de toutes les arêtes de pilastres. Divers fragments moulurés recueillis dans les premières fouilles et nettement distincts de toute modénature antique appartiennent à des corniches ou à des impostes de profil très sobre. Il ne reste aujourd'hui pratiquement aucune trace claire du stucage peint facile à discerner en 1903 dans plusieurs angles des pilastres intérieurs et matériellement identique par la composition et le coloris à celui qui se peut encore observer dans la grande abside.

Au point de vue structural on remarquera surtout dans l'élévation des portes un certain nombre d'anomalies. Inexplicables chez un architecte qui aurait établi en toute liberté de telles épures, elles sou-

lignent au contraire son adresse à utiliser, avec le minimum de retouches, des matériaux préparés pour une fonction toute différente. Ces baies semblent n'avoir comporté d'autre décoration que le jeu de la lumière sur leurs piédroits redentés et les arcatures correspondantes. Tandis qu'à l'intérieur l'embrasure rectiligne affleure sans aucun relief le nu de la muraille, une série de décrochements à angle droit les raccorde aux contreforts dont elles sont encadrées. Un bloc de calibre médiocre demeuré en place à la 5e assise dans un jambage de la porte latérale Sud présente une tranche régulièrement cintrée qui révèle un sommier d'arcade en assez bon état pour permettre d'en relever la courbe avec une relative précision. Cette courbe est tracée suivant un rayon de $1^m,70$, qui restitue la hauteur de la baie, le profil des arcatures et le tracé du tympan (fig. 28). L'étroite analogie architectonique de ces portes, nuancées tout au plus par quelques variations d'embrasure, autorise en toutes trois une restitution homogène. Tous les seuils étant constitués par les grands blocs inégaux de la plinthe courante, dont la plus faible hauteur — $0^m,85$ — a déterminé le plan de pose du dallage intérieur, leur niveau relevé dans la même proportion rendait indispensable une petite volée de marches pour descendre dans la nef. Ces escaliers, conservés tant bien que mal devant les portes latérales, se composent de trois degrés en pierres de médiocre volume, qui paraissent plus menues par opposition avec la plinthe mégalithique où elles sont

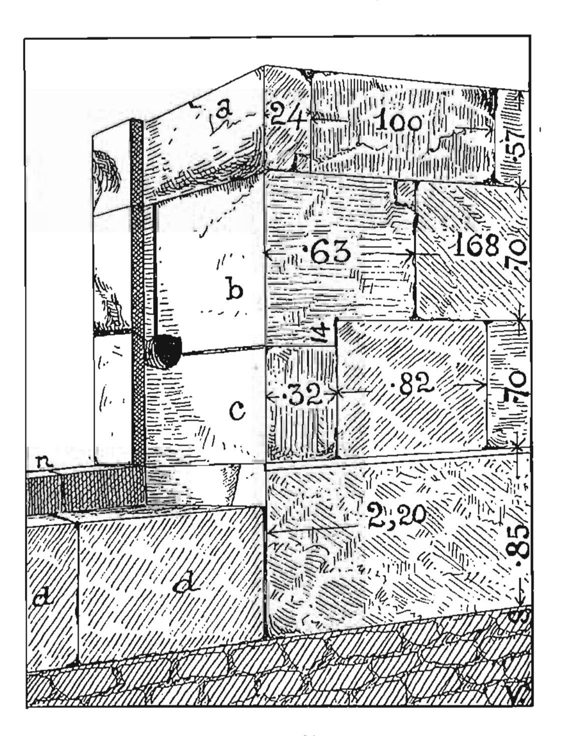


Fig. 25. — Piédroit septentrional de la porte de façade.

Sur l'autre piédroit dans les assises correspondantes les blocs mesurent : *a*, $0^m,70$; — *b*, $0^m,22$; — *c*, $0^m,90$ (cf. fig. 26) ; — *d-d*, gros blocs insérés sans liaison entre les piédroits pour le seuil ; — *n*, blocs à feuillure. Cf. fig. 27.

adossées sans aucun essai de liaisonnement (cf. fig. 29 et pl. IV s.). Nous ne connaîtrons qu'après les fouilles le dispositif extérieur ; toutefois la présence de degrés à peu près équivalents, et depuis longtemps arrachés devant la porte septentrionale, déblayée sur une profondeur

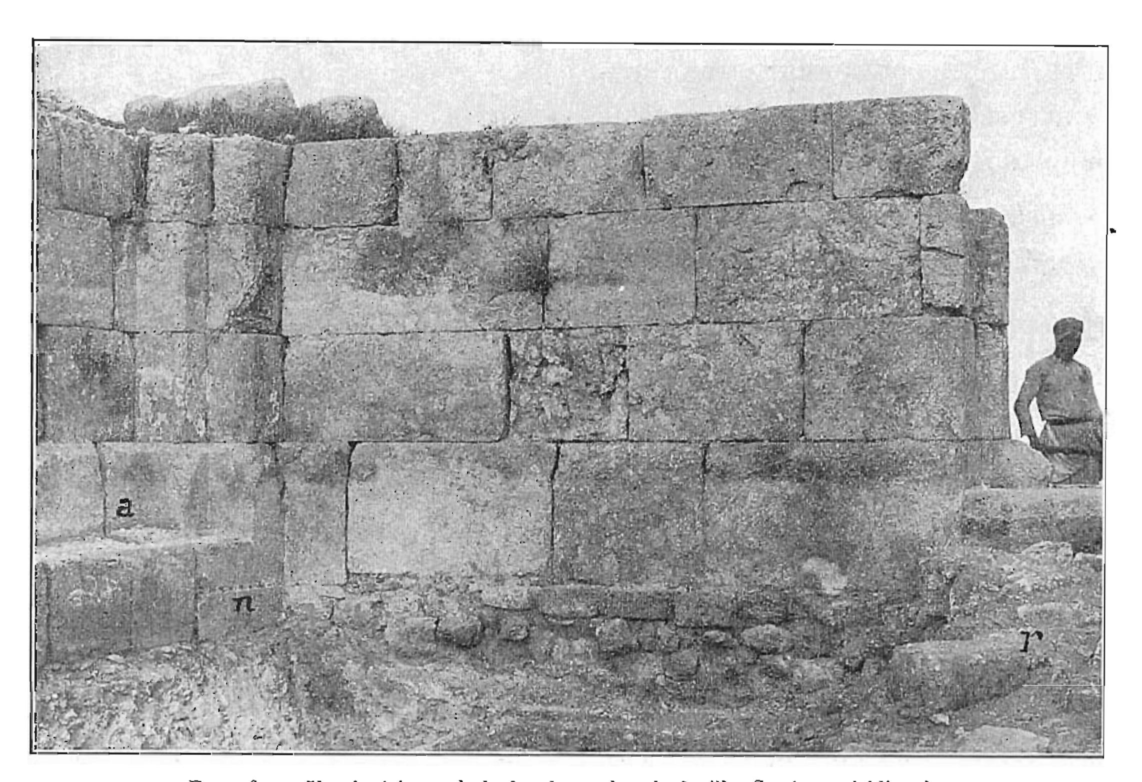


Fig. 26. — Vue intérieure de la façade pendant la fouille. Section méridionale.

a, évidement inachevé pour la saillie du pilastre ; — *n*, sur le même monolithe, marque pour le plan du dallage ; — *r*, vestiges de la rampe d'accès en remblai de toute nature créée par les soldats turcs.

moyenne de $0^m,70$, est suggérée par l'appareillage fort insolite de la plinthe (fig. 30) [1]. En façade les degrés de l'intérieur ont disparu (pl. V); ceux de l'extérieur étaient naturellement reculés en avant du porche dont l'existence seule était à peu près tout ce qu'on en pouvait discerner dans le bouleversement des ruines.

1. Partout ailleurs les blocs de la plinthe s'alignent de manière à constituer toute la hauteur d'assise, dussent-ils ne s'engager que médiocrement dans le corps de la muraille. Dans cette baie, les blocs faisant office de seuils sont couchés sur une petite assise de soubassement qui en élevait la face au plan voulu pour la foulée des pas et l'escalier dissimulait la discordance d'appareillage. Deux blocs usuels adossés de la sorte par leur tranche produisaient le seuil désiré ; le plus simple dénivellement calculé entre les deux a fourni le battement nécessaire pour les vantaux sans qu'il y ait eu besoin d'un seul coup de ciseau.

Il n'y a d'autre détail d'aménagement intérieur à signaler aujourd'hui que les deux crédences installées de part et d'autre dans les parois des piles angulaires qui soudent la nef aux antes de l'abside [1]. Celle du Sud, la moins maltraitée, présente l'aspect d'une armoire en

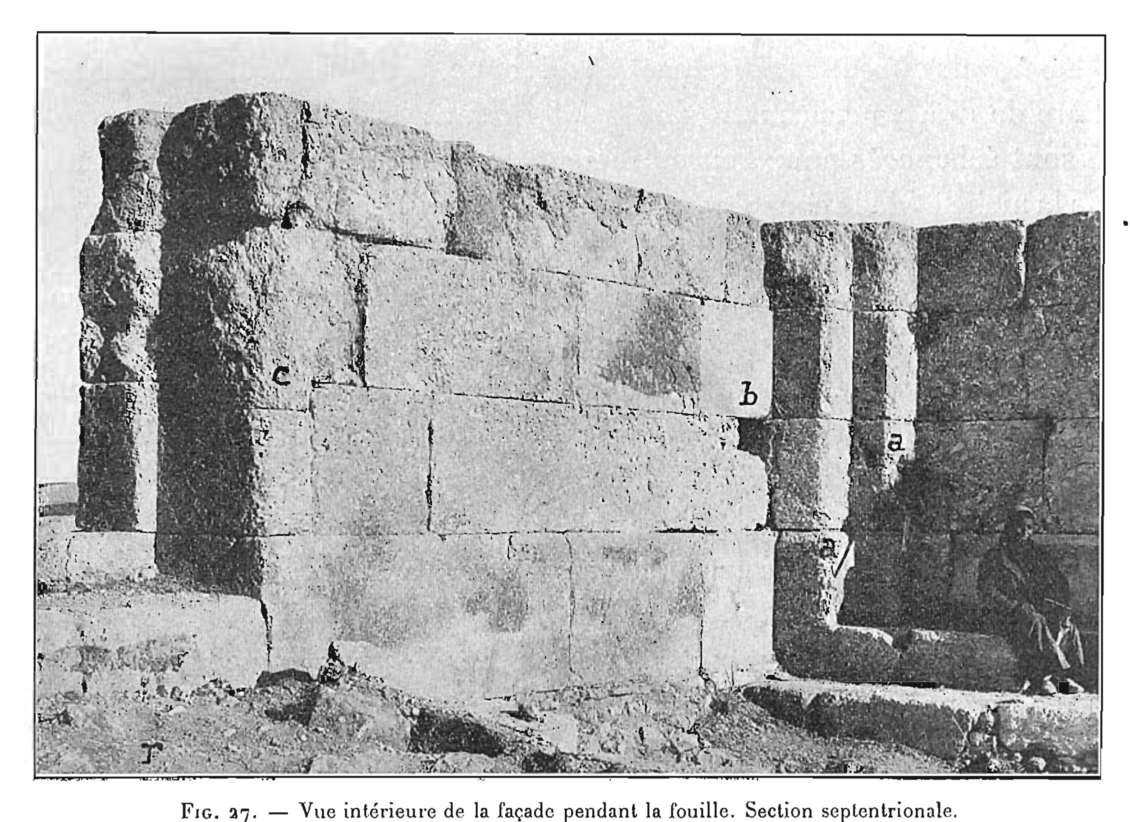


Fig. 27. — Vue intérieure de la façade pendant la fouille. Section septentrionale.

a-a, anneaux creusés sur l'arête des blocs ; — *b*, encoche dans le bloc d'assise, sans aucune suite à l'intérieur du mur ; *c*, bloc à crossettes (voir fig. 25) ; — *r*, rampe turque.

maçonnerie de bon appareil (fig. 29 et pl. VI). Haute de 1^m,55 en moyenne et large de 1^m,38, elle a une profondeur maximum de 0^m,57 dans la partie supérieure, profondeur diminuée presque de moitié dans la partie inférieure par une sorte d'étagère saillante. On peut observer quelques vestiges des feuillures de sa porte à double vantail. Le plus réel intérêt de

1. Rappelons qu'entre les deux piles de l'arc triomphal, assez larges pour constituer une véritable petite travée de chœur (pl. II), la nef était barrée par un mur de refend précédé d'un gradin. Il serait même plus exact sans doute de parler de plinthe d'une balustrade si l'on en juge par la faiblesse des fondations, l'élégance de ces blocs aux arêtes supérieures chanfreinées et la rainure d'encastrement creusée d'un bout à l'autre de la ligne interrompue seulement en son milieu par une assez large porte. Cf. fig. 18 s.

cette niche est sans contredit d'étaler aujourd'hui sous nos yeux l'attestation précise de l'ante primitive. Alors que les trois assises du bas, coupées ou arrachées, sont remplacées par l'insertion des amorces d'assises discordantes de la paroi médiévale, on peut voir qu'à partir de la 4e assise les grandes pierres appartenant à la structure primitive de l'hémicycle offrent sur le retrait absidal une saillie sensiblement régulière de 15 à 20 centimètres, très défigurée. Les blocs des assises 4 et 5 sont échancrés pour l'encastrement du premier bloc de couverture de la niche et de la console qui le supporte. Mais sous cette console apparaît intacte, dans l'assise 4, la face antérieure originelle de l'ante absidale en saillie de 0m,22 : détail bien modique, et cependant de portée considérable pour l'analyse ultérieure du monument. La crédence septentrionale plus bouleversée ne se nuançait que par des variantes minimes. L'une et l'autre sont à concevoir sans doute comme reliquaires ou dépôts de vases sacrés.

Réservant à plus tard l'examen de la soudure de la nef à l'abside nous avons à décrire les matériaux de cette nef et les modalités de leur mise en œuvre.

On a indiqué déjà que malgré leur faux air d'entière homogénéité avec ceux du chevet ils sont de modules très discordants. Seules les deux premières assises, avec leur hauteur moyenne respective de 0m,70, trouvent dans le chevet des répondants exacts ; la plinthe elle-même n'en a que pour ses mégalithes hauts de 0m,85 à 0m,88, mais aucun pour plusieurs de ses éléments qui atteignent 0m,92 et 0m,94, sans insister à nouveau sur son rôle et ses arêtes supérieures biseautées. Toute analogie de proportions cesse avec la 3e assise, dont les pierres hautes de 0m,56 sont inférieures déjà de 4 à 5 centimètres aux plus petites du chevet ; la divergence augmente rapidement d'une assise à l'autre et éclate quand apparaissent de curieuses tranches de pierre en forme de prismes rectangulaires plus ou moins allongés, mais n'ayant pas plus de 45 à 50 centimètres de section. Théoriquement justifiable par le souci de donner à l'édifice un soubassement plus imposant et de faciliter ensuite la manipulation en diminuant le volume des maté-

riaux au fur et à mesure de l'élévation, cette discordance énorme de proportions s'aggrave d'une modalité fort différente dans le choix apparent, le traitement et l'appareillage de ces matériaux. A considérer seulement les parties basses de la nef, à l'extérieur surtout, le choix

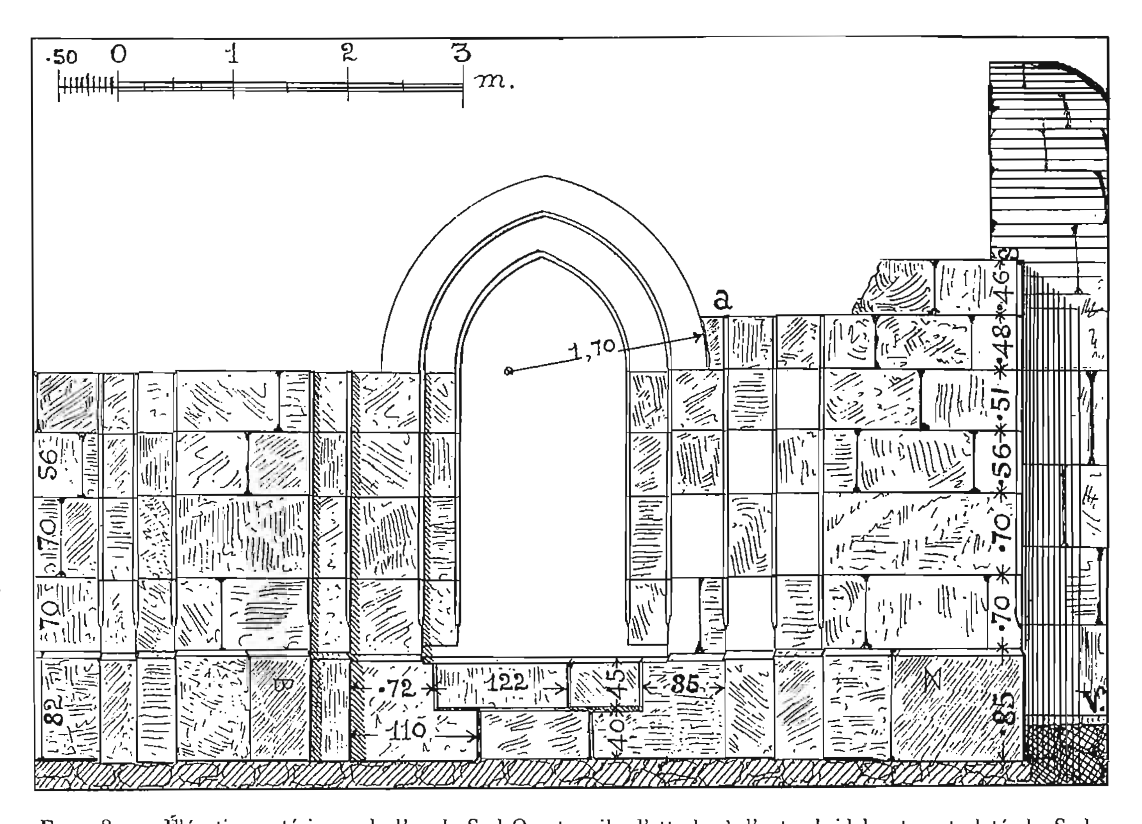


FIG. 28. — Élévation extérieure de l'angle Sud-Ouest : pile d'attache à l'ante absidale et porte latérale Sud. *a*, bloc échancré pour l'insertion de la voussure dont il restitue le rayon. — Noter la structure et la hauteur du seuil impliquant une petite volée de marches.

des pierres semble d'abord tout aussi soigneux que dans le chevet ; peu de pierres sont délitées ou ébréchées, à moins qu'elles n'aient souffert, comme c'est le cas trop fréquent, sous l'action prolongée de quelque foyer. Il n'est pourtant pas nécessaire d'un examen bien pénétrant pour enregistrer dans les meilleures sections des parois et sur les pierres les plus parfaites un aspect d'usure et de vétusté que caractérisent des coins éclatés, des arêtes mousses, des éraflures plus ou moins profondes. Tant s'en faut que les pierres de petit module révè-

lent un choix plus sévère. Le dressage n'a pas plus d'uniformité. Sur quelques mégalithes mieux conservés, dans la plinthe en particulier, on peut retrouver l'outil et le tour de main typiques dans la parementation du chevet; en général toutefois quelque détail discret ou saillant accuse la retouche : c'est une arête chanfreinée, plus souvent quelques touches de cette laie dentelée qui, maniée par un tailleur de pierre médiéval, produisait un réseau inimité de fines stries diagonales de bel effet sur le parement, çà et là quelque marque de tâcheron d'une forme non moins expressive (fig. 33). Quand les assises de plus faible calibre sont en bon état, c'est ordinairement le dressage à stries diagonales qu'on y peut observer, encore qu'il ne soit ni absolu, ni très accentué. Sur les parois intérieures la taille paraît avoir été de parti pris plus sommaire, l'architecte ayant sans doute prévu la décoration uniforme par un stucage peint. Les modalités d'appareil offrent à première vue cette singularité d'un liaisonnement beaucoup plus rationnel dans les menues assises du haut que dans les assises volumineuses du bas : les pierres alternent mieux par carreaux et boutisses et quand plusieurs côtés longs ou courts sont juxtaposés sur une paroi, l'alternance est sauvegardée sur la paroi opposée ; le croisement des blocs est régulier dans tous les angles créés par les ressauts des pilastres et contreforts : les joints sont moins dilatés et l'on n'observe pas de cales ; elles ne sont pas rares au contraire dans le grand appareil où, par une défectuosité plus compromettante, la liaison structurale se réduit souvent à un adossement pur et simple, tantôt direct, tantôt avec intervention d'un remplissage d'épaisseur variable. Dans les redans le croisement « en besace » est usuel, excepté dans la plinthe intérieure dont la plupart des blocs sont découpés, on l'a vu, pour s'adapter aux saillies du pilastre, et s'engager parfois encore « en crossette » dans le nu de la paroi. Trop souvent néanmoins quelque pierre de découpage insolite interrompt, en même temps que la régularité du lit d'assise, l'alternance normale des blocs dont l'un ou l'autre se trouve réduit à une banale fonction de revêtement. L'œil le plus sommairement familiarisé avec les élégances, ou tout au moins la correction du

bâtiment peut-il ne pas être offusqué devant ce socle de pilastre pour lequel on se serait imposé le labeur délicat de refouiller suivant la composition du pilastre deux beaux mégalithes dont on ruine en quelque sorte systématiquement la stabilité par une fondation misérable à deux niveaux discordants (fig. 24, *c-c'*). Il suffit apparemment d'embrasser d'un regard, à l'intérieur, comme à l'extérieur, ces lignes de fondations pour ainsi dire vallonnées sous les blocs inégaux de la plinthe pour saisir le contraste d'une part entre ces blocages de substruction et la monumentale plinthe, d'autre part et surtout entre nef et chevet, où les fondations sont manifestement plus puissantes et de caractère plus soigné. Ce contraste éclatera mieux encore quand les données de la fouille auront fait connaître en détail les modalités précises de chaque système de fondations. Qu'on ajoute à tous ces traits l'anomalie d'un débit de carrière consistant à extraire, pour certaines parties de la plinthe, d'énormes cubes de pierre dont on saccagerait ensuite environ le 1/4, si ce n'est davantage, en vue de les adapter à la fois à la plinthe proprement dite et au banc qui doit courir à l'aplomb des pilastres, comme sur la face interne de la muraille méridionale (cf. fig. 82) : c'est plus qu'il n'en faut, on peut l'espérer, pour rendre indéniable une distinction fondamentale entre les deux parties de ce curieux édifice.

Pour n'omettre aucun détail notable de nature à éclairer le caractère et l'époque de la nef, nous avons à signaler encore l'amorce d'un tracé semi-circulaire sur la face extérieure du pilier qui couvre l'attache du mur septentrional sur l'ante du grand hémicycle. La plinthe repose ici sur un plan de fondation spécialement soigné ; mais au lieu d'être constituée, comme dans le pilastre méridional similaire, par deux blocs à face plane ajustés en ligne droite, elle ne comprend qu'un seul bloc, long de 1^{m},37, haut de 0^{m},85 et profond de 0^{m},43 en moyenne. La tranche par laquelle il s'adapte au ressaut du pilastre est d'un dressage correct, sans offrir ni les marques explicites du ciseau médiéval, ni le fini de la taille antique : la tranche opposée est fruste, sauf au long de l'arête extérieure assez vive. La face principale est scindée en deux zones verticales (cf. *infrà*) : une petite zone plane, où se voient dis-

tinctement les stries obliques ténues et denses du dressage médiéval ; l'autre plus importante, où, sur un champ régulièrement cintré suivant un rayon de 2m,20 les stries obliques sont remplacées par des stries de même nature mais verticales. Il est acquis, depuis les fines observations de M. Clermont-Ganneau, que ce dressage est une originalité des tailleurs de pierre du Moyen Age occidental et qu'il caractérise assez fréquemment les blocs à la naissance d'une abside approfondie [1]. Quelque repentir dont nous aurons à essayer de découvrir la cause a pourtant fait abandonner ce projet ; aucune fondation ne prolonge ce cintre amorcé avec une aussi belle allure ; les assises supérieures, qui reproduisent naturellement la courbe de la plinthe, sont irrégulièrement interrompues et nulle face parementée ne les replie, comme dans la pile correspondante, sur le grand hémicycle. Dès que la fouille aura libéré l'absidiole des éboulis qui l'encombrent il deviendra possible de toucher ici du doigt la distinction radicale et la suture entre nef et chevet. Il est dès maintenant

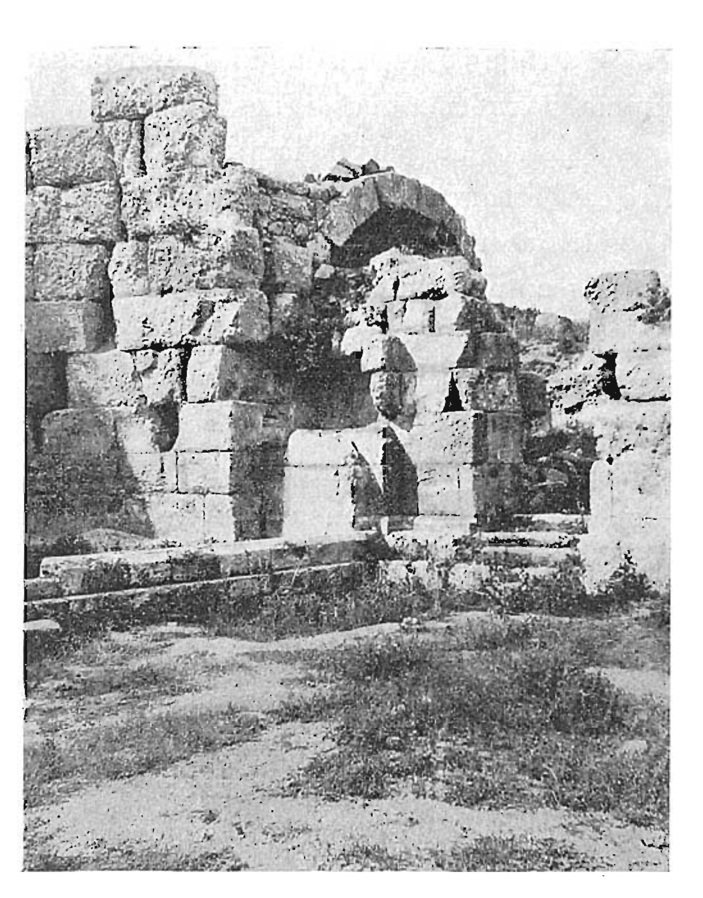


Fig. 29. — Escalier intérieur devant la porte latérale Sud (cf. pl. IV) ; clôture médiévale du chœur (cf. fig. 18 s.) ; niche dans le pilastre d'attache à l'ante absidale (cf. pl. VI).

1. Clermont-Ganneau, *Archaeol. Res.*, I, 42 ; II, 60 s. — Cf. *Jér. nouv.*, p. 688, n. 5 et p. 763.

facile de l'examiner sur les faces intérieures et par l'extérieur de la pile méridionale.

A commencer par ce dernier point (fig. 31), on voit le sommet de la belle plinthe affleurer vaguement le milieu de la première assise au-dessus des dalles de régulation de l'absidiole antique. Il s'y agglutine par une couche d'excellent mortier, toutefois sans aucun essai de liaison. Le bloc initial de l'assise suivante est échancré très largement pour s'appliquer contre la partie supérieure de la 1re assise absidale, tandis qu'il pénètre dans la seconde où une mortaise grossière a été creusée pour ce liaisonnement d'une efficacité problématique. L'analogie relative des blocs dans les deux parois souligne violemment cette discordance de réglage ; elle se perpétue dans les assises supérieures de façon d'autant plus sensible qu'entre les deux branches perpendiculaires de cet angle une déhiscence capricieuse, obturée naguère par des éclats de pierre et du mortier, bâille aujourd'hui plus ou moins d'une assise à l'autre. L'arasement actuel de la pile presque à la naissance de la conque ne laisse plus soupçonner la modalité précise d'un raccord probablement tout aussi précaire entre son arc de tête et les parties hautes du contrefort. Devant une anomalie si étrange à tous points de vue, on n'a même pas la ressource d'imaginer quelque tentative de consolidation de seconde main par redoublement extérieur du contrefort ; examiné par le sommet qui étale une véritable coupe horizontale du massif, de manière plus explicite encore par l'homogénéité complète de sa structure, que l'existence de la porte latérale permet de contrôler aisément, ce contrefort, en parfaite harmonie d'ailleurs avec tout le reste des murailles de la nef, est bien d'une seule venue ; rien n'en fait la démonstration plus péremptoire que cette continuité absolue des lits d'assise ramenés sur la face intérieure au contact du grand hémicycle avec une discordance exactement semblable à celle de l'extérieur (cf. pl. VI). Ici toutefois s'est imposée la nécessité d'une soudure moins lâche, encore que réalisée très exactement d'après les mêmes procédés ; mais l'incontestable adresse de son exécution ne donnera le change à aucun observateur.

Tout le monde saisit en effet, sans être grand clerc dans l'art de bâtir, qu'en n'importe quel édifice d'un seul jet l'architecte aurait proscrit l'interruption si gauche de la plinthe sur le premier retrait de l'ante absidale, et proscrit avec une rigueur plus inexorable encore tout décrochement d'assises entre hémicycle et parois longitudinales. A supposer même qu'un motif désormais impossible à discerner ait pu lui faire affronter la première incorrection, sans autre portée qu'une fâcheuse rupture d'harmonie, rien n'était capable de justifier la seconde, absolument néfaste pour la liaison rationnelle et la stabilité, d'autant plus choquante d'autre part qu'on mettait en œuvre des matériaux de même calibre. Quoi de plus élémentaire que de développer en fondement de la plinthe le lit de grandes dalles régulatrices, juste de la puissance voulue pour amener la crête de la plinthe à l'affleurement de la 1[re] assise absidale ? La hauteur des deux assises suivantes coïncidant à quelques centimètres près, il suffisait d'une retouche minime, voire d'une simple transposition d'assises dans l'hémicycle, pour réaliser le plus satisfaisant appareillage. On voit au contraire le bloc initial de la plinthe s'adosser avec un décrochement funeste au coup d'œil et sans aucun essai de liaison au bloc de tête de l'hémicycle et ce bloc a été

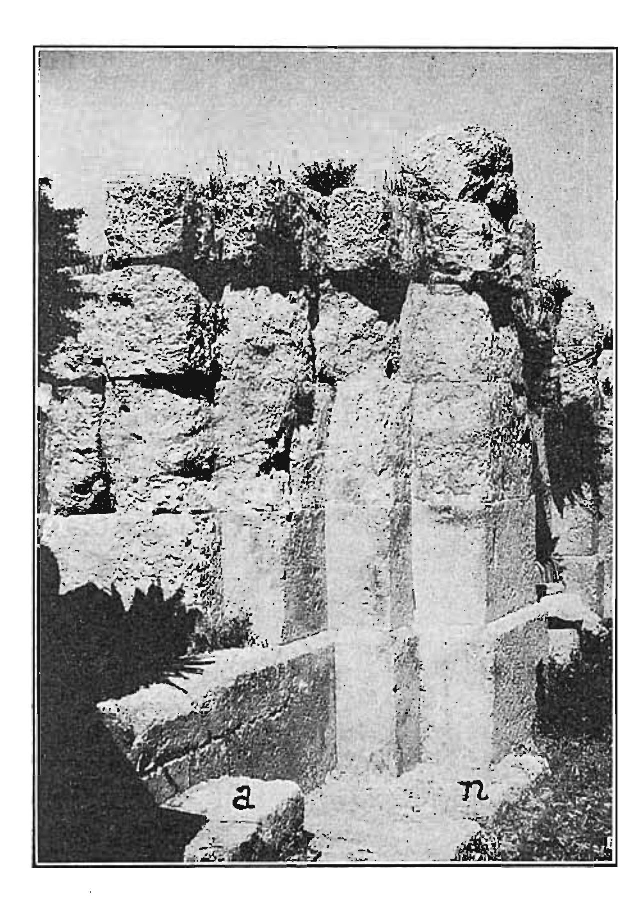


Fig. 30. — Plinthe extérieure de la porte latérale Nord.

a, gradin restauré après les récentes fouilles ; — *n*, dalle à feuillure servant de fondation au pilastre.

ravalé sans beaucoup de soin[1] de la faible quantité indispensable pour simuler un amortissement quelconque de la plinthe biseautée. Une liaison apparente intervient à l'assise supérieure, toutefois moyennant un découpage si insolite du premier bloc de la paroi longitudinale qu'elle devient aussitôt suspecte. Dès la seconde assise la crédence achève, semble-t-il, de bouleverser tout réglage (pl. VI) ; en pratique elle va éclairer le procédé de suture. A sa base intervient un singulier bloc posé en délit comme pour racheter le décrochement défectueux et araser son sommet au lit de pose d'une très grande pierre qui constitue la saillie d'un pilastre d'ante, en épouse le retrait et se prolonge dans le parement de l'hémicycle. L'échancrure qu'on y a pratiquée de guingois pour créer un support aux blocs de couverture de la crédence et le martelage brutal des assises supérieures n'ont pas tellement effacé le galbe primitif qu'on n'y puisse ressaisir avec une précision relative la forme et les proportions de l'ante originelle : pilastre à $0^m,90$ de face, en saillie de $0^m,22$ sur les retraits symétriques des deux hémicycles et en parfaite liaison structurale avec eux par croisement alternatif des

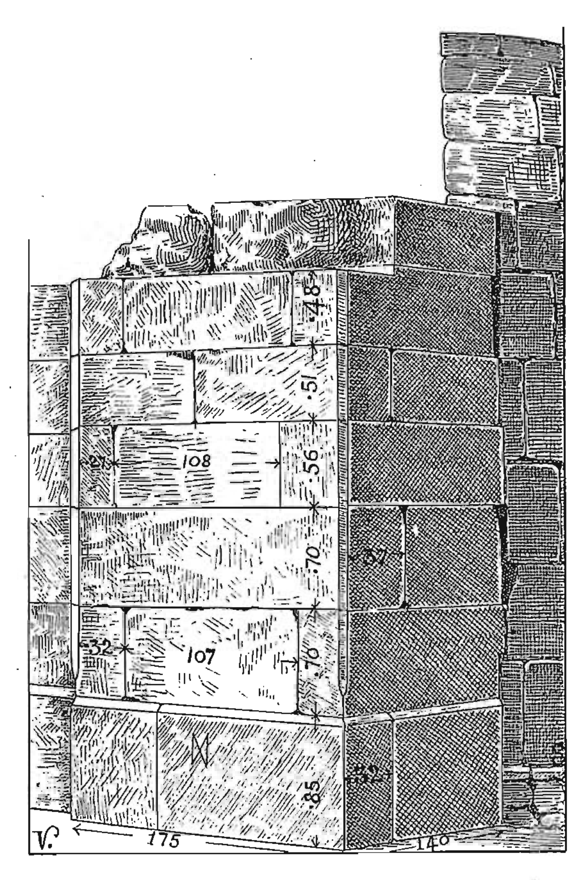


Fig 31. — Attache du mur Sud à l'ante du grand hémicycle. Pile Sud-Est. Cf. fig. 28.

1. Pour le rendre imperceptible à l'œil on avait prolongé ce ravalement sur les deux assises supérieures ; la 3e est en trop mauvais état pour autoriser aucune observation à ce propos ; la face normale primitive reparaît à la 4e assise (cf. pl. VI).

assises. L'architecte à qui fut dévolue par la suite la tâche de souder à ces antes primitivement dégagées de longues parois pleines sut la réaliser en conciliant la solidité désirable avec le minimum d'effort. Il se contenta d'arracher les trois assises inférieures du pilastre afin de pouvoir, sur le parement intérieur ou dans le noyau de sa nouvelle pile, insérer alternativement en ces cavités des éléments d'assise capables de prévenir glissements et dislocation ; l'encoche des assises 4 et 5 y assurait une emprise convenable et peut-être le liaisonnement supérieur reproduisait-il la modalité de la base ; un ravalement assez négligé, limité du reste aux blocs inférieurs — du sommet de 1 à la base de 3, — créa sur la face du premier bloc de l'hémicycle une imitation de la plinthe usitée dans la nouvelle paroi ; finalement un stuc peint étendit un voile aussi élégant qu'opportun sur les discordances et anomalies d'appareillage qui offusquent aujourd'hui le regard sur ces belles parois que la chute du crépissage a remises à nu. Décompte fait de quelques nuances insignifiantes, la liaison est identique sur l'ante septentrionale (fig. 32) et nous aurons seulement à rechercher en son temps pourquoi la pile angulaire n'a pas de face appareillée dans l'intérieur de l'absidiole.

3. *La petite annexe septentrionale.*

Il serait sans grande utilité de s'attarder à décrire dès maintenant avec précision les maçonneries antiques émergeant du sol dans la cour septentrionale avant les fouilles de 1924. Elles se réduisaient en somme à peu de chose : un angle de muraille en grand appareil, de largeur variable entre $0^m,90$ et 1 mètre, replié en une longue ligne sur le côté Nord et comme incrusté dans une entaille verticale du roc, relié au Sud à très courte distance à une exèdre intérieurement semi-circulaire qui circonscrit une cuve en croix lobée, octogonale à l'extérieur. Un pilier à base quadrangulaire mais dont les assises conservées sont échancrées à angle droit comme pour s'aligner sur deux directions perpendiculaires prolongeait à une certaine distance l'axe de l'ante septen-

trionale, impliquant un développement de l'édicule, moyennant quelque pilier similaire au Sud, bien que ce pilier semble n'avoir laissé aucune trace puisque les premiers explorateurs n'y font même pas allusion.

Ni la forme précise de l'édicule, ni son raccord avec le monument principal ne pouvaient être discernés. Au contraire, par leur physiono-



Fig. 32. — Attache du mur septentrional sur l'ante du grand hémicycle et niche dans le pilastre.
a, assise de régulation dans l'hémicycle ; — 1-3.., assises sur le retour d'ante ; — *n*, arête biseautée de la plinthe médiévale prolongée par ravalement sur le haut de l'antique assise 1.

mie générale comme par le détail de leur exécution les grands pans de murs se rattachaient d'emblée à la même phase que le chevet ; on en pouvait dire autant de l'absidiole par rapport au triple hémicycle, malgré le volume un peu moindre de ses matériaux conditionné, cela va de soi, par l'exiguïté de son tracé. Diverses retouches dans l'exèdre, en tous cas le pilier extérieur paraissaient nettement se classer à une tout autre époque par le volume de leurs matériaux et les particularités structurales. L'ensemble toutefois ne devait prendre corps et devenir franchement intelligible que grâce aux éléments nouveaux et beaucoup

plus développés révélés par la fouille. Il est donc préférable de réserver à cette description celle des lambeaux antérieurement connus. Il suffira pour le moment de noter que les constructions visibles dans l'annexe trahissaient derechef la même dualité que celles du monument principal.

En possession de ces faits et tandis qu'étaient enregistrées les données complémentaires produites par l'exploration en cours, il y avait lieu d'envisager dans quelle mesure chacun de ces styles de construction pouvait être indicateur d'une époque. Pour procéder avec plus de sécurité dans cette investigation, nous avons pris pour point de départ l'édifice de seconde main, documenté avec plus d'ampleur, beaucoup plus clair également, examinant ainsi les problèmes chronologiques dans l'ordre inverse de l'enquête d'archéologie proprement dite.

II. — Date des deux styles de maçonnerie.

1. *Époque du monument secondaire.*

A la différence du monument primordial tronqué, remanié, dont la date n'est pas moins controversée que la nature même, le dernier garde une certaine intégrité qui représente, dans la conviction unanime, une église habilement insérée dans un programme architectural ancien. Pour en apprécier l'origine on peut donc faire état sans plus tarder de son ordonnance tout aussi bien que de ses rares éléments décoratifs et de sa structure. Commençons néanmoins par ce dernier aspect.

Les traits caractéristiques de cette structure peuvent se résumer à peu près de la sorte : 1°, choix et association de matériaux aussi disparates que des moellons à peine dégrossis et de somptueux blocs mégalithiques ; 2°, procédés de taille très variés en apparence et marques de tâcherons ; 3°, singularité de découpage de diverses pierres ayant une fonction spéciale dans la plastique des murs ; 4°, appareillage de liaisonnement général assez correct, mais à joints très ouverts et non

sans multiples anomalies pour le moins disgracieuses sinon bien compromettantes ; 5°, copieux emploi du mortier pour la liaison des parements et de l'épais libage intérieur. Réservons actuellement les modalités de fondation que nous sommes censés ne pas connaître encore avec tout le détail nécessaire, et essayons de concrétiser brièvement chacun des traits allégués. Le premier apparaît en divers endroits, mais ne s'impose nulle part avec autant de relief que sur la face intérieure de la pile angulaire soudée à l'ancienne ante méridionale (cf. pl. VI) ; il serait superflu d'en accentuer le détail descriptif. Le second, ou la variété du dressage, n'est qu'une sorte de trompe-l'œil. Il est bien entendu que nombre de blocs, de préférence parmi les plus considérables, ne se différencient pas, à ce point de vue, des blocs mis en œuvre dans le chevet ; mais sur quantité d'autres, à condition que la face ne soit pas trop visiblement délitée, se remarquent les traces du réseau de stries diagonales fines et serrées dont il serait vain de prétendre désormais contester le caractère médiéval [1]. Le fait qu'on les relève en particulier sur mainte pierre de la plinthe courante et, sous une forme plus explicite que partout ailleurs, sur l'amorce d'abside à la pile angulaire N.-E., alors qu'elles se retrouvent çà et là sur quelques pierres des assises les plus élevées implique déjà dans une certaine mesure l'unité d'assemblage, de la base au faîte de ces murailles. Les hypothèses de retouche médiévale sur des blocs en place ou d'insertion de seconde main pour rajuster des brèches se heurtent à trop d'invraisemblances si l'on tient compte de la multiplicité et de la situation des pierres parementées de la sorte. Il est spontané, au contraire, d'envisager le remploi de matériaux par des constructeurs francs du Moyen Age qui mettaient ici ou là sur les vieux blocs relancés en assise

1. Rien ne le démontre mieux que la pesante dissertation où le P. Meistermann a cru mettre à mal cet élément de diagnostic (*Deux quest.*, p. 122 ss.). A supposer que M. l'architecte A. Dickie professe à son sujet le scepticisme derrière lequel le R. P. Meist. s'abrite avec imprudence, il en résulterait seulement que les observations de ce spécialiste, du reste fort distingué, n'ont pas eu la précision indispensable. Nul n'ignore que sur des faits techniques beaucoup moins ténus que les modalités de la taille médiévale l'architecture antique de Palestine a singulièrement mis en défaut le savoir et l'exactitude visuelle de M. Dickie. Rappelons par exemple son profil de certains socles dans les propylées du Saint-Sépulcre et surtout son plan de l'église primitive de Saint-Jean-Baptiste ; voir *Jérus.*, II, p. 67, fig. 35 et p. 652 ss.

l'empreinte typique du dressage propre à leurs matériaux neufs. A cet indice de la taille il faut rattacher les sigles alphabétiques ou conventionnels (fig. 33) dont l'effritement des faces diminue le nombre année par année. Personne, et M. Clermont-Ganneau moins que tout autre, n'eut jamais la pensée de considérer ces marques lapidaires comme l'apanage exclusif des ouvriers francs de l'époque des Croisades en Palestine. Des lettres et des signes de même genre quoique de bien autres nuances furent employés aux époques les plus diverses, depuis l'ère israélite pour le moins, dans le but de numéroter des pièces de carrière, de repérer des éléments d'assise ou d'ordre architectural, de signer l'œuvre personnelle des tailleurs de pierre, peut-être pour d'autres fins encore. Pas plus néanmoins qu'il n'est loisible de confondre avec les marques hébréo-phéniciennes des soubassements du Temple à Jérusalem ou de quelques murailles à Megiddo les belles onciales grecques et les sigles employés dans les édifices hellénistiques d'Ascalon ou de Beisân, on ne saurait plus aujourd'hui méconnaître les sigles lapidaires de la période romane en Palestine. Le répertoire en est extrêmement varié très comparable à celui d'Occident ; mais alors même qu'il s'agit de simples majuscules alphabétiques, l'œil est promptement familiarisé avec les particularités qui les individualisent en chaque phase. Et à supposer que cette paléographie spéciale demeure impuissante une fois ou l'autre à discriminer seule entre un A je suppose, ou un B du XIIe siècle et leurs équivalents du VIe siècle ou du Ier, quelque indice accessoire tranche presque toujours l'incertitude. Parmi ces indices le procédé de taille n'est pas le moins précieux. Il s'en faut, à coup sûr, que toute pierre parementée en stries diagonales porte une marque ; il est néanmoins à peu près invariable que les marques soient associées aux stries caractéristiques. C'est le cas dans le monument d''Amwâs et leur présence en divers points de la nef, alors qu'on n'en a pas signalé une seule sur les parois du chevet, ajoute un indice de plus en faveur de l'attribution de cette nef à l'époque des Croisés [1] :

1. Les dénégations du R. P. Meistermann (*Deux quest.*, p. 125 ss.) ne changeront rien à ce fait. On appréciera du reste le caractère de son argumentation par ce jugement simplifié : « Ceux qui attribuent la

indice dont il n'est d'ailleurs pas question de s'exagérer la portée.

Les singularités stéréotomiques et les anomalies d'appareillage dont les exemples les plus saillants ont été mentionnés plus haut ne sont nullement rappelées comme suggestions explicites d'époque médiévale ; tout ce qu'on en prétend déduire est d'une part l'opposition technique entre nef et chevet, d'autre part la constatation que l'architecte de la nef a su tirer un admirable parti de matériaux anciens qu'il remettait en œuvre dans des fonctions absolument différentes de leur rôle

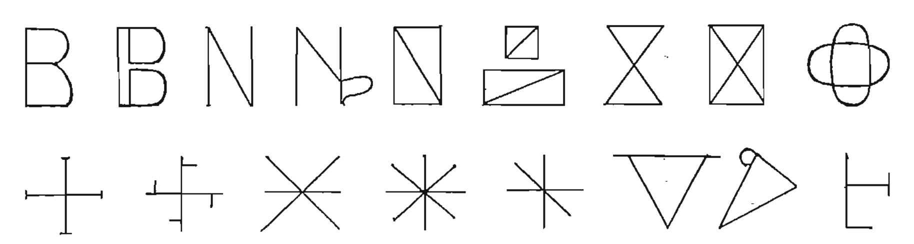


FIG. 33. — Marques de tâcherons d'époque médiévale dans la basilique.

originel. Nul n'ignore pourtant que les constructeurs du Moyen Age excellèrent dans ce remploi de matériaux [1] ; par conséquent, si de telles particularités n'impliquent pas de rigueur une œuvre médiévale elles s'y adaptent au mieux. On en retrouve au contraire un indice assez positif dans le rôle prépondérant du mortier d'un bout à l'autre des murailles de la nef. Composé de chaux, de sable à gros grain et de calcaire pilé, ce mortier gras est employé par couches spécialement épaisses dans les lits d'assise, noyant même parfois de très petites cales quelque peu dangereuses ; rien ne différencie, à ce point de vue, les soubassements en grand appareil et les parties hautes en matériaux

restauration de l'église d'Amwâs aux Croisés se sont *uniquement* appuyés sur les deux règles formulées par M. Clermont-Ganneau, savoir : celle du bouchardage diagonal et celle des sigles lapidaires » (*op. l.*, p. 97 s.). C'est moi qui ai souligné ce pittoresque « uniquement ». Quant au choix de l'expression « bouchardage diagonal » pour désigner les longues stries fines et en quelque sorte cursives du dressage médiéval, il y a lieu d'appréhender qu'il résulte d'une méprise du R. P. sur la description de M. Cl.-G. ; la boucharde, marteau qui pique et écrase, est bien le dernier instrument auquel on puisse songer pour expliquer de telles stries et cet outil, inconnu dans la période romane, « n'apparaît... que fort tard, vers la fin du XVe siècle » (VIOLLET-LE-DUC, *Diction. raisonné de l'archit. fr. du XIe au XVIe siècle*, IX, 6, s. v° *Taille*). Les stries ont été produites par un instrument à lame étroite et dentée comme la *bretture* ou la *laie*, sinon la *ripe* ; cf. VIOLLET-LE-DUC, *l. l.* et II, 249, s. v° *Bretture*. — ENLART, *Les monum. des Croisés*, I, 39.

1. Voir ENLART, *Man. archéol. franç...* ; I (1902), p. 80 s. — ID., *Les mon. des Croisés*, I, 34 s.

de plus médiocres proportions. Il est visible qu'on n'a pas demandé seulement au mortier prodigué de la sorte d'agglutiner les pierres entre elles, comme aux époques antérieures, mais aussi de parer aux fissures résultant de tassements irréguliers, en d'autres termes de répartir, moyennant sa plasticité, le poids des assises. Les techniciens ont depuis longtemps défini cette double fonction et la prodigalité du mortier comme caractéristique de la construction romane [1].

Si parcimonieux qu'ils soient par le nombre et la qualité les thèmes décoratifs connus avant les récentes fouilles portent, non moins que la bâtisse elle-même, l'empreinte médiévale franque. Les seuls profils demeurés en place, le biseau de la plinthe courante et les arêtes chanfreinées de tous les pilastres, ne sont pas des formes vides, mais l'expression logique et harmonieuse d'un raisonnement : faciliter ici la circulation et prévenir les heurts funestes sur des arêtes vives ; là faire disparaître des éléments sans fonction organique, raccorder le plan supérieur de la muraille à son soubassement et, à l'extérieur du moins, éliminer l'infiltration des eaux pluviales ruisselant contre la paroi haute. Ce rudimentaire épannelage s'observe également sur des pièces de bandeaux de petit module comme sur de volumineuses impostes ; et alors même que ces blocs ne seraient point caractérisés déjà, comme c'est le cas de plusieurs, par quelque marque ou par leur dressage on y reconnaîtrait la décoration typique des bandeaux, corniches, tailloirs, impostes « dans les édifices primitifs du moyen âge en France », spécialement dans les régions du Centre et de l'Est [2]. Cette nuance d'archaïsme dérive plutôt ici d'une intentionnelle austérité s'adaptant mieux à la nature de certains éléments architectoniques ; aussi bien les ruines ont-elles fourni d'autres pièces de rôle analogue mais de galbe plus évolué, comme aussi de physionomie romane encore plus tranchée : tels le tore profilé entre deux grains d'orge sur l'arête supérieure d'un socle (fig. 34, *b*), ou ces corniches accentuées par une mouluration calculée pour faire jouer la lumière (fig. 34, *c*) au lieu de la fractionner

1. Cf. Enlart, *op. l.*, p. 5. — A. Choisy, *Hist. de l'architecture*, II, 143.
2. Viollet-le-Duc, *Diction.*, VII, 487, s. v° *Profil.*

sèchement et de l'atténuer comme le simple biseau. Compte tenu de la dilapidation des ruines, il reste néanmoins l'impression que cette modénature et tout le décor plastique furent tout à fait sobres dans ce monument[1]. On en peut apercevoir la raison fondamentale en ce fait que l'architecte opérant ici dans une large mesure avec des matériaux de remploi n'avait pas l'absolue liberté de ses profils familiers — tracés comme chacun le sait à l'échelle de la construction et régis

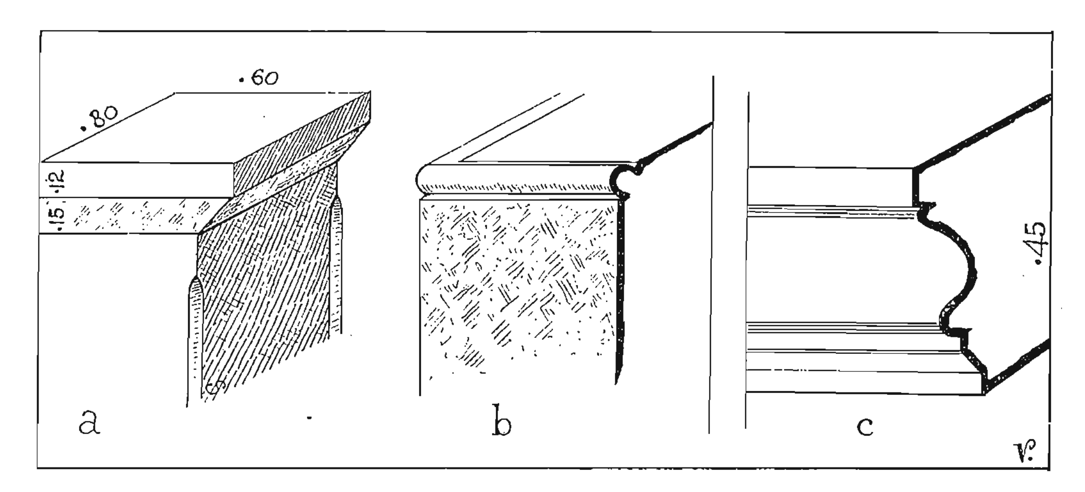


Fig. 34. — Modénature médiévale.

par les hauteurs d'assises — et qu'il envisagea dès le principe une décoration picturale couvrant toutes les parois intérieures. Les vestiges qui l'attestent sont trop mesquins pour en révéler même approximativement la nature. Tout au plus l'épaisseur du crépissage suggère-t-elle un véritable décor peint plutôt qu'une ornementation rehaussant par l'harmonie des couleurs les effets de l'architecture. Ce crépissage est de composition très semblable à ceux qu'on peut étudier dans l'église d'*Abou Ghôš*, dans la grotte dite de l'Agonie, dans la basilique secondaire qui consacra ce lieu saint à

2. M. Enlart a fait ressortir qu'en général « Les moulures sont simples et très peu variées dans l'architecture du royaume » latin (*Les mon.*, I, 93) et il les analyse (p. 94 ss.). Il observe avec toute raison que l'hypothèse d'une modénature stuquée demeure précaire dans la décoration romane de Palestine (p. 156). En tous cas ne s'en trouve-t-il absolument aucun indice dans le monument d'ʿAmwâs, couvert au contraire par un stucage peint.

Gethsémani pour ne citer que des exemples dont l'origine n'est pas douteuse. On comparerait non moins bien trait pour trait aux couleurs faciles à étudier encore dans le cycle décoratif d'*Abou Ghôš* et dans les épaves qui subsistent à Gethsémani, à Sainte-Anne, etc., les tons qu'il est possible de ressaisir à 'Amwâs : ocre rouge, presque lie de vin, dans le large bandeau qui soulignait la base des murs, jaune clair à rayures brunes sur des surfaces apparemment considérables de la plinthe et des assises inférieures de l'abside, plus haut des filets noirs ou brun foncé, des traits déliés en rouge et vert. De telles analogies techniques sont autant de nouveaux indices d'une origine médiévale qui les explique au mieux, car il n'est aujourd'hui nécessaire de rappeler à personne la prédominance et les caractères de la peinture ornementale dans les édifices religieux de la période romane.

Plus expressive cependant encore de la même époque et du même art est l'ordonnance architecturale du monument. Sans doute ne doit-on pas perdre de vue que c'est une adaptation de seconde main et que de ce chef telle particularité saillante du programme peut résulter d'exigences inéluctables et non d'un parti librement raisonné. C'est le cas, apparemment du moins, pour l'excessive largeur de l'unique nef dans ce vaisseau de longueur médiocre. L'ouverture du grand hémicycle ancien que l'architecte devait utiliser comme abside imposait cette largeur, en même temps qu'elle interdisait, sous peine de recourir à quelque dispositif insolite, l'emploi de supports dégagés dans l'intérieur. S'il n'en résultait pas grande difficulté dans le calcul des proportions, c'était une complication sérieuse pour le problème de couverture. Là encore toutefois un constructeur expérimenté gardait une entière liberté dans le choix de sa solution et celle qui eut ses préférences trahit clairement son inspiration technique et son temps. Même en un pays aussi peu riche en bons bois de construction que la Palestine, une couverture à charpentes dont les poutres maîtresses exigeaient une portée moyenne de 12 mètres, facile à réduire ou à consolider par quelque artifice de ligature et d'encorbellement, n'avait rien

d'extravagant à concevoir ; qu'on fasse venir du dehors, suivant la pratique usuelle en des époques très diverses, les pièces essentielles : la solution du problème n'était plus qu'affaire d'ingéniosité. Le parti franchement audacieux de jeter une voûte sur cette nef très ouverte révèle un architecte conscient des avantages et pas du tout ému par les difficultés de ce procédé. Le type adopté comme les modalités de sa réalisation se lisent sans obscurité dans l'allure des parois subsistantes. Au lieu d'un long berceau semi-circulaire, de petits voûtains transversaux parallèles, mutuellement épaulés, ou de voûtes se compénétrant perpendiculairement en croisées d'arêtes, il choisit le berceau brisé normal à l'axe longitudinal de sa nef; grâce au relèvement de hauteur, la poussée ramenée vers la base des supports était à la fois moins dangereuse et plus aisément combattue. Ces supports consistaient en murailles puissantes, munies sur leur face intérieure d'un réseau serré de demi-pilastres cruciformes calculés pour recevoir les retombées d'arcs doubleaux à voussure géminée dont le rouleau supérieur très dilaté procurait à la voûte un soutien exceptionnellement solide. En vue de combattre la poussée, les supports furent armés sur la face extérieure par une série de contreforts de composition analogue à celle des pilastres, mais de proportions et de saillie sensiblement plus considérables. Ce tracé répondait à une double fonction : développer la surface contre-butée de manière directe; ménager l'appui éventuel des arcatures qui, reliant latéralement les contreforts entre eux, mouvementaient la paroi, mais surtout en élargissaient la crête et préparaient un couronnement dont la pression verticale achevait de neutraliser la poussée du berceau. Dans la façade la composition des deux pilastres symétriques insérés entre les contreforts angulaires était régie par les voussures encadrant le tympan du portail et par les arcades du petit porche qui le précédait. Après son extrême simplicité ce qui frappe le plus dans une telle ordonnance n'est-ce pas la cohésion, la logique et l'unité de concept? En dépit de certaines défectuosités inhérentes à la remise en œuvre de vieux matériaux, l'exécution en est satisfaisante et, somme toute, assez correcte ; il est par ailleurs hors de doute que cette

exécution fut d'une seule venue, les murailles de la nef ne présentant pas la plus minime nuance d'appareillage ou de mortier, ni trace quelconque de reprises[1].

Un tel programme porte en lui-même sa date approximative et relève manifestement de l'architecture romane courante au XII[e] siècle dans l'Orient latin. On se reprocherait d'y insister si des spéculations inconsidérées n'étaient en passe d'obscurcir dans notre cas les faits les plus tangibles. Nul n'ignore que les Byzantins avaient poussé très loin la connaissance des propriétés de la voûte et de ses modalités structurales dans les conditions les plus délicates. Il y a même désormais de bonnes raisons de croire qu'après avoir exploité toutes les possibilités constructives du cintre à courbe continue quoique modifiée par l'usage de centres multiples, ils avaient aussi soupçonné les ressources exceptionnellement fécondes qui découlaient de la courbe brisée[2]; toutefois ils ne semblent pas avoir fait de tels arcs un usage courant, ni surtout, à ma connaissance du moins, en avoir appliqué le principe à des voûtes basilicales de quelque importance. Pilastres et piles cruciformes ne furent, certes, pas inconnus dans l'architecture byzantine; ils y demeurent néanmoins de véritables raretés. Quant aux contreforts extérieurs, ils paraissent en avoir été systématiquement exclus, par désir peut-être de ne point sacrifier en pure perte l'espace sur lequel leur empattement développait des indentations plus ou moins profondes; le cas échéant, ces appuis complémentaires étaient donc implantés sur la face interne des parois; au lieu de contre-buter la poussée ils la recevaient directement; les murailles elles-mêmes devenaient comme un bandeau de résistance et la surface utile du vaisseau bénéficiait vaille que vaille

1. Cette constatation qu'impose tout le détail des parois prendra plus de relief encore après l'examen des fondations révélées par la fouille.

2. On se souvient que les architectes de la mission américaine de Princeton ont signalé des exemples très clairs d'arcs et de voûtes en berceaux légèrement brisés dans l'église de *Qaṣr ibn Wardân* en Haute-Syrie; BUTLER, *Syria*, II, B, 1, fig. 27, pl. II s. et p. 32; pl. VI s. et p. 38. Le monument est daté de 561-4 et n'offre l'indice d'aucune retouche. Le problème d'origine pourrait bien se modifier encore et cette forme architecturale reculer dans le passé le jour où il serait avéré, par une documentation graphique assez précise, que certaine « fausse ogive » dans le couronnement d'une porte à *Ṣâliḥîyeh* = Doura sur l'Euphrate est bien comme on l'a dit « un arc brisé »; voir CUMONT, *Fouilles de Doura-Europos*, pl. XIV, 2 et p. 11. En ce cas le principe aurait été mis en œuvre déjà par quelque architecte de l'époque gréco-romaine sinon franchement hellénistique.

des intervalles entre ces pseudo-contreforts[1]. Comment ne pas voir que rien dans ces traditions structurales ne convient à la nef d''Amwâs ? Tout au plus son unité pourrait-elle être envisagée comme un parti byzantin jouissant d'une certaine faveur en diverses contrées, encore que toujours concrétisé par des édifices de proportions modiques dont l'exécution fut subordonnée d'ordinaire à des conditions locales évidentes, ou à quelque destination particulière qui le rendait préférable : chapelles monastiques par exemple, oratoires spéciaux ou églises pour des agglomérations où les ressources étaient aussi limitées que le nombre des habitants[2]. Si l'architecture arabe est en mesure de fournir pour l'un ou l'autre détail quelques analogies positives[3], il est cependant à

1. Nul n'a contribué plus à mettre ces faits en évidence que M. A. Choisy ; voir sa limpide monographie sur « Les contreforts et le groupement des voûtes » dans *L'art de bâtir chez les Byzantins*, p. 123 ss. ; *Histoire de l'architecture*, II, 14 s. ; cf. *L'art de bâtir chez les Romains*, p. 92 ss. Au même principe se rattachent les pilastres engagés qui reçoivent les retombées d'arcades superposées dans le système de couverture en dalles courant à travers le Ḥaurân et les régions adjacentes ; v. g. : *Tafḥa* (DE VOGÜÉ, *Syr. centr.*, I, p. 57, pl. 17 ; IVe-Ve siècle) ; *Ṣammeh* (BUTLER, *Syria...*, II, A, p. 134 s., fig. 111 s. : début du IVe s.) ; *Oumm el-Qouṭṭēn* (*ibid.*, p. 138, fig. 117) ; *Deir el-Kahf* (*ibid.*, p. 145, fig. 127, entre 306-375) ; *Oumm el-Djemâl*, église de Ioulianos (*ibid.*, fig. 147 : en 345) ; égl. de Masechos (*ibid.*, fig. 150) ; plusieurs autres égl. moindres (*ib.*, fig. 151 ss.). Cette ordonnance des éperons de culée dérive assez manifestement d'un type romain comme la basilique de Chaqqā (DE VOGÜÉ, *op. l.*, I, 55 s. et pl. 15 s. : IIe-IIIe siècle). C'est un autre monument de Chaqqā, la *Qaiṣariyeh* qui fournirait la meilleure attestation d'un contrefort proprement dit, associé au pilastre engagé pour combattre la poussée d'une arcade ; il est vrai que ce supplément de stabilisation dut être suggéré par le double étage d'arcades poussant au vide (cf. DE VOGÜÉ, *op. l.*, I, 50, pl. 8 s.) Quant au pilier cruciforme, le meilleur exemple ḥauranien qu'on en puisse alléguer est peut-être bien dans l'égl. 1, à Boṣrā (BUTLER, *op. l.*, II, *A*, p. 279, fig. 246). En Syrie septentrionale on en trouvera de rares exemples à *Ṭoubā* (*op. l.*, II, *B*, p. 19, fig. 17), ou *el-Anderin*, égl. 3 et 4 (*op. l.*, p. 56 ss., fig, 50 s.), égl. de la citadelle (*ibid.*, pl. VIII). Exemples de pilier en T, ou demi-cruciforme à *el-Anderîn* (*ibid.*, fig. 54) et à *Rouwêḥā* (*ibid.*, fig. 165 et DE VOGÜÉ, *op. l.*, I, 102, pl. 68 s.

2. C'est en Syrie méridionale, Ḥaurân, Ledjâ, etc., que se trouve le plus grand nombre proportionnel d'églises de dimensions moyennes sur ce type. Une des plus importantes est apparemment à Boṣrā (BUTLER, *Syria*, II, *A*, fig. 236 *A*). Voir les autres exemples à *el-Oumta'îyeh*, chapelles 1, 3, 4 et 6 (BUTLER, *op. l.*, II, *A*, fig. 71, 73 s., 76), *Oumm es-Snêneh* (*ibid.*, fig. 85), *Ṣabḥah* (fig. 91), *Khazîmeh* (fig. 103), *Ṣammeh* (fig. 111). *Oumm el-Qouṭṭēn* (fig. 117 s.), *Deir el-Kahf* (fig. 127), *Oumm el-Djemâl* (fig. 147, 150-3), *Deir en-Naṣrany* (fig. 303), *Ouaqm* (fig. 356), deux chapelles à *Loubbēn* (fig. 361 s.), *el-Oubêr* (fig. 369), *Damîl el-'Aliyā* (fig. 379), *Deir el-Djouwâny* (fig. 381). En dehors de l'une ou l'autre église monastique un peu plus spacieuse, les exemples de nef unique à travers la Syrie du Centre et du Nord sont à peu près invariablement de minuscules chapelles ; cf. *Deir Nawā* (BUTLER, *op. l.*, II, *B*, fig. 12), *el-Anderîn* (*ib.*, fig. 49), *Telloun* (fig. 111), *el-Habbât* (fig. 119), *Bordj ed-Derouny* (fig. 206), *Qaṣr Iblisou* (fig. 214), *Qaṣr el-Moudaḫḫîn* (fig. 216), *Kfellousīn* (fig. 225), *Serdjibleh-Srîr* (fig. 231), *Tell 'Aqibrîn* (fig. 240), *Zerzîtâ* (fig. 250), *Sitt er-Roûm* (fig. 277), *Deir Sema'ân* (fig. 284 et 297), *Kefr Lâb* (fig. 310), *Bordj Ḥédar* (fig. 315, 317), *Brâd* (fig. 343, 347), *Kharab Šems* (fig. 362), *Sourqanya* (fig. 366 s.), *Bourdjkeh* (fig. 373), *Bâtoūtâ* (fig. 377).

3. Par exemple l'arc brisé mis en œuvre très habilement dans la belle citerne, dite *bîr el-'Aneizîyeh*, à Ramleh, en 172 = 789 de notre ère ; Voir DE VOGÜÉ, *La cit. de Ramleh et le tracé des arcs brisés*, dans

croire qu'on n'ira pas y chercher l'explication intégrale de notre monument.

Les analogies techniques foisonnent au contraire dans l'architecture romane de l'Orient latin, sinon même spécialement du royaume de Jérusalem. On n'a guère que l'embarras du choix pour indiquer, aussi bien en ce qui concerne les détails que l'ordonnance générale, une ou plusieurs répliques très exactes de tout ce qui caractérise l'édifice d''Amwâs. L'arc brisé suivant une variété considérable de formules est d'un emploi trop courant, pour ne pas dire à peu près exclusif, pour qu'il y ait lieu d'énumérer à ce sujet des répondants explicites. A propos du berceau brisé dont nous avons cru ressaisir les indices, tout le monde aura en mémoire que cette modalité de couverture est propre à plusieurs petites églises médiévales parmi les sanctuaires de Jérusalem : la Flagellation, Saint-Thomas[1], et qu'elle se retrouve en des nefs aussi vastes que Saint-Jean-Baptiste de Ramleh, Saint-Jean de Beyrouth, Notre-Dame de Tortose[2]. Les pilastres semi-cruciformes engagés dans les parois intérieures sont légion à Jérusalem : Gethsémani, Sainte-Anne, N.-D. du Spasme, les deux Sainte-Marie-Latine, etc.[3]; guère moins à travers la Palestine et le reste de l'Orient latin, *v. g.* : à *Néby Samwîl*[4], *el-Bîreh*[5], Naplouse[6], Sébaste[7], Nazareth[8], mont Thabor[9],

Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Bel.-Lettres, XXXIX, 1912, pp. 163 ss. et pl. I ss. On a vu ci-dessus que l'arc brisé s'employait, plus ou moins timidement peut-être mais avec délibération, dans la Syrie byzantine antérieurement aux Arabes.

1. *Jérus.*, II, 595 s., fig. 237 ; p. 950, n. 1, fig. 389 ss.

2. Cf. Enlart, *Les mon.*, I, 63 ; II, 332 ; fig. 16 (pl. 9), 27 (pl. 13 bis), 29 (pl. 14) et 453 (pl. 143) pour Ramleh. — II, 73 ; fig. 8 (pl. 5), 216 s. (pl. 70) pour Beyrouth. — II, 408 ss., fig. 19 (pl. 10 et pl. 164) pour Tortose. — La chapelle d'*Amioun* près de Tripoli, avec ses trois berceaux brisés longitudinaux (Enlart, *op. l.*, II, 36 et fig. 182 ss.) se rattache au type des petits oratoires de Jérusalem.

3. *Jérus.*, II, pl. LXX ss.; LXXXVIII, et fig. 397 s.

4. Savignac, *RB.*, 1912, p. 273 ss., fig. 1. Cf. Enlart, *Les mon.*, I, fig. 4, p. 41.

5. *S. W. Pal. Mem.*, III, 88. — Enlart, *op. l.*, fig. 380 s. (pl. 121) et t. II, 276 ss. La belle ruine a été systématiquement rasée pendant la grande guerre; cf. *RB.*, 1920, p. 135.

6. Égl. du Puits de Jacob ; Enlart, *op. l.*, fig. 24 (pl. 12) ; II, 290 ss.

7. Saint-Jean-Baptiste ; De Vogüé, *Les égl. de la Terre Sainte*, pl. XXVI, 1 et p. 358 ss. ; cf. Enlart, *op. l.*, II, 342 ss. et fig. 23 (pl. 12).

8. Annonciation ; R. P. Pr. Viaud. *Nazareth et ses deux égl.*, fig. 2, p. 35 ; cf. Enlart, *op. l.*, fig. 15 (pl. 8).

9. Saint-Sauveur. Cf. Enlart, *op. l.*, fig. 21 (pl. 11).

Gaza [1], Lydda [2], Césarée [3], Tyr [4], Beyrouth [5], Tortose [6]. Les contreforts à double saillie, relativement rares, interviennent pourtant à Saint-Jean-Baptiste et à Saint-Porphyre de Gaza [7] et partiellement à l'église de l'Annonciation à Nazareth [8]. Leur relief médiocre sur d'épaisses murailles est encore un trait caractéristique de l'époque romane [9]. Quoique moins courant sous la forme précise d'un quadrilatère couvert en voûtes d'arêtes portées par des arcades retombant sur des piles dégagées, le porche se voit à Saint-Jean-Baptiste de Gaza comme à Saint-Jean de Beyrouth; malgré les nuances très minimes entraînées par l'adaptation à des éléments préexistants, il se reconnaît sur la façade du Calvaire [10] et à Saint-Abraham d'Hébron [11]. L'unité

1. Saint-Jean-Baptiste ; Clermont-Ganneau, *Arch. Res.*, II, 383 ss., plan, p. 384, et vue p. 385. Cf. *ibid.*, p. 168, à Yebnah.
2. De Vogüé, *Les égl.*, pl. XXVII, 1 ; Cl.-Ganneau, *op. l.*, II, pl. face p. 104.
3. Saint-Paul. Cf. Enlart, *op. l.*, fig. 9 (pl. 6).
4. Cathédrale. Cf. Enlart, *op. l.*, fig. 17 (pl. 9).
5. Saint-Jean. Enlart, *op. l.*, fig. 8 (pl. 5).
6. Notre-Dame. Enlart, *op. l.*, fig. 19 (pl. 10).
7. Cl.-Ganneau, *op. l.*, II, 382 ss., plans et élévations.
8. R. P. Viaud, *op. l.*, fig. 2 : les deux contreforts centraux de la face septentrionale. M. Enlart n'ignore aucun de ces exemples, mais n'y voit que l'imitation irraisonnée d'un plan conçu en vue d'un dispositif qui n'a pas été reproduit », à savoir « des arcs de décharge extérieurs », bandés entre les contreforts (*Les mon.*, I, 75). Ils n'existent pas, en effet, à Saint-Porphyre de Gaza, et l'état actuel des édifices d'ʿAmwâs et de Nazareth n'autorise aucune affirmation positive. La réalisation très claire de ces arcs à la cathédrale de Gaza (cf. Cl.-Ganneau, *op. l.*, fig. p. 385 s.) — dans la façade à tout le moins — prouve cependant que la généralisation catégorique de M. Enlart n'est pas exacte. Sa tentative d'expliquer « l'origine antique » du contrefort par les pilastres extérieurs de l'église d'Hébron, « construite entre les murs d'une enceinte sacrée... élevée par Hérode Agrippa (Enlart, *op. l.*, I. 76) sera probablement jugée plus inexacte encore. Le distingué savant tenait sans doute à cette origine « romaine... du contrefort roman » avec la même fermeté qu'à la construction du ḥaram d'Hébron « par Hérode Agrippa », car il y revient en détail (II, 124, 128 s.). Le contrefort roman, organe foncier de stabilité, dérive d'une préoccupation d'équilibre ; l'usage romain de mouvementer un parement par des pilastres a de très vieilles analogies orientales et vise essentiellement à l'effet. Entre un élément statique et un artifice plastique de décor, s'il y a quelque vague analogie de forme ce n'est qu'une coïncidence toute superficielle. Les pilastres extérieurs de Saint-Abraham semblent devoir rester aussi étrangers au concept fondamental du contrefort roman qu'Hérode Agrippa le fut à la création du ḥaram. Rappelons pour mémoire l'origine beaucoup plus imprévue que le R. P. Barnabé d'Alsace assignait aux contreforts d'ʿAmwâs : « ... Ces pilastres à trois branches, qui n'ont rien de commun avec les contreforts des Francs, sont le caractère particulier des constructeurs du xiiᵉ siècle dans la Séphéla » (*Deux quest.*, p. 97). A l'appui de cette trouvaille on cite, avec titre, volume et pages, l'émoi que cette similitude des contreforts « indigènes » dans les églises d'ʿAmwâs et de Gaza aurait causé naguère à M. Clermont-Ganneau : joyeuseté qu'on chercherait sans succès dans les pages indiquées des *Archaeological Researches*.
9. Voir Brutails, *Précis d'archéologie du Moyen Age*, 2ᵉ éd., p. 72.
10. Cf. *Jér. nouv.*, pl. XIII, Q, et pl. XXII, 1 : vue de la chap. installée dans ce porche.
11. Vincent-Mackay-Abel, *Hébron. Le ḥaram...*, p. 81 s. et pl. II.

de nef n'a pas seulement pour répondants précis des oratoires plus ou moins minuscules comme : Saint-Sauveur à la Maison de Caïphe, Saint-Marc des Syriens, Saint-Thomas, Saint-Jacques l'Intercis, la Flagellation, le Moustier de la Probatique, Saint-Étienne[1], pour ne pas chercher hors de Jérusalem, mais des vaisseaux de proportions moyennes, tels que : Saint-Porphyre de Gaza[2], la plupart des églises des grandes forteresses des Croisés, Margat[3], Tortose[4], Ṣafita[5], Le Krak des Chevaliers[6], La Pierre du Désert[7], *Ou'aïrah*[8], ou des églises monastiques du type de l'abbaye de Belmont[9]. Non moins révélatrices d'une origine romane sont la petite travée de chœur créée par le développement des piles soudées aux antes primitives[10] et les deux niches aménagées dans ces piles[11].

1. Voir, dans l'ordre d'énumération, *Jér. nouv.*, fig. 182 (p. 497), 413 (p. 987), 389 (p. 950), 227 (p. 558), 237 (p. 585 et 596), pl. LXVIII (p. 688), pl. LXXVII (p. 768 ss.).

2. Cl.-Ganneau, *op. l.*, p. 382. plan reproduit par M. Enlart, *op. l.*, I, 41, fig. 5. Ce savant allègue comme de même type (p. 40 et fig. 4) l'église de Montjoie = *Néby Samwîl* (*RB.*, 1912, p. 273, fig. 1), sensiblement nuancée par son transept.

3. Vaisseau de 23m,64 × 9m,90. Voir G. Rey, *Étude sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés en Syrie*, p. 26 s., fig. 5 et pl. II, *H*.

4. Église de la citadelle ; env. 23m × 9m,50. Rey, *op. l.*, p. 78 et pl. VIII, E

5. 25m × 10m,50. Rey, *op. l.*, p. 88 ss., fig. 26 s. et pl. IX.

6. Auj. *Qala'at el-Ḥoṣn*. *Op. l.*, p. 48 ss. et pl. IV, *D*.

7. Auj. *Kérak*. Voir Mauss, dans De Luynes, *Voy. d'exploration... à Pétra*, t. II, p. 109, pl. 2 et surtout 14. Cf. la note de Rey, *op. l.*, p. 134, dont la pl. XIV reproduit le plan général de Kérak, pl. 2 de De Luynes. D'après M. Enlart (*Les mon.*, II, 315) Mauss aurait « reconnu que l'église [de la forteresse] est bâtie sur les restes d'un monument plus ancien ». On cherchera vainement quoi que ce soit de ce genre dans la description sommaire de M. Mauss et M. Enlart paraît avoir fait confusion avec l'église du Couvent grec ; voir le plan général, pl. 2 de De Luynes, et les laconiques détails sur ce « Saint-Georges », *op. l.*, p. 127.

8. Savignac, *RB.*, 1903, p. 115 s.

9. Enlart, *op. l.*, II, 47 ss. et pl. 60.

10. Sous des formes variables cette travée de chœur existe, à Jérusalem, dans les églises de Saint-Sauveur à la maison de Caïphe, de Saint-Thomas, de Saint-Jacques l'Intercis, de Sainte-Anne, du Moustier de la Probatique, de Saint-Marc des Syriens, de la Magdeleine. Citons seulement, en Syrie, les exemples typiques de Saint-Jean de Beyrouth et de l'église abbatiale de Belmont.

11. La plus parfaite analogie demeure très apparente dans les piles de la petite travée de chœur à Sainte-Anne, bien que la restauration de M. Mauss ait muré les niches, au siècle dernier ; cf. *Jér. nouv.*. pl. LXXI. L'assertion contraire du R. P. Barn. d'Alsace que le chœur de Sainte-Anne « n'a jamais possédé ni..., ni armoires ménagées dans l'épaisseur du mur » (*Deux quest.*, p. 118) prouve une fois de plus qu'il regardait mal les monuments dont il faisait le thème de ses spéculations ; cf. *op. l.*, p. 119, à propos de l'église de la Magdeleine (voir *Jér. nouv.*, fig. 417), où il se persuade au contraire voir de part et d'autre de la travée de chœur « une chambrette installée dans l'épaisseur du mur », alors qu'on y doit reconnaître de toute évidence, avec M. de Vogüé (*Les égl.*, p. 294), des portes de communication avec les absides des nefs latérales. Plutôt que des crédences fort mal en situation pour le service courant de l'autel, on verra plus normalement dans les niches d''Amwâs des armoires pour les vases sacrés, ou des reliquaires. De ce point de vue paraît résulter une

Autant dire que, réserve faite de quelques nuances imposées par le remploi de matériaux anciens, du premier au dernier tous les détails d'ordonnance, structure et décoration de la nef d'ʿAmwâs l'incorporent au cycle des églises franques de Syrie-Palestine et l'apparentent étroitement avec les églises romanes de l'Occident. Sur cette parenté chacun de nos lecteurs pourra se faire sa conviction par un très facile recours aux manuels aujourd'hui les plus qualifiés en France[1]. Par où est éliminée, sans qu'on y gaspille d'autres arguments, la chimère d'une architecture chrétienne « indigène de la Séphéla ». Nous sommes donc dès maintenant en droit de conclure que la restauration d'ʿAmwâs fut l'œuvre des Croisés en une phase peut-être assez archaïque du royaume de Jérusalem.

2. *Époque approximative du chevet.*

Considéré dès l'abord comme vestige d'une église, ce chevet fut timidement daté du IIIe siècle par les premiers explorateurs[2], à peu près sur

assimilation des niches aux réduits plus développés, si fréquemment en relation avec la travée de chœur ou avec l'abside : réduits tantôt simples, tantôt symétriques de part et d'autre ; *v. g.* : à Jérusalem, maison de Caïphe, Saint-Jacques l'Intercis, Saint-Thomas, Moustier de la Probatique, oratoire de Saint-Étienne ; en Syrie, Belmont, Ṣafita, Margat. Cette nature de trésors ou reliquaires explique l'apparente anomalie de certain placement — comme à la chapelle de la Condamnation de Jésus, sous l'hémicycle des absidioles (*Jér. nouv.*, p. 596, fig. 241, pl. LXI, A) —, ou d'entrées extrêmement basses, comme à Saint-Thomas ou à Saint-Jacques l'Intercis. Dans les églises de forteresses telles que Margat et Ṣafita, l'existence de meurtrières et la position même des réduits pourraient suggérer des organes défensifs plutôt qu'un élément d'ordonnance liturgique ; mais le dispositif analogue observé par exemple à Saint-Thomas et au Moustier de la Probatique montre qu'il s'agit bien, là aussi, de réduits à destination religieuse primordiale, quoique aménagés en vue de concourir à une défense éventuelle. Dans l'archéologie particulière au R. P. Barnabé d'Alsace, ces « deux grandes niches carrées établies dans le grand arc qui précède l'abside... ne se rencontrent jamais dans les églises destinées dès l'origine au rite latin » ; elles sont exclusivement orientales, et l'on nous signale même les savantes désignations de l'une au moins : « *le diaconicum du béma* appelé aussi *scevophilacium*... C'était là que les ministres se revêtaient des ornements sacrés... » (*Deux quest.*, p. 88 s.) Gardons-nous d'y contredire...

1. *V. g.* : ENLART, *Man. d'arch, franç.* — R. de LASTEYRIE, *L'architecture rel. en France à l'époque romane*, etc. On peut voir par exemple dans Lasteyrie (p. 281 s., 416) que le plan sans collatéraux est fréquent en France au XIIe s. non seulement dans de petites églises, mais dans des cathédrales, « en Provence notamment », comme aussi « dans une partie du Centre et de l'Ouest » : Avignon, Cavaillon, Carpentras, Digne, etc. ; que l'arc brisé, employé dès le début du XIIe s. (*ibid.*, p. 320) sous une forme beaucoup plus habile que tous les essais antiques, est « une des caractéristiques les plus apparentes des édifices religieux » (p. 322) ; que « l'emploi rationnel et systématique du contrefort est une des principales innovations de l'architecture romane » (p. 243 s.), et ainsi de tous les autres traits qui individualisent le monument secondaire d'ʿAmwâs.

2. Voir en particulier GUILLEMOT, dans SCHIFFERS, *Amwâs*, p. 232 s. ; cf. 228.

cette unique donnée que la construction en grands matériaux à joints vifs exigeait une telle antiquité. Certaines vues sur la situation de l'Église dans l'Empire et plus encore sur l'évolution qui aurait régi l'unité ou la multiplicité d'absides firent reculer cette origine jusqu'au ve ou au vi^e^ siècle. L'argument du mégalithisme panaché de quelques expressions flairant l'architecture était repris naguère sans la moindre consolidation positive pour établir que cette épave de *thermes romains* « soutient la comparaison même avec les monuments du premier siècle de notre ère » et l'on croyait pouvoir, d'après « les grandes dimensions des blocs et l'austérité de l'architecture des absides et des stéréobates... songer à l'époque de Vespasien et de Titus[1] ». Laissant de côté pour le moment toute considération sur le caractère de l'édifice, il faut essayer d'en scruter d'assez près la nature pour voir s'il porte, oui ou non, l'empreinte d'un art et d'une époque. On ne fera état ni du tracé, puisque nous n'en connaissons pas encore la destination, ni des mesures, encore qu'elles puissent donner lieu à quelques relations proportionnelles suggestives, et l'on s'en tiendra seulement à la structure elle-même, examinée dans son principe, dans ses éléments et dans sa réalisation.

Si la description et les graphiques produits ci-dessus en ont donné quelque idée, on estimera que le concept fondamental de ces murailles est de créer des parois puissantes, immuables, à l'épreuve des plus énormes charges et aptes à produire un imposant effet de masse. A un tel but concourent excellemment la simplicité et la netteté des lignes, l'austérité des faces, l'emploi de matériaux de grand calibre appareillés à joints vifs (fig. 35), en double parement de liaison tout à fait circonspecte par un libage réduit au minimum et d'une consistance défiant toute destruction. Quant à l'exécution, c'est comme si l'effort n'eût

1. Barn. d'Alsace, *Deux quest.*, p. 23 et 106. On ne voit pas d'ailleurs comment harmoniser d'aussi fermes axiomes avec cet autre du même auteur : « Le plan général et l'appareil colossal des murs et des stylobates ne suffisent pas pour en déterminer l'âge et on n'y découvre aucun détail architectonique... qui puissent aider dans cette recherche » (*op. l.*, p. 104). « L'appareil colossal » est pour le moins exagéré dans une construction dont aucune assise courante ne dépasse $0^m,90$, où les blocs atteignant 1 mètre de hauteur sont faciles à compter et semblent tous retaillés dans le sens de leur profondeur primitive, tandis que les longueurs supérieures à $3^m,50$ demeurent l'exception et celle de $4^m,55$ dans un bloc angulaire unique, sauf erreur, en tout l'édifice debout (cf. *infrà*).

compté pour rien, ou qu'on ait de gaîté de cœur bravé les difficultés non seulement matérielles comme le nivellement de la colline rocheuse pour l'implantation du chevet, ou le montage de blocs énormes en des assises élevées, mais les difficultés techniques de stéréotomie par



Fig. 35. — Appareil du chevet. Assises 3 et 4, hautes de $0^{m},75$ et $0^{m},80$.

exemple, pour donner aux volumineuses pierres à crossettes des angles l'évidement précis et à certains éléments des conques la double courbure exacte qu'ils requéraient. Il est impossible de méconnaître, dans cet ensemble de particularités, la tradition romaine de la bâtisse en pierres de taille telle que l'ont définie des historiens très autorisés dans la période la plus typique de son évolution, c'est-à-dire à l'époque impériale, où le principe idéal de structure vise à faire de l'édifice « un monolithe construit, une sorte de rocher artificiel »[1]. Encore ne faut-il

1. Choisy, *Hist. de l'archit.*, I, 512. — F. Benoit. *L'architecture. Antiquité. Arch. rom.*, I, 437 ss., 476 ss.

point se méprendre sur ce « monolithisme », car il s'agissait ordinairement beaucoup moins de mettre en œuvre des quartiers de roche de nature à frapper l'imagination que d'obtenir par simple conglomérat de matériaux infimes des structures colossales et en quelque sorte à l'échelle du prestige et de la majesté de Rome. On doit également ne pas perdre de vue que, loin d'appliquer les méthodes métropolitaines en toutes les provinces avec une rigide uniformité, le génie romain éminemment pratique et assimilateur eut souci de s'adapter, dans l'art de bâtir non moins bien qu'en tout autre, aux conditions locales et de mettre à profit l'expérience technique propre à chaque contrée. En Palestine l'abondance des meilleures pierres à bâtir favorisa dès l'antiquité le développement d'une architecture où se reflètent des influences très diverses, mais que le goût et les procédés hellénistiques achevaient de perfectionner quand s'implanta la domination romaine. J'ai essayé de montrer naguère, à propos du monument palestinien le plus grandiose et le mieux conservé, qu'au premier siècle de notre ère en ce pays les constructeurs romains apprirent plus peut-être de la « tradition locale » qu'ils ne lui enseignèrent[1]. Entre l'édifice hérodien d'Hébron ou son sosie de Jérusalem et les murailles d''Amwâs qui nous occupent, s'il y a l'analogie sommaire de la bâtisse à joints vifs avec blocage entre les parements, tous les autres détails divergent trop pour qu'il soit question de rattacher les deux édifices à la même période. Quels pourraient bien être les monuments du Ier siècle de notre ère, en particulier de « l'époque de Vespasien et de Titus » à envisager comme termes de comparaison : s'il s'agit de Palestine et des régions adjacentes, on aimerait à en connaître la spécification au moins par quelques noms, et il serait tout à fait stérile de les chercher à Rome ou en d'autres provinces de l'Empire.

Qu'on se place, au contraire, dans la perspective de l'époque impériale suggérée plus haut ; des maçonneries somptueuses en pierres de fort calibre où la précision du découpage rivalise avec le fini de la

1. Vincent-Mackay-Abel, *Hébron. Le ḥaram...*, p. 111 ss.

taille et l'impeccable correction d'un appareillage à joints vifs vont fournir les répondants très exacts de celle d'ʿAmwâs. Voici par exemple, à Jérusalem au temps d'Hadrien, les parois restaurées de la *Quadra*, c'est-à-dire de l'ancienne enceinte supportant l'esplanade du Temple[1], quelques pans de murs du Forum d'Aelia[2] et de la piscine de Siloé[3], pour ne rappeler que des exemples incontestables. A la même époque l'enceinte remodelée du *Râmet el-Khalîl*, non loin d'Hébron est nuancée seulement par de menus détails inhérents à la nature même de ce ḥaram et à la remise en œuvre partielle de vieux matériaux[4]. En Transjordanie les mêmes procédés de structure foisonnent parmi les forteresses et camps permanents du IIe et du IIIe siècle échelonnés sur le *limes* oriental depuis les confins d'Arabie : *Odroḥ*[5], *Ledjoun*[6], *Qasṭal*[7],

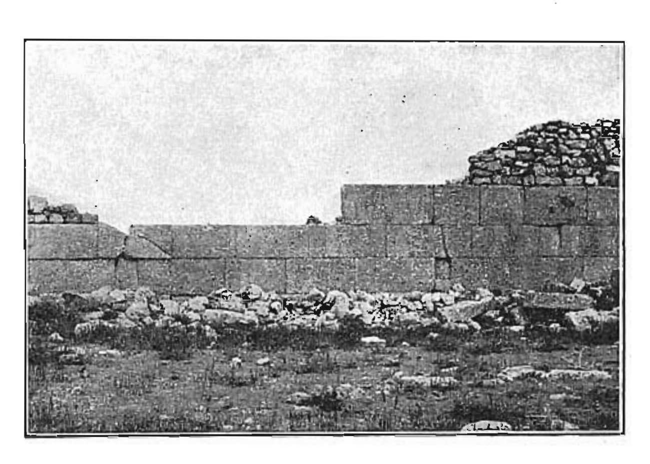


Fig. 36. — Enceinte du camp romain d'Odroḥ.
Maçonnerie d'époque impériale moyenne.

1. Cf. *Ordnance Survey of West. Pal. Jerusalem Phot.*, pl. 13 *a* : mur Sud près de la porte Double ; *b*. mur S. [et non *West*] à l'angle S.-O. ; pl. 14 *a* face O. près de l'arche de Robinson ; pl. 15, au mur des Pleurs. Cf. *Jér. nouv.*, pl. II et ci-après, fig. 41.

2. *Jér. nouv.*, pl. III *K*, plan ; IV, coupe, et fig. 33 s. : assises de 0m,58 à 0m,61 ; ci-après, fig. 40.

3. *Jér. nouv.*, fig. 357, p. 863, d'après Bliss et Dickie, *Excav. at Jerus.*, pl. XVIII, p. 181 pour la descr. de la maçonnerie en assises lisses hautes en moyenne de 0m,54. Cet appareil a été reproduit mais avec emploi de mortier dans la paroi septentrionale de la piscine remaniée à l'époque d'Eudocie pour l'adapter à la basilique.

4. Voir Abel, *Mambré*, dans *Conférences de Saint-Étienne*, 1909, p. 170 ss. — Vincent-Mackay-Abel, *Hébron*, pp. 110 et pl. XXI. — Voir surtout, désormais le rapport provisoire du R. P. Mader, *Les fouilles allemandes au Râmet el-Khalîl* ; *RB.*, 1930, p. 84 ss.

5. Cf. *RB.*, 1898, p. 441 ss. et pour une documentation très détaillée Brünnow et von Domaszewski, *Die Provincia Arabia*, I, 1904, pp. 431 ss., pl. XXII, fig. 486 ss. ; spécialement pour la maçonnerie les fig. 496, 499 ss., 523, 528 et la description générale, p. 457. Cf. Jaussen-Savignac, *Mission en Arabie*, I, fig. 34 s. Le remarquable appareillage des hémicycles d'ʿAmwâs avec ses impressionnantes assises découpées avec précision suivant la courbe requise trouverait difficilement une analogie plus exacte qu'en celui des multiples tours de flanquement dans l'enceinte d'Odroḥ.

6. Brünnow-von Domaszewski, *op. l.*, II, 25 ss. ; cf. *RB.*, 1898, p. 436 ss. ; réplique d'Odroḥ, mais de construction moins soignée, quoique de même style.

7. Brünnow-von Domas. *op. l.*, II, 95 ss. ; voir en particulier fig. 676 s., 679 s., 682 s.

ed-Doumêr[1]; on les retrouve dans maints édifices des vieilles cités romanisées telles que Gerasa, Philadelphie, Boṣra, Qanawât, etc.[2]; et il suffit de feuilleter les publications de M. de Vogüé[3] ou de M. H.-C. Butler[4] pour se rendre compte que ces modalités structurales caractérisent en Syrie la période classique des trois premiers siècles après J.-C. Un tel air de famille dans une aussi vaste diffusion suppose certaines exigences fondamentales identiques et des conditions extrinsèques semblables. En Syrie-Palestine la principale exigence architecturale était l'emploi prédominant, souvent même exclusif de la pierre. D'assez bonne heure on avait tenté de l'assimiler en quelque sorte à l'architecture de roc par l'utilisation de blocs démesurés, impressionnants sans doute par un évident mépris de l'effort et le témoignage de la difficulté vaincue ; ce mégalithisme colossal associait néanmoins à quelques avantages réels des inconvénients trop graves pour que l'usage en ait pu être généralisé. Dès avant le début de notre ère le goût hellénistique avait fait prévaloir une conception plus rationnelle qui, sans exclure les blocs volumineux, en proportionnait le calibre à la nature du monument envisagé non moins qu'aux disponibilités de carrière et de main-d'œuvre. Dans ce mégalithisme raisonné, le poids même des blocs leur assurait cohésion et stabilité, pourvu que l'ajustage en ait été précis grâce à des arêtes vives scrupuleusement réglées. Le mortier n'ayant plus de raison d'être dans un tel appareillage, ni comme élément d'agrégation, ni comme matière plastique répartissant la charge d'une assise à l'autre, on l'éliminait de tous les joints[5]; son

1. *Op. l.*, III, 1909, p. 187 ss., pl. LIII, fig. 1072 ss. ; cf. le temple, *ibid.*, p. 181 ss. et fig. 1071.

2. Quelques graphiques essentiels, mais surtout la documentation bibliographique jusqu'à 1909 sont faciles à trouver dans Brünnow-Domaszewski ; la documentation plus récente sur l'ensemble de ces villes n'intéresse pas le sujet très déterminé de la bâtisse romaine envisagé pour le moment.

3. *Syrie centrale. Architecture... du Ier au VIIe s.* (1865-1877).

4. *American archaeol. Expedition to Syria* in 1899-1900. Part II : *Architecture* (1904). — *Syria... Princeton University archaeol. Expeditions to Syria in 1904-5 and 1909. Divis. II : Architecture. Section A : Southern Syria*; *Sec. B : North. Syria* (1906 à 1920). Dans le premier ouvrage l'Introduction — pp. 18 ss., 24 ss., 37 — caractérise la construction appareillée des siècles d'administration romaine, dont l'évolution est décrite ensuite en ordre chronologique — pp. 47-85 — jusqu'au début du IVe siècle. Dans le second la méthode de description régionale excluait une systématisation aussi claire ; il y est néanmoins suppléé par les excellentes listes de « monuments datés » (*Section A.*, p. 463 ; *B*, p. 347 s.) qui orientent rapidement la recherche.

5. Cf. Choisy, *L'art de bâtir chez les Romains*, p. 115. — Butler, *Amer. Exp.*, p. 20 s., 24.

emploi réduit au conglomérat éventuel qui liaisonnait les faces diminuait les dangers du tassement, tandis que par la suppression ou l'atténuation des joints l'effet de masse était accentué.

La plus immédiate conséquence d'un tel style était naturellement d'exiger des soins exceptionnels dans la préparation des matériaux et surtout une multitude fort dispendieuse de bras pour les manipuler. Nul peuple mieux que les Romains ne devait priser les avantages de cette construction puissamment appareillée qui répondait de manière on ne peut plus adéquate à la passion de faire grand sans excéder les plus judicieuses limites pratiques ; nul également ne sut avec plus de succès en atténuer les inconvénients. Car en aucune autre phase de l'histoire palestinienne aussi parfaitement que dans l'organisation provinciale et coloniale romaine du IIe et du IIIe siècle ne furent réalisées les conditions extrinsèques propices au développement d'une telle architecture : paix et prospérité matérielle favorisant la recherche du confort, le goût du faste et les préoccupations esthétiques ; prépondérance du pouvoir administratif ; intervention parfois directe de l'empereur [1],

1. Cette intervention se produisit dans des cas très spontanés comme celui de Philippe l'Arabe transformant en brillante cité romaine, au milieu du IIIe s. en un site escarpé du Ḥaurân, sa bourgade native (cf. BUTLER, *Amer. Exp.*. p. 376 ss. : *Šahbā* = Philippopolis), ou d'Antonin le Pieux et de Caracalla collaborant successivement aux transformations d'un sanctuaire local aussi grandiose que celui de *Ba'albek* (voir les récentes précisions de l'architecte D. Krencker dans le *Jahrbuch d. d. Inst.*, 1929 ; *Archaeol. Anzeiger*, col. 175-80) ; mais on la constate également en maint autre où l'initiative impériale était motivée par quelque visée politique ou pure inclination personnelle. Ce fut apparemment surtout le fait d'Hadrien d'exercer avec une complaisance fastueuse à travers tout l'Empire les talents d'architecte dont lui fait honneur une tradition littéraire où il entre d'ailleurs une évidente emphase ; cf. SPARTIEN, *Hist. Aug.* ; *Hadr.*, ch. XIX : *In omnibus paene urbibus et aliquid aedificavit...* (éd. Teubner-Peter, p. 20), après avoir signalé qu'il était *arithmeticae, geometriae, picturae peritissimus* (ch. XIV, p. 16) : d'où le pseudo-Aurelius Victor (*Epitome de Caesaribus*, ch. XIV, éd. Teubner-Pichlmayr, p. 149 s.) déduit probablement son amplification littéraire sur la légion militairement organisée d'architectes, de constructeurs et d'artisans de toute nature qu'Hadrien aurait promenée partout à sa suite ; voir à ce sujet *Jér. nouv.*, p. 20, n. 2, et surtout LÉCRIVAIN. *Les sources de l'Histoire auguste*, p. 110 ss., 428 ss., 439 ss. Les historiens modernes ont colligé les attestations épigraphiques des initiatives architecturales d'Hadrien (*v. g.* : GREGOROVIUS. *Der Kaiser Hadrian*. pp. 468 ss. ; DURUY, *Hist. des Rom.*. V, 63 s., 72 ss., 82 ss., — Hachette, 1883 —, etc.). Tandis que l'*Epitome* pseudépigraphe d'Aur. Victor, à la fin du IVe siècle, n'hésitait guère à comparer Hadrien peintre et sculpteur à Polyclète et Euphranor, un récent historien de l'art — entraîné par quelque admiration non moins exagérée — s'est donné la tâche de mettre en relief la prééminence de cet architecte impérial (RIVOIRA, *Di Adriano architetto e dei monumenti Adrianei*, dans *Rendiconti d. reale Acc. dei Lincei*, XVIII, fasc. 3, séance du 21 mars 1909), accentuant ailleurs cette compétence technique spécialement « en matière d'édifices voûtés » (RIVOIRA, *Adriano architetto* — extr. de la *Nuova Antologia*, n° du 16 avr. 1910, p. 1). Même les empereurs qui ne se piquaient point d'embellir de leurs propres créations

mais surtout intervention officielle de ses représentants locaux dans la plupart des entreprises monumentales de quelque importance; répartition corporative du travail et coopération fréquente des légions[1] même à des édifices n'ayant pas à proprement parler un caractère d'intérêt municipal. Une monographie très érudite d'Aug. Choisy[2] met tout le monde en mesure d'apprécier correctement aujourd'hui quelle influence le génie politique des Romains et la constitution administrative de l'Empire excercèrent sur cette architecture des provinces qui, malgré tant de particularités régionales, conserve néanmoins quantité de traits communs et une physionomie générale homogène. En cette phase de préférence à toute autre — et peut-être serait-il aussi exact de dire à l'exclusion de toute autre — on constate à satiété, non seulement d'un bout à l'autre de la même province mais en des contrées fort distantes les unes des autres, des rapprochements aussi concrets que la maçonnerie appareillée en double parement à joints vifs avec des assises lisses identiques souvent jusque dans leurs proportions. Aux éléments comparatifs empruntés, pour les murailles du monument d''Amwâs, aux cantons les plus divers de Palestine, de Transjordanie et de Syrie, les historiens de l'art ajouteront sans peine de nombreux compléments dans l'aire intégrale de l'Empire ; choisissons uniquement encore, pour donner plus de relief à cette diffusion d'un style caractéristique d'une époque et d'un art, l'étroite analogie que fournissent, en Dalmatie (fig. 38), les maçonneries du palais de Dioclétien à Spalato, dans l'enceinte fortifiée comme dans les édifices intérieurs[3]. Trait pour trait s'y reproduit la bâtisse palestinienne dont nous recherchons l'origine ; voici reparaître même l'apparente anomalie sinon d'un module croissant avec la mon-

architecturales ou artistiques les provinces de l'Empire trouvèrent maintes fois expédient de seconder par leur intervention et leurs libéralités les constructions religieuses ou profanes d'intérêt public.

1. Voir R. Cagnat, *L'arm. rom. d'Afrique*, pp. 430-5. — *Id.*, art. *Legio* dans le *Diction. des antiq* .., de Saglio, III, 1062 s., § I, *e*. — St. Gsell, *Les monum. antiq. de l'Algérie*, I, p. 107.

2. *L'art de bâtir chez les Rom.*, pp. 165 ss., 183 ss., 205 s.

3. Cf. Hébrard-Zeiller, *Spalato. Le palais de Dioclétien* (1912), pp. 31 et 81. L'échelle des assises paraît incluse entre $0^m,52$ et $0^m,92$. On sait que de très bonne heure fut adoptée dans la construction romaine appareillée la hauteur moyenne de deux pieds (Anderson-Phené Spiers, *Architecture of Rome*, p. 162. — Cagnat-Chapot, *Manuel d'archéol. rom.*, I, 20), qui tendit à une augmentation notable à l'époque impériale.

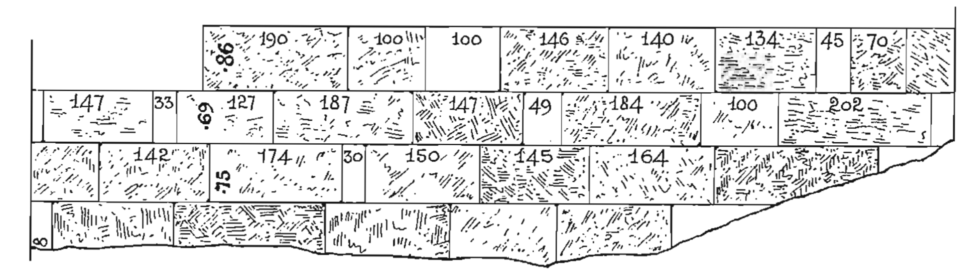


Fig. 37. — Gradation d'assises dans le camp romain d'Odroḥ, d'après Brünnow et von Domaszewski.

tée des assises, comme au chevet d'ʿAmwâs, en tout cas d'assises volumineuses hissées plus ou moins haut sur des blocs de calibre plus petit. Ce détail un peu étrange à première vue se retrouve par exemple au *Râmet el-Khalîl*[1]. L'examen minutieux permettrait probablement en chaque occurrence d'apercevoir quelque motif d'une telle pratique. Au *Râmet*, décompte fait des assises régulatrices menues, à la crête des fondations remblayées, la gradation ascendante des deux seules autres assises conservées s'expliquerait

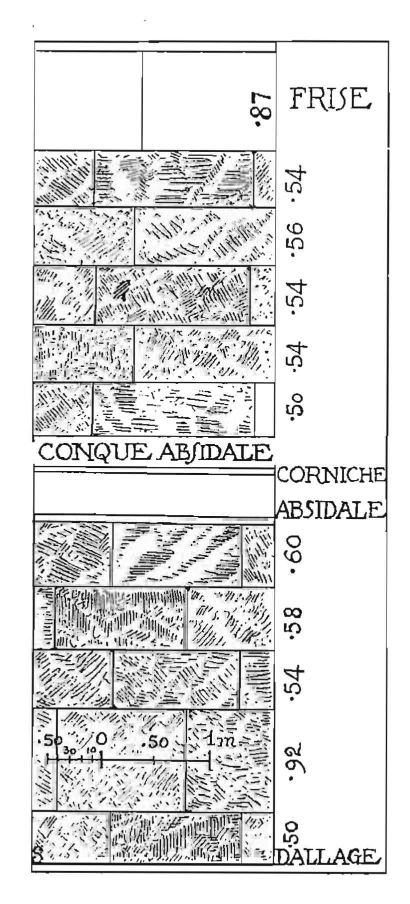


Fig. 38. — Gradation d'assises dans le mausolée de Dioclétien à Spalato, d'après Hébrard.

1. Abel, *Mambré, op. cit.*, p. 171, note ; hauteurs ascendantes de $0^m,47$-$0^m,79$-$1^m,12$ et $0^m,53$-$0^m,92$-$1^m,15$. Cf. Vincent, Mackay-Abel, *Hébron. Le ḥaram....* pl. XXI ; le R. P. E. Mader, *RB.*, 1930, pl. V et VI. Au dire du P. Mader « cette particularité n'a jamais été rencontrée en Palestine dans le cas d'une muraille homogène, et elle est en contradiction avec les principes usuels de l'architecture » (*RB.*, 1930, p. 86). Je ne sais pas voir cette contradiction si nettement. Le chevet d'ʿAmwâs, où cette même particularité se rencontre, est une muraille essentiellement homogène. Si l'on en récusait l'origine romaine il n'y a qu'à rappeler, parmi les constructions d'*Aelia Capitolina*, de clairs indices attestant une sorte d'indifférence dans la superposition d'assises hautes à de plus petites, encore que la variation demeure parfois assez minime. Rien qu'à parcourir les planches de Butler (*Syria*, II, A), on en remarquera des exemples fréquents en Transjordanie dans les édifices romains de *Djéraš*, *ʿAmmân*, *Boṣrā*, comme dans la plupart des temples d'époque impériale, *v. g.* : *Ṣanamên* (pl. XIX), *Ḥebrân* (pl. XX), *Maiyamâs* (fig. 298), *Slêm* (pl. XXVI). Une analogie très saisissante aussi pour le cas spécial du *Râmet el-Khalîl* est celle que fournit l'enceinte du camp d'*Odroḥ* (fig. 37), où l'on relève une gradation d'assises telle que $0^m,75$-$0^m,69$-$0^m,86$ (Brünnow-de Domaszewski, *Prov. Arabia*, I, fig. 528).

peut-être comme un expédient pour racheter la pente du terrain et préparer un niveau d'assise courante au pourtour du quadrilatère; mais on y peut voir tout bonnement une préoccupation d'effet, ce qui serait sans doute aussi la justification très vraisemblable de la progression analogue enregistrée au chevet d''Amwâs, l'augmentation de hauteur rétablissant dans la perspective une certaine égalité des assises. Dans le mausolée impérial de Spalato[1] l'assise de o^{m},92 posée sur une assise initiale d'environ o^{m},50 paraît constituer une plinthe à laquelle se superposent les modules ascendants de o^{m},54 à o^{m}60 (fig. 38); ceux de o^{m},92 et o^{m},875, qui interviennent à des niveaux plus élevés sont manifestement conditionnés par des exigences harmoniques pour correspondre à la hauteur des chapiteaux dans l'ordre inférieur, et à la frise historiée dans l'ordre supérieur.

Ce n'est pas au hasard qu'est signalée de préférence à mainte autre cette similitude technique entre les maçonneries du palais impérial de Spalato et celle du monument d''Amwâs. Tandis que les premières analogies caractéristiques de la bâtisse palestinienne en cause ont été produites par les édifices militaires et municipaux contemporains de Trajan et d'Hadrien en Orient, c'est dans le groupe architectural dalmate que se rencontre apparemment l'une des dernières. Vers le temps où s'achevaient, dans la première décade du IVe siècle, palais et mausolée de Dioclétien, la construction romaine allait subir une transformation[2] assez radicale pour en éliminer précisément les traits qui l'avaient le mieux individualisée pendant plus de deux siècles : mégalithisme relatif, appareillage à joints vifs, stéréotomie savante et dressage très soigné. Dès le milieu du règne de Constantin le triomphe officiel du christianisme, la glorification monumentale des Lieux Saints évangéliques, la création d'une jeune capitale rivalisant d'éclat avec l'auguste Rome, les ambitions provinciales, pour ne rappeler ici que les

1. Hébrard-Zeiller, *op. l.*, pl. XII, face p. 88.

2. Choisy n'a pas craint de dire « une révolution... dont l'influence ne fut pas moindre dans l'histoire de la construction romaine que dans l'histoire de l'Empire » (*L'art...*, p. 180).

causes essentielles, provoquèrent un soudain essor architectural. A Rome, à Byzance, à Jérusalem on abordait simultanément des programmes dont l'ampleur semblait défier les ressources de l'Empire. Comme on bâtissait partout à la fois et avec la plus intense célérité, plus vite encore peut-être que les réserves du trésor le nombre des hommes du métier devenait insuffisant et les disponibilités de la main-d'œuvre s'épuisaient. L'adaptation des édifices à des institutions nouvelles devait exiger une évolution progressive assez lente pour aboutir à la constitution d'une architecture chrétienne quelque peu autonome ; la révolution fut soudaine, au contraire, dans l'art de bâtir. On obviait à la raréfaction de la main-d'œuvre en diminuant l'exigence d'effort ; l'adoption d'un module médiocre d'abord et bientôt franchement petit rendit la plupart des matériaux maniables par les forces moyennes d'un homme, réduisant au minimum les difficultés de transport et de levage, simplifiant non moins le débit sur les bancs de carrière et l'ajustage à quelque fonction spéciale dans la bâtisse en des angles, cintres ou saillies. Avec une économie notable de temps et de bras cette substitution d'un petit appareil au mégalithisme réalisait une économie non à dédaigner dans le déchet des matériaux, l'épannelage par exemple d'un bloc à crossettes pour un angle rentrant ou d'un bloc à double courbe pour la naissance de la voûte d'un hémicycle n'entraînant pas du tout la même perte proportionnelle de pierre avec de petites assises qu'avec des blocs volumineux.

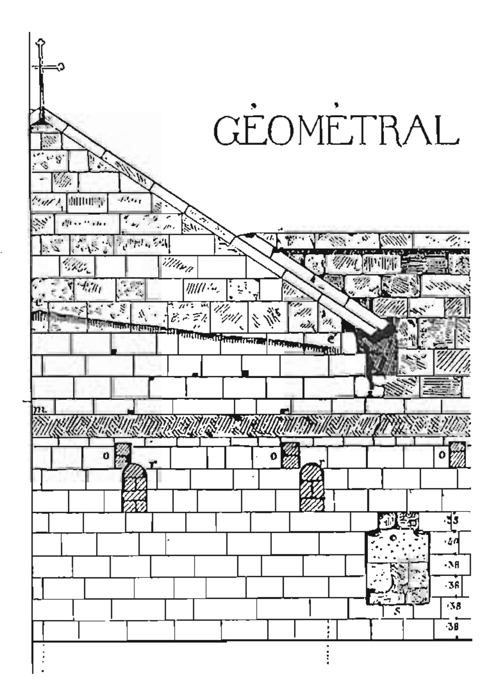


Fig. 39. — Appareil constantinien dans la façade de la basilique de Bethléem. Assises de 0m,35 à 0m,40.

Le mode nouveau d'appareillage impliqué par la mutation du cali-

bre des matériaux éliminait d'ailleurs bon nombre des anciennes complications stéréotomiques. N'ayant plus à compter sur la massiveté plus ou moins énorme des blocs pour en assurer la cohésion, le constructeur dut y pourvoir par un liaisonnement artificiel ; le mortier, d'usage infime dans la maçonnerie romaine en pierres de taille aux premiers siècles, allait jouer aussitôt un rôle essentiel comme élément d'agrégation et matière plastique propre à régulariser la charge des assises et les effets du tassement. A défaut des grands blocs à queue profonde pénétrant dans le libage intérieur, l'alternance de carreaux et de boutisses[1] cramponna sous diverses formes le cœur de la muraille et les parements, où intervenaient parfois encore, au surplus, des goujons métalliques. Dans cet appareillage transformé tel procédé de liaison, comme l'emploi de pierres à crossettes d'une efficacité précieuse dans le « monolithisme » à sec, devenait dangereux : par le fait même de l'élasticité que les lits de mortier donnaient à la paroi, ces pierres à double portée, soumises à des pressions inégales, étaient exposées à des cassures particuliè-

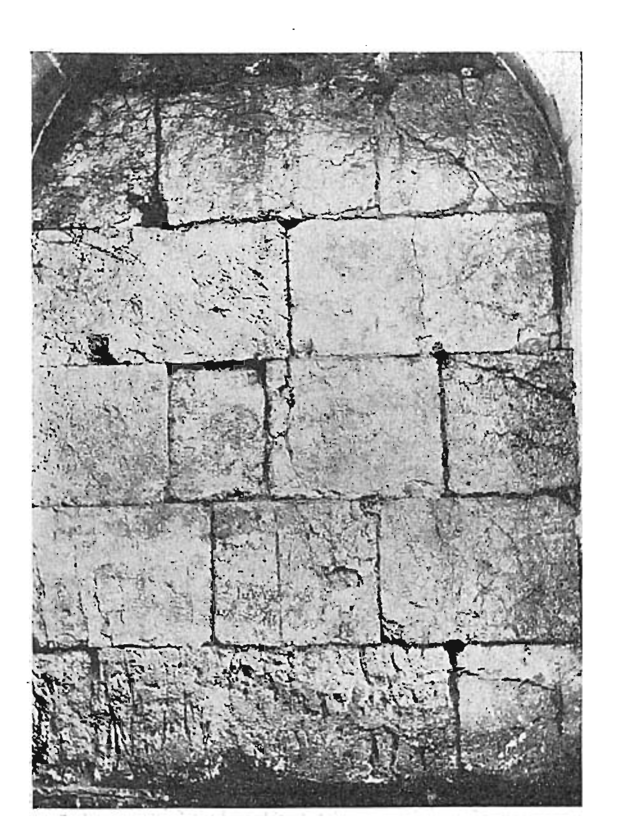


Fig. 40. — Appareil romain de l'époque d'Hadrien au Forum d'*Aelia capitolina*.

1. Dans la terminologie du bâtiment, les « carreaux » sont les pierres plus ou moins longues ajustées au parement suivant leur grande face, par opposition aux « boutisses », étroites et allongées, placées transversalement de manière à s'ajuster en façade par un petit côté ; quand les boutisses traversent l'épaisseur entière du mur elles prennent le nom spécial de « parpaings ».

rement néfastes dans la situation qu'elles occupaient toujours; elles furent prohibées désormais avec rigueur.

Sans développer plus avant cette analyse des modifications si radicales qui s'opérèrent dans l'art de bâtir entre l'aube du IVe siècle et l'ère constantinienne, il suffit maintenant de les concrétiser par la simple juxtaposition de maçonneries datées comme celles de Constantin à Bethléem par exemple[1], d'Hadrien au Forum d'Aelia[2] ou de Dioclétien au palais de Spalato, pour comprendre que le classement technique et chronologique du chevet d''Amwâs puisse avoir de tout autres bases qu'une divagation sur je ne sais quel mégalithisme, ou un coup de dés entre le Ier et le VIe siècle. Il n'a rien de commun avec aucune bâtisse constantinienne ou byzantine ultérieure. Nous ne lui connaissons, d'autre part, absolument aucune analogie positive en des édifices de l'époque augustéenne jusqu'à la fin du Ier siècle en Orient. Par tous ses détails intrinsèques au contraire cette maçonnerie reproduit la construction romaine appareillée dans l'ère impé-

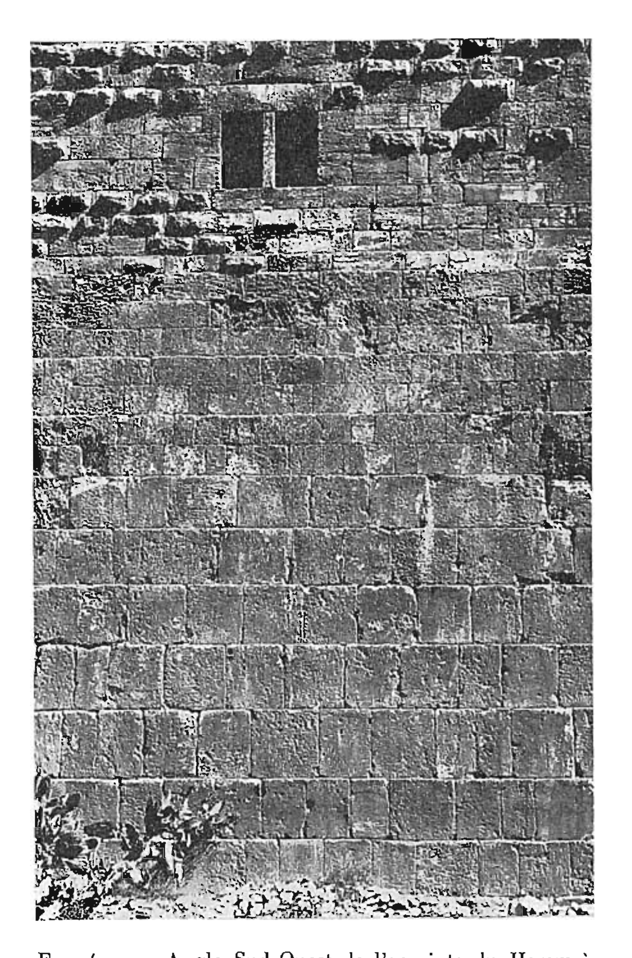


FIG. 41. — Angle Sud-Ouest de l'enceinte du Ḥaram à Jérusalem. Appareil romain de l'époque d'Hadrien dans la moitié inférieure. Dans le haut, appareil arabe.

1. Fig. 39. Cf. VINCENT-ABEL, *Bethléem*, pl. IV, moitié supérieure; pl. V; fig. 16, etc.
2. Fig. 40. Voir VINCENT-ABEL, *Jérusalem*, II, fig. 33 s. On peut voir le même appareil dans l'enceinte du Temple restaurée par Hadrien (fig. 41); cf. *Jérus.*, II, p. 35 et pl. II.

riale du IIe siècle au début du IVe. C'est par conséquent entre ces mêmes limites qu'on en placera l'origine, sous réserve de la détermination plus explicite que des considérations d'un autre ordre autoriseront peut-être quand nous aurons une connaissance un peu plus ample du monument dont ces imposantes murailles ne sont qu'une épave.

CHAPITRE II

LES RÉSULTATS DES FOUILLES

I. — Devant la façade médiévale.

Les tranchées préliminaires qui, dès les premiers jours de la fouille, avaient restitué les lignes générales du monument primitif faisaient aussi la preuve que la zone développée à l'Ouest[1], devant la façade médiévale, demeurait pratiquement indemne, à peine égratignée superficiellement par les travaux de culture. Avant d'y entasser les décombres évacués de l'intérieur, M. le capitaine Guillemot et ceux qui l'avaient précédé s'étaient contentés de pratiquer deux ou trois sondages de quelques mètres carrés, dont un seul pénétrait environ 60 centimètres plus bas que le dallage des Croisés, traversant des couches d'ossements auxquels il ne semble pas qu'on ait alors prêté grande attention. Si la dissection de cet amas de débris anciens écrasés sous les éboulis et les déblais modernes s'annonçait laborieuse, elle a été rémunérée par d'utiles constatations archéologiques.

A peine voyait-on émerger, dans l'axe du pied-droit septentrional de la porte, le socle massif d'un pilastre suggérant l'existence d'une pile correspondante, en effet promptement vérifiée, au Sud, pour supporter les retombées d'arcades d'un petit porche voûté. L'angle inté-

1. Malgré l'énorme déviation axiale de 44° au lieu de 90°, pour la commodité des repères descriptifs on se servira couramment des points cardinaux comme si l'église avait l'orientation normale qui fixe l'abside à l'Est et la façade à l'Ouest. Cf. pl. II s.

rieur (fig. 42, *a-a'*) de ces piles était engoncé dans un grossier dallage couvrant l'aire approximative du porche, mais d'origine plus tardive

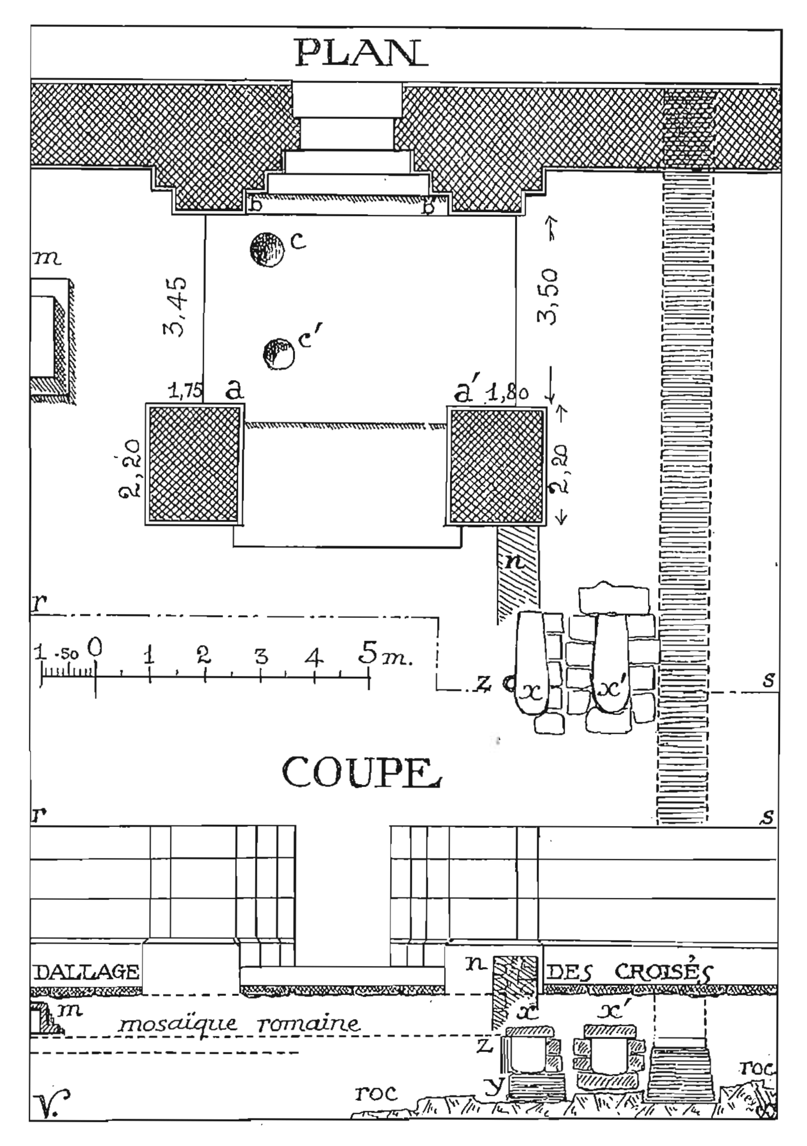


Fig 42. — Fouilles devant la façade médiévale. Le porche et les sépultures.

car il bloquait, sur 25 à 30 centimètres de hauteur le seuil de la porte sans s'y adapter mieux que par un remplissage de débris, à moins d'admettre la suppression peu explicable d'une rangée plus régulière de dalles adaptée bien exactement au premier ressaut des pieds-droits

b-b. Deux cavités, *c-c'*, en manière de larges cuvettes dans des dalles plus volumineuses sont à expliquer sans doute comme le remploi de pièces préparées pour une destination tout autre, ou le forage ultérieur de godets en vue de buts pratiques trop variés pour qu'on essaie d'en poursuivre la détermination. A la profondeur moyenne de $0^{m},35$ sous le lit de pose de ce dallage et à l'affleurement des fondations dans la paroi médiévale, un autre pavement en dalles de toute nature mais plus soigneusement réglées et assujetties dans une épaisse couche de mortier résistant avait laissé d'amples traces sur la largeur intégrale de la façade, en la débordant même au Nord et au Sud, avec une extension d'une douzaine de mètres vers l'Ouest. Entre les deux dallages dans l'ancien porche et, sur le reste de l'aire, presque jusqu'à la surface du sol avant tout remblai par les premiers explorateurs, de pitoyables tombes alignées parfois côte à côte avec de très minimes intervalles, ailleurs plus espacées et pas toujours dans un ordre aisément perceptible, étalaient leur misère. Dans les 70 à 75 sépultures qu'il a été loisible de discerner, exception faite de quelques galets et moellons disloqués dont il est impossible d'affirmer s'ils limitaient les fosses ou s'ils les recouvrirent, pas le moindre indice de maçonnerie, nulle trace de bois décomposé ni de rouille métallique ou un simple débris de clou attestant l'usage de cercueils ; pour tout mobilier quelques miettes de poterie vernissée arabe, verdâtre ou brune, mêlées à des ossements pulvérulents. Le grand axe des tombes était en général plus ou moins parallèle à la façade et les cadavres paraissent y avoir été déposés face au Sud [1]. La mélancolie de mettre le comble au bouleversement de ces pauvres restes humains pour les entasser dans une fosse éloignée et profonde nous eût fait reculer dès les premiers jours si le déblaiement systématique n'eût été indispensable pour rechercher les traces éventuelles des colonnades et le sol primitif de l'église.

1. Dans les rares espaces inoccupés par des sépultures le dallage inférieur était à peu près invariablement couvert d'une couche moyenne de 8 à 10 centimètres de décombres tassés où abondaient les menus morceaux de marbre ouvré et de pierres décoratives, en particulier quelques éclats de porphyre ; pas un débris toutefois qui permette de ressaisir un motif ornemental ou de diagnostiquer la nature des pièces aussi sauvagement détruites. Autour du porche seulement furent déterrés quelques utiles épaves de sa modénature.

Cette impression lugubre n'allait pas tarder à peser plus lourdement sur le chantier. A peine dépassé le niveau du grand dallage ordonné à la fondation médiévale apparurent de nouveaux ossements, cette fois dans un tel chaos, dans une désagrégation si radicale que toute prétention de reconnaître les sépultures se montra bientôt vaine : tâche absolument stérile au surplus, puisque la pauvreté de cette étrange nécropole se révélait pire encore que celle du cimetière supérieur. En beaucoup d'endroits on eût pu se persuader que plusieurs cadavres avaient été strictement juxtaposés, sinon superposés, et bien rares demeurent les cas où un minime intervalle, parfois une vague rangée de moellons dressés isolaient les groupes (fig. 43). L'épaisseur moyenne de ce magma n'était nulle part inférieure à $0^{m},60$, mais vers le centre de la façade, en avant du porche que la fouille a conservé intact (voir ci-dessous), le charnier pénétrait à une profondeur presque double et s'insérait parmi quelques tombeaux construits et bouleversés.

Une seule sépulture tranchait sur l'universelle détresse par le cénotaphe de maçonnerie correcte qui la recouvrait (fig. 42, *m*), au milieu d'un espace dallé avec de petits carreaux losangés en pierre rouge que nous retrouverons ailleurs et quelques jolis morceaux de marbre blanc. Dès que cette structure commença d'émerger son étrange similitude avec les *mastabas* quelque peu soignés qui marquent, dans les cimetières islamiques des villages contemporains, les tombeaux de santons ou de cheikhs inquiéta nos ouvriers, tous musulmans bon teint. Au nom de « ouély » chuchoté par quelque dévot trop zélé, il se fit une hésitation et certains murmures qui menaçaient de prendre des proportions néfastes à la marche normale de la fouille. Quelques piastres discrètes fixèrent la conviction du chef d'équipe le plus respecté. Il s'absorba aussitôt dans un examen comique du cénotaphe et découvrit soudain que le concours de son équipe était urgent dans une autre section du chantier tandis qu'il approfondirait sa méticuleuse enquête. Peu d'instants après les matériaux du mastaba gisaient épars, laissant apparaître des restes d'ossements tout à fait indistincts. En nous

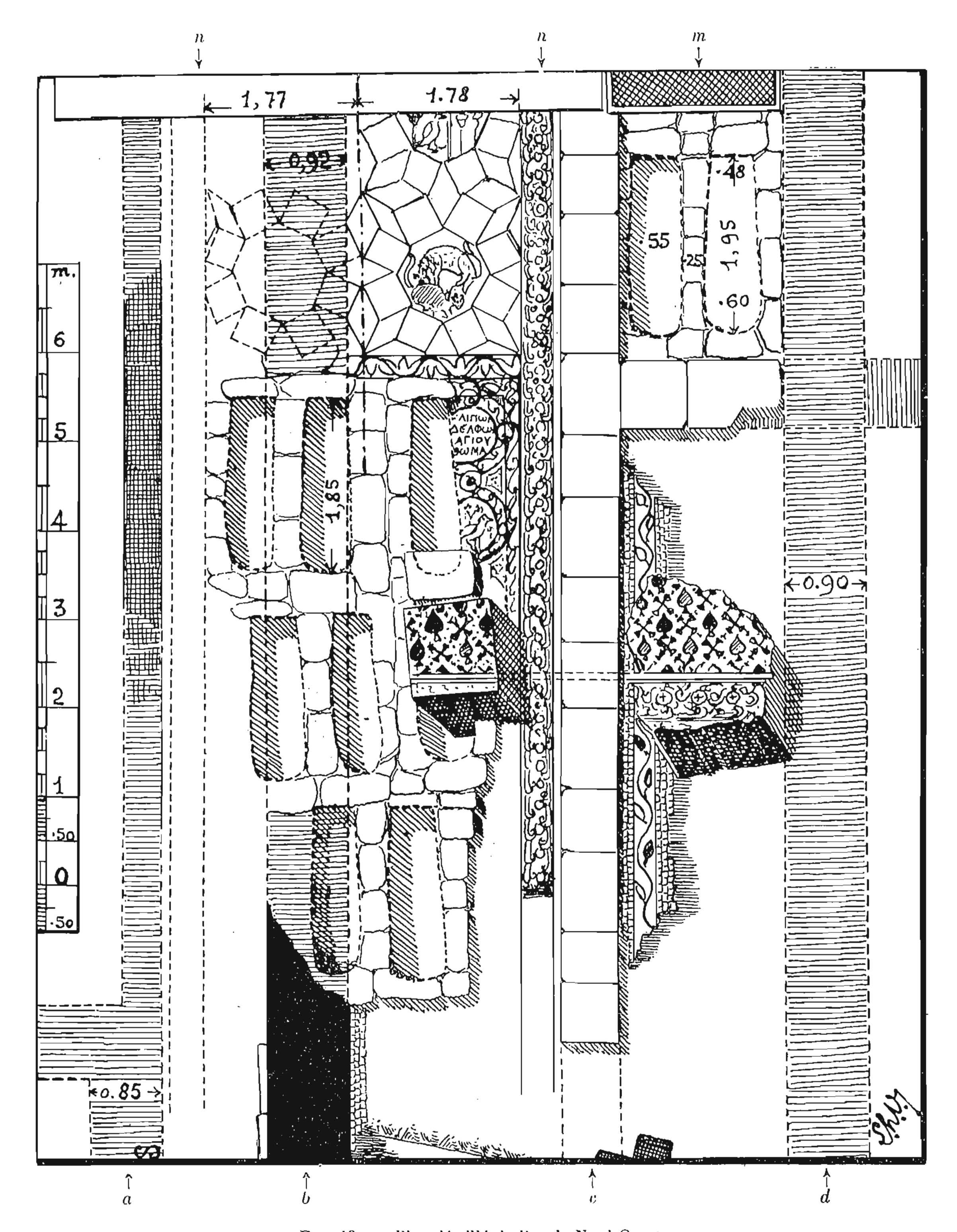


Fig. 43. — Plan détaillé de l'angle Nord-Ouest.

a, *c*, murailles romaines; — *b*, mur septentrional et *d* stylobate de la basilique primitive; — *m*, pilastre angulaire N.-O. de l'égl. médiévale; — *n*, annexe arabe. Voir pl. XIII la superposition enchevêtrée des mosaïques et des tombes.

octroyant un clin d'œil entendu, le malin *expert* rappelait son équipe dont il dissipait les soupçons par cet énoncé péremptoire : « Promptement ! promptement ! Est-ce la coutume de placer les tombes des croyants dans les églises des chrétiens ? Que Dieu ait pitié des fils d'homme — *bené adam* — ensevelis dans cette église !... »

Comme pour donner une certaine justification à ce verdict opportuniste, le déblaiement révéla peu après, par des vestiges manifestes, le stylobate des deux colonnades intérieures de l'église primitive, et surtout leur fondation très soignée descendant jusqu'au roc où elle s'incrustait comme celle des grands murs longitudinaux (pl. XIII). Avant d'atteindre cet intéressant complément d'évidence nous avions à démêler un singulier enchevêtrement. Le charnier semble n'avoir pas dépassé vers le Nord la ligne du stylobate. Au delà son niveau présenta d'abord un conglomérat de décombres : cendres et débris d'incendie, quantité insolite de cubes de mosaïque, la plupart en pierres de 8 à 10 millimètres de côté et de couleur variée, quelques uns beaucoup plus fins en pâte de verre ou en émail, des bribes de poterie byzantine, des débris de tuiles antiques et quelques lambeaux d'architecture. Bientôt se découvrirent de nouvelles tombes, celles-là véritables cistes en pierres, de médiocre structure à coup sûr, qui prenaient toutefois je ne sais quelle apparence luxueuse en face des modalités funéraires précédemment constatées. Une fosse rectangulaire ou vaguement ronde à un bout, rectiligne et quelque peu rétrécie à l'autre, constituée par des blocs disparates sommairement épannelés et liaisonnés par un mortier très maigre, avec une couverture en dalles frustes mais convenablement jointives : tel était le type de ces humbles sépultures (cf. fig. 43). Humbles, elles l'étaient en vérité par leur contenu peut-être plus encore que par leur construction. Aucune de celles qui furent étudiées n'a fourni autre chose que des ossements minables dans leur décomposition extrême et une poussière de nuance variable suivant qu'elle résultait seulement de la décomposition organique, ou qu'elle s'amalgamait à de la terre filtrée par les interstices des dalles de couverture. Un détail assez constant, corroboré d'ailleurs par l'absence de tout vestige de fer,

tendrait à suggérer que, là aussi, les morts furent inhumés sans cercueils : le crâne était légèrement relevé par une pierre plate posée à même le sol de la fosse dont elle occupait à peu près toute la largeur. On conçoit mal ce coussinet austère inséré dans un cercueil [1] et plus mal encore la tête du cercueil relevée par cette pierre qui l'aurait établie en porte-à-faux. Les tombes s'alignaient en très bon ordre, leur grand axe perpendiculaire à la façade médiévale, parallèle au contraire aux lignes longitudinales de l'édifice primordial, tête à l'Ouest pour regarder vers l'orient. Et ce n'était pas la moins curieuse particularité de ces sépultures que de se juxtaposer étroitement au point d'avoir en beaucoup de cas une très mince paroi commune, juste de l'épaisseur nécessaire pour supporter les dalles qu'on s'épargnait ainsi d'avoir à préparer longues et dispendieuses. C'est en avançant vers le Nord, surtout au delà du stylobate et débordant même quelque peu la ligne du mur extérieur, que l'entassement s'accentue, comme si l'espace avait fait défaut, ou que les ensevelissements aient été simultanés, alors que dans la zone méridionale ces tombes étaient rares, beaucoup plus espacées, aucune n'ayant pu être constatée hors de la nef centrale primitive. L'unique objet recueilli dans la fouille minutieuse d'une dizaine de ces tombes est un bronze monétaire à tel point corrodé qu'il n'a pas été possible de déterminer s'il était romain ou byzantin. Le débris d'un bec de lampe byzantine dont les autres fragments sont demeurés introuvables n'appartient pas nécessairement à l'une de ces sépultures trop peu intacte pour éliminer l'hypothèse d'un glissement accidentel.

La profusion de cubes de mosaïque observée presque invariablement autour des cistes mieux conservées à mesure que le déblaiement progressait vers la nef septentrionale, et surtout quelques vestiges d'une épaisse couche de mortier sur certaines dalles de couverture étaient bien propres à rendre l'attention de plus en plus vigilante. A force de précautions, quelques lambeaux de mosaïque furent reconnus

1. Car on ne saurait assimiler ce petit rectangle de pierre, de forme rigide, au modelé savant de certains fonds de sarcophages pour soulever les épaules et la tête du défunt à la manière d'un coussin (cf. fig. 56). Il correspond, mais de combien loin ! au bourrelet saillant réservé dans l'évidement des bancs funéraires juifs qui relevait, mais surtout assujettissait la tête.

en place immédiatement au-dessus des tombes et finalement la composition décorative elle-même put être ressaisie (cf. fig. 43 et pl. XII, 1) : dans un cadre à bandes rectilignes, un quinconce de feuilles de lierre géométrisées, alternativement noires et rouges, au centre de carrés que délimitent des guirlandes de bouquets stylisés dont le recoupement constitue des croix ; le tout à deux tons rouge et noir sur fond blanc, d'exécution élégante, ce qui ne laisse pas de surprendre pour un pavement établi sur un sol aussi précaire, et d'un bel effet dans sa simplicité [1]. L'extension du panneau s'est dérobée à toute recherche ; il n'y a cependant pas le plus minime indice d'une prolongation au Sud du stylobate. Quelques traces fort délabrées d'un encadrement plus prétentieux, dont l'élément principal est une torsade complexe à multiples nuances jaunes, rouges et noires sur fond blanc, suggèrent la disparition radicale d'un autre panneau développé vers l'Ouest dans la direction de la façade antique, limite extrême de cette catégorie de tombeaux.

Pour accentuer le brouillamini voici paraître, sur divers points où ces tombeaux sont moins denses, les vestiges d'un nouveau pavement en mosaïque, beaucoup plus recherché dans sa composition et d'une exécution technique bien supérieure en dépit de son délabrement actuel. Il est ordonné du reste à un édifice dont plusieurs lignes affleurent à un niveau à peine inférieur de 25 centimètres à celui de la mosaïque précédente. Quelques-unes de ces lignes sont parallèles aux stylobates, seulement avec une puissance moindre, n'excédant pas 65 centimètres d'épaisseur à l'assise régulatrice ; d'autres leur sont perpendiculaires ; toutes sont fondées avec une évidente circonspection en blocage très consistant qui va chercher son point d'appui sur le roc dûment sondé et aplani. Si l'on ajoute qu'entre ces deux pavements les rares intervalles entre les fosses maçonnées sont remplis par des décombres où

1. Il est à peine besoin d'avertir que la dislocation fatale de presque toutes les fermetures des tombes avait singulièrement compromis cette mosaïque. Si nous avons pu venir à bout de sauvegarder en place le fragment le plus développé — vers le milieu de la fig. 43 ; cf. 78, *a* — et de le consolider assez pour qu'il serve de témoin quelque temps encore, c'est grâce à l'ingéniosité technique et au dévoûment aimable d'un moine de la Trappe du voisinage, le Fr. Jérôme. C'est une agréable obligation de lui en exprimer ici nos meilleurs remercîments.

surabondent les épaves de modénature, de marbres de couleur, de stucs peints, de bois carbonisé, qu'on dirait pilés à plaisir par un marteau frénétique, il faut envisager l'alternative également étrange ou que les sépultures, creusées tardivement dans ce lit de décombres tassé par les années défoncèrent sans y attacher d'intérêt la mosaïque oubliée, ou qu'elles furent aménagées avec une certaine hâte parmi les cendres à peine refroidies du monument dont la destruction sauvage aurait massacré la mosaïque somptueuse. La première hypothèse semble bien ne pas résister à l'observation élémentaire que même à des siècles d'intervalle, si la mosaïque fût restée plus ou moins indemne, elle ne pouvait échapper à la connaissance des fossoyeurs qui l'auraient mise à nu sur un mètre carré au minimum avant de la défoncer dans le forage de chaque sépulture[1] : œuvre vandalique, de tous points inconciliable avec le caractère de ces tombes pieusement abritées, quand la série en fut complète, sous une nouvelle mosaïque. On préférera par conséquent la seconde hypothèse, encore qu'il ne soit guère spontané de concevoir un tel empressement à utiliser comme cimetière un espace d'exiguïté relative, couvert de ruines encore fumantes, ni de concilier la pauvreté et l'entassement des tombes avec le souci manifeste de les honorer en commun par la création du beau pavement. A supposer toutefois un laps de temps quelque peu considérable entre la destruction de l'édifice et l'installation de cette nécropole insolite, la couche de décombres se fût vraisemblablement épaissie, à tout le moins contaminée par l'apport usuel et continu qui enfouit année par année davantage les ruines désertes.

Au surplus, l'examen très attentif de la répartition des fosses revêtues de maçonnerie produit l'impression qu'elles respectèrent dans une certaine mesure les lambeaux de l'ancien pavement. Tandis qu'elles se juxtaposent sans aucun intervalle de part et d'autre du mur septentrional démantelé, couvrant même sa fondation, les rangées s'interrompent irrégulièrement devant les échancrures de la mosaïque et ne

1. Cf. pl. XIII, relation entre les niveaux IV, « tomb. chrét. », et III, « villa romaine ».

reparaissent qu'au delà d'une muraille symétrique à l'axe de la nef et conservant en grande partie son assise de régulation dont le sommet dépasse de quelques centimètres le niveau de la mosaïque. L'existence de cette assise (fig. 43, *c*) a visiblement sauvé sur une certaine surface les mosaïques adjacentes. Au Sud nous n'avons guère pu reconnaître en place qu'une étroite bordure composée de bandes rectilignes avec un joli rinceau de lierre et d'inintelligibles fragments à proximité de la colonnade ; mais le côté opposé nous réservait, en dépit de la dilapidation lamentable qui en a rendu l'exploration presque fastidieuse, quelques éléments plus rémunérateurs, dont l'habile et patiente obstination du P. Lavergne est parvenue à fixer le détail.

Sous la physionomie presque identique du mosaïquage comme sous la tonalité sensiblement analogue d'un coloris richement nuancé, la distinction des panneaux saute aux yeux : ici (pl. VII) une composition commune, un peu sèche, en médaillons circulaires symétriquement noués par un guillochis sans fin dans lequel alternent torsade et ruban ondulé, une inscription grecque occupant les premiers médaillons et dans les autres, comme dans les écoinçons, des motifs zoomorphes et des végétaux stylisés ; là (pl. VIII) une ordonnance décorative opulente, animée par la succession de médaillons octogonaux plus amples, autour desquels rayonnent des carrés et des losanges ; de petites scènes déroulent leurs vivantes et originales péripéties dans les grands médaillons : un lion ramassé sur lui-même, crinière hérissée, s'apprête à dévorer un jeune taureau qu'il écrase de sa griffe ; des oiseaux de paradis becquettent parmi des papyrus en fleur et nichent dans de pittoresques nénuphars ; le réseau géométrique d'encadrement orné des combinaisons les plus capricieuses d'entrelacs, guilloches, torsades, postes, segments de cercle et autres éléments de même nature est traité par un jeu savant de teintes claires et foncées qui transforme cette géométrie plane en géométrie perspective et produit l'illusion de cubes prismatiques chatoyants groupés en combinaisons mouvantes autour des scènes animées (cf. pl. X). Une torsade très étoffée (pl. XI, 1) cernait toute la composition qu'elle raccorde exactement à la petite plinthe

antique. Cette bordure a tout l'air d'avoir servi de modèle pour le lambeau d'encadrement signalé ci-dessus (voir fig. 43), au niveau supérieur des tombes et juxtaposé au panneau à feuilles de lierre ; avec le même dessin général, un coloris assez semblable et des cubes plus ou moins de mêmes dimensions, l'exécution n'a pourtant ni la même souplesse, ni la même régularité, ni la même alternance heureuse de teintes dégradées : on dirait la copie par un bon manœuvre du sujet réalisé par le tour de main d'un artiste. Ce n'est d'ailleurs pas seulement entre ces éléments secondaires du cycle ornemental, ni même entre des sujets plus ou moins isolés et indépendants l'un de l'autre, mais entre les deux panneaux historiés alignés bout à bout dans la même nef qu'éclate une dualité d'exécution pour le moins aussi accentuée que celle des concepts décoratifs (pl. XI). La preuve en sera détaillée plus loin dans la dissection archéologique d'ensemble.

Il est à peine besoin d'observer que l'incendie, dont les marques ne sont, hélas ! pas douteuses et l'effondrement de superstructures lourdes ont ravagé, terni, bosselé par endroits de manière étrange, même les sections sauves de ces belles mosaïques. La cote moyenne adoptée dans le nivellement général ne représente qu'une approximation passible d'une erreur de 18 à 20 millimètres.

Même difficulté pour le nivellement précis des premières épaves d'une autre mosaïque, à décor géométrique celle-là, découverte assez loin au Sud dans l'horizon général du pavement historié. Sa relation avec une couple de cistes funéraires en maçonnerie presque juxtaposées devant le stylobate méridional et de conservation meilleure que les rares autres égrenées à travers la nef centrale antique évoquait à première vue le dispositif décrit ci-dessus : même galbe elliptique, même orientement ; on ne saurait parler du contenu, les tombes ayant été envahies par les décombres et peut-être systématiquement bouleversées, car il n'y a été trouvé que d'insignifiants débris d'os. De notables variantes de structure exigeaient néanmoins un contrôle minutieux : dimensions et régularité des fosses, calibre et mise en œuvre des matériaux de revêtement trahissaient un soin exceptionnel ; plus

insolite encore se révélait l'affleurement à peu près strict du bord supérieur des fosses avec la mosaïque (cf. fig. 42, *x* et pl. XIII). Avant toute détermination des niveaux la nouvelle mosaïque semblait correspondre avec assez d'exactitude au pavement historié pour autoriser l'hypothèse qu'une assise dans la maçonnerie des fosses primitivement plus profondes aurait été rasée et qu'environ $0^{m},25$ plus haut devaient se rencontrer du moins quelques indices de la mosaïque à feuilles de lierre établie juste au-dessus des dalles de fermeture. Toute recherche de tels indices demeurant vaine, force était bien d'admettre que la mosaïque supérieure ne s'était pas développée dans cette zone ; et comme dans l'intervalle les opérations du nivellement avaient fait la preuve que la mosaïque en relation avec les deux tombes correspondait en effet, à 10 ou 12 millimètres près, aux panneaux historiés du bas côté septentrional, la difficulté surgissait de déterminer l'agencement de la couverture des tombes avec cette mosaïque. Une seule dalle trouvée à l'extrémité de la tombe *x* avait été considérée d'abord comme en place ; elle y fut en réalité mise probablement quand on établit les amples fondations du porche médiéval, ou même du très mesquin petit mur en blocage, de destination inconnue mais de date moderne incontestable qui bute contre la pile du porche (fig. 42, *n*). Il fallait par conséquent envisager l'éventualité d'une fermeture des tombes par des dalles exactement encastrées dans les parois, sans aucune saillie extérieure capable de gêner l'installation régulière de la mosaïque, ou par des dalles à feuillure que leur saillie très modérée laissait visibles sans compliquer outre mesure l'adaptation de la mosaïque. L'absence aussi radicale du moindre morceau de dalle à feuillure que de traces d'encastrement quelconque dans les parois intérieures fera sans doute éliminer l'une et l'autre théorique possibilité. En fin de compte le plus vraisemblable est encore d'estimer que les deux tombes défoncèrent accidentellement la mosaïque, ou qu'elles furent installées après sa ruine, sans aucune intention de raccord.

La minutie de l'enquête consacrée à l'élucidation de cet humble problème fit enregistrer fort en détail comme une complication inintel-

ligible deux très menus détails qui devaient beaucoup plus tard seulement trouver leur sens et une valeur nullement négligeable. Le sol de la tombe x était constitué par un volumineux blocage (fig. 42, y) développé sous les parois et tout à fait insolite dans cette catégorie de sépultures. En outre, vers la tête, sur le long côté Nord, les moellons du parement s'adossaient à un petit conglomérat de ciment et de tuileaux concassés que traversait verticalement une perforation semi-cylindrique d'environ $0^{m},10$ de diamètre (fig. 42, z). Certaines rugosités des parois intérieures de cet étrange cylindre étaient aptes à donner l'idée d'un solide mortier d'adhérence pour la fixation d'un tuyau en terre cuite dont nous avons sans succès cherché la moindre épave. Comme de juste, puisque nous étions sur un site où l'on a cru pouvoir imaginer des thermes romains, nous ne devions pas omettre de contrôler avec rigueur l'hypothèse de canalisation de chaleur ou d'eau dans un établissement de cette nature, alors même que le sens commun ait pu suffire à la rendre inconcevable au plus superficiel examen de ce trou, dont il n'est même pas du tout évident qu'il ait jamais été plus complet. Même restauré en cylindre fermé et pris pour une conduite d'eau chaude ou froide, il ne pouvait représenter qu'une décharge, sous peine d'imaginer un appareil de refoulement dont je ne sache pas qu'il y ait d'exemple dans les thermes antiques; en ce cas il impliquait une liaison directe ou indirecte à une piscine quelconque dont la recherche persévérante est demeurée stérile. D'autre part, un tuyau fermé qui aurait servi du moins un certain temps à vider un réservoir balnéaire petit ou grand étalerait sur ses parois les traces inévitables de tout ruissellement d'eaux usagées; la surface de ce demi-cylindre en est absolument indemne. Une conduite de chaleur ne saurait être envisagée qu'à la double condition de compléter le cylindre — qu'on supposerait bizarrement tranché par la fosse — et de le rattacher à un centre de chauffe situé près ou loin mais dans un niveau inférieur. Dans l'amas de décombres traversé pour atteindre le roc à la profondeur moyenne d'un mètre sous l'embouchure brisée du demi-cylindre et sous le sol de la tombe x, sur toute la zone ambiante où nous n'avions pas à res-

pecter quelque lambeau de mosaïque, il n'a pu être recueilli le plus minime indice d'un hypocauste non moins insaisissable partout ailleurs, ainsi qu'on le verra par la suite. Le lecteur voudra-t-il ne pas estimer entièrement ridicule cette perte de temps à soumettre au contrôle méticuleux des faits une évidente utopie qui n'en trouvera pas moins sans doute longtemps encore des champions plus zélés que circonspects ? Le pauvre détail de structure qui nous a retenus trop longtemps ne comporte qu'une interprétation : c'est la gaine protectrice où s'emboîtait, à sa pénétration dans le sol, un tuyau de descente au bout d'un canal de drainage superficiel, ou mieux au confluent des chéneaux d'une toiture [1]. C'est précisément ce caractère indubitable qui le rendait énigmatique au moment de sa découverte, par suite de son complet isolement apparent ; seule la démolition de la tombe *x* eût peut-être suggéré dès lors la vraie nature du blocage qui en constituait le sol : une indication bien autrement positive et convaincante y suppléera en son temps.

Il a été laborieux de ressaisir la composition ornementale de la mosaïque dont le développement sur la surface entière de la grande nef et du bas côté méridional était attesté par quelques lambeaux, à tout le moins par les vestiges du lit de pose. En approchant de la façade antique il est néanmoins devenu possible de l'enregistrer avec la précision désirable : c'est un réseau comme imbriqué de bouquets stylisés dans de grands carrés circonscrits par des guirlandes à godrons allongés, avec un encadrement extérieur à simple tresse (cf. pl. III). L'effet décoratif excellent est produit par l'harmonie des couleurs usuelles : noir bleuté, rouge et jaune à teintes dégradées que fournit la variété remarquable des pierres palestiniennes ; il résulte aussi de la fermeté du dessin en cubes moyens de 8 à 10 millimètres de côté.

1. Quelqu'un songera peut-être à un de ces canaux ménagés pour l'introduction périodique d'offrandes dans les tombes, suivant un usage fréquent dans l'antiquité sémitique, perpétué aux temps romains et plus ou moins tard dans l'époque chrétienne. Théoriquement possible, cette hypothèse devient très peu vraisemblable dès qu'on envisage la forme, la position et la nature du conduit, le fait qu'il paraît avoir été empâté par un mortier vulgaire dans la construction de la tombe, enfin le peu de profondeur de cette tombe et la facilité d'y faire pénétrer des offrandes par n'importe quel joint des dalles de couverture.

En cette zone surtout le feu dut faire rage, car il a calciné au point de les pulvériser en grande partie les pierres plus conductrices de chaleur, celles de teinte noire en particulier. Si parfaite était néanmoins l'exécution du pavement que la chute de masses lourdes et anguleuses, architraves ou chapiteaux par exemple, a modelé l'un ou l'autre fragment en manière d'étrange cuvette sans le désagréger tout à fait.

A la recherche de ce pavement nous avions atteint sur la majeure partie de la longueur totale l'arête de l'assise régulatrice dans la ligne de façade révélée presque dès le début de la fouille par les tranchées sur l'axe des murs longitudinaux. La nécessité de sauvegarder tout ce qui pouvait encore l'être de cette curieuse superposition de mosaïques correspondant à des monuments divers ou à des phases multiples du même édifice ne laissait pas la faculté de pousser plus bas le déblaiement radical. Il fallait se contenter de sonder avec prudence mais aussi largement que possible les sections libres, pour établir la nature du sol sous-jacent, préciser la marche des lignes structurales et la profondeur du rocher. Excepté sur un intervalle de 6 à 7 mètres dans l'axe du porche médiéval où les débris de mosaïque du niveau V eussent limité beaucoup trop étroitement un sondage pour lui laisser une valeur quelconque, des sondages variant en surface de 1 et demi à 2 mètres carrés furent calculés pour donner un maximum d'approximation à la connaissance des niveaux inférieurs. La tâche se trouva par bonheur assez peu compliquée. A travers une couche de remblai contenant seulement dans le haut quelques insignifiants débris d'ossements humains, parfois un peu de cendres et de résidus d'incendie, ensuite de copieux éclats de marbres nuancés, de fines mosaïques désagrégées, des morceaux de moulures, une petite volute de chapiteau ionique en miniature, une corne de chapiteau corinthien de grand module, plus bas enfin, mêlés à l'argile rougeâtre du sol vierge, des tessons romains ou byzantins archaïques et une quantité singulière de tessons juifs et judéo-grecs parmi des affleurements de fondations, le roc fut atteint presque partout à des profondeurs n'excédant pas $1^{m},60$. Au lieu des rugosités normales de son épiderme naturel il pré-

sentait invariablement les entailles d'une exploitation de carrière, ou plutôt d'installations architecturales.

Ce labeur eut pour résultat le plus appréciable de mettre en lumière plusieurs faits spécialement utiles pour l'intelligence de ces ruines complexes : 1° les murs longitudinaux Nord et Sud plongent leurs puissantes fondations jusqu'au roc (pl. III et XIII) et encadraient, en la dépassant même quelque peu, la ligne transversale de façade ; 2° les deux lignes symétriques intérieures, fondées également sur le roc, viennent se souder à l'intérieur de la façade ; 3° sur la petite plinthe parallèle aux deux grandes lignes septentrionales et délimitant la mosaïque historiée se greffe une ligne identique et perpendiculaire, presque aussitôt coupée par les fondations du stylobate ; la plinthe s'interrompt actuellement à 2m,20 de la façade, bien que sa fondation, développée aussi jusqu'au rocher, paraisse avoir été coupée par celle de la façade[1]. L'attestation d'une ligne correspondante, au Sud, sera détaillée plus loin. Une large tranchée immédiatement parallèle à la façade antique allait compléter l'information et permettre de disséquer avec plus de rigueur l'amalgame des ruines accumulées sur le roc.

Avant d'amorcer cette tranchée, il était indispensable de développer l'investigation de surface avec une certaine ampleur vers l'Ouest. En relation avec l'extraordinaire théorie des bains avaient été allégués naguère des vestiges architecturaux décrits principalement avec des sous-entendus et des « on-dit », mais ordonnés avec une complaisance toute gratuite dans un tracé propre à évoquer la vision de quelque imposant péristyle ou d'un avant-corps monumental dans ces « thermes romains » (cf. fig. 4). Ces vestiges ne consistaient guère qu'en arasements de murailles, parfois en simples blocs égaillés au milieu et sur les bords du grand chemin d''Amwâs à *Laṭroun*, frayé en ce temps-là aussi près que possible des ruines, sur les coulées de déblais des anciennes fouilles (cf. fig. 5). A l'époque où fut réalisé le premier contrôle de

1. Qu'elle ne déborde pourtant pas à l'extérieur ; du moins n'en a-t-il été ressaisi aucun indice assez clair dans la grande tranchée qui va être décrite.

la déconcertante utopie [1], nous n'avions licence d'aucun sondage; il était préférable au surplus de réduire strictement l'enquête aux mêmes éléments archéologiques sur lesquels prétendait se fonder une restauration si imprévue. Ces minables et très disparates épaves furent donc examinées, relevées avec patience, et la meilleure bonne volonté du monde ne put aboutir à les raccorder en quelque ordonnance commune, rendue chimérique par leurs discordances structurales, plus encore par des orientements irréductibles. Depuis lors une rectification de limites ayant reporté le chemin 8 à 10 mètres plus loin sur la déclivité occidentale, à peu près tous ces bienheureux restes se trouvaient inclus dans le domaine de l'église et attendaient d'être enfin étudiés et enregistrés tout à l'aise. L'examen récent s'est d'ailleurs étendu aux deux infimes tronçons de bâtisse demeurés en dehors de l'enclos. On a sous les yeux (cf. pl. II) tout ce que la fouille a pu exhumer d'assez consistant et homogène pour autoriser des mensurations et des raccords d'alignement. Un misérable logis, *A*, sans fondations appréciables, s'est accroché à l'angle du vieil édifice, en établissant le seuil de sa porte un peu de guingois sur le soubassement du grand mur; il n'en reste qu'une assise en blocage hétéroclite sur laquelle s'élevaient peut-être des parois en torchis ou en pierraille noyée dans de l'argile battue si l'on en juge par l'amas de décombres d'ailleurs superficiellement bouleversé par les travaux de culture. Sous son apparence régulière et plus massive dans un tracé, *B* n'est pas, en réalité, d'un ordre bien supérieur. Ses vestiges consistent en une, par endroits deux assises médiocres à double parement de pierres remployées encadrant un épais noyau de blocage et sans autre fondation que des décombres nivelés sous un gros lit de mortier pulvérulent. Le pavé en petites dalles frustes mal équarries avec de larges interstices mosaïqués en cubes de 12 à 15 millimètres, blancs pour la plupart, ne rehausse guère l'éclat de la maçonnerie si indigente. Toute hypothèse d'agencement avec le grand édifice antique est exclue par la diversité criante de struc-

1. Voir *RB.*, 1903, p. 585.

ture, par l'orientation inconciliable et par la différence des niveaux, le sol général de *B* se trouvant à une profondeur moyenne de 28 à 30 centimètres au-dessous de l'assise de régulation dans la façade voisine. S'il exista jamais quelque liaison entre *B* et la ligne *C*, qui lui est vaguement symétrique, elle se dérobe tout à fait aujourd'hui ; l'extrémité de cette ligne ne consiste d'ailleurs qu'en plusieurs blocs volumineux provenant sans aucun doute de l'église et qui vinrent échouer là sans l'intervention d'aucun architecte, ni même peut-être d'un maçon. Quelques centimètres plus bas que la fondation courante de *B*, au point *b*, les lambeaux exigus d'une mosaïque banale n'offrent aucune base d'orientement précis, pas plus qu'ils ne permettent d'en supputer l'étendue ni le raccord à un édifice. On croit deviner un quinconce de petits motifs géométriques carrés ou rectangulaires au centre de carrés plus grands cernés par des bandes noires et rouges ; mais il s'y voit aussi de vulgaires semis de cubes de couleur et d'autres négligences d'exécution trop lourdes pour que l'ensemble garde un caractère esthétique. *D* est tout bonnement une pierre énorme de l'église primitive, dressée dans un équilibre tout approximatif et pour un but que nous ne saurions déterminer dans un trou rempli de décombres modernes, sans aucun fondement, ni la moindre trace de maçonnerie adjacente. Plus rien ensuite sur une trentaine de mètres vers le Nord, où émergeaient toujours les pièces anodines

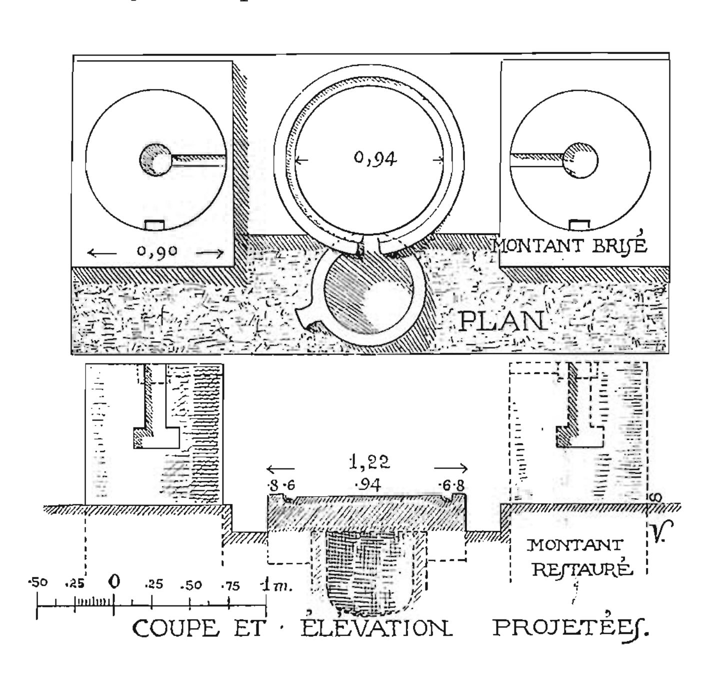


Fig. 44. — Pressoir byzantin aux abords de la basilique d'ʿAmwâs.

E, *F*, *G*, décrites il y a plus d'un quart de siècle comme les restes vraisemblables d'un pressoir que les récentes recherches ont mis hors de doute en précisant son intéressante installation (fig. 44). La fouille a établi l'inanité de toute tentative de raccorder en lignes structurales des blocs tombés au hasard, à des niveaux discordants, dénués enfin de toute association avec une maçonnerie quelconque. *H* est à la vérité une maçonnerie, apparemment même la plus exploitée comme élément organique de la reconstitution téméraire où sont agencés les vestiges méridionaux *B*, *C*, *D* ; elle est néanmoins si complètement identique à celle de la masure *A*, dans la même couche superficielle malgré sa situation plus basse sur la déclivité, qu'elle relève sans contredit de la même époque, et cette époque ne saurait être bien reculée si l'on tient compte des morceaux de fer-blanc, des débris de vaisselle émaillée moderne, des tessons de gargoulettes, y compris un fourneau de pipe, recueillis à la base de ce tronçon de mur. Un seul vestige, *I*, fait quelque figure ; sa crête apparente était le sommet de plusieurs blocs d'une seconde assise convenablement parementée sur une face et plus fruste sur l'autre : anomalie bientôt expliquée par l'exhumation de l'assise inférieure où la face épannelée gardait quelques plaques d'un crépissage à mortier granuleux comme le produit dans la région l'emploi du sable ramassé l'hiver dans le lit des torrents. Cette assise, haute à peu près de $0^{m},40$, présentait la singularité d'un réglage obtenu à force de cales entre des blocs disparates, et ces cales étaient pour la plupart de jolis morceaux de marbre ; conservée sur une certaine étendue, avec un angle correct, elle couronnait un blocage de médiocre consistance et d'épaisseur variable pour racheter les irrégularités du rocher ; le sol partout défoncé n'étalait plus guère que les bribes d'un lit de mortier, indice d'un dallage ou d'un pavement en mosaïque disparu ; quelques tessons byzantins sans caractère trouvés sous l'assiette du pavement dilapidé autorisent seuls une attribution vague de cette structure aux temps qui précédèrent la conquête arabe.

Après avoir, non sans mélancolie, gâché trop d'heures à nettoyer, étudier, situer d'aussi insignifiants vestiges, on n'aurait aucune excuse d'en

infliger le détail à la patience du lecteur s'il n'eût été désirable d'attester[1] qu'on entendait n'escamoter aucune des prétendues réalités archéologiques, et s'il n'eût été plus encore utile de débarrasser une fois pour toutes le monument d''Amwâs d'une superfétation gratuite.

Pour étudier avec le détail nécessaire la ligne de façade, ressaisie seulement encore par une partie de son assise de régulation, une tranchée parallèle large de 2 mètres fut ouverte contre la paroi extérieure et poussée jusqu'au roc dans tous les points où ne se rencontrèrent pas des vestiges de constructions antiques dont rien ne nécessitait la destruction. Cette tranchée développée aux angles de recoupement des murs longitudinaux Nord et Sud préciserait en même temps le liaisonnement des fondations et l'allure des angles (fig. 45).

Après élimination des éboulis de grandes pierres le sol stratifié par les siècles au-dessus des fondations de la façade offrait une épaisseur variable entre 0^{m},80 et 1^{m},25, rapidement atténuée sur la pente occidentale. Autour de l'angle S.-O., où la tranchée fut amorcée, le décapage de la couche superficielle haute de 0^{m},35 à 0^{m},40 fit reparaître presque aussitôt des sépultures identiques à celles explorées à satiété entre les deux façades, tout aussi stériles en mobilier ou offrandes funéraires, moins denses toutefois et en général mieux délimitées par quelque méchant blocage. Entre les sépultures abondent les fragments de marbre surtout en minces plaques polies sur une face comme pour des revêtements ; dans l'abondance relative de tessons il en était d'aspect si moderne avec leur fine pâte vernissée, leur coloris garance ou vermillon, que leur présence est à expliquer sans doute par glissement durant l'infiltration des eaux hivernales à la suite d'opérations peu archaïques d'épandage et de labour ; un poids de quelques centaines de grammes en calcaire dur, trop ébréché pour autoriser détermination de son étalon métrologique, trouverait d'assez vieux répondants, sans être non plus bien insolite dans les séries pondérales si variées des bazars contemporains ; un mortier en basalte et une petite volute

1. Du moins à l'usage de ceux qui ne font pas de l'archéologie palestinienne un sport.

de chapiteau corinthien sont de manifestes épaves plus anciennes. Aucune de ces sépultures ne dépassait nettement au Sud l'axe du mur

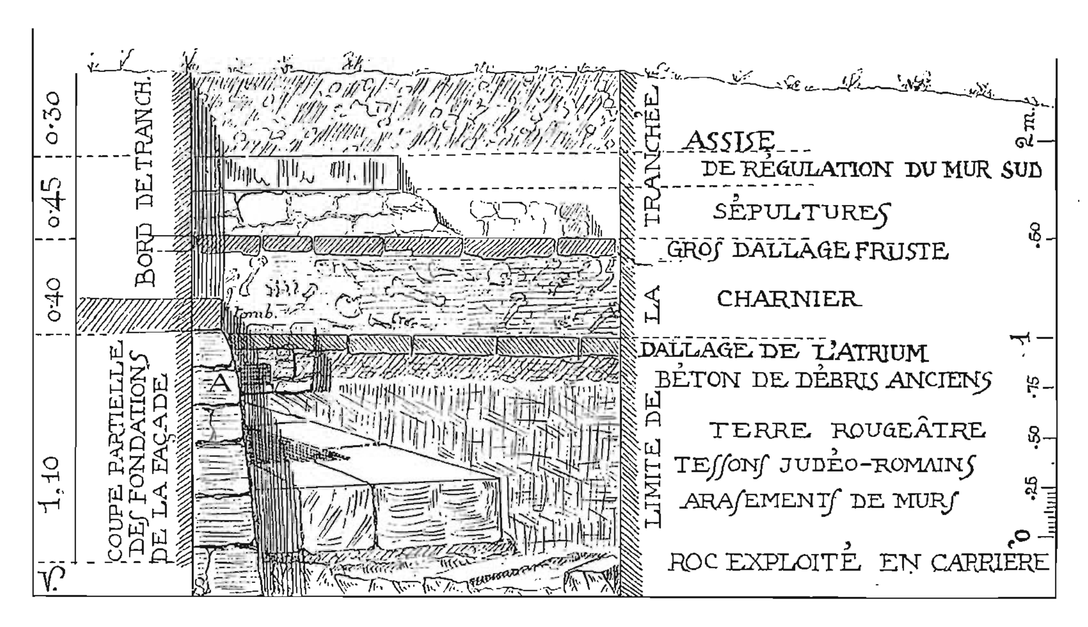


Fig. 45. — Coupe transversale, Est-Ouest, sur la tranchée de façade, face au Sud.

longitudinal ; elles semblent également disparaître à 2m,50 environ vers l'Occident. Par une concordance exacte avec la succession de niveaux enregistrée presque partout entre les deux façades, la suppression des tombes remit au jour un gros dallage consistant et de bonne physionomie malgré la nature hétéroclite de ses éléments ; une bordure en blocs de remploi limitait son développement méridional à peu près 1m,60 avant la ligne du grand mur ; jusqu'à ce qu'une couche épaisse de décombres ait fait totalement oublier son existence il dut tenter la cupidité, car les brèches y sont nombreuses et au bord extrême de la tranchée on ne trouvait déjà plus par endroits que le béton de pose. Et derechef nous étions ramenés au charnier lugubre où, parmi

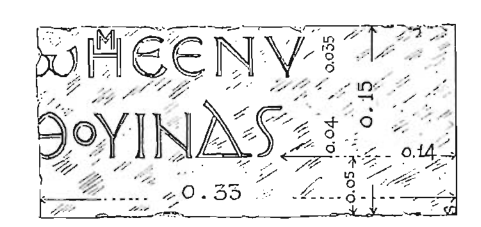


Fig. 46.
Lambeau d'épitaphe (?) byzantine en A, fig. 45.

la poussière d'ossements confus sur un demi-mètre de hauteur, on a grand'peine à discerner quelque délimitation de tombes tandis qu'on y cherche tout à fait en vain la moindre pièce de mobilier. En fait, c'est pourtant là que fut exhumée, à la base d'une vague clôture de fosse et tout contre la fondation de la façade, la pièce qui excita le plus d'émoi dans le chantier et surtout au dehors : un lamentable morceau de dalle en marbre où s'alignaient une douzaine de lettres grecques (fig. 46), apparemment la date d'une humble épitaphe dont il n'y a pas grand chose à tirer [1]. On dirait les ensevelissements pratiqués à même un pavement en carreaux de pierre réguliers et soignés, pris d'abord pour le fond, intentionnel en cet endroit, de l'étrange charnier ; le contraste par trop heurté d'un tel soin initial avec tant de négligence ultérieure a montré vite que le joli dallage défoncé sur plusieurs points par les sépultures ou préalablement dilapidé s'ordonne plus probablement à quelque phase de l'antique atrium ; il ne s'en est malheureusement retrouvé aucun vestige dans la section septentrionale de la tranchée, passé le milieu à peu près de la façade. Pour l'établissement de ce dallage avait été nivelé et damé un lit de 15 à 20 centimètres de débris où abondent spécialement les morceaux de tuiles plates à bords longitudinaux relevés et les cubes de très fine mosaïque; il s'y remarquait aussi des bribes de marbre presque calciné et de la cendre. Plus bas, à travers un sol rougeâtre stérile en épaves archéologiques, affleuraient des murs en blocs moyens et de convenable épannelage ; il n'en subsiste qu'une assise haute de $0^{m},40$, établie sur un béton régularisant les aspérités et quelques entailles du rocher ; le déblaiement n'a fourni qu'une demi-douzaine de tessons en terre sigilée provenant apparemment du même vase, mais sans raccords satisfaisants, ni indices clairs d'une forme. Ces murs en fausse équerre avec les fondations de la grande façade qui les ont coupés leur sont donc antérieurs. A l'intersection de la façade et du long mur méridional les fondations se soudent dans un angle très correct, avec une entière unité de structure, toutefois avec un prolonge-

1. Marbre grisâtre. Dalle épaisse de $0^{m},04$, brisée à gauche et dans le haut ; malgré les épaufrures du bas, il est clair que l'inscription se terminait par la mention de l'*indiction 6e*. La tranche de droite est intacte, le revers fruste.

ment d'environ $0^m,70$ dans la ligne Sud par une sorte de dégradé dont il n'est pas facile de dirimer s'il y faut voir un procédé d'amortissement à la base d'une ante, ou les arrachements d'une fondation détruite avec un tel soin au delà que toute trace en est demeurée introuvable.

Dans sa progression vers le Nord la tranchée parallèle n'a plus guère été qu'une répétition monotone mais très bienvenue des mêmes faits. On a profité de plusieurs points où les substructions de la façade avaient été plus endommagées, ne laissant subsister d'autre part aucun vestige de la mosaïque intérieure pour y pratiquer des coupes qui en éclairent la structure. La ligne passe ici ou là sur quelques fondements plus anciens encastrés dans le roc, mais en général les murailles antérieures ont été supprimées ; un mortier à multiples parcelles carbonisées et pour le moins aussi résistant à la morsure d'un outil que le roc d'alentour constitue l'assiette d'un blocage en pierres de fort calibre dégrossies juste dans la mesure voulue pour s'ajuster en assises liaisonnées par le même mortier qui en fait une masse compacte, ordinairement large de $1^m,40$ à la base et réduite à $1^m,05$ au sommet. En réalité cette largeur d'empattement, usuelle dans les murs longitudinaux, ne se vérifie que dans une assez minime section méridionale de la façade ; partout ailleurs sur cette ligne les cotes sont de $1^m,10$ à la base et de $0^m,90$ à la crête couronnée par l'assise régulatrice en dalles volumineuses de $0^m,25$ à $0^m,28$ d'épaisseur. Nous n'avions pas attaché d'abord une particulière attention à cette divergence qui laissait absolument intacte l'identité technique entre les fondations de cette façade et celles des murs longitudinaux ; seules faisaient ici défaut les traces d'une couche de sable sous le béton de base pour combler les poches rocheuses ; son omission pouvait s'expliquer par la nature plus franche du banc de roc en cette zone. Un autre détail toutefois discorde plus nettement : au lieu d'une assise régulatrice de largeur supérieure à 1 mètre, débordant de part et d'autre d'un mur épais de $0^m,92$, on n'a en général ici que des dalles larges de $0^m,85$ à $0^m,86$ et la nuance posait un point d'interrogation. Quiconque ne s'hypnotise pas devant un écart indéniable de chiffres mais prend

soin d'en concrétiser la portée par une exacte estimation ne sera probablement pas très ému par cette variation de 6 à 7 centimètres entre façade et parois latérales : un écart de cet ordre dans la puissance des murailles ordonnées au même édifice trouverait peut-être bien quelques analogies dans l'architecture antique ; et l'écart serait d'autant

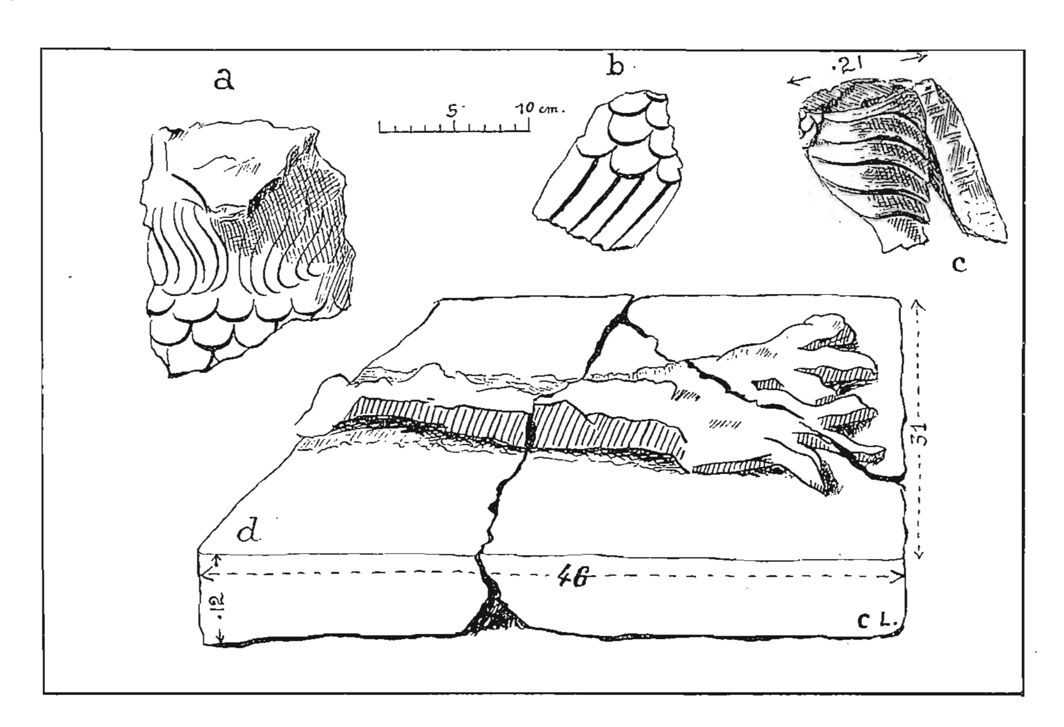


Fig. 47. — Épaves d'un grand oiseau en ronde bosse. Cf. fig. 50.

plus anodin en cette occurrence que, même réduite à o^{m},85 d'épaisseur, la façade conserve amplement la puissance requise pour tenir son rôle avec harmonie comme en toute sécurité. L'hypothèse était assez spontanée de considérer l'ensemble de l'assise régulatrice, à tout le moins les dalles rétrécies à o^{m},85 comme une réfection partielle à la suite de quelque ruine de la façade. Après mensuration de tous les blocs actuellement en place, après contrôle minutieux de leur nature, de la composition du mortier qui les assujettit et de leur raccord avec les vestiges de la mosaïque intérieure, on se persuade que l'assise entière est de même période malgré l'apparente diversité des fondations. No-

tons au surplus que l'anomalie trouvera peut-être en son temps quelque justification vraisemblable.

En atteignant l'angle Nord-Ouest la tranchée parallèle a reçu le même développement qu'à l'extrémité opposée, dans le but d'étudier l'intersection des deux lignes. La nécropole superficielle paraît manquer en cet endroit, au moins sur une surface de 10 à 12 mètres carrés, et pas une trace positive du grand dallage en relation avec le porche médiéval et plus profond devant la vieille façade n'a pu être enregistrée. Par contre, le magma usuel d'ossements humains effrités semblait pénétrer quelque peu à travers les fosses en maçonnerie orientées d'Ouest en Est et disparaissait à l'alignement intérieur du mur longitudinal ancien, tandis que les cistes maçonnées couvrant ses fondations le dépassaient largement au Nord, où se retrouvait au surplus le charnier épaissi. Ces observations mesquines consignées avec résignation sur la feuille de chantier à défaut de toute pièce archéologique à enregistrer durant l'examen de ces funèbres môles prendront quelque intérêt par la suite, dans l'évolution chronologique du monument. Les tombes en maçonnerie s'interrompaient au bord intérieur de la façade. Sous leur niveau la fouille atteignit d'abord un remplissage où quelques lambeaux d'architecture — fragments de bases grecques de divers modules dont un seul autorise le calcul approximatif d'une restitution (base attique d'environ $0^{m},50$ de diamètre) — voisinent avec des bribes de stuc peint, des mosaïques désagrégées, des morceaux de tuiles et deux bizarres épaves de sculpture sur pierre, brisées sur tous les côtés ; on y discerne à vrai dire comme le cou d'un oiseau et des éléments d'aile et de patte (fig. 47, *a-c*), mais le diagnostic fût demeuré tout à fait hésitant sans la trouvaille antérieure, sur un tout autre point, des serres de cet oiseau (fig. 47 *d*), un aigle apparemment. L'identité de la pierre — un *malaky* très mou — et surtout l'identité non moins stricte d'un travail large, sommaire comme il convient à une ébauche stuquée sans doute et destinée à n'être vue que dans une assez haute perspective, obligent à rapprocher ces malheureux lambeaux qui ne requièrent pas grand effort d'imagination pour

s'agencer dans la silhouette d'un aigle au repos (cf. fig. 80) dont on recherchera plus loin l'origine et le sens.

Ces épaves s'entassaient sur un lit de débris incendiés que caractérisent de copieux tessons de cette poterie très mince, parfaitement homogène, à face extérieure finement côtelée, dont le type essentiel, particulier d'ailleurs à la Judée, est une marmite à fond arrondi, avec de petites anses sous le rebord mouluré de son large orifice. Les autres tessons proviennent d'écuelles et de pots relativement familiers aussi dans la même vaisselle locale d'époque très définie, entre les derniers siècles antiques et le début de notre ère : les temps hérodiens en marquent l'apogée. Deux tessons cependant détonnent dans ce lot banal ; de pâte épaisse, grisâtre, bien malaxée, avec un très large bord horizontal chanfreiné à l'intérieur, ils font songer à certains grands plats à estampilles romaines considérés parfois comme ustensiles d'équipement légionnaire (fig. 48)[1]. Est-il besoin de dire qu'on s'est préoccupé, d'ailleurs en pure perte, de trouver quelques autres morceaux de ce plat d'apparence insolite en une telle association ?

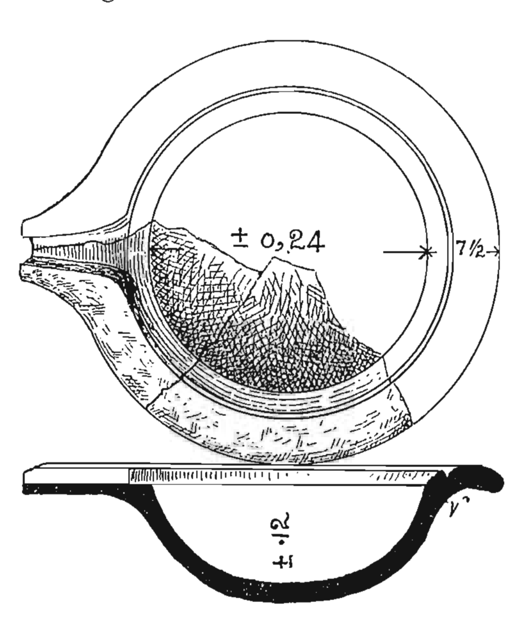


Fig. 48. — Grande écuelle romaine reconstituée d'après ses fragments.

A ces débris nivelant des arasements de murs succédait un sol de terre battue sous lequel ne s'est plus trouvé que de l'argile à coloration presque naturelle, rejetée entre les entailles du roc où s'encastre le pied des murailles. Les fondations de la façade ont beaucoup souffert en cet endroit, mais demeurent pourtant claires. De par leur état actuel rien n'indique explicitement dans cet angle un prolongement du

1. Cf. *R. B.*, 1908, p. 410 et pl. II, 1.

mur longitudinal comparable à ce qui se voit au Sud ; à peine l'infrastructure déborde-t-elle de 0^{m},30 environ, sans grande régularité d'ailleurs ; mais là non plus on n'ose exclure l'hypothèse de destruction systématique et la possibilité d'une petite ante ou d'une extension latérale plus considérable vers l'Ouest, sinon même vers le Nord, dans l'axe des fondations de la façade.

II. — A L'ORIENT DE LA FAÇADE MÉDIÉVALE.

1. *Dans le bas côté Sud.*

La description sommaire des premiers travaux donnait lieu de croire que l'exploration avait été spécialement approfondie sur tout cet espace jusqu'à l'abside latérale antique. Une partie des déblais de la suite des fouilles y avaient été déversés et dans l'intervalle de plus d'un demi-siècle s'étaient enchevêtrés en un amas inextricable, on ne peut mieux de nature à faire hésiter sur l'opportunité de le remuer à nouveau sans le moindre profit à en escompter pour la connaissance du monument. Il fut donc envisagé d'abord d'y pratiquer seulement les sondages indispensables à la recherche du vieux mur longitudinal, constaté naguère par Guillemot qui n'en avait cependant pas produit la documentation positive désirable. Ce timide parti fut vite abandonné ; les sondages seraient extrêmement laborieux ; ils éclaireraient fort mal un mur dilapidé ou ses fondations ; ils seraient nuls enfin comme contrôle général du sous-sol en cette zone de prédilection pour les théoriciens des thermes d''Amwâs, curieusement enclins à découvrir sous ces môles de décombres l'emplacement idéal des introuvables hypocaustes requis par leur hypothèse ; les môles devaient être éliminés de façon radicale et le sol fouillé systématiquement jusqu'au rocher, comme dans la section occidentale devant la façade du Moyen âge. En peu de temps il était avéré que ce labeur ne ferait pas du tout double emploi, car on obtenait l'évidence que M. Guillemot avait res-

pecté le plus possible la nécropole constatée presque immédiatement sous la surface, vers 1880 ; tout au plus avait-il fait disparaître un groupe de sépultures, et en particulier le tombeau compromettant « d'un Santon, bien reconnaissable au *tarbouche*-derviche traditionnel »[1], en relation étroite avec l'abside méridionale ; même dans les intervalles apparemment demeurés vides dans la nécropole sa fouille ne paraît nulle part avoir pénétré sous le béton qui mettait une cuirasse de fer sur les fondations des Croisés ou plus bas que l'affleurement des fondations du long mur primitif.

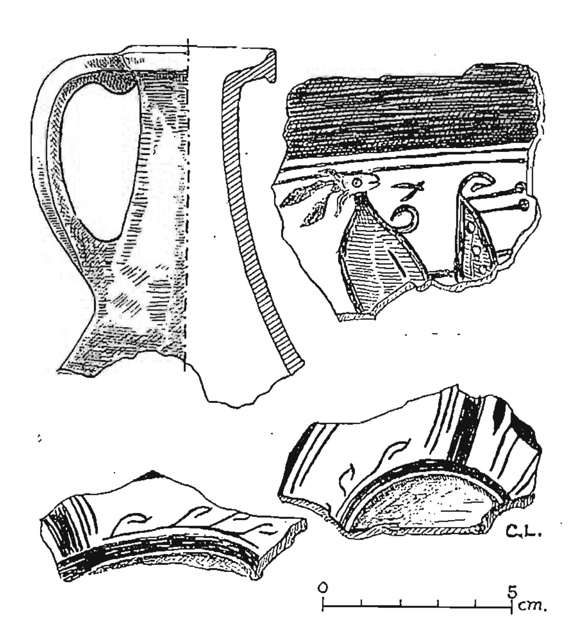


FIG. 49. — Débris d'une gargoulette arabe émaillée.

Logé dans la saillie méridionale du pilastre d'angle médiéval, un cadavre écrasé dans une fosse en pierraille établie sur le dallage massif connu par la fouille devant la façade attestait l'extension de la nécropole. En cette unique tombe fut enfin saisie l'indication d'une vague offrande funéraire : quelques tessons d'un fond de petite cruche ou d'une gargoulette émaillée conservant les traces d'un décor zoomorphique assez enfantin, mais original par son exécution à trois tons rouge, jaune et brun sur fond blanc (fig. 49) ; ces tessons étaient mêlés aux parcelles du crâne effrité. Aucune autre sépulture incontestable n'a été enregistrée sur toute la surface correspondant à la première travée du bas côté ; le gros dallage lui-même n'existait que devant le pilastre angulaire sur une étendue de quelques mètres carrés et n'atteignant pas l'alignement de la façade ; sur le reste de la surface, débordant même de 2 mètres environ les fondations

1. GUILLEMOT, *Les missions catholiques*, 3 mars 1882, cit. d'après *Survey of Western Palestine, Memoirs*, III, 67.

de l'ancien mur, un très solide conglomérat de blocs variés et de mortier très gras se développait vers l'Est jusqu'à peu près dans l'axe transversal du second pilastre. Au delà reparaissaient les humbles sépultures ; le conglomérat se limitait plus ou moins strictement en bordure de la paroi médiévale se modelant sur son allure comme on peut l'attendre d'une fondation circonspecte, et l'espace qui séparait cette fondation et celle du mur primitif était comblé de matériaux en désordre : lambeaux d'architecture, morceaux de décor sculptural, déchets de retaille et une singulière profusion de tuiles plates ou arrondies qu'on dirait pilées de parti pris à la base de ce remblai chaotique.

A la hauteur du second pilastre la fouille s'est dilatée au Sud pour explorer les traces informes d'une construction (fig. 4, L) présentée naguère avec une belle assurance comme un réservoir ou une « piscine »[1] : piscine on ne peut plus à l'avenant de thermes imaginaires. Il y a là une espèce de plate-forme rectangulaire mesurant 5^{m},40 × 4^{m},25 et aux deux tiers dilapidée (cf. pl. II, *R*) : proportions et tracé n'ont pu être déterminés que par la recherche minutieuse des fondations : simple couche de mortier noyant quelques éclats de pierre pour niveler vaille que vaille un sol de décombres où ont été recueillis des morceaux de tuiles, des cubes de mosaïque et des miettes de verre irisé. La fouille attentive au pourtour complet n'a révélé aucun indice de canalisation petite ou grande d'une nature quelconque : toute hypothèse de bassin est d'ailleurs exclue par le développement uniforme du pitoyable béton sur toute la surface du quadrilatère ; il n'est pas moins interdit de songer à quelque réservoir construit sur cette plate-forme, puisque les bords n'ont pas plus de fondations que le centre et ne présentent la plus minime trace ni d'une assise supérieure, ni de l'enduit étanche qui aurait dû couvrir le fond de cet invraisemblable réservoir. En soulevant

1. Sous la désignation latine estimée sans doute plus impressionnante d'*aquarium* (Barn. d'Alsace, *Deux quest.*, dans le plan en frontispice). On ne retrouve guère, à travers l'ouvrage, qu'une localisation vague de cet *aquarium* dans un théorique « *propnigeum* des esclaves mâles » qui « doit se chercher au sud de l'établissement » (*op. l.*, p. 67). Par contre le R. P. a pris soin d'en produire une description : « Les pierres sont toutes des monolithes de quatre-vingt-dix centimètres d'épaisseur, et la cimentation est celle des constructions primitives. Cette construction n'est donc pas postérieure au chevet du monument » (*op. l.*, p. 58). On va voir à quoi s'applique, en fait, cette grandiloquence.

au hasard quelques-uns des blocs encore en place on a eu la surprise de constater que l'un appartenait au chambranle d'une fenêtre, tandis qu'un autre — une assez mince dalle en calcaire mou (*malaky*) brisée par le milieu (fig. 50 ; cf. 47, *d*) — présentait en relief les serres d'un grand oiseau accroupi qu'une trouvaille un peu antérieure permet-

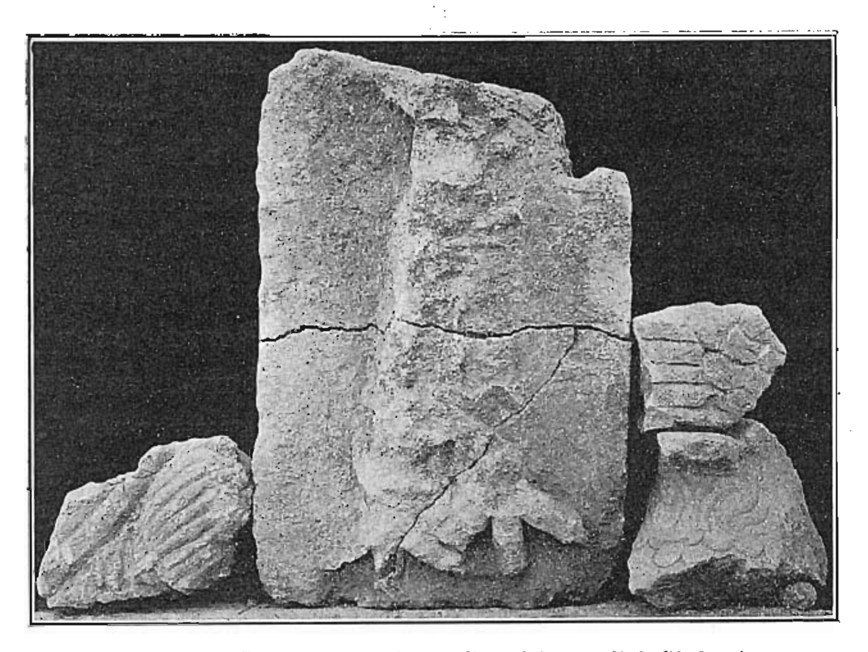


Fig. 50. — Serres et autres épaves d'un aigle en relief. Cf. fig. 47.

tait de spécifier comme un aigle. L'axe de la plate-forme diverge de celui de l'église d'environ 10° vers le Sud et son niveau moyen correspond vaguement au milieu de la plinthe médiévale. En voilà de reste, à coup sûr, pour faire la preuve que cette mesquine structure ne saurait avoir rien de commun avec une phase quelconque du monument contigu ; sa nature est cependant moins claire que son origine tardive[1].

1. Signalons, du moins à titre de curiosité, qu'au premier moment de l'exploration nos ouvriers la désignèrent par le vocable banal de *mastaba* — autant dire « banc » ou « plate-forme » — et se gaussèrent d'abord discrètement entre eux du soin dépensé dans un déblaiement laborieux et stérile. Mais bientôt ils s'avisèrent que ce débris de dallage étrange leur offrait la meilleure place tranquille et propre, dans le chantier, pour prier aux heures liturgiques dans la direction voulue. Ils prirent soin eux-mêmes de l'entretenir nette et chaque fois que l'ordre était donné d'y entasser provisoirement des blocs à évacuer ou des pièces à examiner, ils s'arrangeaient pour trouver à proximité quelque autre lieu de dépôt, respectant ainsi ce qui était devenu pour eux *el-mouṣallā* « l'endroit de la prière ». Si l'adaptation utilitaire et très sagace de ces braves gens ne peut

Un tronçon de colonnette fruste en calcaire friable et deux lambeaux d'une imposte sans caractère n'offrent aucune relation perceptible avec le dallage dont ils imitent bien d'autre part l'extrême banalité.

A quelques mètres vers l'Est, hors l'alignement du mur antique, la fouille atteignit, dans un remblai moderne, les vestiges de cette « construction bizarre, faite à la hâte, avec des pierres de dimension et d'origine différentes », où M. le capitaine Guillemot recueillit naguère « parmi un amas d'ossements humains, plus de cent ampoules dont une vingtaine ont été retirées encore entières »[1]. On s'est épargné l'inutile tâche de vider à nouveau cet ancien ossuaire parallèle au grand mur contre lequel il était presque adossé[2] (cf. pl. II, *S*).

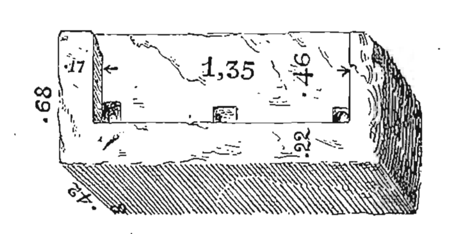


Fig. 51. — Seuil antique noyé dans les remblais du Moyen Age devant l'absidiole méridionale.

A mesure que progressait le déblaiement radical entre les deux murs le contraste devenait plus saillant entre leurs fondations ; celles de la ligne extérieure démantelée s'incrustaient dans une tranchée rocheuse où quelques poches et failles naturelles furent nivelées avec du sable de mer ; elles consistaient en un béton difficile à désagréger en petits quartiers de silex ou de calcaire dur — *mezzy aḥmar* — et mortier gras à multiples parcelles carbonisées ; la muraille intérieure hissait au contraire ses assises appareillées au sommet d'un blocage massif, démesurément élargi, en blocs épannelés ; un gros lit de mortier granuleux lui servait de base à la crête du roc et une couche plus mince de médiocre mortier battu ensevelissait blocage et remblai sous un plan incliné qui éliminait les eaux d'infiltration. Parmi les

passer pour l'interprétation évidente de ce banal assemblage de pierres elle n'en demeure pas moins une amusante suggestion, de beaucoup préférable en tous cas à la chimère d'une piscine. Les officiers du *Survey* n'hésitèrent pas à considérer ces quelques pierres comme les « restes d'un pavement » sans d'ailleurs le déterminer mieux ni l'enregistrer dans leur sommaire graphique (*SWP., Mem.*, III, 66).

1. Guillemot, *Les missions cath.*, 3 mars 1882, cité d'après *SWP. Memoirs*, III, p. 67.

2. L'idée fixe des bains romains suggère au P. Barn. d'Alsace que cette « construction longue et étroite... rappelle les fourneaux des hypocaustes » ; et il reproche inélégamment à l'ingénieur Guillemot d'avoir « eu soin de l'enterrer » (*op. l.*, p. 58) !

épaves architecturales restituées par la suppression du remblai, l'une ou l'autre mérite de retenir l'attention : signalons en particulier un joli tronçon de colonne en marbre blanc d'un grain très fin et d'une belle patine malgré les taches résultant de quelques adhérences de mortier et d'un enfouissement séculaire (cf. fig. 86) ; l'exécution est excellente et les proportions du fragment brisé par le bas impliquent un ordre assez monumental qui sera discuté plus loin[1] ; un seuil de porte monolithe fort maltraité (fig. 51) voisinait, devant l'absidiole, avec un grand bloc où malgré des retailles malencontreuses on reconnaît le gable ornemental d'une antique baie (fig. 52) ; un morceau de dalle brisé sur tous les côtés, mais gardant les amorces de perforations rondes symétriques, évoque la pensée d'un remplage de fenêtre ancienne.

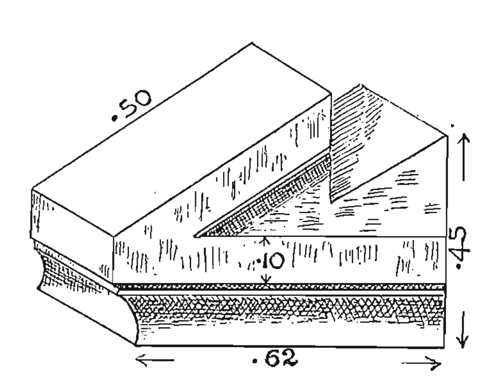


Fig. 52. — Gable mutilé d'une baie antique.

Dans l'abside Sud les deux types de fondations se superposaient de la façon la plus instructive. Les fouilles de 1882 n'avaient pas pénétré plus bas que le plan de pose de la première assise appareillée, dissimulé presque partout par un lit de mortier de plusieurs centimètres d'épaisseur développé sur l'irrégulière saillie des énormes dalles de base. Le but de cette couche d'un mortier fin et d'une extrême consistance n'est guère douteux : c'était l'assiette d'un pavement en mosaïque ou en somptueuses dalles

1. L'analogie des proportions pourrait suggérer à quelque lecteur un rapprochement entre cette pièce et celle que les officiers du *Survey* aperçurent en 1882 parmi les décombres de surface, à proximité du « pavement » (*Mem.*, III, 66). Bien que nous n'ayons pu retrouver ce second fragment, toute hypothèse d'identité matérielle est exclue par le fait que le tronçon découvert en novembre 1924 presque à la hauteur de la porte méridionale gisait parmi le remblai tassé *sous* la couche de mortier battu que les fouilles de Guillemot n'avaient pas défoncée ; il est du reste notablement plus court — $0^{m},92$ au lieu de $1^{m},07$ —. La similitude de diamètre, de matière et d'exécution soignée répond à ce qu'il fallait s'attendre à trouver dans ce monument à double colonnade, si le four à chaux constaté non loin de l'ossuaire (pl. II, *V* ; Guillemot, *op. l.* ; *Mem.*, III, 68) n'expliquait trop la disparition des plus importantes pièces de marbre. Elles sont particulièrement recherchées, en toute ruine palestinienne, par les brûleurs de pierre à chaux et il est curieux de constater que Vitruve signalait déjà les déchets de marbre comme aptes à produire une excellente chaux (*Archit.*, VII, 6, éd. Teubner-Rose, p. 173 s.).

en harmonie avec la richesse de l'édifice primordial. Si ce pavement avait échappé par fortune aux déprédations qui accompagnèrent la ruine de l'édifice, la transformation dans laquelle un mur amorti sur un pilastre massif vint s'attacher à l'ante de l'abside lui fut certainement néfaste. Pour assurer l'implantation de son pilastre le nouveau constructeur devait défoncer largement le sol absidal et en contrôler la nature ; ayant trouvé seulement un blocage assez solide, à la vérité, mais établi sur une base un peu précaire, il en arracha la plus grande partie, pénétra jusqu'au roc déjà sommairement nivelé qu'il ravala encore et couvrit de son mortier typique à gros sable et calcaire concassé ; la nouvelle fondation en blocs épannelés fut élevée jusqu'à l'affleurement approximatif des dalles régulatrices au pied de l'hémicycle ancien (fig. 53) ; un remplissage hétéroclite combla les vides et tout disparut sous une commune enveloppe de mortier battu réglée au niveau supérieur du dallage primitif remplacé par un banal ajustage de morceaux de marbre et de gros cubes de mosaïque, du moins si l'on en juge par les vestiges qui adhéraient encore à la base de l'abside. Les décombres amoncelés sur ce nouveau sol n'étaient qu'un remblai contemporain des fouilles de M. le capitaine Guillemot; quelques menues parcelles d'ossements demeuraient l'unique indice des sépultures relativement modernes enregistrées alors.

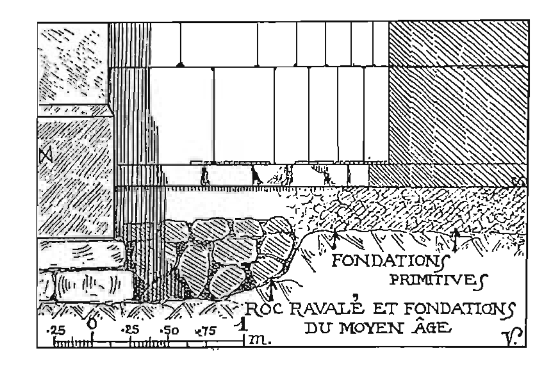


Fig. 53. — Insertion des fondements du pilier d'angle médiéval dans les fondations du petit hémicycle méridional antique.

Coupe Ouest-Est sur l'axe de l'abside, face Nord.

2. *Dans la nef centrale.*

La physionomie en était gravement altérée depuis l'enquête archéologique de 1903. Au cours de la grande guerre un important détache-

ment de l'armée turque cantonné dans les ruines avait abrité là son dépôt de subsistances et ses cuisines. Par un entassement désordonné de grands blocs, de pierraille et de terre rapportée on avait construit à l'intérieur de la porte de façade une longue rampe praticable aux ani-

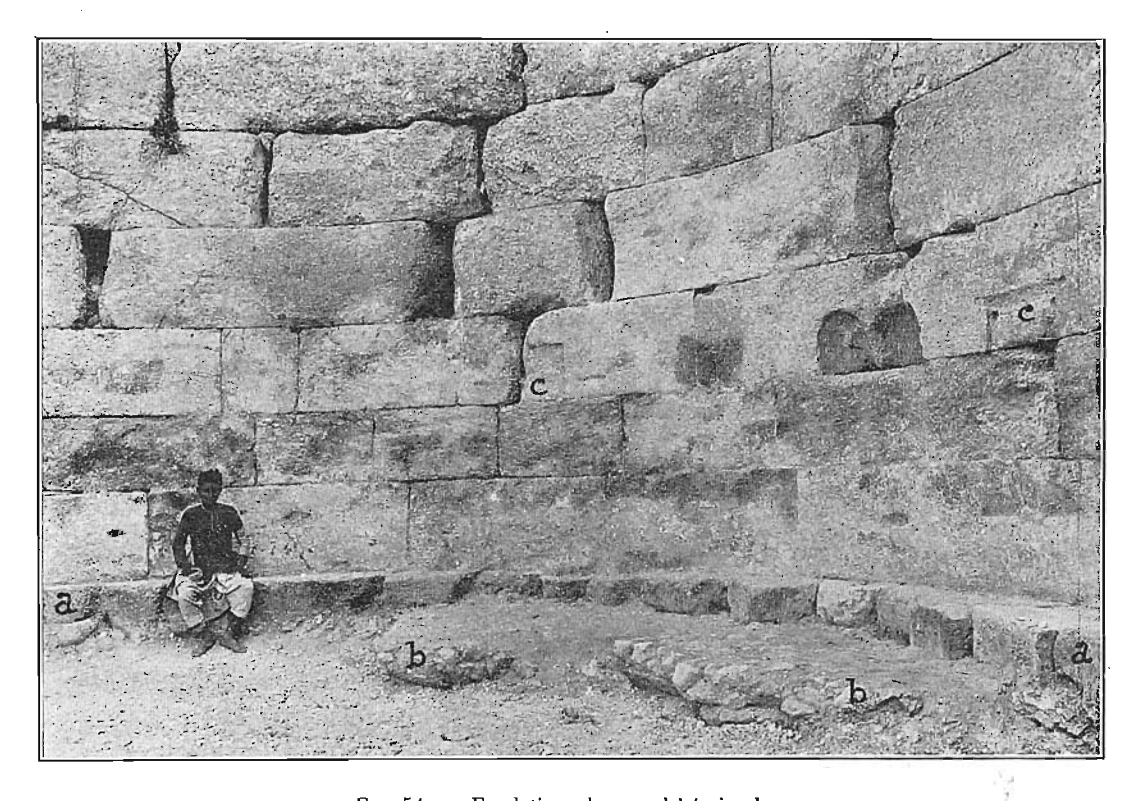


Fig. 54. — Fondations du grand hémicycle.

a-a, assise de régulation ; — *b-b*, cailloutis régularisant la crête du rocher ; — *c-c*, encadrements ravalés (cf. fig. 11 s.).

maux de bât ; d'autres piles de blocs adossées aux murailles pour servir d'abri ou d'appui quelconque augmentaient l'impression d'éboulis et de chaos : le beau soubassement de la clôture du chœur, en avant du grand hémicycle arraché jusqu'à la dernière pierre, les vieilles parois maculées de maintes façons, noircies en dix endroits par la fumée de foyers prolongés, partout les tas de boîtes défoncées et les débris de ferraille, reliques inévitables d'un campement de guerre : nulle image plus poignante de désolation ne pouvait remplacer ici le charme évanoui de la grandiose ruine. Les dégâts étaient heureusement plus

superficiels que profonds et quelques opérations préliminaires de nettoyage assez fastidieux donnèrent l'assurance qu'à peu près nulle part le sol d'avant-guerre n'avait été entamé. Nous avions à y rechercher d'abord avec précaution certains éléments de construction mal définis par les premières fouilles et devenus le thème de spéculations très aventureuses, à retrouver ensuite quelques vestiges d'une mosaïque historiée mise en relation avec le monument primordial, à préciser dans la mesure possible encore le niveau respectif des deux édifices, à déterminer enfin la nature exacte du sous-sol.

Le décapage exécuté par des ouvriers triés entre les meilleurs et étroitement surveillés commença par l'hémicycle oriental, afin de pouvoir utiliser la rampe turque pour l'évacuation des déblais. Au pourtour de la conque (fig. 54) reparut promptement le bord indenté de l'assise régulatrice en grosses dalles dépassant le pied de la muraille, et quelques cubes de mosaïque grossière assujettis encore dans un excellent béton attestaient un pavement remanié. Les blocs régulateurs sont posés sur une couche moyenne de 25 à 30 centimètres d'un conglomérat en galets, moellons et mortier beaucoup plus consistant que le roc sommairement aplani sous cette fondation et qui se développe avec irrégularité sur une faible surface au delà des dalles en augmentant d'épaisseur pour racheter le fléchissement du rocher. A mesure qu'on avance vers le centre ce cailloutis est remplacé par le même lit, seulement plus épais, de mortier granuleux constaté dans le bas côté Sud à la base des fondations de la muraille intérieure ; quelques éclats de pierre et des fragments de tuiles plates lui donnaient une certaine apparence de béton mais sans autre rôle que le nivellement de l'hémicycle en vue d'un dallage plus ou moins massif raccordé sans doute aux blocs de fondation du mur absidal. Afin de déterminer exactement l'allure du rocher sous ce béton, une coupe large à peu près de 2 mètres y fut pratiquée sur l'axe longitudinal de l'édifice. Tandis que la couche oscillait à peu près partout entre 20 et 35 centimètres, suivant les aspérités d'un épiderme rocheux strié de manifestes entailles d'exploitation, elle atteignait $0^{m},50$ au milieu de l'hémicycle et ne couvrait qu'un

entassement de blocs écornés et de remblai. L'extraction de ce remplissage étrange fit très vite apparaître le sommet d'une paroi circulaire construite en blocage avec un diamètre moyen de 1m,80. Trop fruste pour un bassin, trop peu solide pour une margelle de puits, cette énigmatique structure exigeait une enquête minutieuse. La tranchée fut élargie à 4m,50 et tout le lit de béton arraché avec prudence pour dégager extérieurement la paroi circulaire et l'on ne constata pas sans surprise que cette construction n'avait aucune face extérieure ; il s'agissait moins en réalité de muraille proprement dite que d'un revêtement appliqué contre les anfractuosités d'une grande cavité rocheuse pour la réduire à une forme cylindrique à peu près correcte ; les blocs étaient ajustés avec un mortier banal sur une hauteur de 1m,80 en moyenne, laissant voir à la base les parois rocheuses rétrécies en manière de cuvette à fond perforé par une crevasse naturelle où filtrait rapidement l'eau versée à l'épreuve dans ce trou. Pas la moindre trace apparente d'enduit étanche ou décoratif, ni de sédiment attestant la stagnation, tout au moins la circulation réitérée de liquides gras quelconques ; nul indice de taille artificielle tant soit peu soignée, si même d'un travail quelconque, dans la cuvette rocheuse du fond, pas un vestige de canalisation ni sur les parois, ni à la surface du roc alentour. L'impression n'en était que plus étrange de découvrir, vaguement empilés au fond de ce trou, quelques débris de grosses dalles et une certaine quantité de jolis carreaux de pierre blanche, éléments assez probables d'un socle maçonné. Cette curieuse cavité ne se raccorde à aucune installation souterraine et devra trouver quelque interprétation pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une cavité fruste dans la roche molle régularisée tant bien que mal par une maçonnerie dont certainement rien n'était apparent et par ailleurs tout à fait incapable de porter n'importe quelle superstructure tant soit peu lourde (fig. 55)[1].

L'ancien mur (cf. fig. 18 s.) qui, jusqu'à 1914, barrait la nef à la

1. Le plus sûr moyen d'assurer la conservation de cette structure était de la remblayer avec précaution après en avoir extrait les élégantes pierres adventices pour les rendre accessibles à l'étude et en avoir exécuté le relevé. Il sera donc aisé de la contrôler si quelqu'un a la moindre appréhension que nous n'ayons pas su y discerner les indices d'un élément thermal, piscine ou hypocauste...

hauteur de la première travée n'avait d'autre fondation qu'un bourrelet de mortier battu guère plus consistant ni plus épais que la couche générale de nivellement sous laquelle se dissimulent des quartiers de blocs inutilisables et des paquets de décombres. A partir de cette ligne en avançant vers l'Ouest le déblaiement radical fut développé sur toute la moitié septentrionale de la nef; on acquerrait ainsi toutes les précisions utiles sur la nature du remblai, celle du sous-sol rocheux, celle enfin des fondations de la muraille intérieure (voir pl. IV s.).

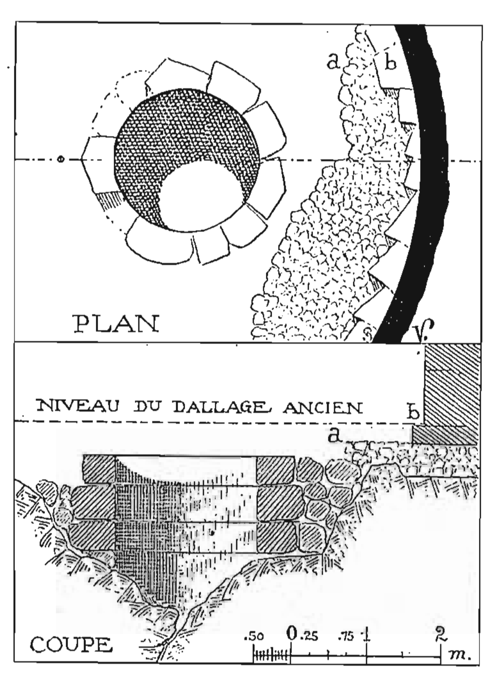


Fig. 55. — La fosse rocheuse au centre du grand hémicycle. Voir pl. III.

Ces fondations se comparent trait pour trait à ce qu'on a décrit pour la muraille opposée, dans l'exploration du bas côté Sud, pourtant avec une apparence moins massive et un peu plus de régularité d'alignement dans les assises débordantes parce qu'elles devaient servir de base à deux gradins courants adossés au pied de la muraille appareillée. Le lit de pose du gradin le plus bas dominait de $0^{m},20$ environ le niveau moyen de la grande couche de mortier battu dilatée sur la surface entière de la nef; mais trois ou quatre blocs en forme de vagues dalles demeurés en place ici ou là sur ce mauvais béton et manifestement nivelés par leur face supérieure évoquaient un dallage décoratif à l'affleurement de la base du gradin. Sous le béton la fouille se heurtait au magma le plus décevant de décombres tassés et comme pilés; haut tout au plus de $0^{m},80$ devant la porte latérale dans la première travée, la déclivité constante du rocher l'épaississait de plus du double devant la façade (cf. pl. XXIII). Pas une pierre utilisable ne s'y est rencontrée, alors qu'on a pu cependant

identifier plusieurs lambeaux d'une assez forte corniche à listel, gorge et filet, des morceaux de blocs à feuillure et trous de scellement provenant sans doute de chambranles de fenêtres, des éléments d'architrave à double — ou triple ? — bandeau, des cubes de mosaïque murale, du verre fondu, de la cendre, des éclats de taille, des déchets de mortier et même des parcelles d'ossements humains. La plus considérable pièce extraite de ce bric-à-brac est un fond de sarcophage en calcaire massacré sauvagement, bien qu'on ne puisse hésiter à le reconnaître (fig. 56).

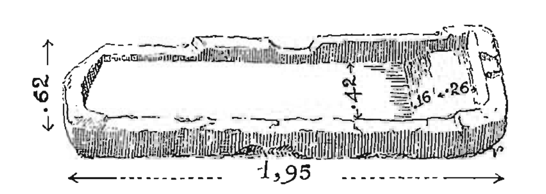


Fig. 56. Fond de sarcophage noyé dans le remblai médiéval, en avant de la porte latérale Nord. Cf. pl. V.

En atteignant la 4[e] travée — 1[re] en façade — (pl. IV, *a-a*) la fouille se trouva barrée par un mur transversal en gros blocage pénétrant jusqu'au roc nivelé par un mortier compact ; la consistance en est remarquable malgré le caractère disparate des matériaux où interviennent beaucoup de pierres remployées dont le dressage souligne la pauvreté des moellons bruts et des blocs brisés. Devant une telle maçonnerie l'idée d'une simple fondation de muraille disparue est d'autant plus spontanée qu'on voit cette ligne tendue à travers la nef entière se raccorder de manière précise avec la fondation identique enregistrée dans le bas côté Sud. Mais tandis qu'en ce prolongement méridional subsistaient, grâce à l'agencement judicieux des pierres et à l'uniformité du niveau de crête, les indices d'une paroi supérieure appareillée, dans la nef la liaison tout à fait précaire et l'arasement irrégulier des blocs de tête rendaient toute superstructure incertaine. L'incertitude ne pouvait qu'augmenter devant la constatation que cette apparente muraille n'avait point de paroi occidentale et se développait dans cette direction en un massif irrégulier dans lequel se dessinait comme un haut gradin cintré relié à la fondation de la façade médiévale par une courbe en quart de cercle de tracé un peu flou (pl. III et fig. 57). Dans l'angle circonscrit par ce gradin et les murs médiévaux reparaissait le sol bétonné qui recouvre partout ailleurs

le conglomérat de décombres, mais qui présentait ici l'épaisseur tout à fait insolite de $0^{m},60$ environ. Ce qui avait été pris d'abord pour un gradin n'était qu'une forte assise de $0^{m},40$, en très léger retrait sur une seconde assise de même physionomie. Sous le béton relativement friable au lieu de l'entassement usuel de débris hétéroclites c'était une masse agglomérée par un vigoureux pilonnage ; elle présentait l'aspect d'une marne blanchâtre et devait être attaquée au pic. Les ouvriers prétendaient avec obstination y reconnaître quelque variété moins commune de ces calcaires très mous qu'ils désignent par les vocables de *ḥouăr* et de *nâry*[1] ; les meilleurs maugréaient contre une tâche estimée ridicule et que rendaient assez pénible en réalité les conditions circonspectes dans lesquelles ils avaient à l'exécuter. Il fallut un peu d'insistance pour leur faire discerner dans cette masse quelques menus éclats de marbre, beaucoup de très petits cubes de mosaïque, des traces de verre irisé, des parcelles d'ossements humains : le tout presque méconnaissable pour eux, à vrai dire, dans la gangue de chaux qui enrobait chaque pièce. Au pourtour de base de la seconde assise une sorte de palier large de $0^{m},40$ (fig. 57) n'était que le sommet d'une assise plus puissante, posée elle-même à l'aplomb d'une quatrième assise semblable qui atteignait le rocher, réalisant pour cette espèce de puits une profondeur de $1^{m},75$ en l'état actuel. Bien que le fond rocheux soit à $2^{m},35$ sous le niveau moyen du lit de pose de la plinthe médiévale en façade, il n'y a pas la moindre vraisemblance que la construction circulaire ait été haussée jusqu'à ce niveau ; le développement du lit de béton sur le puits et son mur en quart de cercle en élimine l'hypothèse. Puits est d'ailleurs en l'occurrence une

1. Souvent employés par eux d'une manière un peu confuse, malgré la différence géologique bien nette et l'aspect fort nuancé des deux formations. Le *nâry* — « pierre pour le feu », à cause de sa nature réfractaire qui la rend propre à la construction des foyers et des fours — résulte de sédiments quaternaires agglomérés sous forme de brèches plus ou moins compactes de coloration variée, légères, caverneuses et cassantes, mais parfois d'une texture extrêmement fine et solidifiée par des veines dures de *spath* calcaire. Le *ḥaour* — à peu près inusité au singulier, dans la région, mais commun au pluriel, *ḥouăr* « les [moellons] blancs » légers et aplatis qu'on tire de cette roche pour bâtir des voûtes — appartient au déclin de l'ère secondaire ; c'est un calcaire à grain fin, sensible à la plus minime égratignure, avec une belle teinte blanche souvent veinée de jaune, rose et rouge, mais supportant mal l'exposition aux intempéries. Les deux formations se rencontrent dans les collines des alentours.

désignation impropre, et pour ne pas prendre le change à ce sujet il suffit d'observer que si ce forage pénètre actuellement à 2 mètres environ dans le sol, c'est un sol de décombres ; le trou cylindrique apparent ne semble pas avoir attaqué l'épiderme rocheux ; il résulte de la simple délimitation, par un mur cintré en quart de cercle approximatif, de l'encognure créée par le recoupement des fondations de façade et du long côté Nord de l'édifice médiéval. Ni ces fondations, ni le mur cintré ne reçurent jamais de crépissage quelconque ; on y chercherait en vain quelque indice de canalisation, tuyauterie, patine fuligineuse, et l'imagination la plus téméraire devra renoncer à exploiter cette banale structure dans une perspective thermale. Est-il besoin d'ajouter que, malgré tout ce qu'elle avait d'invraisemblable, on n'a pas omis de contrôler la théorique possibilité d'un puits circulaire énorme, analogue à celui de la vallée voisine où s'approvisionne d'eau le village moderne d'ʻAmwâs ? Il n'en existe aucune trace sur les faces extérieures de l'angle, dont l'implantation au centre de ce puits remblayé représenterait une gageure par trop audacieuse. Un examen attentif montre au surplus que malgré certains traits communs et une vague concordance des assises frustes il n'y a pas de liaison organique entre les fondations rectilignes et le mur cintré qui circonscrivent ce pseudo-puits, pas plus qu'il n'y a trace des arrachements et des remplissages qu'eût entraînés la coupure, par l'une ou l'autre ligne, d'une maçonnerie préexistante ; ces faits mesquins ne tolèrent qu'une seule conclusion : l'encognure n'est devenue trou apparent que moyennant sa délimitation par un méchant mur en quart de cercle adossé aux fondations latérales et dissimulé dans le remblai que couronna le dallage des Croisés (fig. 57) ; cette origine en éclairera l'interprétation.

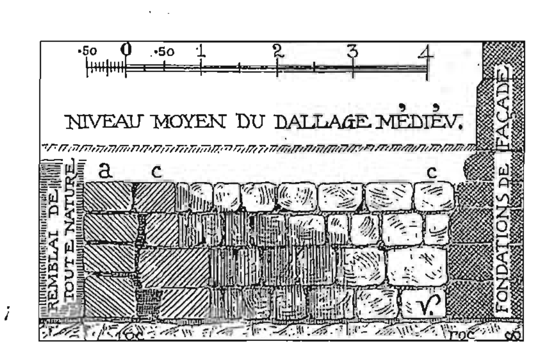


Fig. 57. — La fosse murée en quart de cercle dans l'angle N.-O. de l'église médiévale.

Coupe E.-O. sur la 1re travée, face Sud. *a*, mur transversal ; — *c-c*, la fosse murée.

Dans la section méridionale de la nef un sondage d'une huitaine de mètres carrés devant la paroi de la seconde travée [1] fit constater tout d'abord, sous la plinthe médiévale une fondation massive débordant de $0^{m},40$ en moyenne, plus homogène, plus régulière et de tout autre aspect que dans la face opposée du soubassement. Cette maçonnerie, dont quelques vestiges moins nets avaient piqué notre curiosité dans le déblaiement de la zone septentrionale, a pour meilleur terme de comparaison celle des deux lignes symétriques découvertes devant la façade, comme en prolongement des murs latéraux. Grâce à cette similitude l'humble détail prendra plus tard quelque valeur dans l'analyse du monument. Signalons tout de suite que sur le reste de la ligne il ne s'est pas trouvé d'autre section expressive au même degré, mais plus d'un indice d'un conglomérat extrêmement compact sans harmonie avec le blocage qui constitue la base à multiples décrochements de la plinthe appareillée.

Le développement du sondage remit ensuite en présence de la stratification devenue familière à satiété le long de la section septentrionale : faible épaisseur de décombres modernes ; traces d'un dallage tout à fait fruste assujetti sur une couche de mortier battu qui couvre un entassement de débris hétéroclites enfouis dans de la pierraille ou agglutinés par des paquets de marne dont on retrouve presque toujours à la base une couche assez forte ; le roc enfin superficiellement nivelé, strié çà et là de quelques encoches ou de failles naturelles, avec une inclinaison faible et constante vers l'Ouest. On pouvait dès lors en toute sécurité s'épargner le labeur ingrat d'un déblaiement radical de cette zone et se limiter à l'examen détaillé du mur transversal et de la première travée en façade. Une recherche préalable s'imposait néanmoins dans la troisième travée : celle du fameux tronçon de « mur circulaire qui devait servir de support à un grand bassin en marbre » et qui devient tout aussitôt « l'emplacement d'une baignoire à la romaine » [2]. Dès l'enquête superficielle de 1903, ces pierres, dont on discernait à

1. Voir pl. IV (devant l'ouvrier assis). Vue inverse dans pl. V (où le repère n'existe plus).
2. R. P. Barnabé [MEISTERMANN], *Deux quest.*, p. 54 s. ; cf. p. 25 et le plan en frontispice. Voir fig. 4.

peine la face supérieure dans le fouillis des hautes herbes, malgré quelque chétive apparence de claveaux effondrés, nous laissaient l'impression d' « un vulgaire remplissage de seconde main, quand on voulut former un nouveau sol à l'édifice rajeuni » [1]. Leur enfouissement sous l'extrémité de la rampe turque nous avait d'abord fait appréhender la disparition ou le bouleversement de ce débris, mais un très petit sondage préalable avait attesté sa présence sous le remblai ; le moment était venu de le contrôler enfin scrupuleusement. Le remblai turc fut éliminé avec toute précaution pour éviter le moindre choc nouveau capable de modifier la position des blocs et ce fut plaisir de constater que le bout légèrement construit du plan incliné turc s'était amorti sur le bord des vieilles pierres sans même défoncer la gangue de terre et de débris qui les entourait en 1914. Par un traitement de faveur qui intrigua vivement les ouvriers, ces pierres furent dégagées avec de très légers outils, sans le moindre heurt, par les plus adroits de nos hommes et sous une surveillance méticuleuse. En une heure de cette tâche sans grand attrait, le dégagement absolu des trois premiers blocs de la rangée montrait avec évidence qu'il s'agissait d'un lambeau plus développé du dallage fruste, ou plutôt du nivellement préalable par des pièces disparates en vue d'un pavement décoratif. La tâche n'en fut pas moins poursuivie avec une mélancolique ténacité pour aboutir à un enregistrement photographique et planimétrique propre à dissiper le rêve de support de bassin, ou de « baignoire à la romaine ». En guise de « mur circulaire » il y a là tout bonnement six dalles en enfilade irrégulière, de même approximative épaisseur entre $0^{m},15$ et $0^{m},18$, mais de longueur inégale, sans arêtes réglées, ni jointoyage précis, avec des adhérences de mortier sur leur face supérieure mal aplanie. La disparition accidentelle d'un bloc interrompt l'enfilade qui se développe vers le Sud avec des pièces analogues quoique de découpage plus capricieux et se raccorde ainsi presque sans solution de continuité avec les blocs de

1. *RB.*, 1903, p. 584, 596 et les plans p. 578 s. et face p. 571. Par excès de bonne volonté conciliatrice pour la théorie du « mur circulaire », nous nous étions efforcés de ressaisir là quelque vague segment de cercle. Voir fig. 5 ci-dessus.

crête du mur transversal (fig. 58, *a*)[1]. Ce mur présente ici une face occidentale, toutefois si pauvrement parementée en assises incertaines où des pierres de remploi ne sont alignées qu'à force de mortier et de cales dont l'une ou l'autre est un joli morceau de marbre, qu'il n'autorise guère l'idée de superstructure ; plutôt que la fondation d'une ligne portante il évoquerait beaucoup mieux une délimitation relative, et si l'on veut bien observer que son assise de tête se confond avec le niveau moyen des grosses dalles (pl. IV, *a*), que d'autre part l'amas de débris jetés en vrac et tassés sous le lit de mortier[2] qui porte ces singulières dalles était remplacé dans cette section de la première travée par un remblai de gravier et de marne à peu près franc de décombres, il ne paraîtra plus du tout invraisemblable d'envisager

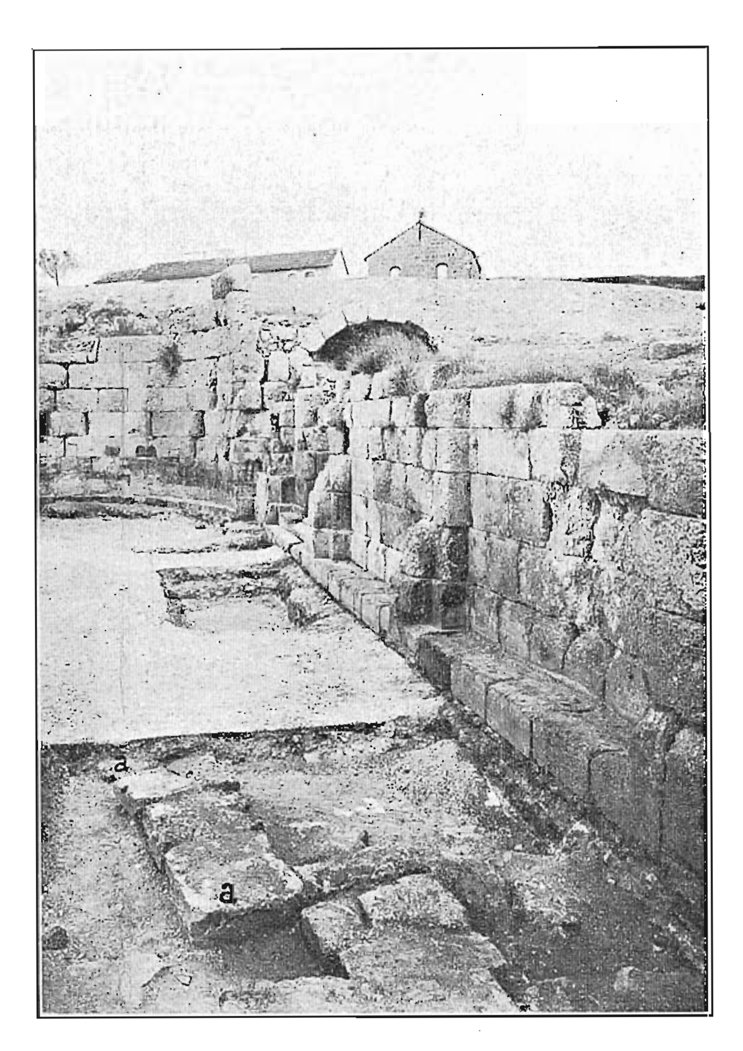


Fig. 58. — Vestiges de soubassement du dallage des Croisés. Cf. pl. III et pl. IV, *b*.

1. Les pl. III et IV, *b* compléteront la documentation utile pour que tout lecteur puisse apprécier la théorie du « mur circulaire... support de baignoire... ».

2. Ce mortier est de même composition que celui mis en œuvre dans le liaisonnement et l'assiette des dalles frustes à travers la nef.

pour cette mesquine bâtisse un simple rôle de cloison ou de démarcation qu'il y aura lieu de chercher à définir.

Entre le mur transversal et la fondation de façade plusieurs sondages anciens faciles à reconnaître avaient défoncé le sol dans la zone méridionale de la première travée sans qu'un seul ait été conduit plus bas que $0^{m},90$ à 1 mètre sous le lit de pose de la plinthe médiévale ; la présence d'un fragment assez considérable de mosaïque en place à la profondeur moyenne de $0^{m},80$ sous cette plinthe semblait en effet fixer à ce niveau le sol de l'édifice primordial, ce qui avait probablement fait juger inutile toute investigation plus profonde. Nous l'avons au contraire poussée jusqu'au roc tout le long du mur et dans l'angle de la façade après avoir acquis la certitude qu'aucun débris de mosaïque n'y était conservé. Les fouilles antérieures n'ont laissé subsister là que peu d'indices du gros dallage et de son lit de mortier ; mais au lieu du capharnaüm archéologique usuel sous cet horizon il ne s'est trouvé que des couches alternées de gravier et de marne dont le déblaiement très surveillé n'a fourni que deux ou trois bribes insignifiantes d'un petit vase en terre sigillée ramassées presque à la surface du roc aplani sommairement comme partout ailleurs dans la nef.

Restait à examiner enfin le précieux fragment de mosaïque. Ce qui était connu de plus positif à son sujet, avec une localisation fort approximative juste au pied de la façade et non loin de la porte, se réduisait à deux lignes écrites en 1881 par M. Clermont-Ganneau : « On y peut discerner encore l'angle d'un encadrement de style byzantin composé d'une torsade tressée avec élégance ; le reste a par malheur été détruit dans le travail des Croisés [1]. » Que pouvait représenter au juste le caractère byzantin de cette jolie guilloche ? et comment s'agençait avec les lignes générales du monument cet « angle » de panneau ? Ces points d'interrogation suffisaient à rendre la fouille circonspecte et attractive ; en approchant de l'horizon où devait se rencontrer la

1. Clermont-Ganneau, *Archaeological Researches*, I, 484. De cet « angle », et sans plus se soucier qu'il soit de « style byzantin » ou non, le R. P. Barn. d'Alsace, préoccupé de morceler la nef en salles variées de thermes romains, se hâte de déduire « l'existence d'une nouvelle salle en cette place » (*Deux quest.*, p. 49). Comme si tout angle d'un panneau de mosaïque exigeait un angle structural !...

mosaïque, brosses et couteaux furent les seuls outils tolérés entre les mains de deux ouvriers adroits. Au lieu de l'«angle» de tresse attendu, la surprise fut agréable de voir apparaître une torsade somptueuse large de $0^{m},235$, cernée elle-même par une ample bordure de $0^{m},27$ dont le fond blanc uni s'égaie d'une rangée de motifs géométriques à trois tons : jaune, rouge et noir. Développées à peu près parallèlement à la façade sur une longueur de $2^{m},75$, bordure et guilloche sont repliées à

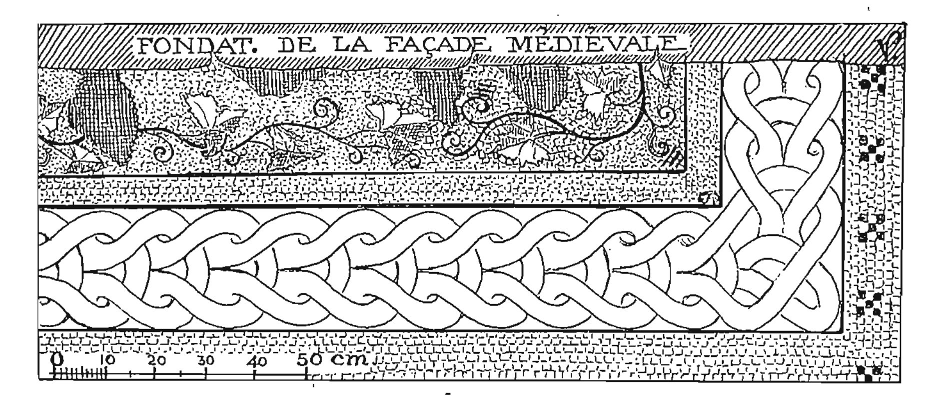


Fig. 59. — Panneau de mosaïque antique coupé par la façade médiévale.

angle droit vers l'Ouest, coupées à courte distance par les fondations médiévales (fig. 59)[1]. Dans la petite bande irrégulièrement échancrée et large de 14 centimètres au maximum qui représente tout ce qui subsiste du panneau bordé avec une telle recherche, on ressaisit quelques linéaments de rinceaux de vigne à pampres rouges et feuilles légèrement stylisées, à nuances vertes et bleutées de très belle exécution. Par les matériaux fins sans exagération, le coloris frais, harmonieux, à teintes habilement dégradées, la technique ferme, souple, impeccable, ce fragment rappelle en tous points le cycle plus développé que la fouille devant la façade médiévale avait précédemment mis au jour en relation avec le bas côté septentrional primitif. Une telle similitude jointe à l'identité presque absolue des niveaux moyens[2] faisait naître spon-

1. Sur les bandes latérales, au lieu de $0^{m},27$ la bordure blanche à motifs géométriques ne mesure que $0^{m},11$; cf. pl. III.

2. L'écart maximum de 16 à 18 millimètres dans les nivellements plusieurs fois réitérés se justifierait sur

tanément l'idée de quelque ordonnance décorative pour un édifice réparti de tout autre manière que celui dans lequel ces beaux pavements auraient été adaptés tant bien que mal par la suite. Aussi bien est-il manifeste que ce panneau de la nef centrale dont il chevauche l'axe médian sans aucune symétrie perceptible occuperait une situation bien peu normale s'il eût été originellement prévu pour cet endroit. Voici au surplus la preuve décisive de l'adaptation : le panneau décorait primitivement une pièce dont les murs ont été rasés au niveau de la mosaïque ; il semble même que sur les côtés Est et Sud la coupure ait été réalisée quelques centimètres plus bas que ce niveau général, sans doute à l'assise régulatrice de la paroi appareillée, car il a fallu relever ensuite par un bourrelet de mortier neuf la tête des fondations démantelées afin de créer un appui nouveau pour la bordure dont les premières rangées de cubes sont sensiblement affaissées. Sur la face Nord au contraire l'ajustage est ferme, intact, contre une paroi qui dépasse de 15 à 16 millimètres le plan moyen de la mosaïque ; une dalle peu épaisse, dont la largeur de $0^{m},65$ correspond à celle du sommet des fondations, demeure en place avec l'amorce d'une dalle similaire brisée ; leur réglage parfait et tout autant la netteté de leur face supérieure donnent lieu de croire moins à un véritable socle de muraille qu'à une plinthe courante pour porter une balustrade ou quelques colonnettes [1].

Cette ligne, maintenant extradossée par la maçonnerie grossière du trou en quart de cercle, a une bonne liaison organique avec la ligne orientale dont le prolongement vers le Nord disparaît aussi dans ce trou malencontreux. On retrouve à l'Est le même style de fondations

un tel intervalle, dans le pavement d'une même salle, pour des raisons pratiques. On va voir qu'il s'agissait, à l'origine, de pièces différentes où l'écart se passe naturellement de justification. Il peut au surplus être mis partiellement au compte de la difficulté de déterminer strictement le niveau moyen d'une mosaïque bosselée de façon pitoyable par de lourds effondrements.

1. Il serait néanmoins téméraire de décider pour ou contre un mur plein en cette situation sur les indices trop restreints dont on dispose. Beaucoup plus que sa nature exacte c'est l'existence pure et simple de cette ligne structurale qui offre ici de l'importance. Elle se compare d'ailleurs de façon très précise à la ligne plus développée qu'on a vue ci-dessus en relation avec des mosaïques analogues (fig. 43, *c*) et qui différerait seulement par l'exécution moins soignée de ses dalles supérieures : assise de régulation plutôt que plinthe visible.

indestructibles en blocage et béton pénétrant jusqu'au roc où elles s'incrustent, mais une plus forte épaisseur à l'assise de régulation : $0^{m},85$ à $0^{m},88$ au lieu de $0^{m},65$. A l'intersection de ce mur avec celui du Sud absolument similaire un angle extérieur très franc marque sur ce côté la limite de l'édifice, à $1^{m},80$ du socle des Croisés. L'alignement concret de cette paroi très nette jusque sous les fondations de la façade à $1^{m},70$ de l'angle détermine la nature de quelques vestiges constatés à la base du porche médiéval ; trop maigres pour autoriser par eux-mêmes un diagnostic, ils sont raccordés au mur ancien par leur placement sur son axe précis. Prolongé théoriquement jusqu'à la tombe en maçonnerie devant la pile méridionale du porche (fig. 42, *x*), le tracé du mur vient s'adapter à la fondation en solide blocage sur laquelle fut établie cette tombe et lui donne son explication la plus adéquate ; il fournit également un sens à la fois simple et pratique à la curieuse cavité verticale semi-cylindrique observée dans la paroi de la sépulture (fig. 42, *z*) : gaine cimentée pour protéger à son entrée dans le sol un tuyau de descente appliqué contre la face intérieure du mur[1]. L'obligation de sauvegarder les pauvres épaves de mosaïque recouvrées entre le tombeau *x* et la façade antique interdisait de rechercher plus loin vers l'Ouest les traces de ce mur ; leur absence radicale en avant de la façade donne lieu de croire qu'il demeurait avec cette façade dans la même relation que la ligne méridionale précédemment décrite[2]. Ainsi voit-on se dessiner l'existence d'un édifice relativement spacieux auquel appartenait le cycle varié des mosaïques adaptées de seconde main dans le monument qui précéda l'église des Croisés. La fouille va du reste en révéler d'autres éléments encore.

1. On comprend assez que la spécification de cette paroi se réfère exclusivement à ce qui est indiqué par le point de départ du mur, à l'angle S.-E. du panneau de mosaïque. Il n'est par ailleurs nullement question de définir la stricte nature de cette conduite, pas plus que de spéculer sur l'ordonnance architecturale de l'édifice attesté par ces éléments de murailles et de décoration intérieure. On voudra donc bien ne pas s'empresser d'objecter qu'un tuyau de décharge pour les chéneaux d'une toiture par exemple aurait mieux sa place à l'extérieur du mur.

2. Il convient toutefois de signaler que si cette ligne Sud se prolongeait exactement de même sorte, c'est-à-dire si ses fondations venaient se perdre sous celles de la façade, il est probable que leur présence eût été constatée au bord de l'excavation ouverte pour examiner l'attache du stylobate.

3. *Dans le bas côté Nord.*

Sur aucun point des ruines la recherche ne pouvait être moins alléchante. Les premiers explorateurs, M. le capitaine Guillemot spécialement, semblaient y avoir concentré leur principal effort, surtout après la découverte, dans le sol de l'absidiole, du chapiteau qui suscita tant d'intérêt par son épigraphe bilingue. Sans doute n'envisageaient-ils l'utilité d'aucune investigation ultérieure, puisqu'ils avaient entassé là une grande partie des déblais de la nef, amoncelés en vrac dans une butte qui dominait fièrement le sommet de la muraille médiévale. La conviction de n'avoir à opérer qu'un nettoyage vulgaire faisait considérer avec une certaine mélancolie cette remanipulation stérile de multiples tonnes de décombres ; elle pouvait toutefois d'autant moins nous faire hésiter que nous avions à contrôler sous cette fatidique butte le prolongement éventuel de la mosaïque à médaillons historiés sertis dans une opulente composition géométrique. L'évacuation elle-même offrait d'ailleurs l'avantage d'éclairer sur la nature des décombres dont rien n'avait été signalé. En présence d'assez nombreux claveaux écornés, tronqués, où la taille à stries diagonales du Moyen Age demeure très apparente, de quelques petits blocs épannelés, de jolis morceaux de dalles peu épaisses et d'une grande quantité de moellons en calcaire tendre, le tout enchevêtré parmi la pierraille, les déchets de mortier, les restes de crépissage, les bribes de stuc peint, il devient manifeste que ces débris appartiennent à la voûte de l'église des Croisés ; malheureusement pas un claveau ne s'est rencontré de conservation assez indemne pour permettre des mensurations aptes à suggérer la forme précise des arcs ; nous n'avons pas réussi davantage à mettre la main sur quelques éléments indubitables d'une voûte appareillée ; peut-être son ossature était-elle seulement en conglomérat, ou plutôt en moellons suivant la pratique demeurée courante en Palestine, avec une pierraille volumineuse pour charger les reins. Stucs peints de composition soi-

gnée et d'extrême finesse, mosaïques en pâte de verre ou pierres locales débitées en cubes très menus, tuiles plates dont les morceaux surabondent et surtout tessons romains ou byzantins archaïques ne trouveraient pas de place bien évidente dans l'église médiévale et font supposer un édifice antérieur.

Il y eut pour nous un peu de surprise à constater que, sous la butte de décombres, l'ancien sol avait à peine été sondé jusqu'au pied de la plinthe appareillée. Rencontrant, comme sur l'aile méridionale, des murs attachés aux piles de la première travée, mais arasés au niveau d'un béton qui dut porter un pavement, les explorateurs s'étaient abstenus de défoncer cette très résistante couche de mortier; il y avait donc un certain espoir de retrouver, du moins par quelques traces, la continuation des mosaïques si étrangement superposées devant la façade, et une coupure discrète dans le mur de front eut vite fait de confirmer cet espoir.

De la mosaïque supérieure à feuilles de lierre il restait peu de chose; assez néanmoins pour mettre son existence hors de doute sur une étendue de 2^{m},50 environ à l'orient du mur. Aussi nous attendions-nous à voir apparaître immédiatement au-dessous les humbles tombes en blocage qui lui sont associées de manière à peu près invariable dans la zone occidentale; au lieu des tombes il y avait ici 35 centimètres de débris tassés mêlés à de la marne et au-dessous apparut le médaillon le moins maltraité de la mosaïque historiée: une panthère — ou une hyène? — en train de donner le coup de grâce à une gazelle terrassée sous ses pattes (pl. X, 1); quel pendant pouvait être imaginé meilleur pour le tableautin du lion en lutte contre un jeune taureau dans la section précédemment découverte (pl. X, 2)? De non moindre intérêt que cette petite scène pittoresque étaient plusieurs détails de banale apparence. Un retour d'angle de la très large bordure à torsade complexe connue seulement encore sur le côté Sud délimitait nettement la composition à l'Est jusqu'à la coupure par les fondations du grand mur longitudinal. A l'extrémité de cette bordure les traces d'un mosaïquage blanc uni suggèrent un encadrement complémentaire qui développait le pan-

neau jusqu'à l'affleurement d'une muraille en briques[1] coupée d'un côté par les fondations du long mur antique, de l'autre par celles de l'église médiévale. Sa largeur de $0^m,85$ et sa relation avec la mosaïque de même niveau général que celle de la nef évoquaient trop vivement l'ordonnance observée dans la nef pour ne pas faire soupçonner que la muraille ruinée par le trou en quart de cercle reparaissait au Nord ; quelques faciles mensurations et orientements le mirent en pleine évidence, attestant par le fait même un développement minimum de 15 à 16 mètres du N. au S. à l'édifice antique dont nous avions recouvré déjà l'angle S.-E. et des éléments non sans importance à l'Ouest. On ne saurait évidemment récuser qu'il s'agisse bien d'un troisième groupe architectural, distinct aussi bien de l'église des Croisés que du monument auquel appartiennent les grands murs longitudinaux puisqu'il a été bouleversé par l'un et l'autre, bien qu'une partie de sa décoration ait été vaille que vaille adaptée aux nouveaux programmes, tout au moins sauvegardée sous des remblais quand elle ne gênait pas les exigences structurales modifiées. Dans l'axe correct du médaillon central de la mosaïque une dalle épaisse de 6 à 7 centimètres mais d'une régularité parfaite, large de $0^m,52$ et longue de $0^m,85$ demeure scellée sur le mur de briques dont elle couvre exactement la largeur. Il n'y a plus aucun indice que des dalles similaires lui aient été juxtaposées et sa face supérieure semble presque polie comme par une circulation prolongée. Sur une faible distance en avant de cette dalle et au contraire sur une surface de 2 à 3 mètres carrés à l'extérieur se dilate une petite plate-

1. D'exécution curieuse en ce sens que les briques — de larges carreaux, d'environ $0^m,48 \times 0^m,30 \times 0^m,06$, assez minces pour leur surface — ont été posées de champ ; la fondation inférieure est en blocage et béton. Ce système original est confiné d'ailleurs sur une longueur très minime de $1^m,90$ environ ; sur le reste de la ligne les briques disparaissent, remplacées par le solide blocage usuel. Il n'est pas indifférent de noter que c'est absolument l'unique vestige constaté d'un emploi de la brique en cette monumentale ruine. Le P. Barnabé Meistermann s'était fait une conviction fort différente : « pour peu qu'on remue la terre dans l'église, on voit apparaître de suite des débris de briques » attestant « clairement que, dans cet établissement, il y avait des constructions en briques assez considérables, et que ces constructions sont l'œuvre des Romains » (*Deux quest.*, p. 103 s.). Les Romains ont-ils eu le monopole exclusif de la brique ?... Le fait que nous ayons pu manipuler avec attention des centaines de mètres cubes de déblais sur toute l'aire du monument sans trouver ailleurs qu'en cet unique point la plus minime trace de briques autorise quelque scepticisme sur les copieux débris que le R. P. Barnabé crut voir apparaître en remuant, on ne sait ni où ni comment, un peu « la terre dans l'église »...

forme en briques maçonnées, comme le mur, de manière à présenter leur tranche à la foulée des pas. Dans la plate-forme saillante, qui semble avoir été délimitée elle-même par de petits murs, se creuse une cavité rectangulaire longue de $1^m,50$, large de $0^m,82$ avec une profondeur de $0^m,50$, entièrement revêtue d'un crépissage grisâtre et rugueux où nous n'avons pu découvrir aucune perforation : même insuccès quand nous avons eu arraché l'enduit pour nous assurer qu'il ne dissimulait pas la plus minime canalisation ; ce qui du reste ne facilite pas l'interprétation de cette mesquine structure à laquelle rien ne fait suite à l'Est ni au Sud ; au Nord tout disparaît naturellement dans les fondations du grand mur longitudinal (cf. fig. 79, *x* et pl. II s.).



Fig. 60. — Base de colonne médiévale.

Diam. de la col. : $0^m,40$; côté du dé : $0^m,475$; haut. du dé : $0^m,15$; haut. du tore : $0^m,075$.

A la hauteur du pilastre de la première travée la fouille a remis au jour un mur épais de $0^m,90$ sur l'axe précis du mur transversal de la nef auquel l'identifie la pauvreté de sa maçonnerie. Développé au Nord sur une longueur de $6^m,30$ (pl. II) et replié ensuite sur le mur semblable qui prolonge la façade, ce mur détermine une annexe mesurant $6^m,30 \times 7^m,70$, plus claire que l'édicule analogue attaché au flanc méridional et ruiné jusqu'aux fondations. La maçonnerie médiocre, plus encore l'absence de toute liaison organique avec les pilastres de l'église médiévale n'autorisent guère à rattacher d'emblée ces deux annexes à la même phase structurale que l'église où elles seraient aisément

conçues comme deux tourelles encadrant la façade ; il y aura pourtant lieu d'en examiner l'éventualité. Parmi les épaves archéologiques recueillies dans les 45 à 50 centimètres de décombres antiques accumulés sur le pavement disloqué de l'annexe on signalera seulement deux pièces de particulière importance par leur intégrité relative et leur caractère médiéval assez net ; l'une et l'autre sont en calcaire doux — *malaky* — ; la première est une base de colonne de tracé et d'exécution un peu sommaire : simple tore lié sans intermédiaire à l'extrémité de la colonne et posé sur un dé trapu strié sur deux faces opposées d'une rainure trapézoïdale dont la valeur décorative ou pratique m'échappe (fig. 60) ; la seconde est une dalle massive de 0m,25 d'épaisseur moyenne, écornée, rongée sur tous les bords, fruste au revers et ornée sur la face antérieure d'une grande croix latine gravée au trait (fig. 61).

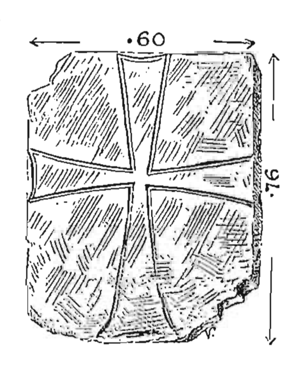


FIG. 61. — Dalle médiévale à croix latine.

Entre l'annexe et l'absidiole rien n'aurait vraiment rémunéré un déblaiement fastidieux, puisque la fondation du grand mur antique était désormais amplement connue, si nous n'avions découvert devant la troisième travée presque au pied du mur médiéval un bloc remarquable qui se trouve être la base d'une fenêtre romane à double ébrasement nuancé pour l'intérieur et l'extérieur et profil complexe (fig. 62). Il y a de sérieuses chances que ce bloc lourd et très peu maniable n'ait pas été déplacé beaucoup et que nous l'ayons retrouvé non loin du point où il s'effondra dans la ruine de la paroi des Croisés.

Nous savions que de la porte latérale au fond de l'abside les recherches de M. Guillemot avaient certainement été poussées jusqu'au roc avant l'accumulation délibérée d'un nouveau remblai [1]. L'évacuation de ce remblai nous était néanmoins imposée par la double obligation

1. Destiné non point à « empêcher *toute curiosité indiscrète* » (R. P. Barnabé MEISTERMANN, *Deux quest.*, p. 57), mais à prévenir toute dilapidation indiscrète en attendant que le site puisse être sauvegardé avec efficacité.

de nettoyer intégralement la ruine, mais surtout d'étudier les fondations et le raccord des deux édifices, comme de contrôler aussi le sol absidal et éventuellement le sous-sol avec toute la rigueur possible. Entre la base des décombres parasites, à peu près au pied de l'assise régulatrice du mur médiéval, et le rocher le relèvement graduel du

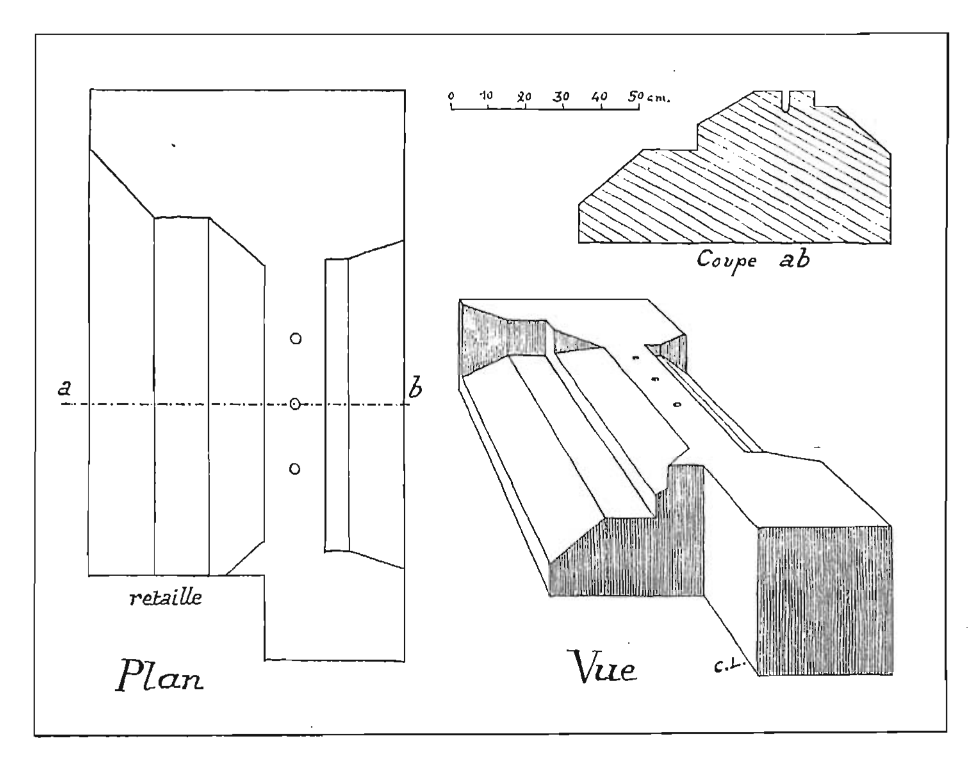


Fig. 62. — Base de fenêtre médiévale à double ébrasement. Cf. fig. 63.

niveau rocheux dans cette direction réduisait à 40 centimètres tout au plus la couche de sol ancien sondée seulement le long des murailles dans les fouilles primitives. Il ne s'y est trouvé que des paquets de cendre, beaucoup de tuiles cassées byzantines ou romaines, quelques éclats de marbre et d'ossements humains. La fondation du mur antique se réduit à un lit de béton aplanissant les failles et encoches du rocher pour établir les longues dalles constituant l'assise de régulation qui déborde de part et d'autre la muraille en grand appareil. Suivant l'usage la fondation médiévale comporte également une couche initiale

de mortier mais d'autre composition et de consistance moindre ; sur un blocage de puissance variable repose en guise d'assise régulatrice un assemblage adroit de pièces hétéroclites nivelées avec une exactitude convenable par le sommet ; à côté d'une véritable dalle aux arêtes réglées, on peut voir un bloc à peine taillé, tel à peu près que le fournirait par découpage un mince banc de carrière, et ailleurs une pierre volumineuse qu'une feuillure profonde signale comme le jambage

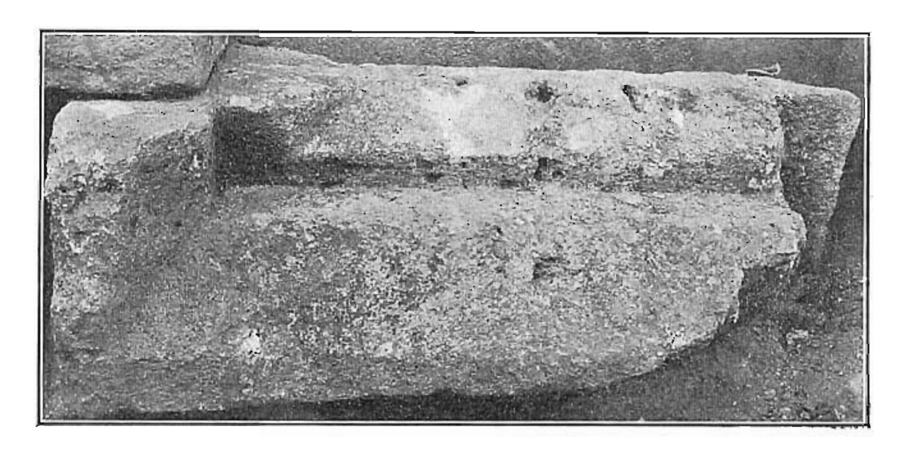


Fig. 63. — La base de fenêtre médiévale vue de face.

d'une baie. Au lieu de suivre tant bien que mal, comme partout ailleurs, le mouvement de la paroi, ce vague dallage régulateur s'aligne entre les deux premiers pilastres, débordant de 0m,90 en moyenne l'aplomb de la plinthe courante au pied de la paroi. Du pavement disparate qui existait en 1881 nous avons retrouvé seulement quelques pièces en place : juxtaposition pitoyable de moellons grossièrement épannelés, de dalles brisées, de morceaux de marbre amorphes avec des cubes vulgaires de mosaïque pour raccorder les joints et dissimuler le bric-à-brac par quelque essai d'ornementation mal inspirée. Sous ce pavement très disloqué la couche usuelle de cendres, débris de tuiles, miettes de marbre et d'ossements ne paraissait pas avoir été remuée quand on exécuta cette installation de fortune, tandis que l'épiderme rocheux présentait sur toute la surface les indices d'un nivellement sommaire.

A la hauteur des antes de l'absidiole disparaissait toute trace de ce

dallage mesquin ; le sol, à peine défoncé sur deux espaces minimes par des sondages rudimentaires, se relevait d'environ 25 centimètres pour porter un lit de béton moins épais mais de même composition que celui mis en œuvre à la base du mur antique. Là-dessus dut intervenir à l'origine de l'édifice quelque pavement soigné dont le niveau s'adaptait à l'affleurement des énormes dalles régulatrices [1] ; à quelque phase plus tardive doit se rattacher une mosaïque inélégante dont plusieurs épaves en gros cubes de pierre blanche couvrent encore par endroits le lit de pose de la première assise de l'hémicycle, comme on l'a du reste observé déjà dans les 2 autres absides. Le roc offrait en cet endroit une surface moins correcte, par suite de quelques poches marneuses et de diverses failles naturelles laissées plus ou moins intactes dans l'extraction du banc rocheux qui les couvrait ; vidées avec précaution et nettoyées à la brosse elles n'ont laissé voir invariablement que des formations géologiques et rien qui puisse être comparé de près ni de loin à des canalisations thermales quelconques, ni à des cavités artificielles d'aucune sorte.

Pour compléter les informations sur ce point de particulier intérêt il est indispensable d'enregistrer les constatations des premières fouilles et l'on ne saurait le faire avec plus de garantie d'exactitude qu'en transcrivant le propre compte rendu publié au lendemain même des travaux par l'excellent ingénieur qui les dirigea [2].

... [les Croisés] ayant abandonné les absides latérales n'ont pas cherché ce qu'elles pouvaient contenir en sous-sol. C'est précisément près d'une de ces absides — celle du côté de l'évangile [côté Nord] — que le chapiteau a été découvert. Ce qui rend inexplicable la jonction des deux églises [3], c'est la naissance d'une seconde abside, qui,

1. L'une ou l'autre des pièces écornées remployées à la base du mur médiéval et dans le pavement vulgaire développé en avant fournirait à peu près juste l'épaisseur voulue pour réaliser ce raccord du dallage antique.

2. Voir Guillemot, *Les miss. catholiq.*, n° du 3 mars 1882. La citation est faite d'après *Surv. West. Pal.*, *Mem.*, III, 72 s., parce que les officiers du génie royal anglais Kitchener et Conder, en insérant dans leur ouvrage ce mémoire de leur collègue français sur des constatations techniques dont ils avaient eux-mêmes réalisé le contrôle direct, y ajoutaient la sanction de leur autorité personnelle. On voudra bien noter au surplus qu'il s'agit de simples faits et nullement de leur interprétation, réservée pour un chapitre ultérieur. Quelques observations utiles mais accessoires sur la teneur de ce compte rendu seront fournies dans les notes qu'on y a insérées, pour n'avoir pas à y revenir par la suite.

3. On en recherchera plus loin l'explication tout au moins plausible.

si elle avait été continuée, se serait enclavée dans l'abside romaine et l'aurait masquée. Cette intention, qui n'a pas même été essayée du côté de l'épître [Sud], paraît avoir trouvé des obstacles dès son origine.

Cette partie de l'édifice avait été la plus maltraitée, plus encore par la main brutale des démolisseurs que par le temps. L'abside avait été fermée avec soin par un mur d'un aspect presque aussi ancien que le travail des Croisés, mais d'un appareil de moindre dimension. A deux mètres du sol, une base attique en marbre rose foncé, était encastrée dans ce mur, moitié prise dans la construction et moitié en saillie. Une rainure pratiquée sur les flancs de cette base attestait sa destination à ce scellement[1]. En Palestine, un grand nombre de pieux souvenirs n'ont pas d'autre indication : un fragment de colonne, une base ou un chapiteau enchâssés dans un mur[2]. C'est sous ce



Fig. 64. — Base byzantine échancrée.

Chap. corinthien du même ordre, mais sans échancrures latérales.

1. Cette base (cf. fig. 64), conservée près de l'église, est en réalité d'un calcaire rouge à grain très fin — *mezzy* — comparable effectivement à certains marbres. L'échancrure pratiquée dans l'axe médian sur deux faces opposées se conçoit beaucoup mieux pour assujettir une dalle de cancel ou autre clôture analogue dans une église qu'en vue d'un scellement de seconde main dans ce mur. Un chapiteau ionique d'un module qui correspondrait assez bien au même ordre que cette base porte également sur deux faces symétriques des échancrures similaires, seulement un peu moins fortes. Le groupement pourrait faire penser à l'insertion d'une haute clôture liturgique, une iconostase par exemple. Le chapiteau provient aussi des ruines de l'église, mais je n'ai pu recueillir aucune précision sur le site exact ni les circonstances de sa trouvaille.

2. Les exemples palestiniens de telles marques locales ne sont en effet pas rares. Sans rechercher aucun de ceux que le capitaine Guillemot pouvait avoir en vue, rappelons ici deux cas spécialement topiques parmi les lieux saints de Jérusalem : 1, le tronçon de colonne vénéré jadis à Gethsémani comme situant la « Trahison de Judas » et qui marquait réellement le site de l'abside centrale dans l'église médiévale de l'Agonie perdue de vue depuis de longs siècles (cf. Vincent-Abel, *Jérusalem nouvelle*, p. 330, fig. 142 et fig. 147 IV c); 2, le fragment analogue adossé au mur de l'enclos arménien de la Maison de Caïphe, près du Cénacle, pour localiser une légende apocryphe et qui signale, en fait, le site de l'abside ruinée de la primitive église Saint-Pierre (cf. *op. cit.*, p. 500, n. 1 et fig. 181). Dans le cas d''Amwâs, la base enchâssée dans le petit mur transversal paraît avoir signalé tout bonnement l'axe de l'absidiole antique masquée par cette cloison postiche. Le chapiteau à double épigraphe enfoui dans le sol sur ce même axe ne pouvait au contraire être un signal d'aucune sorte puisque rien ne le distinguait en apparence des autres pièces banales assemblées dans ce pavement. Sa présence est donc probablement tout accidentelle en cet endroit et si l'on veut bien considérer sa forme, il devient assez intelligible qu'un maçon peut-être aussi à court de dalles que

signe, dans l'axe de l'abside, que reposait la pierre à double inscription... Pensant que ce fond de nef latérale, fermé avec tant de soin par un mur portant un signal, pouvait recéler quelques bonnes indications, j'en pris un croquis coté et, après avoir fait constater par témoins la disposition de l'ensemble, je fis enlever le tout. Je n'y ai trouvé que de la terre, des débris de construction et des ossements humains[1]. Quant au chapiteau, on ne voyait que sa face supérieure faisant simplement l'office d'un pavé. Le reste du pavement qui l'entourait était formé de débris de pierres et de marbres, quelques-uns moulurés et sculptés; les interstices étaient remplis par des cubes de mosaïque. Un coup de pioche ayant déchaussé un large pavé voisin du chapiteau, un surveillant le prit pour l'examiner et vit que le marbre, qui restait scellé, était très épais et qu'il portait des ornements et des caractères sur sa face latérale. Je fus appelé immédiatement... Je remarquai... que ce marbre occupait l'axe de l'abside, qu'il se trouvait sous la base indicatrice, et je pensai que tout cela ne pouvait pas être le seul fait du hasard. D'ailleurs, soit sous le pavement, soit dans la continuation des fouilles, on pouvait découvrir une explication de cette double précaution, ayant pour but d'arrêter l'attention sur cette partie de l'église; or comment replacer ces objets, si on les avait enlevés sans précaution? Aussi m'a-t-il paru utile de consigner dans un procès-verbal la place exacte du pavement et de la double inscription. On ne peut pas pécher par excès de prudence dans des recherches aussi sérieuses[2]...

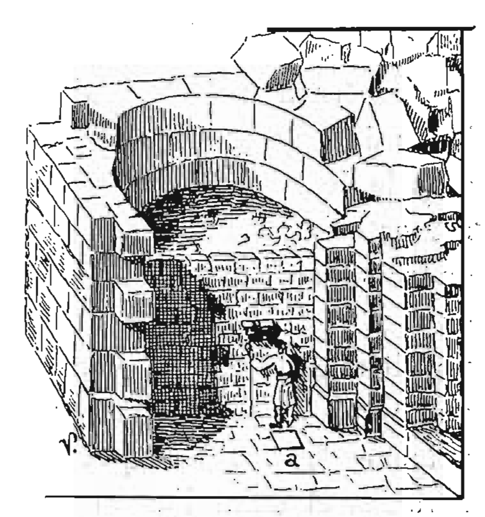


Fig. 65. — L'absidiole septentrionale murée. D'après le croquis de Guillemot.

Mieux encore que tout procès-verbal le croquis du capitaine Guillemot concrétise ces localisations (fig. 65). Loin de reprocher au savant ingénieur son « excès de prudence », alors même qu'on ne partage pas

de sens esthétique ait pu l'ajuster à son pavement comme il y ajustait des quartiers de blocs d'appareil ou quelque chambranle de fenêtre.

1. M. Guillemot ne donne aucun détail sur la condition du sol rocheux et nous avons pu constater en effet que sa fouille ne semblait pas l'avoir atteint si ce n'est en deux sondages étroits. On saura désormais qu'il n'y avait absolument rien de mystérieux en sous-sol et que le rocher, peu compact en cette zone, présentait pour seuls indices artificiels les traces d'une exploitation en carrière ou d'un nivellement approximatif.

2. Comme si l'honnête officier du génie avait pu prévoir qu'il se trouverait, à plus de 20 ans d'intervalle, quelqu'un pour lui imputer d'avoir voulu dépister l'investigation archéologique en s'empressant « de faire transporter de grosses pierres dans cette abside et de les amonceler sur tout l'espace à une hauteur de trois mètres » (R. P. Barnabé Meistermann, *Deux quest.*, p. 57)! Du moins elle est vide aujourd'hui depuis six ans et s'offre absolument nue jusqu'en ses fondements au contrôle de quiconque pourrait suspecter nos photographies; cf. pl. XIV et s.

toute sa conviction sur la valeur signalétique du chapiteau, sachons-lui gré de la précision et de l'ingénuité dépensées à l'enregistrement de détails qui auront leur prix dans la dissection archéologique de ces ruines compliquées, et revenons à la description des dernières fouilles.

III. — Dans l'annexe septentrionale.

Les travaux de M. Guillemot avaient établi qu'un alignement de blocs émergeant de l'angle extérieur de l'absidiole se développait vers le Nord comme en prolongement du chevet[1]. Dans l'état des ruines en 1903 nous avions pu contrôler seulement la face supérieure de trois blocs juxtaposés comme des dalles et l'amorce d'un quatrième engagé sous l'assise angulaire initiale de l'abside[2]; nul raccord ne s'imposait avec le chevet, dont cette ligne débordait le parement de 0^{m},22 en moyenne, pas davantage avec l'angle absidal où l'on chercherait vainement, sur les cinq énormes assises conservées l'indice de harpes ravalées et d'une liaison quelconque; toute spéculation eut donc été risquée. Libres maintenant d'interroger le sol, nous avions hâte d'éclaircir la nature de cet alignement en poussant jusqu'à lui le déblaiement radical qui mettait à nu dans leur sillon rocheux les fondations du chevet et du retour d'angle absidal. Posés eux-mêmes sur un béton presque indestructible au fond d'une tranchée dans le roc, ces trois blocs en enfilade ne se distinguaient absolument pas des lourdes dalles servant partout d'assise régulatrice pour l'implantation du chevet comme des anciens murs longitudinaux (pl. XV, *c*). Sur cet indice et malgré l'interruption actuelle de l'alignement après la troisième dalle,

1. On discerne aisément cette amorce de ligne structurale dans la vue générale des ruines publiée par Guillemot (*Emmaüs-Nicopolis*, face p. 9), dont l'interprétation personnelle ne m'est pas connue. Les officiers du *Survey*, attentifs au détail que cette ligne débordait le parement extérieur du chevet de l'absidiole, y reconnaissaient les « fondations d'une muraille parallèle... indiquant peut-être un parvis au pourtour de l'église » (*SWP.*, *Mem.*, III, 65). Dans le plan de M. Schiffers (*Amwâs*, face page 236) la représentation schématique de 6 blocs à l'aplomb exact du chevet a pour légende : « Vestiges d'un ancien édifice qui se développent sous la basilique » (cf. fig. 3, *C*). Pour le R. P. Barnabé d'Alsace la ligne s'incorpore tout bonnement aux « Murs des thermes, actuellement découverts » (*Deux quest.*, plan, frontispice et la description fantaisiste, p. 63 — voir fig. 4 —).

2. Voir *RB.*, 1903, p. 577 et les plans, p. s. et face p. 571 ; ci-dessus, fig. 5.

il n'y avait qu'à poursuivre vers le Nord la recherche du béton nivelant la tranchée rocheuse du fondement. Large en moyenne de 1^{m},40, comme à la base des murs longitudinaux, cette coupure court à peu près parallèlement à la paroi verticale du rocher; ramifiée à 6^{m},20 de l'angle en une tranchée *BD* perpendiculaire, à l'Ouest (pl. XVI), elle disparaît environ 2^{m},40 plus loin au Nord sous un édicule moderne où se reconnaissent toutefois de bons éléments antiques : un angle de chevet massif encastré dans l'escarpe rocheuse artificielle, mais intérieurement appareillée en hémicycle très régulier que terminent aujourd'hui deux antes remaniées à l'époque médiévale. Au delà de cet édicule une avancée de la paroi du roc l'amène exactement sur l'axe où devrait reparaître la tranchée de fondation, et sur ce socle arasé avec régularité demeure en place une puissante assise appareillée dont l'alignement est tout à fait précis avec le chevet de l'abside septentrionale (fig. 66). A 2^{m},40 au N. de l'édicule, muraille et socle rocheux sont repliés à angle droit vers l'Ouest en une ligne *AE* strictement parallèle à la tranchée (fig. 67) *BD*; mais les traces du mur demeurent manifestes jusqu'à 5^{m},50 plus loin en direction Nord pour encadrer un grand réservoir dans le roc. Sur la ligne *AE* le rocher, dont la surface présente les aspérités de son épiderme naturel et s'incline vers l'Ouest par une assez forte pente, est dressé en escarpe verticale au pied de laquelle est réservé un gradin qui domine de 25 centimètres environ le plan général de la spacieuse plate-forme évidée du massif. Ce gradin, large de 0^{m},90 en moyenne jusqu'à la hauteur du point *C* mais réduit à 0^{m},75 environ dans la prolongation *CE*, constitue sous nos yeux encore, dans la section *AC*, le socle d'un mur imposant par son appareil inconcevable comme simple revêtement décoratif de la paroi rocheuse délimitant la plate-forme et qui peut seulement être envisagé comme une ligne portante en quelque édifice de grand caractère. Ce rôle de la muraille est accentué par son parallélisme rigoureux avec le sillon en pleine roche *BD* que remplissait au moment de la fouille le béton typique des fondations primitives du monument contigu. L'axe en était développé sur une longueur de 7 à 8 mètres jusqu'au point *F* (pl. XVI) par un sillon rocheux de largeur à peine moindre,

toutefois avec des bords un peu flous, une profondeur diminuée, mais avec un béton de remplissage assez peu comparable. Nous avons cru pendant quelque temps discerner encore en place, aux abords du point *F*, deux blocs de fort calibre et d'excellent dressage pouvant représenter un vestige de la muraille tout à fait primordiale, contemporaine

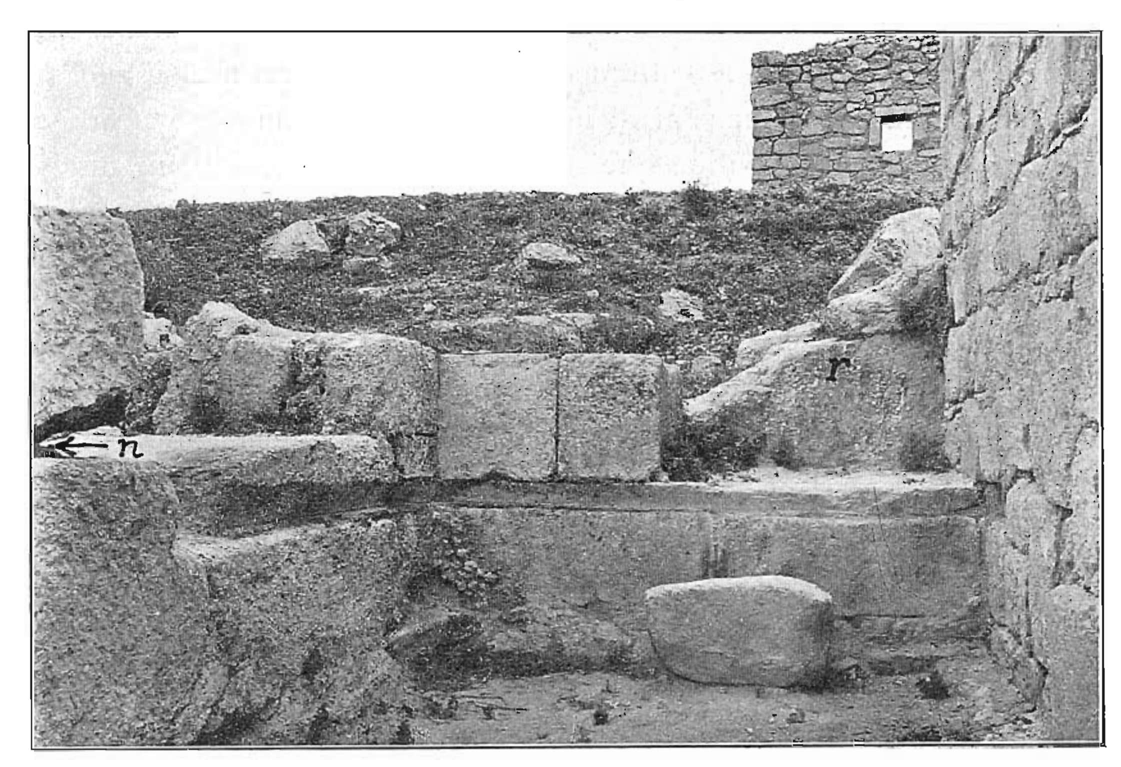


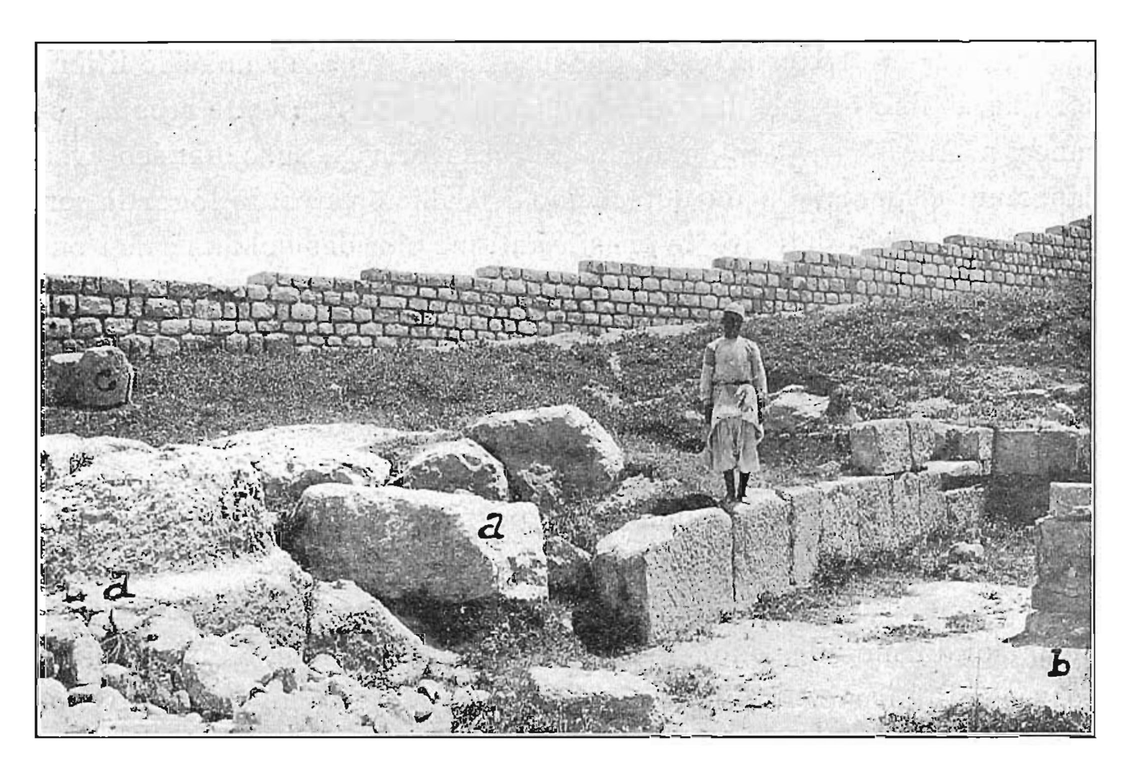
Fig. 66. — Assise antique en place sur un socle rocheux à l'angle N.-E. du baptistère.
r, paroi rocheuse échancrée et dressée ; — *n*, embouchure d'un canal sur le réservoir (cf. pl. II).

de la section septentrionale *AC*, malgré la minime divergence dans le niveau d'assise[1]. Un examen plus minutieux devait cependant éliminer cette première impression. La hauteur des deux blocs atteignant presque 1 mètre était insolite ; mais surtout ils étaient alignés en délit, reposant directement sur le mince béton de fondation, au lieu d'avoir

1. La hauteur de ces blocs en situait le sommet seulement 38 à 40 millimètres plus bas que la crête d'assise initiale de $0^m,80$ si elle était prolongée jusqu'en *E* dans la ligne symétrique. Une aussi minime différence était facile à racheter à l'assise suivante, et nous enregistrerons même plus tard des nuances pour le moins du même ordre dans le réglage d'assises non plus de deux murs parallèles à $10^m,40$ de distance, mais dans la même paroi du chevet antique.

pour assiette les grosses dalles transversales usuelles dans l'édifice voisin comme assise régulatrice. Ce lambeau de paroi monumentale, lié d'autre part à un angle assez peu correct de muraille en très pauvre blocage, sera mieux éclairé par la suite des fouilles.

Entre les deux lignes *AE-BF* une tranchée perpendiculaire de fon-



Fig, 67. — Paroi septentrionale antique du baptistère ; pl. XVI, ligne *AE*.
aa, échancrures du roc pour assujettir la seconde assise.

dation *CD*, strictement identique à la section *BD* et parallèle à la paroi orientale *AB*, détermine un carré structural parfait de 10^{m},40 de côté dont la distribution n'avait pas été rendue fort intelligible par les travaux antérieurs[1] ; on verra en son lieu qu'elle l'est devenue par la détermination positive des éléments anciens qui entourent encore la cuve cruciforme et par la découverte du fondement d'un support, P^2, symé-

1. Où je n'ai su trouver aucune allusion descriptive ni graphique à cette muraille, pas plus du reste qu'à la ligne *BF*, de même caractère et de même puissance. Les tracés pointillés sur le plan du R. P. Barnabé d'Alsace (fig. 4) relèvent de spéculations, nullement de faits archéologiques observés et décrits.

trique au pilastre P^1, défini lui-même avec plus de précision que par le passé.

L'impression était particulièrement désastreuse en abordant ce coin des ruines au premier jour de la campagne de 1924 : partout des blocs en éboulis, des loques ignobles, des boîtes de zinc défoncées, de la ferraille inutilisable. Au lieu de la cuve baptismale étudiée en 1903 [1], on ne retrouvait dans la masure dévastée qu'un amas de litière sordide, et l'un des cheikhs d''Amwâs, qui assistait à cette reconnaissance préliminaire, expliquait en phrases brèves, mâchonnées avec rancœur: « A l'arrivée du détachement, l'officier a voulu loger là son cheval ; il a fait détruire le bassin antique par des soldats ; ils l'ont réduit en menus morceaux à coup de pic. » Et l'accent de certaines imprécations complémentaires attestait que cet acte de vandalisme laissait un souvenir égalé seulement en amertume par celui des rations d'orge trop souvent réquisitionnées pour le cheval. Sensibles nous-mêmes, comme de juste, à cet outrage irréparable infligé au monument, nous supputions néanmoins la possibilité de ressaisir quelques vestiges de la cuve ; en nous rappelant qu'elle était enfoncée notablement dans le sol, il y avait lieu de tabler sur une application heureuse de la loi du moindre effort prépondérante dans la réalisation de toute corvée militaire et qui avait dû se traduire ici par un vague nivellement de la base du bassin avec les débris de ses parois supérieures. En peu d'heures l'hypothèse était vérifiée ; il n'y avait plus qu'à procéder à un déblaiement circonspect qui tirerait de ce désastre même l'avantage d'une connaissance intrinsèque plus détaillée. Le pic des soldats turcs et les piaffements énervés du beau destrier logé céans ont en effet préparé la plus parfaite coupe horizontale au niveau du sol ambiant ; elle étale aux regards une structure en conglomérat relativement consistant à vrai dire, grâce à la qualité d'un copieux mortier gri-

1. *RB.*, 1903, p. 586 ss. Peut-être ne jugera-t-on pas avec une extrême sévérité les minimes nuances de cotes entre nos relevés d'alors et d'aujourd'hui, si l'on veut bien se rappeler que les relevés d'*alors* furent exécutés sans même un nettoyage préalable, au fond d'une cuve haute de 1^m,22, qu'enveloppait et qu'enténébrait surtout une grande caisse en bois avec une trappe exiguë au sommet. Cf. SCHICK, *ZDPV.*, V, 1882, p. 15 s. et pl. I.

sâtre dont l'équivalent ne s'est retrouvé sur aucun autre point des ruines où les bétons variés abondent pourtant, mais d'une pauvreté stupéfiante qui marie des fragments de tuiles, des éclats de pierre, çà et là une bribe de marbre à des galets et à des moellons disproportionnés (pl. XVII). D'après l'émiettement des débris qui remblayaient le bassin, les parois hautes étaient d'une composition quelque peu moins fruste ; l'unité du mortier agglutinant n'était pas douteuse, mais on avait pris soin d'éliminer tout éclat volumineux et surtout les galets difficiles à noyer dans la compression d'une paroi courbe en saillie sur $0^m,75$ de hauteur avec une épaisseur n'excédant pas $0^m,16$ sur l'axe médian des lobes intérieurs (fig. 68). Vers la base, au contraire, principalement dans les cantons extérieurs du quatre-feuilles, les éléments plus massifs se multiplient au point de donner à cette structure presque mieux l'aspect d'une maçonnerie en blocage que celui d'un béton comprimé à la forme, bien que cette modalité d'exécution demeure la plus vraisemblable. Un double crépissage[1] revêt l'intérieur : le premier, épais au minimum de 15 à 16 millimètres, est constitué de façon à rendre le parement imperméable en le régularisant : le second notablement plus fin, lisse, doux au toucher, d'un blanc mat de chaux avec alliage de sable lavé paraît avoir eu surtout un rôle ornemental et tout au plus l'utilité pratique de prévenir tout contact avec l'épiderme rugueux de l'enduit étanche ; il a spécialement souffert des infiltrations néfastes de l'écurie turque.

Ce que nous n'avions pu clairement discerner en 1903 sous le matelas de poussière parmi les toiles d'araignées et dans la pénombre du revêtement protecteur, et ce qui éclate maintenant au grand jour, c'est l'indigence incroyable du dallage de ce quatre-feuilles. Où nous avions cru reconnaître de somptueuses pièces de marbre plus ou moins lézardées par les fâcheuses péripéties de la ruine, il saute aux yeux désormais qu'il existe seulement un ajustage pitoyable de morceaux dépa-

1. Triple peut-être, si l'on considère comme une couche distincte et très fine de petites plaques feuilletées qui me laissent l'impression de quelque sédiment, ou plutôt de décomposition superficielle du crépissage. Il est assez vraisemblable en fin de compte que l'enduit exposé à détérioration par l'usage du bassin ait pu être maintes fois rafraîchi.

reillés, aussi bien sur la foulée des deux gradins du lobe occidental que sur le radier à inclinaison prononcée vers le lobe septentrional à la

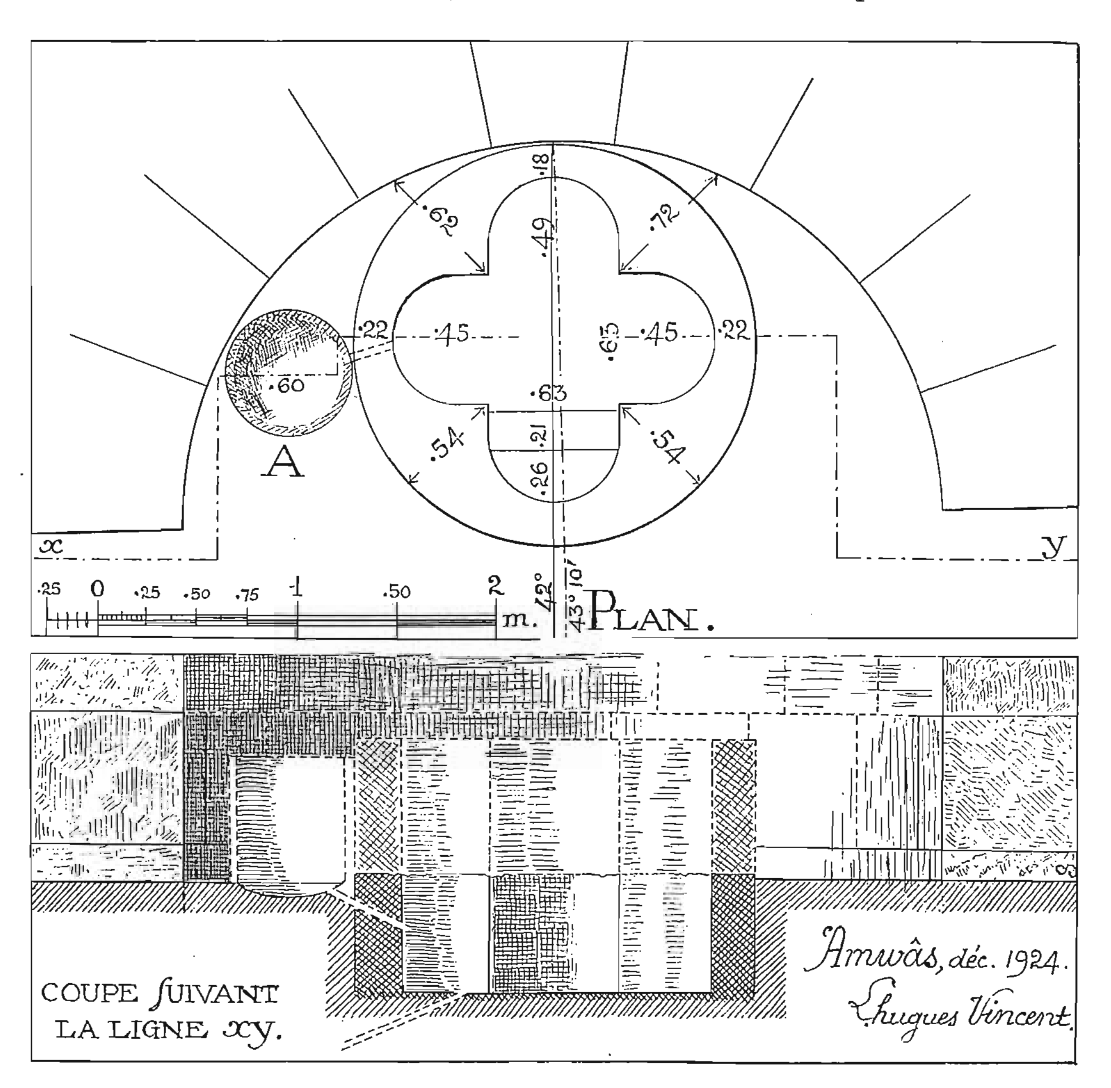


Fig. 68. — Le baptistère : plan et coupes.
La partie supérieure est restaurée en pointillé, d'après les relevés de 1903. Cf. pl. XVII.

base duquel se voit l'embouchure d'un faible tuyau d'égout. L'orifice d'un tuyau d'adduction sensiblement de même débit est très apparent sur l'axe central du même lobe, à $0^{m},30$ environ au-dessus du fond; perforant obliquement la paroi, ce conduit vient s'amorcer extérieurement à la base de ce qui semblerait au premier abord une simple cuvette

cimentée, mais que l'examen révèle tout aussitôt comme la base d'un cylindre en béton [1], où l'eau était introduite du dehors par un canal dont nous allons étudier le dispositif assez singulier. Enregistrons seulement au préalable pour compléter la notion du bassin lui-même tel que la fouille l'a révélé, que son axe central Est-Ouest est en discordance d'un peu plus d'un degré avec l'axe de l'absidiole dans laquelle il est inséré [2]. Les assises à peine disloquées de cette absidiole qui émergeaient au-dessus du sol avant la guerre ont été arrachées et nous en avons pu recouvrer quelques pierres massacrées ; mais l'assise dont la tête arasait le sol du réduit est demeurée intacte avec son arête intérieure ébréchée tout au plus par quelques atteintes du pic ou émoussée par les sabots du cheval avant d'être ensevelie graduellement sous la litière. On ne saurait imaginer tracé plus net, plus ferme, plus facile à contrôler ; même en l'état de dilapidation résultant du vandalisme turc il demeure indiscutable que cet hémicycle, de régularité absolue, présentait, avec des matériaux de calibre imposant, le plus normal appareillage à joints rayonnants sur le centre de la courbe [3]. Un détail non sans portée, disparu aujourd'hui mais relevé clairement en 1903 et contrôlé du reste en 1924 sur plusieurs blocs provenant à coup sûr de l'absidiole, est l'existence d'un réseau de trous de scellement vigoureux et très denses sur la troisième assise au-dessus du sol, plus clairsemés au-dessous (fig. 69) : indice manifeste d'une décoration plus concevable à première vue, dans cette paroi cintrée, comme un revêtement en

1. Pl. XVII, *e*. Il était déjà plus d'à moitié détruit en 1903 et un examen trop superficiel m'a fait risquer alors (*RB*., p. 586) l'hypothèse insoutenable d'un « simple support pour une conduite d'eau... » à côté de celle d' « un tube fermé », régulateur du bassin adjacent.

2. Son orientation la plus approchée est ± 42° N.-N.-O., au lieu de 43°10′ pour l'absidiole. J'ai cru un moment retrouver un écart presque analogue dans le placement des pilastres P^3-P^4 et du fragment de mosaïque en bordure de P^4 ; l'exiguïté de ces éléments n'autorise pourtant pas des opérations suffisamment exactes pour une coordination positive. On fera donc état uniquement de la discordance bien concrète entre les axes du quatre-feuilles et de l'absidiole.

3. Les indications contraires alléguées par le R. P. Barnabé d'Alsace et dessinées dans ses graphiques, en particulier l'appareillage à joints parallèles « au grand mur qui passe derrière la cuve » et je ne sais quelle fusion de la paroi intérieure du cylindre latéral avec le « mur en quart de cercle » (*Deux quest.*, p. 69 s.), peuvent être appréciées par un simple coup d'œil à la photographie (pl. XVII). Si les joints rayonnants de l'absidiole n'y sont qu'imparfaitement visibles du moins la distinction structurale entre absidiole et quatre-feuilles y est limpide.

stucs moulurés et assez lourds, mais que d'excellentes analogies permettent de se représenter aussi comme un lambrissage en plaques de marbre[1].

Le vieil hémicycle se termine sur deux antes où demeuraient très visibles naguère des indices d'un remaniement qu'on s'obstinerait, je crois, en vain à déterminer désormais. A l'extérieur la construction

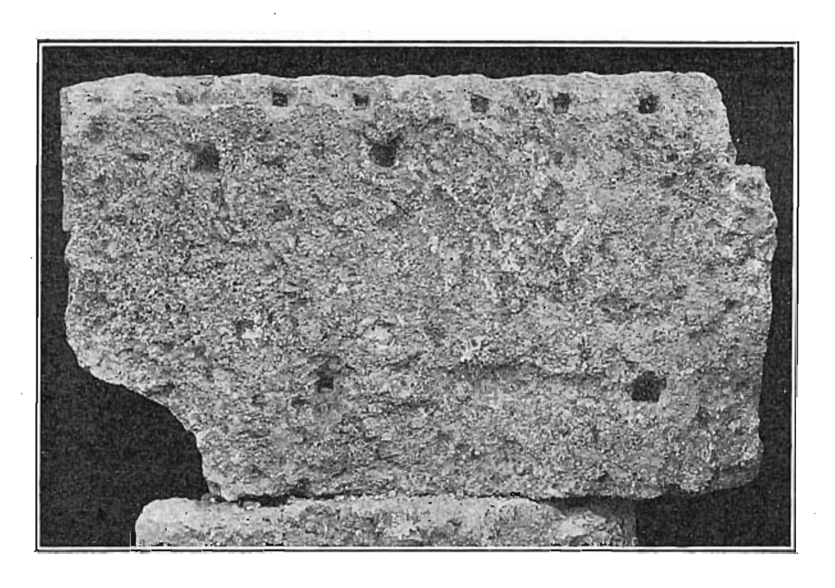


Fig. 69. — Un bloc de l'absidiole du baptistère, 3e assise. Haut. : 0m,52 ; long. : 0m,80.

antique est empâtée de telle sorte dans les murailles de l'édicule moderne qu'on n'ose garantir comment la courbe absidale était extradossée, pas plus que son raccord précis avec le grand mur de chevet, encore que les maigres vestiges apparents confèrent toute vraisemblance à des parois latérales rectilignes perpendiculaires au chevet droit, peut-être avec une légère projection pour animer la monotonie de cette longue paroi[2]. Au flanc septentrional ce raccord de l'édicule

1. Rappelons au hasard l'abside de la basilique de Justinien au Sinaï, sous les mosaïques de la conque (*RB.*, 1907, pl. I, 1, face p. 108), et celle de la basilique de Sainte-Thècle en Cilicie (Herzfeld et Guyer, *Monum. Asiae min. antiqua.* II, *Meriamlik*, p. 11, fig. 9).

2. Le voisinage du grand hémicycle à projection extérieure polygonale serait sans contredit propre à suggérer ici une projection analogue ; son exiguïté, pour ne rien dire de sa relation avec la croupe ascendante du rocher — voir surtout la coupe, pl. XVI — inclinent à lui préférer une saillie rectiligne, d'ailleurs faiblement accentuée.

au mur de fond demeure tangible par la conservation d'une amorce d'assise parfaitement homogène à celle du chevet, en liaison structurale très correcte, enfin et surtout incorporée dans la même phase du monument par la prolongation régulière du canal qui échancre la paroi orientale, se coude à nouveau dans l'angle *A* pour aller prendre son embouchure sur le grand réservoir extérieur en traversant la puissante muraille *AC* (voir fig. 66, *n*). Il s'agit ici d'une échancrure triangulaire pénétrant de 7 à 8 centimètres dans la paroi ; malgré le revêtement étanche de ciment et brique pilée — *ḥamrā* — qui couvre le fond, et même dans l'hypothèse absolument précaire d'un bourrelet de *ḥamrā* bordant jadis la coupure sur 2 ou 3 centimètres de hauteur il est fort peu probable que l'eau ait jamais ruisselé sur ce radier minuscule à air libre (fig. 70) ; il est à concevoir bien plutôt comme l'appui d'une conduite métallique facile à dissimuler et n'en conserve pas moins convenablement la désignation de canal. Tous les détails de son exécution l'associent à l'origine même des maçonneries très soignées qu'il sillonne avec une pente continue de 6 millimètres par mètre. A $0^m,32$ du retour d'équerre qui l'amène sur la paroi extérieure Nord du petit hémicycle antique un nouveau coude à angle droit le dirige à l'intérieur par une vigoureuse entaille dans l'arête supérieure du vieux bloc d'appareil, entaille couverte du même enduit étanche que tout le reste du canal jusqu'au bassin. L'arrachement déplorable des assises de l'hémicycle a ruiné pour jamais le débouché du canal, interrompu maintenant à l'extrémité du bloc de parement extérieur ; la brisure indentée du *ḥamrā* montre cependant que le canal ne se terminait pas avec la queue de ce bloc et devait atteindre plus ou moins, sinon traverser, le parement intérieur (cf. pl. XVI, *a*).

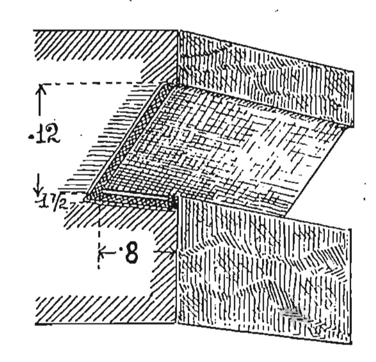


Fig. 70. — Coupe du canal d'adduction au baptistère.

Détail assez banal en lui-même, l'extrémité de ce canal était obturée par un paquet de *ḥamrā* que n'avaient pu entamer nos minces tiges

de fer employées dans le nettoyage du canal par le dehors et qu'il avait fallu attaquer par l'intérieur après un repérage soigneux, car nous voulions respecter, à cause de sa vieille apparence, le blocage vaguement recouvert de plaques de mortier rendu visible par la ruine de l'hémicycle en ce point spécialement. Malgré toutes les précautions prises pour ne pas endommager ce blocage, l'extraction du paquet de *ḥamrā* fit sauter un moellon et apercevoir, sur le canal *a* si diligemment obturé, l'amorce d'un canal perpendiculaire, *b*, dont l'exploration s'imposait. Dans ce but il suffisait d'ailleurs de déplacer encore un ou deux des fatidiques moellons précédemment traités avec de si grands égards ; l'opération aussi discrète que possible fournit quelques constatations parfaitement inattendues et dont l'inéluctable évidence parut longtemps compliquer sans espoir le problème déjà passablement enchevêtré de l'hémicycle, de son bassin cruciforme et de son cylindre vertical adjacent. Tandis que la branche *a*, très homogène sur toute sa longueur depuis le bassin, fut manifestement prévue dans la construction même de l'édicule pour introduire l'eau quelque part à l'intérieur de l'hémicycle[1], l'embranchement *b* a tout l'air d'une insertion de seconde main substituée pour quelque raison pratique à la canalisation primitive en la dérivant ailleurs. Au lieu d'être solidement assujettie dans l'échancrure d'un bloc d'appareil, la nouvelle conduite n'est qu'une gaine de *ḥamrā* d'autre composition, d'ailleurs solide, courant sur un lit de blocage et fermée latéralement par des moellons crépis. Elle présente une section quadrangulaire un peu plus forte et moins régulière que celle de *a* ; nous n'avons pu en déterminer correctement la pente, mais l'eau s'y précipite d'Est en Ouest. A $0^{m},65$ de son point de départ cette gaine est aveuglée par la tranche d'un bloc antique[2] demeuré sur son lit d'assise et ramenée perpendiculairement vers l'intérieur de l'hémicycle où la suppression du parement absidal a fait disparaître aussi son embouchure ; mais la relation de placement entre le retour d'angle de cette canalisation et le cylindre jadis adossé à la cuve cru-

1. On en peut voir la pénétration sur la pl. XVII, *c*.
2. Très nettement visible en l'état actuel ; cf. pl. XVII, *d*.

ciforme ne laisse aucune hésitation sur l'aboutissement et le rôle du nouveau canal. Sa réalisation implique à première vue d'assez graves difficultés que l'examen persévérant de tous les détails d'exécution permet de résoudre convenablement ainsi. Pour ne pas disloquer les assises de l'abside, le mur ne fut pas attaqué par l'intérieur. Dans la brèche créée par l'extraction d'un bloc du parement extérieur, le canal fut construit en petite maçonnerie plaquée, à la hauteur voulue, contre le parement intérieur et fermé vaille que vaille par un cordon de mortier imperméable ; le bloc délardé de la quantité nécessaire fut remis en place, mais l'opération en avait compromis la solidité ; alors que les pierres contiguës de part et d'autre en cette assise demeurent en place, il est tombé, remplacé par un blocage vulgaire sans qu'on ait soupçonné le vieil embranchement du canal et sa relation avec le quatre-feuilles.

A l'époque des premières fouilles M. Guillemot recueillit dans le remblai de ce bassin « un fragment de vase antique, en terre cuite très fine, à anses cruciformes et portant sur la panse deux mots d'une inscription grecque, anciens caractères, qui ne donnent que ce sens : Souviens-toi [1]... ». Autour et à l'intérieur de la cuve il signale sans les décrire les débris « d'un autel » qui aurait plus ou moins tardivement recouvert cette « cuve cruciforme » sertie alors dans « une petite abside [2] ». Nous aurons à fournir la preuve que l'origine respective de la cuve et de l'absidiole est à considérer dans un ordre inverse. Le pilastre indenté à la façon d'un support angulaire, P^1, semble avoir été pris pour l'angle extérieur N.-O. d'une chapelle occupant la partie centrale de la « cour assez vaste... primitivement... couverte d'un riche pavement à petits compartiments formant un quadrillé rouge sur un fond de marbre blanc. Ce premier travail ayant été endommagé... on

1. Dans SCHIFFERS, *Amwâs*, p. 231. On reconnaît le Μνήσθητι [Κύριε...] par lequel débutent maintes pieuses dédicaces et nombre de proscynèmes byzantins.

2. GUILLEMOT, *l. l.*, p. 230. Aucun contrôle du diagnostic de cet « autel » n'est aujourd'hui possible ; mais malgré l'imprudente objection du R. P. Barnabé d'Alsace (*Deux quest.*, p. 75), rien n'eût été plus simple en somme que de « percher — comme il dit ironiquement — un autel sur ce cylindre », car il émerge à peine de $0^m,80$ au-dessus du sol.

l'avait recouvert, vers le VIe siècle, d'un autre pavement fait de grands carreaux de marbre blanc et noir alternés[1] ». Il ne demeure pas le moindre élément en place ni de l'un ni de l'autre, mais nous avons retrouvé sur des points variés, au cours de la fouille, une dizaine environ des élégantes petites dalles losangées, en calcaire rouge poli, qui s'adapteraient bien au pavement décrit comme primitif par M. Guillemot, et la dualité des dallages successifs n'était pas douteuse d'après la superposition des couches de mortier dissemblables qui leur avaient servi d'assiette. La couche supérieure, forte en moyenne de 6 à 7 centimètres, identifiée par son aspect et sa composition un peu friable — chaux médiocre et sable de torrents[2] — à celle observée partout ailleurs sous le gros pavement général rattaché à l'édifice des Croisés, affleurait exactement le plan supérieur de la belle dalle carrée qui fait le soubassement du pilastre P^1. La couche inférieure, de texture fine et consistante assez comparable au support de la mosaïque fragmentaire de la nef centrale et de la mosaïque historiée du bas côté Nord variait de $0^m,05$ à $0^m,10$ pour racheter les irrégularités d'un roc mal aplani. Nous avons arraché le plus grand nombre des plaques subsistantes afin de ne laisser aucune incertitude sur l'allure du roc ou l'éventualité de canalisations sous-jacentes : ainsi furent découvertes l'infrastructure des pilastres P^{2-3}, la base en place du pilastre P^4 et les fondations antiques dans la tranchée rocheuse *CD*, suggérée seulement au préalable par son amorce sur la ligne *BDF*. De ces éléments très bienvenus surgissait toutefois une complication grave de niveaux. La dalle de soubassement de P^1 s'encastre à peine dans l'épiderme ravalé de la roche saine en cet endroit ; sous le suivant, P^2, au contraire l'architecte alarmé par quelque faille naturelle a fait creuser une fosse quadrangu-

1. GUILLEMOT, *l. l.*, p. 230, *passim*. M. le Dr Schiffers a peut-être imprudemment accentué comme des « croix rouges », dans la légende de son plan, cet assemblage où les croix sont aussi accidentelles que les octogones. M. Guillemot disait avec une réserve judicieuse « un quadrillé rouge ».

2. Aujourd'hui encore, pour s'épargner le coût et les difficultés d'un transport de sable de mer ou de carrière, les constructeurs palestiniens emploient très volontiers le sable ramassé dans tous les creux où ont ruisselé des eaux hivernales. Avantageux pour certains usages, — comme les bétons de fondations à cause du gravier qu'il contient en proportions variables, — ce sable trop délavé ne donne aux mortiers épais qu'une prise molle, mais leur laisse une plasticité relativement propice pour des dallages.

laire remplie ensuite du même blocage que la section *DF*, blocage un peu plus menu que celui des autres fondations, quoique guère moins consistant. Alors que, d'autre part, entre l'édicule couvrant le quatre-feuilles et la forte ligne *CD* le niveau moyen de la plate-forme régularisée par des empâtements de mortier fléchissait à peine de quelques centimètres, à l'occident de cette ligne ce qu'on pouvait prendre à première vue pour la surface du roc plus ou moins aplanie de même sorte offrait en réalité les plus étranges décrochements. Dans un coin de la zone Sud le lambeau de mosaïque à épigraphe dont nous allons avoir à parler apparaissait presque à 20 centimètres sous le niveau moyen d'alentour et à 6 ou 8 centimètres au-dessus de la roche compacte[1]. Le décapage prudent de la bordure très nette au côté septentrional de cette mosaïque ne tarda pas à révéler un petit quadrilatère de dalles encastrées dans le roc et ajustées avec soin; leurs proportions, leur analogie avec le soubassement de P^1, leur situation enfin par rapport aux fondations de P^2 les definissaient comme assise régulatrice d'un pilastre, numéroté P^4 d'après sa position sur le plan. Un sondage symétriquement calculé malgré l'apparence décevante d'une surface rocheuse rendit bientôt quelques vestiges et surtout l'encastrement d'un autre pilastre, P^3, dans la vraie roche *nâry*. Sans doute n'était-il pas malaisé de raccorder ces piles aux deux premières dans une ordonnance commune où leur plan de pose, c'est-à-dire le niveau de la section occidentale, se trouverait abaissé de 18 à 20 centimètres ; mais quel moyen de justifier, en une telle ordonnance, la puissante ligne *CD*? Comment s'expliquer par ailleurs l'extrême irrégularité de l'assiette rocheuse dans cette section occidentale ? Aussi bien les premiers efforts pour ressaisir une esplanade adaptée vaille que vaille au niveau de la mosaïque méridionale parurent se heurter à des saillies si résistantes qu'elles produisaient l'impression d'un fond de carrière. Et l'imbroglio devenait d'autant plus déconcertant que sous le béton médiocre de cette mosaïque l'examen faisait découvrir non la roche comme soubas-

1. Voir pl. XVI et surtout la coupe.

sement direct, mais un autre béton d'épaisseur moindre et de qualité bien meilleure gardant la trace évidente d'un pavement plus archaïque. Il pourrait sembler inconcevable que cette constatation n'ait pas été faite dans les travaux de 1881, et plus encore qu'on n'ait même pas soupçonné la base du pilastre P^4 où s'adossait le cartouche à incription en mosaïque, si l'on n'observait qu'après de longs siècles de dilapidation et d'enfouissement sous les masses de décombres mortier comprimé, marnes calcaires et roche *ḥouâr* ou *nâry* prennent une physionomie singulièrement analogue[1]. Malgré l'expérience acquise déjà sur ce point dans cette fouille même, nous devions nous interdire d'attaquer plus hardiment un conglomérat stérile mais d'une exceptionnelle consistance, avant de le pouvoir faire sur une surface assez ample pour donner toute la garantie désirable à cette recherche des niveaux primitifs. En attendant, mieux valait se borner au relevé précis et à la détermination du placement de la mosaïque inscrite.

En dépit de son délabrement fort aggravé dans l'intervalle presque d'un demi-siècle, le pauvre fragment nous réservait une surprise non dénuée d'intérêt par son adaptation spontanée aux lignes générales du monument dont l'absidiole au bassin cruciforme représentait la tête : monument mis hors de doute par deux constatations fondamentales : 1° répartition symétrique des quatre pilastres, abstraction faite, pour le moment, de la ligne divisionnaire *CD*, et alignement sur les antes de l'hémicycle ; 2° proportions rigoureusement identiques des collatéraux Nord et Sud en restaurant sur l'axe de la tranchée de fondations *BDF* une muraille de 0m,90 semblable à celle qui subsiste au Nord, ligne *AC*. La conservation du débris si limité s'explique sans doute dans une large mesure par l'existence de la base de pilastre en place qui dut amortir les chocs d'effondrement en même temps qu'elle affermissait le sol d'alentour ; intacte sur presque un mètre de largeur en face du pilastre auquel elle est raccordée très exactement par une bordure

1. A maintes reprises durant les fouilles nos ouvriers, pourtant bons observateurs en général d'une nature rocheuse qui leur est familière, nous ont annoncé le roc où un contrôle attentif a révélé du béton spécialement résistant.

blanche, la mosaïque se dégrade au fur et à mesure qu'elle le déborde à l'Est et à l'Ouest. A peu près dans l'axe du pilier et à la distance de 0m,20 se dessine l'angle d'un encadrement où court une guirlande stylisée de lotus épanouis. Composition, facture et coloris semblent d'abord reproduire avec une si complète similitude la guirlande insérée entre les deux sections de la mosaïque historiée du bas côté antique, à l'angle extérieur N.-O. de l'église médiévale, qu'on y chercherait presque la même main s'il n'était beaucoup trop hasardeux de faire fond sur un lambeau si minime et sur un élément aussi banal que des lotus enfilés. Du panneau circonscrit par ce joli cadre il n'y a plus qu'une épave (voir pl. XVIII) : sur un fond blanc quelques éléments d'une circonvolution qu'on pourrait prendre pour la courbe flexible d'une pampre rouge à nuances dégradées, avec l'amorce d'une feuille d'un vert bleuté et le bout d'une vrille rouge vif et clair ; on songe aux éléments analogues de rinceau de vigne dans le fragment au milieu de la grande nef (fig. 59), mais à la confrontation cette analogie s'évanouit et l'exécution demeure ici notablement inférieure, pour satisfaisante qu'elle soit néanmoins. Au-dessus de ce panneau décoratif et séparé par une zone du fond blanc général s'étalait le cartouche à queues d'aronde contenant un texte grec de trois lignes dont il ne reste que le commencement sur des longueurs de 0m,34, 0m,46, 0m,50, avec un maximum de 8 lettres à la 3e l. qui est la plus indemne. Nous n'avions, certes, pas l'ingénuité d'imaginer que nous arracherions à ce fragment une lettre de plus que les épigraphistes éminents par qui il fut étudié naguère[1] ; nous avions

1. Par exemple le R, P. Germer-Durand, *RB.*, 1894, p. 254 : « Tout ce qu'on peut y voir, c'est qu'il y est question d'une restauration ou *métamorphose* exécutée sous un certain évêque. » 'Επὶ τ[οῦ ἐπισ]κόπου... [μεταμόρ]φώσεως. M. Clermont-Ganneau (dans *Archaeol. Researches*, I, 484 s.) serrait de plus près les vestiges du texte, en lisant : ✝ 'Επὶ Π.,. [peut-être un nom comme Πρισκου] ... [τοῦ...ἡμῶν ἐπισ]κόπου, ἐ[τελειώθη ? τὸ πᾶν ἔργον τῆς ψη]φώσεως, ἔτ(ους...) « A l'époque de P..., notre très révérend évêque, fut achevée toute l'exécution de cette mosaïque, en l'année... » Il soupçonnait des lignes jadis relativement longues sans en essayer, lui non plus, quelque détermination. Cette détermination s'est dérobée tout à fait aux recherches de M. Guillemot, qui se bornait à une glose du texte : « Nous-Evêque.... avons fait... ce travail » (dans Schiffers, *Amwâs*, p. 231 ; voir dans le plan (fig. 3) la localisation schématique, au point *B*). Mentionnons enfin pour mémoire qu'au jugement du R. P. Barnabé d'Alsace (*Deux quest.*, p. 66) l'inscription est « trop mutilée pour se prêter à autre chose qu'à des conjectures. De l'examen de cette mosaïque il résulte seulement qu'elle appartient à une restauration » — écho probable et pas très heureux de la *métamorphose* lue par le R. P. Germer-Durand.

toutefois le désir, si l'on veut même la prétention, de l'enregistrer matériellement avec plus de minutie que nos devanciers, puisqu'aussi bien la physionomie paléographique et le placement sont des indices complémentaires utiles en eux-mêmes.

A peine ces débris étaient-ils situés par de fort simples mensurations d'orientement et d'arpentage que leur relation avec le pilastre P^4 et les lignes de fondations *CD* et *DF* en définissait la nature adaptée au bas côté de l'édifice impliqué par ces éléments d'architecture. La plus élémentaire exigence de symétrie dictait pour le cadre de la mosaïque ornementale un développement qui le situerait, par rapport au mur méridional, comme il l'était par rapport au pilastre opposé, P^4. De là résultait une détermination en quelque sorte mathématique du cartouche à inscription qui en triplait exactement la surface, fournissant aux futurs Œdipes un beau champ d'hypothèses[1]. Si peu enclins que nous fussions à nous aventurer en ce rôle, nous ne pouvions nous dérober à l'obligation de signaler le résultat d'une enquête obstinée sur cette provocante épave. Sans insister sur une physionomie paléographique et des nuances de lettres traduites par le dessin (pl. XVIII), limitons-nous à quelques brèves remarques.

L. I. — La croix initiale élimine toute hésitation sur le caractère chrétien du texte et accrédite d'autant la restitution spontanée qui introduit ici un « évêque ». La lettre ébréchée qui suit ἐπί serait d'abord prise pour un Τ, avec le P. Germer-Durand, parce que sa haste transversale supérieure est munie à gauche d'un *apex* que ne présente point la barre du Π voisin. Un examen plus attentif écarte à peu près toute possibilité de lire un Τ et suggère presque nécessairement le Π déjà reconnu par Clermont-Ganneau ; l'*apex* de la barre supérieure se retrouve dans le Π incontestable de la ligne suiv. ; d'autre part les vestiges de lettres visibles encore à la suite appartiennent à deux hastes verticales dont l'écartement parallèle presque identique est fourni, comme entre les hastes du Π précédent, par deux rangées verticales de cubes blancs[2] ; l'une de ces hastes verticales constituant le complément normal du Π, la seconde ne peut être envisagée d'autre manière que comme élément vertical d'une lettre composée, sinon

1. L'examen du plan coté (pl. XVII s.) justifiera cette restauration automatique mieux que de longues phrases.

2. Ces cubes sont seulement un peu plus gros entre le 2e et le 3e débris de lettres. L'hypothèse examinée sur place d'une dislocation minime qui aurait pu disjoindre les cubes noirs formant la base d'un O a dû être abandonnée ; le mosaïquage est sain et la ligne rouge divisionnaire ne présente pas la moindre trace de flexion.

comme un simple I (*iota*) ; pratiquement cette dernière lettre, ou P (*ro*), à la rigueur H ou N, demeurent seules possibles. L'absence d'article ne laissant pas grande vraisemblance à un nom commun ou qualificatif accolé à la mention de l' « évêque », c'est en définitive au propre nom épiscopal qu'on est ramené. *Priscos*, envisagé par Clermont-Ganneau, sans qu'il paraisse s'être préoccupé de lui donner aucun appui dans la graphie du texte, Praylos ou tout autre nom analogue réaliseraient sans contredit les meilleures possibilités. La ligne se terminait par la première moitié du mot ЄΠΙCκόπου.

L. 2. — Malgré le fléchissement accidentel qui a disloqué la barre transversale du Π, la lettre ne sera pas controversée. Après l'Є certain qui suit ΚΟΠΟΥ, la nature du mosaïquage et les intervalles ne tolèrent d'autres hypothèses que celle d'un Γ devant une lettre arrondie, Є ou Ο. Plutôt que μεταμορ... (Germer-Durand) on supposera seulement ψη... (Clermont-Ganneau) à la fin de la ligne.

L. 3. — La lettre initiale pourrait être mise en question : les boucles latérales n'étant pas fermées on s'évertuera peut-être à diagnostiquer un impossible Ψ exclu par l'allure générale de la lettre et son association actuelle. Un mosaïste qui exprimait par -εος le génitif d'un nom en -ις ne devait pas raffiner outre mesure sur les caractéristiques d'un Φ ; on lira donc ψηφώσεος pour ψηφώσεως et tout s'interrompt, après Є, sur une lettre brisée qui peut être lue Γ ou Π, mais pas Τ comme on l'attendrait pour introduire une date.

A ces éléments de famine s'ajoutait maintenant l'indication utile de la longueur primitive des lignes, dont le 1/3 au maximum était conservé (l. 3). L'évidence que la l. 1 devait se terminer par ΕΠΙC et la l. 2 très probablement par ΨΗ, puisqu'il s'agit à coup sûr de la dédicace du panneau de mosaïque, circonscrivait beaucoup la restitution. Observant que la l. 3 contient 8 lettres — dont plusieurs spécialement larges, ω en particulier — sur un espace de $0^m,50$ et que la l. 2 offre une proportion identique, il était aguichant de risquer une restitution qui devait comporter 24 ou 25 lettres à la l. dilatée sur $1^m,50$ et qui a toute chance de s'apparenter au formulaire de textes analogues[1] :

+ЄΠΙΠΡ[ΑΙ|ΛΟΥΤΟΥΟCΙ|ωΤΑΤϛΕΠΙC
ΚΟΠΟΥЄΓЄ|ΝЄΤΟΤΟΠΑ|ΝЄΡΓΟΝΨΗ
ΦωCЄΟCЄΠ...

† Ἐπὶ Πρ[αιλου τοῦ ὁσιωτάτ(ου) ἐπισ|κόπου ἐγέ[νετο τὸ πᾶν ἔργον ψη] φώσεως.

1. Pour faciliter le contrôle on introduit des barres de séparation après chaque groupe de huit lettres occupant une largeur de $0^m,50$. Il va de soi que I (*iota*) dans le 2e et le 3e groupe de la l. 1 laissent la marge nécessaire pour le sigle d'abréviation après ΟCΙωΤΑΤϛ, sigle lié peut-être à la haste du Τ.

Sous Pr..., *le très digne évêque fut achevée l'œuvre complète de la mosaïque...* Rappelons que *Prayle* ou Priscos ne sont qu'une tentative d'adaptation aux éléments graphiques subsistants et n'ont pas la moindre intention de s'insérer dans la liste très lacuneuse des évêques de Nicopolis-Emmaüs connus à ce jour. L'absence d'élément chronologique explicite nous laisse en face du seul indice paléographique, toujours précaire sur un texte en mosaïque et passible ici de variations d'un ordre considérable entre le IVe et le VIe siècles. L'emploi simultané des formes lunaire et carrée pour *épsilon*, ϵ et E, dans une autre inscription de la basilique à discuter plus loin, pourrait faire miroiter une hypothèse fort séduisante ici : la lecture ΠΕ..., au lieu de ΠΡ... (l. 1), qui donnerait le nom bien connu de *Pierre* évêque de Nicopolis au temps du concile de Nicée (325). La mosaïque serait ainsi datée fort exactement du premier quart du IVe siècle. J'avoue n'avoir en mémoire à ce moment aucun exemple de ce mélange des formes dans un même texte daté du IVe siècle. Entre les premières décades du IVe siècle où son attestation précise paraît manquer et le IIIe siècle où elle est admise communément, qui voudra marquer la limite infranchissable et la dernière exception ? Les spécialistes décideront de ce petit problème.

Du moins ce fragment d'inscription cesse d'être un thème à conjectures stériles comme on s'est plu parfois à le présenter. Il atteste de façon très positive qu'aux jours d'un évêque dont nous ne connaissons que les initiales, en une phase aussi ancienne peut-être que le courant du IVe siècle et pas plus tardive que la fin du VIe, fut exécutée la décoration en mosaïque de cette petite nef ordonnée manifestement à un édifice religieux. Qu'elle représente déjà d'ailleurs une « restauration », ce n'est plus la conjecture fragile fondée sur l'introduction peu vraisemblable du terme μεταμορφώσεως dans le texte, mais une exigence positive : on a signalé plus haut que la couche de béton épaisse de 5 à 6 centimètres préparée pour l'assiette du panneau se superposait immédiatement à une autre plus forte en général et de composition plus soignée qui avait le rocher pour appui direct (pl. XVII, coupe).

Dans la mesure où il était permis de faire état d'un détail graphi-

que enregistré sans explication par un plan inédit de M. Guillemot[1], les premières fouilles auraient mis au jour dans le petit bas côté symétrique septentrional quelques traces d'une ornementation similaire. L'indice toutefois demeurait infiniment vague en dépit de sa vraisemblance et, tel qu'il se présente, pouvait induire en erreur ; le tracé conventionnel impliquerait en effet un développement des deux panneaux de mosaïque au N. de la muraille *EC* comme au S. de la tranchée de fondations *DF*. Or il ne peut y avoir là qu'une inadvertance du dessinateur traduisant quelque observation imprécise : le mur en grand appareil n'existe plus, il est vrai, sur la ligne *EC*, mais son socle rocheux et surtout la paroi de roc verticalement dressée contre laquelle il s'adossait (fig. 67, *a*) barrent encore sous nos yeux le champ laissé à la disposition du mosaïste ; au delà c'est la croupe irrégulière du rocher fruste, et à quelque distance l'entrée d'un vieil hypogé juif utilisé manifestement en réservoir d'eaux pluviales (voir pl. II) ; il n'y eut par conséquent jamais sur cette face aucune extension latérale de la mosaïque ruinée.

La délimitation du panneau méridional n'est pas moins positive. A ceux que ne convaincrait pas le témoignage un peu discret d'une tranchée de fondations en pleine roche que nous avons rendu moins expressif en arrachant, pour l'explorer, le béton qui l'emplissait encore, comme aussi le témoignage moins ferme de quelques pierres estimées d'abord en place, au point *F*, la suite des fouilles réservait une démonstration péremptoire. En décembre 1924 le déblaiement avait été limité sur la ligne *EF* parce qu'il atteignait au cœur du môle de décombres entassés par Guillemot[2] ; la tâche rebutante de s'obstiner à

1. Cf. d'ailleurs le plan (fig. 3) publié par SCHIFFERS, *Amwâs*, avec cette légende applicable aux deux collatéraux où intervient la même convention schématique : « Mosaïque de l'époque de la petite chapelle ; il n'en subsiste plus, en partie du moins, que la couche de mortier » — *theilweise ist nur mehr Mörtel davon übrig geblieben.* — C'était strictement exact pour cette partie du collatéral Nord, où nous n'avons pu ressaisir de mosaïque en place, mais seulement les deux couches nuancées de mortier battu, non sans quelques minimes divergences de niveau qu'il n'importait pas de s'acharner à contrôler, car elles n'excèdent nulle part ce que peut expliquer le bosselage par de lourds éboulis.

2. Voir ci-dessus, fig. 7, *b*. En avant du môle on discerne aisément le pan de mur en grands matériaux, *F*, en partie masqué par l'ouvrier qui s'y adosse.

les manipuler de nouveau paraissait d'autant plus stérile que nous en avions déplacé déjà de nombreux mètres cubes sans qu'une bribe archéologique ait rémunéré le labeur; d'autre part, nous avions alors l'impression que le massif d'assez gros blocage crépi perpendiculaire aux vieux blocs dans l'angle *F* pourrait marquer l'extrémité occidentale de l'édifice; il était arasé à 0^m,80 environ au-dessus du niveau moyen de la mosaïque voisine et enfoui sous presque 3 mètres de déblais enchevêtrés. A la reprise des travaux, en 1927, ce point fut attaqué le premier. Tandis que le dégagement par le sommet faisait apparaître le caractère tout à fait médiocre de ce blocage amalgamant des pierres brisées et des moellons de toute provenance, les recherches attentives à la base établirent qu'il était posé sans aucune fondation sur un lit de mauvais mortier: le niveau précis de la mosaïque fut enregistré seulement une quinzaine de centimètres plus bas, sous une couche de débris incendiés. A peine, au surplus, subsistait-il 1^m,50 à 2 mètres de longueur de cette pitoyable paroi transversale qui fut mesurée, située et supprimée pour continuer le déblaiement radical. Presque aussitôt la quantité de cubes polychromes désagrégés qu'il était facile d'observer au plan approximatif de la mosaïque fit redoubler de précaution et retrouver quelques pauvres groupes de cubes en place, ensuite un fragment d'apparente pampre rouge, une feuille à tons verts dégradés; juste de quoi mettre hors de doute que le panneau fragmentaire enregistré devant le pilastre P^1 s'était jadis développé notablement vers l'Ouest. D'exceptionnel intérêt fut la constatation que l'encadrement caractéristique de ce panneau par une guirlande de lotus repliée, comme nous l'avions conjecturé en 1924, au long de la tranchée de fondations *DF*, adaptait effectivement la mosaïque à ce bas côté méridional, large seulement de 2^m,40; le ruban de lotus conservé sur une longueur de 2^m,60 et jusqu'à 8^m,70 du cartouche inscrit — dont la restitution se trouvait contrôlée par le fait même —, s'alignait avec précision sur la vieille muraille très nette maintenant en ses assises basses. Le petit collatéral Sud avait par conséquent une extension minimum d'une dizaine de mètres depuis l'inscription et la

suite du déblaiement allait le développer bientôt à peu près du double.

Après élimination du fatidique amas de décombres il n'y avait plus qu'à se laisser guider par le prolongement de la muraille méridionale arasée plus ou moins régulièrement à la hauteur moyenne de 0ᵐ,60. Malgré sa position sur l'axe de la ligne *BDF* et l'utilisation de belles pierres antiques, elle ne peut être confondue avec la grandiose maçonnerie de la section septentrionale *AC*, pas plus qu'avec l'un ou l'autre des styles distingués dans l'analyse de l'édifice adjacent. Dans cette structure relativement soignée sont relancés quelques blocs de fort calibre associés à des matériaux moins volumineux. La première assise appareillée pose à même le béton de fondations sans insertion d'assise régulatrice en grosses dalles, et ce béton moins massif ne s'incruste plus avec la même puissance dans un sillon de roc. La soudure avec les deux énormes pierres considérées au premier moment comme un vestige archaïque en place a démontré leur remise en œuvre de seconde main. A quelques mètres plus avant vers l'Ouest, après liaison avec une ligne vaguement perpendiculaire développée au Sud, l'épaisseur du mur se réduit de 0ᵐ,90 à 0ᵐ,78 ou 0ᵐ,80 et il disparaît environ 10ᵐ,50 plus loin, laissant voir le soubassement bétonné d'une mosaïque basse détruite par sa fondation, 50 à 60 centimètres avant son incidence, au point *H*, sur une ligne transversale *GI* (pl. II; cf. fig. 71 s.). Cette ligne, dont ne subsistent guère que les fondements, présente au premier coup d'œil la double anomalie d'une sensible brisure d'axe et d'une dualité manifeste d'exécution : au Sud — courte section *HI* —, les fondations soignées et l'assise régulatrice parfaite d'une muraille large seulement de 0ᵐ,65, cernée sur sa face orientale par la bordure du panneau de mosaïque bouleversé par le mur perpendiculaire *HF*; au Nord — section *Hg* —, le plus médiocre blocage, sans parements précis, campé sur un remblai marneux nivelant les aspérités du roc ; dans ce blocage sont insérés deux beaux seuils qui tranchent par leur caractère sur la pauvreté de la maçonnerie : nulle trace positive d'un angle ou d'une attache quelconque ; entre *g* et

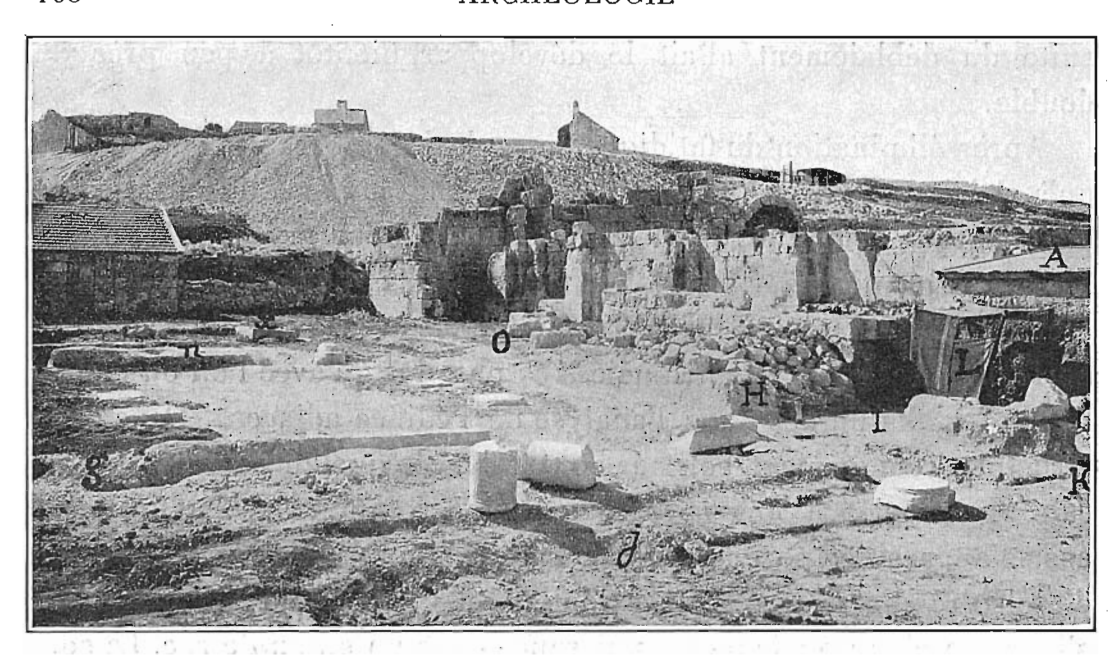


Fig. 71. — Les ruines de la basilique du baptistère, vues du N.-O., en relation avec la basilique principale.

A, cabane provisoire abritant la mosaïque romaine ; — *L*, abri momentané sur la mosaïque romaine (pl. IX) ; — *x*, la mosaïque à inscriptions du baptistère (pl. XVIII) ; — *g*, limite des fondations recouvrées sur la ligne *HG*. Pour les autres lettres, voir pages 159 s.

G on ose à peine s'assurer que de véritables fondations aient existé, quoique des vestiges de mortier se mêlent encore, avec quelques galets et éclats de pierre à la couche de marne étendue sur le rocher ; mais à partir de *G* il n'y a franchement plus que des décombres (fig. 71 s.).

Tandis que les recherches se poursuivaient autour de ce point *G*, en vue de déterminer avec une exactitude au moins relative la tête du mur *GH*, furent ramenées au jour quelques épaves de mosaïque à décor floral et une certaine étendue de son élégante bordure. En peu de temps les fragments de cette bordure étaient ressaisis sur 8 à 9 mètres de longueur, fournissant un contrôle inespéré aux mensurations qui fixaient le point *G* sur l'axe du grand mur *ACE*. Le quadrilatère primordial *ABCD* se trouvait par conséquent développé désormais en un vaste rectangle *ABGH*. Et pour exclure en quelque sorte la possibilité même d'un doute sur cette extension, voici reparaître dans le nouveau quadrilatère *EFGH* la division en nefs symétriques

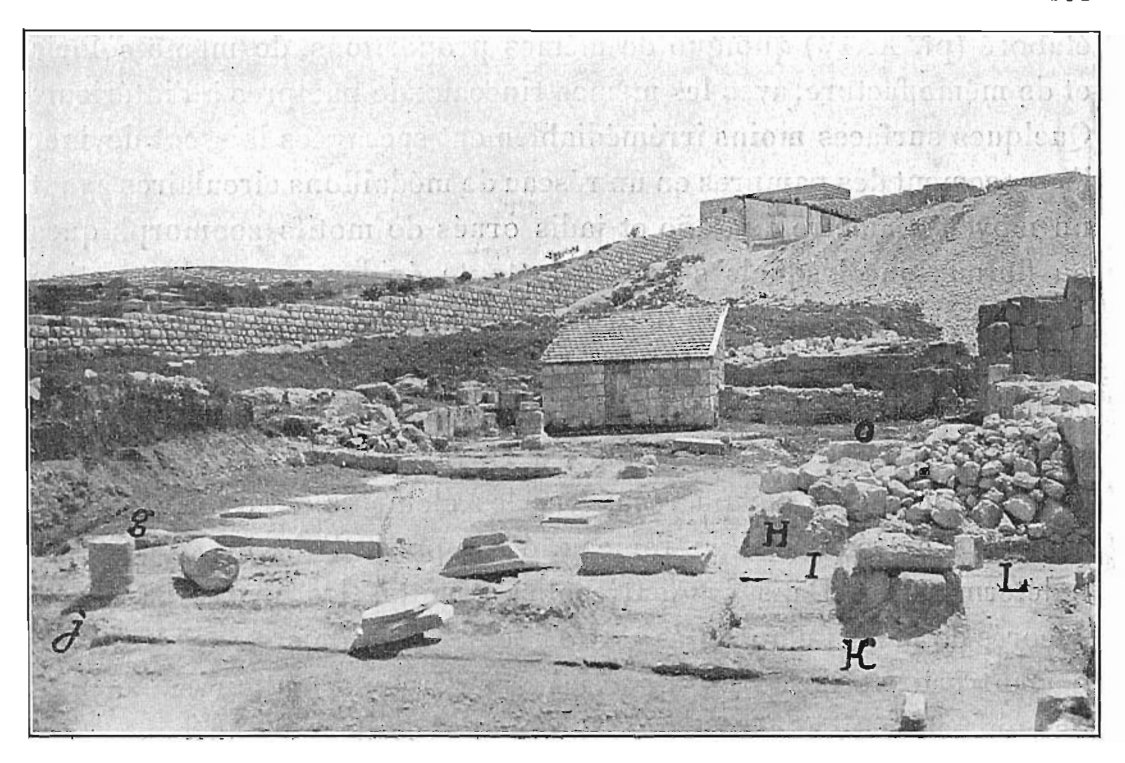


FIG. 72. — Les ruines de la basilique du baptistère, vues du S.-O.

La grande coulée de déblais — visible sur cette photographie et la précédente — provient des fondations d'un édifice en voie de construction sur l'esplanade orientale, au chevet du monument.

par deux alignements de bases quadrangulaires[1] préparées pour des supports, p^{1-7}—p^{2-8}, prolongeant les files P^{1-3}—P^{2-4} décrites ci-dessus, non sans quelques nuances qui exigeront d'être discutées ; et voici reparaître surtout de copieuses épaves nouvelles du décor en mosaïque, importantes en dépit de leur délabrement. A commencer par le collatéral Sud, le ruban de lotus en relation avec l'angle voisin du cartouche inscrit est visible en bordure des pilastres p^{2-4-6} et il en reste des indices manifestes à la base du mur méridional, à peu près en face du pilastre p^{6} ; quelques amorces des rinceaux de pampres attestent l'identité d'une ornementation qui courait d'un bout à l'autre de cette petite nef. Dans le bas côté symétrique au Nord, la guirlande florale stylisée est remplacée par un encadrement géométrique beaucoup plus

1. On leur conservera la désignation provisoire de « pilastres » pour la commodité de la description, sans rien préjuger de leur nature.

élaboré (pl. XXIV) quoique de mêmes proportions, de même coloris et de même facture, avec les mêmes rinceaux de pampres à l'intérieur. Quelques surfaces moins irrémédiablement saccagées laissent deviner l'agencement des pampres en un réseau de médaillons circulaires ayant un moyen diamètre de $0^m,50$ et jadis ornés de motifs zoomorphiques ou floraux sur lesquels s'exerça de toute évidence une destruction sauvage par la substitution d'un ridicule semis de cubes polychromes aux gracieuses compositions primitives; systématique à tel point fut ce traitement de Vandales que sur les quelque 12 à 15 médaillons plus ou moins fragmentaires exhumés à travers les collatéraux la plus tenace observation n'a pu récupérer les éléments d'un seul motif: à peine les extrémités d'un rameau, d'une patte d'oiseau, d'une griffe indéterminable. Dans les entrecolonnements, les petits panneaux décorés de motifs empruntés à une géométrie fantaisiste (pl. XII, 2-4) n'ayant pas été désagrégés par la même transformation iconoclaste ont un peu moins souffert de l'incendie et de l'effondrement qui causèrent la ruine finale. Par contre, il ne subsistait plus en toute la nef médiane d'autre témoin du pavement somptueux que le lit de béton défoncé, bosselé, d'où la mosaïque a été si radicalement extirpée de vieille date qu'à peine ose-t-on s'assurer d'en avoir recueilli quelques tessères éparses, noyées dans un mortier grisâtre et friable assez distinct de celui qui constituait le béton originel.

A la hauteur des supports p^1 et p^2 le sol est brusquement relevé de 25 centimètres environ par un banc rectiligne[1] d'un conglomérat marneux de consistance telle que nos ouvriers le prirent avec obstination pour une saillie du rocher dit *ḥouâr*. Comme pour corroborer leur diagnostic, deux étranges petites bases de colonnettes scellées avec symétrie dans ce gradin évoquaient une balustrade limitant quelque partie réservée de la nef. Un tel relèvement du sol dans cette nef centrale aggravait la difficulté de raccord avec les niveaux connus à l'orient, dans le quadrilatère *CDEF*, où d'ailleurs quelques apparentes

1. Très net sur les photographies (fig. 71, *n* et 72).

saillies moindres mais de même nature nous avaient précédemment mis en échec. Le problème exigeait maintenant d'être abordé de front. Nettoyés à la brosse et au couteau, de manière à ne pas laisser échapper et surtout à ne pas déplacer un seul cube, les vestiges de mosaïque des bas côtés permirent de constater que les massifs de blocage envisagés comme supports p^3 et p^4 ne correspondaient plus du tout aux fondations antiques sur lesquelles s'alignaient les encadrements des panneaux. Désaxés l'un et l'autre de manière sensible, ils constituaient des espèces d'antes sur deux amorces de murailles transversales tendues naguère pour barrer les collatéraux. Sous les fondations de celle du Nord se voyaient encore quelques restes de la jolie mosaïque ancienne irrégulièrement défoncée; le prolongement de l'amorce méridionale venait se souder au tronçon *F* (pl. II et XVI) enregistré quelques années plus tôt. Puisque ces cloisons latérales étaient manifestement adventices et du plus pauvre caractère, il s'imposait de contrôler mieux le barrage apparent de la nef principale. Une des soi-disant bases de cancel, dûment située au préalable, ayant donc été descellée, grande fut la stupéfaction de voir sortir un méchant tronçon de colonnette en marbre gris vulgaire : œuvre byzantine de basse époque, si tant est qu'il ne s'agisse pas tout bonnement de pièces retaillées pour supporter quelques emblèmes rituels aux extrémités d'un cénotaphe musulman (fig. 73). De toute façon les morceaux n'avaient échoué là qu'assez tard et rehaussaient peu le caractère esthétique du remaniement architectural qui leur avait assigné cette situation sur le gradin. Au lieu d'être scellés fermement dans une cavité rocheuse, ils étaient d'ailleurs insérés tant bien que mal dans un agglomérat compact de chaux, de marne, avec de rares et menus galets. Cette espèce de gradin artificiel n'en devait pas moins être respecté comme témoin d'une transformation de l'édifice; mais les sondages pratiqués

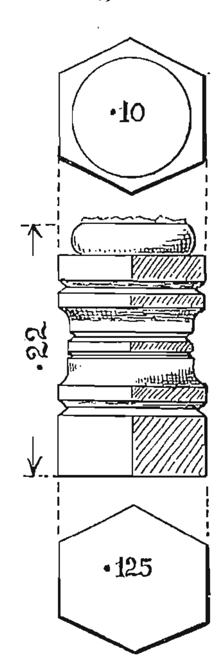


FIG. 73. — Base de colonnette arabe.

dans la plate-forme qui le prolongeait à l'orient ont démontré que ce remblai de seconde main avait couvert les deux pavements primitifs et les fondations des pilastres jusqu'à la tranchée *CD*, relevant le niveau presque à l'affleurement du sol rocheux dans le quadrilatère *ABCD*.

Les vestiges d'un pilastre p^1 demeuraient clairs sous ce remblai, tandis que ceux du support correspondant p^2 se sont dérobés. Une observation s'impose au surplus : malgré l'incontestable unité de la mosaïque où elles sont adaptées, les fondations de ces supports étalent de singulières nuances : au lieu d'une large et solide assiette, quadrangulaire en béton arasé par une assise régulatrice mesurant plus d'un mètre carré, on n'a plus ici qu'un soubassement de proportions moindres, en blocage couvert par une ou plusieurs dalles un peu grêles et la symétrie laisse notablement à désirer entre les deux files. Ces négligences, qui éclatent de façon désastreuse dans le raccourci d'un plan traduisant le délabrement séculaire de l'édifice, durent être atténuées sans doute mais non totalement effacées dans la réalisation des supports proprement dits et leur harmonie demeura fatalement précaire. Sans faire état des multiples fragments moulurés et sculptés recueillis dans la couche de décombres demeurée intacte sous les déblais amoncelés naguère en cet endroit, deux jolis tronçons de colonnes en marbre blanc (fig. 74), une base de même nature convenablement profilée (fig. 75), non sans quelques irrégularités minimes et un peu de sécheresse, un chapiteau ionique à imposte badigeonné en rouge sombre et curieusement conservé parmi ce décor architectural sauvagement réduit en miettes (fig. 76) seront précieux pour reconstituer en son temps l'ordre des colonnades. Quant aux seuils de portes insérés vaille que vaille sur la ligne *GH*, il saute aux yeux qu'ils ne sont plus dans leur position primitive et que la muraille elle-même est un remaniement misérable, contemporain non pas des lignes

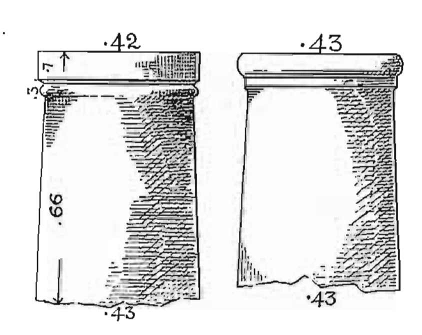


Fig. 74. — Têtes de colonnes en marbre blanc.

longitudinales de l'édifice dont elle diverge par son axe, mais du gradin central et des cloisons postiches qui l'encadrent au chevet de seconde main. Sous cette maçonnerie goujate la ligne *IH* semble prolonger ses fondations suivant un axe correctement perpendiculaire à celui des colonnades ; et si l'on pouvait concevoir quelque hésitation sur l'existence de cette ligne ainsi prolongée, il n'y a plus ombre d'incertitude sur la ligne parallèle *JK*, environ 4 mètres plus loin vers l'Ouest ; attestée seulement par ses robustes fondations à l'extrémité septentrionale, elle est conservée jusqu'à l'assise régulatrice dans la section *jK*, reliée par un mur perpendiculaire à *GI*. Dans ce rectangle *GIJK* le sol bouleversé par des sépultures d'époque arabe indécise ne garde trace d'aucune ornementation, mais là furent exhumés le chapiteau ionique et la base enregistrés ci-dessus. Vers l'Ouest il n'y a plus, sous les sépultures musulmanes raréfiées, qu'une accumulation de remblai stérile. Une feuillure très accentuée sur l'arête extérieure du bloc angulaire *K* et l'amorce probable d'un seuil suggèrent une porte, dont le jambage opposé, comme d'ailleurs le prolongement de la muraille sont anéantis. Mais à la base extérieure de la paroi *IK* demeure adhérente la bordure lacuneuse d'un élégant panneau de mosaïque géométrique, *L* (pl. II et IX), défoncé par quelques cistes funéraires en maçonnerie très indigente et raccordé, par son caractère comme par les détails de son exécution, au cycle ornemental en relation avec la façade et le bas côté Nord du grand édifice. Devant l'angle *I* ce panneau luxueux est soudé par une ample bordure blanche ponctuée de quelques motifs linéaires polychromes à un pavement tout autre, *M*, développé vers l'Est et le Nord. Il en subsiste assez pour attester la reproduction presque trait pour trait du thème qui décore les premières travées de la nef centrale dans le monument adjacent : un quinconce de carrés

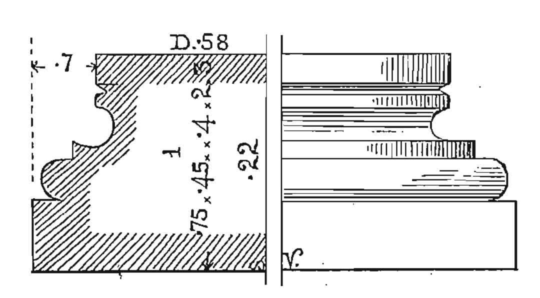


Fig. 75. — Base de colonne en marbre blanc. Géométral et coupe. Voir pl. XIX.

ocellés cernés par des guirlandes à godrons allongés. Massacré par les fondations des lignes *x-x'* et *IIF*, ce pavement n'est plus qu'un lambeau dont l'extension s'est dérobée à toute recherche. Une autre mosaïque géométrique plus commune[1], *N*, dans un niveau relevé de 65 à 70 centimètres, orne le sol d'une pièce coupée d'Ouest en Est par le gros mur qui limite l'annexe attachée à l'angle Nord-Ouest de l'église des Croisés. Cette pièce ouvre à l'orient sur un réduit *O*, de décoration identique, sorte de corridor axé manifestement pour servir de passage entre le monument principal et l'édifice secondaire à trois nefs ramené au jour par les fouilles. A l'extrémité Sud la ruine du pavement et la démolition presque radicale du mur antique ont fait disparaître toute trace positive d'une entrée ; la porte septentrionale est au contraire impliquée, sur l'axe longitudinal du réduit, par quelques épaves d'une inscription en mosaïque dans un cartouche visiblement calculé pour s'adapter en avant d'un seuil. La restitution de ce cartouche n'est pas douteuse (fig. 77) ; celle du texte défierait l'imagination la plus téméraire[2] et tout l'intérêt de ce lambeau se résume à peu près dans l'attestation d'un passage en cet endroit. Au delà, vers l'Est, l'espace compris entre les deux monuments parallèles produit l'impression d'une cour à ciel ouvert ; du moins ne s'y est-il trouvé aucun indice de décoration particulière du sol rocheux, ni d'un

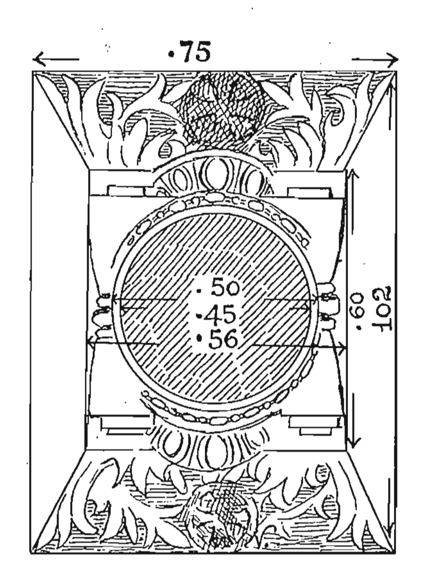


Fig. 76. — Diagramme du chapiteau ionique de la basilique du baptistère. Marbre blanc. Voir pl. XIX.

1. Où les godrons sont remplacés par des bouquets stylisés et les imbrications par de petits carrés polychromes dans une surface blanche unie.

2. De la première ligne c'est à peine s'il demeure en place quelques bribes du lit de pose en mortier battu. [I]ωANNO[Y], dont la lecture n'est guère douteuse, à la l. 2, désigne apparemment le donateur dont les libéralités permirent l'exécution de la mosaïque, ou le dignitaire contemporain de cette exécution ; mais toute spécification nous échappe. La fin de la l. 3 mentionne peut-être qu'en ce même temps « fut exécutée aussi la mosaïque » : ἐγένετο καὶ ψήφωσις, auquel cas le début du texte aurait enregistré quelque restauration ou création d'ordre plus général.

dispositif architectural quelconque. Les fondations ininterrompues sur la ligne de chevet suggèrent que cette cour était close à l'orient, non par une haute paroi pleine, dont l'attache se verrait sur le vieil angle conservé, mais par une grille sur un soubassement à hauteur d'appui.

La fouille ardue mais cette fois minutieuse et poussée jusqu'au rocher sur toute l'aire de l'annexe septentrionale a bien l'air de justifier d'abord certaine prophétie relative aux « précieux renseigne-

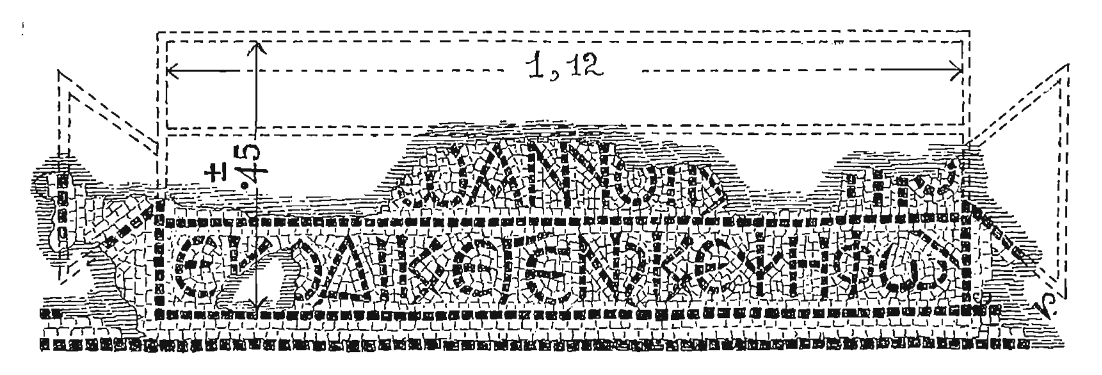


Fig. 77. — Lambeau de cartouche à inscriptions devant la porte méridionale de la basilique du baptistère. Réduit *O*. Voir pl. II.

ments » qu'elle devait fournir [1]. Reste à considérer si elle ne l'aurait pas en réalité singulièrement déçue par l'exhumation d'un évident édifice chrétien où l'on nous prédisait je ne sais quelle dépendance d'un établissement thermal antique [2].

1. En 1902 le R. P. Barnabé d'Alsace écrivait en effet : « Pour un explorateur indépendant, ce coin eût été le plus intéressant de tous ; car il y aurait fouillé dans *un terrain vierge*, et y aurait certainement trouvé un riche butin de précieux renseignements » (*Deux quest.*., p. 67). C'est l'auteur qui a souligné.

2. Le R. P. Barnabé d'Alsace n'avait pas l'ombre d'hésitation à ce propos : « C'est dans ce coin qu'il faut placer le *propnigeum*, la cour des affranchies ou des esclaves chargées des bains des femmes » (*l. l.*).

CHAPITRE III

ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE, RESTAURATION ET CHRONOLOGIE DES ÉDIFICES

Comme il advient souvent dans ces recherches, la fouille du monument d''Amwâs paraît avoir compliqué bien plutôt qu'éclairci le problème tant débattu de son caractère et de sa date. Elle met à néant le paradoxe des bains romains d'époque augustéenne tardivement christianisés dans un style indigène régional ; mais elle n'élimine pas avec une moindre rigueur toute hypothèse simple d'église byzantine du IVe-VIe siècle, inachevée peut-être et remaniée par un architecte roman à l'époque du royaume latin. Au lieu de deux phases structurales ordonnées à une même destination religieuse quoique séparées par six à huit siècles d'intervalle, on doit désormais faire état de constructions disparates échelonnées sur plus d'un millénaire, scruter la relation de l'église médiévale évidente avec les édifices antérieurs moins clairs où s'amalgament des éléments religieux et profanes, des sépultures de périodes très diverses et de somptueux pavements de mosaïque. Devant la façade médiévale en particulier se sont révélées jusqu'à huit phases superposées et enchevêtrées[1], dont les éléments caractéristiques peuvent maintenant se résumer ainsi, dans l'ordre normal de leur évolution (pl. XIII) :

1° Le roc sillonné en maint endroit d'entailles de carrière et de larges coupures où s'incrustent des fondations ; quelques surfaces

1. Dans *RB.*, 1926, p. 119 s., la dissection provisoirement résumée suivant l'ordre de la fouille ne fait pas état des premiers indices d'activité humaine à la surface du rocher ; d'où la mention de *sept* phases seulement.

demeuraient néanmoins indemnes sous un lit d'argile à peu près exempte de tout débris.

2° Une couche de débris nivelés et tassés entre des arasements de constructions médiocres et morcelées a livré quelques balles de fronde, des mortiers de basalte et des poids ébréchés, des tessons en terre sigillée, plusieurs fragments d'une grande écuelle romaine et surtout quantité d'épaves typiques de la vaisselle juive commune aux derniers siècles avant notre ère, entre l'époque des Macchabées et celle d'Hérode; malgré la banalité de ses formes cette poterie fine, solide et de cuisson aussi parfaite que sa technique se distingue excellemment de toute autre en Palestine. Les vestiges structuraux sont au contraire trop anodins pour autoriser par eux-mêmes une détermination bien explicite.

3° Un réseau de murailles ruinées en général jusqu'à l'assise régulatrice et dont les fondations vont prendre leur appui sur le rocher constitue par la liaison des maçonneries et plus encore par les niveaux concordants des pavements en mosaïque historiée une ordonnance architecturale spacieuse qui développe du Nord au Sud son axe principal. Cette ordonnance a été coupée, violemment quoique non sans précaution, par deux, sinon trois, des lignes parallèles, plus puissantes et fondées également sur le roc, d'un édifice plus ample dilaté suivant un axe longitudinal perpendiculaire. Pour la décoration intérieure de ce nouvel édifice paraît avoir été utilisée une partie des anciens pavements historiés, raccordés et complétés par des panneaux en mosaïque géométrique (cf. fig. 78).

4° Une accumulation très dense de sépultures chrétiennes dans des cistes de pierres frustes, orientées et alignées sur l'axe du grand édifice. Elles ont défoncé par endroits les riches mosaïques : à moins que cette dilapidation ne soit antérieure à l'envahissement des tombes, ce qui est le fait incontestable pour une section de la muraille septentrionale où les sépultures couvrent le conglomérat de fondation (fig. 78).

5° Entre les deux premières parallèles septentrionales du grand

édifice une mosaïque géométrique et florale d'un type commun dans le répertoire chrétien durant toute l'ère byzantine est établie à même les dalles supérieures des tombes, dans une intention manifeste de protection honorifique. Elle n'empiète nulle part sur la muraille extérieure

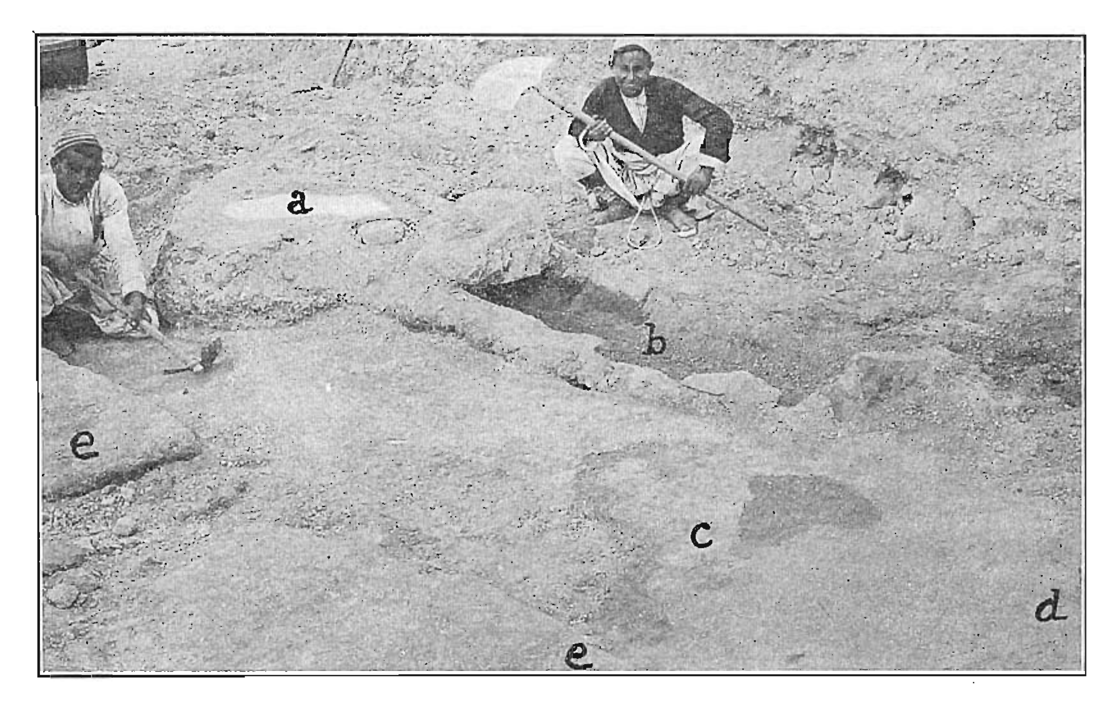


Fig. 78. — Enchevêtrement des niveaux devant l'angle extérieur N.-O. de la façade médiévale.

a, mosaïque byzantine à feuilles de lierre (niveau V); — *b*, tombe chrétienne (niv. IV) couverte par la mosaïque byzantine; — *c*, mosaïque historiée remaniant la mosaïque romaine *d* (niv. III); — *e-e*, plinthe romaine dont les fondations descendent jusqu'au rocher.

et si elle déborda jamais au Sud la parallèle intérieure, nous n'avons pu réussir à en observer le moindre vestige (fig. 78, *a*).

6° Presque sur toute l'étendue mais principalement dans la zone centrale de la façade médiévale un énorme entassement de restes humains bouleversés sans aucun indice de tombes donnait l'impression d'un charnier où n'ont été enregistrées que des miettes insignifiantes de poterie vernissée arabe. Vers le sommet de ce lugubre amas quelques rares sépultures délimitées tant bien que mal par des moellons étalaient, avec des ossements moins désordonnés, une pénurie tout aussi pitoyable.

7° Un dallage massif en matériaux de toute nature ajustés avec autant de solidité que d'adresse constitua, dans l'aire intégrale de la façade et sur une quinzaine de mètres de développement moyen Est-Ouest, une plate-forme monumentale en relation manifeste avec l'église romane. Les traces d'un pavement identique sont encore en place dans la nef et l'on y voyait, au moment de la fouille, de vagues empreintes du dallage ornemental établi sur ce lit puissant. Vestiges analogues, seulement un peu moins soignés semble-t-il, dans les anciens bas côtés.

8° Surélévation du dallage de l'ancien porche et addition mesquine ou restauration des annexes aux angles de la façade médiévale. Enfouissement progressif du grand dallage sous de très pauvres sépultures musulmanes qui envahirent d'abord les collatéraux déserts et finalement l'intérieur de la nef. Parmi ces tombes quelques massifs de maçonnerie moins vulgaire paraissent avoir distingué pour un peu de temps encore des sépultures de santons, jusqu'au jour où l'accélération de la ruine et la coulée des terres laissant à peine émerger les plus hautes assises de l'abside découronnée, méconnaissable, étendirent sur tout le reste un linceul épais de poussière et d'oubli.

Bien différentes sont les constatations à l'autre bout de l'édifice : chevet homogène et beaucoup plus archaïque implanté dans le roc à 3 mètres de profondeur. Entre chevet et façade la croupe rocheuse excavée suivant un plan sommaire incliné très mollement d'Est en Ouest ne laisse apercevoir en aucun point, sauf à la base intérieure immédiate de la façade, rien qui puisse être mis en relation avec les plus anciens vestiges à l'extrémité occidentale ; sous les apports modernes dus à quelques rudiments de culture et sous la nécropole tardive, tous les décombres se rattachent sans complexité ni incertitude à l'une ou à l'autre phrase structurale attestée par les murs demeurés debout. Avant d'examiner quelle lumière ces épaves et les lignes de fondations recouvrées par la fouille projettent sur le caractère du chevet auquel fut soudée la nef du XIIe siècle nous avons à discuter brièvement la nature des plus ou moins humbles édifices antérieurs.

I. — Vestiges judéo-hellénistiques et villa romaine.

Dans la plus ancienne couche des ruines à l'occident de la façade romane il serait chimérique de s'obstiner à ressaisir une ordonnance architecturale précise; tout ce qu'il a été possible de discerner parmi de pauvres bribes de murailles et le plus souvent dans le dédale de simples fondations qui se recoupent suggère quelques habitations très banales bien plutôt qu'un monument organique de quelque importance. On a signalé déjà que les menues trouvailles enregistrées à ce niveau, débris de vaisselle pour la plupart et d'ustensiles de ménage, portent l'empreinte de cette culture un peu fruste, mais cependant déjà teintée d'hellénisme, usuelle en Palestine aux derniers siècles avant notre ère. L'unique portée de ces indices dans le problème qui nous occupe est de témoigner que des maisons probablement fort humbles et d'ailleurs peu denses occupèrent ce site aux temps macchabéens et hérodiens. Les sondages pratiqués sur le même axe général au Nord et au Sud, hors de la zone de l'église, n'ont pas remis au jour de ruines identiques mais quelques restes d'installations plus tardives, romaines et byzantines, également clairsemées.

C'est au contraire un édifice homogène et de réelle envergure qu'attestent, au niveau III, les alignements symétriques de fondations à l'épreuve du pic, pénétrant partout jusqu'au roc, arasées en général à une hauteur uniforme et conservant encore en beaucoup de points l'assise de dalles régulatrices où furent implantées des parois appareillées que différenciait leur épaisseur: $0^{m},80$ à $0^{m},85$ sur les lignes extérieures, $0^{m},65$ sur les lignes de refend. Il n'y a pas à détailler de nouveau les éléments concrets de cet édifice, ni à s'appesantir sur la démonstration d'un agencement impliqué par des fondations caractéristiques faciles à enregistrer et la plupart du temps contrôlé par les encadrements de mosaïques décoratives ; les constatations fondamentales doivent néanmoins être rappelées en peu de mots.

Les branches *AB* et *AD* de l'angle *A*, parfaitement ferme, se développent avec une puissance égale et une entière certitude sur des longueurs respectives de 18 et 17 mètres (fig. 79). La relation de *AB* avec le segment semi-cylindrique de tuyau vertical *z* paraît bien déterminer la nature de ce conduit comme une décharge de chéneaux appliquée contre le parement intérieur de la muraille[1]. Entre *AB* et la ligne *BC*

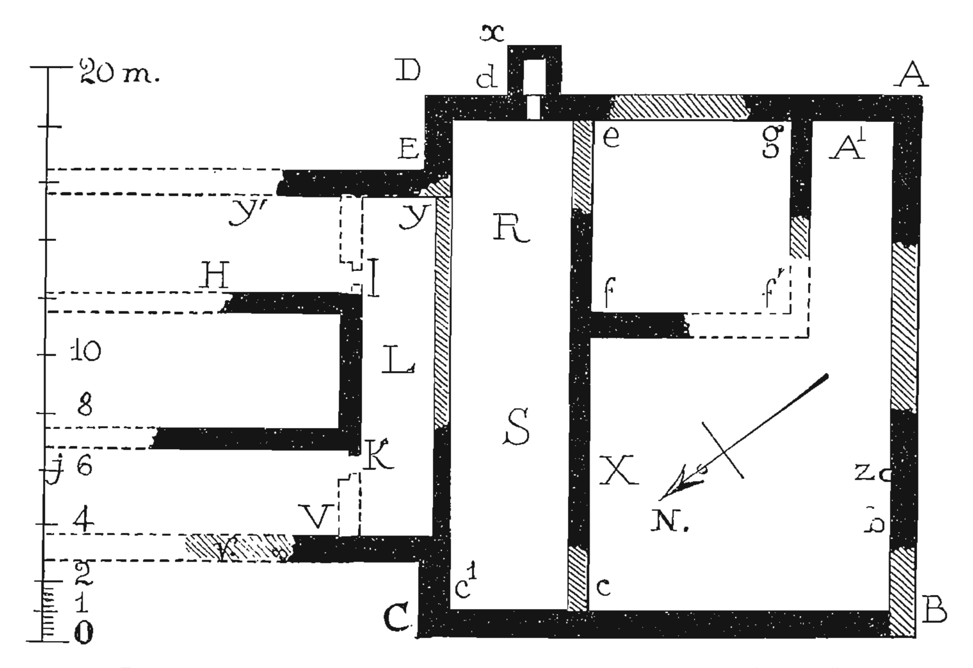


Fig. 79. — Schéma de la villa romaine antérieure à la basilique. Cf. pl. II s.

de même épaisseur la liaison positive se dérobe ; il n'y a plus d'angle au point d'incidence *B*, la ligne *CB* se prolongeant au Sud avec un caractère sensiblement uniforme ; *AB* cependant ne reparaît pas à l'extérieur de *BC*. On se souvient que malgré l'intersection très nette de cette ligne par un grand mur perpendiculaire d'Est, sous l'assise régulatrice l'angle *C* n'a pas de parois assez franches pour exclure l'hypothèse d'une prolongation axiale vers le Nord ; si radicale qu'en soit l'extirpation dans un sol bouleversé jusqu'au roc, cette prolongation

1. Voir l'attestation beaucoup plus claire d'un dispositif identique dans la villa romaine de *Beit-Djebrîn* (*RB.*, 1924, p. 588 s. et pl. X, *l*).

est pour le moins suggérée par la nécessité de fournir un point d'attache aux murailles délimitant le pavement de mosaïque *L*, car l'existence d'une porte à l'angle *K* doit impliquer une section *KV*. Comme toutes les autres murailles intérieures le groupe *HIKj* n'a que 0m,65 d'épaisseur à l'arasement des fondations. La cote précise du tronçon yy^1 n'a pu être enregistrée, mais se rapproche assez de 0m,85 pour le signaler comme un mur extérieur dont le raccord par deux angles droits *ED*, avec la paroi orientale déjà connue *Aa*, semble déterminé par l'allure des panneaux de mosaïque *LR*. Un coup d'œil sur les parties sauves de ce dernier fait saisir que l'harmonie de ce panneau exige une seconde rangée de médaillons historiés (voir pl. III et fig. 43). Le cycle ainsi reconstitué par hypothèse vient s'aligner si exactement à l'aplomb du mur intérieur d^1-c^1, bordé sur la face opposée par la mosaïque *L*, que l'hypothèse prend une singulière consistance. Il suffit de renforcer à 0m,85 la section orientale de cette ligne pour relier correctement le tronçon yy^1 à la ligne *Ad* prolongée.

L'édifice dont la fouille a restitué des éléments notables se présente donc comme une sorte de pavillon quadrangulaire attaché à l'extrémité méridionale d'une aile un peu plus étroite développée au Nord, dispositif qui paraît impliquer à l'extrémité septentrionale un pavillon correspondant[1], avec façade générale tournée vers le splendide panorama de la plaine côtière et la Méditerranée pour horizon lointain. Il serait sans profit pour le but particulier de notre enquête de discuter plus en détail l'extension précise et l'ordonnance intérieure de ce logis ; sa date au contraire est d'un incontestable intérêt. Sa superposition immédiate à la faible couche de débris judéo-hellénistiques traversée d'ailleurs par

1. Un indice complémentaire de ces pavillons semble fourni par l'épaisseur des murailles extérieures appelant une surélévation d'étages et quelque couronnement en tourelle. Nul n'ignore la fréquence d'un tel programme dans l'architecture des villas gréco-romaines ; cf. M. Rostowzew, *Die hellenistisch-roemische architekturlandschaft* ; ch. III, *B*: *Die Villenlandschaft*, dans *Roem. Mitteilungen*, XXVI, 1911, pp. 73 n° 1, 75 n° 3, 88 s. Quant à l'ordonnance fort simple, développée toute en longueur, suggérée dans notre cas, on lui trouverait de multiples analogies parmi les représentations de villas dans les mosaïques africaines (voir les ex. reproduits dans Cagnat-Chapot, *Manuel d'archéol. rom.*, II, fig. 419 ss.) ; et si la Palestine n'en possède pas encore d'attestation archéologique explicite, il ne serait pas trop malaisé d'y suppléer par des exemples syriens tels que *Kfellousîn* (dans Butler, *Syria*, II, *B*, 5, fig. 229, p. 226) et surtout *Refâdeh* (*ibid.*, fig. 268, p. 255).

ses fondements donnerait déjà lieu de croire à un synchronisme assez étroit. Les épaves de petite architecture et surtout de décoration recueillies à la base des murailles postérieures qui ont défoncé les pavements de mosaïque sont tout à fait propres à corroborer cet indice, non sans y ajouter quelque précision. Ces lambeaux de modénature classique un peu sèche, de stucs moulurés et peints, de marbres somptueux débités en lamelles pour des marqueteries ou en très minces dalles de lambrissage trouvent leur meilleure place dans une habitation cossue d'époque romaine[1].

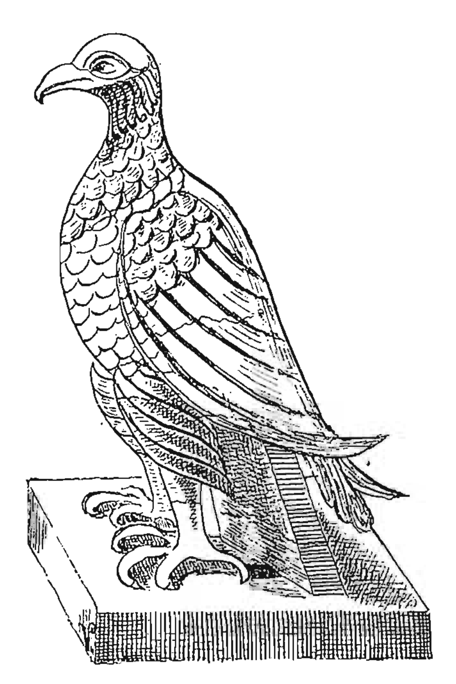


Fig. 80. — L'aigle d''Amwâs. Diagramme de restauration d'après les fragments, fig. 47 et 50.

Plus expressif sans doute encore en ce même sens est le témoignage de l'aigle en ronde bosse massacré sauvagement dont nous avons retrouvé les principales pièces. La rigidité d'allure, le traitement conventionnel et froid, la pauvreté d'une pierre que rehaussait peut-être un stuc polychromé n'autorisent guère à rattacher cette pièce à l'ère hellénistique, d'ailleurs attestée par des vestiges trop mesquins pour que ce motif, en somme assez prétentieux, leur soit associé. D'après la position des serres sur le socle, cet aigle au repos était campé sous forme d'emblème prophylactique au faîte d'une toiture ou d'acrotère au sommet d'un tympan (fig. 80)[2]. Sous l'une et l'autre forme le noble oiseau

1. Leurs répondants les plus exacts furent enregistrés naguère dans l'exploration d'une villa gréco-romaine à *Beit-Djebrîn*, où demeurent en place de beaux restes de ces pavements en marqueterie, *opus sectile;* voir *RB.*, 1924, p. 587 ss. et pl. X ss.

2. Ce motif est trop commun dans l'architecture grecque et romaine pour qu'il y ait lieu d'en produire ici quelque documentation explicite. Chacun sait qu'un tel couronnement, dans les édifices grecs, avait donné naissance au terme technique ἀέτωμα « pignon aigu, faîte » — de ἀετος « aigle ». — En latin même *aquila* s'est employé parfois au sens architectural de « faîte » ; voir dans le *Thesaurus ling. lat.* de Teubner, II, 372 III^a : *aquila pars tecti*, ou les art. *acroterium*, *fastigium*, etc. du *Diction. des antiq. gr. et rom.* de Saglio.

reste excellemment dans la tradition romaine d'époque impériale, sans qu'il y ait lieu d'attribuer à la demeure qu'il ornait un caractère officiel ou spécialement religieux ; et cette origine romaine garderait toute sa vraisemblance même dans l'hypothèse théorique d'un symbole funéraire couronnant un cénotaphe, un fronton d'hypogée rupestre ou un simple cippe[1]. La comparaison paraît s'imposer avec la statue d'oiseau, par malheur presque aussi mutilée, d'*Arsouf*-Apollonias. M. Clermont-Ganneau, qui en fit naguère la découverte dans le *ḥaram* ou *maqâm* d''Aly ibn 'Aleim, croyait y reconnaître un épervier symbolique de l'Horus ornithomorphe assimilé d'une part au Réšeph du panthéon cananéen et plus tard à l'Apollon hellénique ; il le classait à une basse époque de l'art grec et proposait du monogramme en relief dans un médaillon suspendu au cou de l'oiseau la lecture dubitative ΙΟΥΛΙΑΝΟϹ sans attacher aucune particulière valeur à ce nom (fig. 81)[2]. Dans la conviction de M. R. Dussaud il représente au contraire le nom propre de Julien l'Apostat, et l'image est considérée « comme l'emblème de l'empereur Julien identifié au dieu-soleil[3] ».


Fig. 81. — L'aigle d'Arsouf. D'après M. Clermont-Ganneau.

1. Copieuses attestations dans le mémoire fondamental sur ce sujet : F. Cumont, *L'aigle funéraire...* ; *Études syriennes* (1917), p. 37 ss. Voir aussi la monographie de J. P. Kirsch, *L'aigle sur les monuments figurés de l'antiquité chrétienne,* dans le *Bullet. d'anc. littér. et d'archéol. chrét.*, III, 1913, p. 112 ss. Il n'y a cependant pas le moindre indice d'origine chrétienne pour le relief d''Amwâs, et nous avons en particulier cherché sans succès à y reconnaître des consoles symboliques ou quelques reliefs ornant des clés d'arceaux, comme dans l'église à coupole de *Mériamlik* en Cilicie (deuxième moitié du ve s.); cf. Herzfeld et Guyer, *Monumenta Asiae minoris antiqua,* II, 1930, p. 62 ss., fig. 61 s. La console romane de Tyr (dans Enlart, *Les monuments des Croisés...*, II, 372 et pl. 150, n°s 475 et 475bis) montre la nuance de traitement du sujet antique par un sculpteur du xiie s. ; c'est devenu un animal fabuleux à corps d'aigle et queue de scorpion.

2. Clermont-Ganneau, *Mission en Palestine et en Phénicie... en 1881 ; cinq. rap.* Extr. des *Archiv. des Miss. scient.*, IIIe Sér., t. XI, 1884, p. 134, n° 121 et pl. II, *H*. Cf. *Rev. archéol.*, 1881, II, p. 252.

3. R. Dussaud, *Notes de mythol. syrienne*, dans *Rev. archéol.*, 1903, I, p. 351 et p. 34 du tir. à part. Cf. Dussaud-Macler, *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, p. 478, n. 1 = p. 76, n. 1 du tir. à part, où le monument d'Arsouf est rappelé à propos de la déification de Julien dans les acclamations gravées

Retenons que même en cette perspective on ne dépasse pas à proprement parler l'horizon romain. Peut-être au surplus ne serait-il pas absolument téméraire d'observer, malgré l'état pitoyable des lambeaux recouvrés, que l'aigle d''Amwâs est plus voisin de l'inspiration classique, plus souple, moins stylisé que celui d'Arsouf; il n'est par conséquent pas déplacé vers le milieu de l'époque impériale, c'est-à-dire au IIe-IIIe siècle de notre ère.

Parmi les mosaïques dont la fouille a remis au jour des surfaces d'inégale importance, *A*¹, *X*, *R*, *L* (fig. 79) ont avec les murailles estimées romaines une relation si évidente et entre elles tant de similitudes technique, en dépit de leur thème ornemental varié, qu'il ne faut pas songer à les dissocier. Rien ne s'adapte en principe plus spontanément à l'ordonnance d'un logis romain que ce décor nuancé suivant la destination des salles ; à condition toutefois que ces mosaïques soient en effet d'époque romaine. Inutile de dire que sur des lambeaux restreints comme *X* et *A*¹ toute spéculation serait vaine; même sur une pièce aussi développée que *L*, où l'art se réduit à faire jouer harmonieusement les couleurs dans les combinaisons d'une géométrie fantaisiste, l'enquête serait vite à court de déductions. Notre cycle comprend, par bonheur, d'assez amples vestiges d'une composition beaucoup mieux caractérisée : cette suite de médaillons historiés sertis dans un réseau géométrique rayonnant autour des tableautins octogonaux, *R* (pl. VIII, etc.)

Dès l'abord l'œil est captivé par l'opulence et la fraîcheur d'un coloris où malgré des oppositions très hardies pas une valeur ne détone. Le chatoiement des teintes franches, l'imprévu de l'imagination qui a

sur quelques bornes milliaires du Ḥaurân (voir GERMER-DURAND, *RB.*, 1899, p. 35 ss. et Erik PETERSON, Εἷς Θεός, *Epigraph... religionsgesch. Untersuchungen*, 1926, p. 270 ss.). Sans discuter ici dans quelle mesure ces textes prouvent une apothéose réelle de l'empereur vivant, on pourrait hésiter sur la nature cultuelle de la statue, que M. D. n'a pas mise hors de doute en écrivant simplement par la suite : « Les proportions colossales de cet oiseau, qui ont nécessité d'établir sa statue en plusieurs pièces, disent assez qu'il s'agit d'une représentation religieuse. Le monogramme... ne peut s'entendre que de l'empereur Julien... divinisé de son vivant en Syrie » (*Les monum. palestin. et jud. du Louvre*, 1912, p. 77 ss., à propos d'un moulage). M. G. Mendel ayant à décrire le monument dans son *Catalogue des sculptures gr. rom. et byzant. des musées ottomans* de Constantinople (II, 1914, p. 434 s.) s'est dérobé à toute appréciation personnelle de caractère et de date, se bornant à citer celle de M. Dussaud dans le Catalogue du Louvre.

produit ces enchevêtrements linéaires dissimulent la rigidité monotone inhérente à la répétition indéfinie des mêmes figures comme figées dans un groupement automatique. Si profonde est l'unité de l'ensemble, grâce à l'identité des matériaux et à l'uniformité du tour de main dans leur mise en œuvre, que le regard s'arrête avec une complaisance presque égale sur les méandres d'encadrement et sur les sujets animés sans être heurté par le contraste ni par l'exubérance envahissante des motifs géométriques. On n'a pas l'impression de tableaux isolés, conçus pour eux-mêmes et mis en valeur dans un cadre plus ou moins somptueux, mais plutôt d'éléments zoomorphes mariés aux circonvolutions d'une géométrie de rêve en un vaste ensemble décoratif. Examinés de plus près les sujets zoomorphes apparaissent avec la grâce de petites scènes pittoresques ou dramatiques empruntées au répertoire des paysages nilotiques ou à celui des combats de bêtes dans l'amphithéâtre et rappelant le thème élégant de l'*emblèma* — tableau de genre où se concentrait le talent d'un artiste travaillant le plus souvent en atelier — qu'on insérait de seconde main dans un pavement pas toujours prévu pour lui servir de cadre. Complète en elle-même et indépendante en apparence, chacune de ces scènes concourt néanmoins à la réalisation d'un cycle très ample dont les épisodes sont distribués en compartiments : artifice heureux pour esquiver les difficultés qu'entraînerait l'unité de composition, comme aussi pour dilater le tableau sur une étendue beaucoup plus considérable. Mais au lieu d'une image visant à créer l'illusion de la peinture avec le coloris fondu de pierres débitées en lamelles aux formes capricieuses, souvent exiguës jusqu'à l'excès — *opus vermiculatum* —, on constate un modelé plus sommaire en certains endroits, expressif et sincère pourtant, vigoureux surtout, grâce à l'association de quelques tessères finement découpées aux simples dés cubiques du mosaïquage courant — *opus tessellatum*[1] —. De ce compromis sobre et judicieux entre deux

1. Tout le monde connaît aujourd'hui l'exacte valeur de ces termes propres caractérisant les divers genres de mosaïque. Il est facile en tous cas de s'en informer dans l'excellent *Manuel d'archéol. romaine* de MM. CAGNAT et CHAPOT. II, 33 ss. : *La mosaïque, sa fabrication et son développ. historique.*

procédés estimés jadis incompatibles résulte une indéniable qualité, si tant est qu'on se refuse à dire un véritable progrès : la vigueur et l'intensité d'expression jointe au naturel d'un modelé soyeux sans affectation ni mièvrerie. Le *tessellatum* garde la prépondérance et les découpages recherchés du *vermiculatum* interviennent seulement pour traduire avec plus de vérité les traits spécialement délicats et divers contours des figures ; c'est d'ailleurs la même main qui les réalise en les fusionnant avec un naturel égal et le même sentiment du coloris. On est loin encore de l'exagération dans cette voie qui ramènera plus tard aux prétentions picturales en des compositions immenses ; pour y détailler un visage ou simplement dégrader les teintes d'une bordure, on mélangera sans qu'il demeure aisé de discerner leur rôle respectif les tessères plus ou moins volumineuses à surface carrée et les lamelles infinitésimales ; ce sera d'ailleurs presque toujours au détriment du caractère comme de la solidité de l'œuvre.

Si ardue que demeure la tâche de déterminer par les seuls critères intrinsèques la date au moins approximative d'une mosaïque, les spécialistes s'accordent cependant sur les lignes générales d'une évolution qui scinde en quelques grandes périodes l'histoire de cet art. Dans la terminologie de M. P. Gauckler[1], la plus justement accréditée en France depuis nombre d'années déjà, ces périodes réduites à trois sont dites : 1°, alexandrine ou *augustéenne*, depuis les origines hellénistiques jusqu'à la fin du Ier siècle de notre ère[2] ; 2°, romaine ou *antoninienne*, comprenant le IIe et le IIIe siècle ; 3°, chrétienne ou *constantinienne*, inaugurée au IVe siècle et prolongée jusqu'au Moyen âge[3]. Durant toute

1. Art. *Musivum opus*, dans le *Diction.* de Saglio, III, 2088-2129 (1904). Voir Cagnat-Chapot, *op. l.*, II, 33 ss.

2. Gauckler, *op. l.*, p. 2096. Cagnat et Chapot préfèrent à bon droit prolonger cette phase initiale jusqu'au tiers du IIe siècle (*op. l.*, p. 41), c'est-à-dire sans doute, en pratique, jusqu'à la fin du règne d'Hadrien.

3. Gauckler. *op. l.*, p. 2096. Je regrette de connaître seulement par les citations de M, Ad. Blanchet (*Étude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine*) l'ouvrage de MM. J.-N. von Wilmowsky et F. Hettner, *Römische Mosaiken aus Trier* (1888), où, à propos des « mosaïques antiques de Trèves », est proposée une classification plus explicite des pavements en cinq périodes : « I, jusqu'à la mort d'Hadrien ; II, la période des Antonins jusqu'à 180 ; III, la période jusqu'à Constantin le Grand ; IV, époque constantinienne ; V, période de Valentinien et do Gratien » (A. Blanchet, *op. l.*, p. 127, n. 1). L'unique différence bien appréciable entre les classifications de von Wilmowsky-Hettner et de Gauckler porte sur la période des Sévères isolée

la période *augustéenne* la mosaïque est un art essentiellement somptuaire appliqué surtout à la décoration des monuments publics et d'aristocratiques habitations ; il demeure sous la mouvance de l'hellénisme alexandrin et le tableau d'histoire ou de genre l'emporte de beaucoup sur l'ornementation linéaire ou végétale. Sous les Antonins et les Sévères le rôle de l'*emblèma* s'atténue rapidement ; aux savantes compositions qui requéraient la virtuosité d'artistes qualifiés sont substituées de petites scènes dont la réalisation n'excède pas le talent d'ouvriers exercés. Par le mélange adroit de deux modalités techniques jusqu'alors employées séparément, ces nouveaux compositeurs donnent parfois à leurs tableaux un accent plus vigoureux propre à rivaliser avec les meilleures œuvres d'époque augustéenne ; en tous cas cette seconde phase ne saurait sans quelque injustice être considérée comme un déclin. Les sujets historiés sont distribués dans les médaillons d'un réseau géométrique ou floral de plus en plus élaboré, mais traité avec le même soin et dans une tonalité absolument homogène. La mosaïque en quelque sorte industrialisée se trouve mise à la portée des plus modestes bourses et la moindre villa rustique s'ornera désormais de luxueux pavements.

Est-il besoin de faire observer que les caractéristiques de cette période se vérifient une à une dans notre pavement? il serait donc superflu de suivre au delà du règne de Dioclétien une évolution que la confusion des genres techniques achemine vers un déclin où sombrera bientôt la mosaïque antique, remplacée par la mosaïque chrétienne et spécifiquement byzantine[1]. Mais dans cette durée de deux siècles couverte par le développement de la mosaïque *antoninienne*, la difficulté est de spécifier une date moins vague. Ceux à qui plaisent les déterminations tout à fait méticuleuses ne manqueront pas d'insister sur une composition géométrique nettement accentuée pour en

de celle des Antonins ; encore est-elle plus apparente que réelle, puisque d'une part les spécialistes allemands traitaient surtout d'une série locale plus facile à détailler, et que par ailleurs Gauckler lui-même s'efforce de mettre pratiquement en relief l'évolution accomplie entre l'époque des Antonins et celle des Sévères ; voir *Musivum opus, l. l.*, p. 2110 ss.

1. Voir à ce sujet CAGNAT-CHAPOT, *Manuel...*, II, 46 et surtout GAUCKLER, *Mus. op.*, *l. l.*, p. 2122 ss.

reculer l'origine à la fin du IIIe siècle. Reprenant une observation chère à M. Gauckler[1] au sujet des combinaisons à base octogonale, ils découvriront sans doute ici le principe du tableau central octogone aboutissant au réseau dilaté « par bourgeonnement sur les côtés » dont Gauckler donne pour type la mosaïque des Poètes et des Muses, signée *Monnus*, à Trèves[2]. Déduction trop rigoureuse pour sauvegarder assez les contingences propres à modifier l'évolution d'un art aussi complexe, et similitude bien superficielle après tout; car le pavement d''Amwâs n'est pas, comme celui de Trèves, centré sur un médaillon octogonal autour duquel rayonnent en auréole huit médaillons identiques, mais distribué de manière plus libre en double suite parallèle de tableautins octogonaux raccordés par divers polygones accessoires; c'est une sorte d'énumération indéfinie d'épisodes plutôt qu'un groupe fermé dont toute dilatation modifierait l'harmonie. Les réserves qu'Adrien Blanchet par exemple a formulées sur les classements chronologiques parfois trop précis de Gauckler sont d'autant plus circonspectes que M. Gauckler tout le premier avait mis en garde contre une application outrancière des lois générales entrevues par lui dans un développement qui n'avait pu suivre une ligne régulière, constante, encore bien moins uniforme en tous lieux, d'un bout à l'autre de l'Empire[3]. Pour ruiner le principe — si principe il y avait — d'une date nécessairement aussi tardive que la fin du IIIe siècle en toute composition géométrique fondée sur l'octogone, il suffirait de rappeler cette autre mosaïque de

1. *Op. l.*, p. 2111 s. : « Au temps des Sévères, ce qui domine c'est le système hexagonal... Quant aux combinaisons basées sur l'octogone, elles sont généralement d'époque tardive (fin du IIIe s.) et plus rares. » Justifiée sans doute à l'époque où Gauckler la formulait, en la déduisant surtout de son exceptionnelle connaissance des mosaïques africaines, cette double loi d'opposition et d'évolution des deux systèmes exigerait aujourd'hui contrôle renouvelé sur une catégorie plus disséminée de monuments. Inutile d'ajouter que les combinaisons fondées sur l'octogone, et précisément sous la forme rayonnante qui nous occupe, se sont perpétuées dans la mosaïque chrétienne, comme la plupart des thèmes antiques, mais avec des caractères assez individualisés pour rendre leur discernement presque toujours facile. On en peut aisément juger si l'on veut bien comparer le pavement d''Amwâs avec des exemples chrétiens comme ceux de *Mériamlik* en Cilicie : basilique de Sainte-Thècle, seconde moitié du Ve siècle (*opus sectile*) et surtout la restauration en mosaïque proprement dite au VIe-VIIe s. (voir HERZFELD-GUYER, *Monumenta Asiae minoris antiqua*, II, 1930, fig. 22. Cf. p. 20 s., fig. 35 ss., p. 33 s.) pour emprunter au hasard les plus récents exemples produits.

2. GAUCKLER, *op. l.*, p. 2112 ; cf. p. 2118, n. 3 et fig. 5252. Dans A. Blanchet (*Décor. des édif.*, p. 129) cette même mosaïque est dite « des philosophes ».

3. A. BLANCHET, *Décor. des édif.*, p. 121. Cf. GAUCKLER, *op. l.*, p. 2096.

Trèves dont le thème est un grand médaillon octogonal sur lequel se greffent des polygones variés qui l'assimilent passablement au panneau d''Amwâs. Or une inscription incorporée au dessin de la bordure fait honneur de l'œuvre au tribun prétorien M. Piavonius Victorinus avant son éphémère accession au trône impérial vers 265, par conséquent après le milieu du IIIe siècle[1]. Mais dans la mesure où l'on serait en droit de prendre à la lettre l'expression *restituit* et d'envisager une simple restauration de la mosaïque ou de la maison privée dont elle décorait l'atrium, le thème se trouverait reporté pour le moins dans la première moitié, sinon tout au début du IIIe siècle, en pleine époque des Sévères.

On rejoindrait ainsi, pour ce prétendu type des compositions fondées sur le système octogonal, une date suggérée naguère pour un pavement de *Beit-Djebrîn* dont l'affinité avec celui de Trèves d'une part et d'autre part avec celui qui nous occupe n'a pas besoin d'être démontrée[2]. Il orne la demeure de quelque haut fonctionnaire ou grand seigneur local épris du luxe et du confort à la mode dans cette ville provinciale depuis que la munificence de Septime Sévère l'avait exaltée au rang de cité romaine sous le nouveau nom d'Éleuthéropolis, au printemps de l'an 200. Aussi bien par le choix des sujets que par l'art de les distribuer, de les mettre en valeur dans le réseau d'une géométrie savante que le coloris assouplit, la mosaïque d''Amwâs est sœur de celle de Beit-Djebrîn. Les rares tableaux conservés trahissent un égal souci d'opulence emphatique, un même engoûment pour les scènes mouvementées jusqu'à la violence, au surplus sans préjudice du contraste introduit par l'exotisme et l'idylle. Photographies et dessins permettront de suivre par le menu ce rapprochement, qui a bien l'air de s'étendre jusqu'à la destination du sujet déroulant sur le sol d'un salon

1. *M. Piaonius Victorinus tribunus pretorianorum p... restituit*, d'après la reproduction de la mosaïque dans BLANCHET, *op. l.*, p. 119 s. et fig. 18. Malgré la nuance graphique du prénom, l'identité du personnage avec *M. Piavonius Victorinus* ne paraît pas avoir soulevé de doute ; cf. DESSAU, *Prosopographia imp. rom.*, III, 38, n° 302. La cassure permettrait de restituer avant le dernier mot quelque chose comme *p*[*ecun. pr.*] « à ses frais ».

2. Voir *RB.*, 1922, p. 259 ss. : *Une villa gréco-romaine à Beit Djebrîn* — surtout p. 270 ss. — et la fouille plus développée du P. ABEL, *RB.*, 1924, p. 584 ss. et pl. X.

les scènes propres à enchanter le maître du logis en évoquant sous son regard les excitations de la chasse et les émotions passionnées du cirque, en même temps que de nature à bercer sa somnolence aux heures du kief par le spectacle des oiseaux de féerie nichés dans les corolles de fleurs paradisiaques. La même date, autour de l'an 200 convient dès lors également à l'une et à l'autre. Et cette date, à laquelle aboutissaient déjà nombre d'autres indices archéologiques, peut donc être, suivant la meilleure vraisemblance, considérée comme l'époque approximative de l'édifice insoupçonné jusqu'ici dans le groupe complexe des ruines d''Amwâs. Nous lui avons appliqué la désignation de « villa romaine » sans attribuer à ce terme d'autre portée que celle d'un style et d'une phase artistique, mais sans prétendre spéculer le moins du monde sur la qualité, ni la race de son propriétaire. On n'essaiera pas d'entrer plus avant dans l'analyse de ses éléments ; beaucoup plus que le détail précis de son installation, le fait seul de son existence nous intéresse après tout. Cette existence paraît avoir été relativement éphémère et un monument de tout autre nature devait bientôt succéder à la villa romaine.

II. — La basilique chrétienne.

1. *La basilique primitive.* — A. *Restauration.*

Au même niveau que la villa, pénétrant comme elle jusqu'au rocher par des fondations de nature à peu près identique mais d'épaisseur augmentée encore, un édifice plus considérable s'est dilaté d'Ouest en Est suivant un axe perpendiculaire. Son petit côté occidental a tout l'air de coïncider en grande partie avec la façade du pavillon angulaire romain, non sans l'anomalie signalée déjà que cette ligne, arasée presque de bout en bout par une assise régulatrice de 0^{m},85, a un empattement moyen de 1^{m},40 dans une courte section méridionale et de 1^{m},05 à 1^{m},10 seulement dans le reste. L'embase de 1^{m},40 est au contraire uniforme sur l'entière étendue des longs côtés N. et S. qui

viennent se souder avec toute l'exactitude imaginable aux retours de parois du chevet à trois hémicycles, érigé lui-même sur une fondation semblable de tous points. Deux parallèles longitudinales intérieures sont tendues entre la petite face occidentale et le chevet, sur l'axe précis des antes du principal hémicycle; d'où il ressort que l'ordonnance tripartite du chevet se reproduisait sur toute la surface du vaisseau. Le groupement de deux absidioles symétriques autour d'une grande abside médiane, et plus encore la présence dûment avérée de pilastres appareillés à la jonction des hémicycles excluent toute hypothèse de salles parallèles adjacentes et fermées; les lignes longitudinales intérieures ne sont donc pas les fondations des murailles pleines qu'elles ont l'air de porter aujourd'hui, mais le stylobate puissant de deux files de supports libres, alignés sur les antes de l'abside principale. L'évidence de la fouille est catégorique à ce sujet, car il est établi que les fondations primitives de ce stylobate retrouvées devant la façade médiévale ont été noyées dans une fonda-

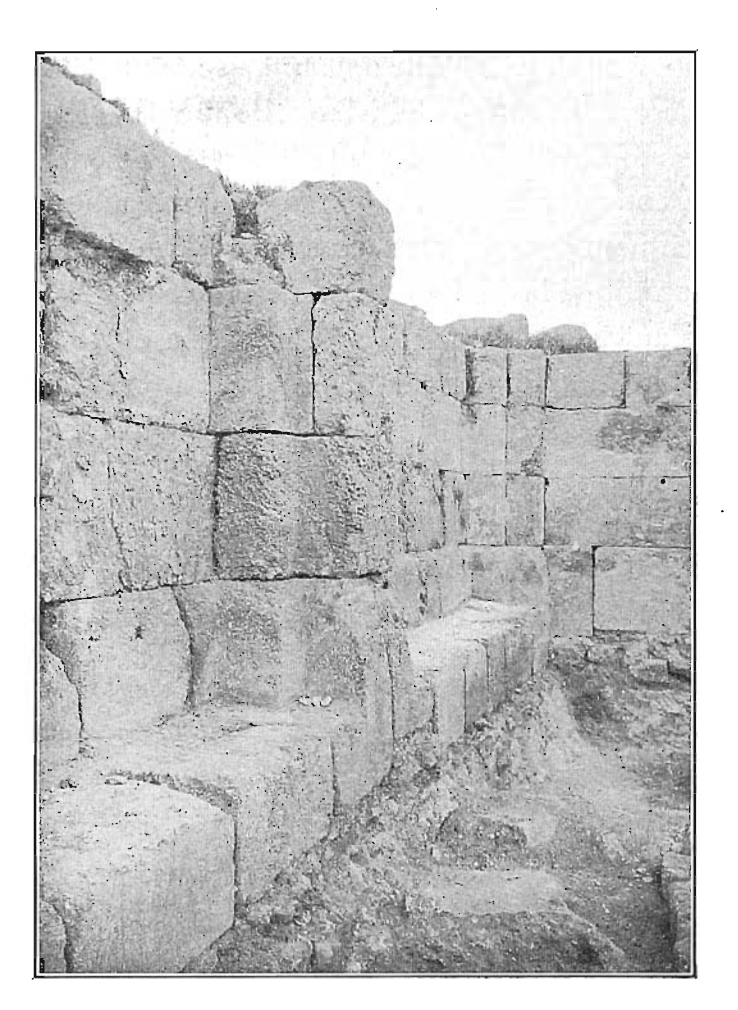


Fig. 82. — Le socle médiéval, en matériaux de remploi, pris pour un stéréobate romain. Cf. fig. 22 ss.

tion plus large, de nature tout autre et d'axe modifié, comme diffère aussi la maçonnerie appareillée qu'elle supporte; enfin la liaison si peu correcte de ces murailles aux anciennes antes absidales qu'elles défigurent suffirait à faire toucher du doigt le raccord de seconde main[1].

Un monument de telle ordonnance a un nom très déterminé dans le langage architectural : c'est une basilique. Et comme la structure du chevet en reporte l'origine à l'époque impériale évoluée, c'est-à-dire au cours du IIIe siècle de notre ère, la juxtaposition d'une basilique romaine à la villa du IIe-IIIe siècle qui vient d'être décrite paraîtrait assez naturelle en soi, s'il était bien spontané de rencontrer dans une basilique romaine, judiciaire ou civile, un chevet à trois hémicycles symétriques, et surtout s'il y avait association réelle, en d'autres termes, adaptation commune à quelque vaste ensemble monumental, de quoi il n'y a pas le moindre indice. Décompte fait d'une annexe septentrionale à discuter plus loin, ces édifices demeurent isolés ; au lieu d'association et de groupement il y a superposition partielle de la basilique à la villa, et superposition de telle manière que l'ordonnance et la décoration de celle-ci subirent un bouleversement notable dans l'implantation de celle-là, sans être toutefois anéanties. Les deux programmes n'ont pu coexister : c'est mis hors de doute par ce simple fait que le grand côté

1. Voir ci-dessus, p. 34 ss., en particulier p. 36 s. l'analyse du soubassement médiéval et p. 48 ss. la description de son raccord avec les antes de l'abside romaine. Aux yeux du R. P. Barn. Meistermann, ce soubassement très bigarré devient « une longue rangée de blocs monolithes, qui ont tous une hauteur de quatre-vingt-dix centimètres sur une épaisseur d'un mètre trente-trois centimètres (*Deux quest.*, p. 47). Un coup d'œil aux photographies (fig. 82 s.) et aux dessins cotés (fig. 24, 84 etc.) montrera ce que vaut la prétendue régularité de ces « monolithes » dont la hauteur varie de l'un à l'autre ; quant à l'épaisseur de $1^m,33$, elle ne se vérifie dans aucun des trois seuils de portes et l'on se demandera sur quels autres points le R. P. aurait bien pu la contrôler. Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer : « Ce banc gigantesque n'a pu être établi en cette place que par ceux-là mêmes qui ont construit les absides » (*l. l.*) ; mais il n'a cure d'expliquer ni le raccord de guingois, ni l'absence de soubassement dans le chevet dont il le déclare contemporain. Dans les conceptions architecturales qui lui sont propres, « le colossal banc de pierre est un stylobate ou mieux un stéréobate [cit. de Vitruve pour justifier cette précision], sur lequel était établi un mur d'environ soixante-dix centimètres d'épaisseur, flanqué à l'intérieur d'une rangée de colonnes en marbre d'environ cinquante centimètres de diamètre. Il nous paraît plus vraisemblable, d'après certaines circonstances, qu'au lieu de colonnes il n'y avait que des piliers formant des niches, comme dans le *caldarium* de Pompéi » (*op. l.*, p. 48). Qui hésitera devant cette savante ordonnance confirmée par le *caldarium* susdit ?... le malheur est qu'elle demeure tout à fait dénuée de fondement, puisqu'au lieu d'un « stéréobate » romain large de « $1^m,33$ » il y a seulement un socle en matériaux de remploi construit au Moyen âge à la base d'un mur à pilastres engagés (fig. 83) et, sous le socle médiéval, les fondations un peu divergentes d'un *stéréobate* réduit à $0^m,90$ d'épaisseur utile, comme il convenait pour un alignement de colonnes.

N. et la colonnade intérieure parallèle de la basilique ont coupé les jolis pavements de la villa ; mais cet autre fait que la coupure manifestement circonspecte a sauvegardé le plus possible des pavements pour en tirer parti dans l'ornementation des nouvelles surfaces paraît bien attester une relation assez étroite dans le temps et une certaine unité de traditions techniques et de goût chez l'un et l'autre architecte. Néanmoins avant d'approfondir la discussion de ce raccord il faut essayer de concrétiser l'image de la basilique telle que les fouilles permettent de la ressaisir en ses éléments essentiels (cf. pl. XX).

L'imposant édifice avait la forme d'un rectangle orienté d'E.-S. en N.-O. par 43°10′ avec chevet à l'Est et dans ce chevet, on s'en souvient, une projection polygonale où se logeait l'abside principale, intérieurement en hémicycle approfondi, les absidioles latérales, de tracé analogue, demeurant empâtées dans des sections de mur rectilignes. Les mesures extérieures, prises sur les grands axes, sont de 46^{m},40 et 24^{m},40, réduites dans œuvre à 43^{m},40 sur 22^{m},55 : chiffres trop voisins de la proportion classique de 2 à 1 pour qu'on ne leur accorde pas une certaine portée [1]. En harmonie avec la distribution tripartite du chevet deux files de colonnes constituaient dans le vaisseau trois nefs dont l'ouverture axiale de 11^{m},775 au centre et de 5^{m},39 dans les bas côtés réalise très convenablement cette même proportion de 2 à 1 ; quant aux dimensions de la nef proprement dite, à l'exclusion de l'abside, elles sont régies de manière assez stricte par ce rapport minimum de 3 à 1 dont on vient de rappeler [2] que Vitruve faisait le principe de proportions spécialement heureuses pour une basilique : pas plus de 2 à 1, pas moins de 3 à 1. Plutôt que le pied grec de 0^{m},308 à 0^{m},310 fort courant en Syrie depuis l'ère hellénistique [3], c'est apparemment le

1. Tout le monde a en mémoire le canon de Vitruve : *Distribuitur autem longitudo aedis uti latitudo sit longitudinis dimidiae partis* (*De archit.*, IV, IV, 1, éd. Rose-Teubner, p. 92 ; cf. V, 1, 6, p. 104). Pour les basiliques en particulier il dira ailleurs : *earum... latitudines ne minus quam ex tertia, ne plus quam ex dimidia longitudinis constituantur* ; à moins que des exigences locales n'imposent quelque dérogation (V, 1, 4, p. 103). L'architecte impérial estimait à bon droit qu'une certaine symétrie doit régir toute ordonnance architecturale et que la symétrie est engendrée par de justes proportions (III, 1, 1, p. 63). Cf. à ce sujet Vincent-Abel, *Bethléem.*, p. 36 ss. et p. 74.

2. Voir la note précédente.

3. Cf. De Vogüé, *Syr. centr.*, I, 30 ss. Il se subdivise en 4 palmes de 0^{m},077 ou 16 doigts de 0^{m},0192,

pied romain de $0^{m},296$, divisé en 4 palmes de $0^{m},074$, ou 16 doigts de $0^{m},0185$ qu'il faut envisager à la base de cette ordonnance : unité métrologique suggérée d'ailleurs par l'emploi fréquent de la coudée de $0^{m},444$ dans les monuments syriens d'époque impériale, puisque cette coudée représente exactement 1 pied et 1/2 de $0^{m},296$; son intervention ici justifie au mieux les dimensions essentielles de l'édifice : $44^{m} \times 22$, soit $100^{coud} \times 50$, et certaines mesures de détail comme la saillie des pilastres d'ante de la grande abside : $0^{m},22 = 1/2$ coud., ou 3 palmes [1]. L'usage de cet étalon romain par excellence corrobore tout à la fois l'unité de notre programme basilical et la date générale du IIIe siècle assignée déjà pour des raisons techniques au chevet.

L'arrachement de toutes les autres parois appareillées ne laisse plus aucune possibilité de préciser ni le nombre des baies, ni leur emplacement, ni la répartition des colonnades intérieures. Il est néanmoins à croire qu'en façade trois ouvertures symétriques étaient pratiquées sur l'axe des nefs [2] ; la découverte d'un gros seuil monolithe (fig. 51)

1. Voir H. C. Butler, *Amer. Exped.*, II, p. 36. L'analyse minutieuse de quelques cotes justifiera l'unité alléguée.

Longueur axiale dans œuvre :	$43^{m},40$	= 98 coud. ou 147 Pieds		= ($43^{m},51$)
Largeur » » »	$22^{m},50$	= 50 » » 75 »		= ($22^{m},20$)
Longueur des bas côtés du chevet :	$5^{m},75$	= 19 P. 7 doigts,	ou	($5^{m},753$)
Côtés du polygone central :	$5^{m},26$	= 17 P. 3 palmes,	»	($5^{m},254$)
Épaisseur des murs :	$0^{m},92$	= 3 P. 2 doigts,	»	($0^{m},925$)
Retour d'ante des absidioles :	$0^{m},48$	= 1 c. 2 doigts,	»	($0^{m},481$)
Retour d'ante de la grande abside :	$0^{m},60$	= 2 P. 1/3 doigt,	»	($0^{m},598$)
Ouverture de la grande abside :	$9^{m},675$	= 32 P. 3 palmes,	»	($9^{m},684$)
Ouverture des absidioles :	$3^{m},98$	= 13 P. 7 doigts,	»	($3^{m},977$)
Rayon des absidioles :	$1^{m},99$	= 6 P. 3 palmes,	»	($1^{m},998$)
Rayon de la grande abside :	$4^{m},84$	= 16 P. 6 doigts,	»	($4^{m},847$)
Ouverture axiale de la grande nef.	$11^{m},775$	= 40 P.,	»	($11^{m},83$)
Ouverture axiale des bas côtés :	$5^{m},39$	= 18 P. 1 palme,	»	($5^{m},40$)
Longueur des nefs :	$37^{m},90$	= 128 P. 1 doigt,	»	($37^{m},906$)
Profondeur de la grande abside :	$5^{m},50$	= 18 P. 9 doigts,	»	($5^{m},494$)

Traitant seulement du système général des proportions, nous n'avons pas à rechercher si, dans la pratique romaine, les cotes fractionnaires étaient *arrondies à l'unité*, suivant la pratique constante des architectes grecs ; cf. Choisy, *Hist. de l'archit.*, I, 385 ss.

2. Le R. P. Barn. d'Alsace commence par reproduire dans son plan (*Deux quest.*, frontispice) la restauration schématique de la basilique publiée naguère par Guillemot et Schiffers (*Amwâs*. pl. à la fin) avec indication théorique d'une seule porte au centre de la façade. Il y insère la légende absolument gratuite : « Porte des thermes ». Après quoi rien ne lui paraît plus décisif que cette « porte unique dans la façade » pour faire « une nouvelle preuve que ce monument n'a pas une origine chrétienne. Car les premières basiliques à trois nefs

dans les remblais supportant le dallage devant la porte médiévale à la hauteur de la première travée Sud-Est rend tout à fait vraisemblable l'existence d'une porte à peu près correspondante dans la basilique primitive. La nécessité d'une communication directe avec l'importante

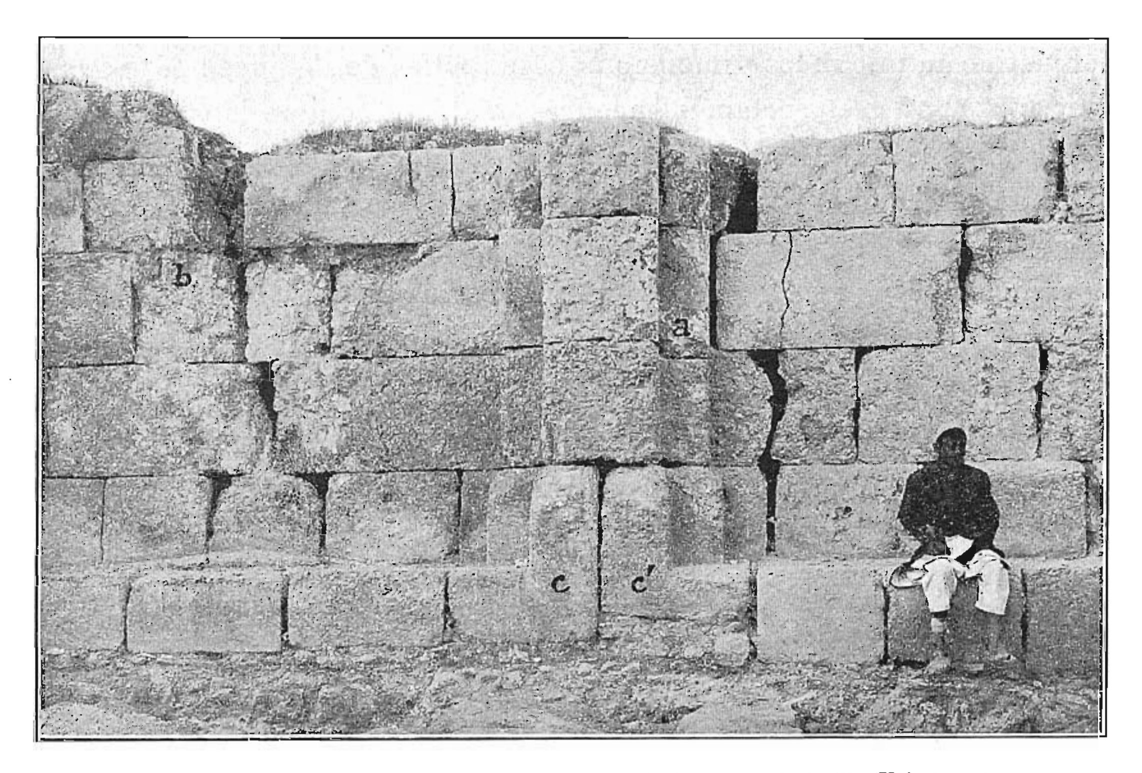


Fig. 83. — Pilastre méridional de la 1re travée, vu de face, après la fouille. Voir fig. 24.

a, bloc à « crossettes » en liaison avec une sorte de dalle constituant la face de l'assise; — *b*, petite échancrure quadrangulaire rapiécée dans l'appareillage; — *c-c'*, grands blocs refouillés pour servir de plinthe et de base.

annexe déjà signalée n'implique guère moins une ouverture en un point quelconque du grand côté septentrional.

Quant aux colonnades, leur distribution ressort de quelques éléments positifs. Nous avons un moment considéré la possibilité d'en ressaisir en gros les proportions d'après une base en marbre blanc presque intacte. L'hypothèse a dû être éliminée devant la difficulté

avaient toujours trois portes correspondantes aux trois vaisseaux de l'édifice » (*op. l.*, p. 49). Quelle que puisse être la valeur de ce ferme axiome, on désirerait quelque indice concret de cette soi-disant unité de porte dans l'implantation du monument d'ʿAmwâs.

d'aligner sur des antes absidales larges de $0^m,90$ des files de colonnes dont les bases atteignent à peine $0^m,73$ de côté sur la plinthe, le diamètre au lit de pose de la colonne n'excédant pas $0^m,58$ au maximum, alors que l'arasement des fondations du stylobate implique selon toute vraisemblance des bases de $0^m,90$ environ sur les faces du dé. La plus persévérante enquête sur les nombreux lambeaux ramenés au jour par la fouille n'a pu réussir à calculer, du moins avec une convenable approximation, ni base, ni colonne de ce calibre ; elle devait cependant aboutir par une voie plus indirecte. L'amorce a été fournie par les épaves pitoyables d'un chapiteau d'ante d'ordre corinthien (fig. 84 s.). Dans le grain soyeux mais un peu mou du calcaire blanc — *malaky* —, d'ailleurs sauvagement massacré, les feuilles d'acanthe ont perdu leurs arêtes vives et la fermeté souple de leurs lobes ; l'épiderme effrité donne maintenant une impression de sécheresse et accentue la dureté des sillons creux ; il demeure cependant assez clair que ces feuilles plaquées sans relief exagéré sur la corbeille et se touchant à peine par les pointes dérivent encore de la tradition classique ; il s'agit donc bien de sculpture contemporaine de la basilique. D'après les dimensions du fragment principal (fig. 84) qui nous restitue l'angle inférieur, ce chapiteau avait une saillie rectangulaire de 23-24 centimètres et une largeur de $0^m,78$-80 à la base, par conséquent une hauteur moyenne de $0^m,70$ et une largeur de $0^m,90$ au tailloir, c'est-à-dire juste les proportions voulues pour s'adapter aux antes du grand hémicycle. Ces indices ténus, mais très positifs permettent d'inférer à coup sûr l'existence d'un ordre corinthien proportionné aux antes du chevet ; ce point acquis, la restitution d'ensemble des colonnades n'est plus qu'affaire de déduction. Avec sa face de $\pm 0^m,90$, ou trois pieds romains dont la cote

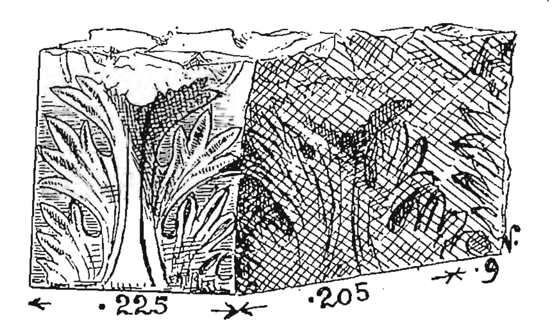


Fig. 84. — Croquis d'un débris de chapiteau d'ante. Cf. la vue de face, fig. 85, *a*.

absolue serait de o^{m},888, et sa projection de o^{m},22 c'est-à-dire minutieusement 3/4 de pied ou une demi-coudée, il est manifeste que le pilastre d'ante est calculé sur le pied romain de o^{m},296, reconnu comme le module ayant régi la composition proportionnelle et mathématique de cet édifice. La même unité mise en œuvre dans la répartition des supports libres va faire alterner des bases de trois pieds avec des entrecolonnements dont l'ouverture est encore à déterminer. En adoptant théoriquement, puisque nous sommes en pleine époque d'architecture classique, le système « eustyle » qui a toutes les prédilections de Vitruve[1] en tant que générateur d'ordonnance pratique, harmonieuse et stable par le fait qu'il donne à l'espace libre de la travée 2 diamètres et 1/4, nos colonnades longues de 128 pieds comprennent strictement :

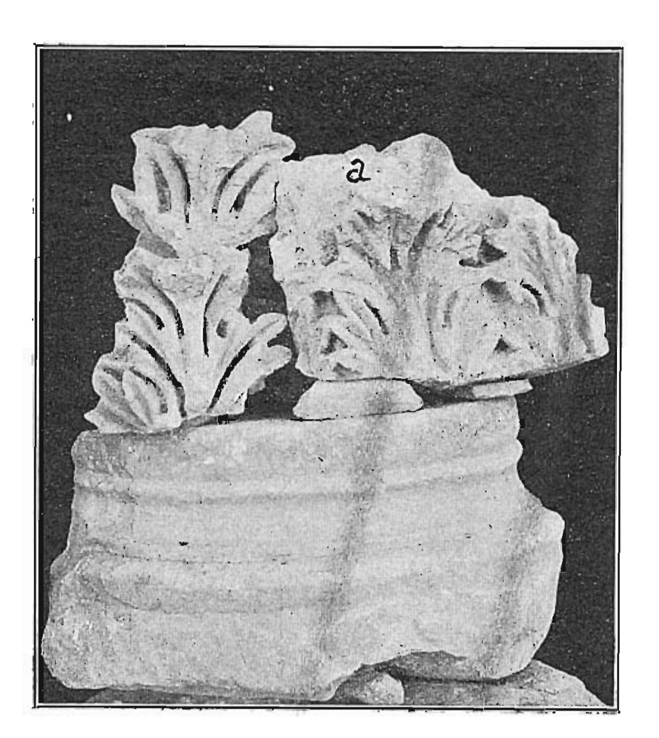


Fig. 85. — Débris d'un chapiteau d'ante. *a*, angle inférieur vu de face ; cf. fig. 84. — Base byzantine plus tardive.

1 ante de 3/4 de pied à chaque extrémité, ou (3/4 de P × 2). .	1 P et 1/2
13 colonnes libres à 3 pieds de base en carré, ou (13 × 3). .	39 P
14 travées à 6 P et 1/4 d'ouverture, ou.	87 P et 1/2
Total.	128 P.

1. III, iii, 6 (éd. Rose, p. 70) : ...*eustyli ratio, quæ maxime probabilis et ad usum et ad speciem et ad firmitatem rationes habet explicatas... facienda sunt in intervallis spatia duarum columnarum et quartae partis columnae crassitudinis.* Il avait loué précédemment. dans l' « eustyle », *intervallorum justa distributione* (III, iii, 2, p. 69), qu'il oppose à la densité trop touffue des uns comme à l'espacement téméraire des autres systèmes.

Ou suivant une modalité d'analyse plus graphique :

Aux deux bouts, entre mur et axe du 1er support libre un espace comprenant : l'ante :

3/4 de pied + 6 P et 1/4 de trav. + 1 P et 1/2, ou moitié du 1er sup., soit (8 P et 1/2 × 2). . . . . . 17 P

12 espaces de 9 P et 1/4 (ou : travée 6 et 1/4 + col. 3) d'axe en axe des supports libres, soit. . . . . 111. P.

Total. . . . . 128 P.

Coïncidence heureuse, mais pure coïncidence, dira-t-on. Il se peut ; mais elle ferait encore la preuve que les principes de la construction romaine s'appliquent beaucoup plus aisément que tout autre aux colonnades d'un édifice dont nous savons déjà par maints détails précis qu'il remonte à l'époque impériale plus ou moins évoluée. Des coïncidences identiques vont d'ailleurs se multiplier au point de rendre singulièrement plus vraisemblable l'intention d'un architecte circonspect.

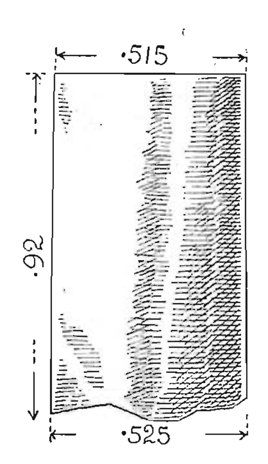


Fig. 86. — Tronçon de colonne en marbre blanc.

Si nous abordons par ces mêmes colonnades l'examen de l'élévation, l'ordre en est éclairé par la trouvaille opportune d'un tronçon de colonne en beau marbre blanc à patine foncée, soustrait fortuitement au four à chaux tout proche [1]. Long de 0m,92, avec cassure irrégulière par le bas, mais section franche, arêtes vives et trou de scellement au sommet, on le pourrait prendre d'abord pour le haut d'une colonne ionique sans l'astragale attaché au chapiteau. L'absence des cannelures normales fera de préférence envisager une colonne corinthienne à compléter par un petit tambour muni de l'astragale et réduisant à ± 0m,51 le diamètre supérieur. Continuant l'application à cet ordre du même système proportionnel romain, on observera que notre colonne diminuée de 1/6 entre base et sommet, à la condition qu'elle ne dépasse point trop 15 P. de hauteur [2], doit présenter un diamètre infé-

1. Fig. 86. Voir plus haut, p. 112.

2. Vitruve, III, III, 12, p. 72 s. : *contracturae autem in summis columnarum hypotracheliis ita faciendae videntur*

rieur de $\pm 0^{m},51 + (0^{m},51 : 6 =) 0^{m},085 = 0^{m},595$. N'y reconnaîtra-t-on pas sans hésiter et malgré l'écart hypothétique de 3 millimètres, 2 pieds romains de $0^{m},592$ [1] ? C'est précisément le chiffre attendu pour l'agencement correct avec une base classique de 3 pieds, ou $0^{m},888$-$0^{m},90$ de côté sur la plinthe, comme elle a été déduite ci-dessus des dimensions mêmes du stylobate et de l'ante. Vitruve préconise en effet comme proportions idéales de la base une épaisseur correspondant au demi-diamètre de la colonne et une projection globale aussi forte, de manière que le côté de la plinthe égale 1 fois et 1/2 le diamètre de la colonne [2] : soit, pour une colonne de 2 pieds, une base de 3 pieds au dé. Sur cette base haute d'un module = 1 pied, le fût d'une colonne « eustyle » requiert en principe une hauteur de huit et demi à neuf fois et demie son diamètre inférieur, c'est-à-dire 17 à 19 modules ; mais cette donnée, peu cohérente dans le texte actuel du codificateur romain [3], se concrétise apparemment entre 16 et 17 modules si je ne suis pas déçu par le contrôle sur les reproductions graphiques de quelques monuments fameux datés de la haute époque impériale [4]. Quant au cha-

uti si columna sit ab minimo ad pedes quinos denos, ima crassitudo dividatur in partes sex et earum partium quinque summa constituatur. On ne nuancerait que de 7 à 8 millimètres et pratiquement de 3 à 4 millimètres les rapports proportionnels indiqués, dans l'hypothèse où, la colonne ayant de 16 à 20 pieds de hauteur sa diminution de la base au faîte serait de 1/6 et demi : soit $0^{m},51 : 6,5 = 0^{m},0784$, aboutissant à un diamètre inférieur de $(0^{m},51 + 0^{m},0784 =) 0^{m},5884$ au lieu de $0^{m},592$. A vrai dire Vitruve traite en cet endroit de l'ordre ionique mais il n'en distingue le corinthien que par le chapiteau, en ce qui concerne le système des proportions : *Columnae corinthiae praeter capitula omnes symmetrias habent uti ionicæ* (IV, I, I, p. 82).

1. Il n'est pas besoin de rappeler que le module romain correspond au *rayon inférieur* de la colonne, — à la différence du module grec, qui d'après la détermination de l'ingénieur Aurès, « est le *rayon moyen* de la colonne ou, en d'autres termes, la demi-somme de ses rayons extrêmes » (Choisy, *Hist. de l'archit.*, I, 385. Suivant P. Fauré, *Théorie des proportions en architecture d'après l'analyse des monuments.* I, *La Grèce et ses colonies* (Paris, 1893), p. 8, le principe de Vitruve se vérifierait aussi nettement au contraire dans « les édifices ioniques et corinthiens grecs, *en plan et en élévation* »).

2. III, IV, 5, p. 75 : *...spirae... ad symmetriam sic perficiantur uti crassitudo cum plintho sit columnae ex dimidia crassitudine, proiecturamque... habeant aeque tantam. Ita tum lata et longa erit columnae crassitudinis unius et dimidiae.*

3. III, III, 7, p. 71 : *Ipsarum columnarum altitudo modulorum VIIII et dimidiae moduli partis.* Un autre témoin du texte présente : *octo* (pro VIIII) *et dimid.* etc. : par conséquent 8 et 1/2 *au lieu de* 9 et 1/2. Un peu plus loin, § 10, p. 72, il écrit : *Eustyli autem aedis culumnae.., in novem partes altitudo dividatur et dimidiam partem et ejus una pars constituatur in crassitudine imi scapi.* D'où il ressort clairement que, dans le texte précédent, l'expression « module » n'avait pas la valeur usuelle de « demi-diamètre inférieur du fût » mais une valeur conventionnelle divisionnaire. Reste au contraire l'incertitude sur la teneur exacte du texte.

4. Ou plus archaïque, si l'on doit vraiment reporter à l'époque de Sylla le temple de Vesta à Tivoli (cf. Cagnat-Chapot, *Manuel d'arch. rom.*, I, 151, et fig. 77), dont les colonnes ont en hauteur 8 diamètres ou

piteau, nous le savons corinthien d'après les fragments retrouvés d'un chapiteau d'ante en particulier et sa hauteur approximative, on l'a noté déjà, peut même être évaluée, sur l'indice de la rangée inférieure des feuilles d'acanthe, à $0^m,70$ environ, c'est-à-dire 2 modules et 1/3, au lieu des 2 modules, ou diamètre inférieur de la colonne, répondant au canon de Vitruve. On sait toutefois que, sur ce point également, la pratique introduisit de bonne heure une modification sensible dans la loi proportionnelle : en vue d'augmenter l'importance des couronnes de feuilles enveloppant la corbeille, on amplifia précisément d'un tiers la hauteur totale du chapiteau[1] ; mais pour ne point bouleverser des proportions générales que la tradition et le goût s'accordaient à consacrer, cette augmentation du chapiteau fut compensée par une diminution correspondante dans la hauteur de la colonne. A partir du second siècle et jusqu'à la fin de l'Empire l'ordre corinthien romain classique était donc ainsi constitué en élévation :

Base avec son dé carré.	1 module
Fût — avec ou sans cannelures —. .	16 mod. 2/3
Chapiteau et abaque.	2 mod. 1/3
Total. . . .	20 modules.

16 modules ; celles du temple de Vesta à Rome, 9 d. = 18 m. (d'ap. J. A. Coussin. dans les *Restaurations des monuments antiques par les architectes pensionnaires de l'Acad. de France à Rome* ; Paris, 1879, in-fol.) ; celles du temple de *Mars Ultor*, à Rome, 7 d. et 2/3 = 15 m. et une fraction (Anderson-Spiers, *The architecture of Rome*, fig. 168 et p. 209) ; celles du temple de Mars Vengeur 8 d. et 1/3 = 16 m. et une fraction (Benoit, *L'architecture. Antiquité.* I, fig. 293 et p. 432) ; celles du temple de Minerve à Assise 9 d. et 1/2 = 19 m. (Anderson-Spiers, *op. l.*, fig. 154) ; celles du temple de la Fortune Virile, à Rome 8 d. = 16 m. (*ibid.*, fig. 133) ; celles du temple de Vénus et de Rome, 9 d. = 18 m. (*ibid.*, fig. 175) ; celles du temple de *Jupiter Stator*, 8 d. et 1/3 = 16 m. et une fraction (Choisy, *Hist. archit.*, I, 544) ; celles de la *basilique ulpienne* 8 d. et 1/2 = 17 m. (d'après Lesueur, *Restaur. des mon. ant.*, 1877) ; celles du Panthéon 9 d. et 1/2 = 19 m. ; celles du Colisée 8 d. 3/4 = 17 m. et une fraction (And.-Spiers, *op. l*, fig. 194 et p. 185). On voit par ces exemples pris au hasard que les cas de 16-17 modules l'emportent sur ceux de 18-19 modules. Une enquête plus approfondie montrerait apparemment la tendance à diminuer la hauteur de la colonne ; c'est ainsi qu'au temple du Soleil à Rome, sous Aurélien, vers 270, elle n'est plus que de 8 d. ou 16 modules. En Syrie, vers le milieu de l'époque romaine, les colonnes des propylées de Damas n'ont que 16, celles du grand temple de Ba'albek 14 modules.

1. Cf. Benoit, *L'architecture. Ant.* I, 507. — Choisy, *Hist. arch.*, I, 548. Nous en avons enregistré naguère un excellent exemple dans l'ordre des portiques de la piscine du Bézétha à Jérusalem (Vincent-Abel, *Jér. nouv.*, pl. LXXV et p. 693).

L'ordre corinthien de la basilique d''Amwâs en ses épaves recouvrées n'en est manifestement qu'un décalque :

Base.	[1 module] ou	[0m,296]
Fût sans cannelures.	16 mod. 2/3 ou	4m,93
Chapiteau et abaque.	2 mod. 1/3 ou	0m,691
Total. . . .	20 modules ou	5m,917.

Dans cette reconstitution, la hauteur de la base est l'unique élément dénué de tout indice archéologique précis, encore qu'elle ressorte assez spontanément des dimensions impliquées en plan. La concordance de tout le reste avec les colonnades romaines du IIe-IIIe siècle n'a plus besoin d'être accentuée. Toute donnée fait défaut pour une discussion fructueuse de l'*entase* ou renflement du galbe à une certaine hauteur du fût pour lui assurer une plus avantageuse perspective ; l'architrave indispensable se déduit facilement au contraire des données acquises ; nul n'ignore en effet que, sur des colonnes hautes « de 15 à 20 pieds » sa hauteur doit être avec celle des colonnes dans le rapport de 1 à 13 [1] : soit, dans notre cas, d'environ 1 pied et 1/4, ou 0m,37 au minimum, à couronner par une corniche repliée probablement au sommet des absides latérales pour souligner le niveau du plafond caissonné dissimulant les combles des bas côtés. Sur ces colonnades et avec une épaisseur diminuée les parois de la nef centrale s'élevaient à une hauteur nécessairement régie par le même rapport proportionnel romain de 2 à 1 que celle des absides. Contentons-nous d'en apercevoir la physionomie d'ensemble traduite par le diagramme (pl. XX). L'énorme quantité de débris de tuiles romaines, concaves et plates avec rebords ou crampons, observée dans les fouilles suggère une toiture en charpente peut-être intérieurement caissonnée. Rien ne nous a mis en mesure de préciser le nombre et les proportions des fenêtres qui ajouraient le vaisseau ; tout au plus paraîtra-t-il logique de les multiplier dans les claires-voies supérieures suivant le nombre même des travées et de les

1. VITRUVE, III, v, 8, p. 78 : *...epistyliorum ratio sic est habenda uti si columnae fuerint... ab XV pedibus ad XX, columnae altitudo dimetiatur in partes tredecim et unius partis altitudo epistylii fiat.*

restreindre à une sur deux dans les collatéraux. Trop menu semble-t-il pour un couronnement de porte, le morceau de gable en calcaire trouvé dans la fouille s'agencerait bien au cadre extérieur d'une fenêtre à sommet rectiligne. L'animation donnée au parement et la note pittoresque mise sur les baies par cette succession de petits frontons triangulaires répondraient on ne peut mieux au goût comme à la préoccupation des architectes romains.

De la décoration maintes bribes de stucs peints, de mosaïques murales, de lambris en marbres précieux laissent tant bien que mal soupçonner la splendeur évanouie ; seules quelques lacuneuses mosaïques de pavement demeurent en place pour en témoigner avec une moindre impression. Sans nous attarder aux lambeaux dont toute la portée se réduit presque à l'attestation qu'un ensemble ornemental couvrait le sol de la basilique à un niveau commun, nous examinerons brièvement la composition mieux caractérisée, moins exiguë surtout, remise au jour vers l'extrémité occidentale du bas côté Nord. Dès le premier moment de la découverte nous avons signalé dans cette composition deux panneaux de caractère et d'exécution trop sensiblement nuancés pour relever de la même ordonnance décorative et du même artiste : l'un distribue de petits tableaux de genre, très apparentés encore à l'antique *emblèma,* dans un encadrement pompeux tracé suivant le système octogonal rayonnant; l'autre, moins étoffé, combine des textes et de gracieux sujets zoomorphes ou végétaux avec une géométrie plus souple, de même coloris général, mais avec une infériorité manifeste dans le tour de main. L'étude détaillée du thème à base octogonale a permis d'en reporter l'origine dans l'époque romaine, aux confins du IIe et du IIIe siècle, et il a trouvé sa place dans les pavements d'une villa rustique dont la fouille a rendu les éléments essentiels. Il reste à examiner le thème à médaillons circulaires.

Toutes les fois qu'il s'agit de mosaïque, les arguments de style sont délicats et trop souvent subjectifs ; plutôt donc que d'insister sur l'infériorité générale, signalée déjà, d'une composition plus monotone, plus sèche, d'une facture moins élégante malgré le soin très visible

qu'elle accuse, mieux vaut produire un certain nombre d'observations accessoires en apparence quoique beaucoup plus catégoriques en réalité, de contrôle plus facile surtout. A commencer par l'encadrement commun aux deux panneaux, il saute aux yeux qu'il est en harmonie complète et des plus satisfaisantes avec la grande composition fondée sur l'octogone rayonnant ; il détonne au contraire par son importance même sur la composition curviligne aux éléments étriqués. La simple juxtaposition à ce cadre ample et somptueux de la bande rectiligne grêle à torsade simple et ruban ondulé qui sert de cadre immédiat au réseau de médaillons circulaires accentue la disproportion. Et n'y a-t-il pas d'ailleurs quelque anomalie dans le fait de cerner par une première bordure chétive un sujet délimité par un encadrement de telles proportions ? Tout le monde peut évidemment récuser ce qui demeure, après tout, une impression peut-être absolument personnelle. Voici néanmoins des constatations techniques propres sans doute à la corroborer en faisant éclater la dualité de mains pour ne pas dire tout de suite de périodes dans la réalisation de ce pavement (pl. VII et XI).

Puisque le cycle curviligne avait une délimitation spéciale, on n'aperçoit guère l'utilité de l'isoler encore du cycle polygonal par cette guirlande aussi banale de composition que terne de coloris où des lotus épanouis s'alignent tête-bêche. Elle appartient sans contredit au groupe des médaillons circulaires : cela ressort de son inclusion dans l'extrême bordure noire du cadre particulier à ce panneau. Cependant le caractère parasite de ce médiocre élément est trahi d'abord par le fait qu'on chercherait vainement à quoi le raccorder, ensuite par cet autre fait encore plus tangible qu'on ne lui a même pas su donner un agencement correct : le lotus d'angle est coupé par la bordure du cadre général, alors qu'il n'eût pas été malaisé d'éviter un placement si gauche. Non moins significatives sont les retouches imposées aux angles de plusieurs polygones du panneau contigu. Toute la virtuosité que le mosaïste a pu y déployer devait échouer devant l'exiguïté d'espace qui entraînait quelques entorses dans les proportions des figures symétriques, certaines inflexions de lignes et des raccords camards (pl. XI, *a*).

Le mosaïquage lui-même est extrêmement révélateur : au lieu de l'impeccable et harmonieuse disposition des cubes dans toutes les parties sauves du grand panneau rectiligne, dans ces reprises les cubes, de mêmes proportions et de coloris identique, sont fixés en lignes moins fermes, par endroits presque en semis, exactement comme dans beaucoup de parties de la composition curviligne, dans la guirlande de lotus plus encore peut-être que partout ailleurs (XI, *a*). A cette exécution plus molle, négligée même ici ou là, correspond une diversité flagrante dans la préparation du lit de pose : un béton d'épaisseur relativement modique, mais d'une consistance extrême fournit l'assiette du mosaïquage dans le panneau polygonal, tandis que dans l'autre les cubes sont assujettis sur une épaisse couche de mortier gras que l'humidité séculaire en le délavant a rendu presque friable.

Enfin, et ce n'est apparemment pas la moins impressionnante preuve de deux conceptions successives, ces compositions de caractère si nuancé n'ont pas du tout la même relation avec le côté long septentrional de la basilique primitive. C'est fortune, en vérité, que la dégradation lamentable des sujets ait laissé subsister assez d'éléments certains pour une reconstitution à peu près sûre des tracés. Or le plus sommaire coup d'œil sur cette reconstitution (pl. VII) fait saisir que la mosaïque à médaillons circulaires est manifestement prévue pour une adaptation directe, précise à cette muraille et n'aurait aucune relation avec la plinthe parallèle dans la nef sans l'adjonction — spéciale à ce côté — de la grande bordure guillochée ; tout à l'inverse, l'autre panneau — dont l'ordonnance à la plinthe intérieure est évidente — a exigé pour son raccord au mur basilical une coupure pratiquée, certes, avec adresse, brutale néanmoins et laissant à peine la place d'un encadrement très mince à moins d'infliger une déformation hideuse au thème décoratif. Au lieu de cette rangée solitaire de médaillons historiés comme écrasés dans un réseau trop lourd dont la symétrie laisserait d'ailleurs à désirer et dans un cadre franchement démesuré, la restitution d'une rangée parallèle rétablit l'harmonie du panneau (pl. III) et l'adapte aussi exactement que possible à une salle de l'antique villa.

D'où il ressort avec clarté que, dans l'implantation de son mur, l'architecte de la basilique obligé de bouleverser l'ordonnance de la villa s'est néanmoins préoccupé de sauvegarder le plus possible du pavement somptueux pour en tirer parti dans la décoration de son nouvel



FIG. 87. — Fragment d'inscription dans la mosaïque à médaillons circulaires. Cf. pl. VII.

édifice. Il a pratiqué la coupure sur l'axe de la composition réservant au long de sa muraille neuve l'espace d'une bordure très mince ; donnant ensuite carrière à son goût personnel dans les espaces libres, il a fait choix d'un thème quelque peu simplifié, d'agencement plus facile avec la surface disponible, ajoutons d'appropriation meilleure au caractère du monument, et son mosaïste l'a réalisé peut-être en utilisant les tessères de l'ancien pavement défoncé : d'où la similitude presque absolue de matériaux et de tonalité, malgré les constrates de composition et de facture.

La question est néanmoins de savoir si cette mosaïque à médaillons circulaires peut se classer au même temps que l'architecture de la basilique, c'est-à-dire au cours du IIIe siècle. Les éléments échappés à la destruction sont vraiment trop maigres pour autoriser quelque diagnostic de style et l'épigraphe lacuneuse ne fera pas elle-même sur ce point la lumière désirable. Le déchiffrement n'offre aucune réelle difficulté, mais cet avantage en compense assez peu la banalité. De par sa position il faut sans doute conjecturer la perte d'un médaillon précédent et d'un, plutôt même de deux médaillons complémentaires. On lit :

..ЄΛΙΠΩΝ
...ΕΛΦΩΝ
...ΑΓΙΟΥΚϚ
ΘΩΜΑ

L. 1. Il n'y a place que pour une lettre dans la cassure. De préférence à toute forme verbale on envisagera la restitution d'un Κ donnant le groupe ΚЄ = καί, l'interprétation de λιπων demeurant subordonnée sans contredit à la nature du mot suivant. — L. 2. Les traces de la 1re let. visible sont plutôt d'un Δ que d'un Λ et surtout d'un Α, mal en situation l'un et l'autre devant ce groupe. C'est au contraire un Α qu'il faut suppléer à peu près inévitablement au début, et la lecture ΑΔΕΛΦΩΝ entraîne pour le mot incertain de la l. 1 le sens de λ(οι)πῶν au lieu de l'apparent λιπων. — L. 3 s. La présence de Κϛ (= καί) entre les deux élimine une lecture ἁγίου qui rendrait chimérique toute restauration du début. On n'hésitera guère sur la présence d'un Λ devant αγιου et malgré la limitation d'espace, force est bien de songer à un nom comme ΠΕΛΑΓΙΟΥ, auquel est clairement associé Θωμᾶ, l'un et l'autre sous forme apparente de génitif absolu; car il serait bien risqué de prendre ces deux noms pour une apposition spécifiant « les autres frères ». On notera l'absence de tout indice de clausule après Θωμᾶ, ce qui donne grande vraisemblance au développement du texte en des médaillons disparus ; il est par conséquent loisible d'imaginer quelque tournure toute différente. A la lumière des multiples inscriptions analogues on entrevoit aisément l'allure générale de cette commémoraison qui dut avoir pour but, suivant l'usage, de signaler à la postérité le premier dignitaire local contemporain de la fondation dont il fut l'instigateur, tout au moins le promoteur bénévole[1], les personnalités notables qui l'assistaient ou celles

1. Un évêque dans une autre inscription en mosaïque du monument d'ʿAmwâs ; cf. *supra*, p. 155 s ; de même, à Mâdabâ, dans les églises de l'*Élianée* (*RB.*, 1897, p. 652, où l'on fait honneur de la fondation au Christ lui-même), des *SS. Apôtres* (*RB.*, 1902, p. 426) et à la cathédrale (*RB.*, 1911, p. 437); — à *Yadoudeh* dans le Belqâ (*RB.*, 1903, p. 434 s.) et à *el-Meḥayieṭ* (*RB.*, 1914, p. 113 ; 1915, p. 279) ; probablement aussi à *Chellâl*, au Sud de Gaza (*RB.*, 1917, p. 570 s.) ; — un chorévêque à *Qabr Hiram* (égl. Saint-Christophe ; voir Renan, *Mission de Phénicie*, p 613 ; cf. *RB.*, 1896, p. 264) ; — un higoumène au Sinaï (*RB.*, 1897, p. 110 ss.) ; — un abbé à *Berdjā* (Renan, *Miss.*, p. 513) ; — un grand sacristain, παραμοναριος, à *Djiyeh* près de Sidon

qui assumèrent la direction des travaux[1], la désignation de l'œuvre[2] et son but[3], les bienfaiteurs[4], parfois l'ensemble de la communauté[5], d'ordinaire une date[6] et plus rarement l'artiste qui exécuta la mosaïque[7]. Ne disposant ici, sauf erreur, que d'un médaillon pour le début, on envisagera de préférence une formule courte : « Sous l'évêque X..., les prêtres ou diacres X... », pour ne pas dépasser 28 à 30 lettres et rejoindre, dans le médaillon conservé, la mention *et les autres frères*. Pélagios et Thomas deviennent très normalement les mosaïstes, et leur nom au génitif se justifie par une formule telle que Σαλαμανίου ψήφωσις dans la mosaïque des *Saints-Apôtres* à Mādabā, si tant est qu'on ne préfère pas amorcer mieux la continuation du texte en recourant à quelque

(*Syria*, I. 1920, p. 302 — mission Contenau — ; cf. *RB.*, 1921, p. 478); — un « comte » à Jérusalem (Crowfoot, *QS.*, 1929, p. 16 ; *RB.*, 1929, p. 317); etc.

1. : ...σπουδῇ κ. προθυμίᾳ τοῦ λαοῦ, à la *Parthénikê* de Mâdabā (*RB.*, 1892, p. 641 s.; cf. 1896, p. 263); σπουδῇ Σεργίου πρεσβυτέρου à l'*Élianée* (*RB.*, 1897, p. 652); cf. au Sinaï (*RB.*. 1897. p. 110 s. ; 1907, p. 108); — διὰ σπουδῆς Σιλανοῦ διακόνου à *Yadoudeh* (*RB.*, 1903, p. 434 s.); cf. à *Qabr Hiram* ; — διὰ βαριχᾶ πρεσβυτέρου κ. παραμοναρίου, à *Meḥayieṭ* (*RB.*, 1915. p. 279) ; c'est apparemment aussi un *paramonarios* Georgios qu'il faut restituer (ll. 3-4) dans l'inscription lacuneuse de *Chellâl* (*RB.*, 1917, p. 570 s. ; 1918, p. 596) ; — σπουδῇ Ἐιουλιάνου ΠΙCTΙΚΟΥ — peut-être simplement « homme de confiance », à *Bettîr* (*RB.*, 1910, p. 257 et pl. I); — le ἱερεὺς ἀμύμων Ὀβοδιανός, à *Beit-Djebrîn* (*RB.*, 1924, p. 596); etc.

2. [Γέγονεν] τὸ πᾶν καλὸν ἔργον τοῦτο τῆς ψηφώσεως, à la *Parthénikè* de Mâdabā ; cf. à *Qabr Hiram* ; — Léontios τὴν περικαλλῆ τέθηκεν εὐκοσμίαν, à la cathédrale de Mâdabā (*RB.*, 1911, p. 437 s.) ; cf. l'œuvre du même, à l'*Élianée* (*RB.*, 1897, p. 653), et les fondations analogues de *Chellâl* (*RB.*, 1917, p. 570 s.), et de *Beit-Djebrîn* (1924, p. 596) ; — ἐψηφώθη τὸ ψήφιον τοῦτο, à *Yadoudeh* ; — ἐγήνητο... ἡ ψήφωσις, à Berdjā (Renan, *Miss.*, p. 513) ; — τὼ ἔργων τοῦτο (*sic*) à *Bettîr* (*RB.*, 1910, p. 257); — ετελιωθη ω αγιος τωπως, à *el-Meḥayieṭ* (*RB.*, 1915, p. 279) ; un tombeau, à Jéricho (*RB.*, 1911, p. 286); — le pavement d'un bain, à Jérusalem (*RB.*, 1929, p. 317) ; — d'un baptistère, à *Djiyeh* près Sidon (*RB.*, 1921, p. 478); etc.

3. Ὑπὲρ σωτηρίας κ. ἀντιλήμψεως ἀφέσεως πάντων τῶν καρποφορησάντων καὶ καρποφόρων, à la *Parthénikè*-Mâdabā ; cf. *Yadoudeh* (*RB.*, 1903, p. 435), à *Meḥayieṭ* (*RB.*, 1915, p. 279), à *Couziva* (*RB.*, 1902, p. 158), à *Beit Cha'ar* (*RB.*, 1909, p. 333); à *Bettîr* (*RB.*, 1910, p. 257); — ὑπὲρ εὐχῆς κ. ἀναπαύσεως Καλιστράτου, au mont des Oliviers (*RB.*, 1892, p. 571 ; cf. 1894, p. 628 ; 1895, p. 92 et p. 438 ; 1914, p. 227); au Sinaï (*RB.*, 1897, p. 110); à *Qabr Hiram*, à *Djiyeh*, etc.

4. Un groupe de « frères Aegiariens » à l'*Élianée*-Mâdabā (*RB.*, 1897, p. 633 s., cf. 1900, p. 472); une énumération nominale à *Meḥayieṭ* (*RB.*, 1915, p. 279) ; un père et son fils, à *Djiyeh* (*RB.*, 1921, p. 478, n. 1) ; etc.

5. Μνήσθητι κ. τῆς ταπεινῆς πόλεως ταύτης, à l'Élianée (*RB.*, 1897, p 654 ; cf. 1906, p. 131, qui élimine la restitution erronée de M. Kalinka, *RB.*, 1900, p. 470) ; — cf. l'énumération de *Qabr Hiram* ; — « l'ensemble des frères », λοιπῶν ἀδελφῶν, dans une église d'el-Hît. Ḥaurân (*Syria*, VI, 1925. p. 360, n° 41 ; cf. *infra*) qui offre précisément la formule d''Amwâs.

6. A peu près toutes les inscriptions citées dans les notes précédentes.

7. Aux quelques exemples groupés récemment par M. P. Thomsen, *Byzant. Zeitschr.*, XXX, 1929, p. 598 s., *Bettîr* et Mâdabā, *SS. Apôtres* en particulier, je ne vois guère à suppléer que *Beit-Djebrîn* ; « les disciples » d'Obodianos (*RB.*, 1924, p. 596), — *Djiyeh*, Θεωδόρου μουσωτοῦ (*RB.*, 1921, p. 478), — mais surtout les deux mosaïstes Libanios et Procope qui décorèrent l'église d'el-Hît au courant du v[e] siècle d'après la détermination du R. P. Mouterde, S. J. Ce texte épigraphique est d'un si remarquable intérêt pour l'intelligence du fragment d''Amwâs qu'il faut reproduire ici la lecture donnée par le savant éditeur (*l. l.*) : Ἐπὶ Μαξίμου θεοσεβεστάτου πρεσβυτέρου καὶ Κυριακοῦ εὐλαβεστάτου διακόνου καὶ λοιπῶν ἀδελφῶν ἐψηφώθη τὸ ἔργον τῆς ἁγιοτάτης ἐκλησίας [*sic*] ἰνδικτιῶνος δεκάτης ✝ Προσφορὰ Ἠλία Ἀραβιανοῦ προσφορὰ Κοβεσίου στρατιώτου ✝ Ἔργον Λιβανίου καὶ Προκοπίου. « Sous le très pieux prêtre Maxime, le très religieux diacre Cyriaque et les autres frères, (le sol) de la très sainte église fut pavé de mosaïque, la 10[e] indiction. ✝ Offrande d'Élie Arabianos, offrande de Kobésios, soldat. ✝ Travail de Libanios et de Procope. »

autre tournure usuelle comme :... *σπουδῇ ἐψηφώθη ἡ ἁγία ἐκκλησία*, inspirée du texte d'*el-Ḥît* et donnant à peu près juste la quantité de lettres que comporte le médaillon 3, le 4e étant rempli par la mention des donateurs et de la date.

On s'acharnerait en vain à spéculer davantage sur la restitution d'un lambeau voué fatalement à manquer toujours des seules précisions de noms et de temps en quoi consisterait sa valeur essentielle. Massacré comme il se présente, il garde néanmoins l'intérêt de nous mettre en présence d'un monument chrétien par cette mention des « autres frères » où nul ne voudra méconnaître l'indication d'une communauté au sens ecclésiastique. Et sans doute s'y ajoutera-t-il, pour les experts à tout le moins, l'intérêt d'un certain indice chronologique ; mais pour cette appréciation toujours délicate, rendue spécialement épineuse par le fait qu'il s'agit de paléographie en mosaïque et d'un petit nombre de lettres seulement, je n'ai pas su prendre un parti moins vague qu'une attribution hésitante au IIIe ou au IVe siècle[1]. Telle est d'ailleurs l'exiguïté des parties sauves dans tout ce panneau que l'examen du style et de la technique n'autorise pas non plus un diagnostic trop décidé, quoique peu favorable à une époque franchement byzantine. Il s'en suit que cette mosaïque à médaillons curvilignes, au cas où elle ne serait pas contemporaine de la fondation de la basilique sur les ruines de la villa romaine au cours du IIIe siècle, devra être envisagée comme un complément décoratif plus ou moins postérieur, ou quelque restauration devenue nécessaire à un siècle d'intervalle.

1. On sait que l'écriture ε pour αι se rencontre déjà dans les papyrus du Ier s. ap. J.-C. et parfois dans « les autographes du N. T. » (ABEL, *Grammaire du grec bibl.*, § 3 *e*, p. 8). Les papyrus contemporains de la composition du N. T. « ont également des cas où... οι devient ι » (*ibid.*, § 3 *r*, rem. I, p. 15), Le génitif en α de Θωμᾶς est normal (*ibid.*, § 10 *c*, p. 43). D'autre part on ne se hâtera pas trop d'arguer des formes paléographiques pour alléguer une date basse, Ve-VIe s. L'absence radicale des fioritures et *apices* — qui donnent à peu près invariablement aux inscriptions en mosaïque à partir du Ve siècle une physionomie si tranchée, dans les textes de Djéraš et de Mâdabā par exemple — n'est pas en faveur d'une époque byzantine. Une comparaison attentive des lettres avec le tableau qu'a dressé naguère M. S. REINACH, *Traité d'épigraphie grecque*, 1885, tabl. III, p. 204 et le commentaire p. 209 ss., établit clairement que toutes furent en usage avant la fin du IVe siècle ; le IIIe siècle est peut-être même spécialement l'époque de formes comme Θ — avec barre centrale au lieu de point —, V pour Y, et surtout de l'association des formes lunaires et carrées (Є et E) pour la même lettre dans la même inscription (*op.*, *l.*, p, 210). Cf. C. M. KAUFMANN, *Handbuch der altchristl. Epigraphik;* tableau B (p. 450), « alphabets des inscr. païennes du IIIe s. » et tabl. E (p. 457) : « formes graphiques des ancien. inscr. gr. chrétiennes », et les observations p. 27.

Dans l'aménagement de la basilique un seul détail, mais original doit retenir encore l'attention : cette cavité vaguement circulaire dans le roc vers le centre du grand hémicycle, avec des parois régularisées vaille que vaille par une maçonnerie sans consistance[1]. On n'aura pas oublié que n'importe quelle hypothèse de réservoir, de conduite d'air ou d'eau, de fourneau d'hypocauste ou de quoi que ce soit en relation avec un établissement thermal est de tous points chimérique. En cette situation, et puisque nous sommes dans une basilique d'époque romaine, les érudits auront beau jeu d'évoquer un sous-sol d'autel païen, plus exactement les fosses à offrandes ou à sacrifices occupant la place normale de l'autel chrétien dans ces lieux de culte que le très regretté Gabriel Leroux aimait à nommer les « églises des confréries païennes », ou d'une expression plus brève les « églises païennes », appliquant cette désignation au type architectural graduellement élaboré depuis l'ère hellénistique pour abriter les réunions des confréries dionysiaques, syriennes, mithriaques, juives et autres[2]. La comparaison paraîtra tout à fait saisissante au premier abord. Il faut cependant rappeler que dans son exploration méticuleuse on n'a pu enregistrer la plus minime trace de cendres, libations ou déchets sacrificiels. D'autre part les dimensions très modiques de la faille naturelle qui draine le fond de ce trou n'avait pas le débit nécessaire à un dégagement de cette nature. Ajoutons que par sa physionomie générale notre édifice de proportions spacieuses, en pleine lumière, largement

1. Voir ci-dessus, p. 116 s. et fig. 55.

2. Voir G. Leroux, *Les origines de l'édifice hypostyle, en Grèce, en Orient et chez les Romains*, 1913, pp. 318-324. En ce qui concerne la fosse d''Amwâs, le meilleur exemple apparent serait fourni par les deux grandes cupules occupant devant l'abside la place d'un autel et que prolonge, d'ailleurs sans régularité, jusque sous les fondements de l'hémicycle une cavité conservant les restes identifiables d'un double sacrifice, — chien et porcelet —, dans la célèbre basilique païenne de la Porte Majeure, à Rome (fig. 88, *a*); voir E. Gatti et F. Fornari, *Monumento sotterraneo presso Porta Maggiore in Roma*, dans *Notizie degli Scavi*, 1918, pp. 30-52, surtout p. 36 et fig. 1, et p. 47, où M. Fornari signalait tout de suite l'analogie avec le sanctuaire dionysiaque des Iobacchoi à Athènes (IIe s. ap. J.-C.) et celui des Cabires à Samothrace (vers 260 av. J.-C.), spécialement pour cette fosse à sacrifices. Lire maintenant à son sujet les fines observations de M. J. Carcopino, *Études rom.*, *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, 1927, p. 91 ss. On songera naturellement aussi au bassin triangulaire — comparé pour je ne sais trop quel motif à « une cuve baptismale » — qui occupe le centre de l'*adyton* dans le célèbre *Sanctuaire syrien du Janicule* et au fond duquel était ensevelie cette figurine étrange considérée comme une représentation d' « *Atargatis* naissant d'un œuf de poisson » (Gauckler, *Le sanct. syr.*, 1912, p. 273 ; cf. p. 192 ss., 210 ss.).

ouvert, constraste de manière impressionnante avec l'exiguïté relative, la recherche affectée d'une certaine pénombre, quand ce n'est pas la sensation poignante d'isolement et de mystère de ces « églises » de confréries à doctrines ésotériques[1]. Dans la perspective d'une « église », où cette discussion nous ramène, il va de soi que la fosse cylindrique de l'abside centrale ne se compare pas bien non plus au reliquaire assez fréquent *sous* l'autel[2] ; mais un autre détail d'installation cultuelle chrétienne primitive sur lequel la documentation archéologique demeure jusqu'ici parcimonieuse donne au dispositif d'ʿAmwâs une interprétation tout à fait adéquate : c'est la piscine sacrée désignée dans l'ancienne

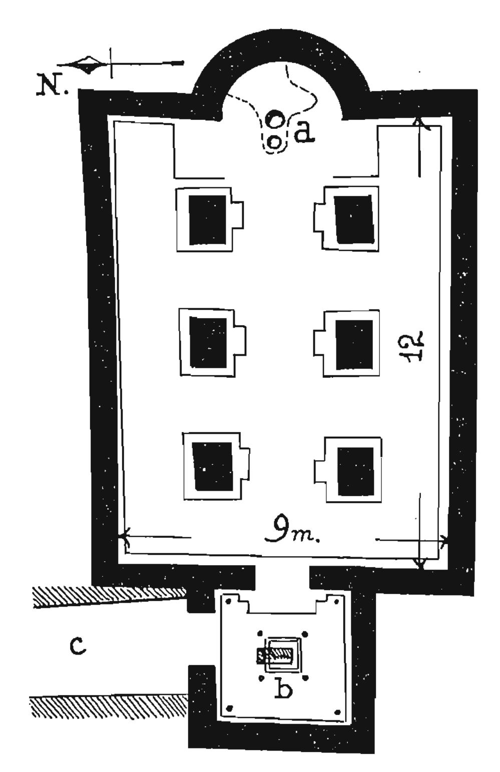


Fig. 88. — La basilique souterraine de la Porte Majeure à Rome, d'après Gatti-Fornari.

a, grandes cupules avec débris de sacrifices ; — *b*, lucernaire et bassin ; — *c*, rampe d'accès.

1. En ce qui concerne par exemple le sanctuaire syrien du Janicule, M. Gauckler a maintes fois insisté sur ce que le site en était « sauvage et retiré », le monument « petit », fort peu éclairé, sinon même « éternellement plongé dans une mystérieuse obscurité, que dissipait à peine, au moment des cérémonies du culte, un éclairage artificiel » (*op. l.*, p. 65, 67, 175 s., etc.). Pour la basilique de la Porte Majeure, Fornari signalait dès le premier moment qu'une de ses caractéristiques essentielles consistait en ce fait qu'elle est souterraine et qu'elle évoque les antres mithriaques (*Notizie degli scavi*, 1918, p. 47); mais on ne saurait traduire avec plus d'élégance et de vivacité que M. Carcopino (*La basil.*, p. 82 s.) « l'horreur sacrée » qui étreint le visiteur « pénétrant dans la pénombre anxieuse » de ce monument où pèse « l'inquiétude d'un grand mystère ».

2. Et qui se distingue nettement des cassettes insérées *dans* la base de l'autel, comme des reliques scellées directement dans la table. C'est une sorte de miniature du tombeau de martyr ou de saint sur lequel fut souvent, aux origines liturgiques du christianisme, érigé l'autel ; cf. von Sybel, *Christliche Antike*, II, 1909, p. 299 ss. Quelques exemples palestiniens en ont été groupés dans Vincent-Abel, *Jér. nouv.*, p. 797 s., cf. 861 ; voir surtout, au sujet de ces reliquaires d'autel, la monographie de Gagé, *Membra Christi*, dans *Rev. archéol.*, 1929, I, pp. 137-153. Ces dépôts de reliques, dont la forme diffère si profondément de la cavité d'ʿAmwâs, trouvent une analogie dans le Sanctuaire syrien du Janicule en certaine « logette carrée » contenant un crâne humain « caché juste au-dessous de la statue du dieu », sur le socle de la niche absidale (Gauckler, *op. l.*, p. 83 ss. et pl. X). Ce « coffret à reliques » n'aurait-il pas de très lointains antécédents sémitiques dans les cassettes à offrandes aujourd'hui bien attestées sous le socle des images cultuelles en Mésopotamie (cf. Koldewey, *Die Tempel von Babylon und Borsippa*, 1911, p. 13, fig. 15 ; p. 29 s. et pl. VII, *K*, 17; p. 44 et pl. IX, *K*, 2 s., etc.) ?

langue liturgique sous le nom de θαλασσίδιον ou θάλασσα [1], « petite mer » ou « mer ». Elle est aménagée sous l'autel pour recevoir et évacuer secrètement les ablutions et toutes les eaux usagées au service de l'autel et dans l'administration des sacrements ; car on y doit par exemple apporter aussi l'eau qui a servi pour le baptême, si la cuve baptismale n'est elle-même pourvue d'un écoulement direct [2]. Son existence, impliquée par la configuration même des tables d'autel primordiales, est aujourd'hui mieux attestée que les particularités concrètes de son emplacement et de sa forme. L'antique *mensa*, dalle rectangulaire mesurant en géné-

1. Voir le Glossaire de Du Cange, le Dictionnaire de Sophocles, etc., *s. v°*. La plupart semblent bien dériver des savantes annotations, il serait presque plus exact de dire dissertations du dominicain Jacques Goar sur le vieil *euchologe* ou rituel grec. On s'explique mal que le *Diction. grec-fr. des noms liturgiques* de L. Clugnet se contente d'indiquer, au mot θαλασσίδιον, « mesure maritime » avec un vague renvoi au mot χωνευτήριον.

2. Voir Goar, *Euchologion*, p. 363, n. 7 sur le rite du baptême : *Quotiescumque igitur baptismum administrant Graeci, aquam renovant ; moxque quasi usu sordidam in Ecclesia, vel in* θαλασσιδίῳ, *vel* χωνευτηρίῳ, loco sub altari excavato, seu piscina, *effundunt*... L'ouvrage fondamental de Goar n'étant pas très facilement accessible peut-être à beaucoup de nos lecteurs, ceux-là du moins ne trouveront pas trop déplacée la transcription d'une partie de sa note la plus explicite sur le θαλασσίδιον (*op. l.*, p. 15) : *A circumpositis itaque et superne incumbentibus altari ornamentis, ad inmunditiarum receptaculum oculos demittentes, sub altari locum excavatum detegimus, aquae quâ in missa sacerdos abluitur, omnique alii, post expurgata sacra vasa, eluviei recipiendae dispositum,* χονί, *et correctius* χονεῖον *moderni, ab aquis ibi effusis,* infundibulum *dicunt : de quo loquitur Euchologicus textus noster in Officio magni et Angelici habitus sub nomine* θαλασσιδίου τῆς ἁγίας τραπέζης, *eiusque exornandi curam suscepisse Iustinianum in ecclesia CP. refert Codinus*... τὴν δὲ θάλασσαν τῆς ἁγίας τραπέζης ἐποίησεν τὴν μεν λιθάρια ἀτίμητα κ. κατεχρύσωσεν αὐτήν. Lavacrum sanctae mensae, pretiosis lapidibus extruxit, et auro circumvestivit. *Cur autem modicae* piscinae, *exiguove* lavacro, *et* sacrario (*haec enim nomina imponunt Latini loco sacris ablutionibus et cineribus rerum sanctarum igne consumptarum, et sacris denique reliquiis absumendis deputato*) *ampli profundique* maris, θαλασσιδίου et θαλάσσης *nomen sit inditum, explanat Ligaridius, et ex Euripide respondet* θάλασσα πάντα κλύζει, cuncta mare abluit : *cui lubens addiderim rationem aliam in Graecorum Biblior. contextu... a me observatam.* [Suit une dissertation sur I Rois xviii 32 ss., avec autorités à l'appui, pour établir que les « canaux » dont Élie entoure l'autel du Carmel sont correctement interprétés par les LXX comme une θάλασσα, d'où la conclusion :] *Cum aqua, quae victimam perlueral, non debuerit ita longe lateque effundi ut pedum gressibus profanaretur : quin potius* canali, fovea, receptaculo *excepta est ; ut ex altari decidens confestim sub eodem altari absorberetur : illa pariter, quâ res quascumque sacras sacerdos graecus abluit, quasi consecratione ab eis participatâ altari, vel eius foveae* θαλάσσης et θαλασσιδίου *nomen* praeferenti, refunditur. — Renvoi à Amalarius et Honorius le Solitaire pour ce qui concerne la même piscine chez les Latins. Il ressort si je ne me trompe de ces considérations de Goar que l'autel primitif était envisagé comme une sorte de microcosme où le *ciborium* représentait le ciel, la *mensa* figurant la terre et le θαλασσίδιον l'abîme infernal du concept antique, ou simplement la mer. Les symbolistes auront en mémoire la « mer d'airain » dans le Temple de Jérusalem : rapprochement qui serait d'ailleurs plus exact encore avec la caverne où convergeaient, sous la Roche sacrée, les principales canalisations de l'autel des holocaustes. Les poissons silhouettés en mosaïque à la base des colonnettes d'une *mensa*, dans la basilique primitive de Parenzo (ive s., voir A. Gnirs, *Jahreshefte* de Vienne, XIX-XX, 1919, *Beiblatt*, col. 176, fig. 80), passeraient en somme tout aussi bien pour les idéogrammes de cette mer souterraine que pour ceux du poisson eucharistique. Et ne serait-ce pas un écho du même symbolisme qui donnerait son vrai sens à cette curieuse personnification de ΘΑΛΑССΑ dans le panneau en mosaïque décorant le centre de la nef principale dans l'église des *Saints-Apôtres* à Mâdabâ (*RB.*, 1902, p. 599) ?

ral 1m,10-1m,20 sur 0m,75-0m,80, légèrement concave à la face supérieure munie d'un rebord saillant, était presque toujours perforée, d'un petit orifice dans un angle ou au centre ; tantôt cet orifice laissait se répandre librement les ablutions sur une dalle inférieure striée de canaux et qui servait de base aux colonnettes supportant la *mensa* [1] ; tantôt il était relié au sol par un conduit dissimulé dans la masse du socle en maçonnerie [2] remplaçant dalle et colonnettes ; dans l'un et l'autre cas s'imposait une évacuation souterraine et c'est fortune que les fouilles très attentives pratiquées naguère autour de l'autel dans le martyrium eudocien de Saint-Étienne à Jérusalem en aient fait connaître un agencement très précis [3] qui permet de restituer son vrai caractère à l'énigmatique cavité découverte en situation toute semblable dans la basilique d''Amwâs. Plutôt qu'une *mensa* sur colonnettes avec dalle de soubassement à canalisation complexe communiquant avec la piscine par un caniveau sous le dallage, on verrait volontiers, dans notre cas, une table fixée sur un bloc de maçonnerie dont il y a lieu, semble-t-il, de reconnaître les matériaux dans ces jolis carreaux de pierre blanche enfouis avec une visible sollicitude au fond de la fosse cylindrique avant le remblai qui l'a si heureusement soustraite au vandalisme encore plus néfaste que le poids des siècles [4].

En précisant la position, les traits généraux, la nature même de l'autel, ces détails de mesquine apparence caractérisent nettement déjà cette basilique romaine comme un édifice chrétien sans qu'il soit nécessaire d'attendre la détermination plus explicite qu'ajoutera l'examen de l'annexe septentrionale. Autour de cet autel occupant le devant de l'abside, surélevée de deux ou trois degrés par rapport aux nefs, on restituera d'autant plus aisément les gradins usuels du *presbyterium* qu'au centre exact de la conque la place du trône pontifical demeure

1. D'aucuns penseront sans doute à l'autel du sanctuaire syrien au Janicule, dont Gauckler (*op. l.*, p. 82) note expressément qu' « Une rigole en fait le tour » ; (voir fig. 90).

2. Comme l'autel basilical de Grado — sur le golfe de Trieste — parait en offrir un exemple ; voir H. Swoboda et W. Wilberg, *Jahreshefte d. œst. archaeol. Instit.*, IX, 1906, *Beiblatt*, col. 22 s.

3. Vincent-Abel, *Jérusal. nouv.*, p. 774 s., fig. 323.

4. Cf. p. 116. Pour la simplification du dessin, c'est pourtant le thème de la *mensa* sur colonnettes qui a été adopté dans le diagramme de restauration, pl. XX, coupe longitudinale.

circonscrite par les rainures où étaient scellés ses montants. Mais une fois ressaisies les lignes essentielles de la basilique, il importe beaucoup moins d'en poursuivre une restauration plus minutieuse, rendue précaire par la pénurie d'éléments assez clairs, que de donner plus d'évidence à son caractère chrétien en scrutant la valeur de l'interprétation toute païenne qu'on a prétendu lui substituer et des objections qu'on lui oppose, objections dont quelques-unes résulteraient des faits archéologiques eux-mêmes, tandis que d'autres sont tirées de prétendues lois fondamentales de l'architecture chrétienne.

2. *La théorie des bains romains.*

Après les constatations positives des fouilles la critique d'une hypothèse paradoxale, quelque peu rancie, paraîtra non moins vaine que fastidieuse : d'autant qu'elle s'est exercée déjà, chemin faisant, sur mainte assertion, en conflit par trop criant avec les réalités. Sous peine toutefois d'encourir le reproche d'avoir laissé dans l'ombre ses plus solides preuves, nous devons synthétiser et apprécier d'ensemble une théorie qui semble garder toute la faveur du folk-lore archéologique en passe de sévir plus que jamais en Palestine. Voyons donc avec la brièveté possible comment le R. P. Barnabé Meistermann a présenté naguère le monument d''Amwâs[1]. Peu de mots suffiront désormais à faire prévaloir, aux yeux du lecteur réfléchi, le témoignage des faits.

Quelques axiomes dénués de la plus élémentaire évidence dominent toute cette interprétation et le P. Meistermann, qui a foi sans doute

1. Dans *Deux questions d'archéologie palestinienne*. Le résumé conservera le plus possible les propres expressions du R. P. Meistermann pour être sûr de ne pas modifier sa pensée. Faut-il rappeler que ce livre a récemment mis en échec la critique de M. Enlart ? Au moment même où il s'efforce de mettre en garde contre son caractère aventureux, il en endosse l'erreur fondamentale. Après avoir signalé que l'auteur « va jusqu'à voir, contre toute évidence, une salle de thermes dans la basilique » (*Les mon. des Croisés*, II, 1928, p. 38, n. 1), il écrit tranquillement : « Amouas possède une des ruines chrétiennes les plus intéressantes de Palestine, une église à trois absides, élevée, comme Saint-Étienne de Beauvais, sur d'anciens thermes romains ». Suit une citation élogieuse de la *RB.*, 1903, p. 571 ss. et même de 1926 (*op. l.*, II, p 38 et 449). On serait difficilement plus éclectique et moins précis.

dans le principe contestable : « On ne fait avancer ses idées qu'en les répétant », les ressasse jusqu'à l'outrance. Au point de départ il y a l'énorme étendue couverte par ces « ruines considérables et vraiment grandioses », qui « embrassent une superficie de près de quatre mille mètres carrés, dont la plus grande partie est entaillée dans le rocher » ; ceci n'est déjà qu'une répétition alourdie, car ce monument « de près de quatre mille mètres carrés » avait été signalé d'entrée de jeu comme excluant la possibilité même d'une destination originelle « au culte chrétien »[1]. Cette hantise dans l'affirmation d'immensité, surtout en ce qui concerne l'évidement du roc, ne va pas sans quelques contradictions ; « la plus grande partie » des 4000 mètres carrés *entaillée* dans le roc sera bien présentée dans un nouveau contexte comme « une superficie d'environ deux mille mètres carrés », mais ailleurs elle deviendra seulement « de plus de mille mètres carrés »[2]. Une seconde affirmation préjudicielle non moins complaisamment rebattue c'est qu' « Aucune construction chrétienne de la Palestine ne présente un pareil caractère d'antiquité », toute la démonstration se réduisant à la ritournelle presque stéréotypée d'un mégalithisme gigantesque, de l'appareillage à joints vifs, de je ne sais quelle « particularité de la cimentation », de « l'austérité de l'architecture » : d'où l'on conclut que la comparaison s'établit au mieux « avec les monuments du premier siècle de notre ère »[3].

D'après le R. P. Meistermann, un seul programme architectural est en situation ici : celui d'un grand établissement de bains publics, et

1. *Op. l.*, p. 21, cf. p. 3. Pour apprécier cette impossibilité prétendue le lecteur se souviendra que le *téménos* constantinien du Saint-Sépulcre couvrait à lui seul une surface de 5600 mètres carrés. N'importe qui se convaincra, par l'examen du plan, que la superficie de l'édifice proprement dit, à 'Amwâs, n'excède pas 2500 mètres carrés et nous verrons en son lieu que *le tiers* à peine était évidé du rocher. Quant à l'extension structurale dont s'avisera par la suite le P. Barnabé (*op. l.*, p. 52 et 59), on en a suffisamment établi ci-dessus (p. 96 ss.) le caractère mythique.

2. *Op. l.*, pp. 25 et 103. Le chiffre de 1000 mètres carrés est encore excessif.

3. *Op. l.*, pp. 22 s., 47, 58, 106. On précisera même, en ce dernier passage, que de telles caractéristiques « font songer à l'époque de Vespasien et de Titus », non sans l'observation un peu contradictoire immédiate qu' « au IIe siècle on construisit encore avec des pierres de même appareil » (*l. l.*) ; le R. P. dira explicitement bientôt après qu'à son avis Hadrien fut « le fondateur » des thermes d''Amwâs (p. 107). Il eût suffi d'ajouter qu'on bâtissait de même au IIIe siècle (voir ci-dessus, p. 70 ss.), ce qui eût dispensé de critiquer son aphorisme vacillant.

la poursuite de cette gageure ne le déconcerte pas; au besoin sa conviction décidée suppléera aux lacunes sensibles de son information technique sur l'ordonnance des thermes, par exemple en cette assertion : « les thermes romains... sont presque tous caractérisés par le grand nombre de leurs hémicycles »[1]. Peut-être même est-ce en vue d'une adaptation moins malaisée des trois hémicycles d''Amwâs à des éléments balnéaires qu'il affrontera la contradiction de la plus banale évidence matérielle en essayant de prouver que « L'axe transversal des petites absides... n'est pas sur la même ligne que celui de l'abside du milieu »[2] : détail au surplus sans la moindre portée, puisque tout se réduit à savoir si, même placées comme il a cru les voir, les trois absides symétriques de notre monument trouvent *une seule* analogie concrète dans les bains romains publics ou privés; voici de longues années qu'en est attendue quelque indication explicite[3]. Malgré toute son insistance, le R. P. échoue dans la démonstration que « Les trois nefs d''Amwâs étaient originairement séparées entr'elles, et même divisées en plusieurs salles par des murs de refend »[4]. Il a découvert non seulement l'amorce de ces murs pleins « dans le mur qui sépare les deux absides », mais dans « le colossal banc de pierres... ou mieux un stéréobate » qui supporte un mur « flanqué à l'intérieur d'une rangée de... piliers formant des niches comme dans le *caldarium* de Pompéi »[5].

1. *Op. l.*, p. 41. Une demi-douzaine de noms d'insignifiantes localités gallo-romaines alignés à la débandade, à supposer même qu'on les aurait empruntés à l'*Abécédaire archéologique* de M. de Caumont, ne feraient pas jaillir la preuve que tous ces bains présentent trois hémicycles comparables au groupe symétrique d''Amwâs.

2. *Op. l.*, p. 47 s. Un renvoi au plan ne justifie pas l'erreur.

3. S'il en faut croire un témoignage de très bonne source, un adepte marquant de la théorie des bains saurait découvrir aujourd'hui ce terme de comparaison qui se dérobait à la perspicacité du P. Meistermann. On a seulement la stupeur d'entendre alléguer à cet effet le *nymphée* romain d''Ammân-Philadelphie! Ne troublons par aucune remarque une érudition trahissant beaucoup plus de bonne volonté que de sens archéologique.

4. Titre un peu ample du ch. IV qui occupe 8 pages peu denses : 45-52. On s'y reprendra d'ailleurs pour affirmer résolument par la suite que « l'édifice appelé la *basilique*... était divisé... en plusieurs grandes salles enfoncées dans le roc et environnées de tous les côtés par de nombreux appartements pavés de mosaïques » (p. 99).

5. *Op. l.*, p. 48. Suivant l'habitude on retrouvera plus loin la description de ces stéréobates « supportant une rangée de piliers » qui « formaient des niches », mais avec la mention supplémentaire qu'on montait à ces niches « par le moyen de gradins en pierre, dont on voit encore quelques restes enfoncés dans le sol » (p. 54) : vision illusoire que fait évanouir le plus sommaire examen des graphiques. On constate en effet, entre les absides, des pilastres d'ante à face lisse amorçant des files de supports libres; et on constate en outre que le

Telle est même, à ses yeux, la similitude avec ce *caldarium* pompéien qu'il en voit l'aménagement : « La cuve principale occupait l'hémicycle... ; à l'autre extrémité, il y a encore les traces bien visibles d'un mur circulaire qui devait servir de support à un grand bassin en marbre [1]. » A l'avenant de ce mobilier et de cette structure est le soi-disant morcellement de la nef déduit de la bordure angulaire d'un panneau de mosaïque et de certain mur intérieur fondé probablement à l'époque médiévale sur la mosaïque originelle [2]. En s'y reprenant maintes fois le P. Meistermann estime avoir formulé, d'après Vitruve invariablement, la doctrine on ne peut plus exacte du *laconicum* [3], dont l'application doit faire resplendir le vrai caractère de ce qu'on avait pris pour des nefs latérales de la basilique. Par malheur, quand il présente maintenant l'une et l'autre sous forme de « salle voûtée, peu haute » [4], il perd tout à fait de vue ses laborieuses déterminations antérieures attribuant à chacun un minimum de sept mètres de haut sur quatre de large [5].

A ces bains il manque des piscines, un système de canalisations, des hypocaustes surtout. Ne nous attardons plus sur les piscines, sachant déjà que le bel *Aquarium* indiqué au Sud des ruines sur le plan du R. P. est une structure hétéroclite en manière de plate-forme couronnant un remblai médiéval [6], en d'autres termes juste le genre de

pitoyable blocage pris pour le stéréobate romain d'un mur plein couvre et déborde les fondations des colonnades primitives et n'a aucune attache normale et organique avec le chevet romain. Voir p. 185.

1. P. 54. Ailleurs ce support de bassin en marbre devient « l'emplacement d'une baignoire à la romaine » (p. 55), chimérique au même degré que le bassin à support circulaire (voir p. 121 ss., fig. 58) et que la « cuve » de l'hémicycle.

2. *Op. l.*, pp. 46 et 49. Voir ci-dessus, p. 123 ss.

3. *Op. l.*, p. 34 : « sorte d'étuve formée d'une chambre basse et voûtée » ; cf. p. 41 : étuve qu'il est recommandable « de terminer par un mur semi-circulaire, afin que la vapeur d'eau soit renvoyée d'une manière plus uniforme vers le centre » ; et p. 64 : qu'il fallait une étuve spéciale pour les femmes, contiguë à celle des hommes — sans doute « à cause de l'économie et de la commodité » (p. 35).

4. *Op. l.*, p 58 : « A droite et à gauche du grand hémicycle, il y avait... un *laconicum* construit d'après le système de Vitruve, c'est-à-dire, une salle voûtée, peu haute et terminée par un mur semi-circulaire ; il y en avait un pour les hommes, et un autre pour les femmes ».

5. *Op. l.*, p. 46 s. : « Les absides latérales, qui terminent une sorte de couloir, n'ont qu'une largeur de quatre mètres... et... une hauteur totale de sept mètres ». Voilà, certes, des *étuves* spacieuses, encore qu'on s'abstienne d'en rappeler la longueur.....

6. Voir ci-dessus, p. 109 ss.

piscine propre à l'alimentation des bassins illusoires imaginés dans un mirage de *caldarium*. Les canaux, dont on ne signalait au surplus que divers orifices vaguement diagnostiqués dans le seuil des portes, s'évanouissent comme de juste avec le « stéréobate » au sommet duquel on les fait courir [1]. Plus catégorique était la conviction relative à l'existence des hypocaustes « c'est-à-dire, des calorifères qui circulaient sous le pavement de certaines salles, comme le *caldarium* et le *laconicum* [2] » ; car il estimait les avoir constatés « d'une manière assez satisfaisante » qu'il a exposée fort en détail : dans l'hémicycle, dans la nef, sous les stéréobates, « tout paraît être creux ; ...on peut sans difficulté enfoncer des bâtons à une assez grande profondeur » ; si donc l'architecte a creusé le sol beaucoup plus « qu'il n'était nécessaire pour établir le pavement » des salles, « ce ne fut que pour y établir des calorifères ; il n'y a pas d'autre explication possible » [3]. Des bâtons qu'on enfonce au petit bonheur paraîtront un système précaire de nivellement et plus décevant encore de diagnostic sur la nature du sous-sol et la profondeur du roc évidé. Le P. Meistermann croyait pourtant le pouvoir confirmer par cette autre constatation, à lui propre, qu'en remuant si peu que ce soit « la terre dans l'église, on voit apparaître ... des débris de briques, de tuyaux en terre cuite » ne pouvant « trouver leur emploi que dans les hypocaustes » ; et il concluait : « Quelques jours de fouilles, dirigées avec intelligence et sans parti pris lèveraient tout doute à ce sujet [4]. » Le pronostic s'est vérifié dans le sens inverse, de longues semaines de fouilles très attentives n'ayant permis d'enregistrer aucune trace d'hypocaustes ni de leurs éléments, tuyaux ou simples briques.

1. *Op. l.*, p. 56 s. Voir ci-dessus, p. 38 s.

2. *Op. l.*, p. 99. On nous avait antérieurement fait savoir d'après Vitruve qu'il « y avait près du *laconicum* les fourneaux ou hypocaustes, destinés à chauffer », et qu'ils étaient placés dans une cour appelée *propnigeum*, qui était à l'usage des esclaves... au service des bains » (p. 35). Ils ne sont donc plus *sous* le pavement du *laconicum* ? Cf. p. 58, où l'on croit découvrir un de ces « fourneaux des hypocaustes » au Sud du bas côté, et voir ci-dessus, p. 111.

3. *Op. l.*, p. 102 s. Mais si le pavement primitif en mosaïque somptueuse est établi précisément assez peu au-dessus de la surface ravalée du roc ?...

4. *Op. l.*, p. 104, cf. p. 62. Libre à qui voudra d'estimer que je ne possédais pas la première qualité demandée ; j'ose revendiquer la seconde.

Limitons ici la discussion d'un paradoxe qui transforme en un chaos d'invraisemblances des ruines claires et cohérentes dans la perspective d'une basilique chrétienne, sans aboutir à en dégager une ordonnance quelconque de bains romains. Contre l'interprétation basilicale, à vrai dire, le R. P. Meistermann avait de multiples objections[1], mais il en estimait une tellement décisive qu'il y est revenu sans se lasser : l'unité d'abside dans les primitives basiliques chrétiennes[2]. Son usuelle confiance ne pouvait naturellement qu'être affermie par le sentiment d'être en parfaite harmonie sur ce point avec l'unanimité des historiens de l'art chrétien. Aussi ai-je été d'autant plus lent à remettre en question ce ferme et universel axiome que les fondements techniques de cette affirmation à peu près unanime semblent se dérober, et que les monuments archaïques datés sont rares. Il ne sera donc pas déplacé de reprendre brièvement l'examen du sujet.

3. *Sur l'origine de la pluralité d'absides dans la basilique.*

Le concept fondamental de la basilique, chrétienne ou païenne, requiert un édifice rectangulaire de proportions variables quoique toujours notablement plus long que large, divisé par des files inté-

1. Il a déjà été signalé qu'il estimait la ruine trop vaste. Une autre objection beaucoup plus exploitée, c'est que dans cet édifice on « descendait par des marches nombreuses », le sol se trouvant « à plus d'un mètre et demi en contre-bas du seuil des trois portes » (*op. l.*, p. 25) ; ailleurs il précise : « un mètre cinquante-cinq plus bas que le seuil des portes » (p. 44, 49, etc.) — sans se douter qu'en opérant son nivellement avec des bâtons enfoncés dans les décombres il prend pour niveau du pavement primitif le seuil surélevé des portes médiévales. Les difficultés se font d'ailleurs de plus en plus radicales ; il manquerait ici le « caveau appelé crypte » qui « se trouvait toujours sous le maître-autel » (p. 43); et ailleurs : « Au commencement du IVe siècle, une architecture chrétienne proprement dite n'existait pas encore *et elle ne pouvait pas encore exister* » (p. 30). C'est moi qui souligne ce verdict péremptoire.

2. Le chap. III de l'ouvrage a pour titre (p. 36) : Avant le Ve siècle les basiliques chrétiennes n'avaient qu'une seule abside... » et dans la démonstration qui suit on aura la stupeur de lire par exemple : « Dans l'ancien temps, il y avait donc sur le Calvaire trois églises bien distinctes l'une de l'autre, et chacune ne possédait qu'un autel » (p. 39). Inutile de rappeler que la plate-forme du Calvaire, depuis l'aménagement constantinien qui la laissait encore à ciel ouvert, ne mesurait pas plus de 65 à 70 mètres carrés, ce qui est étroit pour les édifices *bien distincts* du R. P. Barnabé. Plus loin il spécifie qu' « avant l'année 425, les basiliques chrétiennes n'avaient qu'une abside » (p. 41), — on n'est pas plus précis, — quitte à mettre aussitôt une sourdine, les basiliques chrétiennes n'ayant eu « jusqu'au Ve siècle au moins qu'une seule abside » (p. 43). J'ai hâte d'ajouter qu'on trouvera le même axiome formulé seulement avec plus de nuances dans la plupart des manuels d'archéologie chrétienne, des monographies spéciales et des dissertations encyclopédiques.

rieures de supports en galeries symétriques autour d'une galerie centrale d'ordinaire plus ample et surélevée ; l'entrée normale est sur l'un des petits côtés, l'autre étant occupé quelquefois par une exèdre le plus souvent circulaire désignée sous le nom d'*abside,* sans qu'il soit très facile d'en préciser la notion intrinsèque. La genèse basilicale a fait longtemps l'objet de spéculations assez contradictoires, fondées tour à tour sur l'ordonnance du Temple de Jérusalem, des synagogues juives, du mégaron mycénien, de l'habitation hellénistique, de la maison romaine, des basiliques civiles, judiciaires ou foraines, de la basilique privée, peut-être même d'autres monuments encore. Comme à peu près en chacune de ces dérivations miroitait une part séduisante de vérité, la tendance s'accentuait vers un éclectisme raisonné qui fusionnait dans la structure de la basilique chrétienne les éléments de plusieurs édifices antiques et la développait graduellement pour l'adapter aux exigences de l'évolution liturgique. En 1913 la monographie de M. Gabr. Leroux sur *Les origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains*[1] transformait le problème par la démonstration que la basilique chrétienne serait un décalque de la basilique civile antique : non plus, à vrai dire, sous la forme indécise tantôt large tantôt longue qu'on avait coutume de lui attribuer, mais suivant un type *grec* dilaté en profondeur avec façade sur un côté court, par opposition au type *oriental* qui donnait une importance prépondérante à la largeur et situait l'entrée sur un côté long (fig. 89)[2]. A la documen-

1. Fascicule 108 de la « Biblioth. des Écoles franç. d'Athènes et Rome ».

2. G. Leroux, *L'éd. hyp.*, pp. 278 ss. ; pour le « type oriental », pp. 281 ss. et fig. 69^A ; pour le « type grec », pp. 288 ss., fig. 69^B. « Le problème de la basilique chrétienne » (ch. xii, pp. 308-341) est discuté avec autant de précision que de sagacité. Les critiques de détail que peut provoquer cette vigoureuse interprétation des réalités archéologiques n'infirment pas sa conclusion générale. Quand j'en ai eu connaissance, en notre désert, s'achevait l'impression du fascicule de *Jérusalem nouvelle,* où j'avais à m'occuper du fameux problème des origines, en traitant de la trilogie basilicale constantinienne aux Lieux Saints (p. 165 ss.). Faute de temps pour une étude minutieuse et surtout pour un contrôle attentif — difficile ici ! — de la copieuse documentation technique de M. Leroux, j'ai tenu du moins à la signaler dès lors (*op. cit.*, p. 166, n. 3), malgré ce qu'elle pouvait offrir de contradictoire avec l'éclectisme mitigé qui sollicitait encore ma préférence, mais que je n'estime plus du tout soutenable aujourd'hui pour le concept essentiel de la basilique. Il est très significatif que l'origine hellénistique de ce concept fondamental ait obtenu l'adhésion explicite de M. J. Strzygowski (*Ursprung der christl. Kunst*, Leipzig, 1920, p. 178). Nul n'ignore en effet que ce très distingué savant cherche aujourd'hui les origines de l'art chrétien non plus dans les seules traditions de Rome et de l'Orient, mais dans une synthèse où se combineraient, durant les quatre premiers siècles de notre ère, les influences de toutes les

tation monumentale érudite signalée dès lors et surtout analysée de manière très pénétrante par le regretté savant la basilique romaine de la Porte Majeure devait ajouter, quelques années plus tard, un appoint décisif (fig. 88). M. J. Carcopino démontrait naguère mieux que tous ses devanciers qu'avec cet édifice on trouve « dans la Rome impériale du règne de Claude, une église, avec tout ce que ce mot comporte... d'organisation matérielle »[1]. Puisque ce programme, usuel dans ses grandes lignes depuis les temps hellénistiques, était réalisé dès le milieu du Ier siècle en tous ses détails à l'usage d'une confrérie païenne, il ne saurait plus être question de le faire élaborer à nouveaux frais, dans la période immédiatement antérieure au triomphe officiel du christianisme, par imitation libre ou servile d'un prototype quelconque, bien moins encore par constitution graduelle sous des influences successives où l'évolution liturgique s'amalgamerait avec les progrès de l'architecture[2]. Cette suppression du prétendu type

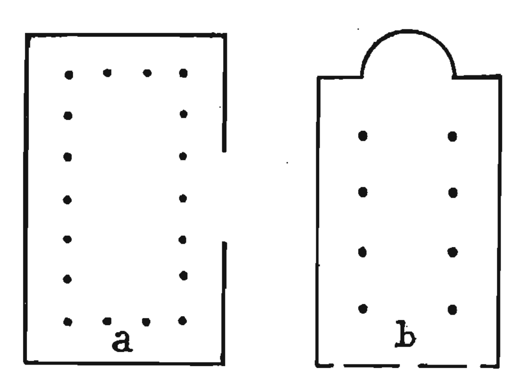


FIG. 89. — Les deux types fondamentaux de la basilique civile, d'après G. Leroux. *a*, type *oriental*; — *b*, type *grec*.

races, religions et civilisations soumises au contact du christianisme; voir les ch. I et II de l'ouvrage cité, spécialement pp. 26 ss. : « L'art chrétien populaire jusque vers l'an 400 ». Il reste naturellement à expliquer par l'évolution intrinsèque et les conditions locales mainte transformation de la basilique et les autres programmes de l'architecture chrétienne. A ce point de vue la théorie récente de M. H. W. Beyer (*Der syrische Kirchenbau*, pp. 137 ss. ; Berlin, 1925) est aussi juste que dénuée d'originalité. Il m'est toutefois incompréhensible que Beyer puisse envisager, dans la basilique proprement dite, la surélévation de la nef centrale et l'ajouration par une claire-voie comme un trait caractéristique, voire une « création » — *Schöpfung* — des architectes constantiniens (p. 140). D'un bout à l'autre ce livre ne saurait être utilisé avec trop de circonspection. Je ne connais l'ouvrage récent de Rud. Schultze (*Basilika. Untersuchungen zur antiken... Baukunst*) que par la recension approfondie d'Edm. Weigand (*Byzantin. Zeitschr.*, XXIX, 1930, p. 376 ss.). Mais d'après la critique de Weigand il ne semble pas que ce livre ait produit aucun fait nouveau, ni modifié les théories en cours sur l'origine de la basilique.

1. *La basil. pythagor.*, p. 384. Cf. FORNARI, *Notizie degli Scavi*, 1918, p. 47. Voir fig. 88 ci-dessus.

2. LEROUX, *L'édif. hyp.*, pp. 327, 334, 338. Par quoi n'est évidemment pas exclue de façon radicale toute réaction de la liturgie sur l'ordonnance basilicale dans le développement ultérieur. La nécessité de créer l'espace indispensable aux évolutions d'un clergé multiplié dans des cérémonies plus pompeuses fut sans doute le véritable principe de l'amplification absidale, du chœur, du transept, sans parler des autres exigences de bon fonctionnement de la communauté chrétienne d'où résultèrent, semble-t-il, atrium et narthex. Ainsi s'expliquerait au mieux la basilique avec chœur à plan tréflé, ou basilique *trichore* : dilatation spacieuse du *presbyterium* trop

canonique chrétien compromet déjà le principe si confiant d'unité d'abside basilicale. On nous assure, il est vrai, que ce principe est un corollaire des faits, étant donné qu'aucune basilique certainement antérieure au ve siècle ne présente plusieurs absides. La pénurie des monuments datés avec évidence rendrait cette preuve précaire, même si elle n'impliquait pas aussi nettement un cercle vicieux toutes les fois qu'une église antique dépourvue de date chiffrée sur ses murailles ou dans une attestation littéraire explicite est déclarée systématiquement d'origine postérieure à Constantin, si ce n'est au déclin du ive siècle : c'est le cas de la basilique d''Amwâs. Aussi longtemps qu'il demeurait isolé, toute la force des preuves archéologiques intrinsèques ne paraissait pas suffisante à motiver une réaction décidée contre l'axiome unanime en assignant ce chevet basilical chrétien à l'époque impériale romaine. La découverte des trois absides primitives dans la basilique théodosienne de Gethsémani fournissait, voici tantôt dix ans, un utile appoint[1]. Toute hypothèse d'addition de seconde main étant exclue, le dilemme surgissait de nouveau : reculer une date que l'archéologie corroborée par des attestations littéraires interdit d'abaisser au-dessous de 390-395, ou reviser la loi d'unité d'abside jusqu'au ve siècle. Les réalités matérielles n'admettant pas de compromis, c'est la revision de la théorique loi qui devenait inéluctable et l'a fait évanouir.

Suivant une observation bien accentuée de M. G. Leroux, l'abside n'est pas un organe essentiel et primordial de la basilique, où il ne revêt pas une forme constante et fait même parfois absolument défaut[2].

étroit des origines, comme elle fut pratiquée par exemple sous Justinien dans la basilique de Constantin au sanctuaire de la Nativité (cf. Vincent-Abel, *Bethléem*, pp. 23 ss., 35 ss., 75 ss. et surtout 95 ss.). Trompé par une théorie superficielle sur l'unité et l'intégrité du monument constantinien de Bethléem, M. Leroux se montre enclin à considérer le plan tréflé comme un élément primordial qui aurait développé « d'une autre manière le type originel » (*L'édif. hyp.*, p. 339 ; cf. p. 310, n. 1). L'exemple complémentaire qu'il emprunte (*op. l.*, p. 337) à l'église algérienne de Khirbet Bou-Addoufen est tout aussi peu probant puisque la trichore et sa nef basilicale « ne sont probablement pas contemporaines » (S. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, II, 1901, p. 185. Cf. Vincent, *Le plan tréflé dans l'architecture byzantine ; Rev. archéol.*, 1920, I, p. 93).

1. Cf. Vincent-Abel, *Jérus. nouv.*, p. 1010 et pl. LXXXVIII.

2. Leroux, *op. l.*, p. 205 ss. : évolution de l'abside ; p. 271 : abside éliminée de la définition générale de la basilique ; p. 282 : elle fait ordinairement défaut dans le type oriental ; p. 295 ss., quoiqu'usuelle dans le type grec elle manque parfois aussi dans ces édifices : v. g. à *Chaqqâ* (Ḥaurân ; cf. De Vogüé. *Syrie centrale. Archit.*, I, p. 55 s., pl. 15 s.). dans les basiliques algériennes de *Sigus*, *Tipasa* (Gsell, *Les mon. ant. de l'Alg.*, I,

Les constructeurs antiques en firent un fréquent usage durant de longs siècles dans la plus grande partie du bassin méditerranéen comme par une survivance de l'habitation primitive, c'est-à-dire de la hutte circulaire ou elliptique imitant la caverne naturelle. Les architectes de l'époque grecque l'ignorèrent en pratique, donnant la préférence aux partis rectilignes, tandis que les formes rondes, spécifiées désormais très délibérément, n'interviennent que pour des édifices consacrés aux divinités chtoniennes ou aux mânes. Quand elle retrouve faveur, aux temps hellénistiques et gréco-romains, l'abside n'est plus, suivant l'expression très juste de G. Leroux, « qu'un motif, curviligne parmi beaucoup d'autres »[1], la tholos ronde ou l'exèdre cintrée par exemple. Tout au plus serait-il à concevoir que l'engoûment de l'art alexandrin et de ses dérivés pour le genre rocaille, en particulier pour les grottes dédiées aux dieux marins et aux nymphes des sources fut un réveil inconscient du même instinct qui fit modeler dès l'origine la maison humaine sur la caverne préparée par la nature. Il n'y a par conséquent aucune surprise à voir des conques semi-circulaires, en d'autres termes de véritables absides associées aux combinaisons les plus diverses de tracés courbes, non plus dans les seuls thermes romains — où l'on se fourvoirait à en chercher la plus archaïque multiplication —, mais en mainte variété de monuments romains : palais impériaux, forums, camps permanents et simples villas[2]. Cette frondaison d'ab-

p. 130 ss., fig. 37 s.). A *Gightis* en Tunisie la basilique du forum a une abside ou une tribune rectangulaire (Gauckler, *Nouv. archives des miss. scient.*, XV. 1907, p. 285 et pl. I), etc.

1. *Op. l.*, p. 209. Cf. p. 299 : l'abside devient « un motif passe-partout ». M. Beyer en fait au contraire un nouvel organe spécialement caractéristique de sa basilique constantinienne (*Der syr. Kirch.*, p. 140) ; d'où il déduit une évolution fort arbitraire du type basilical : 1° vers 300 : rectangle nu, sans divisions intérieures ni abside, avec un autel au chevet, comme dans l'oratoire de S. Maur à Parenzo ; 2° avant 314 : division en 3 nefs et autel devant un chevet droit, comme dans la basilique d'Aquilée ; 3° dans la 1re moitié du ive siècle, addition d'une abside ronde, comme dans la basilique primitive de Salone (*l. l.*). On peut voir dans A. Gnirs, *Zur Frage der christl. Kultanlagen aus der ersten Hälfte des vierten Jahrh. im oest. Kustenlande ; Jahreshefte* de Vienne, XIX-XX, 1919. *Beiblatt*, col. 165 ss., que l'évolution n'est pas scandée comme l'imagine M. Beyer, puisque l'oratoire de S. Maur, d'après les données archéologiques, n'est pas antérieur à la première moitié du ive siècle (*op. l.* : col. 175) ; il a d'ailleurs en cette même contrée mainte analogie contemporaine, « jusqu'à la fin du ve siècle » (col. 182). Quant au type de Théodore d'Aquilée, R. Egger a montré par de multiples exemples qu'il avait influencé jusqu'au ve siècle les basiliques de l'Istrie et du Norique (*Jahreshefte*..., XXI s., 1922 ; *Beibl.*, col. 317 ss., 324).

2. Pour les palais et villas en particulier on se documentera très amplement dans K. M. Swoboda,

sides juxtaposées comme au hasard serait toutefois d'assez mince portée pour notre but si le groupement harmonieux d'un hémicycle principal et de deux hémicycles symétriques moindres ne se rencontrait nulle part. Le voici comme en miniature dans le sanctuaire syrien du Janicule, qui présente une abside principale accostée de deux niches semi-circulaires faisant fonction de véritables absidioles (fig. 90)[1]. Et si les proportions trop restreintes de cet exemple ajoutées à sa date pas assez stricte, aux confins du IIIe et du IVe siècle, en atténuaient peut-être la valeur, sans sortir du monde romain ni remonter plus haut que l'époque impériale, on retrouve le principe tout à fait net de cette même ordonnance dans les deux hémicycles trilobés qui s'opposent sur l'axe Est-Ouest du forum de Trajan, à Rome (fig. 91)[2]. Il n'importe en rien que l'aire trop vaste de chaque hémicycle central ait contraint de le laisser à ciel ouvert : le programme architectural des trois absides symétriques a reçu là, dès le premier quart du second siècle, une application indiscutable.

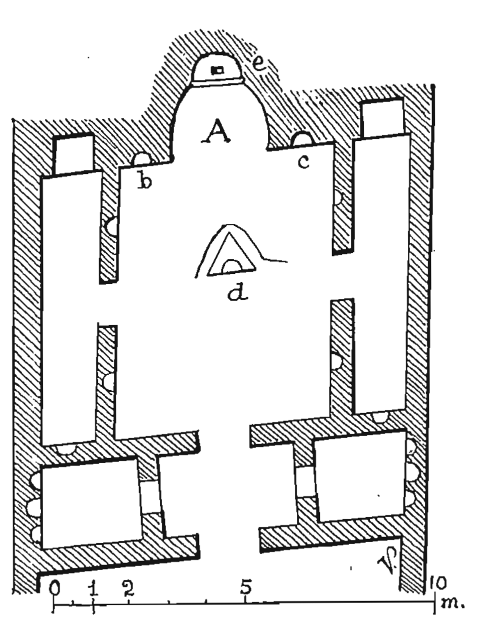


FIG. 90. — Le sanctuaire des dieux syriens sur le Janicule, au IIIe siècle.

A, l'abside et sa niche centrale (*e*) avec un crâne enfoui sous la statue, et les deux niches latérales (*b*, *c*); — *d*, autel triangulaire entouré d'un canal.

Römische und romanische Paläste. Eine architecturgesch. Unters., Vienne, 1919; v. g. fig. 3, 6 ss., 12, 14 s., 26 ss., 32 s., etc.; pl. I, *c*, II, etc. Pour les forums et les camps, voir par ex. le *Man. d'archéol. rom.* de CAGNAT-CHAPOT, I, fig. 53 ss., 135 s.

1. GAUCKLER, *Le sanct.*, pl. XXXV. Les trois petites niches au fond des chapelles du narthex représentent un autre parti.

2. CHOISY, *Hist. de l'archit.*. I, 600, fig. 21. BENOIT, *L'archit. Ant.*, I, 458, fig. 303. ANDERSON-SPIERS, *The archit. of... Rome*, p. 191, fig. 157. Dans la brillante restauration de M. Lesueur, à propos de la *basilique Ulpienne* (dans les *Restaur. des mon. ant.* par les architectes de la villa Médicis), l'hémicycle trilobé n'est restitué que sur un côté du forum. Par contre le chevet de la basilique Ulpienne est doté de deux absides latérales où sont logés les escaliers conduisant aux galeries supérieures; comme on ne voit pourtant pas de fondements archéologiques à cette interprétation il n'en est pas fait état.

On se demandera néanmoins pourquoi et sous quelles influences une simple combinaison vide mais harmonieuse de tracé, fruit de l'imagination et du goût des constructeurs gréco-romains, put être appliquée dès le IIIe siècle à une basilique chrétienne et devenir par la suite la forme courante du sanctuaire. Symbolistes convaincus et partisans de la réaction liturgique prépondérante ne s'embarrassent guère d'un problème pour lequel ils ont les uns et les autres une solution radicale et gratuite : l'abside unique des origines devenant graduellement triple pour s'adapter aux nouvelles exigences du culte ou aux manifestations solennelles du dogme. Le problème continue pourtant de préoccuper les historiens de l'art chrétien. Quelques temples syriens de l'époque impériale romaine sont caractérisés par une division tripartite de leur cella : hémicycle flanqué de petites salles rectangulaires, avec ou sans communication directe (fig. 92)[1]. L'analogie est saisissante

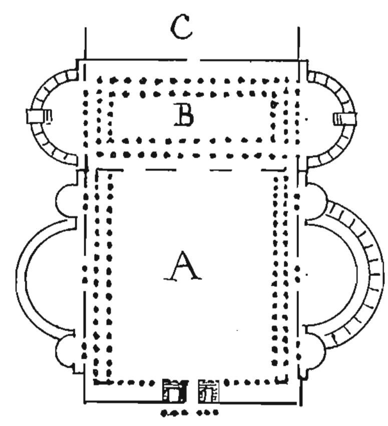


Fig. 91. — L'hémicycle trilobé dans l'architecture romaine d'époque impériale.

A, Forum de Trajan ; — *B*, basilique Ulpienne ; — *C*, colonne trajane et amorce du temple de Trajan.

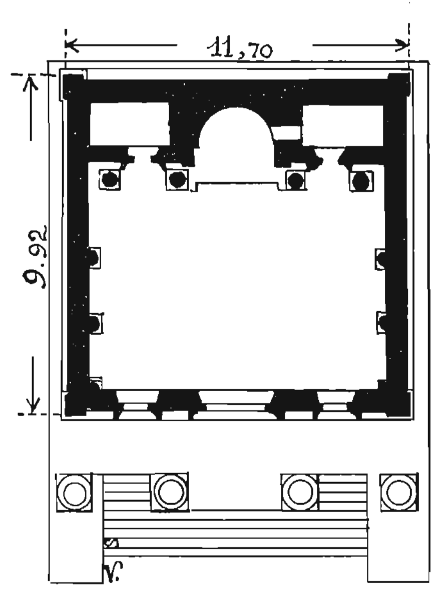


Fig. 92. — Le Tychaeon de Ṣanamēn, d'après Butler.

Type de sanctuaire trilobé du IIe siècle.

1. L'ex. classique est le « Tychaeon » d'*eṣ-Ṣanamên* (Ḥaurân); date explicite : 191 ap. J.-C.; voir Butler, *Syria. Archit.*, II, A, p. 316 ss., fig. 289 — on évitera de se fier à la publication préliminaire, dans *Rev. archéol.*, 1906, II, p. 413 ss., où les mesures du plan ne concordent pas avec celles du texte et que des fouilles ultérieures ont permis de rectifier, spécialement à propos de la couverture —. Cf. le temple de *Slêm*, sans date explicite, mais de grand style ; Butler, *op. l.*, p. 356 ss., fig. 320. — Mêmes remarques pour le temple primitif de *Qanāwât*, où l'abside centrale était trilobée (De Vogüé, *Syr. cent.*, I, 59 s., pl. 19 *CD* et Butler, *Americ. Exped. to Syria*, 1899, II, 357 s., fig. 126) et pour le temple méridional de *Djéraš*, dont le plan schématique par Richmond (*Bulletin of the Brit. School of Arch. in Jerus.*, n° 4, 1923, p. 19 et pl. II) rectifie très avantageusement déjà le

entre un tel dispositif et celui du sanctuaire basilical quand l'abside est accompagnée de *diaconicon* et *prothèse*, c'est-à-dire des deux annexes — en effet assez communes mais de forme très variable — sur lesquelles nous aurons à revenir. Elle pouvait d'autant moins échapper à des observateurs spécialisés que le culte chrétien s'était ici ou là substitué de manière évidente au culte païen sans modification organique bien appréciable du monument : tel en particulier le « prétoire » de *Mousmyeh* « transformé en église » au IVᵉ siècle[1]. M. l'architecte H. C. Butler, mieux que personne avant lui, donna tout son relief à cette similitude structurale dont ses découvertes multipliaient les exemples. Il en concluait que les chrétiens durent copier de très bonne heure pour leurs églises une ordonnance familière dans les temples païens dès les premiers siècles de notre ère à travers la Syrie[2]. Plus impressionnante peut-être encore était la confrontation quand une niche rectangulaire tenait lieu de l'abside centrale dans un chevet droit ; car au lieu de s'attacher à des édicules assez restreints, de distribution intérieure parfois incertaine encore, peu comparable en tous cas à celle des basiliques, dans un exemple au moins déjà cette cella tripartite était précédée d'un véritable vaisseau basilical à trois nefs symétriques : tel était en effet le temple de Zeus à *Qanâwât* (fig. 93)[3]. Ce n'était plus qu'un jeu de trouver dans l'extrême variété des programmes chrétiens des chevets absolument identiques à celui-ci[4]. Devant

relevé de Schumacher (*ZDPV.*, XXV, 1902, p. 137 ss., fig. 12). Le « Prétoire » de *Mousmyeh* « a été construit sous les empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus (160-169) » — DE VOGÜÉ, *Syr. cent.*, I, 45 et fig. 11 — mais ne peut plus être contrôlé. Je n'entreprends pas la recherche de ce programme hors de Syrie.

1. DE VOGÜÉ, *op. l.*, p. 46, et la conclusion très clairvoyante : « Ce monument appartient à la série des édifices qui établissent l'histoire des tâtonnements par lesquels a été préparée et amenée la découverte de la coupole centrale posée sur plan carré » (*l. l.*).

2. Voir *Rev. archéol.*, 1906, II, p. 413 ss. : *The Tychaion... and the plan of early churches in Syria* ; surtout pp. 421 ss., où M. Butler croyait fournir une explication de cet emprunt structural en reproduisant l'aphorisme passablement gratuit tant ressassé par l'histoire comparée des religions, sur « l'adaptation très large du rituel païen » dans le catholicisme primitif.

3. BUTLER, *Syr. Arch.*, II, **A**, p. 347 ss., fig. 315 : 2ᵉ moitié du second siècle.

4. Citons, d'après le même ouvrage de Butler, les ex. de *Sabḥah*, Ḥaurân Sud, sans date (II, **A**, p. 114, fig. 92), *Khâzimeh*, *ibid.*, s. d. (p. 128, fig. 103), *Oumm el-Qouttên*, *ibid.*, s. d. (p. 128 s., fig. 119), *Oumm el-Djemâl*, chapelle de la forteresse, vers 412 (p. 170 s., fig. 144), « église de l'Est », s. d. (p. 177 s., fig. 152) ; dans le Ḥaurân central : *el-Kâris*, s. d. (p. 331 ss., fig. 302), *Deir en-Naṣrâny*, s. d. (p. 334 s., fig. 303) ; au Ledjâ, *el-Oubêr* et *el-ʿAṣim*, s. d. (p. 427 ss., fig. 370 et 373). En Syrie septentrionale, *el-Firdjeh*, s. d. (II, **B**,

une telle similitude Butler faisait observer à juste titre que si la plus ancienne attestation chrétienne explicitement datée de ce parti n'est pas antérieure à l'an 372 ap. J.-C., on aurait tort d'en conclure que l'imitation fut réalisée seulement pour la première fois au IVᵉ siècle avancé. Même à défaut de date gravée sur ses parois, l'une ou l'autre église connue doit sans doute être reportée, d'après ses caractères intrinsèques, plus ou moins près des édifices classiques auxquels sa structure et sa décoration l'apparentent. Il demeure d'autre part tout à fait concevable qu'en beaucoup des cas où ne se discernent plus les traces des *diaconicon* et *prothèse*, ces éléments avaient été constitués par des cloisons de bois ou par de simples rideaux. Il serait par conséquent trop risqué d'imaginer une évolution faisant précéder l'abside à double annexe, ou plutôt l'ab-

FIG. 93. — Sanctuaire tripartite dans le temple de Zeus à Qanâwât.

p. 70, fig. 77), *Kerrâtin* (p. 75, fig. 80), *Ksêdjbeh*, s. d. (p. 160 s., fig. 171), *Ba'oudeh*, vers 392 (p. 162, fig. 174), *Bābisqā*, 609-610 (p. 169 s., fig. 179), *Dâr-Qîtā* — St-Sergius, 537-567 — et la Trinité, s. d. (p. 184 ss., fig. 191 et 194), *Bâqirḥā*, 546 (p. 199 ss., fig. 204), *Kh. Têzîn*, 585 (p. 204 ss., fig. 210), *Dera'man*, égl. Ouest, s. d. (p. 240 s., fig. 242), *Zerzîtā*, s. d. (p. 246 s., fig. 250), *Brâd*, égl. Sud, s. d. (p. 311 s., fig. 343), *Sourqanyā*, s. d. (p. 326, fig. 367), *Kharâb el-Mešhed*, vᵉ-viᵉ s. (p. 333, fig. 379). Ajoutons au hasard les analogies d'*Henchir Krima* en Tunisie (GAUCKLER, *Basil. chrét. de Tun.*, pl. XI), d'*Henchir Tikoubaï* et de *Zana* en Algérie (GSELL, *Les mon. ant.*, II, p. 307 s.. fig. 141 ; p. 339 s., fig. 153. En Égypte le recueil de Somers CLARKE, *Christ. Antiq. in the Nile Valley*, atteste ce programme à *Serre*, égl. Nord et Sud (p. 64 ss., pl. XII, 3 *B* et XIII), *Addendan* (p. 70, pl. XVI s.). *Qaṣr Ibrîm* (p. 75, pl. XIX), *Madeïq* (p. 81, pl. XX, 2), *Qirš* (p. 86, pl. XXIII, 2), *Philae* (p. 89, pl. XXIV, 2), *Naqādā*, St-Victor (p. 123 ss., pl. XXXVII, 2), *el-Adra*, etc. (p. 171 ss., pl. LII). Dans les couvents *Blanc* et *Rouge*, près de *Sohâg* (pp. 145 ss., pl. XLV et XLIX) le groupement d'une abside trichore et d'annexes rectangulaires évoque assez bien le programme romain de *Qanāwât* cité plus haut. — On peut rapprocher du type de *presbyterium* rectangulaire tripartite les églises des rives de l'Adriatique de *Nesactium* et de *Pola*, dérivées d'Aquilée, au ivᵉ s. (GNIRS, *Jahresh.*, XIX, 1919 ; *Beibl.*, col. 181 ss., fig. 82, 85, 88) ; cf. l'ex. analogue de *Julium Carnicum*, ivᵉ-vᵉ s. (EGGER, *Jahresh.*, XXI, 1922 ; *Beibl.*, col. 317 ss., fig. 149) et les analogies citées col. 324. L'assertion de Beyer (*Der syr. Kirch.*, p. 144) que ce thème « est attesté seulement au viᵉ s. » est contredite expressément par les faits. Quant au chevet tripartite avec abside ronde au centre, il serait absolument superflu de le documenter en détail ; il se rencontre à foison dans les diverses régions de Syrie-Palestine transjordane.

side tripartite par une abside primitivement unique et saillante[1].

Cette théorie, que l'érudition et l'autorité de M. Butler ont rendue séduisante, a cependant l'inconvénient de laisser intact, en définitive, le vrai problème, c'est-à-dire l'origine des trois absides proprement dites ; si bien, que l'éminent maître esquive toute discussion à ce sujet devant les deux seuls exemples enregistrés au cours de ses fécondes explorations : *Qala'at Sema'ân,* du ve siècle, et *Simdj,* de date indéterminée. En ce dernier cas les trois absides pouvaient néanmoins sembler d'autant plus suggestives que l'église était le remaniement structural d'un temple[2]. Il n'est pas du tout prouvé non plus qu'il soit loisible d'assimiler d'emblée, dans les sanctuaires du paganisme romain, le thème de l'hémicycle central flanqué d'annexes rectilignes et celui des trois chambres rectangulaires égales ou symétriques. Si dans le premier les réduits latéraux font tout bonnement figure de salles de service assimilables par leur destination aux sacristies chrétiennes, *diaconicon* et *prothèse,* ne pourraient-ils au contraire, dans le second, participer au caractère sacré de la cella, en d'autres termes constituer une cella tripartite à l'usage d'une triade divine ? C'est du moins leur rôle à peu près indubitable en d'autres temples païens de même époque générale : ceux je suppose de *Qaṣr Firâ'oun* à Pétra (fig. 95)[3], de *Qaṣr Rabbah*[4] et de *Tawâneh*[5] dans les steppes méridionales de Moab, de Ba'albek[6], sans parler de leurs répondants à travers le monde méditer-

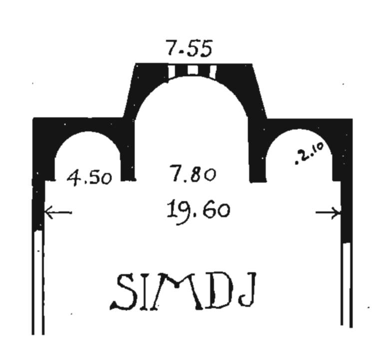


FIG. 94. — Le thème des trois absides symétriques dans une église chrétienne antique.

1. BUTLER, *Rev. archéol.*, 1906, II, p. 422.

2. BUTLER, *Syria Arch.*, II, **A**, p. 108 s., fig. 86. Même adaptation, non de trois absides, mais d'un chevet tripartite dans un temple romain du IIe siècle à *Kefr Kalôta (op. l.*, II, **B**, p. 319 ss., pl. XXVI), probablement aussi à *Kefr Nabou (ibid.*, p. 294 et fig. 323).

3. Voir H. KOHL, *Kasr Firaun,* dans les *Wiss. Veröf. d. deut. Orientges.*, n° 13, 1910, p. 1 ss., fig. 2 et p. 23 ss.

4. Voir BRÜNNOW et VON DOMASZWESKI, *Die Provincia Arabia,* I, 48, fig. 35.

5. *Ibid.*, p. 88 s., fig. 81 et 83.

6. *Baalbek. Ergebnisse der Ausgrab... 1898 bis 1905.* I, 1921, pl. 14 — B. SCHULTZ, H. WINNEFELD, etc. Au lieu de murs pleins, de simples colonnes distinguent les trois parties de la cella comme apparemment dans le temple de Ba'al Šamîn à *Si'a*. Cf. la division analogue dans le Capitole par ailleurs original de Lambèse

ranéen[1] ni, de leurs antécédents archaïques en Egypte[2] et en Mésopotamie[3].

Beaucoup plus superficielle est l'hypothèse de M. Beyer. A son gré cette modalité de *presbyterium* tripartite ou de triple adyton inconnu partout ailleurs serait l'apanage exclusif de l'ancien art syrien et mettrait sous la mouvance syrienne les églises où il reparaît en n'importe quelle région, depuis Rome et l'Afrique du Nord jusqu'aux rivages d'Asie Mineure et aux vallées mésopotamiennes[4]. On n'attend pas ici la discussion de ces assertions précaires.

Je regrette de ne connaître

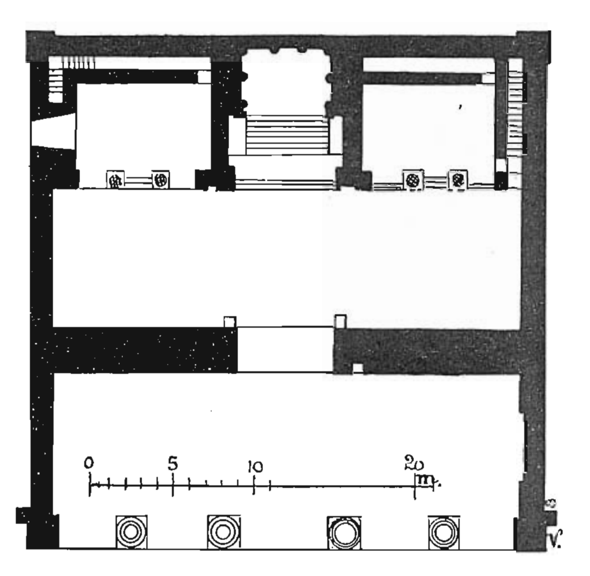


Fig. 95. — Le sanctuaire tripartite du Qaṣr Firâ'oun à Pétra, d'après Kohl.

(Boeswillwald-Cagnat, *Timgad. Une cité africaine sous l'empire romain*, 1896, pp. 165 ss., fig. 72), la basilique de Sigus, la basilique chrétienne d'*Henchir el-Atech*, probablement aussi celle d'Orléansville, en Algérie (Gsell, *Les mon. ant.*, I, fig. 37; II, fig. 116 et 132), d'*Henchir Goussa* en Tunisie (Gauckler, *Bas. chrét.*, pl. XXVI); en Syrie, une des églises de Ṣabḥah (Butler, *op. l.*, II, A, p. 114, fig. 92); l'église de la forteresse à *Oumm el-Djemâl*, an 412 (*ibid.*, p. 170 s., fig. 144), la chapelle de *Qaṣr Iblîsou* (*op. l.*, II, B, p. 207 s., fig. 214).

1. Par exemple le sanctuaire des « Poseidoniastes de Berytos » à Délos (fig. 96) du dernier siècle avant notre ère (Ch. Picard, *Explorat. archéol. de Délos*, VI, 1921, pp. 55 et pl. IV); le sanctuaire déjà souvent cité des dieux syriens à Rome (fig. 90), ou celui de « Baal Saturne à Dougga » (fig. 97) en Tunisie (Carton, *Nouv. archives des missions scient.*, VII, 1897, p. 369, fig. 1).

2. On trouvera un résumé succinct très bien informé des programmes religieux égyptiens et de leur évolution dans Benoit, *L'architecture. Antiquité*, 1911, I, pp. 47 ss., fig. 28 ss. Comme exemples spéciaux de cella triple on citera surtout les temples de Karnak — Ramsès III — (Perrot-Chipiez, *Hist.; Égypte*, fig. 214, *C* et *D* et p. 371) d'Amada, Djarf Ausein, Dabor (dans Maspero, *Les temples immergés de la Nubie*. Documents; 1912, pl. XIV, XXIII, XXXIV). Parmi les attestations récemment exhumées du sanctuaire tripartite signalons seulement la cella du dieu Montou, dans le temple primitif de *Medamoud* (Bisson de la Roque, *Médamoud*, 1928, pl. II, ép. d'Ousirtasen, III; cf. p. 16).

3. Voir R. Koldewey, *Die Tempel von Babylon und Borsippa* (1911), dans l'*Epatutila*, 3 *cellae* symétriques (p. 29 ss. et pl. VII); au temple Z une cella et 2 annexes (p. 19 ss. et pl. V), etc., pour n'en pas chercher d'exemples en des chantiers de fouilles plus récents.

4. Beyer, *Der syr. Kirchenbau*, p. 145. Il est curieux de signaler que, par une systématisation tout aussi risquée, M. V. Schultze prétend situer en Asie Mineure la vraie patrie de l'art chrétien — architecture comprise —; c'est d'Asie Mineure que son rayonnement se serait étendu vers Rome et l'Occident mais aussi sur l'Orient et en premier lieu sur la Syrie (Schultze, *Altchristliche Städte und Landschaften*. II. *Kleinas.*, II, 1926, p. 423).

que par l'analyse de Beyer[1] la théorie plus pénétrante d'Œlmann sur l'origine de cet adyton tripartite en Syrie. Constatant son association à des programmes variés : espace hypêtre, édicule quadrangulaire sans divisions intérieures ou groupe de nefs symétriques, il le déclare primordial et usuel avant qu'on ait eu l'idée de lui accoler des nefs basilicales. Et il en verrait le principe dans cette série d'édicules connus depuis M. de Vogüé sous le nom de *kalybés*, d'après une désignation épigraphique, et passablement répandus à travers le Ḥaurân[2]. — Le problème ne change guère d'aspect, car les kalybés, apparemment contemporaines de l'ère impériale pour autant qu'on les connaisse à ce jour, ont bien l'air d'oratoires en miniature, terme plutôt que point de départ d'une évolution structurale. Kalybés syriennes ou temples à cella tripartite de même période pourraient n'être que l'imitation libre et schématisée du sanctuaire romain par excellence : le Capitole (fig. 98), c'est-à-dire en fin de compte d'un très vieux type de sanctuaire oriental, puisque le temple étrusque à triple cella, modèle du Capitole romain, fut lui-même, en ses origines, le sanctuaire d'une triade divine à l'instar de nombreux sanctuaires orientaux[3]. L'influence

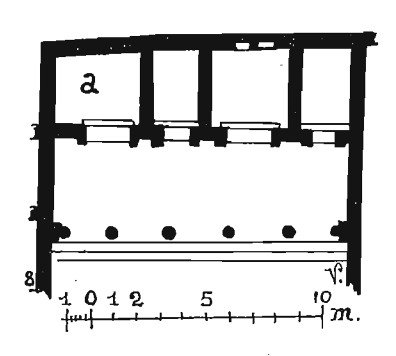


FIG. 96. — Sanctuaire tripartite dans le temple des Poseidoniastes à Délos, d'après C. Picard.

a, annexe du sanctuaire proprement dit.

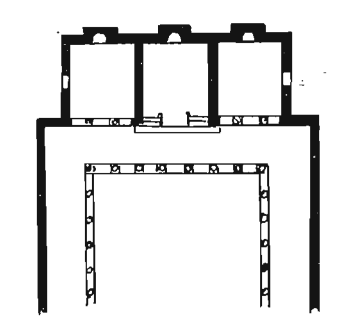


FIG. 97. — Sanctuaire tripartite au temple de Ba'al Saturne à Dougga, d'après le Dr Carton.

1. *Op. l.*, p. 146 s., résumant une monographie parue dans le *Bonner Jahrbuch*, t. 127.

2. DE VOGÜÉ, *Syr. cent.*, I, pp. 41-45 et pl. 6. Au type d'édicule à coupole fermée décrit par M. de Vogüé à propos des *kalybés* de *Šaqqā* et d'*Oumm ez-Zeitoun*, s'ajoute celui de simples exèdres semi-circulaires symétriques, ou d'un seul hémicycle entre deux annexes rectilignes (cf. BUTLER, *Amer. Exped.*, II, fig. 133, p. 382 s. : *Šahbah*, IIIe s. — ID., *Syr.*, II, A, p. 252 ss., fig. 226 : *Boṣrā*).

3. Sur les Capitoles, cf. CAGNAT-CHAPOT, *Man. d'archéol. rom.*, I, 157 ss. ; CAGNAT-BŒSWILLWALD, *Timgad*, pp. 153 ss., etc. Au type du Capitole à triple cella (Rome, Pompéi, voire même Sbéitla — édicules groupés mais indépendants —) répond celui de la *kalybé* à coupole centrale et réduits annexes comme à *Oumm ez-Zeitoun* et *Šaqqā*. La *kalybé* restreinte à une exèdre hémisphérique entre des niches symétriques, avec annexes fermées, paraît la réplique simplifiée d'un Capitole comme celui de Dougga. L'atténuation d'un édicule à cou-

que les cultes de Rome exercèrent sur toutes les provinces, la Syrie notamment, durant les premiers siècles de notre ère, expliquerait dans une certaine mesure cet engouement pour un type d'édifice cultuel d'ailleurs en harmonie foncière avec les plus anciennes traditions de la contrée. Jugera-t-on d'ailleurs très spontanée la création basilicale d'Œlmann par soudure de deux éléments indépendants et d'origine disparate ? Pourquoi enfin cette création aurait-elle été si tardive, ou serait-elle demeurée d'une application tellement sporadique si le « triple adyton » en eût été un composant essentiel ?

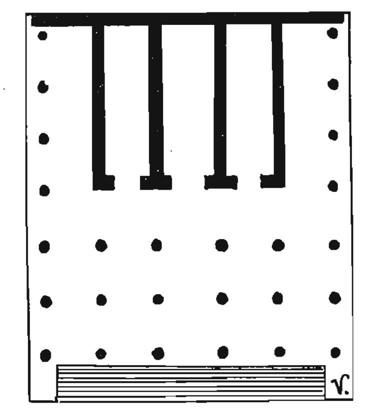


Fig. 98. — Le sanctuaire tripartite du Capitole romain.

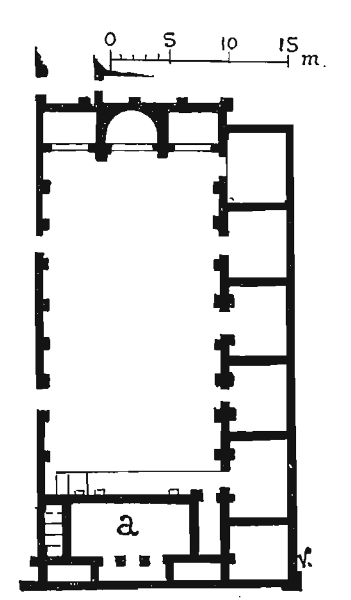


Fig. 99. — Sanctuaire tripartite dans la basilique romaine de Timgad.

a, tribune à l'extrémité opposée au sanctuaire.

Une solution plus adéquate et plus simple se peut apparemment déduire du rôle même de l'abside. Au chef de la basilique, vaisseau disposé pour les réunions cultuelles de la communauté chrétienne, l'abside en prolongement de la nef centrale est tout à la fois la place d'honneur et le point où convergent les meilleures perspectives de l'édifice. Dès lors c'est la situation tout indiquée du *Presbyterium* groupé autour du siège épiscopal et de l'autel où le pontife et ses assesseurs accomplissent les saints mystères. Le double aspect de cette destination implique un espace de relative importance. D'autre part, il est dans la nature

pole en exèdre semi-circulaire, que M. Beyer (*op. l.*, p. 147) semble estimer très mystérieuse, est trop spontanée, trop dans l'esprit des combinaisons favorites en architecture depuis l'art alexandrin pour exiger une plus ample justification. A qui du reste prétendrait récuser que les « saintes cabanes » hauraniennes du type exèdre dérivent du type édicule à coupole, il ne serait pas difficile d'offrir une analogie romaine propre à les expliquer aussi : par exemple, le fond de la basilique de Timgad (fig. 99), datée de 138 de notre ère, si même elle ne remonte pas au règne de Trajan (Cagnat-Bœsw., *op. l.*, p. 23, 27).

même de l'autel, table de sacrifice, d'exiger des locaux accessoires distincts pour la préparation des offrandes éléments du sacrifice, le dépôt des vases sacrés et du mobilier liturgique et maint autre usage encore. Telle est la nécessité de ces annexes, réduites à deux malgré la multiplicité de leurs vocables, que dès le IV[e] siècle les *Constitutions apostoliques* en feront la prescription dans le schéma d'une église officielle. Afin que les cérémonies du culte aient autant que possible l'ordre et la dignité convenable, il faut « tout d'abord que le local soit développé en longueur, tourné vers le soleil levant, avec les *pastophoria* de part et d'autre à l'extrémité orientale qui regarde le temple ; au milieu le trône de l'évêque aura sa place, tandis qu'à ses côtés sera réparti le *presbyterium*[1] ». La salle ἐπιμήκης répond au concept le plus fondamental de la basilique et une pensée chrétienne en détermine désormais le placement, chevet à l'Est, l'axe principal étant par conséquent dilaté d'Est en Ouest. Nulle mention explicite d'abside, sans doute parce que cette terminaison en conque hémisphérique ressort assez du dispositif assigné aux sièges du clergé formant couronne autour de l'autel, face à l'assemblée des fidèles[2]. Pas plus que pour l'hémicycle central un type n'est spécifié pour les *pastophoria,* mais leur localisation seule tout au bout oriental de chaque bas côté[3] ; leur structure demeure affaire de

1. καὶ πρῶτον μὲν ὁ οἶκος ἔστω ἐπιμήκης, κατὰ ἀνατολὰς τετραμμένος, ἐξ ἑκατέρων τῶν μερῶν ἔχων τὰ παστοφόρια πρὸς ἀνατολήν, ὅστις ἔοικεν νηΐ. Κείσθω δὲ μέσος ὁ τοῦ ἐπισκόπου θρόνος παρ' ἑκάτερα δὲ αὐτοῦ κατεζέστω τὸ πρεσβυτέριον. *Const. Apostolorum*, II, c. 57, § 3 s., éd. Funk, I, p. 159 s.

2. Dans la terminologie liturgique ultérieure le πρεσβυτέριον sera dit assez communément βῆμα, par assimilation fort naturelle au tribunal des basiliques judiciaires ou à l'estrade honorifique des basiliques foraines. L'évêque et ses assesseurs deviendront συνθρονοι : terme évoquant certains groupements de statues divines dans la cella d'un temple.

3. Que ces annexes, en apparence indéterminées, soient prévues pour le service de l'autel, par conséquent en relation étroite avec lui, cela va de soi. Dès l'origine sans doute elles reçurent une attribution distincte, des vocables particuliers et une localisation plus ou moins fixe. A droite de l'autel, c'est-à-dire au flanc Nord — dans une basilique normalement orientée —, ou côté de l'Évangile, la « prothèse », πρόθεσις, servait à la préparation des offrandes pour le sacrifice et selon toute vraisemblance à la conservation de la réserve eucharistique ; cf. *Const. Apost.*, VIII, 13, § 17, FUNK, I, 518 : Quand tous les fidèles ont communié à l'autel, λαβόντες οἱ διάκονοι τὰ περισσεύσαντα εἰσφερέτωσαν εἰς τὰ παστοφόρια « *que les diacres prenant l'excédent l'emportent aux pastophoria* ». et de préférence envisagera-t-on celui des deux où l'oblation eucharistique avait été préparée. La seconde annexe, appelée διακονικόν, σκευοφυλάκιον, *diaconicum, sacrarium*, etc., correspondrait tant bien que mal à notre moderne « sacristie » ; sa place usuelle était au bout du collatéral Sud, à gauche de l'autel ou côté de l'Épître. Il semble toutefois que ces localisations aient pu être interverties. Au cas où cette interversion serait applicable à la basilique d''Amwâs et la *prothèse* installée dans l'abside méridionale, on serait tenté d'interpréter le coffret évidé de la pierre à la base de la niche (cf. fig. 14) comme le dépôt de la réserve eucharistique. Il peut

goût pour l'architecte, suivant le caractère de son programme, les conditions du site, suivant ses ressources aussi ; car il va de soi que des exèdres semi-circulaires monumentales incorporées au chevet[1] sont d'exécution plus dispendieuse que des réduits quadrangulaires indépendants ou simplement des cloisons de bois ou des rideaux. Le IIIe siècle de notre ère est l'époque, on s'en souvient, où le goût des formes curvilignes prévalait dans l'architecture au point de faire employer avec une égale aisance arc et plate-bande, linteaux rectilignes et sommets cintrés, réaliser voûte et plafond côte à côte dans le même bâtiment, insérer une arcade au milieu d'un fronton triangulaire[2]. Il est donc assez spontané que dans un édifice grandiose en son austérité comme était la basilique d''Amwâs avec l'ordre svelte de ses colonnes laissant un très heureux dégagement des vues, l'architecte ait adopté pour les *pastophoria* le type de l'hémicycle d'où résultait un rythme meilleur et une plus souple élégance du chevet. Comme aucune loi liturgique, structurale ou autre n'imposait cette forme les constructeurs chrétiens gardèrent sur ce point une liberté dont les faits attestent qu'ils firent très ample usage. Par là devient aisément intelligible cette variété d'abord si déconcertante des types de chevet qu'il sera toujours chimérique de chercher à faire entrer dans les cadres d'une classification prétendant les expliquer par des exigences régionales et la diversité des temps[3]. On s'explique de même qu'il n'y eut pas évolution d'une abside primordiale unique à cette triple abside qui apparaît spo-

néanmoins se concevoir aussi comme coffret à reliques dans le *diaconicon*. Pour le détail liturgique de *diaconicon* et *prothèse*, voir les dissertations de GOAR, *Euchòlog.*, pp. 13, 16 s., 116 et les monographies des encyclopédies modernes.

1. Comme on les trouve par exemple à la basilique de *Qanāwât* (DE VOGÜÉ, *Syr. cent.*, I, 59, pl. 19, n° 1), à celles des Archanges, à *el-Anderîn* (BUTLER, *Syr.*, II, B, p. 57 s., fig. 51 ; cf. *ibid.*, fig. 54, 57, 60) ; en Algérie dans les basiliques d'*Henchir el-Atech, Kh. Guidra, el-Hamiet, Lambèse*, etc. (GSELL, *Les mon. ant.*, II, fig. 116, 124 s., 128) ; dans celle de *Sbeitla* en Tunisie (GAUCKLER, *Bas. chrét.*, pl. 12), etc.

2. Voir sur ce dernier trait en particulier C. WATZINGER, *Antike Synagogen in Galilaea*, 1916, p. 147 ss. Les monuments de Djéraš, Ba'albek, Palmyre et dans une certaine mesure aussi ceux de Pétra, documenteront pour le reste.

3. Rien ne le saurait mettre plus en évidence que l'étrange diversité des thèmes réalisés au même lieu, dans des conditions par conséquent à peu près identiques au cours de deux à trois siècles. C'est ainsi qu'à *Oumm el-Djemâl*, je suppose, dans le Ḥaurân méridional, on ne constate pas moins de huit formes tout à fait divergentes ; voir BUTLER, *op. l.*, II, A, fig. 144, 147, 150-3, 158, 161.

radiquement, sans être devenue jamais rituelle dans l'architecture chrétienne antérieure au moyen âge byzantin, sans qu'ait été produit non plus un exemple bien catégorique de l'abside double qui représenterait pourtant le stade intermédiaire attendu dans cette soi-disant évolution de l'unité vers la multiplicité[1].

Ni palingénésie laborieuse sous des influences dogmatiques et liturgiques d'un type architectural réalisé dans le détail longtemps avant la conversion officielle de l'Empire, ni surtout composition hybride qui réaliserait tardivement ce thème par soudure d'éléments disparates. La basilique se révèle comme le développement organique, normal, essentiellement cohérent d'un programme architectural porté presque à sa perfection dans l'ère hellénistique, mais dont l'art chrétien sut prendre possession pour en faire le monument cultuel par excellence de la Foi triomphante en lui donnant une incomparable splendeur.

La basilique d''Amwâs en est la plus ancienne attestation positive

1. Sans entrer dans la discussion approfondie que comporte ce problème, on notera seulement que l'abside double est à envisager sous les aspects très différents d'un hémicycle réitéré en sens inverse aux deux extrémités du même axe longitudinal, ou d'un couple d'absides juxtaposées. Le premier est un thème classique dont la basilique Ulpienne (cf. fig. 91) et celle de Silchester sont des exemples depuis longtemps familiers ; aussi n'a-t-on pas la moindre surprise à le constater en des basiliques chrétiennes d'époques variées : Ba'albek, ve s. (cf. *Baalb. Ergeb. d. Ausgr.*, I, pl. 17, vi^e s. d'après THIERSCH, *Zu den Tempeln und zur Basilika von B.* ; cf. *RB.*, 1926, p. 461), en Tunisie, *Henchir Chigarnia* — sur les ruines d'un temple romain —, *Feriana* et *Mididi* (GAUCKLER, *Basiliq. chrét.*, p. 23 et pl. h. t., pl. XXIV et XXVIII — ép. byz. indéterm. —), *Orléansville* et *Matifou* en Algérie (GSELL, *Les mon. ant.*, II, fig. 129 et 132, ive-vi^e s.), en Égypte *Erment* (STRZYGOWSKI, *Kleinasien*, fig. 152), *Saint-Ménas* dans la « Badebasilika » (C. M. KAUFMANN, *Die Menasstadt*, I, 110, fig. 49 *s, t* — ± ve siècle), *Bâb Kalabscheh*, de date indéterminée (G. ROEDER, *Debod bis Bab Kal.*, 1911, p. 219 ; §§ 545 s. et pl. 129^c dans *Les temples immergés de la Nubie*). La plupart de ces exemples sont des remaniements certains, et il se peut qu'ils aient été motivés une fois ou l'autre par un nouveau principe d'orientation liturgique, suivant l'hypothèse de M. Strzygowski (*op. l.*, p. 216 ss.) ; en ce cas on n'aurait plus, à proprement parler, une église à « double chœur » puisque celui de l'orientation primitive n'aurait plus été conforme aux exigences liturgiques. — De toute manière, au surplus, ce « double chœur » ne saurait passer pour une création architecturale chrétienne. Sous la forme réellement gémellée, je n'en connais d'autre exemple que celui de la chapelle Saint-Ménas, au patriarcat arménien de Jérusalem, ve siècle (*Jérus. nouv.*, pl. LIV, p. 544 ss.). La chapelle Saint-Étienne, dans le même groupe monumental a déjà le dédoublement absidal impliqué par les deux nefs de l'oratoire, de même qu'à *Oumm el-Djemâl* (Ḥaurân) par exemple, la double abside est en réalité l'abside respective unique de deux églises soudées par un mur mitoyen. La basilique (?) de Laodicée de Lycaonie semble trop superficiellement connue et de date trop peu certaine pour qu'on puisse spéculer avec grande confiance sur sa double abside ; cf. V. SCHULTZE, *Altchristliche Städte und Landschaften Kleinasien*, I, 444, fig. 52 et MILLET, *Bull. corr. hellénique*, 1895, p. 419 ss. Les absidioles jumelles derrière le chevet de certaines églises de Cilicie, ou sur d'autres points d'Asie Mineure (v. g. *Korghoz* = Korykos et *Olba*, Miss G. L. BELL, *Rev. archéol.*, 1906, II, fig. 20, p. 28, et fig. 26, p. 34) ne peuvent entrer en discussion pour les origines de l'architecture chrétienne et représentent un trait propre à l'art arménien aussi tardif peut-être que le xe-xie s., si ce n'est le xiiie. Cf. GUYER, *Monumenta Asiae min. antiq.*, II, 150 ss., à propos de l'église de Korykos.

aujourd'hui connue, car aux données archéologiques s'ajouteront bientôt des indices fournis par l'histoire pour fixer son origine au premier quart du IIIe siècle.

III. — La basilique des Croisés.

Sur la restauration médiévale de la basilique les fouilles ont produit un utile appoint d'information ; elles ont éclairé surtout la relation immédiate des deux édifices, la nature des fondations, le caractère du porche et des fenêtres, les modalités de la couverture. Voir pl. XXII.

Tandis que dans la zone occidentale, devant la façade, une superposition fort enchevêtrée de mosaïques, de sépultures, de couches de ruines et de dallages révèle une évolution tout à la fois longue et mouvementée, l'église du Moyen Age se superpose directement au contraire par ses murailles latérales aux fondations des colonnades antiques ; seule une surélévation notable du sol par un amas de décombres tassés dans l'aire intérieure trahit la durée qui les sépare. Entre les fondements des colonnades primitives et les lourds massifs de blocage qui les empâtent pour en développer l'assiette, aucune confusion n'est désormais possible : ce sont deux conceptions structurales absolument différentes, réalisées avec de tout autres matériaux et sur un axe légèrement nuancé. Déjà bien étrange en elle-même, l'hypothèse que le soubassement en grands blocs puisse être un vestige de l'édifice romain est éliminée par l'évidence d'une composition singulièrement hétéroclite, du défaut de toute liaison correcte avec le chevet et de l'identité technique avec le reste de la muraille entièrement homogène. Après avoir ainsi fixé sur le roc les lignes nouvelles d'implantation proportionnées à son bâtiment, l'architecte médiéval s'est débarrassé de tout ce qui ne pouvait lui être d'aucun profit dans les ruines en le noyant dans un môle compact sous le dallage relevé de sa nef, qui bénéficiait par là d'une stabilité comme d'un asséchement plus parfaits. La basilique médiévale se présente dès lors comme un programme rationnel, cohérent et simple, au lieu de l'espèce d'arlequinade qu'on a prétendu

lui substituer par l'amalgame saugrenu de contreforts romans, de parois « indigènes » byzantines et d'un « stéréobate » romain.

On ne pouvait guère attendre par les fouilles des précisions bien notables sur l'élévation de l'édifice. La faible hauteur des parois sauves excluant toute vraisemblance d'y enregistrer quelques vestiges de fenêtres — ailleurs que dans le vieil hémicycle central —, nous avions dès le premier jour de la campagne guetté dans les éboulis quelque élément propre à suggérer tant bien que mal la forme et les dimensions de ces baies. Parmi les innombrables pierres manipulées, tout au plus avions-nous cru mettre la main sur un bloc identifié, non sans hésitation, comme pièce d'un chambranle très ébrasé, dont le dressage offrait les stries médiévales caractéristiques. Il n'y avait pas grand'chose à en déduire pour une notion plus concrète des fenêtres. Un bel appui monolithe à peine ébréché, ramené au jour à la base extérieure du mur septentrional devant la 3e travée devait enfin combler en partie cette lacune (cf. fig. 62 s.). Il appartenait à une baie dont la largeur utile de 0^m^,73 implique une élévation minimum double, et selon toute probabilité plus considérable encore. L'ébrasement le plus accentué sera envisagé comme intérieur ou extérieur, suivant le caractère général qu'on préférera donner au monument : austère et quelque peu organisé en vue d'une défense éventuelle, comme l'église d'*Abou Ghôš* ; plus lumineux et plus ornementé, comme Saint-Georges de Lydda, pour prendre un autre exemple dans la même région approximative [1]. Plutôt que par une arcade semi-circulaire on fermera cette baie par un arc brisé, suivant l'analogie des portes précédemment étudiées (cf. fig. 28). Notons seulement encore que cet appui de fenêtre fut visiblement découpé de seconde main dans un bloc du grand appareil antique. Il y eut sans doute une fenêtre semblable en chaque travée.

Le grand dallage développé au pourtour extérieur de l'église affleure le pied du soubassement mégalithique. Il fallait donc, en avant des

1. On évitera d'arguer, pour la façon de situer cet appui, des trous de scellement visibles au sommet. Tout aussi bien que des barres de fer protégeant l'accès de la fenêtre en avant du vitrail, on y peut loger l'armature du vitrail lui-même. Le plus positif indice que l'ébrasement développé trouve mieux place dans le parement extérieur est l'analogie fournie par l'ordonnance des portes (cf. fig. 28 et pl. XXII).

portes, des volées de marches à peu près aussi hautes que celles de l'intérieur, et les constatations réalisées surtout devant la porte méridionale les montrent non moins indépendantes : même constitution du seuil par ajustement spécial des grandes pierres sans souci de l'irrégularité des joints, même adossement des gradins construits en matériaux de médiocre calibre, d'après les adhérences de mortier passablement nettes au moment de la fouille.

L'ordonnance du porche n'est plus guère douteuse ; il apparaît comme une voûte en croisée d'arêtes portée sur des arcades à double voussure et profil brisé, couverte par une terrasse [1] ou un petit toit dissimulé par quatre frontons. Ce qui frappe le plus c'est, avec plusieurs irrégularités d'implantation (cf. fig. 42), minimes à coup sûr mais qu'il devait être facile d'éviter, le caractère sobre et trapu des éléments recouvrés (par ex. fig. 100 ss.) qui s'harmonisent du reste au mieux avec l'austérité générale de l'église. Suffisants pour restituer la silhouette de l'édicule, ces éléments ne le sont point pour une restauration poussée dans le détail, qui n'importe nullement à notre but.

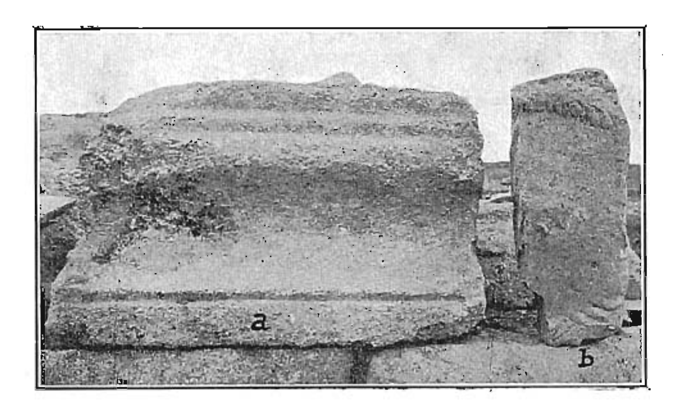


Fig. 100. — Fragment de corniche médiévale (*a* ; cf. fig. 34, *c*). Lambeau d'une dalle de remplage (*b*).

La couverture du porche n'est pas sans analogie avec celle de la nef. Dans ce vaisseau presque démesurément large puisque l'ouverture absidale interdisait tous supports intérieurs [2], l'unique modalité

1. C'est le parti suggéré dans la restauration schématique, pl. XXII.

2. Le très vieux programme de la construction absidale à double vaisseau divisé par une file médiane de colonnes, comme dans les chambres mégalithiques de Minorque ou le *bouleutérion* d'Olympie (cf. G. Leroux, *Édif. hypost.*, fig. 10, nos 4 s.), n'a rien à faire ici. L'exemple d'un monument absidal analogue, de nature et de date indéterminées, à *Fa'loul* en Syrie du Nord (Butler, *Syr.*, II, B, fig. 114) serait d'un médiocre appui, surtout à défaut de tout indice de tels supports dans la nef d' 'Amwâs.

de couverture à envisager est une voûte. Elle explique au surplus l'exceptionnelle épaisseur des parois et leur système un peu lourd de piles et de contreforts. La distribution des piles intérieures appelle de larges arcs doubleaux à deux voussures, dont nous avons en effet retrouvé de notables éléments. Tous ceux dont l'état laissait la moindre chance de détermination convenable de leur courbe ont fait constater un rayon minimum à peu près sans exception supérieur à 6 mètres,

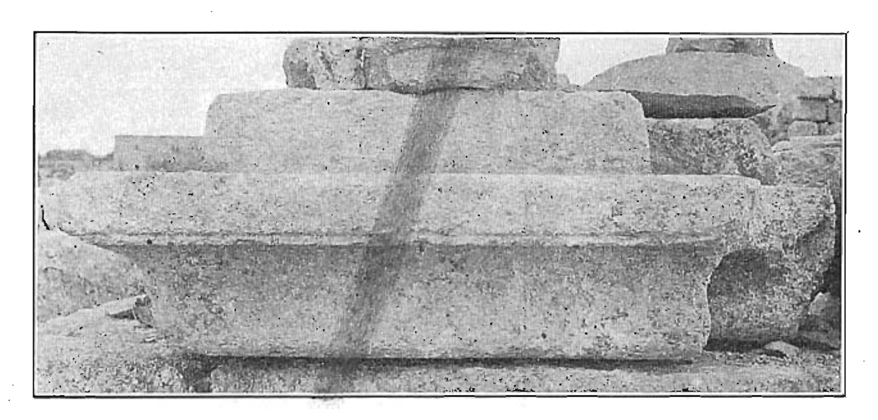


FIG. 101. — Imposte d'un pilastre du porche médiéval.

excluant par conséquent l'hypothèse d'arc en plein cintre, mais avec des variations de 10 à 20 centimètres trop accentuées pour qu'on se puisse flatter de ressaisir le galbe précis des arcs, pas plus qu'on n'en peut évaluer avec confiance la hauteur positive[1]. La surface portante de chaque doubleau dilatée dans la voussure supérieure atteignait une largeur moyenne de 1m,35 (cf. pl. XXII, coupe) et l'ensemble fournissait la plus puissante armature à une voûte en berceau brisé, mieux que toute autre en situation sur d'aussi courtes travées[2]. Quelques

1. Calculée même avec la plus faible proportion normale, qui donne à la hauteur d'une arcade romane 1 fois 1/2 son ouverture, on aboutit à une élévation de 10m,85 + 5m,425 = 16m,275. Le raccord d'une telle hauteur de voûte à l'arc de tête d'une abside atteignant probablement à peine 12 mètres paraît d'abord manquer d'harmonie ; on lui peut cependant trouver ici ou là quelque excellente analogie : voir par exemple la coupe de l'église Saint-Gabriel, dans les Bouches-du-Rhône, ENLART, *Man. arch. fr.*, I, fig. 86.

2. Je ne saisis pas l'hypothèse du R. P. Meistermann : des « voûtes ogivales à arêtes... reversant leur poussée sur les piliers » (*Deux quest.*, p. 96 s.). Nul n'ignore plus que le propre des voûtes ogivales est de substituer aux arêtes les nervures de renfort, simples ou moulurées, qui constituent spécifiquement les *ogives*, ou arcs complémentaires.

pierres de faible calibre, à tranche imperceptiblement cintrée, suggèrent pour cette voûte un appareillage intérieur en encorbellement non extradossé. Les gravats copieux et tout à fait hétéroclites signalés dans la description de la fouille proviennent, selon la meilleure vraisemblance, du conglomérat qui chargeait les reins de la voûte et modelait pour l'écoulement des eaux de pluie le galbe d'une terrasse peut-être plus convenable ici qu'un toit[1].

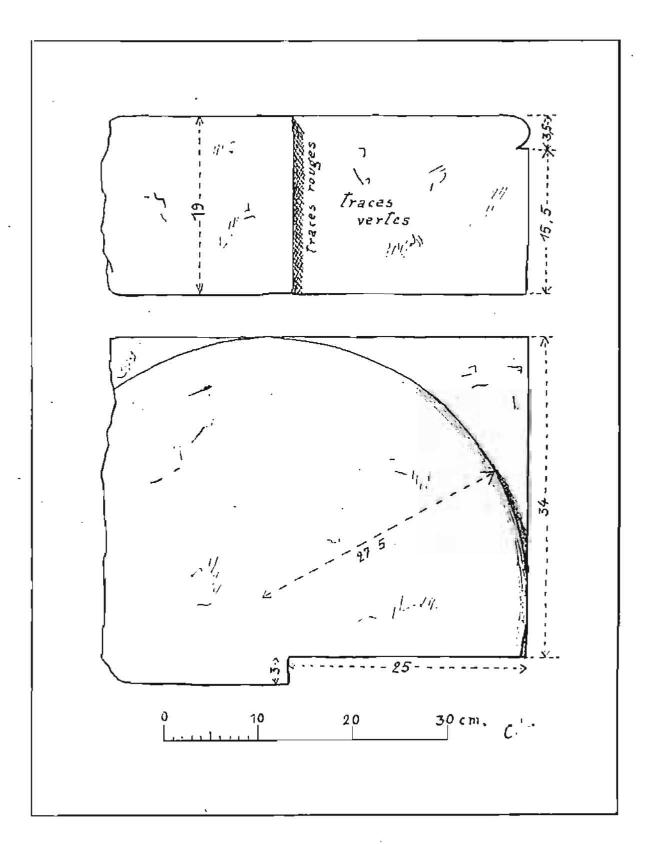


FIG. 102. — Pièce de soubassement médiéval indéterminé retaillé dans un bloc d'appareil antique.

Ces quelques traits complètent en ses lignes essentielles la physionomie de l'édifice ébauchée presque dès le début de la campagne. Rappelons seulement, pour en rendre l'apparente pauvreté mieux intelligible, qu'un cycle de peintures analogue à ce que laisse entrevoir Saint-Jérémie d'*Abou-Ghôš* en couvrait l'intérieur. Il n'y a pas à revenir sur la date communément admise pour cette transformation. Ainsi que cela ressortait des éléments visibles avant les fouilles, cette église relève de l'art occidental roman et se classe à l'époque du royaume latin de Jérusalem. A se laisser guider par les formes un peu massives, par la simplicité du programme et par la pénurie du décor sculptural, on l'assignerait plus volontiers à la première moitié du XII[e] siècle qu'à une phase plus tardive de la domi-

1. A moins de l'imaginer de surélévation minime et réalisé en dalles de pierre comme à Sainte-Anne par exemple (cf. *Jér. nouv.*, pl. LXXI ss.). C'est le parti suggéré dans le schéma de restauration, pl. XXII.

nation latine. Toutefois, dans cette localité sans grande importance alors, on ne doit naturellement pas attendre le même luxe architectural que dans les monuments de la Ville Sainte au XII[e] siècle avancé.

Pas plus que la diversité de style entre l'église latine du Moyen Age et la basilique chrétienne du III[e] siècle une certaine similitude entre leurs matériaux n'est de nature à donner le change dans l'attribution des pans de murs demeurés debout. Aussi bien n'est-il rien de plus

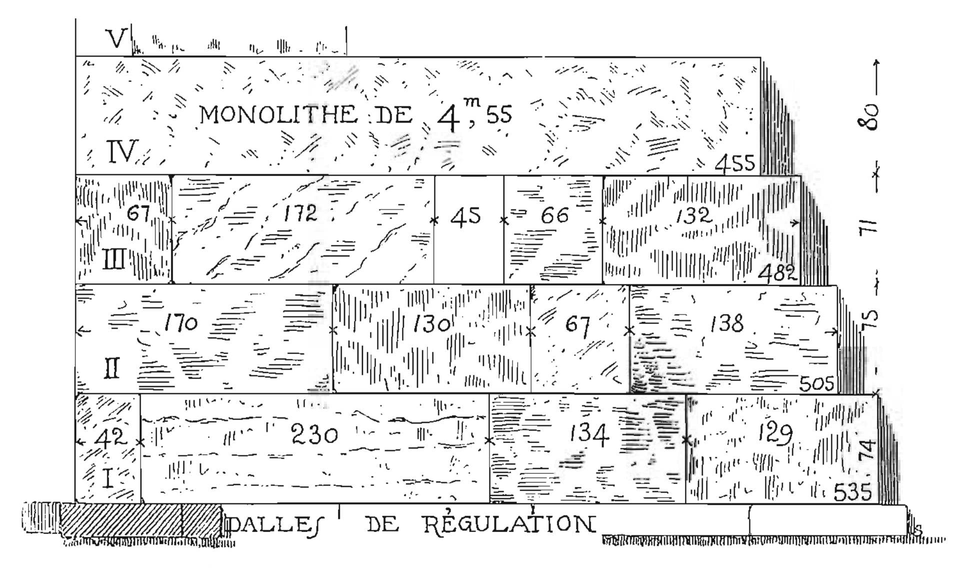


Fig. 103. — Élévation géométrale de la face Nord, à l'angle N.-E. du chevet antique.

spontané que le remploi médiéval des belles pierres trouvées toutes prêtes à pied d'œuvre. Si l'on éprouve d'abord quelque surprise devant le raccord des lignes nouvelles au vieux chevet, l'examen raisonné de ce raccord en justifie promptement la sagacité. La conservation remarquable du chevet donne lieu de penser qu'à l'arrivée des Croisés les murailles non moins indestructibles de la basilique devaient faire assez grande figure aussi ; colonnades et toiture, proie facile pour l'incendie et le pillage, étaient seules anéanties. La voûte ayant prévalu sur les combles en charpente dans les conceptions esthétiques du temps, l'architecte à qui fut dévolue la tâche de restaurer ce monument chrétien n'avait le choix qu'entre deux partis : renforcer les murs extérieurs et substituer aux sveltes colonnades antiques des rangées de pilastres

puissants pour équilibrer des voûtes sur les trois nefs, ou se résoudre à remodeler entièrement l'édifice; il adopta le second, économique et simple. Transplantés sur les lignes de l'unique nef centrale raccourcie, les longs murs primitifs assuraient en grande partie les matériaux requis pour les murailles plus épaisses et armées sur leurs deux faces de piles et de contreforts. Entre les mains de constructeurs avisés, la plupart des beaux blocs antiques requéraient à peine quelque retouche sommaire pour s'adapter à des parois plus mouvementées. Le découpage relativement considérable nécessité par exemple par la structure de la plinthe intérieure n'entraînait d'ailleurs pas un déchet stérile, puisque les morceaux excisés, voire même les simples éclats trouvaient leur utilisation dans la maçonnerie transformée. Un berceau brisé de belle envergure encore était jeté sur cette nef rajeunie, dont le raccord au chevet primitif suscitait cependant une difficulté. La suppression des bas côtés entraînait logiquement celle des absidioles, d'où résulterait dans la structure de l'hémicycle central une dislocation d'autant plus dangereuse que sa liaison adventice avec les murailles neuves créait un point faible. Plutôt que de démolir ces absides pour les remplacer par des contreforts épaulant sa voûte, l'architecte prit le parti judicieux de les laisser subsister, quitte à leur donner une harmonisation de fortune. Au flanc Nord en particulier semble bien se trahir le principe de sa décision. Il projetait de lier à sa pile angulaire une absidiole dans le style de sa nef, avec le double but de masquer l'ancienne et de tenir lieu de l'annexe primitive isolée sur ce même côté. Non seulement l'épure en fut établie, mais sa réalisation progressait quand une difficulté pratique imprévue la fit abandonner. Son placement normal (voir pl. III) supposait en effet la coupure du vieux mur à la naissance exacte de l'absidiole ainsi qu'on l'avait pratiquée au Sud. Alors pourtant qu'au Sud le hasard des joints et d'une moindre longueur des pierres avait facilité la coupure au point prévu, la présence sur la face Nord de blocs beaucoup plus volumineux créait une complication délicate. Dans la 4e assise notamment (fig. 103), un bloc développé à 4m,55 constituait par une de ses extrémités les deux faces de l'angle N.-E. et

dépassait d'un mètre environ la naissance de l'abside. Les pierres plus courtes des assises inférieures s'agençaient elles-mêmes de telle sorte que la plupart des joints n'intervenaient pas dans la situation voulue pour un simple démontage. Force eût donc été de recourir à un sectionnement de nature à désarticuler de façon néfaste une maçonnerie dont il s'imposait de sauvegarder toute la consistance. D'autre part, la nouvelle abside ne pouvait être avancée, sous peine de bloquer la porte latérale ou d'en ruiner la symétrie avec l'ouverture opposée. Plutôt que d'ébranler la vieille paroi par le découpage imprudent de ses grandes pierres, l'architecte sacrifia son abside sans s'imposer de reprendre par la base la pile où elle était amorcée ni d'en appareiller la face orientale — repliée sur l'absidiole antique — avec le même soin que dans la pile correspondante au Sud (fig. 104 ; cf. fig. 31). Pour dissimuler tant bien que mal ce mécompte, entre la pile neuve et l'ante de l'absidiole antique un mur droit fut tendu, dans la paroi duquel une base de colonne byzantine encastrée sous forme de console sur l'axe de l'hémicycle oblitéré pourrait en demeurer l'attestation discrète (fig. 65). Le réduit aveugle ainsi créé fut utilisé, peut-être comme resserre de lambeaux trop dénués d'intérêt pour mériter d'être laissés en vue, mais qu'on avait à cœur de ne pas détruire[1] ; peut-être au surplus est-ce l'abside

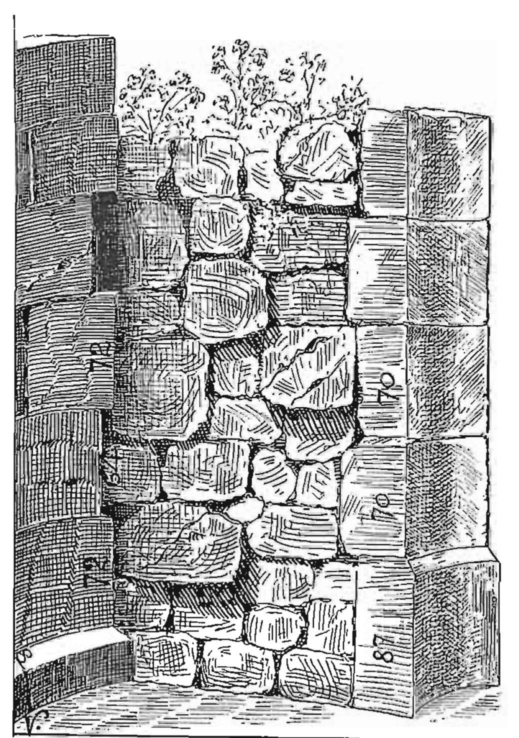


FIG. 104. — Attache du mur septentrional des Croisés à l'ante du grand hémicycle.

Pile Nord-Est et amorce d'une absidiole abandonnée. Voir la pile correspondante, fig. 31.

1. Le compte rendu de Guillemot mentionne « des débris de construction et des ossements humains » ;

elle-même qu'on se préoccupait de soustraire à la profanation en souvenir de son rôle dans le saint Sacrifice. Quelque dispositif analogue, plus fragile ou détruit par la suite, dut protéger et masquer de même manière celle du Sud. Ce détail de l'absidiole médiévale inachevée, celui surtout de l'absidiole antique murée, qui paraissaient enveloppés de mystère, s'expliquent donc au mieux comme repentir d'un architecte circonspect et respectueux des vestiges du passé.

Un dallage massif dilaté avec ampleur en façade et sur les côtés de la nouvelle église acheva de faire disparaître les lignes arrachées de la basilique primitive. Toute pierre de n'importe quelle nature, pourvu qu'elle se puisse adapter par une surface plane au niveau général, fut mise en œuvre au hasard de la rencontre : un petit bloc d'appareil ou une imposte de pilastre byzantin se trouve ainsi voisiner avec un carreau petit ou grand, quand ce n'est pas avec un débris de revêtement mouluré. L'enfouissement d'un assez minuscule chapiteau ionique n'a dès lors rien qui doive surprendre, malgré sa relation peut-être tout accidentelle avec l'axe de la fameuse abside murée. Sans doute en soi la désignation strictement exacte de chapiteau n'évoque guère un élément de dallage ; l'antinomie devient pire par la mention que les faces principales de ce chapiteau s'ornaient d'une inscription bilingue, samaritaine et grecque. Un coup d'œil sur la pièce (pl. XXV) fera pourtant saisir qu'un maçon du XII[e] siècle, tout aussi peu au fait d'un thème ionique dégénéré que du samaritain ou du grec ait pu ne voir là qu'une vague dalle de bonne prise. La situation de cette épave n'ayant plus rien d'énigmatique on ne s'attardera pas à décrire une œuvre aussi fruste. Il convient au contraire de mettre en garde contre toute velléité de découvrir quelque sens profond à des détails trop ennoblis par les termes descriptifs d'« étoile à huit pointes inscrite dans un cercle » et de « *fasciae* nouées par un lien[1] » ; tout se réduit à la tentative très gauche d'imiter l'interprétation des faisceaux de tiges qui composent les

voir ci-dessus, p. 137. On pense à la respectueuse conservation des pierres de l'ancien autel du Temple dans *I Macchab.*, IV, 46.

1. Détails relevés dans la description de CLERMONT-GANNEAU, *QS.*, 1882, p. 25 ; cf. *S. W. P. Mem.*, III, 73 et les croquis de GUILLEMOT, *ibid.*, p. 68 s.

volutes de certains chapiteaux ioniques. Il n'est guère plus utile aujourd'hui d'insister sur la teneur de la double épigraphe tant de fois commentée depuis cinquante ans[1]. Rappelons cependant que le grec ЄIC ΘЄOC est une acclamation religieuse contenant implicitement une profession de foi monothéiste : « Un seul Dieu ! » Le samaritain *Barouk šemō lᵉʿōlam*, « Béni soit son nom à jamais ! » paraît l'écho d'une eulogie biblique[2]. Dans le sigle manifestement grec en forme de S gravé sous le lit de pose on peut voir un simple repère d'assemblage ou une marque usuelle de tâcheron (fig. 105). Malgré la fréquence de l'acclamation monothéiste dans l'épigraphie chrétienne[3] et l'apparente difficulté créée par l'emploi du grec en parallélisme avec une eulogie sémitique, l'origine samaritaine du chapiteau n'eût jamais été mise en

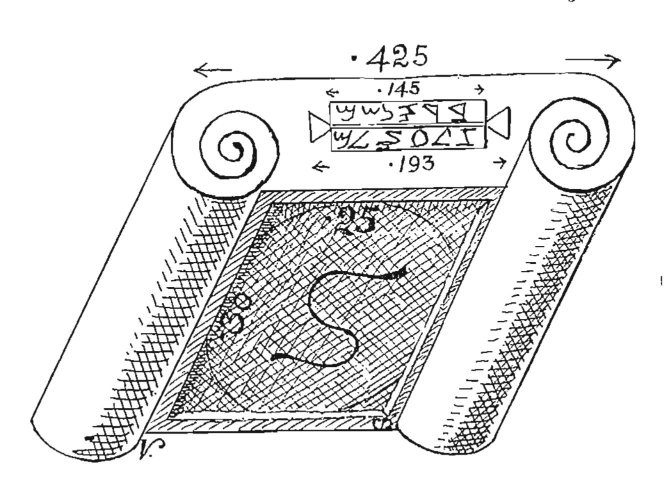


Fig. 105. — Le chapiteau samaritain vu de dessous ; sigle au plan de pose.

1. On allongerait sans aucun fruit la bibliographie récemment condensée par Erik Peterson, Εἷς Θεός. *Epigr. formgesch. und religions. Untersuch.*, 1926, p. 285 s. — où un lapsus fait parler de *korintisches Kapitell* —. Un chapitre spécial consacré à ce « chapiteau bilingue » dans *Deux quest.*, pp. 78 ss. atteste que le R. P. Barn. d'Alsace était mis en échec par l'épigraphie tout autant que par l'architecture dans le monument d'ʿAmwâs. Le texte sémitique serait « en lettres phéniciennes, c'est-à-dire, en hébreu archaïque ou samaritain » (p. 78). A propos du sigle S une petite dissertation sur « le *Fav* de l'alphabet samaritain » est attribuée (p. 80) à Clermont-Ganneau qui est bien innocent d'avoir jamais brouillé sigles grecs et alphabet samaritain. Un peu plus loin une longue citation du même savant est documentée avec précision : « Revue biblique, 1896, p. 433 » (*op. l.*, p. 81, n. 1). Est-il besoin d'avertir qu'on ne l'y trouvera pas ? On ne trouvera pas davantage que, dans d'autres « inscriptions hébraïques » d'ʿAmwâs, « toutes en lettres samaritaines et d'une paléographie identique [??] à celle du chapiteau », le P. Lagrange « a dûment constaté que le *Fav* y était employé comme lettre et non comme chiffre » (*op. l.*, p. 81 s.). Le reste à l'avenant.

2. Cf. *Ps.* LXXII, 19. L'acclamation grecque peut d'ailleurs aussi s'inspirer de la Bible, v. g. *Deut.*, VI, 4.

3. Dès 1882 M. Cl.-Ganneau en citait une douzaine d'exemples ; on en trouvera une quarantaine dans la mission américaine de Princeton Univ. en Syrie (*Div.* III, **A** et **B** ; voir la table des « phrases et formules », III, **B**, p. 227, s. v. εἷς Θεός κτλ. La monographie très différente de M. Peterson énumère 93 attestations épigraphiques syriennes, 103 égyptiennes et quelques douzaines d'autres très disséminées et les découvertes de demain allongeront ces listes. Je ne vois pas que Peterson ait enregistré par exemple l'attestation phrygienne sur une paroi rocheuse dans une forteresse antique utilisée aux temps byzantins ; cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, V, 166.

question par des sémitisants s'ils n'eussent été préoccupés de l'adapter au site de trouvaille insuffisamment défini. Pour quiconque a eu la pièce sous les yeux, ou même seulement des photographies assez claires, toute hypothèse de dissocier les deux épigraphes est exclue. Quoi qu'on en ait pu dire, la physionomie du texte sémitique est à peu près aussi samaritaine que possible quand on le compare moins à des tables d'alphabets pas toujours dessinées avec la précision désirable qu'à d'autres inscriptions samaritaines authentiques[1]. Si complexe que puisse être par ailleurs la raison fondamentale d'une telle association d'idiomes et d'écritures, l'analogie parfaite que lui fournit par exemple l'amulette Raffaéli ne laisse place à aucune hésitation sur le caractère samaritain de ce document[2]. Nous aurons toutefois encore à en justifier plus tard la présence dans les ruines de la basilique d''Amwâs.

IV. — Les annexes septentrionales.

1. *Le baptistère.*

Ce n'est pas le moindre résultat des fouilles d'avoir établi que l'édifice quadrangulaire de 10^{m},40 de côté, avec une absidiole encadrant un

1. M. J. A. Montgomery, *The Samaritans*, 1907, p. 278, s'est nettement demandé « si ce texte peut être considéré comme samaritain ». La note préliminaire un peu hâtive de Cl.-Ganneau parlait de « caractères hébreux archaïques, c'est-à-dire phéniciens » (*QS.*, 1882, p. 24). Sur la relation de l'écriture samaritaine avec celle des Hébreux, voir Dhorme, *Langues et écritures sémitiques*, 1930, p. 33 s.

2. Voir S. Raffaéli, *Journal of the Palestine orient. Society*, I, 1921, p. 143 s. L'amulette acquise par M. R. provient des environs de Naplouse, le centre samaritain par excellence. C'est une pièce d'hématite découpée pour être enchâssée dans une monture. On lit sur une face le texte samaritain de *Deut.* XXXIII, 26 אין כאל ישרון « Rien n'est comparable au dieu d'Išouroun » ; au revers en grec : Εἷς Θεὸς Βοήθι Μαρκιανήν « Dieu unique, viens au secours de Markianès [?] ». L'éditeur a très judicieusement référé ce nom — malgré son apparence féminine — au fameux théologien samaritain Marka, nom latinisé de *Mošeh ben Amram*, qui vécut vers la fin du IVe s. (cf. Montgomery, *op. l.*, p. 103 et 294 s.). Le caractère de la pièce n'est pas douteux et donne beaucoup de poids à l'interprétation apotropaïque de la formule Εἷς Θεός que M. Peterson (*op. l.* p. 288 ss., 302, etc.) oppose vigoureusement à toute autre exégèse: prière, exorcisme, acclamation, profession de foi. L'association de la formule monothéiste à l'eulogie biblique *Dt.* XXXIII, 26, reparaît dans l'amulette samaritaine de provenance inconnue publiée par M. Sobernheim, *Mittheil. u. Nachr. d. deut. Pal.-Vereins*, 1902 p. 72 et 80, fig. 15 : ...אין כאל ישרון יהוה אחד mais elle dérive clairement aussi, cette fois, de *Dt.* VI, 4 On se rappelle que l'eulogie figurait déjà dans la grande inscription samaritaine d''Amwâs (Lagrange, *RB.*, 1893, p. 114 ss., l. 4 du texte). Dans la perspective apotropaïque suggérée par M. Petersen on se demandera si la représentation caricaturale d'un visage dans la 3e inscription samaritaine d''Amwâs (*RB.*, 1896, p, 433 s. et pl.) est l'œuvre adventice d'un « mauvais plaisant », ou n'appartiendrait pas à l'intention du graveur primordial.

bassin cruciforme relevait de la même phase structurale que la basilique primitive : procédé de fondations, similitude des maçonneries sauves, relation des deux chevets paraîtront décisifs à cet égard pour tout lecteur sensible au langage des faits. Détailler la preuve que cet édicule absidal ne peut représenter qu'une installation baptismale chrétienne serait enfoncer une porte ouverte ; n'importe quelle accumulation de nuages pour obscurcir une telle évidence n'y changera rien [1].

L'agencement insolite de ce baptistère suscite néanmoins quelques difficultés. Entre le bassin cruciforme, où l'habileté du tour de main n'a pu que dissimuler une étrange pauvreté de matériaux, et l'abside en appareil imposant la relation n'est pas du tout spontanée. Elle l'est d'autant moins que l'axe de placement de la cuve ne correspond pas à celui de l'abside [2], et que les pans extérieurs octogonaux du bassin, adossés sans liaison au cintre de l'hémicycle, rendaient superflu le soin que s'est pourtant donné l'architecte d'en appareiller avec élégance les assises inférieures. De telles anomalies ne sauraient être admises d'emblée dans un édifice d'aspect aussi monumental. En dépit de ce que le déblaiement avait alors de superficiel, ces anomalies n'échappèrent pas aux premiers explorateurs ; on a vu plus haut que M. Guillemot considérait la cuve seule comme primordiale, attribuant l'abside à une restauration du VIe ou du VIIe siècle, dans le but d'honorer le vieux bassin cruciforme devenu hors d'usage, et abrité sous un autel [3]. Les indices archéologiques de cet autel m'échappent ; en tout cas, c'est clairement la succession inverse qui est impliquée par les données plus concrètes et plus circonstanciées maintenant acquises.

1. On se reprocherait donc de sembler prendre encore au sérieux le paradoxe pénible qu'il y aurait eu là « Les bains des femmes et la cuve cylindrique en mortier » qui « ne peut être qu'une baignoire d'esclaves », titre et derniers mots du ch. VI dans *Deux quest.*, p. 63 et 77. Peu importe qu'entre les deux bouts de cette étrange dissertation le R. P. Barn. d'Alsace, grisé par les mots techniques fasse intervenir « dans ce coin... le *propnigeum*, la cour des affranchies ou des esclaves chargées des bains des femmes » (p. 67), qu'il rende inintelligible la structure de l'hémicycle dont les pierres « n'ont pas leurs joints taillés suivant le rayon... mais parallèlement au grand mur qui passe derrière la cuve » (p. 70, avec un plan faux, p. 68, pour en faire la preuve ! — voir ci-dessus, p. 145 —), ou qu'il prétende exposer la nature des « baptistères des premiers siècles de l'Église » (p. 75 s.) en une série d'axiomes dont à peu près pas un seul ne correspond aux faits. La discussion en serait trop stérile pour être abordée.

2. Voir ci-dessus, p. 145, n. 2 et fig. 68 ; cf. pl. II et XVI.

3. Voir ci-dessus, p. 149 s. ; cf. fig. 3.

La liaison intrinsèque de l'abside avec le chevet comme avec les parois latérales de l'édicule ne laisse aucune vraisemblance à l'hypothèse qu'elle ait pu être insérée de seconde main dans un chevet primitivement rectiligne. On vient de dire que l'appareillage laborieux des assises basses ne serait guère intelligible si ces assises avaient été plaquées, irrégulièrement d'ailleurs, contre les parois préexistantes du massif octogonal incluant le quatre-feuilles. Et à supposer que de tels arguments ne doivent pas suffire, le mécanisme transformé du canal qui alimentait le bassin leur apporterait un appoint probablement décisif. Il saute aux yeux que si l'embouchure du canal de la cuve cruciforme (pl. II et XVI, *b*) était primitive on ne se fût pas imposé dans son installation la difficulté sérieuse et la bizarrerie de tels décrochements dans le corps de la muraille. Au lieu de le couder deux fois de façon dangereuse, on l'eût prolongé sur le parement extérieur jusqu'au point voulu pour un repli perpendiculaire sur *b*. Que si l'on estimait cependant pouvoir découvrir quelque motif plausible de cette singulière désarticulation, il faudrait encore expliquer les particularités de structure qui assimilent, à vrai dire, la section *b* du canal au bassin cruciforme mais la diversifient de la section beaucoup plus longue amorcée sur le réservoir extérieur; il faudrait également trouver une raison quelconque à l'embranchement *a*, bloqué d'ailleurs avec tant de précaution pour que la branche *b* devienne utilisable. On élimine un imbroglio de cette nature et tout s'ordonne clairement dès qu'on admet l'antériorité de l'abside. Son homogénéité parfaite avec le chevet se conçoit d'elle-même. Le canal d'adduction arrivant du dehors ne pénètre dans le chevet qu'au point normal pour être dirigé en droite ligne à l'embouchure *a* sur le parement intérieur de l'abside, en conservant d'ailleurs la plus complète unité d'exécution. Quand on envisagea l'installation du bassin cruciforme, la canalisation bloquée sur le milieu de la branche *a* fut déviée par l'intérieur de la muraille vers la nouvelle embouchure *b* et réalisée d'autre sorte. La conséquence apparemment inéluctable de ces faits est que la section *a* du canal et l'abside où elle débouche représentent l'aménagement primordial, tandis que le bassin

cruciforme et la section *b* du canal qui l'alimentait sont adventices et résultent d'une conception nouvelle, à tout le moins fort nuancée, du baptistère (fig. 106; cf. 68).

Ce dispositif originel, pratique et simple, consiste en une piscine creusée au fond et dans le sol même de l'abside dont elle épouse le cintre, avec un barrage rectiligne haussé de manière à constituer au-des-

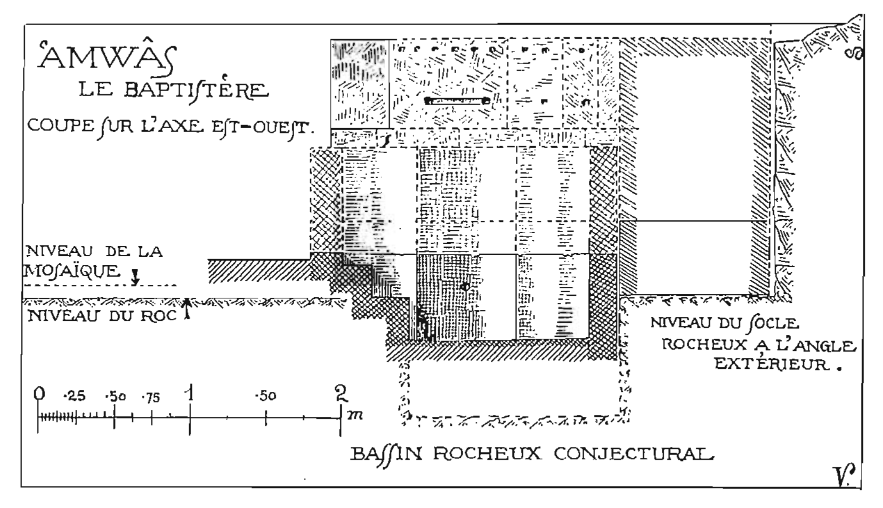


Fig. 106. — Le baptistère : coupe axiale d'Est en Ouest; voir fig. 68.

Restauration des parties hautes d'après l'état relevé en 1903. Indication schématique du bassin primordial antérieur au quatre-feuilles.

sus du sol un parapet dans l'ouverture absidale ; quelques degrés facilitaient l'accès, et le lambrissage suggéré par les trous de scellement signalés naguère trouve une raison d'être, moins dans une intention décorative que dans le but pratique d'atténuer la rugosité des parois et de les rendre plus étanches. Qu'il s'agisse bien, là aussi, d'une installation baptismale, on s'en convaincra pleinement, de même qu'on en saisira mieux l'ordonnance par le recours à celles qui sont depuis longtemps attestées dans l'archéologie chrétienne. Rappelons seulement les plus explicites en cette contrée : celle d'une église d'Ostracine aux frontières d'Égypte, sur le lac *Sirbonis* [1], et celle de *Dâr Qitâ*, dans la

1. Voir J. Clédat, *Annales du Service des antiq. de l'Égypte*, XVI, 1916, pp. 6 ss. ; cf, p. 27. Interprétation dans *RB.*, 1922, pp. 583 ss.

basilique des saints Paul et Moïse, en Syrie septentrionale[1]. A commencer par celle-ci, qu'une inscription date de 515-6 de notre ère, on y retrouve, mais aligné sur la façade et à 5 ou 6 mètres au Sud de la basilique, un édicule carré d'un peu plus de 5 mètres de côté avec abside semi-circulaire saillante[2]. Le sol intérieur de cette abside est ravalé d'un mètre environ et l'appareillage très soigné de l'hémicycle se poursuit jusqu'au fond de la cavité. Le barrage antérieur se développe en un parapet haut de o^{m},55 et large de o^{m},43, qui amplifie le bassin et l'isole de la salle. Un orifice minuscule, dans l'angle Sud, à 1^{m},20 du fond accentue le caractère de piscine et indique le niveau prévu du plan d'eau. L'accès requérait sans doute un escabeau mobile. A l'exception des portes, les jours étroits sont tous placés très haut dans les parois de l'édicule. Une petite niche semi-circulaire creusée près de l'ante méridionale de l'abside complète cette installation, où M. Butler ne pouvait hésiter à reconnaître un baptistère. Un adulte de taille moyenne debout dans la piscine avait de l'eau à peu près jusqu'au bas de la poitrine. Le ministre agenouillé sur le parapet, ou debout en avant, n'avait qu'à étendre la main pour prendre dans la crédence installée à sa droite les objets requis pour les onctions liturgiques, et en s'inclinant il puisait dans la piscine l'eau à répandre sur la tête du néophyte pour l'acte essentiel du sacrement[3].

1. Voir H. C. Butler, *Americ. Exp.*, II, 138 ss., en 1904, et les détails complémentaires dans *Syria*, II, B, pp. 182 ss.; pour la date, *ibid.*, III, B, p. 125, n° **1085**, en 1909. Cf. *RB.*, 1922, p. 586 ss., fig. 3.

2. Le programme carré, qui était celui d'ʿAmwâs, celui aussi des baptistères constantiniens du Saint-Sépulcre (*Jérus.*, II, fig. 93, *N*) et de l'Éléona (*ibid.*, pl, XXXIV, *D*), s'est perpétué longtemps à travers la Syrie, parallèlement peut-être avec le thème polygonal plus commun en d'autres provinces. Exemples : à *Ksedjbeh* en 414 (Butler, *Syr.*, B, p. 158, fig. 170), à *Qaṣr Iblîsou* en 431 (*ibid.*, p. 206 s., fig. 211), à *Baqirḥā* en 501 (*ib.*, p. 197, fig. 201), à *Fidreh* en 513 (*ib.*, p. 251 s., fig. 260), à *Khirbet el-Khaṭîb* en 532 (*ib.*, p. 203, fig. 207). Le programme polygonal, et spécialement l'octogone paraissent d'ailleurs dériver du carré par des considérations pratiques sur l'ordonnance intérieure et la couverture d'un édifice tendant à devenir de plus en plus centré.

3. Peintures et mosaïques des premiers siècles chrétiens, rituels et représentations graphiques de l'ère byzantine ont rendu familières les modalités baptismales auxquelles s'adapte une telle installation. C. Wilpert, *Le pitture delle catacombe romane*, I, 237 ss. et les pl. afférentes. — Articles *Baptême* et *Baptistère* dans le *Diction. d'archéol. chr.* de dom H. Leclercq. — Bonnes informations malgré la pauvreté des graphiques dans la monographie de C. F. Rogers, *Baptism and christian Archaeology*, dans *Studia biblica et eccles.* d'Oxford, t. V, 1903, pp. 239-361. — Excellent choix d'illustrations anciennes et modernes dans A.-D. Sertillanges, *Le Baptême et la Confirmation* dans la collection *Anthologies illustrées. Les Sacrements*, des éd. H. Laurens, Paris, 1929.

A Ostracine le baptistère s'adapte au chevet même de la basilique et consiste en une fort petite salle à plan tréflé largement ouverte au fond de l'abside, d'où la vue directe est masquée par une sorte de volumineux rétable, mais dénuée par ailleurs de toute autre ouverture. Les deux lobes latéraux sont vides. L'absidiole centrale est barrée au ras du sol par un parapet en maçonnerie derrière lequel le sol de l'hémicycle est creusé d'un demi-mètre environ plus bas que le niveau normal de la trichore ; trois degrés adossés à l'axe de l'absidiole rendent aisée la descente en ce bassin exigu. Le plus remarquable détail nouveau paraît être ici le lambrissage en plaques de marbre maintenues contre les parois inférieures de l'hémicycle et le parapet par des clous de cuivre, tandis qu'une large plate-bande en marbre blanc revêt la base des murs au pourtour complet de la trichore. Le service de la piscine, où l'on ne voit pas trace de canalisations, se faisait sans doute avec des seaux, et un dépotoir drainé par un gros conduit souterrain, dans la sacristie contiguë, donne assez à entendre qu'une copieuse manipulation d'eau s'accomplissait en cet endroit[1]. Le monument remonte à peu près au début du VI[e] siècle, c'est-à-dire à la même date approximative que celui de *Dâr Qîtâ*, juste au bout opposé des contrées palestino-syriennes[2]. On devra néanmoins se garder d'en déduire une évolution structurale du baptistère qui subordonnerait la piscine dans le sol au bassin en relief ; aussi bien ne manquerait-on pas de raisons à faire valoir pour maintenir en principe la succession inverse, et les piscines baptismales des catacombes sont là pour en faire foi. Mieux que toute autre désormais l'installation splendide découverte voici peu d'années dans la nécropole romaine de la *via Salaria Vetus*, et datée des premières années du IV[e] siècle au plus tard, se compare presque trait pour trait à celle qu'on vient de ressaisir à 'Amwâs et à ses congénères[3].

1. Le procédé semble avoir été relativement fréquent puisqu'il a fait l'objet de prescriptions spéciales dans les rituels ; cf. GOAR, *Euchologe*, p. 363 ; ci-dessus, p. 204.

2. Les baptistères syriens de *Khirbet el-Khaṭîb* et de *Bamouqqā* paraissent offrir le même arrangement ; cf. BUTLER, *Amer. Exp.*, II, 201 ss., 208 s.

3. PARIBENI, *Notizie degli Scavi*, 1923, pp. 380 ss. ; sur la destination de l'édifice voir surtout p. 393 ss. Cf. ID., *Rendiconti... della Pontificia Accad. rom. di archeolog.*, 1923-4, pp. 45 ss.

A 4 ou 5 mètres en avant d'une basilique cimitériale un édifice quadrangulaire avec une niche très ornée dans le mur de chevet contient une ample piscine au fond de laquelle 4 degrés irréguliers donnent accès ; au sommet de l'escalier un canal introduisait l'eau dont l'évacuation était assurée par une vanne ; des fresques symboliques décoraient les parois, et si ces tableaux ont pu mettre en échec les premiers explorateurs enclins aux fragiles hypothèses de nymphée, bain rituel pour quelque secte païenne, ou luxueuse installation balnéaire privée, la sagacité de Mgr G. Wilpert y a lu la démonstration convaincante d'un baptistère chrétien et la suggestion parfaitement vraisemblable qu'il s'agirait du célèbre baptistère apostolique : *ad nymphas B. Petri, ubi baptizabat*[1].

L'aménagement primordial du baptistère d''Amwâs dans la première moitié du IIIe siècle n'a donc rien d'insolite et sera considéré seulement comme la plus ancienne attestation archéologique actuelle de ce type. Ce n'est pas le lieu d'essayer de tracer une évolution structurale pour laquelle les données chronologiques demeurent encore beaucoup trop lacuneuses et il n'y aurait d'autre part qu'un intérêt secondaire à discuter ici la restauration générale de l'édicule lui-même dont un schéma graphique cherche seulement à rendre les ruines plus intelligibles pour les lecteurs non spécialisés (fig. 106; cf. pl. XXI).

La substitution à la simple piscine primordiale d'un bassin cruciforme émergeant partiellement du sol pourrait résulter autant de motifs pratiques et de tendances symbolistes que de modifications rituelles. Mais l'introduction du bassin monolithe usuel en Palestine[2] eût radicalement oblitéré l'installation originelle ; on en garda la trace au moyen du quatre-feuilles construit sur l'ancien radier de la piscine, le jour où s'imposa la nécessité de quelque réparation. A ne considérer que la pauvreté relative des matériaux mis en œuvre on serait plus enclin sans

1. G. WILPERT, *Rendiconti... Pontif. Acc.*, 1923-4, pp. 57-82.

2. *V. g.* : Les baptistères constantiniens du S.-Sépulcre (*Jérus.*, II, fig. 92) et de Bethléem (VINC.-ABEL, *Bethl.*, fig. 36), et les bassins analogues d'époque indéterminée entre le IVe et le VIIe siècle à *Kh. Zakarîyâ* (*RB.*, 1892, p. 123), à *Malekat'ha* (*ibid.*, 1896, p. 273), à *Téqo'a* (*SWP. Mem.*, III, 368), à *Beit Auwa* (*ibid.*, p. 321), à *Bersabée* (*QS.*, 1902, p. 233), etc.

doute à situer cette transformation dans une époque troublée qu'en des jours prospères ; mais l'adaptation à l'ancien état de choses de cette cuve maçonnée en forme de croix ne laissait guère la faculté d'y employer des matériaux volumineux ; on visait surtout à une solidité que le conglomérat réalisait au mieux, et des stucs fournissaient tout le caractère ornemental que comporte un monument de cette nature. La plus remarquable particularité du nouvel aménagement est sans contredit le bassin cylindrique faisant corps avec la cuve baptismale et inséré comme une sorte de régulateur entre cette cuve et l'embouchure modifiée du canal d'adduction [1]. Réduit par le vandalisme des miliciens turcs à une vague cuvette dans le sol, à peine serait-il reconnaissable encore si les constatations d'avant-guerre ne l'avaient clairement documenté. Je dois avouer au surplus que son interprétation exacte me demeure tout aussi obscure aujourd'hui qu'alors : peu concevable comme réservoir de décantation, il ne s'imposait pas au titre de régulateur, malgré son utilité telle quelle en ce sens ; on attendrait dès lors sa plus vraisemblable raison d'être de l'adaptation à quelque cérémonie rituelle du baptême — ou de la confirmation souvent associée — que les experts sauront mettre en évidence. Et peut-être ne tient-il aussi qu'à la pénurie de ma documentation archéologique de n'avoir à en produire aucun répondant satisfaisant. L'unique analogie que je lui connaisse est cette vasque signalée au contact de la cuve cruciforme dans un baptistère du IV[e] siècle à Fréjus [2] : encore est-elle approxi-

1. Il ne figure pas dans les relevés sommaires du début ; cf. fig. 3, le plan publié dans SCHIFFERS, *Amwâs*, où se voit au contraire un double canal qui traverserait obliquement les lobes Nord et Sud du quatre-feuilles. Aucune canalisation d'adduction ni d'égout n'a laissé la moindre trace au côté méridional et celles qu'on a enregistrées au Nord suffisaient au service du bassin Dans les plans — on dirait mieux les « compositions » — de M. SCHICK, *ZDPV.*, VII, 1884, pl. I, ce malheureux récipient latéral prend figure de cuvette moulurée dans le sol et un souci de symétrie qui brave toute exactitude le fait redoubler devant le lobe opposé. Cette fantaisie ne pouvait que tromper la religion de dom H. Leclercq (*Baptistère*, dans *Dict. arch. chr.*, II, 455, fig. 1371). Elle avait déjà de même induit en erreur M. Rogers (*Baptism...*, p. 425), qui complétait la défiguration du monument (*op. l.*, fig. 53) et suggérait un sens pour ces petites cavités latérales dans le sol « reliées au bassin par un canal qui en perfore la paroi. Elles pouvaient être les endroits où se tenaient les nouveaux baptisés pour recevoir l'onction [confirmation] et la structure en était prévue pour convoyer l'eau qui ruisselait de leurs corps » (*l. l.*). Les cuvettes étant illusoires, l'hypothèse est bien compromise. Elle pourrait, à la rigueur, être adaptée au bassin cylindrique, encore que les proportions ne s'y prêtent qu'imparfaitement lorsqu'il s'agissait d'adultes.

2. Voir P. PFISTER, *Il battistero di Fréjus*, dans *Rivista di archeologia cristiana*, V, 1928, p. 352 s. et fig. 5.

mative, faute d'une liaison évidente entre les deux récipients.

Si tout n'est pas aussi limpide que notre curiosité le souhaiterait dans le baptistère d''Amwâs, il est cependant à espérer qu'on ne mettra plus en doute sa nature et son fonctionnement en deux phases structurales successives, même si l'on croyait devoir récuser la première moitié du IIIe siècle comme date de l'installation primordiale. On essaiera plus loin de suggérer, dans l'intervalle du IVe au VIe siècle, quelle époque pourrait convenir le mieux à sa transformation.

2. *L'église secondaire.*

Cette transformation ne se limita point du reste au seul aménagement intérieur du baptistère ; l'édicule lui-même prit les proportions d'une véritable église parallèle à la basilique et de type analogue. Et derechef l'état des ruines nous met en présence de plusieurs phases structurales attestées par les modifications du tracé, la nature tout autre des fondations et des lambeaux de maçonnerie, la superposition des pavements de mosaïques et le caractère de quelques éléments décoratifs. En remontant l'évolution chronologique on discerne sans grand effort une adaptation musulmane caractérisée surtout par un certain bouleversement du plan, quelques maçonneries goujates, la substitution de supports précaires aux anciennes colonnades et celle d'une vague estrade à l'ancienne abside[1], la destruction attentive de tous les motifs zoomorphes dans les mosaïques et l'intervention de quelques bribes de sculpture et de modénature typiques. Dans la période antérieure la basilique soudée aux lignes latérales du vieux baptistère compensait par une longueur presque insolite à première vue la largeur assez restreinte de ses trois nefs symétriques (pl. XXI). S'il ne subsiste que peu de chose

La description est concluè par ces mots : Qui, come altrove, la presenza di questo suppellettile dà luogo a molte ipotesi » ; mais on ne signale que celle d'un « bain de pieds » — *pediluvio* —, d'ailleurs pour l'écarter avec toute raison, et pas un seul des cas anciens où reparaîtrait « ailleurs » cette vasque. Là non plus ne s'appliquerait pas très bien l'hypothèse de M. Rogers (cf. n. préc.), faute d'un canal d'égout dans la petite vasque comme aussi de liaison directe avec la cuve baptismale.

1. Voir pl. II et XVI ; fig. 71 s. et p. 159 ss.

des murailles, les épaves des élégantes colonnades et des chatoyantes mosaïques sont au contraire assez copieuses pour attester la somptuosité de l'édifice. Quelques indices de fondations remaniées entre le chevet de cette annexe et l'ancien baptistère, l'existence bien avérée, dans cette même section orientale d'un béton préparé pour l'assiette d'une mosaïque détruite par la superposition d'un cycle décoratif beaucoup plus développé donnent lieu de conclure à une première phase du monument (cf. pl. XVI).

De cette phase initiale tout détail d'ordonnance nous échappe. Limité, semble-t-il, aux deux premières travées de l'annexe, le soubassement de la mosaïque anéantie pourrait, à la rigueur, n'être qu'un premier état du pavement bientôt relevé de quelques centimètres pour un motif quelconque. La nature différente des deux bétons fait néanmoins supposer deux périodes d'exécution nettement distinctes ; peut-être même n'est-il pas téméraire d'arguer de la similitude de composition du béton inférieur avec celui des mosaïques de la basilique principale pour le classer à la même période approximative.

Le raccord entre la nouvelle abside et le baptistère dans la seconde phase est un des rares points que les fouilles n'ont pu déterminer avec précision. L'hypothèse que les colonnades soient venues s'attacher aux antes de l'absidiole primitive paraît exclue par la longueur disproportionnée qui en résulterait (cf. pl. II). A se laisser guider par le remaniement des anciens piliers P^1 et P^2, par la nature du blocage qui couronnait les vieilles fondations de la ligne *CD*, enfin par la différence de niveau de part et d'autre de cette ligne (pl. XVI), on est conduit à situer précisément sur *CD* le chevet de la basilique annexe, avec une abside saillante projetée sur la première travée de l'édicule antique. Le dénivellement de 15 à 20 centimètres entre le sol des nefs et celui de l'abside est tout à fait normal, et l'emplacement du cartouche à inscription dans la mosaïque, à l'extrémité du bas côté Sud, le devient également au lieu d'apparaître au petit bonheur à travers la nef. La minime déviation d'axe dans l'implantation de la petite basilique peut relever de trop multiples causes intentionnelles ou fortuites pour

qu'on s'obstine à la discuter. Quant à son ordonnance, elle demeure à peu près intégralement lisible sur le sol ; à peine subsiste-t-il une hésitation sur la double possibilité de prolonger les nefs de deux travées, jusqu'à la ligne de façade *JK*, ou de les limiter sur l'ancienne ligne *GH* (pl. II) et de réserver en avant un narthex fermé ; cette dernière alternative est rendue plus vraisemblable par le fait que le quadrilatère antérieur déborde sensiblement au Sud : particularité concevable pour un narthex[1], mais inintelligible pour les deux premières travées du vaisseau basilical.

Les axes transversaux des colonnades n'ont pas un parallélisme absolu ; ce détail, moins sensible devant la réalité que dans le raccourci d'un plan, n'offusquait pas le regard des anciens au même degré que nos yeux accoutumés à une concordance rigoureuse des éléments symétriques. Il n'entraînait du reste aucun inconvénient structural dans des nefs d'aussi faible portée, d'autant que les supports reliés dans le sens longitudinal n'avaient, d'une file à l'autre, aucune liaison transversale immédiate. Ces colonnades étaient d'ordre ionique, en marbre blanc des îles, et quelques pièces essentielles (pl. XIX) échappées comme par miracle au vandalisme destructeur ou utilitaire en permettent la reconstitution à peu près à coup sûr. Une base attique à peine ébréchée, de profil correct, un peu froid, non sans de menues irrégularités de proportions, implique une colonne de 0^{m},58 de diamètre inférieur (fig. 75). Nous n'avons, à vrai dire, remis la main sur aucun tronçon ni tambour intact de ce module, mais il est attesté de toute évidence : d'abord par quelques lambeaux suffisants pour une détermination approximative par le calcul ; ensuite par deux têtes de colonnes munies encore de leur astragale — d'ailleurs légèrement nuancé (fig. 74) — dont le diamètre supérieur de 0^{m},42 s'adapte de manière très satisfaisante à la

1. Surtout quand il est mis en communication avec des annexes ; voir par exemple à Bethléem, dans le remaniement sous Justinien (VINC.-ABEL, *Bethléem*, pl. II), ou dans l'église des Archanges à *el-Anderîn* en Syrie septentrionale (BUTLER, *Syr.*, II, **B**, fig. 51, p. 50). On pourrait naturellement concevoir aussi la façade du narthex sous forme de colonnade, ou plus exactement d'arcades retombant sur des supports libres, comme dans les basiliques syriennes de *Baqirḥā* et de *Cheikh Slêmân* (cf. BUTLER, *op. l.*, II, **B**, fig. 204, p. 199 — date : 546 — et fig. 388, p. 339 — sans date —).

base, de même qu'au lit de pose du chapiteau (fig. 76). Ce chapiteau fort élaboré n'a plus qu'une lointaine ressemblance avec le type ionique des origines. Aux anciens faisceaux de tiges roulées en volutes sur deux faces encadrant une échine lisse ornée d'oves et recouvertes par un plateau plus ou moins épais où s'assujettissait l'entablement se substituent les membres dégénérés du type ionique soudés à une volumineuse imposte rectangulaire décorée sur ses petites faces d'acanthes faisant songer au chapiteau corinthien. Au centre de ces faces ornées deux croix grecques inscrites dans des disques encadrés par les feuilles d'acanthe ont été martelées avec un zèle soucieux de ne pas endommager les feuillages et un épais badigeon rouge indien a recouvert toutes les faces d'exposition : traitement assez banal dans sa brutalité, mais qui indique à la fois l'intervention de l'Islam et la remise en œuvre du chapiteau, plutôt même sa transformation sur place [1]. Décompte fait de variations proportionnelles étroitement limitées, l'assemblage de ces éléments produit un ordre haut de 5m,25 à 5m,50, sur lequel couraient des arcades peut-être légèrement surhaussées couronnées par une corniche marquant la séparation entre l'ordre inférieur et les claires-voies de la nef centrale [2], l'ensemble couvert par des combles plafonnés ou à charpentes visibles et une toiture à double pente, les bas côtés n'ayant respectivement qu'une seule rampe.

Pour saccagé qu'il soit le pavement en mosaïque [3] laisse du moins entrevoir encore un style et des caractères techniques l'assimilant à maintes compositions palestiniennes mieux conservées de la fin du ve siècle, mais du vi^e^ siècle surtout. A cette date générale se rattachent

1. M. Enlart en a déjà fait la remarque : « l'Islam aime passionnément le badigeon, qui éloigne le diable, assainit, sert aussi à cacher les images idolâtriques des chrétiens » (*Les mon.*, I, 37). Le rouge et le vert sont considérés en ces contrées comme ayant une efficacité prophylactique spéciale. Le martelage circonspect des croix n'aurait pas de sens dans l'hypothèse d'une destruction ne laissant aucun rôle à ce chapiteau. Par ailleurs, s'il eût été badigeonné librement pour une remise en œuvre, il y a tout lieu de présumer qu'on n'eût pas économisé sur les surfaces portantes quelques touches de la couleur purificatrice. D'où il paraîtra légitime d'inférer que la colonnade chrétienne sommairement marquée de l'empreinte musulmane demeurait debout.

2. Plusieurs pièces de cette corniche ont été retrouvées. Quelques fragments pouvant s'interpréter comme une console et la moitié environ d'un petit chapiteau de pilastre corinthien suggèrent un petit ordre simulé — pilastres engagés — dans les parties hautes de la nef principale.

3. Voir pl. XII, 2-4 ; pl. XXIV et fig. 77.

sans difficulté les vestiges d'épigraphe signalant l'exécution de ce pavement sous les auspices d'un évêque dont le nom se dérobe. Le chapiteau ionique hybride restreint davantage encore cette approximation chronologique ; il est en effet plus suggestif d'une période quelque peu avancée déjà dans le VIe siècle que de tout autre temps ; c'est donc à la première moitié du VIe siècle environ qu'on propose d'attribuer cette petite basilique greffée sur le baptistère primitif.

Une porte dans le long côté Sud, à la hauteur de la seconde travée orientale assurait la communication avec la basilique principale, ou tout au moins avec des annexes dont on s'obstinerait vainement à définir le rôle. Quelques épaves d'une inscription en mosaïque (fig. 77) devant le seuil n'ont guère d'autre intérêt que de préciser l'existence de cette porte et de corroborer une date plus ou moins contemporaine du règne de Justinien. Quant au remaniement arabe qui anéantit le narthex, désaxa le mur antérieur des nefs, remplaça l'abside par une vague plate-forme et bouleversa le pavement pour en effacer toute image vivante et approprier ainsi l'édifice au culte islamique, sa date peut se placer à peu près n'importe où entre le milieu du VIIe s. et la fin du XIe. La ruine du monument était complète quand les Croisés réalisèrent la restauration de la grande basilique et remirent vaille que vaille en état l'ancien édicule du baptistère, ainsi qu'en témoignaient jadis les assises supérieures de l'absidiole et le dallage en carreaux de couleur et que l'attestent toujours les antes et le pilier P^1 remodelés.

Il nous reste à résumer dans l'ordre chronologique les vicissitudes du site et de ses monuments.

CHAPITRE IV

ÉVOLUTION MONUMENTALE DU SITE

Avant de couvrir le spacieux amphithéâtre qui se repeuple de nos jours, la bourgade primitive d'Emmaüs paraît s'être cantonnée sur le promontoire de *Râs et-Tîn,* à la pointe N.-O. de l'hémicycle, au voisinage de la source *'Aïn Nîny* (pl. XXVI, 1). Dans cette zone en effet se localisent les vestiges archéologiques les plus anciens signalés jusqu'ici, bien qu'ils ne dépassent apparemment guère l'horizon hellénistique. Les rampes du contrefort étalé vers l'Ouest entre le pli de *Muḥat el-Ḥammâm* et la tête du vallon marécageux de *Ḥallet es-Sindjâr* étaient excellemment appropriées aux installations funéraires : au pied de la colline, mausolées ou simples tombes, voisinant avec quelques demeures des vivants égrenées au milieu d'enclos privés ; sur l'escarpement, des hypogées plus denses creusés en pleine roche avec des formes et des proportions très diverses, depuis les types traditionnels des temps macchabéens et juifs ultérieurs jusqu'à ceux de l'époque byzantine. Le cimetière musulman groupé autour du *maqâm el-'Ozeir* ne couvre qu'une partie minime de cette nécropole au sens antique, et les beaux hypogées dans le roc, abandonnés à toutes les déprédations, le plus souvent exploités en carrière à mesure que le hasard en fait retrouver l'entrée, n'attirent guère l'observateur de passage : à peine même en pourrait-on préciser encore la nature et l'époque si le zèle discret et éclairé des Pères Trappistes établis à Laṭroun n'avait sauvé, dans notre génération, quelques épaves de ce pillage : ossuaires (cf. fig. 107 s.), épitaphes, lambeaux de sculpture.

Dès le temps de la guerre juive, les Romains attirés par l'importance stratégique du site en avaient fait un point de concentration militaire. Un peu plus tard cette clef des défilés montant vers Jérusalem et le cœur du massif judéen fut remise à la garde d'une légion pour laquelle devenait nécessaire un camp retranché permanent qui trou-

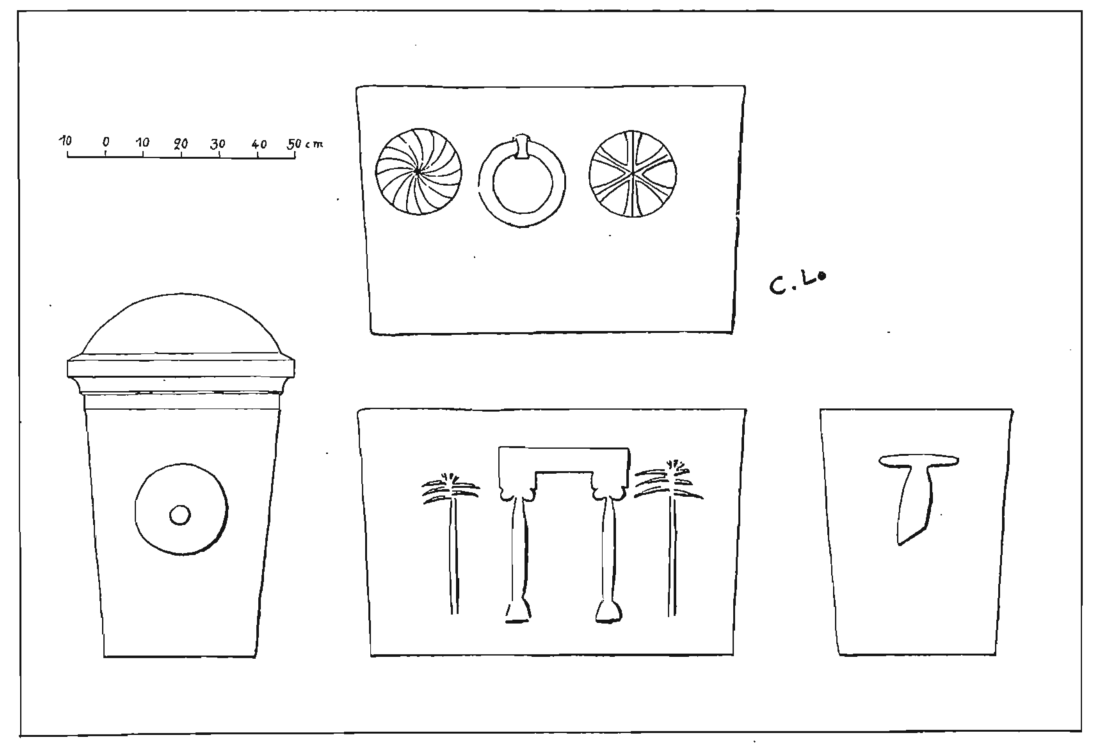


Fig. 107. — Les quatre faces d'un ossuaire juif d''Amwâs. Collection des Pères Trappistes. Cf. fig. 108.

vait sa situation la plus normale sur l'éperon Ouest parallèle à celui de la cité. L'agglomération urbaine tendit dès lors à se dilater dans cette direction en suivant, à l'orée de sa nécropole, la frange mollement ondulée de la colline avant qu'elle s'affaisse dans l'uniformité nonchalante de la vallée ouverte sur l'horizon du couchant (pl. XXVI, 1). Sur une de ces petites terrasses et dans l'exposition la plus avantageuse, vers le milieu du second siècle de notre ère un logis d'une certaine ampleur prit la place de quelques habitations modestes, ruinées peut-être déjà de vieille date, en tout cas démolies alors jusqu'en leurs fondements pour

céder l'espace à une ordonnance architecturale tout autre. Le nouveau propriétaire, peut-être un administrateur romain, ou tout bonnement un magnat local féru de culture gréco-romaine, construisit et orna sa demeure dans le style qui prévalait alors d'un bout à l'autre de l'Empire. Les récentes fouilles en ont exhumé les vestiges caractéristiques superposés aux restes mesquins d'un habitat antérieur.

Cependant la villa, dont les mosaïques évoquent l'art contemporain des Sévères, devait elle-même subir à brève échéance un bouleversement radical. A travers les magnifiques pavements un architecte d'époque impériale à peine plus évoluée traça d'une impitoyable main les lignes structurales d'une basilique ; et par un déconcertant contraste, à l'heure même où il traitait avec une si complète désinvolture l'édifice antérieur, il affrontait la difficulté de sauvegarder le plus possible de la décoration saccagée par sa nouvelle ordonnance. Comme par lésinerie d'espace ou d'effort, la façade basilicale fut implantée sur la façade antique. Mais au lieu d'en emprunter la ligne entière elle n'utilisait que la section méridionale, non sans la déborder notablement. Cette adaptation semble bien fournir enfin l'explication la plus vraisemblable de l'anomalie relevée dans l'analyse des ruines : la nuance d'épaisseur des fondements, d'ailleurs identiques, et de l'assise régulatrice entre les deux extrémités de la ligne[1] : au Sud les fondations de 1^{m},40 pour une muraille appareillée de 0^{m},92 qui caractérisent toutes les autres lignes portantes de la basilique ; dans le reste de la façade des fondations réduites de 20 à 25 centimètres, couronnées par cette même assise régulatrice de 0^{m},85 en moyenne courante dans tous les murs extérieurs de la villa. L'écart était assez modique pour n'entraîner aucun inconvénient et l'architecte avisé s'épargnait le labeur d'arracher, sur 15 à 20 mètres de longueur, des fondations parfaitement solides pour les reprendre à frais nouveaux. Une soudure aussi bizarre ne peut guère être accidentelle ; on aurait peine à concevoir que dans l'intervalle d'une ou de deux générations au maximum la villa, ruinée par

1. Voir ci-dessus, pp. 103-105 ; cf. p. 183 s.

quelque catastrophe, ait pu tomber en telle deshérence et dans un si profond oubli que la découverte de ses restes en creusant les fondations de la basilique ait été fortuite. Moins encore serait-il admissible qu'on ait eu l'intention d'incorporer à la basilique un édifice consacré par quelque souvenir vénéré. Singulière adaptation, en effet, qui eût rendu cet édifice méconnaissable alors qu'il demeurait si facile de l'en-



Fig. 108. — Face principale de l'ossuaire judéo-macchabéen de la fig. 107.

châsser honorablement dans la basilique envisagée, dans cette perspective, pour sa sauvegarde et sa glorification ! Une seule hypothèse paraît à l'épreuve de tous les faits : l'entière indépendance entre basilique et villa : celle-ci demeurait probablement debout, sinon même en usage quand fut élaboré le projet de celle-là. Parmi les raisons qu'on peut entrevoir d'une telle localisation — convenance d'emplacement, limites de propriété, difficulté moindre pour développer l'esplanade, sans même qu'on fasse appel à une spécification traditionnelle parfaitement concevable —, il n'importe pas du tout que le motif déterminant nous échappe aujourd'hui ; force est bien de reconnaître que le choix précis de cet emplacement résulta de considérations assez impérieuses pour faire braver l'obstacle apparent que créait la pré-

sence de la villa. Le sacrifice en fut prévu, mais la destruction réalisée de telle manière qu'une partie notable de sa façade et de ses somptueux pavements fut agencée avec autant de respect que d'habileté dans le programme nouveau.

Devant un traitement de cette nature on ne se hâtera point de crier au vandalisme. Ce n'est, certes, pas la première fois qu'un édifice privé, même de grand caractère, fut victime d'exigences d'intérêt général ; or la basilique projetée concernait de toute évidence un certain intérêt public, à tout le moins celui d'une communauté chrétienne assez importante pour suggérer un monument d'aussi considérables proportions. Il n'y a plus à justifier dans une localité palestinienne au début du IIIe siècle l'existence d'un groupement chrétien nombreux et prospère. D'aucuns estiment cependant parfois encore devoir lui dénier toute reconnaissance légale et n'importe quelle tolérance de son culte, par conséquent la possibilité même d'ériger une église tant soit peu notoire. Une conception si rigide et pour ainsi dire mécanique de l'attitude de l'Empire vis-à-vis de l'Eglise va nettement à l'encontre des faits. On a beau dénombrer, généraliser, accentuer jusqu'à l'outrance les édits persécuteurs, insister sur l'hostilité foncière et comme inéluctable du pouvoir contre une institution qui échappait largement à son contrôle et compromettait les croyances officielles, on n'aboutit pas à supprimer ni même à limiter bien efficacement l'essor du christianisme au cours de l'époque impériale. Puisque la persécution renaît par intermittence et sur des points très variés, c'est donc que malgré cette législation soi-disant permanente, inexorable et absolue, les chrétiens vivent, se multiplient dans tous les milieux et développent leur influence au point de vérifier le mot célèbre de Tertullien : « Le sang des martyrs est une semence de fidèles ». Loyaux sujets au surplus, disciplinés et respectueux de toutes les lois qui ne portent aucune atteinte à leur foi, les chrétiens font de plus en plus grande figure morale, en un temps où la société païenne s'enlise dans le scepticisme et la dépravation. C'est méconnaître sans doute le caractère d'un Hadrien, d'un Marc-Aurèle ou d'un Septime-Sévère que de les concevoir exclu-

sivement acharnés à l'extirpation du christianisme parce que leur doctrine d'État les a contraints, par intervalles et en certains milieux, de chercher à plier les communautés chrétiennes à la religion de l'Empire. Le fanatisme bien autrement farouche d'un Dioclétien échouera lui-même dans une répression qui prétendait bien se faire inexorable et décisive. Il serait aisé de rappeler, en des jours moins éloignés, la persistance de multiples groupements chrétiens voués cependant à l'ostracisme et à l'extermination par une haine sectaire, implacable et très savamment calculée, qu'attesteront pour l'histoire future de multiples documents, lois et décrets inscrits à tout jamais dans la législation officielle.

D'où la nécessité de reconnaître que les réalités historiques s'opposent à cette généralisation factice d'un christianisme persécuté sans trêve et partout à la fois, réduit à ne pratiquer son culte qu'en tremblant, dans l'ombre et le secret des catacombes, sans oser élever la plus humble voix pour sa défense, ni jamais se produire au grand jour. Les plus libéraux des empereurs, Hadrien et Marc-Aurèle, ordonnèrent il est vrai des persécutions, mais localisées et intermittentes; la férocité trop avérée de quelques autres, comme Dèce, Maximin le Thrace ou Commode, s'est trouvée circonscrite par le temps, ou paralysée par des influences parfois très inattendues et favorables à ceux qu'on recommençait de persécuter parce qu'ils demeuraient sous le coup de récents décrets : telle la protection active de la toute-puissante concubine impériale Marcia[1], rempart providentiel contre la folie sanguinaire de Commode qui devait achever l'extermination systématique ordonnée par le très vertueux Marc-Aurèle. Il n'est pas interdit de penser que cette précieuse garantie

1. L'omnipotence de Marcia est attestée par Dion Cassius, LXXII, 4 — éd. Boissevain, III, 285 —, aussi bien que par Hérodien, I, xvi, 4 — éd. Bekker-Teubner, p. 31 —. Le soi-disant texte de Dion qui mentionne sa sympathie pour les Chrétiens n'est connu que par l'intermédiaire du Xiphilin, corroboré toutefois par la narration explicite des *Philosophoumena*, IX, 12, Migne, *PG.*, XVI, c. 3382. Cette bienveillance de la courtisane impériale pouvait s'expliquer par mainte cause fortuite, sans qu'il y ait lieu d'écrire rondement, comme l'a fait Duruy : Marcia « était chrétienne autant que le pouvait être une maîtresse de Commode » (*Hist. des Romains*[2], VI, 1883, p. 17).

continua de s'exercer sous le règne de Septime Sévère[1], quoique moins prépondérante peut-être; mais si la menace parut d'abord renaître, elle fut mitigée par une appréciation clairvoyante des nouvelles conditions politiques et par un libéralisme administratif très judicieux. En prenant possession du pouvoir en face des dissidences provoquées par un compétiteur passablement à redouter, le rigide africain ne pouvait se dispenser de faire revivre la discipline antique et de rappeler au respect des dieux établis ; ces dieux eux-mêmes se montraient cependant dès lors accueillants à tel point qu'il n'y avait plus lieu de proscrire sans merci quiconque en préférait honorer d'autres. Sans doute le rescrit fameux de Sévère contre les chrétiens était de nature à fomenter éventuellement quelques sursauts des vieilles haines populaires ou les excès de zèle des gouverneurs locaux ; il se réduisait néanmoins à interdire tout prosélytisme aux chrétiens comme aux Juifs, c'est-à-dire à limiter l'expansion des religions monothéistes, antithèse formelle de la religion d'État[2]. Dans la suite de son gouvernement l'empereur se montra toujours moins préoccupé de traquer une croyance qu'il estimait l'apanage de gens parfaitement inoffensifs à son point de vue que soucieux de faire régner partout l'ordre et le bien-être, de réaliser de grandes entreprises monumentales et par-dessus tout de maintenir les légions en haleine, les occupant au besoin à des travaux publics dans les provinces quand rien ne menaçait la sécurité des frontières.

Avec les empereurs de souche syrienne le zèle pour la religion officielle devait naturellement se refroidir encore. Caracalla pendant cinq à six ans, Élagabale dans une période un peu moins longue ne se préoccupaient évidemment pas plus des progrès du christianisme que de la déchéance du pouvoir ; il leur suffisait qu'un loyalisme à tout le moins superficiel continuât d'assurer l'afflux des taxes au trésor. Eussent-ils soupçonné l'existence même de communautés chrétiennes

1. Qui épousa Marcia : *Uxorem tunc Marciam duxit, de qua tacuit in historia vitae privatae. Cui postea in imperio statuas conlocavit* (*Hist. aug.* : *Severus*, III, 2, éd. Teubner-Peter, p. 136 s.).

2. *Judaeos fieri sub gravi pœna vetuit. Idem etiam de Christianis sanxit* (*Hist. aug.*, *l. l.*, XVII, 1, p. 148).

que derechef l'influence prépondérante d'un trio familial féminin[1] dont la curiosité sympathique était dévouée au christianisme les aurait détournés de toute mesure vexatoire. Dans l'assainissement de l'Empire que marquent les treize années du règne d'Alexandre Sévère, l'introduction du Christ entre Abraham et Orphée dans le laraire impérial garantissait aux chrétiens une très libérale tolérance[2]; la réaction n'éclatera qu'un peu plus tard et d'une façon toute sporadique d'abord, au milieu du chaos qui résulta de l'hégémonie des légions et de leurs rivalités intéressées à faire et à défaire des empereurs. On peut dès lors sans risque de paradoxe estimer qu'à aucun moment peut-être dans toute la durée de l'Empire les circonstances ne furent plus propices à la prospérité des communautés chrétiennes que de 180 à 235, c'est-à-dire durant la succession des princes africains et syriens.

Dans cet intervalle de plus d'un demi-siècle il n'est pas malaisé d'apercevoir l'époque précise où le plus avantageux concours de circonstances devait suggérer aux chrétiens d''Amwâs de revendiquer leur droit à l'existence, voire même le libre exercice de leur culte à la face du ciel. Vers 216 un chrétien de marque, lié d'amitié avec Origène, Sexte Jules Africain jouissait d'une considération exceptionnelle à Nicopolis où il s'était fixé pour des motifs ignorés, si tant est qu'il n'en ait pas été originaire[3]. C'était un philosophe en renom, ancien officier des armées romaines ayant quelque familiarité avec la maison impériale. Quand ils apprirent l'avènement du Syrien Élagabale, les Palestiniens de Nicopolis eurent l'habileté d'exploiter le crédit de leur illus-

1. Maesa mère du jeune empereur, et ses deux tantes Soaemias et Mammée, cette dernière en relation avec Origène ; cf. Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 21.

2. ..,*in larario suo, in quo... Christum, Abraham et Orfeum et hujuscemodi ceteros habebat... rem divinam faciebat* (*Hist. aug.; Alex. Sev.*, XXIX, 2, p. 269). Déjà Élagabale avait groupé autour de la Grande Déesse, dans le temple adjacent à la demeure impériale sur le Palatin, le feu de Vesta, le palladium de Rome et tous les objets de la vénération romaine. Il prétendait même que les rites juifs et samaritains et jusqu'au culte chrétien fussent transférés dans ce temple, « afin que le sacerdoce d'Élagabale centralisât le secret de toutes les religions » (*Hist. aug.; Heliog.*, III, 4 s., p. 222).

3. D'après le P. Lagrange (*S. Luc*, XXIV, 13, p. 620), « Jules Africain, qui n'avait d'africain que le nom, malgré Suidas, était... originaire d'Emmaüs ». Il en trouve la preuve dans « un fragment qu'on peut attribuer à Philippe de Side (vers 430) » et publié par Boor, *Texte und Untersuchungen*, V, 11, p. 169 : ἦν δὲ ὁ Ἀφρικανὸς ἀπὸ Ἐμμαοῦς τῆς κώμης τῆς ἐν Παλαιστίνῃ κτλ. Cette origine éclaire d'un jour nouveau les relations de Jules dit Africain avec Nicopolis-Emmaüs.

tre concitoyen en le mettant à la tête d'une ambassade ayant pour mission de solliciter du jeune monarque des faveurs pratiques pour leur cité. La légation eut plein succès. On apprendra plus loin, par l'attestation des monnaies, qu'en la 3e année d'Élagabale, par conséquent en 221, l'antique Emmaüs sous sa désignation glorieuse et rajeunie de Nicopolis reçut, en même temps que le droit, les privilèges de cité romaine, inaugurant dans son existence jusqu'alors assez atone une ère nouvelle. Les vestiges somptueux d'un petit temple parmi les ruines des ouvrages militaires dont fut couronné dans ce même temps l'éperon d'el-Latroun pour compenser les effectifs diminués de la légion gardienne de ce point stratégique, et plus explicitement encore un fragment d'inscription dédicatoire au nom d'Élagabale (fig. 109)[1] témoignent de la particulière libéralité de l'empereur, moins peut-être pour une ville provinciale dont il ignorait tout que pour son ambassadeur. Alors que dans le reste de la Palestine Juifs et païens de toutes sectes étaient non seulement autorisés à pratiquer leur culte, mais bénéficiaient de précieuses collaborations officielles en architectes, en main-d'œuvre sinon même en deniers pour ériger leurs temples et leurs synagogues, il faudrait s'étonner qu'un chrétien d'aussi haut rang que Jules Africain, sûr de la faveur impériale et de très bienveillants

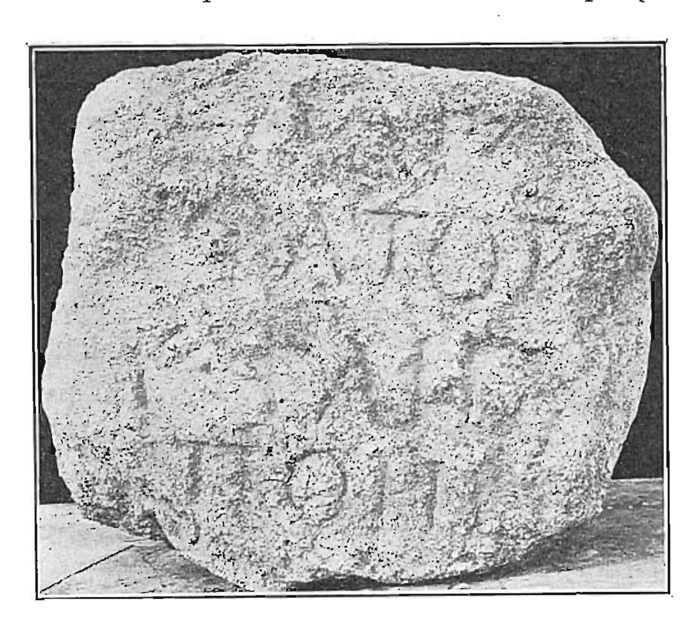


Fig. 109. — Fragment de dédicace au nom d'ΕΛΑΓΑ... (Élagabale) dans le temple d'*el-Latroun*.

1. Ce lambeau sera décrit ultérieurement (cf. p. 429), ainsi qu'un autre (fig. 110) qui paraît tout à fait de même époque.

appuis à la cour[1], n'ait pas su se faire octroyer un traitement analogue. Et puisque le chevet grandiose de l'église primitive de Nicopolis-'Amwâs étale précisément les caractéristiques les plus concrètes et les plus expressives de l'architecture du IIIe siècle romain, telle qu'on la peut constater dans le temple et le fortin d'Élagabale en ce même site (cf. fig. 111), il est désormais tout à fait légitime de l'estimer contemporaine des monuments municipaux par quoi fut inaugurée l'ère nouvelle de la cité sous le règne d'Élagabale.

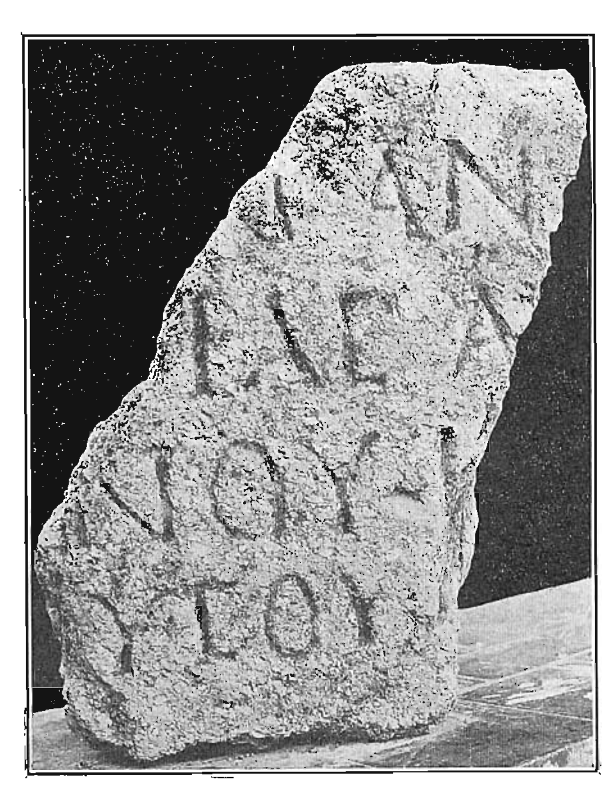


Fig. 110. — Fragment d'inscription de moyenne époque impériale romaine à *'Amwâs*.

Ces laborieuses analyses historiques et architecturales n'ont, certes, pas la prétention de supplanter la routine des idées faites, ni les commodes axiomes en cours sur le type et l'évolution des édifices chrétiens primitifs comme sur l'inexistence principielle d'églises considérables avant la paix constantinienne. Elles s'adressent au lecteur plus sensible au langage complexe des réalités qu'aux larges synthèses catégoriques et subjectives. Celui-là seul ne se voilera point la face devant cette conclusion que la basilique primordiale d''Amwâs fut construite vers 221 au bénéfice des chrétiens et avec l'agrément plus ou moins explicite d'Élagabale.

Il y eut probablement à l'érection d'un aussi monumental édifice un

1. Celui de Mammée en particulier, la correspondante d'Origène.

motif plus impérieux que les exigences cultuelles d'une communauté dont rien n'implique le développement très notable en cette localité : le désir de consacrer un lieu saint évangélique. C'était le temps où Origène, réfugié lui-même à Césarée, s'employait à rechercher à travers la Palestine la trace des pas de Jésus. Le site de la manifestation miraculeuse du Sauveur, le soir de la Résurrection, aux deux disciples qui rapportaient de Jérusalem à Emmaüs la tristesse de leur déception encore ignorante devait à coup sûr le préoccuper. Le P. Lagrange a même fait ressortir depuis fort longtemps que cette préoccupation pourrait bien l'avoir conduit à réagir sur le chiffre des stades dans le texte de S. Luc[1]. La leçon 60 solidement attestée par un faisceau de témoins ingénus se fût imposée sans contredit à Origène lui-même si quelque vénération locale tant soit peu positive l'eût attachée, de son temps, à un site quelconque ; et parce qu'on n'en peut saisir absolument aucun indice, il y a lieu de se demander si, pour Origène et son savant ami Jules Africain, la leçon 160 ne

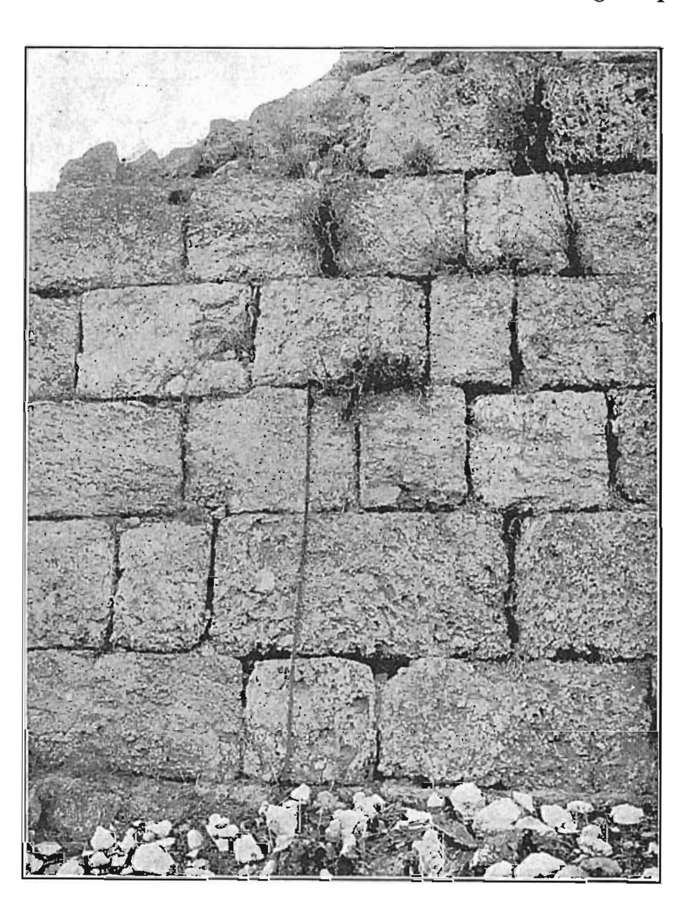


Fig. 111. — Appareil du fortin romain de Latroun, remanié partiellement à l'époque médiévale. Cf. fig. 40. Assises moyennes de 0m,60.

1. Voir *RB.*, 1896, p. 87 ss., surtout p. 90 s. ; cf. *S. Luc*[1], 1921, p. 620 ss.

résulterait pas d'une exégèse docte identifiant l'Emmaüs mal déterminé de l'Évangile avec l'antique Emmaüs macchabéenne située précisément à cette distance de Jérusalem. Il faut déplorer que nous ne possédions pas le commentaire d'Origène sur S. Luc où seraient définis son attitude vis-à-vis du texte et l'état de la croyance contemporaine. Il n'est d'ailleurs pas exclu que son choix ait pu être guidé par quelque rudiment de tradition locale en marge de l'Évangile : c'est ainsi qu'on entendra bientôt parler en cet endroit du nom même des disciples, de leur maison et — détail tout à fait indépendant du récit de S. Luc — d'une source ayant contracté la vertu des miracles au contact des pieds de Notre-Seigneur. Abandonnant à la critique évangélique la tâche de dirimer ce problème de texte et dans l'impossibilité de revendiquer pour ce lieu saint une authenticité foncière évidente comme celle du Calvaire et du Saint-Sépulcre par exemple, où des indications scripturaires multiples et des éléments concrets en quelque sorte indestructibles fixaient la commémoration chrétienne, nous devons nous en tenir à une tradition que nulle autre revendication locale ne vient mettre en échec avant le Moyen âge, et qui a d'autre part la garantie des églises de Jérusalem et de Césarée dès sa première manifestation au IIIe siècle. En fallait-il davantage pour justifier, aux jours d'Origène et de Jules Africain, la construction d'une basilique somptueuse destinée à fixer pour de longs siècles ce souvenir émouvant ?

La position officielle de l'ami d'Origène dans cette ville qui lui devait son renouveau de fortune autorisait les plus amples projets. A défaut d'une localisation précise dont il serait bien singulier que la construction n'ait pas su garder quelque trace, au cas où elle lui aurait dû son origine, l'emplacement du sanctuaire fut choisi peut-être justement par relation avec la source miraculeuse et le *trivium* que signalera plus tard Sozomène. Peut-être aussi préféra-t-on, dans une simple pensée commémorative, un site où le monument chrétien pourrait se dilater plus à l'aise, avec moins de frais, ou dans une exposition plus avantageuse. Il n'est pas interdit de supposer que la belle villa romanisante sacrifiée presque à l'heure où s'achevait son cycle d'élégantes mosaïques

ait été la propriété de Jules Africain lui-même. Il était facile de développer l'esplanade naturelle dont la villa occupait le centre en attaquant le rocher sur la rampe orientale du coteau. Et puisque l'architecte ne s'était pas laissé détourner par le sacrifice de la villa, devait-il s'embarrasser de la présence de quelques vieux hypogées juifs, peut-être au surplus depuis longtemps violés ? Ce nivellement comporta l'excision du roc sur une surface maximum de 800 mètres carrés avec une profondeur graduelle de 0 à 3 mètres pour l'implantation régulière des édifices[1]. En vue de dégager mieux le chevet basilical, ce travail de carrière fut poussé plus avant au cœur de l'antique nécropole, mais avec une régularité beaucoup moindre. Tout en évitant, par la considération attentive des réalités, de s'exagérer l'importance et la difficulté d'une telle tâche, on ne perdra pas de vue qu'elle bénéficia sans doute, et au même titre que les autres fondations municipales, des ressources officielles et de la main-d'œuvre copieuse que le cantonnement d'une légion assurait à cette époque à toute entreprise d'utilité publique. Sur le sol ainsi préparé, l'architecte de la communauté chrétienne construisit la basilique et ses annexes dans le même style et suivant les mêmes principes structuraux que son collègue érigeant, à la glorification de l'empereur, un temple païen dans l'installation militaire qui couronnait le promontoire d'el-Laṭroun (cf. fig. 111).

Il ne semble pas que le sanctuaire ait eu à souffrir des réactions païennes, violentes sans contredit mais éphémères et assez localisées, sous Maximin le Thrace (236-8) et sous Dèce (249--51). Que les rigueurs plus systématiques de Dioclétien (édit de 303) lui aient été funestes dans une certaine mesure, il faut l'appréhender sans que l'évidence littéraire ou archéologique s'en impose. En tout cas l'ère constantinienne aurait promptement effacé la trace de ces hypothétiques dégâts. Eusèbe se contente, à vrai dire, de signaler laconiquement l'équation de Nicopolis avec l'Emmaüs évangélique et de faire allusion à la demeure de *Cléophas* ; mais un peu plus tard saint Jérôme vénérera,

1. Voir a coupe longitudinale d'Est en Ouest sur l'aire de la basilique, pl. XXIII.

dans un édifice intact et dont il n'a pas à mentionner la construction comme un fait récent, le souvenir de la « fraction du pain », dans cette « demeure de Cléophas » convertie en église.

Rien ne suggère pendant un siècle au moins une transformation quelconque ; tout au plus envisagerait-on que l'un ou l'autre des pavements de mosaïque ait dû subir une retouche. L'enquête archéologique révèle au contraire un remaniement profond entre la fin du ve siècle et



Fig. 112. — Lambeaux d'une frise de la basilique primitive (?). Collection des Pères Trappistes.

le milieu du vi^e^. La grande basilique devenue la proie des flammes s'est effondrée ; sa décoration somptueuse ruinée, calcinée, réduite en miettes (cf. fig. 112), a enfoui sous un linceul chaotique et lugubre les mosaïques du sol défoncé ; une large brèche à l'angle N.-O. a fait diparaître la muraille longitudinale jusqu'aux fondations que chevauche un cimetière chrétien passablement étrange. Ses tombes très denses présentent pour la plupart cette anomalie d'être à peine divisées par des cloisons de galets et de menus quartiers de pierre, comme si les ensevelissements avaient été simultanés. En contraste avec le dénuement absolu de ces humbles cistes, une mosaïque géométrique de bon style et d'exécution soignée pose à même les dalles de couverture et relève de 35 centimètres environ le sol ancien du bas côté Nord sur une étendue de 15 à 16 mètres depuis la façade. Le développement précis de cette nécropole et de sa mosaïque n'a pu être déterminé ; seulement deux tombes certaines ont été découvertes côte à côte au bord méridio-

nal de la grande nef, mais nulle trace positive de la mosaïque supérieure. Partout ailleurs, au moins dans les surfaces demeurées indemnes de travaux du Moyen Age, la couche épaisse de débris incendiés était directement couverte par des sépultures musulmanes archaïques dont la superposition en quelque sorte stratifiée doit exclure toute restauration de la basilique sur ses lignes originelles.

Les modifications ne sont guère moins radicales au baptistère. La piscine creusée dans le sol même de l'absidiole est remplacée par un bassin cruciforme en conglomérat qui jure avec le monumental appareil de l'hémicycle et dont l'installation entraîne une reprise difficile du canal d'adduction. L'édicule isolé, que précédait tout au plus peut-être un portique exigu, devient comme une annexe au chevet d'une véritable basilique nouvelle, développée à l'Ouest suivant un axe à peine nuancé par quelque négligence d'implantation plutôt que par un dessein perceptible. Architecture et ornementation portent ici l'empreinte bien franche de l'art byzantin émancipé des influences classiques et dans son plein épanouissement, vers le milieu du VIe siècle.

Il peut sembler paradoxal au premier abord qu'une grande fondation chrétienne demeurée plus ou moins indemne dans la tourmente des réactions païennes à la fin du IIIe siècle et à l'aurore du IVe ait sombré, deux siècles plus tard, en pleine époque de paix officielle et de prospérité pour l'Église. Aussi bien ne s'agit-il pas d'effondrement par vétusté, ni par cataclysme accidentel, mais d'une destruction farouche où le pic démolisseur ajouta ses ravages à ceux de l'incendie. Les dégâts furent à ce point irrémédiables qu'on abandonna toute idée de restauration directe. Une basilique plus modeste fut érigée tout à côté des émouvantes ruines, converties partiellement en cette nécropole dont l'inexprimable pauvreté paraît plus navrante encore sous la mosaïque luxueuse qui la dissimulait. L'histoire détaillée du sanctuaire résoudra cette apparente antinomie par le rappel des conflits sanglants qui se produisirent en Palestine, sous le règne de Zénon et dans les premières années de celui de Justinien, entre Chrétiens et Samaritains. Ces derniers, devenus prépondérants dans les plaines du littoral et par-

ticulièrement dans la région d'Emmaüs, poursuivaient d'une haine féroce les communautés chrétiennes vouées au massacre et à la dévastation chaque fois qu'ils en avaient la puissance. L'avènement de Justinien et les embarras du début de son règne parurent l'occasion propice aux plus audacieux attentats et l'insurrection samaritaine prit, en 529, des proportions formidables. On se représentera donc avec toute vraisemblance dans cette lutte exterminatrice les Samaritains maîtres d'Emmaüs par un coup de main hardi, la communauté chrétienne livrée au carnage, son sanctuaire pillé, brûlé, détruit presque de fond en comble sous les yeux mêmes d'une organisation policière molle ou insuffisamment équipée pour maintenir l'ordre et assurer la répression. Mais le nouvel empereur n'entendait pas laisser se perpétuer de tels brigandages et les Samaritains allaient bientôt faire à leur tour la dure expérience de réactions vengeresses, exaspérées encore par l'hostilité religieuse. Avec l'appui de la force armée, les Chrétiens mirent à sac le quartier que peuplaient leurs adversaires et firent main basse sur tout ce qui pouvait constituer des trophées, ou tout bonnement des matériaux utiles. C'est ainsi que le fameux chapiteau ionique où s'étalait, dans la synagogue samaritaine, l'acclamation bilingue : *Un seul Dieu. Que son nom soit à jamais béni !* fut transporté dans l'église en attendant d'échouer comme une dalle vulgaire dans un pavement médiéval ou postérieur.

Débarrassés de leurs implacables antagonistes, les Chrétiens s'empressèrent de remédier au bouleversement de leurs édifices cultuels. Ils estimèrent néanmoins plus expédient de construire une basilique nouvelle, de proportions modestes, que de remettre en état le sanctuaire antique de caractère si monumental. Vers l'extrémité N.-O. de la basilique dévastée les victimes du fanatisme samaritain furent rassemblées en un vaste ossuaire, et un pavement de mosaïque étendu sur ces humbles dépouilles témoigna de l'honneur, sinon même de la vénération, qu'on désirait leur prodiguer. Quelque part très en évidence, dans l'installation rajeunie qui s'achevait autour de l'année 530, les Chrétiens affichèrent le joli petit texte si heureusement reconstitué par

le T. R. P. Paul Couvreur, prieur de la Trappe, d'après des épaves dispersées[1]. Leur foi confiante en la divine Trinité s'y opposait au monothéisme rogue des Samaritains ; mais ils s'appropriaient en même temps l'exclamation enthousiaste de Balaam devant les tentes d'Israël pour proclamer discrètement leur triomphe et la résurrection de leur cité : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Splendide est la ville des Chrétiens !*

Durant l'ère paisible inaugurée par cette restauration, la communauté chrétienne affectionna sans doute, pour ensevelir ses morts, l'ombre tutélaire du lieu saint primitif et le contact des martyrs de la persécution samaritaine; quelques lambeaux d'épitaphes soustraits à l'anéantissement paraissent bien en faire foi[2] : témoin ce morceau de dalle en marbre commun, grisâtre (fig. 46), découvert au cours des dernières fouilles dans le blocage d'une tombe musulmane, et qui présente en deux fins de lignes inintelligibles pour moi la date mutilée d'une sépulture. Plus explicite encore est l'attestation fournie par les ossements humains entassés en vrac avec des ampoules de verre intactes ou brisées et d'autres éléments de mobilier funéraire dans cette grande fosse aux parois revêtues de maçonnerie fruste dont nous aurons à rechercher l'origine et à justifier la présence au Sud de l'église des Croisés.

Un siècle ne s'était pas écoulé depuis le châtiment sévère infligé par Justinien, que les Samaritains eurent la plus facile occasion de revanche en accompagnant — s'ils ne la guidaient point — l'armée de Chosroès dans l'invasion de 614. Nicopolis était sur le parcours entre le littoral et Jérusalem et le monument chrétien était une proie toute désignée pour la rapacité des hordes perses comme pour la fureur dévastatrice de ces adorateurs du feu. Si le pillage fut radical, on peut croire que les effets de l'incendie demeuraient assez superficiels et ne furent aggravés par aucune destruction méthodique ; les envahisseurs se hâtaient en effet vers Jérusalem, exaspérés par le zèle d'anéantir les

1. Voir *RB.*, 1913, p. 100 s.
2. Voir ci-dessous, p. 429.

Lieux Saints et fascinés par l'appât de trésors dont la légende exagérait encore la très réelle importance. Après la bourrasque, il va de soi que la communauté chrétienne d''Amwâs ne pouvait manquer de se consacrer, dans la mesure de ses ressources, à la restauration de son sanctuaire. Il fallait avant tout en consolider les colonnades et en rétablir la toiture ; les brèches que les effondrements avaient créées dans

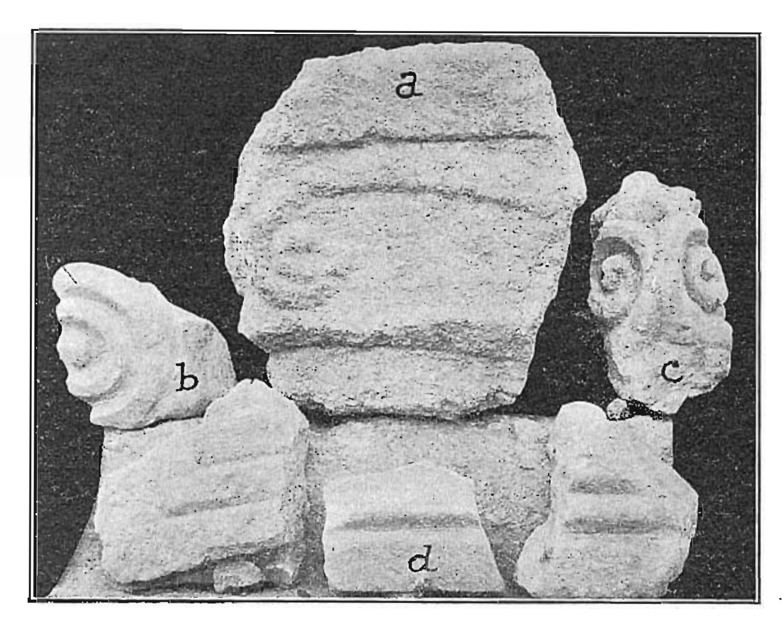


Fig. 113. — Lambeaux d'architecture ornementale dans la restauration du VIIe siècle.

les mosaïques du sol furent aveuglées sans autre souci que de les limiter en attendant le loisir et les moyens d'y pourvoir avec plus d'élégance. A cette restauration précaire se rattachent sans doute les minables éléments décoratifs dont la figure 113 présente quelques échantillons.

Plus encore peut-être que les moyens, le loisir allait faire défaut. En 637 c'était le tour des armées sarrasines d'envahir la contrée, mais cette fois pour une prise de possession durable qui allait substituer le croissant à la croix et soumettre pour des siècles en Palestine les destinées du Christianisme au bon plaisir de l'Islam. L'histoire locale est à peu près muette sur ce premier contact entre Musulmans et Chrétiens

à Nicopolis et ses conséquences pour la basilique. L'archéologie laisse au contraire entrevoir de graves bouleversements nouveaux et une mainmise islamique absolue sur le sanctuaire qui venait d'être tant bien que mal remis en état. L'église fut barrée par une cloison de blocage à la hauteur de sa seconde travée orientale. En avant de l'abside, au milieu de la cloison postiche, une petite plate-forme munie probablement d'une niche exiguë fit fonction de miḥrāb[1]. La façade saccagée fut reconstruite en fausse équerre et toutes traces de décor animé qui pouvaient subsister dans les mosaïques du sol jalousement extirpées, remplacées par un semis de cubes polychromes ou par le plus vulgaire béton. Détail particulièrement lugubre : l'annexe funéraire où reposaient les restes des Chrétiens tombés sous les coups des Samaritains en 529 fut alors envahie par un charnier dont on se souvient que la misère et le chaos défient toute description. Il ne s'agit plus seulement de sépultures très denses, mais d'un enchevêtrement de cadavres empilés sans ordre, au même moment, ou à des intervalles très courts, sans le moindre rudiment de fosse ni de cloison, exception faite pour le grossier mastaba de quelque personnage vénéré quoique tout aussi pauvrement enseveli que la foule. Ce charnier sinistre écrasait en partie la mosaïque de l'ossuaire chrétien du VIe siècle et se développait au Sud à travers la grande nef antique où il atteint son épaisseur la plus impressionnante. Au-dessus et à peine séparées par endroits de cette cendre humaine par une faible couche de décombres, d'autres sépultures musulmanes assez serrées encore, distinctes néanmoins avec leurs murettes en blocage, sont disposées avec ordre, face au Sud presque invariablement[2], l'une ou l'autre avec une maçonnerie plus prétentieuse et d'humbles vestiges d'offrandes. Quelque tessons à décor

1. En se reportant au plan (pl. II), il est facile de constater que l'orientation toute approximative imposée à l'église laissait aux Musulmans la faculté d'en considérer l'abside comme en direction liturgique de La Mecque. Ils pouvaient donc lui substituer leur *qibleh.* Maintes fois, durant les fouilles, nous avons vu la plupart de nos ouvriers — qui avaient adopté comme *musallā,* « lieu de prière », la petite plate-forme en maçonnerie fruste près de l'angle S.-O. de la basilique — diriger leurs prostrations et leur psalmodie presque exactement suivant l'axe des absides antiques ; les zélotes seuls raffinaient sur cette vague détermination des points cardinaux.

2. Du moins autant que le permettait l'axe des murailles de l'église en ruines, et en tout cas orientées d'autre sorte que les tombes chrétiennes alignées face aux absides, c'est-à-dire à l'Est conventionnel. Cf. pl. III.

floral peint en bleu, jaune, brun-rouge, sur une couverte blanche lustrée à reflets verdâtres évoquent la céramique arabe du VIIIe au Xe siècle [1].

De tels faits s'éclairent au souvenir de l'effroyable peste dont Nicopolis devint le foyer en 639-640 et qui spécifia plus tard sa désignation pour les chroniqueurs arabes : « la peste d''Amwâs », *ta'oun 'Amwâs*. C'était en la 18e année de l'hégire, presque au lendemain de la conquête, alors que s'achevait la transformation islamique toute superficielle du sanctuaire. Telle fut l'intensité du fléau que la ville parut littéralement s'anéantir ; jamais en fait elle n'a repris figure de ville, et malgré le concours de circonstances avantageuses qui lui rendit naguère un peu d'animation [2], elle demeure encore sous nos yeux une bourgade effacée. Comme il est usuel en de semblables catastrophes, la terreur ou l'impuissance ne permettant pas aux survivants de donner aux morts une sépulture normale, on se contenta de charrier les cadavres jusqu'aux ruines de l'antique église et de les empiler au hasard sous la protection du lieu saint, où la mosquée précaire mettait depuis la veille une vague empreinte d'orthodoxie musulmane. Tout au plus l'un ou l'autre des héros qui avaient conduit à la gloire les armées de l'Islam naissant fut-il honoré d'une sépulture particulière distinguée du charnier commun par l'entassement de quelques pierres et une couverture en dalles de fortune mais aussi anonyme que tout le reste. Quand le fléau cessa, Nicopolis-Emmaüs n'était plus qu'un fantôme de ville. Ce qui respirait encore et les rares émigrés qui s'enhardirent par la suite à regagner leurs demeures, tous, et comme d'instinct, s'éloignèrent du lugubre cimetière, laissant même péricliter sans entretien l'installation cultuelle qui ne leur tenait pas spécialement à cœur. L'endroit ne fut plus fréquenté que pour ensevelir les morts ; et de génération en génération, trois à quatre siècles durant, se dilata lentement la nécropole abritée par la silhouette monumentale du vieux sanctuaire chrétien que les Croisés allaient remettre à l'honneur.

1. Par exemple figure 49. Cf. Maurice Pézard, *La céramique archaïque de l'Islam*, 1920, p. 171 ss.

2. Parmi les plus importantes causes de la renaissance d''Amwâs en notre génération, il faut citer la fondation du monastère des Trappistes qui a transformé la région marécageuse et malsaine du voisinage en oasis fertile et en centre d'activité bienfaisante de mille manières pour la contrée.

Pas plus que la présence de quelques hypogées antiques n'avait détourné l'architecte primitif d'un tracé dicté par des exigences qui nous échappent, les nouveaux cimetières parasites ne pouvaient interdire à l'architecte médiéval une restauration intelligente du grandiose édifice. On a vu plus haut quels motifs durent lui suggérer un rétrécissement notable du plan. Sur l'aire diminuée qu'il adoptait la tâche d'implantation consista seulement à modifier, pour les adapter à ses murailles longitudinales, les fondements des colonnades anciennes et à créer de toutes pièces une ligne transversale nouvelle de fondations pour sa façade, dont l'emplacement fut peut-être choisi de manière à ne pas bouleverser la zone la plus dense et la plus compacte de la nécropole. Le contenu des sépultures que le déblaiement intérieur indispensable contraignit de supprimer fut transféré dans cette vaste fosse construite au voisinage de l'abside méridionale, hors du périmètre de l'ancienne église, et dont on s'explique maintenant enfin la raison d'être, comme aussi le bouleversement. Les vestiges copieux de mobilier funéraire chrétien, en particulier la quantité anormale des ampoules de verre attestent la prépondérance de dépouilles chrétiennes. Il est d'ailleurs assez vraisemblable qu'on ait su dès lors convenablement discerner les tombes musulmanes et n'en point confondre les restes groupés en quelque autre ossuaire plus éloigné de l'église et que les fouilles n'ont pas atteint.

Le respect de l'important cimetière développé devant la nouvelle façade entraînait une certaine modification de l'ancien niveau. Plutôt que de s'imposer une évacuation stérile et très laborieuse de décombres, l'architecte franc sut en tirer parti pour constituer à son édifice une plate-forme avantageuse d'assèchement et de surélévation (fig. 114). Abandonnant le niveau primitif et les épaves de mosaïques difficilement utilisables qui pouvaient subsister il construisit comme un réseau de fondations solides appuyées sur le roc. Dans les cases de cette espèce de damier les décombres furent tassés vigoureusement, nivelés à la hauteur voulue par une première couche de béton et par un grossier dallage en pièces de toute nature servant d'assiette au

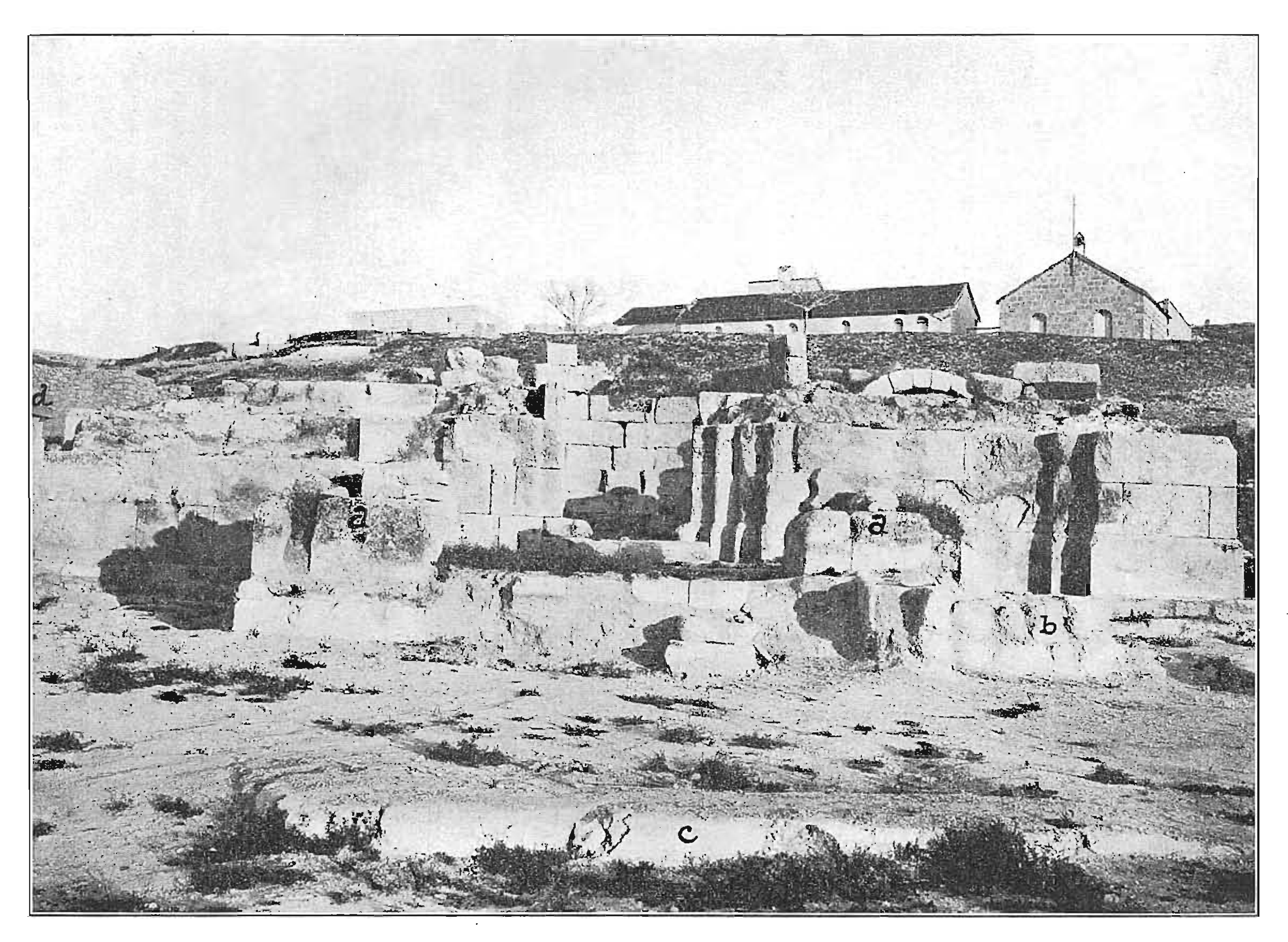


Fig. 114. — La basilique médiévale surélevée sur une plate-forme de sépultures superposées et de décombres. Vue du Nord-Ouest.

aa, piles du porche médiéval ; — *b*, tombe musulmane importante du VIIe siècle ; — *c*, arasements de la façade basilicale primitive ; — *d*, abri de la mosaïque romaine.

pavement décoratif de la nouvelle basilique. Pour la dégager mieux, et en même temps faire disparaître toute trace des vieilles tombes, le dallage fruste fut extérieurement dilaté beaucoup plus loin que la façade antique et couvrit, sur les côtés, presque toute la surface des anciens collatéraux[1]. Si minimes qu'aient été les exigences dans le choix des matériaux pour un pavement d'une telle extension, les disponibilités de la ruine durent s'épuiser ; on ne s'étonnera donc pas qu'un maçon trouvant à portée de sa main le vulgaire chapiteau ionique, dont la double épigraphe lui était aussi indifférente que les rudiments sculpturaux, l'ait traité comme une dalle très bienvenue dans son assemblage hétéroclite ; il semble par ailleurs tout aussi fortuit que cette dalle bizarre ait été encastrée sur l'axe approximatif de l'absidiole antique murée, l'on s'en souvient, pour une raison très banale.

Telle qu'on l'entrevoit aujourd'hui, grâce aux éléments recouvrés, la basilique romane de l'époque latine était un digne prolongement du sanctuaire antique. Par le caractère de son architecture et l'austérité de sa décoration elle se classerait à peu près au début, en tout cas avant le milieu du XII[e] siècle. Dans les dernières décades de ce siècle, l'Islam reprend possession du site et en fait de nouveau le cimetière préféré de la localité[2]. L'église objet d'une certaine vénération pour les Musulmans eux-mêmes devient de plus en plus difficilement accessible aux Chrétiens, pour qui elle tend même à changer de vocable. L'heure approche du déclin morne, de l'effondrement et de l'oubli ; mais ce sera le rôle de l'histoire d'exposer le détail de ces suprêmes vicissitudes.

1. Telle était la puissance de ce dallage et de son soubassement, à l'angle extérieur S.-O. (pl. II), que nous avons envisagé l'éventualité d'une tourelle quadrangulaire dont l'équivalent semblait reparaître au Nord, quoique plus développé. La maçonnerie pitoyable de cette annexe septentrionale et l'absence de tout indice de liaison avec les murs de la basilique ne laissent, en fin de compte, pas plus de vraisemblance à l'origine romane de cette bâtisse qu'à l'hypothèse de tours encadrant la façade dn XII[e] siècle. La fondation débordant l'angle S.-O. s'explique après tout comme l'exceptionnelle consolidation d'un point maître pour la stabilité de l'édifice.

2. Ce fait pourrait servir à justifier, vers le XIV[e]-XV[e] siècle environ, l'origine de la vulgaire annexe septentrionale, posée sans fondation sur les belles mosaïques dn III[e] siècle et succédant peut-être à quelque élément de la restauration byzantine.

Quelles que doivent être leurs destinées futures, les grandioses ruines ont rendu leur témoignage, et peut-être voudra-t-on bien estimer maintenant qu'il valait la peine de s'attarder à l'enregistrer. Au lieu de l'édifice amorphe, énigmatique et assez banal qu'on estimait connaître, dont l'origine semblait se jouer aux dés entre le IVe et le VIe siècle, tandis que la restauration médiévale demeurait un fantôme, s'est révélée par des éléments très expressifs une succession de monuments précieux pour l'histoire de l'art en Palestine, précieux plus encore pour éclairer les origines de l'architecture chrétienne et le problème de la basilique en particulier. Est-il besoin de signaler en outre l'intérêt qui s'y attache comme sanctuaire évangélique de la manifestation de Jésus ressuscité aux deux disciples d'Emmaüs ? A ce dernier point de vue nous n'avons pas la moindre prétention d'avoir produit quelque évidence décisive. La difficulté fondamentale subsiste : l'antinomie flagrante entre la distance indiquée par l'Évangile et l'unique localisation positive attestée par la tradition ecclésiastique locale avant le Moyen Age. Mais puisque les données évangéliques ne suffisent pas à une détermination concrète capable de forcer la conviction, il demeure licite et surtout rationnel de faire fond sur une tradition si explicite, si respectable, si constante enfin depuis les premières décades du IIIe siècle. Les titres positifs de ce sanctuaire ressortent assez clairement désormais pour qu'on se puisse épargner le labeur négatif de les confirmer par la facile critique des titres précaires revendiqués pour n'importe quel autre site ; aussi bien n'en a-t-il pas été découvert jusqu'à ce jour un seul où se rencontrent, avec un nom tant soit peu suggestif de l'Emmaüs antique, des vestiges chrétiens de quelque importance antérieurs à l'époque des Croisades. Mieux que nulle part ailleurs résonne dans les ruines d''Amwâs l'écho de la supplication ardente et anxieuse des disciples au Divin Maître que leur amour appelle avant que leur foi chancelante encore ait su le discerner : « Reste avec nous, car le soir vient, et le jour est déjà sur son déclin... »

A ceux que ne captive point le charme pénétrant des souvenirs

du passage de Jésus sur notre terre et qui n'éprouvent aucun attrait pour les délicates recherches des Lieux Saints, il ne sera pas indifférent d'étudier, dans le groupe monumental d''Amwâs, une basilique chrétienne du IIIe siècle nettement caractérisée, sœur à la fois des anciens thèmes hellénistiques et des futures basiliques constantiniennes dont elle concourt, mieux que toute spéculation hasardeuse, à expliquer l'origine.

Ici finira la tâche de l'archéologie.

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE

CHAPITRE V

EMMAÜS DANS LA BIBLE

I. — Le nom d'Emmaüs.

Avant d'étudier l'étymologie de ce vocable fameux on nous permettra une courte investigation au sujet de son orthographe.

Dans le Ier livre des Macchabées ce nom se présente presque toujours avec l'initiale A. Swete ne retient que deux cas avec E pour initiale. Avec l'une et l'autre de ces inceptions, le nom demeure indéclinable quel que soit l'aspect de sa désinence[1]. A part deux cas isolés résultat d'une transcription fautive[2], nous sommes en face d'une quadruple forme qui peut remonter jusqu'à la première traduction grecque du Ier livre des Macchabées :

Ἀμμαούμ	Ἐμμαούμ
Ἀμμαούς	Ἐμμαούς[3]

Les témoins hébreux de ce livre devaient sans doute reproduire les mêmes fluctuations orthographiques que le *Sifra* et la *Mischna*, tant pour l'inception que pour la désinence. Le *mem* final, selon Krauss[4],

1. Ainsi on a Ἀμμαούμ au génitif, au datif et à l'accusatif ; Ἐμμαούμ à l'accusatif et au datif ; des génitifs tels que Ἀμμαούς, Ἐμμαούς ; Ἀμμαούν au génitif et au datif.

2. Ἀμμαού et Ἀμμαούν ; cette dernière forme provient de la confusion entre μ et ν très naturelle d'après la paléographie.

3. Cette dernière, particulière au *codex Venetus*, est moins sûrement originale.

4. *Griechische und Lateinische Lehnwörter im Talmud*, t. II, p. 58, col. B.

serait à remplacer par *samekh* dans les textes talmudiques. Fautive ou non, la terminaison en *mem* est corroborée par l'usage des Macchabées. Quant à l'initiale, les rabbins emploient soit *aleph* seul, soit *aleph-yod*, soit *'aïn-yod* ; on peut conclure des transcriptions grecques qu'ils faisaient sentir le redoublement du *mem*[1]. Sous le bénéfice de ces observations, se trouve fondée la concordance suivante entre le grec et l'hébreu.

'Αμμαούμ = אמאום	'Εμμαούμ = אימאום et עימאום
'Αμμαούς = אמאום	'Εμμαούς = אימאום et עימאום

Il est à remarquer cependant que l'hébreu du I[er] livre des Macchabées transcrivait un nom sémitique déjà hellénisé et que, par conséquent, il ne nous offre pas la teneur du vocable primitif, tel qu'il pouvait être avant la conquête macédonienne. Quoique la *mimation* convienne assez au génie sémitique, il est permis de se demander si la finale en *samekh*, répondant mieux à une désinence grecque, n'était pas, en définitive, celle qu'avait adoptée l'auteur du Macchabée hébreu. La substitution du *mem* s'expliquerait par un simple phénomène de graphie dû à la similitude des deux lettres ou par la rareté des désinences hébraïques en *samekh* et la fréquence des désinences en *mem*. Qu'on se rappelle la remarque de S. Krauss.

Josèphe manque de la finale en -ούμ et chez lui aussi les inceptions en A sont prépondérantes. L'initiale E, pratiquement absente de la *Guerre juive*, n'apparaît dans les *Antiquités* qu'aux passages paralèlles à ceux du I[er] livre des Macchabées. Dans ces ouvrages les deux formes se déclinent suivant des flexions hétéroclites[2] ; elles portent un accent circonflexe sur la diphtongue finale à la façon des périspomènes grecs en οῦς[3]. Chez les Byzantins, ainsi qu'en témoignent les textes de l'Ap-

1. On sait que les points diacritiques font défaut dans les éditions de la littérature talmudique ; aussi avons-nous cru devoir nous conformer à cette règle dans nos citations.

2. Nom. 'Αμμαοῦς. Gén. 'Αμμαοῦς. Dat. manque. Acc. 'Αμμαοῦν et Αμμαοῦντα. Nom. 'Εμμαοῦς. Gén. 'Εμμαοῦ (var. -οῦς). Dat. 'Εμμαοῖ. Acc. 'Εμμαοῦντα (var. -οῦν).

3. Voir la liste des noms géographiques en -οῦς (τὰ εἰς ους πολυσύλλαβα ἁπλᾶ μὲν ὄντα περισπᾶται) dans Hérodien, Περὶ καθολικῆς προσῳδίας, X ; éd. A. Lentz, *Herodiani Technici reliquiae*, t. I, 242 s.

pendice, on retrouve tantôt 'Εμμαοῦς, tantôt 'Εμμαούς. La seconde forme, en oxyton, conforme aux mots hébreux indéclinables, est celle de saint Luc et doit sa conservation à la diffusion du texte évangélique. La plupart des écrivains ecclésiastiques ont traité ce mot comme indéclinable[1].

Du reste, la question de l'étymologie, négligeant ces contingences, n'envisage que la forme du nominatif ou la forme indéclinable : ΑΜΜΑΟΥΣ, ΕΜΜΑΟΥΣ. Tel est le vocable hellénistique sur lequel ont travaillé les différents systèmes d'interprétation que nous allons exposer.

1° La sagacité des anciens étymologistes qui s'est exercée sur tous les noms bibliques a voulu pénétrer évidemment le secret du nom d'*Emmaüs*. L'école onomastique à laquelle appartiennent Philon et Origène préconise le sens de « Peuple de celui qui a rejeté » : 'Εμμαοῦς λαὸν ἀπορρίψαντος. Des listes dérivées offrent la variante : λαὸς ἀπορριμένος, *populus abjectus*. Le nom en question était donc considéré comme la combinaison de *'amm* עם « peuple » et de *mâous* מאוס « rejeté »[2]. On trouvait donc tout naturel de faire commencer par un *'aïn* le substratum sémitique d'Emmaüs, ce qui ressort également de l'étymologie : עם עצה *consilium gentium* ou d'autres de même acabit[3]. Autant de dissections arbitraires auxquelles la fantaisie symbolique enlève toute valeur scientifique.

2° Dans les désignations géographiques du monde sémitique affublées de la finale -οῦς, la désinence grecque s'est souvent substituée à la désinence hébraïque *ôn*. Ainsi *Bethma'ôn* בית מעון est devenue Βηθμαοῦς chez Josèphe, 'Εφρών de I Macch. v, 46 équivaut au Γεφροῦς de Polybe[4].

1. Le datif et l'acc. 'Εμμαῷ du T. V se rangent parmi les originalités non dépourvues de prétention. Cf. ABEL, *Grammaire du grec biblique*, § 9 *s*, § 10 *l* R. III.

2. F. WÜTZ, *Onomastica sacra*, 512 s., 709 ; *PL.*, XXIII. 1162 ; CLERMONT-GANNEAU, *Archaeol. Res.*, I, 490. La même étymologie est donnée à propos de 'Αμισά par les *Glossæ Colbertinæ*, autre exemplaire de l'œuvre origénienne.

3. F. WUTZ, *op. l.*, 1023.

4. D'après l'*Onomasticon*, Dibôn, Ba'al Mé'ôn, 'Aïn Rimmôn, Ḥešbôn sont devenues Δηβοῦς, Βεελμαοῦς, Ἔν 'Ρεμμοῦς, 'Εσβοῦς.

En vertu de cette équivalence il semblerait permis de remonter à un nom hébreu tel que אמעון *Amme'ôn* ou עמאון *'Emmaôn,* devenu en langage hellénistique Ἀμμαοῦς ou Ἐμμαοῦς. Le nom d'*Ammaon* donné par saint Ambroise[1] et par Maxime de Turin[2] au compagnon de Cléophas d'après une tradition dont l'origine nous échappe apporterait un appui à cette conjecture. Il est pourtant difficile de tenir cet *Ammaon,* pour un gentilice. Le seul cas de gentilice conservé dans la littérature rabbinique est *'Emmsonaia* עמסונייא « d'Emmaüs ». On remarquera encore ici la persistance de l'initiale *'aïn* qui a seule survécu d'ailleurs dans la vocalisation arabe sous les formes *'Amawâs* ou *'Imwâs* (T. XXX-XXXII).

Ce qui vient d'être dit des finales en *-ôn* s'applique aussi aux désinences araméennes en *-ân* et en *ô*. Les graphies talmudiques *'Amthân,* *'Amthô* du nom d'une localité de la vallée du Jourdain (عمتا des Arabes)[3] ont comme répondants chez Josèphe Ἀμαθοῦς, -οῦντος et dans l'Onomasticon Ἀμμαθοῦς, *Amathus*[4].

3° Il existe néanmoins des cas où la finale -οῦς a été simplement ajoutée à la dernière consonne du nom sémitique. Ainsi אילת *Elath* est transcrit par Josèphe Ἠλαθούς, מכור *Makwar* par Μαχαιροῦς[5].

Quand il s'agit de la station thermale de Tibériade, l'ancienne חמת *Ḥammath* de Nephtali, Josèphe emploie Ἀμμαθοῦς qu'appuie la vieille version latine de ses œuvres par *Amathus* et *Amathunte,* et personne ne repousse l'étymologie de « Eaux chaudes » que l'historien donne à ce nom[6].

Une théorie assez répandue, considérant Ἀμμαοῦς comme l'équiva-

1. *In Luc.*, VII, 132 : *Ammaus* corr. *Emmaon* ; X, 173 : *Sicut se Ammaoni et Cleopae seorsum iam vespere demonstraverat.* Ps. AMBROSIUS, *Apol. David altera*, 8, 43 : *sicut testantur Ammaon et Cleopas dicentes...* (éd. C. Schenkl).

2. *Homil.* 109 : *PL.*, LVII, 508 B. *Amaon et Cleophas dixerunt.*

3. Cf. ABEL, *Exploration de la vallée du Jourdain, RB.*, 1911, 411.

4. J. LEVY, *Neuhebr. und Chald. Wörterbuch*, III, 666 ; NIESE, *Fl. Josephi opera*, t. VII, *Index*, 8 ; KLOSTERMANN, *Onomasticon*, 22 s.

5. Josèphe transcrit une fois Ἀμαθοῦς le nom de *Ḥamath* sur l'Oronte.

6. *Guerre...*, IV, 1, 3 (Cf. *Antiquités*, XVIII, 2, 3) : μεθερμηνευομένη δ' Ἀμμαθοῦς θερμὰ λέγοιτ' ἄν. La leçon Ἀμμαθοῦς admise par Niese offre assez de garantie pour que les variantes Ἀμμαοῦς, Ἐμμαοῦς ne soient point prises ici en considération.

lent de Ἀμμαθοῦς, ne craint pas d'expliquer notre Emmaüs par la même étymologie, c'est-à-dire par la racine *ḥamam* חמם « être chaud ».

La première preuve invoquée par cette théorie est la façon dont l'antique version latine des œuvres de Josèphe (de 400 environ) rend Ἀμμαοῦς dans des passages relevés au **T. II**. L'apparat critique de Niese note six exemples de *Amathuntem, Amathunta*. Au surplus la version dite d'Hégésippe, attribuée à saint Ambroise, ose paraphraser en ces termes εἰς Ἀμμαοῦν de *Guerre juive*, IV, **8**, I, désignant notre Emmaüs : « *Amathun, quæ de aquis calidis vocabulum sumpsit, quod aquarum vapor syriæ sermone amathus appellari fertur*.

Preuve peu solide, car cette notice, comme les transcriptions latines signalées, est due à une application à l'Emmaüs de Judée des prérogatives de l'Ammathus de Tibériade. Un seul cas où le grec aurait peut-être influencé le latin est celui de *Antiquités*, XIII, **1**, 3, où quelques manuscrits ont Ἀμμαθοῦν. La contamination a pu provenir de ce passage, encore qu'elle ne se soit pas étendue à toutes les mentions d'Emmaüs. Il existe, en effet, au moins huit cas où l'ancienne latine de Josèphe se sert d'*Ammaus* ou d'*Emmaus* avec ou sans flexion [1]. Cette dernière manière, conforme aux meilleures recensions de l'œuvre de l'historien juif, est la seule à retenir ici, l'autre étant due à la mémoire des traducteurs ou des scribes hantée par le souvenir des Amathonte qui reviennent à maintes reprises dans le récit de Josèphe.

Un second argument est tiré du midrasch *Qoheleth*, VII, 7 (33[a]) où il est fait mention d'un Emmaüs, אמאום, aux belles eaux et au séjour agréable [2]. Or, au sentiment de plusieurs savants israélites, ce lieu serait identique à l'Ammathus de Tibériade. L'équivalence d'*Ammathus* et d'*Ammaüs* au point de vue phonétique était donc admise, de telle sorte que le nom de l'Emmaüs de Judée n'aurait pas une origine autre que celle du nom consacré aux thermes de Tibériade.

1. Le redoublement du *m* fait plusieurs fois défaut · *Emaus, Amaum, Amau.*

2. Bacher, *Die Agada der Tannaiten*, I, p. 71, n. 3 ; Strack et Billerbeck, *Kommentar zum N. T. aus Talmud und Midrasch*, II, 270 ; S. Krauss, *Griech. und Latein. Lehnwörter*, II, 58 ; J. Levy, *Neuhebr... Wörterb.*, I, 92.

J. Lévy[1] prétend que le passage allégué ne met pas en jeu le nom même d'Emmaüs, attendu que d'après le récit parallèle des *Aboth* de Rabbi Nathan[2] le vocable du lieu en question était en réalité דמסית, *Demosit,* et non *Ammaüs.* Ce dernier (אמאום) serait ou le résultat d'une mauvaise transcription ou d'une identification plausible car dans la littérature juive le terme *Demosit,* reproduisant le grec δημόσια « bains publics », s'applique par excellence aux eaux chaudes de Tibériade[3].

Les talmudisants ne sont pas tous de cet avis : Neubauer, Derenbourg, Strack et Billerbeck, S. Klein rattachent l'anecdote à l'Emmaüs de Judée et leurs raisons seront exposées dans l'historique au chapitre IV. Si c'était là la seule controverse issue de l'obscurité de cette littérature ! Sans insister davantage, il est à retenir ici que le doute plane sur la teneur du texte original et sur l'identité de l'Emmaüs en question.

Notre intention est pourtant non pas de nier comme insoutenable l'équivalence de *Ammathus-Ammaüs* mais de montrer qu'il est difficile de l'établir sur la tradition manuscrite, tout en concédant que les documents en conservent quelques indices. De l'exposition qui précède se dégage la conclusion qu'on réservait aux thermes de Tibériade le vocable de 'Αμμαθοῦς et à l'Emmaüs de Judée celui de 'Αμμαοῦς. Aussi haut que nous permettent de remonter nos sources écrites c'est sous cette dernière forme qu'est désignée notre Emmaüs.

Au point de vue phonétique, une dérivation d'un primitif 'Αμμαθοῦς reste possible, moyennant la chute du θ, car en grec les consonnes *t*, *th* entre deux voyelles manquent de consistance[4]. 'Αμμαθοῦς a pu s'atténuer en 'Αμμαοῦς. Mais est-il nécessaire de ramener l'origine de ce nom-là à une même racine ? Qu'il ait existé des *Ammathus* redevables de leur dénomination à la présence d'eaux thermales et au nom sémiti-

1. I. Lévy dans *Rev. des Ét. juives,* t. XLI (1900), 186. L'auteur fait erreur en disant que les *Aboth* substituent à *Demosit* le mot *Emmaüs* ; c'est le contraire qui est vrai. Strack et Billerbeck s'en tiennent à tort à la leçon מאום.

2. Ch. XIV à la fin (édit. Salomon Schechter, p. 59).

3. S. Krauss, *op. l.,* 206.

4. Ainsi l'accusatif pluriel de ὄρνις est tantôt ὄρνιθας tantôt ὄρνῖς, χρώς a pour génitif χρωτός et χροός, κέρας fait κέρατος et κέρως, etc.

que conforme à cette particularité : *Ḥamtha*, cela est certain [1]. L'étymologie *ḥamam* חמם « être chaud » s'impose pour le *Ḥammâm* de Tibériade qui est l''Αμμαθοῦς de Josèphe, de même que pour 'Εμμαθᾶ, *Ammatha*, sources chaudes au pied de Gadara, aujourd'hui *el-Ḥammi* [2].

Il est des *Amathus* tout à fait dépourvues de sources thermales, notamment celle de Chypre, celle de la vallée du Jourdain et Ḥamath de l'Oronte. L'étymologie la plus vraisemblable en ce cas se trouve dans la racine *ḥamah*, חמה « protéger » d'où חֹמָה et חמת (stèle de Mésa) « le mur », « le rempart ». Peut-être Josèphe a-t-il soupçonné cette signification quand il qualifie 'Αμαθοῦς du Jourdain de μέγιστον ἔρυμα « très grand rempart » c'est-à-dire place forte. Il est vrai que pour ce groupe d'Amathus on évite en général le redoublement du *m*, tandis que ce redoublement est prépondérant dans la transcription des diverses formes de l'Emmaüs de Judée.

Aussi bien la plupart des linguistes restent-ils fidèles à la racine *ḥamâm* « être chaud » répondant à l'arabe حمّ, qui rend mieux compte du redoublement de la consonne médiane. De la signification originelle restreinte d'eaux thermales l'appellation a pu, selon eux, s'étendre aux eaux ordinaires assez abondantes pour permettre un bain, évolution qu'a réalisée le mot arabe *el-ḥammâm* soit dans la vie courante soit en toponymie géographique. Or, en comparaison avec la contrée environnante le site d''Amwâs est bien pourvu d'eau. Outre la nappe phréatique située à peu de profondeur qu'atteignent les puits du village, on voit à l'E.-S.-E. autour du *Bîr el-Ḥafayr*, qui sert à l'irrigation des jardins, toute une série de points d'émergence trahissant une réserve d'eau souterraine facile à exploiter [3].

Si les Arabes ont adopté pour le vocable actuel l'inception avec *'aïn* à l'imitation de certaine prononciation araméenne enregistrée par les Talmuds comme il a été noté au début, ce détail s'explique par l'effort

1. Hébréo-araméen : חמתא, חמתה.

2. *Ḥamtha de Gadar*, חמתה דגדר, dans la littérature talmudique. Pour les thermes de Pella, חמתא דפחל, *Tell Ḥammi*, nous ne connaissons pas de mention grecque. Cf. *RB.*, 1911, 421, 428 ss.

3. On pourrait à la rigueur se référer à un original המעון se rapportant à ces points d'eau, et l'on sait que *Beelmeôn* est devenue chez les Byzantins *Beelmaous* (*Onomasticon*, 46) aujourd'hui *Mâ'in*.

de la voix que demande l'articulation de la voyelle initiale devant *m*. Les phases de l'onomastique palestinienne offrent plus d'un exemple de ce phénomène phonétique[1].

4°. Notons en passant que le texte grec de Josèphe donne le nom de Ἀμμαοῦς à une localité placée à trente stades de Jérusalem, à un χωρίον où Titus installe huit cents vétérans[2]. Il y a tout lieu de fixer cette colonie sur le territoire de la moderne *Qolôniyeh*, nom que les Arabes ont reçu des Palestiniens antérieurs à l'Islam. Sur ce même territoire se trouvait une bourgade juive nommée *Môṣa* ou, avec l'article, *ham-Môṣa*. L'identité de *Hammôṣa* et de l'Ἀμμαοῦς du texte grec de Josèphe est généralement acceptée et non sans raison. Mais la teneur originale de ce nom était-elle vraiment ainsi ? Schlatter refuse de le croire[3].

On doit faire état d'abord de ce que la littérature juive n'a jamais désigné cette localité sous le nom de אמאוס (*Ammaous*), mais qu'elle l'appelle toujours soit *Môṣa* מוצא, soit *Qolônia* קלוניא. L'arabe actuel *kh. Mizzeh*, qui a succédé au premier de ces noms, témoigne que la longue *ô* de l'hébreu s'est affaiblie en *e*, *i*, au lieu de se renforcer en *aou*[4]. L'intermédiaire entre ces deux stages devrait normalement être un *a*. On concevrait donc aisément une façon de prononcer telle que *Maṣa, ham-Maṣa*.

Ces considérations nous amènent à comprendre les préférences de Schlatter pour la leçon de l'ancienne version latine de Josèphe : *Amassa[da]*. Les deux dernières lettres proviennent d'une réminiscence de la célèbre Maṣada. Il reste donc une excellente transcription de המוצא dans cette *Amassa* que le traducteur latin n'a pas inventée[5], mais qu'il a eue sous les yeux sous la forme grecque Ἀμασσά ou Ἀμμασσά avec laquelle Ἀμμαοῦς n'aurait rien de commun au point de vue phoné-

1. Kampffmeyer, *Alte Namen...*, dans *ZDPV.*, XV (1892), 25 ; S. Krauss, *op. l.*, I, 13 s., 16.
2. *Guerre...*, VII, 6, 6 = T. II, 7.
3. *Einige Ergebnisse aus Niese's Ausgabe des Josephus* : *ZDPV.*, XIX (1896), 222.
4. La forme arabe rend inacceptable un développement de *Hammôṣa* en *Ammaouṣa*. Quant au passage de *ṣ* à *z* nous en avons des exemples dans les transcriptions Ζόγορα, Βαζές, Ζοφωνίας, Μάζαρ, etc.
5. C'est ainsi que pour Beit Djebrin, le latin de Josèphe (*Guerre...*, IV, 8, 1) a conservé la vraie leçon *Begabri* (pour *Betogabri*, comme Besandouc pour Betosandouc) tandis que le grec erre parmi les leçons Βηταβρίν, Βηταριν, μεταφοριν !

tique[1]. Cette observation a l'avantage de supprimer de la question des Emmaüs un élément superflu. Elle ne permet pas, en outre, de rattacher le nom de la localité que nous étudions au nom commun de *mōṣa* signifiant soit une source, soit l'issue d'une vallée, soit le débouché d'un chemin, encore à l'aide d'un déterminatif.

5° La position la plus solide consiste en définitive à s'en tenir à la racine *ḥam* « être chaud », car il paraît bien que les Juifs désignaient parfois Emmaüs sous la forme חמתא, Ḥammatha. C'est du moins ce qu'on peut inférer d'un passage du *Midraš Rab. Ekha* I, 16 (39 *a*) où il est question des postes militaires établis par Hadrien pour surveiller les Juifs[2]. Mais la chaleur impliquée par ce radical peut se rapporter aussi bien au climat qu'à la tiédeur des eaux. Le terme de *ḥammah* qui désigne plus d'une fois le soleil en hébreu a supplanté presque entièrement *šémèš* dans la littérature rabbinique. Aussi bien le vocable descriptif *ḥammah*, *ḥammatha*, « la Chaude » a bien pu se trouver à l'origine de la transcription *Ammaous*[3]. Il est assez vraisemblable qu'on ait été frappé du degré relativement élevé de la température de cet endroit, d'autant plus que les observations météorologiques de la station d'el-Aṭroun indiquent une température moyenne annuelle supérieure à celle de la côte et de la plaine maritime[4].

II. — Emmaüs avant l'ère chrétienne.

C'est en vain qu'on chercherait dans l'Ancien Testament une mention d'Emmaüs antérieure à l'époque séleucide. L'insertion de cette localité parmi les villes de la tribu de Dan que se permet saint Jérôme (T. X, 1) repose sur une leçon inacceptable de la version grecque de

1. Il demeure une certaine affinité sous le rapport du sens puisque *mōṣa* peut s'appliquer à la « sortie » des eaux.

2. Les trois postes mentionnés sont חמתא (Emmaus), כפר לקיטיא (Beit Liqya), ביה־אל דידוד que certains corrigent en Bethléem de Juda.

3. De même qu'on a *Rabbah* « la Grande », *Libnah* « la Blanche ».

4. Cf. F.-M. Exner, *ZDPV.*, XXXIII (1910), 118 et 120.

Josué ou sur une exégèse grecque ayant déjà opéré sur ce texte. La lecture authentique paraît être non pas Σαμμαυς (*B*) ni αμμαυς d'après *r* (cursif du Vatican Gr. 1252), mais Σαμες conformément au texte massorétique *'yr Šameš*, auquel répond aujourd'hui *'Aïn Šems*, nom que porte un site antique bien connu au Sud de *Ṣar'a* [1]. Tout au plus pourrait-on objecter l'emploi d'un synonyme de *ḥammah*, une sorte de jeu sur le sens étymologique de la localité, car nous avons vu que שֶׁמֶשׁ et חַמָּה pouvaient être intervertis. Saint Jérôme aurait-il soupçonné cette identité fondée sur l'étymologie ? C'est possible, mais il n'en reste pas moins qu'il n'y a pas à insister davantage sur le mirage de cette conjecture.

Si antique qu'on suppose l'origine de notre Ḥammah, nous devons nous résigner à reconnaître qu'elle fut longtemps éclipsée par ses voisines : Gézer, Aïalon, Ša'alabîn. A supposer qu'elle ne fût pas fondée après l'Exil, il est permis de penser qu'elle vécut longtemps sous la mouvance de Gézer, habitée comme celle-ci par des Cananéens qui surent se garantir de l'invasion des Hébreux [2]. Au reste, les résultats archéologiques enregistrés jusqu'ici à 'Amwâs permettent à peine de s'attarder à cette hypothèse.

Le site où nous rencontrons plus tard Emmaüs faisait partie du territoire assigné par Josué à la tribu de Dan [3]. Les anciens auteurs ecclésiastiques, au moins à partir de saint Irénée, ont cru que l'Antéchrist devait sortir de la tribu de Dan. Cette opinion a probablement quelque rapport avec la théorie reçue au temps de saint Jérôme qui supposait qu'avant de marcher sur Jérusalem l'Antéchrist fixerait sa tente aux environs d'Emmaüs (**T.** X, 2). A la faveur du texte traduit Ἐφαδανῷ par Théodotion, le nom commun *apadan* (*apadano* avec le suffixe) de *Daniel* XI, 45 était devenu un terme géographique. Au lieu de s'en tenir au

1. La version arabe de *Josué*, XIX, 41 rend déjà le vocable hébreu par *'Aïn Šems*. Pour les variantes du texte grec et versions apparentées voir Brook et Mc Lean, *The Old Testament in Greek*, I, 4, p. 758. Ailleurs, cette ville est appelée Beth Šémèš.

2. *Juges*, I, 29, 34 : Éphraïm n'arrive pas à chasser les Cananéens de Gézer tandis que les Danites, refoulés dans les montagnes, ne réussissent pas à descendre dans la plaine.

3. Voir Dom Calmet. *Comment. sur les épitres de S. Paul*, II : *Dissertation sur l'Ante-Christ*, art. 5, p. xliii s. (résumé de l'in-folio du P. Malvenda O. P. sur la question).

sens premier : « il dressera les tentes de *son palais* entre les mers », on traduisit généralement, comme Théodoret : « il dressera sa tente à *Apadano*, ἐν Ἀπαδανῷ ». Le mot *apdan, apadâna,* par lequel les Perses désignaient un palais, fut traité d'autant plus facilement comme nom de lieu qu'on connaissait des bourgs appelés Fadana, Fedein[1]. On a même proposé de nos jours le *khirbet el-Beddâdein,* près du hameau de *Deir Eyoub,* au Nord de *Bâb el-Wâd,* comme vestiges de l'Apadno d'Emmaüs !

Il est superflu de rechercher les causes de ce trait légendaire, étant donné qu'on serait autorisé à les trouver dans la présence de quelque temple païen opposé dans la région à l'expansion du christianisme aussi bien que dans un souvenir de la campagne organisée contre les Macchabées par Antiochus Épiphane, précuseur de l'Antéchrist aux yeux d'un certain nombre d'exégètes. Les généraux du Séleucide campèrent dans la plaine d'Emmaüs. Entre ce bivouac de jadis et le futur campement à Apadno le rapprochement paraissait naturel. En tout cas, c'est avec cet épisode qu'Emmaüs entre dans la pleine lumière de l'histoire.

A la nouvelle du revers éprouvé à Bethoron par Séron, stratège des troupes de Syrie, Antiochus IV, prêt à partir pour l'Élymaïde, confia à Lysias avec la régence du royaume et la tutelle de son enfant le soin de rétablir l'ordre en Palestine en étouffant la révolte des autonomistes juifs. La direction des opérations militaires échut au courtisan Nicanor, fils de Patrocle, auquel on adjoignit le stratège Gorgias. En même temps que la pacification du pays et la consolidation de l'hellénisme ceux-ci visaient une opération financière. Sur leur invitation, des maquignons de bétail humain suivaient l'armée prêts à acheter aux vainqueurs une foule de captifs éventuels.

Pour éviter les imprudences commises par leur prédécesseur et mûrir leur plan d'attaque, les chefs syriens établirent leur camp « près d'Emmaüs dans la plaine » (**T. I,** 1). Tant au point de vue du ravitaillement que sous le rapport de la surveillance des chemins de la Judée

1. Noeldeke, *Zur Topographie und Geschichte des Damascen. Gebietes* ; *ZDMG.*, XXIX, 433.

la position était bien choisie. Sur les terrasses de l'ouâdy Selmân une armée n'avait rien à craindre d'un ennemi venant de Bethoron ou d'Aïalon. Mais, au midi, elle avait à se garder d'une surprise en surveillant la rangée de coteaux contre lesquels s'adossait le cantonnement. Depuis les hauteurs d''Amwâs jusqu'à la pointe d'el-Aṭroun, il se trouvait, en cas d'inattention, un point vulnérable et Judas Macchabée saura en profiter.

Judas, ayant groupé ses hommes à Maspha, s'aperçoit que Nicanor et Gorgias se gardent de renouveler l'opération maladroite de Séron. Aussi prend-il le parti d'aborder lui-même l'adversaire, sans témérité pourtant. L'attaque par le nord était impossible, il vient camper au midi d'Emmaüs (T. I, 1 fin). La manœuvre paraîtra opportune à quiconque connaît la région mamelonnée qui s'étend entre 'Amwâs et l'ouâdy *eṣ-Ṣarâr*. Les replis de terrain y forment un dédale propre à dissimuler des troupes et à dérouter les reconnaissances ennemies. Les Juifs y sont parvenus par les crêtes et par la descente de *Beit Maḥsîr*. Leur mouvement n'a pas complètement échappé à Gorgias, car ce dernier se met à leur recherche ayant avec lui un détachement de 5000 fantassins et de 1000 cavaliers. Guidé par les garnisaires de l'Acra, citadelle syrienne de Jérusalem, Gorgias pense surprendre, à la faveur de la nuit, Judas Macchabée qui, de son côté, sait mettre à profit cette circonstance.

L'absence du chef expérimenté et le retrait d'un contingent d'élite étaient double chance à ne pas mépriser. Trop confiants dans l'habileté de Gorgias qu'ils savaient occupé à la chasse des révoltés, les gens restés au camp d'Emmaüs se relâchaient d'une étroite surveillance, éparpillés à travers champ. Quelle ne fut pas leur stupeur à la vue de la troupe macchabéenne débouchant sur les hauteurs qui dominaient le camp vers le sud ! Au bénéfice de la position les Juifs unissaient l'avantage de se présenter en ordre de combat. Sans laisser aux Syriens le temps de se ressaisir, ils les bousculèrent par une attaque impétueuse. Les vaincus, laissant quantité de morts sur le terrain, s'enfuirent vers la plaine maritime ayant sur leurs talons des Juifs

qui les poursuivent jusqu'au delà de Gézer, vers Azot et Jamnia.

Judas, toutefois, eut la précaution de ne pas épuiser ses forces dans une course à travers un pays hostile ni de s'embarrasser, sur l'heure, des dépouilles du camp syrien, Gorgias tenant encore la montagne, en état de fondre à l'improviste sur les vainqueurs. Regroupés à Emmaüs, les Juifs le virent apparaître sur les collines, mais ils n'eurent pas l'occasion de le combattre. Accablé par les déceptions de sa manœuvre nocturne, par la disparition du gros de son armée et l'incendie de son camp, Gorgias emmena son détachement vers la terre des Philistins tandis que la troupe de Judas se partageait désormais sans appréhension les richesses et les armes de l'armée en déroute (T. I, 2).

Cet épisode de la lutte entre Séleucides et Macchabées qui eut lieu en 166 avant J.-Ch. ne nous apprend rien sur l'importance d'Emmaüs à cette date. Il importait peu aux Syriens que ce fût un obscur village, car ce qu'ils lui demandaient c'était les commodités d'un bivouac en rase campagne avec de l'eau et du fourrage. Durant la suite des hostilités, la voie d'Emmaüs à Bethoron fut abandonnée comme de mauvais augure en faveur d'un chemin plus méridional, celui de Bethṣour, où les Syriens trouvaient un appui dans leurs fidèles Iduméens. Mais lorsque la nécessité se fit sentir de maintenir la Judée sous une étroite surveillance, la valeur stratégique du site d'Emmaüs ne fut point oubliée. Après les premières opérations de Jonathan, continuateur de l'œuvre de son frère Judas Macchabée, le stratège de l'époque, Bacchidès, fortifia plusieurs agglomérations judéennes afin que les garnisons à la solde du roi d'Antioche pussent y tenir tête aux récalcitrants et garder l'accès du pays haut. La liste de ces fortifications comprend Jéricho, Emmaüs, Bethoron, Béthel, Thamnatha, Pharaton et Tephon[1]. Ces travaux exécutés en 160 consistaient autant dans la création d'un fortin-citadelle sur un accident de terrain approprié que dans l'érection d'un rempart de ville.

1. I. Macch., IX, 50-53. Voir *RB.*, 1925, 202-208.

Emmaüs, le second point muni d'un ouvrage de défense par Bacchidès, offrait à l'Ouest l'importance stratégique que possédait Jéricho à l'Est. L'une et l'autre tenaient la tête des voies de pénétration vers le cœur de la Judée et Jérusalem, l'une bloquant la montagne du côté de la plaine maritime, l'autre du côté de la grande vallée jordanienne. L'expédition de Vespasien et de Titus en 70 donnera encore plus de relief à cette importance : c'est une marche combinée par Emmaüs et Jéricho qui amènera les principales légions sous les murs de la métropole juive. En se fortifiant dans leur camp d'Emmaüs, les Romains ne feront que reprendre une tradition macédonienne. Les Macédoniens suivaient-ils eux-mêmes un usage antérieur ? Que la position d'el-Aṭroun en particulier ait pu frapper de longue date les populations de la plaine en quête de défenses contre les incursions des montagnards, l'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que le geste des Cananéens repoussant les Danites dans les montagnes s'est réitéré plusieurs fois au cours des siècles. Le Moyen Age comprendra également la nécessité d'un château fort sur ces confins des pays haut et bas. Rappelons ici simplement à titre d'information la curieuse interprétation d'un terme de II *Samuel*, VIII, 1, qui a exercé depuis longtemps la sagacité des exégètes. Par l'expression *metheg haammâh*, Horowitz dans son dictionnaire géographique entend le poste fortifié d'Emmaüs (האמה) que David aurait enlevé aux Philistins [1]. M. Tolkowsky prétend y voir l'étalon de la coudée égyptienne emprunté ou dérobé par David aux Philistins [2].

Pendant qu'Emmaüs entrait comme place de second ordre dans le plan de l'état-major syrien, Gézer ou Gazara recevait comme Bethṣour et l'Acra de Jérusalem des troupes et des dépôts de vivres ; ces trois villes paraissent alors jouir d'une certaine prépondérance. Lorsque la plaine eut passé en partie sous l'autorité des Hasmonéens à la suite des succès de Jonathan et de Simon Macchabée, Gézer conserva son rang grâce à sa situation centrale et au nombre de ses habitants. Elle

1. *Ereṣ Israel ou Śekênôthêah*, I, 51 (Vienne, 1923).
2. *Journal of the Palestine Oriental Society*, I, 195 ss.

devint la résidence du gouverneur juif et Jean Hyrcan, fils de Simon, s'y installait en 142 [1].

Sous la domination romaine, alors que Hyrcan II comme ethnarque et Antipater comme épitrope ou procureur de Judée n'avaient plus qu'une ombre de pouvoir, Gézer devint le siège de l'un des cinq conseils auxquels le général Gabinius confia l'administration du pays en 57 avant J.-C. [2]. Cette organisation dont le but était de briser l'unité politique des Juifs fut abandonnée une dizaine d'années plus tard pour faire place à la division en toparchies.

Mettant à profit l'autonomie que leur octroyait Jules César en vertu du fameux décret de 47, Hyrcan II et Antipater établirent une série de nouvelles circonscriptions en vue de régulariser la perception de l'impôt[3]. Ce remaniement élimina Gézer en faveur de Lydda et d'Emmaüs. Les autres centres étaient Jérusalem, Gophna, Acrabatta, Thamna, Pellé, Idumée et Engaddi [4].

Au point de vue gréco-romain, de toutes ces localités Jérusalem seule dans la Judée avait droit au titre de πόλις, étant par rapport à ce pays dans la même condition que les villes hellénistiques par rapport à leur territoire. A la suite de la centralisation opérée par Hérode le Grand, on pourra même la qualifier de μητρόπολις et aux yeux des Juifs elle sera toujours telle même après l'élévation de Césarée au rang de capitale politique. Schuerer fait erreur quand il rattache à Emmaüs la mention de τὴν μητρόπολιν de *Guerre juive* IV, 8, 1 (T. II, 5), car le passage vise Jérusalem: Vespasien arrivé à Emmaüs *occupe les accès de la métropole des Juifs* [5]. Sens exigé par toute l'histoire d'Emmaüs, à savoir qu'en occupant cette localité on est maître des voies montant de la plaine à Jérusalem.

Quant aux autres chefs-lieux de toparchie, Gophna est une fois qua-

1. Voir *RB.*, 1926, 517.

2. *Antiquités*, XIV, 5, 4; *Guerre juive*, I, 8, 5. Les autres centres furent Jérusalem, Amathonte à l'est du Jourdain, Jéricho et Sepphoris.

3. *Antiquités*, XIV, 10, 1. Voir Schuerer, *GDJV.*, I³, 345 s.

4. *Guerre juive*, III, 3, 5. Pline. *Hist. natur.*, V, 14, 70; Schuerer, *op. l.*, II³, 181. Herodeion fut ajouté au temps d'Hérode.

5. *GDJV.*, II³, 186. Erreur réchauffée par Zahn dans son commentaire sur S. Luc, p. 718, n. 52.

lifiée de πολίχνιον par Josèphe[1]; Acrabatta et Thamna n'ont pas réussi même à la brillante période constantinienne à sortir de leur condition inférieure de κώμη « bourgade ou village »[2]; Engaddi, πολίχνη pour Josèphe, est un gros village pour les Byzantins[3]. C'est bien à dessein que Josèphe accorde à Lydda le nom de κώμη à cause de la remarque qui suit : c'est une κώμη qui ne le cède pas en grandeur à une ville[4]. Cette imprécision des termes justifie la définition que Photius donne des κῶμαι : ce sont de petites villes[5]. Il ne faut donc pas être trop sévère à l'égard de l'historien juif s'il lui arrive de désigner sous le terme de « villes », πόλεις, ces divers chefs-lieux de toparchie qui étaient à proprement parler des κωμοπόλεις suivant le langage officiel. L'usage hébreu, les habitudes populaires, la concision du style l'y autorisaient pleinement.

Emmaüs était une des plus importantes parmi ces têtes de circonscription. Josèphe la met sur le même pied que Gophna, le village actuel de *Djifnâ* (**T. II**, 1). Le privilège qu'elle partageait avec les agglomérations énumérées plus haut ne fut pas sans lui attirer des désagréments. Les guerres civiles dont la mort de Jules César donna le signal eurent leur répercussion jusqu'au fond de cette Palestine destinée à subir toutes les fluctuations de la politique mondiale. Arrivé de Rome en Syrie, Cassius, le complice de Brutus dans la fameuse conspiration, se hâta d'imposer de lourds tributs aux villes de la province dont il prenait le gouvernement. La Judée fut frappée d'une contribution de sept

1. C'est-à-dire « petite ville ». *Guerre juive*, VI. **2**, 2.

2. D'après l'*Onomasticon* d'Eusèbe : p. 14, 70.

3. *Guerre juive*, IV, **7**, 2 ; Thomsen. *Loca Sancta*, 57 s. A κώμη μεγάλη d'Étienne de Byzance répond le κώμη μεγίστη de l'Onomasticon.

4. *Antiquités*, XX, **6**, 2 : εἰς κώμην τινὰ παραγενόμενος Λύδδαν λεγομένην πόλεως τὸ μέγεθος οὐκ ἀποδέουσαν. Jamnia qui jouissait alors d'une prospérité écrasante pour ses voisines est qualifiée de κώμη par Strabon. Pline traite Ascalon d'*oppidum* (Voir les textes dans Guérin, Judée, II, p. 59). Selon *Guerre juive*, IV, **8**, 1, *Betogabri*, l'actuelle *Beit Djebrîn* n'est encore qu'une κώμη vers 70, avant d'acquérir en 200 le titre d'Éleuthéropolis. Pellè ou Bethleptepha qui est l'ancêtre du village de *Beit Nettîf* ne paraît pas avoir eu des destinées aussi brillantes (Voir Thomsen, *op. l.*, 32). Idumée est probablement le κώμη μεγίστη du Darome. appelée Δουμᾶ, aujourd'hui la ruine de *ed-Dômeh* (*Ibid.*, 56).

5. D'après le *Thesaurus* d'Estienne, s. v. κώμη : κῶμαι = αἱ βραχεῖαι πόλεις. A comparer avec *Guerre juive*, I, **11**, 2 : Γόφναν γοῦν καὶ Ἀμμαοῦν καὶ δύο ἑτέρας τῶν ταπεινοτέρων (πόλεων) ἐξανδραποδισάμενος... où il s'agit des mesures de Cassius contre les toparchies.

cents talents d'argent, d'où la consternation et la révolte. Par suite du mauvais vouloir de Malichos, homme de confiance d'Antipater, quelques toparchies furent lentes à s'acquitter de leurs charges envers le nouveau maître. Le redoutable Cassius les punit sévèrement : la population d'Emmaüs, de Gophna, Lydda et Thamna fut réduite en esclavage et certains percepteurs vendus corps et biens (T. II, 1).

Ces rigueurs, dont les conséquences entravaient le progrès de ces villes, prirent fin lorsqu'ayant remporté sur Brutus et Cassius la victoire de Philippes en 42, Marc Antoine se présenta à l'Orient comme un redresseur de torts. Dès son arrivée en Bithynie le vainqueur était assailli par les doléances de l'aristocratie juive chargée de soutenir Hyrcan II contre les ambitions de Phasaël et d'Hérode, fils de l'épitrope Antipater qui avait succombé au poison de Malichos[1]. A Ephèse, Antoine trouvait d'autres Juifs, mandataires du peuple et d'Hyrcan, qui le supplièrent « d'écrire aux gouverneurs des provinces de faire remettre en liberté les Juifs que Cassius, contre le droit de la guerre, avait réduits en esclavage ; ils redemandaient aussi les territoires dont ils avaient été dépossédés du temps de Cassius »[2]. Antoine fit droit à ces justes réclamations : Tyriens, Sidoniens, habitants d'Antioche et d'Arados reçurent l'ordre de restituer tout ce qu'ils avaient acheté de Juif, en biens et en personnes et de rendre à Hyrcan tout ce qu'il possédait avant l'arrivée de Cassius. En conséquence Emmaüs et les autres chefs-lieux durement éprouvés recouvrèrent leur population avec la liberté.

Au cours des compétitions entre Hérode et Antigone, neveu d'Hyrcan II, Emmaüs ne paraît qu'accidentellement. Le légat de Syrie, Ventidius, avait envoyé à la tête de deux légions et de mille cavaliers son lieutenant Machæras prêter main forte à Hérode en 38 avant J.-C. Antigone, de son côté, réussit à faire entrer le Romain dans son jeu puis le rebuta au moment où il croyait pouvoir se passer de ses services. Machæras, furieux, se replia de Jérusalem sur Emmaüs, massacrant

1. A son tour, Malichos fut tué à Tyr et sa mort débarrassa Hérode d'un compétiteur dangereux.
2. *Antiquités*, XIV, 12, 2.

sur son passage aussi bien les partisans d'Hérode que ceux d'Antigone. Emmaüs commençait à offrir aux armées romaines les commodités de sa situation. De là les troupes se rendirent à Samarie après que cinq cohortes eurent été prélevées par Joseph, frère d'Hérode, en vue de réduire les Antigoniens réunis à Jéricho. Composé de recrues syriennes, sans expérience de la guerre, ce détachement se fit battre piteusement (**T. II**, 2).

Une profonde obscurité enveloppe Emmaüs pendant le long règne d'Hérode. Elle n'a pas été comme Jéricho, Césarée et Sébaste l'objet des attentions du royal bâtisseur. Son nom revient dans l'histoire associé à des histoires de brigand. Ce n'est pas une ville policée, semble-t-il, mais un repaire. Les méfaits d'Athrongès, l'un des plus fameux aventuriers que le décès d'Hérode fit surgir en 4 avant notre ère n'eurent-ils pas pour théâtre la région et les chemins d'Emmaüs ? Jouant au souverain, le berger, devenu roi, avait probablement fait de cette localité le centre de sa tyrannie, si l'on en juge par les rigueurs dont elle fut de nouveau l'objet de la part des Romains (**T.II**, 3).

L'exploit le plus saillant d'Athrongès avait été l'attaque d'un convoi militaire qui coûta la vie à plusieurs Romains et à leur centurion Arius. Sur ces entrefaites, le procurateur Sabinus, assiégé avec ses troupes dans le palais hérodien de Jérusalem, envoyait un message au légat de Syrie, Varus, le pressant de venir à son secours et d'arrêter une effervescence qui menaçait de prendre des proportions considérables.

Sans retard le légat répondit à cet appel, résolu de venger le double affront essuyé par les Romains en Judée : le massacre d'Arius et de ses hommes près d'Emmaüs et l'échec de la légion chargée de soutenir à Jérusalem le parti d'Archelaüs, fils et successeur d'Hérode le Grand. Ptolémaïs fut indiquée comme point de concentration de l'armée de secours. Aux deux légions amenées de Syrie vinrent s'unir quinze cents auxiliaires de Béryte et un fort contingent d'Arabes que fournissait le roi Arétas en haine des Juifs. Tandis qu'un détachement opérait en Galilée, Varus lui-même avec le gros de ses forces entra en Samarie. Arous, vraisemblablement *Hâris* au sud de Naplouse,

Sappho, aujourd'hui *Ṣaffâ,* et toutes les bourgades voisines furent saccagées par les sujets du roi de Pétra, qu'animait une rancune particulière contre la mémoire d'Hérode. La passion leur faisait oublier le véritable but de l'expédition et les chefs laissaient faire, dans le but de terroriser des populations turbulentes considérées comme complices des brigands de la région.

Sappho, le bourg fortifié mis à sac par les Arabes, n'était distant d'Emmaüs que d'une douzaine de kilomètres en ligne droite [1]. On comprend qu'à l'approche de troupes animées d'un tel sentiment de vengeance les habitants d'Emmaüs aient abandonné leurs maisons. La ville n'en fut pas moins incendiée sur l'ordre de Varus en représailles du massacre d'Arius et de ses soldats. Cette catastrophe clôt la première période de l'histoire d'Emmaüs. Elle marque une déchéance. En butte à la suspicion des procurateurs romains, la localité va végéter sous la forme d'un modeste village jusqu'à ce que la guerre juive de 70 inaugure pour elle de nouvelles destinées.

III. — Situation d'Emmaüs.

Les renseignements abondent sur la position géographique d'Emmaüs. A ceux qui nous viennent du récit des campagnes macchabéennes et des sources mises en œuvre par Josèphe se joignent les données relatives à Nicopolis. Sous ce vocable hellénistique se dissimule, ainsi qu'on le verra plus loin, l'ancien bourg d'Emmaüs devenu par la faveur impériale une vraie ville, un relais important entre Aelia-Jérusalem et les cités de la côte aussi bien qu'un point de repère pour la fixation des bourgs et villages avoisinants.

Si l'on s'enquiert de la région à laquelle appartient Emmaüs, I Macch., III, 40 répond ἐν τῇ γῇ πεδινῇ, expression dont usent les Septante pour traduire plus d'une fois l'hébreu שפלה, *Śephélah,* « pays

1. Quoique place forte Sappho est qualifiée de κώμη par Josèphe. Voir Abel, *Sappho et Arous* dans *Journ. of Palestine Oriental Society,* VII, 89 ss.

bas » qui s'applique à la plaine maritime et à la bande de collines opérant une transition entre la plaine maritime et la haute montagne. Cette contrée comprend non seulement Azot et Gaza mais aussi Ešthaol, Socho et Azéka [1]. Selon Eusèbe elle embrasse le nord et l'ouest d'Éleuthéropolis [2]; saint Jérôme qui l'explique par *in campestribus* y place Lydda et Emmaüs [3]. La proximité de Gézer ressort clairement du récit de la victoire de Judas Macchabée résumé au chapitre précédent : en fuyant d'Emmaüs dans la plaine les vaincus rencontrent d'abord Gazara, puis Azot et Iamnia [4]. Emmaüs se trouve donc à l'orient de Gézer, non dans la montagne pourtant, mais suivant le mot heureux de saint Jérôme « là où commencent à s'élever les montagnes de la province de Judée » [5].

Ces localisations coïncident parfaitement avec la marche de Varus descendant de la Samarie sur Emmaüs par Sappho qui occupait une position élevée au nord-ouest de Bethoron; elles coïncident non moins avec les opérations de Vespasien ayant pour base Emmaüs et se déroulant vers *Beit Nettîf* et *Beit Djebrîn* (**T.** II, 5). C'est entre Nicopolis et Éleuthéropolis que l'*Onomasticon* d'Eusèbe place les sites historiques de Bethšémèš, Ešthaol, Sar'a (**T.** VIII). Les coordonnées du géographe Ptolémée rangent Emmaüs parmi les villes de Judée relevant de la région de Lydda et de Iamnia, voisinage qu'implique d'une certaine façon l'énumération de Pline : *Emmaum, Lyddam, Joppicam (toparchiam)* [6].

Tout cela convient à merveille à la situation du village actuel d' *'Amwâs* que les auteurs arabes marquent « à la limite de la montagne » et

1. Josué, XV, 33 ss.
2. *Onomasticon* (éd. Klostermann), 162.
3. *In Abdiam*, 19 : *PL.*, XXV, 1113.
4. Gazara, l'antique Gézer située au *Tell el-Djazer*, découvert par Clermont-Ganneau et sur les flancs duquel s'étage le village arabe de *Abou Šoušeh*, est située à 7 kilomètres environ d''Amwâs. Les Croisés connaissaient encore cette colline sous le nom de *Mont-Gisart*. Voir *RB.*, 1923, p. 508; 1925, p. 207; 1926, p. 515 ss. Azot, aujourd'hui *Esdoud*, Iamnia aujourd'hui *Yebnâ*, sont situées à quelques kilomètres de la mer à l'Ouest et au Sud-Ouest de Gézer.
5. *In Danielem*, XI, 45 (*PL.*, XXV, 574). *ubi incipiunt Judææ provinciæ montana surgere.*
6. *Ptolemaei Geogr.*, lib. V, cap. 15, éd. Müller continuée par Th. Fischer, I, P. 2, p. 990, tab. 35. Pline, *Hist. natur.*, V, 70. La carte de Mâdabâ concrétise fort bien ces données.

à six milles arabes de *Ramleh* sur le chemin de Jérusalem (T. XXXI). La répartition un peu artificielle du Talmud de Jérusalem n'y contredit pas en qualifiant de montueux le pays entre Bethoron et Emmaüs, de plaine ou *šephêlah* la région entre Emmaüs et Lod (Lydda), de vallée large ou *'emeq* l'étendue de Lod à la mer. Cette glose avait d'ailleurs pour but de retrouver en Judée occidentale les trois divisions que la Mischna semble réclamer pour chaque district palestinien, à savoir : montagne, plaine et vallée (T. III, 3).

Certains chiffres de distance apportent une plus grande précision. Les Juifs, au dire de saint Jérôme, situaient Aïalon, la moderne *Yâlô*, à deux milles de Nicopolis sur une voie conduisant à Aelia. De Nicopolis à Gézer, l'*Onomasticon* (p. 66) indique quatre milles, soit six kilomètres environ. Les douze milles que la carte de Peutinger inscrit entre *Amavante* (Emmaüs) et *Luddis* (Loudd) font dix-sept kilomètres à peu près, distances qui se vérifient pratiquement d''Amwâs à *Tell Djazer* et à *Loudd*.

Pour l'évaluation du mille arabe il faut tenir compte de ce que cette mesure a 900 mètres, au bas mot, de plus que le mille romain. Les six milles qu'el-Bakri met entre Ramleh et 'Amwâs sont un chiffre satisfaisant puisqu'ils mesurent une distance de quatorze kilomètres et demi. Les douze milles que paraît compter Moudjir ed-Dîn entre Jérusalem et 'Amwâs sont recevables avec leur équivalence de vingt-neuf kilomètres [1]. Sur la route actuelle de la Ville sainte à Jaffa, le 30e kilomètre se trouve vers la Trappe d'el-Aṭroun, au delà du village d''Amwâs. Les évaluations des auteurs arabes sont établies sur la route construite au VIIIe siècle par le calife 'Abdelmélik dans la gorge qui débouche à Bâb el-Wâd et dont la chaussée actuelle reproduit le tracé en partie. Avec le mille romain, les calculs s'opèrent sur une unité plus ferme qui sert de base aux évaluations des distances

1. T. XXXI. Voir Sauvaire, *Histoire de Jérusalem et d'Hébron*, 29. 35. Au sujet de la valeur de ce mille arabe voir *RB.*, 1892, 87-95 ; 1894, 137. Guy le Strange (*Palestine under the Moslems*, 50), l'évalue à un peu plus de 2 000 yards et l'assimile au mille géographique, ce qui nous paraît trop faible, car en portant ce mille à 2 400 mètres on obtient des totaux conformes à la réalité.

qu'enregistrent géographes et itinéraires entre Jérusalem et Emmaüs-Nicopolis[1].

Le tableau suivant permet de comparer les variantes de ces évaluations, accompagnées de leur équivalence en kilomètres et en stades, le mille étant évalué à 1478^{m},7 et le stade à la huitième partie du mille, soit 184^{m},84 en chiffres ronds.

Théodosius :	XVIII milles	26^{km},616	144 stades.
Carte de Peutinger[2] :	XVIIII milles	28^{km},90	152 stades.
Ptolémée :	XX milles	29^{km},575	160 stades.
Pèlerin de Bordeaux :	XXII milles	32^{km},530	176 stades.

I. — Théodosius marque comme milieu de l'itinéraire le lieu où fut l'arche d'alliance qu'il appelle à tort *Silona*, qui doit être en réalité *Qariet el-'Enâb*, généralement identifiée à Qiryath Ye'arîm. Le premier tronçon de la route suivie par ce pélerin peut remonter comme voie romaine en partie à Titus, à la suite de la fondation de la colonie de vétérans à Qolôniyeh, en partie à Hadrien, en relation avec l'installation du détachement (vexillatio) de la Xe légion Fretensis à Qariet el-'Enâb. L'un des milliaires trouvés au pied du khirbet *Deir eš-Šeiḫ* au nord-est de ce village et qui conserve un fragment de la titulature de Marc Aurèle et Verus (161) n'appartient pas nécessairement à ce tronçon. A s'en tenir aux circonstances de la découverte, il proviendrait plutôt du segment de voie reliant Baṭn eṣ-Sa'ïdeh à Deir el-'Azhâr[3]. Théodosius passait à Emmaüs pour aller à Diospolis (Lydda). On no-

1. La carte appelée *Table de Peutinger* dérive de l'*Orbis pictus* ou carte célèbre exécutée sous Auguste et exposée au Champ de Mars dans le portique de Polla.

Claude Ptolémée rédigea sa géographie sous Marc Aurèle en remaniant l'œuvre de Marin de Tyr (début du second siècle) qui était plus descriptive que celle de Ptolémée.

L'*Itinerarium a Burdigala Hierusalem usque* a été rédigé par un voyageur de l'an 333, dont le principal souci est de noter les distances entre les relais de poste où il s'arrête, les villes qu'il traverse et les gîtes où il passe la nuit, ce qui lui donne une particulière importance dans la question hodométrique. T. IX.

L'opuscule intitulé *De situ terre sancte*, attribué à un certain Théodosius et composé vers 530, suppose un rayonnement de voies partant des portes de Jérusalem en diverses directions. T. XV.

2. Segment IX A. Le chiffre écrit sous *Amavante* indique la distance par rapport à Aelia, tandis que le chiffre XVI marqué sur la route Nord contient la distance jusqu'à Gophna, ce que Müller dans son tableau (*Ptolem. Geogr.*, 989) n'a pas distingué.

3. *RB.*, 1905, 98. Thomsen, *Die römischen Meilensteine der Provinzen Syria, Arabia und Palaestina* : *ZDPV.*, XL (1917), 77.

tera à ce propos que l'*Onomasticon* place également Qiryath Ye'ârîm entre Aelia et Diospolis, à neuf milles d'Aelia[1].

Le deuxième tronçon de l'itinéraire consiste dans la voie romaine qui descend des environs de la colline de Deir el-'Azhâr (au sommet de Qariet el-'Enâb) sur le village de Yâlô par le khirbet el-Qaṣr où se trouve un milliaire sans inscription visible. A diverses distances de cette ruine, en descendant vers l'Ouest, on rencontre d'autres bornes romaines anépigraphes. De Yâlô, l'antique Aïalon, on comptait, ainsi qu'il a été dit, deux milles jusqu'à Nicopolis sur la voie d'Aelia[2].

Qiryath Ye'arîm se trouvait donc au milieu de cet itinéraire, à 72 stades de Jérusalem et à 72 d'Emmaüs[3]. Dans sa première partie, cette voie desservait donc deux installations romaines, ce qui avait nécessité sa création malgré les deux vallées qu'elle avait à franchir.

II. — Le routier de la carte de Peutinger offre un tracé qui se rapporte à la voie stratégique de Bethoron qui se détachait de la voie Sud-Nord dirigée vers Néapolis, à quatre milles au Nord de Jérusalem. Au delà de cette bifurcation, le tracé Est-Ouest passe au pied du khirbet 'Adaseh, puis au Nord d'el-Djîb (Gabaon), traverse les deux Bethoron et s'infléchit vers le Sud aux abords de Beit-Sîra pour atteindre 'Amwâs. La voie de la carte de Peutinger s'embranche en effet sur celle de Gophna et prononce un coude très marqué avant d'atteindre *Amavante*. Ce document néglige les routes secondaires ou bien il omet naturellement les voies qui n'existaient pas au temps d'Auguste[4].

III. — Si les 19 milles de la carte de Peutinger sont inférieurs à ce que réclame ce grand circuit qui, il est vrai, ne rencontre pas de dé-

1. Ed. Klostermann, 114 ; au lemme Βαάλ (p. 48), la κώμη Καριαθιαρείμ est fixée à dix milles, ce qui est un cas isolé. Voir ABEL Τὸ Ἔννατον dans *Oriens Christianus*, 1911, 77 ss.

2. S. JÉRÔME, *Onomasticon*, 19 : *Porro Hebraei affirmant Aïalon vicum esse iuxta Nicopoli in secundo lapide pergentibus Aeliam.* Voir E. MADER dans *ZDPV.*, XXXVII (1914), p. 34, note 3 sur ce tronçon.

3. Suivant le Pèlerin de Bordeaux et Théodosius il y aurait eu également 18 milles entre Jérusalem et Jéricho, ce que Josèphe, de son temps, évalue à 150 stades en chiffres ronds. Vingt-deux kilomètres à vol d'oiseau tiennent Emmaüs et Jéricho à une égale distance de Jérusalem, l'une à l'Ouest, l'autre à l'Est, toutes les deux au pied de la chaîne de Judée, position qui explique leur parallélisme dans l'histoire.

4. On sait que la carte dérive de l'*Orbis pictus* exécuté au temps d'Auguste. Les routes qu'elle trace ne sont pas nécessairement d'origine romaine, mais elles ont pu être mises en état peu après la création de la province de Syrie.

pressions notables de nature à en allonger le trajet, les 20 milles que fournissent les coordonnées de Ptolémée à ses éditeurs sont plus satisfaisants. Quoique les degrés de ce géographe soient souvent sujets à caution, ici son indication n'est pas à dédaigner puisqu'elle constitue une certaine moyenne entre les 19 milles de la carte de Peutinger et les 22 milles du Pèlerin de Bordeaux si toutefois on doit accepter d'emblée le texte de l'Itinéraire tel qu'il se présente. De plus, l'*Onomasticon* situe vers le douzième mille *sur la route de Nicopolis* les deux localités jumelles de Bethoron et Josèphe compte environ 100 stades, soit 12 milles et demi entre Jérusalem et les abords de Bethoron[1]. Or de Bethoron la Basse jusqu'à 'Amwâs l'intervalle de huit milles se vérifie aisément. Donc la distance de 20 milles, c'est-à-dire de 160 stades, était aux yeux des Anciens une quantité acceptable entre Jérusalem et Emmaüs.

IV. — Les évaluations du Pèlerin de Bordeaux demandent vérification, attendu que le total des milles qu'il note entre Jérusalem et Césarée est de 68 tandis qu'il enregistre un peu au-dessous une somme de 73 milles : *Item per Nicopolim Cæsaream milia LXXIII S, mutationes V, mansiones III,* total qui est à maintenir comme se rapprochant ($73 \times 8 = 584$) des 600 stades marqués par Josèphe. On rachète les cinq milles qui manquent en substituant XXI à XVI pour la distance de Betthar à Césarée[2].

Au surplus, le chiffre X entre Nicopolis et Lydda est trop faible,

1. *Onomasticon*, p. 46; comparer *Antiquités*, XX, 5, 4 et *Guerre juive*, II, 12, 3.

2. Ce changement est suggéré par le chiffre de l'*Itinerarium Antonini* : *Betharo* [X]XXI où le texte actuel porte un X de trop. Kohler, *Itinera Hierosol.*, II, 28. Comme de Lydda à Césarée nous comptons actuellement près de 62 kilomètres, les 41 milles ainsi obtenus, soit 60^{km},620, suppriment toute contradiction entre le total du Pèlerin de Bordeaux et le détail de ses chiffres. Le tableau suivant synthétise nos observations :

Item ab Hierusolyma sic :

	GEYER	CORRECTIONS
Civitas Nicopoli.	*mil* XXII.	*mil* XX.
Civitas Lidda.	*mil* X.	*mil* XII.
mutatio Antipatrida.	*mil* X.	*mil* X.
mutatio Betthar.	*mil* X.	*mil* X.
Civitas Caesarea.	*mil* XVI.	*mil* XXI.
	[LXVIII]	LXXIII

examiné non seulement sur le terrain, mais aussi comparé aux XII que présentent la carte de Peutinger et Théodosius. L'élément II qui fait défaut s'est logé auprès du chiffre XX placé au-dessus et a donné lieu au chiffre XXII marquant dans le texte actuel la distance d'Aelia à Nicopolis. Ainsi délesté d'un élément adventice, le nombre de XX milles concorde avec les évaluations qui précèdent.

On a vu plus haut que la voie de Qiryath Ye'arîm était tenue pour la route de Diospolis. Celle de Bethoron, si excentrique qu'elle puisse paraître, passait pour la route de Nicopolis, ἡ εἰς Νικόπολιν ὁδός. Son tracé évitait les gros accidents de terrain, des relais commodes y étaient établis, du long promontoire suivi par la chaussée on découvrait sans cesse de nouveaux panoramas. De même que le Pèlerin de Bordeaux, usant des véhicules publics, l'avait empruntée en 333, sainte Paule ne prit pas une autre route pour monter à Jérusalem en 385. Saint Jérôme qui l'accompagnait, nous montre l'illustre voyageuse quittant Emmaüs, où la maison de Cléophas avait été transformée en église, pour gravir le site des deux Bethoron et se diriger vers Aelia (**T. X, 5**). Les aménagements de l'époque romaine n'empêchent pas cette route d'être fort ancienne. En faire remonter la création à Trajan seulement est du pur arbitraire. Depuis son embranchement sur la voie de Néapolis cette voie ne présente aucune borne hodométrique ; on ne peut donc argumenter sur aucune inscription. De plus, sous le procurateur Ventidius Cumanus (48-51) un certain Stephanos, domestique de l'Empereur, y fut attaqué par les brigands : κατὰ τὴν Βαιθωρὼ δημοσίαν ὁδόν[1]. Rien ne laisse soupçonner que la chaussée fut alors récente. Elle deviendra fameuse par la désastreuse campagne de Cestius Gallus en 66. Refoulé sur cette voie qui dans la montagne est bordée d'un double précipice, le légat de Syrie se verra poursuivi par les Juifs jusqu'à Antipatris[2]. Ce sera encore par la même route qu'après avoir laissé son campement d'Emmaüs, la Ve légion marchera sur Jérusalem

1. *Guerre juive*, II, **12**, 2.
2. *Ibid.*, II, **19**, 1, 8, 9. Ce détail évoque naturellement le voyage de saint Paul, prisonnier et emmené sous escorte à Césarée par Antipatris, vers 52. Actes des Ap. XXIII, 31.

pour participer au siège de 70 (**T. II, 6**). Il n'y a rien de téméraire à penser que cette voie ait servi d'accès principal au cœur de la Palestine bien avant la fondation de la province romaine de Syrie en 64 av. J.-C. Elle existait sous les Séleucides comme le manifestent les campagnes de Judas Macchabée aux prises avec les troupes d'Antiochus IV[1], elle existait au temps des Hébreux sous la forme d'un vieux chemin pratiqué par les Philistins envahisseurs et que jalonnaient des péripéties de la geste de Josué, à Gabaon, à Bethoron et dans la plaine d'Aïalon où fleurira plus tard Emmaüs[2].

V. — Avant que les Romains eussent divisé les itinéraires provinciaux en milles, le stade, unité de mesure des Alexandrins, était d'un usage courant en Palestine[3]. Nous pouvons en juger par la pratique de Josèphe et d'autres auteurs du premier siècle. Rien ne prouve cependant qu'il y ait jamais eu de bornes portant l'indication hodométrique en stades. Les distances se calculaient surtout par la durée d'une marche normale. De là quelques fluctuations dans les chiffres, quelques inexactitudes dans les estimations. Il est possible que celles-ci fussent parfois au-dessous de la vérité. Ainsi, par le tracé actuel, plus ou moins amélioré récemment, la distance de Jérusalem à 'Amwâs viâ Beit 'Our atteint le nombre de 34 kilomètres autant qu'on est à même d'en décider sur un trajet non kilométré officiellement. Le manque de bornes milliaires nous a contraint dans l'exposé précédent à demeurer dans le domaine documentaire qui nous a permis toutefois de saisir les appréciations des Anciens sur la longueur de la voie de Bethoron, appréciations qui se fixent à 160 stades ou approchent de ce chiffre.

Il nous reste pour compléter le présent aperçu touchant les moyens de communication entre la montagne et Emmaüs à dire un mot d'une route intermédiaire, d'un tracé partant de Jérusalem et se dirigeant vers le Nord-Ouest d'abord pour aboutir finalement à Qiryath Ye'arîm

1. *RB.*, 1923, 503 ss.; 1924, p. 377 ss.
2. I Sam., XIV, 31; Josué, X, 10-13.
3. Les empereurs romains firent entrer le stade dans leur mesure itinéraire comme la huitième partie du *mille passuum* avec une valeur de 125 pas. Voir *Dictionn. des Antiquités* de Saglio, art. *Stade*.

où il emprunte le deuxième tronçon de l'itinéraire de Théodosius (I). Cette route, aujourd'hui un bien mauvais chemin, passe devant le Tombeau des Juges, gagne l'ouâdy Beit Ḥanînâ par un ravin transversal, monte le long d'un repli de terrain dans la direction de Néby Samouîl, traverse le col qui sépare ce village du khirbet el-Bordj, effleure le hameau de Biddou et atteint le point culminant de Baṭn eṣ-Ṣa'îdeh où se placerait le 9e mille, suivant la distance calculée[1]. De là à Deir el-'Azhâr sur la crête de Qariet el-'Enâb il y a deux milles et la route ancienne emprunte le tronçon de neuf milles qui descend sur 'Amwâs par Yâlô. Voilà un tracé de vingt milles ou de cent soixante stades qui se trouve en partie sur un chemin de la confédération gabaonite et sur lequel passa probablement le charriot chargé de l'arche d'alliance que David avait retirée de la maison d'Aminadab pour l'amener à Jérusalem.

De ces observations il résulte que le chiffre de 160 stades marquant la distance de Jérusalem à Emmaüs pouvait être le chiffre admis dans l'usage courant des Palestiniens du Ier siècle.

IV. — Emmaüs dans l'Évangile.

Quelque flatteur qu'il pût être, le protocole impérial de Nicopolis qu'Emmaüs allait recevoir plus tard ne réussit pas à effacer l'ancien nom qui persista si bien parmi la population indigène qu'il est seul à être parvenu jusqu'à nous sous la forme arabe *'Amwâs*. La survivance du nom de terroir et la disparition du nom grec officiel sont un phénomène général dans la toponymie des pays sémitiques, phénomène d'autant plus explicable en l'occurrence que le souvenir de la manifestation de Jésus aux deux disciples d'Emmaüs se maintint en ce lieu durant de longs siècles. Conservation du vocable primitif, témoignages

1. Cette voie a été spécialement explorée par le P. Germer-Durand. Voir *La voie romaine de Jérusalem à Nicopolis* dans *Échos d'Orient*, I, 162 ss., où la description routière garde sa valeur en dépit de certaines hypothèses topographiques particulières. De Biddou se détachait un rameau secondaire desservant Qoubeibeh, Beit 'Anân et Beit Liqiâ.

explicites de l'ancienne littérature chrétienne, monument vénérable qui se présente encore comme un témoin éloquent, tout proclame avec quel soin jaloux les fidèles de Palestine entendaient honorer le nom d'Emmaüs rendu, à leurs yeux, plus fameux par l'évangile que par l'histoire des guerres séleucides et romaines.

La distance de 160 stades que nous avons relevée par deux fois au chapitre précédent comme distance reconnue entre Jérusalem et Emmaüs sur des chemins en usage au I[er] siècle est aussi indiquée pour le **T. IV** (extrait de saint Luc) dans six onciaux dont ℵ, le *Sinaïticus*, un des plus anciens, sinon le plus ancien *codex* grec connu. Ces manuscrit sont

ℵ (IV[e] siècle) IN* (VI[e] siècle) K*Π (IX[e] siècle) Θ (date inconnue) et cinq minuscules : 158, 175[mg], 223*, 237*, 420*.

Ces *codices* portent : εἰς κώμην ἀπέχουσαν σταδίους ἑκατὸν ἑξήκοντα ἀπὸ Ἰερουσαλὴμ ᾗ ὄνομα Ἐμμαούς, avec quelques variantes orthographiques étrangères au nombre de stades en question [1].

C'est aussi la leçon de saint Jérôme d'après les meilleurs témoins de sa traduction, à savoir :

F (541-546) O* (VII[e] siècle) Y (VII[e]-VIII[e] siècle) EP (IX[e] siècle) G (IX[e] siècle).

Ainsi lisons-nous dans le texte de F (*Fuldensis*) le plus rapproché de saint Jérôme comme date : *Hoc ipsa die in castellum quod erat in spatio stadiorum CLX ab hierusalem nomine emmaus* [2].

Les témoins latins et grecs en faveur du nombre 160 seraient plus nombreux si l'on n'avait pas eu le souci constant d'harmoniser ces textes avec d'autres recensions, souci que trahit assez le grattage infligé à plusieurs des manuscrits énumérés ci-dessus. L'acharnement des correcteurs à supprimer le chiffre *cent* a soulevé des protestations de ce genre : « Il faut lire cent soixante, car tel est la teneur des textes

1. BEERMANN et GREGORY, Die Koridethi Evangelien Θ 038, p. 389, 743. Voir M.-J. LAGRANGE, *Évangile selon saint Luc*, 617.

2. WORDSWORTH, *Novum Testamentum... secundum editionem sancti Hieronymi, Pars prior*, p. 477. E. RANKE, *Codex Fuldensis*, p. 160. La Vulgate clémentine n'a pas conservé le chiffre de CLX qui répond d'ailleurs à la position fermement tenue par saint Jérôme : T. VIII, 1 ; X, 5.

exacts et la confirmation qu'Origène apporte à la vérité[1]. » La scholie du manuscrit 34, tout en omettant la mention d'Origène, assure l'authenticité de la leçon 160.

C'est aussi ce chiffre que Bar-Hebræus a noté dans quelques manuscrits grecs et qui figure dans les trois exemplaires connus de l'évangéliaire syriaque dont la Palestine est le pays d'origine. Tischendorf cite encore en faveur de la leçon 160 quelques *codices* de la version philoxénienne ou héracléenne. Il existe au couvent copte de Jérusalem un manuscrit arabe qui inscrit 160 en marge d'après les manuscrits grecs et syriaques.

Les critiques s'accordent à regarder la leçon 160 comme particulière à la recension palestinienne des Évangiles. Même ℵ, qui se rattache à l'Égypte, semble avoir subi l'influence d'Eusèbe du fait qu'il aurait contenu dès le début les canons eusébiens. D'autres onciaux ont une origine qu'on n'a pas encore bien définie. On pense pouvoir assigner Θ à l'Arménie. « I a des notes géorgiennes, K vient de Chypre, N de Cappadoce, Π de Smyrne. Aucun de ces manuscrits ne se rattache ni à l'Égypte, ni à la recension antiochienne[2]. »

Parce qu'elle est palestinienne une leçon n'est pas nécessairement fausse, surtout si elle relève du domaine topographique. On accorde bien la préférence pour Joh., V, 2 à la leçon Βεζεθά, palestinienne d'origine sur Βηθεσδά, forgée par les Syriens, et sur Βηθσαιδά admise par l'Égypte[3]. Mais le chiffre de 160 était de nature à soulever des objections de la part d'esprits enclins à rendre les récits évangéliques plus acceptables par l'atténuation des difficultés. Une règle généralement suivie en critique textuelle consiste à donner la préséance à la leçon difficile, parce qu'on suppose normal un correctif tendant à aplanir les aspérités. La tendance à réduire la distance dans notre cas est encore plus manifeste dans la version africaine qui s'en tient à sept stades : *fuerunt autem duo ex illis euntes ipsa die in castellum, quod*

1. Scolie des mss. 34 et 194 : ἑκατὸν ἑξήκοντα λεκτέον · οὕτως γὰρ τὰ ἀκριβῆ περιέχει καὶ ἡ ὠριγένους τῆς ἀληθείας βεβαίωσις.

2. Lagrange, *op. l.*, p. 618.

3. Voir Lagrange et Vincent, *Bézetha : Florilegium* Melchior de Vogüé, 345.

est ab hierosolymis stadia septem, nomine ammaus et cleophas[1].

Les traductions de ce genre ont si peu cure de se tenir en contact avec les réalités qu'elles n'hésitent pas à escamoter le nom de la localité pour faire d'Ammaus le nom du compagnon de Cléophas. La même tendance au raccourcissement a pu donner lieu de très bonne heure dans des milieux étrangers à la Palestine au chiffre de soixante stades destiné à une très grande diffusion à la faveur du caractère officiel que finit par prendre la Κοινή dont la paternité remonte à Lucien d'Antioche. L'influence rapide et prépondérante dans le domaine des textes du Nouveau Testament de cette recension syrienne caractérisée par la recherche d'un style plus coulant et d'une orthographe correcte, par des retouches pour donner plus de relief au parallélisme, est une des conclusions les plus fermes de la critique. La forme palestinienne elle-même n'a pas su se garantir de l'envahissement de cette Κοινή devenue la norme suivant laquelle on tenta d'uniformiser le texte évangélique, un peu comme le texte massorétique par rapport aux Septante. C'est merveille que des leçons qui paraissent des particularités du groupe palestinien aient résisté à une telle pénétration.

En tout cas, c'est au Moyen Age seulement que l'estimation à soixante stades commencera à provoquer des recherches positives au sujet d'un Emmaüs plus rapproché de Jérusalem que l'Emmaüs dont nous avons commencé à retracer l'histoire. Avant cette époque la tradition locale s'est accommodée du site bien connu à 160 stades de la Ville sainte et on trouvera plus loin des preuves qu'elle lui a été fidèle jusqu'à nos jours. Quant aux sites que proposeront les érudits étrangers au pays en vue de concrétiser la leçon des soixante stades, ils ne sont satisfaisants ni sous le rapport de l'onomastique ni au point de vue de la distance. Aucun village du nom d'Emmaüs plus ou moins arabisé ne s'est présenté au bout d'un rayon de soixante stades projeté dans n'importe quelle direction autour de Jérusalem, et ce qu'on a identifié comme tel se trouve à 72 stades au moins de la Ville sainte.

1. H. von Soden, *Das lateinische Neue Testament in Africa zur Zeit Cyprians : Texte und Unters.*, XXXIII, 504. Belsheim, *Evangelium Palatinum*, p. 88.

« Luc, qui emploie volontiers *environ* pour ses évaluations, donne la distance précise sans réserve, ce qui suppose que le bourg était sur le bord d'une grande route [1]. » Fait singulier, aucun pèlerin, aucun itinéraire, antérieur au Moyen Age, aucune liste géographique de l'antiquité ne mentionnent un Emmaüs en dehors de celui de la Šephêlah. En portant les investigations relatives à un site plus rapproché dans la direction de la plaine maritime n'a-t-on pas rendu hommage à l'antique Emmaüs ? L'hypothèse d'une destruction radicale sous Hadrien de l'Emmaüs évangélique, radicale au point d'en avoir effacé le nom avec le souvenir depuis l'année 135, a trop l'air d'un argument désespéré pour mériter quelque considération. Nous savons, au contraire, que des bicoques fort malmenées lors de la répression de la révolte de Barkokébas, telles que Bettir, ont survécu et comme localités et comme nom [2].

Aussi loin qu'on peut remonter vers les origines chrétiennes on trouve chez les Palestiniens accord entre la position de l'Emmaüs qu'ils vénèrent comme celui de saint Luc et la distance de 160 stades qu'ils lisent dans leur texte. Le fait est reconnu même de ceux qui tiennent les soixante stades comme mieux fondées au point de vue diplomatique. Il existe cependant des cas où la topographie aidée de l'onomastique impose une rectification de chiffres. Ainsi quand II Macch., XII, 9 place le port de Iamnia à 240 stades de Jérusalem, la situation relative de ces lieux réclame le changement de διακοσίων en τριακοσίων, c'est-à-dire de 200 en 300, quoique nul témoin n'y autorise, car en s'appuyant sur la réalité et sur la carte de Peutinger on compte

1. LAGRANGE, *op. l.*, 603. Dans la *Guerre juive*, VII, § 217, la leçon ἑξήκοντα pour τριάκοντα, qui est le fait du seul ms. C, de la classe des *codices generis deterioris*, est clairement inspirée par une réminiscence du texte reçu des évangiles. La même influence explique le changement d''Αμμασά en 'Αμμαούς plus familier aux scribes, d'autant plus que suivait l'indication d'une distance en stades par rapport à Jérusalem : ἀπέχει δὲ τῶν Ἱεροσολύμων σταδίους τριάκοντα. On a vu plus haut qu'il s'agissait ici de *Moṣa Qoloniah*. On finirait donc par avoir trois *Ammaous* échelonnés dans la même direction : le premier à trente stades, le second à soixante, le troisième à cent soixante ! Les trente stades indiquées pour Qolôniyeh font environ 5 kilomètres et demi et répondent aux trois milles des « Actes des LX martyrs » qui parlent de la source de Qolôniyeh sans évoquer un souvenir quelconque d'Emmaüs en ce lieu.

2. Voir à ce sujet D. BUZY, *Emmaüs et l'ancienne tradition locale : Recherches de sciences religieuses*, 1914, p. 410.

43 milles de Jérusalem à Iamnia, soit 344 stades[1]. Un autre exemple nous est fourni par le cas d'Adasa. Le texte actuel de Josèphe campe cette localité à trente stades de Bethoron[2]. Or le *khirbet 'Adaseh* que l'onomastique et les exigences du récit postulent comme représentant la biblique Ἀδασά se trouve à une soixantaine de stades de Beit 'Our, l'ancienne Bethoron. Le chiffre de Josèphe est donc trop faible de moitié, mais il ne suffit pas à nécessiter la création d'une autre Adasa.

Pareillement les 60 stades du texte reçu des évangiles suffisent-elles à justifier la création d'un autre Emmaüs, à combler le silence absolu de l'histoire sur ce point ou à compenser le manque de tout appui onomastique[3]. Il est aussi malaisé de situer une bourgade de ce nom au bout de 60 stades que de situer le port de Iamnia au milieu de la plaine à la hauteur de Ramleh. Si pour II Macch., XII, 9 nous trouvions une variante τριακοσίων, « 300 », tout le monde la regarderait comme la leçon authentique. Or, en ce qui concerne Emmaüs, une variante existe qui offre le nombre 160, leçon dont l'antiquité ne le cède pas à celle du nombre réduit et dont le mérite est de ne pas atténuer une des difficultés de la narration.

L'évaluation de la distance à 160 stades entre Jérusalem et Emmaüs pouvait très bien être reçue à l'époque de la composition du troisième évangile et même avant, comme on l'a vu plus haut. On obtient de la sorte ce criterium si prisé en méthode chorographique qui est la concorde entre les distances, la toponymie, les vestiges archéologiques et la tradition. Supposer qu'Origène ait combattu l'intervalle des 60 stades n'implique pas qu'il soit l'auteur de l'insertion des 160 stades. La perte de son commentaire sur saint Luc ne permet pas de nier qu'il ait eu en main des manuscrits contenant la leçon 160. Nous savons par ailleurs qu'à son époque l'uniformité des originaux avait déjà fait place

1. La distance étant mesurée par Lydda, il est possible de gagner les quatre stades en surplus en tirant directement de Lydda à Iamnia maritime qui est plus près de Lydda que la Iamnia continentale. D'où l'estimation 340 stades devient correcte.

2. *Antiquités*, XII, 10, 5. Voir *RB.*, 1924, 377 ss.

3. Nous faisons abstraction ici du nom d'*'Amwâs* appliqué à tel ou tel village de la montagne par quelques paysans dûment ou plutôt indûment stylés pour devenir les artisans d'une toponymie dont on a grand besoin. Voir *Conférences de St-Étienne*, 1910-11, p. 24.

à de notables divergences sur bon nombre de points. Le chaos commençait seulement alors à disparaître devant les grandes recensions. Le grand exégète alexandrin a-t-il innové en matière topographique? Rien n'est plus douteux. *Bethabara* lui est venu d'un texte représenté par les anciennes versions syriaques et *Gergesa,* qu'il adopte au lieu de Gadara ou de Gérasa, se trouve dans le syriaque-sinaïtique, bonne preuve en faveur de l'ancienneté de ces leçons[1]. Si l'appui qu'il tire de la tradition locale n'a pas toujours la solidité désirable, n'y aurait-il aucun cas où la confirmation (βεβαίωσις) qu'elle lui fournit au bénéfice des textes exacts (τὰ ἀκριβῆ) serait tout à fait valable ? Origène n'est-il pas l'un des premiers à invoquer contre les adversaires de l'Évangile la vénération des chrétiens pour la grotte de Bethléem et pour la crèche où Jésus fut emmailloté[2]? A supposer (ce qui n'est pas prouvé) « qu'il ait remplacé dans ses manuscrits la leçon 60 stades par la leçon 160 stades, Origène n'a pu le faire qu'appuyé sur une tradition locale qui, déjà à cette époque, soit vers 215, montrait dans la future Nicopolis l'Emmaüs de l'Évangile[3]. »

Le sujet de la tradition étant réservé aux chapitres ultérieurs, il ne nous reste plus qu'à poursuivre l'examen du texte de saint Luc.

L'épisode des deux disciples, propre à Luc, n'appartient pas au fond synoptique et paraît se rattacher beaucoup plus à la première partie des Actes des Apôtres qu'au troisième évangile. L'événement et ceux qui l'accompagnent touchant la survie du Christ forment une transition entre l'activité de Jésus et l'œuvre des Apôtres. L'auteur sacré maintient ces épisodes dans son premier ouvrage (ὁ πρῶτος λόγος) parce qu'ils concernent encore directement le Sauveur, mais il en donnera un résumé dans le prologue de sou second ouvrage, les *Actes,* consacré

1. On pourra consulter à ce sujet l'introduction de Preuschen au Commentaire d'Origène sur saint Jean. Le texte Γεργεσηνῶν peut remonter à saint Luc lui-même très versé dans la connaissance des LXX (Luc, VIII, 26). Or on sait que Deut., III, 14, la version grecque mentionne τῶν ὁρίων Γαργασεί, de même Josué XII, 5, d'après *B*, quelques minuscules et deux versions. Ce *Gargasei* de la Basanitide se trouvait en effet en face de la Galilée.

2. VINCENT et ABEL, *Bethléem : Le sanctuaire de la Nativité,* 4.

3. D. BUZY, *art. cité,* 409. La réflexion est juste du moment qu'on admet qu'Origène se permet des modifications textuelles d'après ce qui lui est montré en Palestine.

au règne de l'Esprit et à la prédication des disciples. Le début de la conversation apologétique du Christ avec la mention de Moïse et de tous les prophètes fait pressentir le discours de saint Pierre sous le portique de Salomon (Act. III, 17, 22). La fraction du pain annonce la pieuse coutume de la première communauté (Act. II, 42). L'expression « les Onze » est à rapprocher de l'énumération des Actes I, 13 et de l'élection complétive de Matthias[1]. Le rappel de l'ancien nom du chef des Apôtres dans la formule « Simon surnommé Pierre » (Act. X, 18, 32) évoque les deux passages de Luc XXIV, 12, 34. où il apparaît une fois appelé Pierre, une fois appelé Simon, deux passages qui encadrent l'épisode des disciples d'Emmaüs et le font se dérouler pour ainsi dire à l'ombre de Pierre.

Ces considérations, sans parler de l'identité du style, nous amènent à constater une liaison non fortuite entre le récit d'Emmaüs et cette histoire de Pierre qui constitue la trame des douze premiers chapitres des Actes. Emmaüs appartient au cycle des événements qui eurent pour théâtre la Šephêlah et la plaine de Saron après la Résurrection, contrée que saint Luc connaissait pour l'avoir traversée avec saint Paul en 58 et pour l'avoir sans doute parcourue plus d'une fois durant la captivité de saint Paul à Césarée. Chacune des localités de la plaine avait à redire un fait mémorable : Azot la visite du diacre Philippe, Lydda la guérison du paralytique Énée opérée par saint Pierre, Jaffa la résurrection de Tabitha et la vision de la nappe remplie d'animaux, Césarée la conversion et le baptême du centurion Corneille ainsi que le séjour de Philippe. Emmaüs, plus près de la montagne conservait le souvenir de la fraction du pain chez Cléophas. La tournée pastorale de saint Pierre racontée au chapitre IX des Actes (32-43) suppose déjà la pénétration de la nouvelle doctrine parmi les habitants de la plaine maritime. Le chef des Apôtres traverse les localités où se trouvent des *saints*[2]. Aussi écrira-t-on

1. Actes, I, 26 ; II, 14.

2. Act., IX, 32 : διερχόμενον διὰ πάντων. Les localités où nul prodige n'a eu lieu ne sont pas explicitement nommées.

plus tard qu'il a prêché à Emmaüs aussi bien qu'à Joppé et à Lydda[1].

Emmaüs, Lydda, Joppé, Azot, nous retrouvons ici cette association de noms inévitable chaque fois qu'il s'agit de la description géographique ou des anecdotes de la Šephêlah dans Pline, Josèphe ou les Macchabées. Elle est à comparer par exemple à l'association : Lydda, Joppé, Emmaüs, que Jean l'Essénien unit au gouvernement de la toparchie de Thamna et avec l'énumération classique de Pline : *Emmaum, Lyddam, Joppicam*[2]...

La qualification de κώμη donnée à Emmaüs par l'évangéliste répond assez exactement à la condition de cette localité au moment où se passe l'épisode des deux disciples et au temps où saint Luc séjourna en Palestine[3]. La petite ville de l'époque hasmonéenne est alors bien déchue. On a vu à la fin du chapitre II les causes de cette déchéance : la captivité et la mise en vente de sa population sur les marchés syriens par Cassius en 44 avant J.-C., et surtout la mise à sac de cette place par les Arabes et son incendie ordonné par le légat de Syrie, Varus, quarante ans plus tard. Des habitants qui l'ont abandonnée à l'approche des Romains, combien y revinrent relever leurs foyers détruits ? Nous l'ignorons. En tout cas, le renom fâcheux que lui ont valu les exploits d'Athrongès et la rancune des procurateurs romains n'étaient pas de nature à favoriser un retour rapide à la prospérité au cours du premier siècle. Rien d'étonnant qu'aux jours de l'Évangile elle ne fût plus qu'un village au pouvoir de quelque notable, comme l'avait été le village d'Arous, fief de Ptolémée le Rhodien, ami d'Hérode[4]. Il est vraisemblable qu'elle demeura alors démantelée, or pour les Juifs le rempart était la caractéristique des « villes ». Si elle conserva sa prérogative

1. *Synaxaire éthiopien*, 5 hamlé (12 juillet) : *PO.*, VII, 236. *Actes de Pierre* en éthiopien d'après HAASE, *Apostel und Evangelisten in d. Or. Ueb.*, 136.

2. *Hist. natur.*, V, 14, 70. Voir SCHUERER, *G. D. J. V.*, II[4], p. 229.

3. Version arabe (Polygl. de Walton) : *qarîat ismah 'Amwâs* ; Syriaque : *qrîta de šemah 'Amaous*. Ces dénominations équivalentes de l'hébreu *qiryah* comportent un degré supérieur à celui de *kaphar*. Luc qui est assez prodigue du terme πόλις n'accorde cependant cette qualification pour la Samarie qu'à la capitale (Act., VIII, 5) ; toutes les autres localités sont des κῶμαι : v. 25, ὑπέστρεφον εἰς Ἱεροσόλυμα, πόλλας τε κώμας τῶν Σαμαρειτῶν εὐηγγελίζοντο. On aura remarqué au chap. II, p. 292 l'élasticité du mot κώμη.

4. *Guerre juive*, II, 5, 1.

de chef-lieu de canton, les Juifs, à la veille de la guerre d'indépendance, se contentèrent de l'incorporer à la toparchie de Thamna[1].

Cléophas et son compagnon rentraient chez eux après la Pâque. Tout le monde sait qu'on venait de fort loin à Jérusalem pour célébrer les grandes fêtes juives. En octobre 66, Cestius Gallus, arrivant de Césarée par Antipatris trouvera Lydda à peu près vide d'habitants « car, à cause de la fête des Tabernacles, tout le peuple était monté à Jérusalem[2] ». Le légat en profite pour massacrer quelques retardataires et brûler la ville avant de monter à Jérusalem par Bethoron et Gabaon. Les Juifs de la Šephêlah ne se dispensaient donc pas du devoir sacré qui les attirait au Temple.

Comme ils devisaient entre eux sur les événements dont Jérusalem venait d'être le théâtre, Jésus de Nazareth se joignit aux deux disciples et leur montra, sans se faire reconnaître, que tout ce qui avait eu lieu concernant celui que les magistrats et les prêtres avaient crucifié était conforme aux Écritures. Cependant les voyageurs approchaient du village où ils se rendaient.

« Il est dit très clairement que les disciples sont arrivés au terme de leur voyage, et non pas dans une hôtellerie intermédiaire ; ils vont donc être chez eux ou chez l'un d'eux. Au moment où ils vont quitter la grande route pour prendre le chemin qui les y conduit, Jésus se donna l'air d'aller plus loin... Le Christ n'allait pas à Emmaüs ou du moins n'y serait pas allé si les disciples ne l'en avaient pas charitablement prié[3]. » Ils ajoutent à leurs instances la remarque du jour qui baisse : « Reste avec nous, car le soir vient, et le jour est déjà sur son déclin. » Le commentaire cité plus haut poursuit : « Entre midi et le coucher du soleil, le jour baisse, le soir approche[4]. Encore les disciples ont-ils dû exagérer l'heure tardive pour obliger l'étranger à accepter

1. *Ibid.*, II, 20, 4.

2. *Guerre juive*, II, 19, 1. Emmaüs est passé sous silence dans cette marche peut-être comme une quantité négligeable.

3. M.-J. Lagrange, *Évangile selon saint Luc*, 607.

4. Cf. Juges, XIX, 9, B ἰδοὺ δὴ ἠσθένησεν ἡ ἡμέρα εἰς τὴν ἑσπέραν. A εἰς ἑσπέραν κέκλικεν ἡ ἡμέρα. Cette réflexion dans l'épisode du Lévite précède au moins de trois heures le coucher du soleil.

l'hospitalité. Il semble de plus en plus que les disciples sont chez eux. Ils n'avaient pas à prodiguer les instances pour faire entrer leur compagnon de route dans une auberge. »

La fraction du pain qui a lieu après que les trois convives se sont mis à table a été diversement interprétée par les exégètes. Les uns n'osent conclure expressément à la distribution de l'Eucharistie « parce qu'il serait étrange que Jésus ait renouvelé la Cène avec deux disciples qui n'avaient pas été présents à l'institution, tandis qu'il va prendre avec les Apôtres une nourriture ordinaire (ỳ. 43). Il semble donc que Luc ait voulu montrer dans les apparitions une sorte de *crescendo*, Jésus ayant daigné dans sa sagesse préparer les disciples à une révélation aussi extraordinaire, en leur laissant l'occasion d'en mesurer pour ainsi dire la réalité. Les disciples d'Emmaüs le reconnaissent à la fraction du pain, mais ne le voient pas manger ; il mangera plus tard. Aussi insistent-ils sur la fraction du pain (ỳ. 35). Pour donner à ce mot un sens précis, il suffit de supposer que Jésus avait sa manière à lui de rompre le pain après l'avoir béni, manière que les siens connaissaient. D'après saint Cyrille d'Alexandrie les yeux des disciples furent ouverts après que l'enseignement eut éveillé la foi. Après tout ce que le Christ avait dit, le voyant agir comme autrefois, le retrouvent dans un geste consacré ils le reconnurent[1]. » Ce geste on le retrouve dans le récit de la multiplication des pains à la suite de la bénédiction[2].

L'opinion qui tient à donner à la fraction du pain un sens eucharistique se fonde sur un rapprochement avec les textes des Actes où la fraction du pain a une portée liturgique et sur l'affirmation de saint Paul : « le pain que nous rompons n'est-il pas une communion au corps du Christ ? » On suppose aussi que Cléophas et son compagnon avaient été mis au courant des circonstances de la Cène par les Apôtres[3].

1. M. J. LAGRANGE, *op. l.*, 609. On trouvera la liste des partisans de ce sentiment dans le P. KNABENBAUER S. J., *Commentarius... Evangelium sec. Lucam*, 639 qui le partage avec conviction. Dom CALMET, sur saint Luc, XXIV. 30.

2. LAGRANGE et LAVERGNE, *Synopse des quatre évangiles*, n° 106.

3. C'est incontestablement l'avis de saint Augustin : « *Et quod ab illis duobus in fractione panis est agnitus,*

La scène de la fraction du pain fut assez rapide ; c'est l'impression qu'en donne le récit. A peine les disciples ont-ils reconnu le Maître que celui-ci disparut à leurs yeux. Cela dut avoir lieu à deux ou trois heures de l'après-midi, Cléophas et son compagnon ayant quitté Jérusalem après que les saintes femmes eurent, de très grand matin, trouvé le tombeau vide et, selon saint Luc, avant toute apparition de Jésus dans la Ville sainte. Si l'on place le départ à huit ou neuf heures du matin, une marche normale de six heures pouvant couvrir un trajet de 160 stades, l'arrivée à Emmaüs à 14 ou 15 heures demeure une supposition très admissible. Rien ne s'oppose pourtant à ce que les deux disciples aient pris un chemin plus direct et moins fréquenté, ni à ce qu'ils soient partis plus tôt de Jérusalem. Enfin l'expression πρὸς ἑσπέραν ἐστίν, « on est sur le soir », est vraie dès midi, de même que πρὸς ὄρθρον qui signifie « vers le point du jour » se dit dès l'aurore. En toute hypothèse, l'application de ces particularités du récit à Emmaüs dans la plaine satisfait les exigences du texte[1].

On est beaucoup plus difficile pour ce qui regarde le retour des deux disciples à Jérusalem quoique les conditions n'en soient pas aussi anormales qu'on se plaît à les imaginer.

« L'importance de l'événement, ajoute le P. Lagrange, est telle que les deux disciples, renonçant au repos qu'on goûte si volontiers quand on est rentré chez soi, partent à l'heure même pour informer les Apôtres, qu'ils espèrent rencontrer encore à Jérusalem. Et de fait, ils trouvent tout le groupe réuni. Il semble bien d'après Luc que c'est le même jour, sans quoi il aurait dû le dire. Mais ce peut être à une heure tardive, et c'est ce que dit Jean (XX, 19), qui place au soir de Pâque une apparition aux Apôtres. Il est vrai qu'ils n'étaient que dix d'après Jean, puisque Thomas était absent. Mais il est clair que ἕνδεκα

sacramentum esse quod nos in agnitionem suam congregat, nullus debet ambigere. » *PL.*, XXXIII, 644. En disant que le Christ fut reconnu à la fraction du pain et qu'il consacra la maison de Cléophas en église (T, X, 5), saint Jérôme semble indiquer la continuation du même rite au même lieu (Lagrange, 608). Saint Bède et les exégètes catholiques du XVIe siècle penchèrent dans le sens de saint Augustin, mais aucun Père grec ne parle de l'Eucharistie avant Théophylacte. Voir D. Buzy, *Le repas d'Emmaüs fut-il eucharistique ?* : *Jérusalem* (rev. mens. illustrée), 1926 (XXe année), 449 ss.

1. Voir Schiffers, *La question d'Emmaüs* : *RB.*, 1893, 33 ss.

dans Luc marque moins un nombre précis que le groupe des Apôtres, comme distinct des autres disciples. La tradition ancienne de Jérusalem qui plaçait Emmaüs à 160 stades se préoccupait du temps qu'il avait fallu pour le retour mais ne s'en étonnait pas (T. V et VI). Et pourquoi, dans leur empressement, les disciples n'auraient-ils pas pris des montures. »

En dehors de l'hypothèse très plausible des montures, on conçoit aisément que les deux disciples aient pu atteindre Jérusalem avant même la seconde veille de la nuit moyennant une marche de cinq heures. Si c'est là une prouesse, elle n'est pas si surprenante que d'aucuns aiment à le proclamer, car beaucoup l'ont réalisée de nos jours. Encore plus extraordinaire est la randonnée de l'escorte chargée de conduire saint Paul à Antipatris. Malgré les 62 kilomètres qu'ils ont faits la veille à partir de neuf heures du soir, soit 336 stades, les fantassins retournent à Jérusalem dans la journée tandis que les cavaliers continuent sur Césarée. Pour Josèphe, 30 stades forment une sorte d'unité itinéraire équivalant à une bonne heure de marche. Les 160 stades, considérées en dehors de la conjecture de l'emploi d'un raccourci, égalent une marche de cinq heures environ.

Au milieu d'un récit transcendant mettant en scène les faits et gestes d'un personnage revenu d'outre-tombe, les Palestiniens ne trouvaient aucune difficulté dans la rapidité d'une marche à pied. En face de la grandeur de l'événement proposé à leur foi, ils ne se sont pas arrêtés à recueillir ce moucheron. Aussi leur dévotion s'est-elle contentée tout naturellement de rattacher le souvenir de la fraction du pain au bourg connu sous le nom d'Emmaüs et de lui valoir un titre de plus à l'attention de l'historien. Désormais un fil chrétien très marqué va apparaître au milieu de la trame historique tissée par les événements militaires et civils dont Emmaüs sera le théâtre.

CHAPITRE VI

EMMAÜS A L'ÉPOQUE ROMAINE ET BYZANTINE

I. — LA CINQUIÈME LÉGION MACÉDONIQUE.

Quelques années s'étaient écoulées depuis l'embarquement à Césarée de Paul, Luc et Aristarque quand les Juifs se mirent en révolte ouverte contre Rome. A l'extermination de la garnison romaine de Jérusalem perpétrée au mépris de la parole donnée, les habitants de Césarée répondirent par le massacre des Juifs qui vivaient parmi eux. A leur tour, les séditieux s'attaquèrent aux villes hellénistiques de la Pérée, de la Samarie et de la côte méditerranéenne. En ce qui regarde la plaine maritime Josèphe cite Gaza, Ascalon et Anthédon comme ayant souffert au cours du soulèvement de l'an 66, puis Joppé et Lydda comme victimes de la répression opérée par le préfet de Syrie, Cestius Gallus, à la tête de la douzième légion. On a vu qu'à la suite de son échec devant Jérusalem, Cestius se vit refoulé jusqu'à Antipatris, essuyant des revers tout le long de la route, notamment vers Bethoron [1].

Emmaüs, qui n'est pas mentionné dans ces diverses circonstances, reparaît avec un rôle secondaire à propos de l'organisation du pays tentée par les insurgés grisés de leurs derniers avantages, en vue de la guerre dont l'imminence ne faisait aucun doute. L'un des dictateurs de Jérusalem fut cet Ananos qui inaugura son pontificat par le supplice

1. *Guerre juive*, II, 18 et 19. Voir p. 301.

de Jacques, frère du Seigneur et premier évêque de la Ville sainte. L'historien Josèphe obtint le gouvernement de la Haute et de la Basse Galilée, et Jean, fils d'Ananias, celui des districts de Gophna et de l'Acrabatène. Tandis qu'on envoyait à Jéricho un certain Joseph, fils de Simon, Jean l'Essénien, installé dans la toparchie de Thamna, se voyait assigner en outre Lydda, Joppé et Emmaüs, c'est-à-dire la Judée occidentale[1]. Ce Jean allait bientôt trouver la mort au cours d'une randonnée contre Ascalon où les Juifs éprouvèrent des pertes sérieuses[2].

Emmaüs, en grande partie, devait être une agglomération juive qui comptait probablement aussi, comme d'autres localités de la plaine, des sang-mêlé, de souche juive et syrienne que Josèphe appelle des « Judaïsants ». C'est de là que sortait Ananos, fils de Bagadat, l'un des plus cruels satellites de Simon, fils de Gioras, et qui, après s'être distingué par sa fureur pendant le siège de Jérusalem, se rendit à Titus au moment de la prise du Temple[3]. Originaire d'Emmaüs également cet Aristeus, secrétaire du Conseil, que Simon Bar-Giora, fit périr avec quinze autres notables du peuple, soupçonnés de vouloir livrer la ville aux Romains[4].

Le pays juif et iduméen était déjà entré en scène et la révolte avait dépassé l'état sporadique quand l'armée de Vespasien, au printemps de 68, commença ses premières opérations. Ces manœuvres, exposées au T. II, 5, consistaient à soumettre les différentes parties de la Judée et de la Basse Idumée et à occuper toutes les avenues de Jérusalem avant de procéder au siège de cette métropole. C'est dans ce dessein qu'après avoir soumis Antipatris, Lydda, Iamnia et les abords de Thamna, le général romain établit à Emmaüs un camp muni d'une enceinte où il laissa la cinquième légion[5]. L'expression, στρατόπεδον

1. *Ibid.*, **20**, **4** : § 567.
2. *Ibid.*, III, **2**, 1 : § 19.
3. *Guerre juive*, V, **13**, 1 : § 531 ; VI, **4**, 2 : § 229.
4. *Ibid.*, V, **13**, 1 : § 532. Καὶ ὁ γραμματεὺς τῆς βουλῆς Ἀριστεύς, γένος ἐξ Ἀμμαοῦς.
5. Et non pas « devant Emmaüs » avec intention d'hostilités et d'investissement. Le camp fut établi sur le territoire du bourg. Jules Africain, qui plus tard devait habiter Emmaüs, a laissé dans *Cestes*, VI, 6, la description détaillée d'un camp disposé de la façon la plus avantageuse. Voir le *Dictionn. des Antiquités* de Saglio, I, 956 ss.

τειχίζει donne en effet à penser qu'il s'agissait là non pas d'un camp de passage qu'on se bornait à encadrer d'une levée de terre mais d'une installation assez comparable aux *castra stativa*, protégés par une muraille et aménagés en vue d'un séjour prolongé, d'autant plus qu'un tel ouvrage en ce lieu devenait une base d'opérations en même temps qu'une garantie contre tout retour offensif des Juifs de la région.

L'historien ne fait aucune allusion à des rigueurs exercées contre Emmaüs tandis qu'il signale le châtiment infligé à Lydda et à Iamnia. Sa population, d'ailleurs réduite, avait dû résister à l'entraînement général. Le souvenir de la correction que lui avait administrée Varus à la génération précédente l'avait rendue circonspecte. Les esprits turbulents ayant gagné Jérusalem, il ne restait que les éléments pacifiques et parmi eux les chrétiens n'étaient pas moins désireux de la tranquillité et du bon ordre. En tout cas, Josèphe, témoin de ces opérations préliminaires, ne nous dit pas que les habitants d'Emmaüs aient pris la fuite à l'approche de Vespasien, comme il le raconte des gens de Jéricho au moment où ce général arrivait pour y placer une forte garnison.

La nouvelle de la mort de Néron survenue le 9 juin 68 suspendit la campagne et Vespasien attendit un an à Césarée l'issue des compétitions qui s'élevaient autour de la pourpre impériale. Il finit en juin 69 par reprendre le cours des hostilités et, parcourant la région de Gophna et d'Acrabata, passant par Béthel et Ephræm, il parut avec sa cavalerie en vue de Jérusalem, tandis que son lieutenant Cérialis réprimait l'Idumée et saccageait Hébron. Alors toute la Judée fut au pouvoir des Romains hormis Jérusalem et les trois forteresses de l'Hérodium, de Masada et de Machéronte. A peine de retour à Césarée, Vespasien apprit qu'Alexandrie l'avait proclamé empereur le 1er juillet, exemple suivi bientôt par l'armée de Palestine et par toute la Syrie.

Avant de quitter Alexandrie pour Rome, Vespasien envoya son fils Titus avec l'élite de ses troupes pour en finir avec l'insurrection juive, avec ordre de s'emparer et de ruiner Jérusalem. L'armée de la répression s'organisa à Césarée. Des contingents auxiliaires fournis par

Agrippa II, par Sohem roi de l'Iturée, par le chef des Arabes, Malchus, par les Palmyréniens vinrent se joindre aux quatre légions formant le gros de l'armée de Titus : la Ve légion Macédonique, la Xe Fretensis, la XIIe Fulminata, et la XVe Apollinaire[1]. Dans le mouvement combiné des troupes contre la métropole juive, la Ve légion devait laisser Emmaüs où elle prenait ses quartiers depuis deux ans pour rejoindre le corps principal par la voie de Bethoron, pendant que la Xe n'avait qu'à monter de Jéricho jusqu'au sommet du mont des Oliviers (T. II, 6).

Sous le commandement de son légat Sextius Vettulenus Cerialis, la Ve légion se distingua durant le siège de Jérusalem surtout par la prise de l'Antonia le 5 juillet 70, fait d'armes qui s'ajoutait aux brillants exploits accomplis par elle en Galilée trois ans auparavant. Elle s'était signalée, du reste, non seulement à Jotapata, à Tarichée et à Gamala, mais encore en Samarie où elle se rendit maîtresse de plus de 10 000 Samaritains réfugiés sur le mont Garizim, puis en Idumée dont elle ravagea le territoire et brûla la principale ville, Hébron[2]. Au récit de ces actions relatées par Josèphe fait écho l'épitaphe du centurion Blossius, de la Ve légion Macédonique, qui avait reçu les récompenses militaires et les décorations les plus hautes pour son grade : colliers, bracelets, phalères et couronne d'or[3].

Par quel concours de circonstances cette légion se trouvait-elle en Palestine ? Le surnom de *Macedonica* qu'elle partageait avec d'autres légions laisse entendre qu'elle avait été formée en Macédoine ou qu'elle appartenait à l'armée de cette province et non pas, comme on l'a prétendu, qu'elle aurait nécessairement pris part à la bataille de Philippes en 42 avant J.-C. Ce corps fut l'un de ceux qu'employa le proconsul Licinius Crassus à soumettre les Mœsiens, les Daces et les

1. R. Cagnat, *L'armée romaine au siège de Jérusalem. Rev. des Études juives*, XXI (1890), p. xxxix ss.

2. *Guerre juive*, III, 7, 32 ; IV, 9, 9 ; VI, 1, 1. On voit que la Ve légion ne restait pas inactive dans son cantonnement

3. *CIL.* VI, 3580 ; Dessau, *Inscriptiones Latinæ selectæ*, 2641 (Rome) : *M. Blossio Q. f. Ani. Pudenti (centurioni) leg. V Macedonic. donis militaribus donato ab imp. Vespasiano Aug. torquib. armillis phaler. corona aurea, vix. an. XLIX sanctisisme, et prope diem consummationis primi pili sui debitum naturæ persolvit. M. Blossius Olympicus patrono optimo fecit, item sibi et libertis et libertabus suis, posterisque eorum.*

Thraces, à reculer les frontières de l'*imperium* jusqu'au Danube et à occuper le pays conquis de 29 à 27 avant J.-C. Leur situation à l'extrémité orientale de l'Europe désignait les légions macédoniques à prêter main forte aux généraux qui opéraient en Asie Mineure et en Syrie.

Les vétérans de la V[e] Macédonique avec ceux de la VIII[e] *Augusta* vinrent en 740 (14 avant notre ère) grossir la colonie de Berytus (Beyrouth) fondée treize ans auparavant par les vétérans de la VIII[e] *Gallica*[1]. Dans les premières années de l'ère chrétienne, la V[e] légion, qui paraît avoir pour un temps adopté le surnom de *Scythique* fit campagne en Arménie sous le commandement de Gaïus, petit-fils d'Auguste, après quoi elle regagna ses quartiers en Mœsie où nous la retrouvons en 34[2]. La question arménienne suscite une nouvelle guerre avec les Parthes. Corbulon augmente ses contingents, réorganise ses troupes. Pour tenir tête à Vologèse il garde comme légions la troisième, la sixième, la dixième et les anciens soldats de Syrie. Pourvu du commandement spécial en Arménie, Césennius Pætus obtient de son côté la quatrième et la douzième légion, avec la cinquième mandée de Mœsie, ainsi que les auxiliaires du Pont, de la Galatie et de la Cappadoce[3]. La V[e] a donc quitté la Mœsie en 62 ; elle n'y reviendra qu'une dizaine d'années plus tard. Le désastre de Pætus l'a laissée indemne, se trouvant reléguée dans le Pont. Aussi obéitelle à la convocation de Corbulon en train de préparer une forte armée contre Tiridate nanti du trône d'Arménie par Vologèse son frère. Un règlement diplomatique ayant mis fin à la querelle, l'armée demeure dans l'expectative à Mélitène jusqu'à ce que Néron en ait décidé la dislocation en 66. Alors la XV[e] légion *Apollinaris* est envoyée en Égypte[4].

1. La mention de la V[e] légion Macédonique et de la VIII[e] Augusta se retrouve sur des monnaies de la colonie *Julia Augusta Felix Heliopolis* (Ba'albek) du règne de Philippe le Jeune. L'origine de cette colonie est à peu près contemporaine de la fondation de la colonie *Julia Augusta Felix Berytus* par Agrippa, gendre d'Auguste. Voir J. Assmann, *De coloniis oppidisque romanis* (1905), 28.

2. Dessau. *op. l.*, 2281.

3. Tacite, *Annales*, XV, 6 : *Iamque aderat, copiis ita divisis ut quarta et duodecima legiones addita quinta, quae recens a Mœsis excita erat, simul Pontica et Galatarum Cappadocumque auxilia Paeto obedirent...*

4. Ritterling, art. *Legio* et *Legio* (*V Macedonica*) dans *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa-Kroll, XII, 1 (1924), 1242 ss., 2 (1925), 1572-1586.

Sur ces entrefaites a lieu la malheureuse expédition de Cestius Gallus contre Jérusalem (octobre-novembre 66) et la rébellion des Juifs devient telle qu'elle oblige Néron à faire appel au génie militaire de Vespasien. Prenant aussitôt la tête de la Ve Macédonique et de la Xe Fretensis, Vespasien les amène à Ptolemaïs où Titus le rejoint avec la XVe qu'il est allé chercher en Égypte. « Il y trouva, écrit Josèphe, son père avec ses deux légions, la cinquième et la dixième, renommées entre toutes, et le renforça de la quinzième qu'il lui amenait [1]. »

Après l'écrasement des Juifs et la prise de Jérusalem, Titus met la Xe légion en garnison dans les ruines de cette ville, envoie la XIIe à Mélitène sur les confins de l'Arménie et de la Cappadoce, garde avec lui la Ve et la XVe pour accomplir sa tournée triomphale en Syrie et son retour en Égypte. La seule *deductio veteranorum* qui eut lieu à la suite de ces événements est celle de huit cents vétérans tirés de l'armée victorieuse et non exclusivement d'une seule légion qui furent installés sur le territoire d'un village appelé *Hammôṣa* chez les Juifs [2]. La nouvelle agglomération élevée parmi les terrains distribués prit le nom de *Colonia* qui s'est conservé jusqu'à nos jours (**T. II, 7**). Pour insister sur la singularité de cette *deductio* et sur la sévérité du vainqueur, Josèphe fait remarquer en outre qu'en Judée, Titus ne colonisa aucune ville — οὐ γὰρ κατῴκισεν ἐκεῖ πόλιν — c'est-à-dire qu'il ne transforma aucune ville en colonie en y domiciliant des vétérans. Jérusalem n'était rien autre que le camp d'une légion en service actif et *Colonia* qu'une petite colonie agraire [3]. La terre des Juifs étant à vendre, des particuliers, citoyens des villes de la côte ou anciens militaires, pouvaient se livrer à des

1. *Guerre juive*, III, 4, 2. Depuis Cardwell et Léon Renier on corrige avec raison III, 1, 3 : τὸ πέμπτον καὶ τὸ δέκατον en πεντεκαιδέκατον, car il n'y a que la quinzième légion qui soit venue d'Égypte, Vespasien ayant pris avec lui la cinquième et la dixième en Arménie et en Syrie. Voir la note de Th. Reinach, dans la traduction Harmand de la *Guerre des Juifs*, 246 et Schuerer. *GDJV.*, I^3, 610.

2. Dans le texte grec de Josèphe (*Guerre juive*, VII, 6, 6), on lit Ἀμμαοῦς. Voir chap. I, p. 284, la restitution conjecturale du texte par Schlatter. La confusion de cette localité avec Emmaüs-Nicopolis commise par quelques auteurs, notamment Marquardt. *Organisation de l'E. R.*, II, 381, est évitée aujourd'hui. La restriction μόνοις que Josèphe apporte à cette *deductio* exclut toute autre installation dans le pays proprement juif. Pour Neapolis en Samarie la question demeure en suspens. En tout cas, il n'est pas fait mention de vétérans à son sujet, encore moins pour ce qui touche l'élévation de Césarée à la dignité de *colonia Prima Flavia a Vespasiano imperatore deducta*. Voir Ritterling, *op. l.*, 1274 ; Assmann, *op. l.*, 81, 108.

3. Vincent et Abel, *Jérusalem*, II, 876 ss.

spéculations avantageuses. Au gré du césar certains lots de la campagne servaient à des libéralités ou à des compensations. Ainsi en dédommagement des biens qui lui avaient été confisqués à Jérusalem, Josèphe reçut un autre domaine dans la plaine maritime [1].

Emmaüs reçut-il à cette occasion assez de nouveaux éléments pour devenir une ville et mériter le titre de πόλις, voire celui de *Nicopolis*? Sozomène l'affirme : de bourg ou κώμη Emmaüs devient ville et reçoit des Romains en mémoire de leur victoire sur les Juifs (νίκη) le vocable de Nicopolis (**T. XII**). On a cru également que la numismatique donnait raison à Sozomène. Hill, en 1914, publie encore comme palestiniennes des monnaies du second siècle portant en entier ou en abrégé le nom de NICOPOLIS et les années d'une ère débutant vers 70. Ce sont des bronzes de Faustine I, de Marc-Aurèle et Vérus [2]. En 1764, l'abbé Belley proposait déjà de classer à Emmaüs de Palestine une série « de bronzes à l'effigie de Trajan. identiques de style et de fabrique, donnant au génitif le nom de la ville et datés d'après une ère locale, dont nous possédons les années 34 et 42 [3]. » Eckhel et Mionnet se rangèrent à cet avis.

L'affirmation de Sozomène a contre elle les textes formels d'Eusèbe, de saint Jérôme, de Philippe de Side dont tous les chroniqueurs se font l'écho à travers les siècles [4] d'où il ressort que l'exaltation d'Emmaüs et son titre de Nicopolis ne datent que de la troisième année d'Élagabale ou, au plus tard, des débuts du règne de Sévère Alexandre, soit 221-222. Il est à remarquer en outre que les auteurs antérieurs à cette date, comme Pline, Ptolémée, Josèphe, ne connaissent pas d'autre nom que celui d'Emmaüs. Le silence de ce dernier est

1. ἑτέραν χώραν ἐν πεδίῳ. *Vie*, 76. Voir *Guerre juive*, VI, 2, 2, à propos des restitutions promises par Titus aux notables et membres du haut sacerdoce réfugiés à Gophna après avoir fui de Jérusalem entre la prise de l'Antonia et celle du Temple.

2. *Catalogue of the greek coins of Palestine* (1914), p. LXXIX, 169, pl. XVII. Hamburger, que cite le numismate anglais, a été victime d'une hallucination lorsqu'il a vu deux villes de Nicopolis sur la carte de Mâdabâ ; aussi son argumentation ne tient pas debout.

3. TH. REINACH, *Le mari de Salomé et les monnaies de Nicopolis d'Arménie* : *Rev. des Études anciennes*, XVI (1914), 133.

4. T, VII, X, 6, XI, XVI-XIX, XXIII, **1**.

d'autant plus impressionnant qu'il mentionne assez souvent Emmaüs et qu'il ne manque pas dans des circonstances analogues de signaler le changement de nom des villes ou leur double appellation. L'erreur isolée de Sozomène lui aura été suggérée par le texte grec de Josèphe relatif à l'établissement de la colonie de vétérans à l'Ammaous des 30 stades en 71[1].

A l'objection tirée de la numismatique, Th. Reinach a répondu d'une façon péremptoire en établissant que les monnaies de Trajan mentionnées ci-dessus appartenaient à Nicopolis d'Arménie et que la date qu'elles portent est calculée d'après une ère commençant en octobre 72, époque officielle de la libération de la Petite Arménie. Aucune de ces monnaies d'ailleurs n'ont une provenance palestinienne attestée. Quant aux bronzes allégués par Hill, leurs dates : 72, 90, 91 s'accommodent bien de l'ère de Petite Arménie, mais il est difficile d'en récuser absolument le témoignage[2].

Le développement commercial que provoquait d'ordinaire le voisinage d'une légion avait pu accroître la population d'Emmaüs. Mais la fin de la guerre ralentit naturellement cet essor. Tandis qu'Emmaüs végétait comme les autres bourgs de Judée au milieu de la désolation générale près d'un camp abandonné, la V[e] légion Macédonique suivait Titus à Césarée maritime, à Césarée de Philippe, à Beyrouth, au Zeugma de l'Euphrate et à Antioche. D'Antioche elle descendit à Alexandrie d'où elle rejoignit ses anciens quartiers de Mœsie à l'automne de l'an 71[3]. Une telle situation la mettait en vedette chaque fois que la Dacie devenait inquiétante. Aussi bien eut-elle l'occasion de se distinguer dans la guerre dirigée par Trajan contre les Daces.

1. Voir l'argumentation de SCHUERER, *GDJV.*, I[3], 160 s. en faveur du III[e] siècle.

2. Pour les petits bronzes de Faustine I, de Saulcy n'est pas très affirmatif : il y a quelque apparence de raison qu'ils appartiennent à Nicopolis de Judée mais « il serait fort à désirer que quelque provenance bien constatée vînt corroborer cette classification ». *Numismatique de la T. S.*, p. 174. Hill prétend que deux spécimens proviennent de Palestine et croit reconnaître la frappe palestinienne pour les bronzes de Marc Aurèle et de Vérus. Une autre monnaie non datée représentant un loup aux prises avec un sanglier demande à être assignée à Nicopolis d'Épire *ad Lycum*. C'est tout. S'il reste une probabilité en faveur de la promotion d'Emmaüs en 71, on est bien obligé d'admettre qu'elle eut peu de retentissement.

3. *Guerre juive*, VII, 1, 3 ; 2, 1 ; 3, 1-3 ; 5, 1-3 : § 117 ἀπέστειλεν, εἰς μὲν τὴν Μυσίαν τὸ πέμπτον, εἰς Παννονίαν δὲ τὸ πεντεκαιδέκατον.

Il ne paraît pas que la V[e] légion Macédonique ait laissé un détachement en Palestine dont la surveillance fut confiée à la X[e] Fretensis. Les inscriptions découvertes à 'Amwâs concernent des soldats tués ou décédés au cours de la campagne de 68 à 70. Au fragment anonyme que publia Clermont-Ganneau en 1884[1] s'ajoutent deux épitaphes complètes dont l'une trouvée en 1897 est rédigée comme il suit :

Caïus Vibius Firmus soldat de la V[e] légion Macédonique, de la centurie de Pollion, bénéficier, qui servit 18 ans et vécut 40 ans, est déposé en ce lieu. Saccia Primiginia a fait rendre ce devoir à son époux[2].

L'autre texte fourni par le cimetière de la légion est ainsi conçu :

E. de la tribu Collina, Sabinus, du domicile d'Amasia, soldat de la V[e] légion Macédonique, de la centurie de Stiminus, a servi 25 ans[3]...

On remarquera qu'il s'agit ici de légionnaires et non de vétérans. Ces textes n'ont par conséquent rien de commun avec la colonie des 800 vétérans établis par Titus à trente stades de Jérusalem.

A partir de 107, l'armée de la Mœsie Inférieure, aujourd'hui la Roumanie orientale, comprenait la I[a] *Italica*, la V[a] *Macedonica* et la XI[a] *Claudia*. Pour cette dernière on sait qu'elle envoya des détachements à l'armée d'Orient, mobilisée par Trajan contre les Parthes ; pour les deux premières cela est vraisemblable à cause du déploiement extraordinaire de troupes que nécessita cette expédition. Que l'armée de la Mœsie Inférieure ait fourni un contingent au corps expéditionnaire de Palestine sous Hadrien, de 132 à 135, une incription de Bettir en fait la preuve. Pour écraser la nouvelle insurrection qui avait réussi à anéantir une légion et tenait tête à des forces importantes, l'empereur dut expédier en Judée de tous les points de l'Empire les meilleurs effectifs disponibles. Le dernier épisode de cette rude campagne fut le siège de Bettir qui prit fin le 9 août 135. Or c'est à proximité de la source de ce village qu'on voit gravée sur le roc la mémoire d'un centurion de l'armée du Danube Inférieur :

1. *CIL.*, III, *Supplem.*, fasc. 1 : 6647. Voir *ad calcem*, p. 427 *Inscr. latines*, n° 3.
2. *RB.*, 1897, 131. Voir p. 427, n° 2.
3. *RB.*, 1898, 270 s. *CIL.*, III, *Supplém.*, fasc. 1 : 6638. Voir p. 426, n° 1.

...Victor centurion des détachements de la Ire legion Italique, de la Ve Macédonique et de la XIe Claudia[1].

C'est aussi de cette campagne plutôt que de la guerre de 67-70 que relève l'inscription suivante trouvée au pied du Garizim à Naplouse à cause de l'emploi du prénom *Fl(avius)* et surtout des nom et prénom *M(arcus) Ulpius* qui font supposer que le Pannonien avait embrassé la carrière des armes sous Trajan (96-117) :

Aux Dieux Mânes. A Marcus Ulpius, de la tribu Claudia, Magnus, de Savaria, centurion de la légion Ve Macédonique. Il gît en ce lieu. Flavius Moderatus et Julius Ingenus, centurions, lui ont rendu ce devoir[2].

Parmi les auxiliaires qui prirent part à la lutte contre les Juifs sous Hadrien figuraient, d'après un diplôme militaire de 139, une cohorte IV et une cohorte VI de gens de Pétra[3]. Elles appartenaient au corps indigène organisé par Trajan après la fondation de la province d'Arabie en 105. Le passage ou le séjour à Emmaüs de l'une de ces cohortes a été attesté par la découverte en 1924 d'un cartouche gravé sur un bloc d'appareil et portant cette mention :

Cohors VI Ulpia Petraeorum.

L'inscription décorait probablement un monument votif et marquait au milieu d'un camp plus vaste le cantonnement précis des Pétréens[4]. Il est intéressant de revoir à Emmaüs les anciens sujets d'Arétas camper en 135 où d'autres Arabes avaient exercé leurs ravages en 4 avant notre ère et où d'autres avaient passé en 70. La *vexillatio* de la Ve Macédonique a pu stationner aussi au milieu des retranchements élevés par cette même légion 65 ans auparavant. Mais sa présence fut passagère et le détachement mœsien regagna le Danube. Sous Marc-Aurèle, au retour d'une expédition contre les Parthes (163-167), la cinquième légion

1. *CIL.*, III, *Supplém.*, P. 2, 14155². Ritterling (Real-Encycl. P.-Wissowa), XII, 1291, 1578.
2. *RB.*, 1926, 421. Nous pouvons toutefois rappeler à ce sujet que c'est à Cérialis et à la 5e légion que revint en 67 le soin de réduire les Samaritains révoltés qui s'étaient concentrés sur leur montagne sacrée, le Garizim. *Guerre juive*, III, 7, 32.
3. *RB.*, 1897, 598-604.
4. *RB.*, 1924, 114 et pl. II.

quitta le camp de Troësmis aux Bouches du Danube, qu'elle avait habité longtemps, pour s'installer à Potaïssa en pleine Dacie Porolissène (Transylvanie), où elle reçut sous Commode les titres de *Pia Constans*.

La X[e] légion Fretensis par ses quartiers d'Aelia et ses *vexillationes* distribuées à travers le pays et la VI[e] légion de Fer (*Ferrata*) campée à Kefr Koud et à Leddjoun maintenaient la Palestine dans le calme depuis 135. Mais en 193, la Palestine comme tout l'Orient se divisa en Nigériens et en Sévériens. L'adhésion de la VI[a] Ferrata au parti de Septime Sévère ne fut pas sans effet sur la décision des Juifs de Galilée et d'une bonne partie des habitants de la Samarie. Césarée comme la sixième légion reçut les épithètes honorifiques de *Fidelis Constans*, Sébaste ajouta à son protocole le surnom de *Septimia* et les Juifs de Galilée se mirent soudain à couvrir leur pays de synagogues cossues aux frais du trésor impérial. Cette faveur de Sévère et de son fils Caracalla passait aux yeux de certains Juifs comme la réalisation d'un texte de Daniel[1].

Les mesures que prendra plus tard Septime Sévère contre le prosélytisme juif et chrétien ne l'empêcheront pas de conserver à l'égard du judaïsme un esprit de tolérance dont la législation garde le témoignage[2]. Il est possible qu'il ait sévi contre les Juifs de Judée et d'ailleurs pour avoir adhéré à la cause de Niger. Les populations vivant dans l'ambiance de la X[e] légion Fretensis avaient, semble-t-il, apporté moins d'empressement à reconnaître la légitimité de Sévère, partageant pour Pescennius Niger, gouverneur de Syrie, l'engouement, justifié d'ailleurs, que les Orientaux manifestaient en masse. Il existe une monnaie d'Aelia à l'effigie et au nom du compétiteur de Septime Sévère[3]. Naplouse, jalouse de Sébaste, se vit privée du droit de cité

1. Sur Daniel, XI, 34 : *cum corruerint, sublevabuntur auxilio parvulo* saint Jérôme écrit : *Hebræorum quidam hæc de Severo et Antonino* (*Caracalla*) *principibus intelligunt, qui Judæos plurimum dilexerunt. PL.*, XXV, 570.

2. *Digeste*, liv. 50, tit. 2, l. 3 : *Eis qui Judaicam superstitionem sequuntur, Divi Severus et Antoninus honores adipisci permiserunt : sed et necessitates eis imposuerunt, quæ superstitionem eorum non læderent.* Voir Abel, art. *Capharnaüm* au Supplément du Dictionn. de la Bible.

3. Madden, *Coins of the Jews*, 263.

pour avoir lutté en faveur de Niger, et les Samaritains l'avaient suivie par opposition aux Juifs Galiléens.

En Palestine méridionale, Lydda et Betogabris, favorables à Sévère pour des raisons spéciales, ajoutent à leurs noms nouveaux de Diospolis et d'Éleuthéropolis les surnoms de *Leucia Septimia*. Le voyage de cet empereur en Palestine devient le point de départ d'une ère locale à Éleuthéropolis. Emmaüs reste encore dans l'ombre, mais le moment n'est pas éloigné où ce bourg va prendre lui aussi un rang honorable parmi les localités de la Šephêlah.

II. — Juifs et Samaritains a Emmaüs.

Depuis que Yoḥanan ben Zaccaï avait fui pendant le siège de Jérusalem pour vivre à *Yâbneh*, la Šephêlah était devenue le refuge des docteurs d'Israël. Autour de cette ville, capitale spirituelle et centre juridique du Judaïsme, on vit des Pharisiens de marque ouvrir des écoles. Rabbi Éliézer enseignait à Lydda, Rabbi Josué à Peqi'în, Rabbi 'Aqiba à Benê Baraq[1]. Ce dernier avait eu pour maître Nahum de Gimzô. Éléazar de Modîn devait mourir à Bettir de la main même de son neveu Barkokébas. Ayant cédé à Gamaliel II la présidence du tribunal religieux de Yâbneh, R. Yoḥanan ben Zaccaï se retira à Berour Ḥail où il avait jadis enseigné. R. Tarphon, successeur de Gamaliel II tint à Yâbneh et à Lydda des séances qui réunissaient plus de trente rabbins. Mais les troubles survenus à l'époque de Trajan et d'Hadrien obligèrent le *Beth-Dîn* à se transporter en Galilée où il se fixa définitivement à partir de 135[2].

Bien que dans ce monde lettré il n'ait pas joui d'une aussi grande

1. *Sanhédrin*, 32a.

2. Voir Derenbourg, *Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine*, I, 306 ss. Berour Ḥail s'identifie avec Breir, village situé entre Gaza et Beit Djibrîn; Peqi'în est à chercher entre Loudd et Yebnâ ; Benê Baraq est aujourd'hui Ibn Ibrâq près de Jaffa ; à Gimzô et Modîn répondent Djimzô et Médieh situés à l'est de Lydda. Sur la permission accordée par Titus aux fugitifs de se retirer où bon leur semblerait voir *Guerre juive*, V, 10. 1.

faveur, Emmaüs ne fut pas oublié pourtant par les docteurs juifs de l'époque romaine[1].

Les joueurs de flûte qui accompagnaient autrefois les prêtres dans le Temple auraient appartenu, de l'avis de R. José (vers 150), aux familles Pegarim et Sipparia d'Emmaüs, avec lesquelles la caste sacerdotale avait contracté des alliances matrimoniales. Ces servants, au reste, étaient des Lévites selon R. Ḥanina ben Antigonos[2].

La littérature rabbinique revient à plusieurs reprises sur un cas de morale posé par R. ʿAqiba en plein marché d'Emmaüs à Gamaliel II et à R. José le Galiléen. Le cas, dont le sujet concerne l'inceste par ignorance, nous importe moins que la circonstance du lieu où il fut posé. Il ressort de l'épisode que vers 90 se tenait à Emmaüs un marché aux bestiaux qui attirait les gens de la plaine puisqu'on y venait de Yâbneh[3]. Il paraîtrait en outre que le remuant R. ʿAqiba ait séjourné à Emmaüs, car, dans le fait rapporté, on ne voit pas qu'il soit venu au marché en compagnie de Rabban Gamaliel et de R. José; il profite plutôt de sa rencontre fortuite avec eux pour leur soumettre une difficulté embarrassante (**T. III, 1, 2**). Au sentiment de S. Klein, le compagnon de R. Gamaliel, ce même R. José ben Ḥanania, disciple de Yoḥanan ben Zaccaï, résidait lui aussi à Emmaüs autant qu'il peut l'inférer des deux discussions qu'il eut à soutenir dans cette ville. Le fait est mieux assuré pour R. Nehounia ben Haqqana qui est appelé « habitant d'Emmaüs » איש אמהום[4].

Nous avons vu au chapitre I, p. 282, qu'il existait une controverse au sujet de l'identité du lieu où se retire Éléazar ben ʿAraḥ après la mort de R. Yoḥanan ben Zaccaï en 80. Pendant que ses collègues quittent

1. Les allusions de la Mischna à Emmaüs se trouvent réunies par Strack et Billerbeck dans *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrasch*, II, 270.

2. *ʿArahîn*, III, 4. D'après le même traité dans le Talmud de Babylone (10a) la conjonction *waw* est à supprimer devant le nom de lieu.

3. Cette foire aux bestiaux a lieu aujourd'hui à Lydda, le centre des transactions agricoles s'étant rapproché de la mer et des agglomérations importantes de Ramleh et Jaffa. Ce marché d'Emmaüs est appelé קטלים, אטלין, transcription du mot grec κατάλυσις, le déballage. Voir S. Krauss, *Griech. und Latein. Lehnwörter*, II, 30, 525.

4. *R. Josué à Emmaüs* : *Rev. des Études juives*, LX (1910), 106.

Berour Ḥail pour se fixer à Yâbneh, Éléazar rejoint sa femme à *Démosia*, endroit aux eaux salutaires et d'un séjour agréable, où ses anciens condisciples refusent de le suivre. Le midrasch *Qoheleth* VII, 7 (33[a]) nomme *Amaous* ce pays enchanteur et le contexte avec la mention de Yâbneh et l'allusion à la dernière résidence de R. Yoḥanan ben Zaccaï, située dans la plaine, serait favorable à l'identification de ce lieu avec Emmaüs. On conçoit difficilement que R. Éléazar, fréquentant Berour Ḥail ait eu sa femme en Galilée à moins de supposer qu'elle fût originaire de ce pays ou que le soin de ses rhumatismes l'ait retenue aux bains chauds de Tibériade[1].

Il est en effet beaucoup plus probable qu'il soit question ici des thermes de Tibériade. Parmi les variantes de l'épisode de R. Éléazar, le midrasch *Qoheleth* est seul à présenter la leçon אמאום qui est considérée par I. Lévy comme une erreur de lecture pour דמוסית, texte reçu[2]. De plus, une sentence de R. Ḥelbo à ce même sujet ne s'explique pas en dehors des eaux chaudes et amollissantes d'Amathus aux portes de Tibériade. « Le vin de *Peroughita* et de l'eau de *Demôsit* ont séparé les dix tribus d'Israël. » L'oracle est ainsi interprété par la guemara : « R. Éléazar ben Araḥ s'y rendit (aux Demôsit), se laissa séduire par eux (par le vin et les bains explique Raschi) et y perdit sa science talmudique[3]. » L'allusion au schisme des dix tribus nous reporte au royaume du nord, loin d'Emmaüs, vers ce δημόσιον — *Demôsit* — qui représente d'ordinaire dans le Talmud les sources de Ḥammatha près Tibériade.

Les traditions juives mentionnent encore un Jacob d'Emmaüs et racontent l'histoire d'un certain R. Yoḥanan (mort en 279) dont la fringale fut apaisée sous un figuier d'Emmaüs[4]. L'anecdote de R. Aḥa

1. Aussi plusieurs talmudisants énumérés p. 282 tiennent-ils pour Emmaüs. Il est possible qu'en aménageant des conduites d'eau, les légionnaires aient pourvu à un établissement de bains publics. On voit encore à l'E.-N.-E. d''Amwâs des vestiges de thermes bâtis en briques près de l'ouâdy Ḥammâm. Toutefois l'hypocauste dont les restes sont visibles peuvent être postérieurs au Ier siècle et il est peu probable que les soldats de Titus aient eu le loisir de se livrer à de telles occupations.

2. *Rev. des Études juives*, XLI (1900), 186. Rappoport et Bacher sont pour le Ḥammâm de Tibériade.

3. *Šabbat*, 147[b]. Les commentateurs n'interprètent pas les *halakôth de Emmaoum* de la même façon que Neubauer, *Géogr. du Talmud*, 101.

4. D'après Strack et Billerbeck, *op. l.*, 270.

se permettant de manger de la pâtisserie des Samaritains, vers l'année 320, occupe une partie de la controverse des docteurs juifs touchant les relations autorisées avec les Cuthéens (**T. III, 4**). Nous voyons plus tard, à la période byzantine, le brigand Cyriaque qui terrorisait les environs d'Emmaüs, enrôler dans sa troupe des Samaritains aussi bien que des Juifs et des chrétiens (**T. XXVI**). Des textes épigraphiques découverts à 'Amwâs témoignent qu'Emmaüs comme mainte localité de la plaine eut sa colonie de Samaritains.

Lorsque Sanaballat donne rendez-vous à Néhémie dans un des villages de la vallée d'Ono, cet ennemi des Juifs nous fournit un indice de la pénétration des gens de la Samarie dans le pays bas dès le retour de l'Exil[1]. Sanaballat lui-même était de Bethoron au nord d'Emmaüs[2]. Avant la guerre de Vespasien les Samaritains formaient la majeure partie de la population de Yâbneh maritime où ils avaient accaparé le commerce du blé[3]. Ils y prospérèrent si bien qu'au ve siècle ce port était entièrement samaritain et que la ville continentale elle-même passait pour agglomération samaritaine[4]. Cette race active réussit à s'implanter à peu près dans tous les centres commerçants de la côte de telle façon qu'au moment de l'invasion musulmane on les trouvait à Césarée, à Arsouf, à Jaffa, à Beit-Dedjân, à Lydda, à Ascalon, à Maïoumas et à Gaza[5]. Quand ils eurent battu le stratège Sergius à 12 milles de Gaza, les Musulmans couronnèrent leur victoire par un massacre de 4 000 paysans, chrétiens, Juifs, Samaritains qui s'avisaient de défendre leurs terres[6]. Depuis le vide causé dans cette région par la répression d'Hadrien, la Šephêlah avait attiré les populations de la Samarie qui s'y multiplièrent ensuite.

1. Néhémie, VI, 2.
2. D'après I Chron., VII, 24, Beri'a, fils d'Ephraïm eut pour fille Šeerah (Beit Ṣira) qui bâtit les deux Bethoron.
3. Derenbourg, *op. l.*, 302 s.
4. Raabe, *Petrus der Iberer*, 123; Guy le Strange, *Palestine under the Moslems*, 553.
5. Chronique d'Abou'l Fatḥ d'après Montgomery, *The Samaritans*, 127; Clermont-Ganneau. *Archaeol. Res.*, II, 328. Recueil... VII, 186; *RB.*, 1906, 87.
6. *Liber Chalipharum*; Land, *Anecdota*, I, 116.

III. — Jules Africain et Nicopolis.

A côté des Juifs et des Samaritains, Emmaüs possédait au IIIe siècle une communauté chrétienne dont les origines se confondent avec celles du christianisme. Son plus illustre représentant fut sans contredit Jules Africain qui ne peut, en effet, être considéré comme un chrétien isolé dans un milieu étranger à la foi. Ses travaux, le rayonnement de son influence et l'importance de sa situation donnent à penser que cet homme vivait dans un foyer de vie chrétienne.

Sextus Julius Africanus, si l'on en croit Suidas qui l'appelle φιλόσοφος Λίβυς, aurait vu le jour en Libye, c'est-à-dire dans le nome de ce nom resserré entre l'Egypte et la Cyrénaïque[1]. Rien ne permet d'élucider la question s'il fut chrétien de naissance ou à la suite d'une conversion. De sa connaissance de la langue latine et des choses militaires, de sa sympathie pour certaines croyances grossières on a conclu à son grade d'officier. Des allégations concernant sa personne laissent même croire qu'il prit part comme tel, en 195, à l'expédition de Septime Sévère en Osrhoëne, où il eut l'occasion de se lier avec le roi d'Édesse Abgar IX (179-216) et avec son fils qu'il accompagnait à la chasse. Ses déplacements l'amenèrent aussi à l'Ararat, à Célænæ, ville de la Phrygie méridionale qui devait devenir Apamée Kibotos. Ayant abandonné la carrière des armes pour se livrer à l'étude des sciences sacrées et profanes, il vint se fixer à Emmaüs, parce qu'en fait, d'après le **T. XI** préférable à Suidas, c'est là qu'il était né.

Cependant la renommée d'Héraclas, philosophe chrétien qui allait illustrer le trône patriarcal d'Alexandrie, arrivait jusqu'à Emmaüs. On disait merveille de ce didascale qui sous le manteau de philosophe unissait la science des Grecs à une connaissance profonde de la Sainte

1. *Ptolemæi geogr.*, tab. 25, 26 : *Libyæ nomus*. Sur la personnalité et les œuvres de Jules Africain on pourra consulter Tillemont, *Mémoires...*, III, 254 ss. ; Harnack, *Die Chronologie...*, 89 ss. ; *Realencycl.* de Hauck, IX, 627 ; Bardenhewer, *Geschichte der Altkr. Liter.*, II, 219 ss. ; P. Batiffol, *La littérature grecque*, 185 ; Gelzer, *Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie* (Leipzig, 1880-1898).

Écriture. Jules Africain ne put se tenir de gagner Alexandrie pour suivre les leçons de ce maître qui rivalisait de savoir avec Origène. Ce voyage eut lieu entre les années 211 et 215, à une époque où Origène se trouvait hors d'Égypte, soit à Rome, soit en Palestine. Harnack suppose même que l'attention d'Africain avait été attirée sur Héraclas par Origène dont la modestie le garantissait de tout sentiment de jalousie[1].

De retour à Emmaüs, notre érudit se mit à élaborer le premier et le plus important de ses ouvrages, la *Chronographie,* qui comprit cinq volumes où l'auteur confrontait et harmonisait l'histoire juive et chrétienne avec les traditions et les données de l'histoire des peuples païens. Le but principal de ce travail, à savoir la fixation exacte des événements de la chronique mondiale, n'excluait point la préoccupation apologétique : les dates bibliques apparaissaient comme le criterium dans l'évaluation puisée aux sources profanes. L'ouvrage se terminait à la troisième année du règne d'Élagabale, d'où l'on infère qu'il fut achevé en 221. « Outre la sainte Écriture, les sources utilisées étaient une série de manuels chronographiques d'origine juive et païenne. A une vaste érudition l'auteur unit un jugement indépendant et un talent d'exposition appréciable[2]. » Aucun de ces *volumina de temporibus,* ainsi que les appelle saint Jérôme, n'est parvenu dans son entier jusqu'à nous, mais il en subsiste assez de fragments pour qu'on puisse prendre une idée du sujet et du plan de l'ensemble. La substance en a été conservée par les chronographes chrétiens qui depuis Eusèbe ont largement puisé à cette œuvre fondamentale[3]. A travers la traduction latine de la Chronique d'Eusèbe due à Jérôme, la Chronographie de Jules Africain pénétra de bonne heure en Occident.

L'année même où il arrêtait la succession des temps, Jules Africain se trouva mêlé à un événement considérable dans l'histoire d'Emmaüs, dont l'indication notée par la Chronique d'Eusèbe (**T. VII**) peut avoir

1. *Chronologie...,* II, p. 90, n. 1.
2. Bardenhewer, *op. l.,* 222.
3. Selon Harnack, *Geschichte der altchristl. Liter.*, II, 1, 123, Eusèbe aurait en particulier emprunté à la Chronographie de Jules Africain les listes épiscopales de Rome et d'Alexandrie.

formé la conclusion de la Chronographie. Notre savant prenait la tête d'une délégation chargée de demander à l'empereur au nom des habitants d'Emmaüs l'érection de leur pays en cité avec le vocable de Nicopolis. Les expressions d'Eusèbe font croire à une véritable fondation : la réfection de la ville sur un plan plus spacieux et la création de monuments adaptés à la vie municipale. Aux termes de la version arménienne de la Chronique d'Eusèbe — *antiqua Emmaus restaurata est* — et de saint Jérôme (T. X, 6) — *pro instauratione urbis Emmaus* — il s'agirait d'une restauration, sans doute importante, supposant la ruine antérieure de la localité et sa déchéance d'une condition à laquelle elle avait jadis été élevée. Par là s'affirmerait de nouveau l'élévation ou l'essai d'élévation dont Emmaüs aurait été l'objet en 71 sous les Flaviens. Des critiques du XVIIe siècle en ont conclu de la sorte, en dehors même du point de vue numismatique[1]. Nous avons remarqué plus haut que l'anoblissement d'Emmaüs à la suite de la guerre juive de 70 avait passé comme inaperçu aux regards des auteurs des Ier et IIe siècles et que, malgré le protocole de quelques monnaies et l'opinion de Sozomène, il demeurait pour beaucoup sujet à caution. C'est dire combien modeste et précaire, en dépit du titre de Nicopolis, s'était trouvée durant cette période la condition de la nouvelle ville.

Si l'on admet qu'elle eut à expier des préférences pour Niger au cours des représailles exercées à diverses reprises par Septime Sévère auquel Tertullien reprochait de grapiller après la vendange[2], on s'imaginera sans peine qu'Emmaüs, comme l'appelaient encore unanimement païens, juifs et chrétiens, languissait à l'aube du IIIe siècle dans une obscurité mal supportée par les notables de l'endroit. Au sentiment de cette infériorité s'ajoutait l'amertume de voir croître non loin de soi de jeunes cités telles que Diospolis et Éleuthéropolis qui prenant l'une et l'autre les prénoms de l'empereur Sévère, battaient

1. Voir Tillemont, citant Valois dans sa note 3 sur Jules Africain, *Mémoires*, III, p. 648 B.

2. Sur ces répressions, Tillemont, *Histoire des empereurs*, III, 52, 57 ; Spartien, *Severus*, 16, présente les mesures de Septime Sévère comme un triomphe sur les Juifs. Il est possible que ceux de Judée, encouragés par les succès momentanés des Parthes en 197, aient eu un esprit de rébellion trop ostensible.

monnaie et adoptaient la date des faveurs de ce monarque pour point de départ d'une ère nouvelle (200). Les noms de Septime Sévère, de Julia Domna et de Caracalla qui se lisent sur les médailles de ces deux villes, on les chercherait en vain sur des monnaies de Nicopolis et cette absence est un indice assez significatif. Mais Emmaüs plaçait sa confiance dans le crédit d'un homme tel que Jules Africain qui avait probablement reçu de Septime Sévère des avantages personnels dus à ses services antérieurs.

L'avènement de la famille syrienne d'Émèse en mai 218 parut fournir aux élites d'Emmaüs une occasion excellente d'obtenir le relèvement de leur patrie et l'attribution incontestée du titre de Nicopolis. A côté de l'extravagant Élagabale vivaient son aïeule Mœsa, très intéressée à la conduite des affaires publiques, Soæmias, sa mère, et la sœur de cette dernière, Julia Mamæa, célèbre par les entretiens qu'elle eut avec Origène à Antioche, en 218. L'année suivante, ces princesses avaient accompagné à Rome le nouvel empereur, et environ deux ans après, Sévère Alexandre, fils de J. Mamæa, était adopté par son cousin Élagabale et déclaré César avec l'assentiment du sénat.

Sur ces entrefaites arriva la légation d'Emmaüs ayant à sa tête Jules Africain que recommandait, entre autres mérites personnels, cette urbanité qui l'avait fait entrer si avant dans la faveur des princes syriens d'Édesse. Il donnera plus tard une preuve de l'accueil sympathique qu'il rencontra à Rome en dédiant à Sévère Alexandre son gros ouvrage des Κεστοί. Son crédit fut tel, en effet, qu'il obtint sans retard l'objet de son ambassade : la reconstruction d'Emmaüs, les droits de cité, la reconnaissance officielle du titre de *Nicopolis,* qui s'imposera désormais à l'attention des contemporains et passera dans l'usage, sans abolir cependant l'ancienne dénomination.

Des chronographes (T. XVIII, XIX) ont placé cette concession impériale sous le règne de Sévère Alexandre, ce qui est erroné, quoique cette inexactitude puisse être la marque de l'influence que Julia Mamæa et son fils Alexandre, encore César, ont dû mettre au service de cette affaire. Saint Jérôme fixe nettement la fondation de Nicopolis sous le

règne d'Élagabale (16 mai 218-11 mars 222)[1]. Le grec de la Chronique d'Eusèbe place la légation de Jules Africain l'année avant la mort d'Élagabale et le latin de Jérôme la troisième année de cet empereur, données qui coïncident et reçoivent de la numismatique une parfaite confirmation. Il existe plusieurs monnaies où figure le buste d'Élagabale avec l'exergue M(άρκος) Αὐ(ρήλιος) Ἀντωνῖνος Σεβ(αστός), et, au revers Νικόπολις, datées de l'année 2[2]. Cette année 2 de l'ère de Nicopolis ne peut être que la dernière année d'Élagabale, soit 222. L'année 1 tombera en 221, date indiquée par les plus anciens chronographes.

La sollicitude dont fit preuve Africain dans cette entreprise ne s'explique, suivant l'opinion la plus probable, que par un sentiment de patriotisme local, quoiqu'un tel sentiment puisse très bien avoir pour objet la patrie d'adoption qui a recours à votre prestige[3]. Une telle considération s'accrut naturellement à la suite du succès de la démarche auprès de l'empereur. Caractériser le rang que Jules Africain occupait à Nicopolis est chose plus malaisée. Ce n'est qu'au Moyen Age qu'on a tenté d'en faire un évêque d'Emmaüs. Cette allégation tenue pour invraisemblable par l'ensemble des critiques modernes, Denys bar Salibi († 1200) et Ebedjesu († 1318) l'ont probablement tirée d'une fausse interprétation des termes qu'emploie Eusèbe pour marquer la prési-

1. C'est Elagabale en effet qu'il faut reconnaître sous la titulature empruntée : *M. Aurelio Antonino*, à laquelle, en vue d'éviter toute confusion, l'auteur ajoute : *qui Macrino successerat* (T. X, 6).

2. Les collections ne possèdent pas de pièces plus récentes de Nicopolis sous ce règne. La version arménienne de la Chronique d'Eusèbe place la notice en question sous la deuxième année d'Élagabale (*Antoninus alter*) tout en gardant la même année de la 250e Olympiade que saint Jérôme et le même ordre dans les événements. Il n'y a donc là qu'un décalage de l'année impériale. La Chronique d'Alexandrie situe le fait sous les consuls de 223 et néanmoins une année avant la mort d'Élagabale. Cassiodore (T. XVI) tient aussi pour le règne de cet empereur, quoiqu'il rattache la notice au consulat d'Élagabale et d'Alexandre en 122. Or la 3e année d'Élagabale court de mai 220 à mai 221.

3. « Un service si considérable, écrit Tillemont au t. III de ses *Mémoires*, 256, qu'il rendit à cette ville, est une forte présomption pour croire qu'il en estoit originaire. Nous ne trouvons pas néanmoins qu'Eusèbe le dise dans sa chronique. comme une personne habile semble l'avoir cru, et il pouvoit mesme suffire qu'il eust quelque liaison particuliere avec cette ville, pour lui donner cette marque de la charité que les Chrétiens doivent avoir pour tous les hommes, puisque des sophistes payens ont fait la mesme chose pour des villes où ils demeuroient, quoiqu'ils fussent nez en d'autres pays, comme on le voit dans Philostrate. » Au cas où Jules Africain serait issu d'Emmaüs, nous devrions supposer que Suidas n'aurait tiré sa qualité de Libyen que de son surnom d'*Africanus* qui, à lui seul, ne constitue pas un argument décisif en faveur d'une origine africaine, ce surnom pouvant provenir de l'un de ses ascendants. Rien n'oblige d'admettre que Suidas a puisé son renseignement à bonne source. Sur la diffusion du *cognomen* : *Africanus* voir *RB.*, 1913, 272 s.

dence de Jules Africain dans la légation romaine : προϊσταμένου Ἰουλίου Ἀφρικανοῦ. Plusieurs ont voulu faire de lui un prêtre en s'appuyant sur la façon dont Origène le traite dans une lettre qui nous est parvenue. Le qualificatif ἀγαπητὸς ἀδελφός « frère chéri » qu'on y relève n'autorise pas nécessairement une telle conclusion, car un prêtre pouvait en user à l'égard d'un laïque vénérable par la science et par l'âge. D'autre part, Africain donne à Origène du κύριέ μου καὶ υἱέ « mon seigneur et fils », expression qui convient sous la plume d'un vieux savant à l'égard d'un lettré plus jeune que lui et pourvu de la dignité sacerdotale.

Les attaches d'Africain avec la latinité ne se bornaient pas aux rapports militaires et politiques ; elles se manifestent aussi au point de vue littéraire On a retrouvé dans ses œuvres des traces de Suétone ; c'est de Rome que lui est venue la liste épiscopale de cette ville et c'est à sa traduction de l'*Apologeticum* de Tertullien qu'Eusèbe est redevable des citations insérées dans son Histoire Ecclésiastique. Au temps de la légation pour Nicopolis florissaient dans la capitale de l'Empire des écrivains de marque comme Caïus et le prêtre Hippolyte. Exégèse, controverse, apologétique, exposition dogmatique occupaient plusieurs écoles romaines. Hippolyte adresse à l'impératrice Julia Mamæa un traité sur la résurrection. Il utilisera dans sa Chronique les données de Jules Africain qui est d'une certaine manière l'inspirateur de ce travail. Rien n'est plus favorable à l'étude que la tranquillité dont jouissent les chrétiens pendant l'espace de 38 ans qui va de la mort de Septime Sévère en 211 jusqu'à celle de Philippe l'Arabe en 249.

De retour à Emmaüs, Jules Africain, reprenant le cours de ses travaux, compose les « Broderies » ou « Tapisseries », ces Κεστοί dont le titre, analogue à celui des *Stromates* de Clément d'Alexandrie, trahit la variété des sujets. Le sous-titre Παράδοξα prépare le lecteur à la rencontre de questions inattendues et de récits merveilleux. Si l'on en juge par les fragments qui nous en restent, les vingt-quatre livres de cette encyclopédie traitaient des sciences naturelles, de médecine, de magie, d'agriculture, de marine, de tactique militaire, de phénomènes extraordinaires (Θαυμάσια). L'auteur s'y révèle aussi avide de savoir que peu

scrupuleux[1]. Sa croyance à l'occultisme n'était pas de nature à choquer ses compatriotes, ainsi qu'on est amené à conclure du talisman judéo-araméen trouvé dans une tombe d''Amwâs en 1896[2].

On possède, en outre, du savant de Nicopolis deux lettres qui témoignent d'un esprit avisé et critique au-dessus du niveau des exégètes ses contemporains. La première, adressée à Origène, date des environs de 240, époque où Africain se trouvait dans un âge avancé, ce qui permet de supposer qu'il naquit vers 170[3]. « Dans une conférence qu'Origène avait eue avec un nommé Bassus, il s'était servi de l'histoire de Susanne. Africain qui croyait que cette histoire était supposée n'en témoigna rien dans la conférence, où il paraît qu'il était présent, mais quelque temps après il lui écrivit cette lettre pour lui marquer son sentiment et l'appuyer de toutes les raisons que son érudition lui put fournir. Car l'on voit beaucoup de science dans cette lettre, quoique fort courte ; et l'on y voit aussi beaucoup de modération, puisqu'étant assez âgé, il lui parle non comme un maître, mais comme un intime ami, et il le prie à la fin de lui répondre pour l'instruire. Origène lui écrivit de Nicomédie une grande lettre, pour montrer que l'histoire de Susanne est véritable et canonique.[4] »

La seconde lettre, écrite à un chrétien nommé Aristide, établit un accord entre les généalogies du premier et du troisième évangile, adopté avec faveur par les exégètes des âges suivants[5]. Ce goût prononcé pour les Écritures a fait supposer que Jules Africain appartenait

1. On est quelque peu étonné de trouver sous la plume d'un chrétien des détails sur les arcanes aphrodisiaques et les incantations ainsi qu'un réalisme fort cru. Il a des recettes assez surprenantes : ainsi pour empêcher le vin de s'aigrir on écrira sur les amphores ce verset du psaume XXXIII : « Goûtez et voyez combien le Seigneur est bon », ou bien on mettra dans le vin une pomme sur laquelle cette sentence aura été gravée au préalable. Il signale une fois en passant que les Pharisiens anéantirent une troupe de soldats romains avec du vin empoisonné.

2. *RB.*, 1908, 382 ss.

3. Socrates (*Hist. ecclés.*, II, 35) le place entre Clément (150) et Origène (183).

4. Tillemont, *Mémoires...*, III, 257. Routh, *Reliquiæ sacræ*, II, p. 225-228, avec les annotations de Dom Ch. Delarue, 312 ss. *PG.*, X, 51-64 ; Réponse d'Origène : *PG.*, XI, 41-48 ; Eusèbe, *Hist. ecclés.*, VI, 31. T. X, 6.

5. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, I, 7. Routh, *op. l.*, 228-237, Reichardt, *Die Briefe des Sextus Julius Africanus an Aristides und Origenes : Texte und Unters.*, XXXIV, 3. A. Puech, *Hist. de la Littér. gr. chrétienne*, t. II, 466, ss.

à la hiérarchie ecclésiastique ; on a tiré également de ses « Broderies » l'indice qu'il avait été médecin[1].

Quoi qu'il en soit, cet homme chez qui le côté pratique allait de pair avec la spéculation ne dut pas se désintéresser de la construction de Nicopolis dont il était à certains égards le patron. Qui sait si les *Cestes* ne traitaient pas d'architecture et d'organisation urbaine ? Oserait-on nier qu'il ait mis la main à l'œuvre et contribué de ses deniers et de ses lumières à la réalisation de l'entreprise ? Il est opportun de rappeler ici la notice de Michel le Syrien : « Du temps d'Élagabale fut bâtie Nicopolis de Palestine, qui est Emmaüs ; le chroniqueur Julius Africanus présidait à sa construction. » Ce notable eut certainement à cœur d'assurer à ses coreligionnaires dans la nouvelle répartition des quartiers de la ville une position égale sinon supérieure à celle des païens, des Juifs et des Samaritains. Une inscription retrouvée sur le plateau à l'ouest du village d'ʿAmwâs avait sa place toute indiquée à l'entrée du quartier occupé par les fidèles, texte significatif avec la formule trinitaire : *Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Belle est la ville des Chrétiens !*[2]

Les temps étaient favorables à l'essor de l'Église même au point de vue temporel. Le successeur d'Élagabale, l'empereur Sévère Alexandre témoignait aux chrétiens une sympathie non déguisée et l'on est fondé à croire que Philippe l'Arabe avait embrassé la foi. Lampride raconte qu'Alexandre donna raison aux chrétiens dans un litige où la corporation des cabaretiers leur disputaient un terrain sur lequel ceux-là voulaient établir un lieu de culte. « Mieux vaut, déclare le rescrit, que Dieu soit honoré d'une manière quelconque en ce lieu que d'en faire don aux cabaretiers.[3] »

1. Dans son étude intitulée *Medicinisches aus der altesten Kircheng.*, *Texte und Unters.*, VIII, 4, 44, Harnack a quelques pages intéressantes sur les évêques médecins dont plusieurs appartiennent à l'Orient. On voit par les homélies d'Origène qu'on n'était pas toujours très regardant sur le choix des évêques. Il y avait parfois intérêt à mettre à la tête de la communauté un notable riche et influent. Au sujet du personnage qui nous occupe en ce moment Mgr Batiffol (*Littér. grecque,* 185) écrit : « Jules l'Africain .. fixé à Emmaüs-Nicopolis en Palestine, sans qu'on puisse dire qu'il en ait été l'évêque, paraît avoir été un médecin riche et savant, qui a voyagé. »

2. Ἐν ὀνόματι Πατρὸς κ(αὶ) Υἱοῦ κ(αὶ) Ἁγίου Πνεύματος. Καλὴ ἡ πόλις Χριστιανῶν ! *RB.*, 1913, 100 s. Cette inscription se trouve aujourd'hui au Musée des Pères Blancs, à Sainte-Anne de Jérusalem.

3. Lampride, *Alexander Severus,* 49. Voir 22 : *Judaeis privilegia reservavit, Christianos esse passus est,* ce

Une décision pareille, remarque Paul Allard, « consacrait le droit de l'Église non seulement à posséder, mais à ester en justice comme toute autre corporation. Elle lui concédait même, de préférence à une corporation rivale, une portion détachée du domaine public. Mais surtout elle lui accordait, pour la première fois, un droit qui semble en contradiction avec toute la législation antérieure : celui d'adorer Dieu à sa manière. Jamais l'Église ne fut plus près d'être officiellement reconnue, non seulement comme corporation légitime ou comme association de fait, mais même comme société religieuse »[1].

S'il en allait de la sorte à Rome, l'évolution de la vie ecclésiastique en Orient, dans les centres gagnés en grande partie à la religion nouvelle, dut faire un pas considérable. Origène, qui prononça des homélies dans l'église d'Aelia, en présence de son ami l'évêque d'Alexandre et qui soutint une controverse contre Bérylle de Bostra dans la propre église de ce pontife, parle, dans son Commentaire sur Matthieu, des rassemblements nombreux des églises. Il rappelle l'usage établi dans les églises du Christ d'éloigner les pécheurs publics de la prière commune. L'église de Dieu, laisse-t-il entendre aux clercs avides, est faite pour la prière et non pour le négoce. Il assimile aux vendeurs du Temple les épiscopes et les presbytres qui remettent entièrement les églises à des chefs, ἄρχοντες, qui ne méritent pas cet honneur[2].

La part faite aux exagérations et généralisations propres au genre parénétique, il est assez naturel qu'avec la multitude des conversions, le relâchement, le luxe et la richesse s'étaient glissés dans l'Église. Les édifices du culte cependant profitaient de cette abondance. Si amples et fastueuses qu'elles fussent, les demeures particulières ne suffisaient plus aux réunions liturgiques[3]. Quand Juifs et Samaritains jouissaient de leurs synagogues et de leurs *proseuques,* les chrétiens

que Ch. Lécrivain interprète : Maintien des privilèges des Juifs ; reconnaissance de la religion chrétienne comme légale (*Études sur l'Hist. Auguste,* 216).

1. *Le christianisme et l'empire romain,* 91.

2. *PG.,* XIII, 1548, 965, 1740, 1444-1452 ; XVI, § 22.

3. La construction des églises dans les Actes apocryphes des Apôtres : Lipsius, *Apostelgesch. Index,* 241. Les églises domestiques et la conversion de maisons privées en églises sont attestées dans plusieurs passages des Actes et des épîtres de saint Paul, les *Recognitions clémentines* et les Actes des Martyrs.

supportaient mal, comme un état d'infériorité, la privation d'un lieu approprié à leur culte. Si les premiers avaient leur réunion sabbatique, ceux-ci avaient leurs réunions de la Parascève et du Dimanche [1]. Il convenait qu'on les tînt dans un local idoine auquel s'appliquerait un nom distinctif dissipant toute équivoque. Eusèbe fait remonter au Christ lui-même le vocable d'*église* attribué au lieu des assemblées. « Ayant prévu, écrit-il, ces synagogues futures fondées exclusivement en son nom, il les appela non pas *synagogues* d'après l'usage juif, mais *églises* [2]. » Sans remonter si loin, il est avéré que le nom et la chose étaient connus au IIe siècle. Vers 195, afin de prévenir une confusion dans l'esprit de ses lecteurs, Clément d'Alexandrie leur fait remarquer à propos des temples matériels et spirituels de la divinité qu'il entend en ce moment par *église* la réunion des élus et non le lieu de l'assemblée [3]. L'expression ἐκκλησία est devenue si courante qu'Origène l'emploie de préférence à toute autre pour se faire comprendre de tous [4]. Un des passages les plus caractéristiques du même homéliste suppose l'existence de plusieurs églises dans la première moitié du second siècle, églises fondées sous Élagabale et Alexandre Sévère sinon auparavant. L'allusion d'Origène a trait à quelques mouvements populaires suscités par la courte réaction de Maximin le Thrace (236-238) contre la tolérance de la dynastie syrienne : « Fréquemment, dit Origène, les païens et ceux qui goûtent leur culture ont accusé les chrétiens d'être cause de la famine et l'Église du Christ du fléau de la peste. En quelques endroits, nous le savons, des ruines ont été produites par une secousse sismique que nous avons ressentie ; aussitôt les impies et les infidèles ont mis ce tremblement de terre sur le compte des chrétiens, des églises eurent à souffrir de la persécution et furent incendiées [5]. »

1. Origène, *in Is. hom.* VI, *PG.*, XIII, 236 : *et quia nunc populi multitudo est propter Parasceven, et maxime in Dominica die.*

2. *Théophanie*, IV, 11.

3. *Stromates*, VII, 5 : οὐ γὰρ νῦν τὸν τόπον, ἀλλὰ τὸ ἄθροισμα τῶν ἐκλεκτῶν ἐκκλησίαν καλῶ.

4. *In Matth.*, *PG.*, XIII, 1548, 965. Pour la cathédrale de Bostra, Eusèbe (*Hist. ecclés.*, VI. 33, 3) emploie le terme de ἡ παροικία

5. *In Matth.*, *PG.*, XIII, 1654 : *propter quod et persecutiones passæ sunt ecclesiæ et incensæ sunt.*

L'orateur alexandrin écrivait ceci vers 245 sous le règne pacifique de Philippe l'Arabe. Un peu avant, Grégoire le Thaumaturge, à son retour de Césarée où il avait suivi les leçons d'Origène, avait élevé à Néocésarée dans le Pont une église au lieu le plus apparent de la ville. A cette construction qui se place vers 240 les fidèles contribuèrent de leurs mains et de leur argent[1]. L'orage passager de Maximin n'arrêtait pas l'impulsion qui entraînait les communautés chrétiennes vers le monument, pas plus qu'il n'avait renversé toutes les églises existantes. Césarée en 261 continue à jouir de son église ; en 272 celle d'Antioche est dévolue par Aurélien au groupe des fidèles en communion avec Rome[2].

Les circonstances dans lesquelles se réalisait la fondation de Nicopolis impliquaient la construction d'une église. La qualité du chef de l'ambassade donne à penser que la portion chrétienne d'Emmaüs n'eut pas aux concessions et faveurs impériales une part moindre que les païens, les Juifs et les Samaritains. Avant de mourir, Jules Africain eut le temps non seulement d'exécuter la grande œuvre dont ses concitoyens l'avaient chargé mais encore d'en jouir, au moins en partie puisque nous l'avons vu correspondre avec Origène vers 240, au moment où la paix religieuse reprenait son cours pour une dizaine d'années. Mais nous ne savons pas au juste la durée des travaux commencés en 222 et s'ils furent interrompus sous le règne de Maximin le Thrace (236-238). En dehors de quelques mouvements populaires, la persécution de ce temps compte surtout des mesures de rigueur exercées contre le clergé de quelques églises. C'est alors que Protoctète, prêtre de Césarée, et Ambroise, le Mécène d'Origène, eurent à souffrir de mauvais traitements. La résistance aux édits s'affirma surtout dans les centres où le christianisme était florissant, car, de l'aveu même d'Origène, la vérité est trahie de préférence aux endroits où les fidèles du Christ sont plus rares.

1. Grégoire de Nysse, *Vita B. Gregorii Thaum.*, *PG.*, XLVI, 924.
2. Eusèbe, *Hist. ecclés.*. VII, 15, 4 ; 30, 19.

IV. — Le sanctuaire de la « Fractio Panis ».

Le nom de Nicopolis ne figure pas dans les récits hagiographiques relatifs aux persécutions qui sévirent par intervalle depuis 250 jusqu'à 323. Parmi les hommes illustres victimes de l'hostilité de Dèce, on signale pour la Palestine Alexandre, évêque d'Aelia, et Origène, mort en 253 à la suite d'une longue torture. La liquidation des biens d'Église décidée par Valérien ne paraît pas avoir eu d'effet en Orient, ni l'entreprise d'Aurélien de substituer par la violence le monothéisme solaire aux religions existantes. Ce fut sous Dioclétien qu'en vue d'anéantir la société chrétienne, le pouvoir s'en prit non seulement aux personnes de tout rang et de toute condition, mais encore au droit de se réunir, aux livres saints et aux édifices du culte. L'édit promulguant ces mesures radicales fut affiché à Nicomédie. La démolition de la basilique chrétienne de cette ville sous les yeux de Dioclétien et de Galère en avait été le prélude. Les prétoriens eurent raison de ce monument en dépit de sa solidité et l'éminence qu'il couronnait apparut déserte (février 303)[1]. Aux termes de l'édit, toutes les églises devaient subir le même traitement, être égalées au sol[2].

Témoins et preuves du développement du christianisme au cours du IIIe siècle, ces édifices multipliés et agrandis portaient ombrage au paganisme qui voyait avec amertume la désertion de ses temples. Quel brusque revirement de fortune apportait à l'Église la brutalité d'un Dioclétien ! Eusèbe trace un tableau de la prospérité interrompue par l'édit de 303 : « Il fallait voir de quel accueil les chefs de chaque église étaient l'objet de la part de tous les procurateurs et gouver-

1. Lactance, *De mortibus persecutorum*, 12. P. Allard, *La persécution de Dioclétien*, I, 154.

2. Eusèbe. *Hist. ecclés.*, VIII, 2, 4 : τὰς μὲν ἐκκλησίας εἰς ἔδαφος φέρειν. *De martyribus Palaestinæ*. Prologue. Ruinart. *Acta prim. martyr. sincera et selecta*, 355 : *Rursumque tertii adferebant edicta, potestatis commissæ amplitudinem testantia, quibus præcipiebatur ut omnes ubique ecclesiæ cum suis altaribus æquarentur solo*. Les chrétientés de Palestine mentionnées par Eusèbe pour avoir fourni des victimes à cette persécution et aux précédentes appartiennent en grande partie à la Judée et à la Samarie. Il cite Aelia, Césarée. Batanée. Scythopolis, Diospolis, Iamnia, Éleuthéropolis, Anea et Gaza.

neurs. D'autre part, comment décrire ces innombrables entrées de gens dans l'Église, les foules dans les assemblées de chaque ville et les remarquables concours de la multitude dans les maisons de prière ? Aussi bien, à cause de cela, on ne se contentait plus des édifices d'autrefois, et dans chaque ville on faisait sortir du sol de vastes larges églises. Aucune haine n'empêchait tout cela d'avancer avec le temps, et d'ajouter chaque jour un progrès et un accroissement ; aucun démon dans sa malice n'était capable de le conjurer par un sort, ni de l'empêcher par les machinations des hommes, tellement la main de Dieu du haut du ciel couvrait et gardait son peuple, celui-ci du reste en était digne[1]. » L'historien ne dissimule pas cependant les faiblesses et les passions que « la plénitude de la liberté » avait engendrées au sein du christianisme, provoquant cette catastrophe prédite selon lui par le Psaume CVI, 40 : « Il a détruit le testament de son serviteur et jeté bas son sanctuaire (par la ruine des églises) ; il a renversé tous ses retranchements et rempli de frayeur ses forteresses[2]. »

En Palestine, comme partout, la décision impériale ne demeura pas lettre morte. « Tout cela, continue Eusèbe, s'est accompli en vérité à notre époque, quand nous avons vu de nos yeux les maisons de prière rasées et détruites de fond en comble, les divines et saintes Écritures livrées au feu au milieu des places publiques, les pasteurs des églises se cachant honteusement ici et là, capturés d'une façon ignominieuse et insultés par les ennemis[3]. » L'édit ne fut connu en Palestine qu'aux approches de la semaine sainte, au début d'avril. Quoique l'application n'en fût pas aussi rigoureuse ni aussi complète partout à cause des dispositions personnelles des gouverneurs et de l'humeur des peuples qu'ils administraient, il y eut certainement un bon nombre d'églises abattues en Orient[4].

1. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, VIII, 1, 5 et 6., trad. E. Grapin. En Afrique, l'édifice sacré des chrétiens est alors surtout appelé *basilica* ; Lactance, Arnobe emploient les mots *ecclesiæ*, *conventicula*, Eusèbe se sert de ἐκκλησία, οἶκος προσευκτηρίων, εὐκτήριος.

2. *Ibid.*, 1, 7-9.

3. *Ibid.*, VIII, 2, 1, trad. E. Grapin.

4. Les églises qui échappèrent tout à fait à la destruction comme celle que Grégoire le Thaumaturge avait édifiée à Néocésarée, au siècle précédent, furent apparemment peu nombreuses. En d'autres provinces, la ruine

Eusèbe, témoin de ces faits, s'en tient à ces généralités sauf pour la cathédrale de Tyr qui, après avoir subi un véritable siège et une démolition acharnée, était devenue un dépôt d'immondices. Le chapitre consacré par cet historien à la résurrection de ces édifices sacrés et à leur dédicace au temps de la paix constantinienne nous fait entrevoir l'étendue de ces ruines. Il est peu vraisemblable que l'église de Nicopolis ait échappé à une telle tourmente qui fit des victimes à Tyr, à Césarée, à Ascalon, à Gaza. Les renseignements du traité eusébien ne prétendent pas épuiser les événements de cette sinistre période.

Césarée, malgré tout, demeurait un centre d'études ecclésiastiques. Incarcéré dans cette ville en 307, le prêtre Pamphile occupait ses loisirs à composer une Apologie d'Origène et à transcrire les textes scripturaires établis suivant la méthode du grand Alexandrin. Au dire de saint Jérôme, les provinces situées entre la Palestine et l'Égypte étaient pleines de manuscrits dus à la plume de Pamphile. Parmi les compagnons de supplice de ce savant on cite Paul de Iamnia et Valens, vieux diacre d'Aelia qui savait par cœur toute la Bible.

La seconde clause de l'édit de Milan promulgué par Constantin et Licinius en 313 ordonna la restitution intégrale et immédiate des biens appartenant à la collectivité des chrétiens et spécialement des lieux où ils avaient coutume de s'assembler : *loca ad quæ antea convenire consueverant*. « Le droit des églises à posséder en tant que corps, écrit Mgr P. Batiffol, n'était pas nouveau, puisque l'édit de 303 en les spoliant atteste qu'elles possédaient déjà à ce titre. Le droit d'un *corpus christianorum* à la propriété corporative n'était pas un privilège, puisqu'il plaçait les chrétiens dans le droit commun des associations licites. L'édit de Milan n'a donc fait que rendre aux chrétiens le statut légal de droit commun dont ils avaient joui depuis Gallien au moins et jusqu'en 303. L'imprévu est que l'édit de Milan révoque les confiscations opérées en vertu de l'édit de 303, annule les aliénations faites par le fisc

fut différée ; ailleurs, comme à Ancyre, les églises furent fermées et non renversées. Dans la Passion de Théodote d'Ancyre, ce saint nous est montré priant à l'extérieur de l'église ou confession des Patriarches, contre l'abside, faute de pouvoir pénétrer à l'intérieur : *foris juxta concham se projecit in orationem.* Ruinart, *Acta... sincera*, 361, n° XVI. Voir P. Allard, *La persécution de Dioclétien*, I, 176.

des immeubles ecclésiatiques légalement confisqués, dépossède des détenteurs qui tiennent du fisc même leurs acquisitions[1]. »

La bienveillance de Constantin ne s'arrêta pas à cet effet rétroactif de la loi de liberté. Une fois débarrassé de Licinius dont la jalousie avait provoqué en Orient mainte mesure vexatoire, il voulut contribuer au relèvement des ruines, car toutes les communautés n'étaient pas aussi fortunées que celle de Tyr, qui, par ses propres ressources, avait déjà relevé sa basilique en 315. L'Orient réuni à l'Occident en 324 sous le sceptre de Constantin compta à son tour sur les largesses que ce prince n'avait cessé de répandre depuis 313 sur la chrétienté d'Afrique. En cette même année 324 Constantin adressa à Eusèbe de Césarée, métropolitain de Palestine, une lettre dans laquelle l'empereur recommandait au clergé de restaurer les églises, de les agrandir et, s'il y avait lieu, d'en créer de nouvelles, en faisant appel aux chefs des diocèses civils et aux gouverneurs des provinces[2]. Dans un autre document, l'évêque historien prête au maître de l'Empire cette réflexion, simple développement d'une clause de l'édit de Milan : « Quant aux lieux mêmes honorés par les corps des martyrs et qui conservent la mémoire de leur glorieux trépas, qui oserait en contester la possession aux églises ? » Les impies qui se les sont appropriés auront donc à les restituer sans retard[3].

Il était par conséquent impossible, en conformité avec ces décrets, que l'église d'Emmaüs ou ses ruines ne revînt pas en la possession de la chrétienté de l'endroit, si l'application de l'édit de 303 l'en avait fait sortir. Elle devait y rentrer à double titre, et comme édifice du culte et comme lieu consacrant un souvenir évangélique. C'est en effet avec cette auréole que l'église restaurée d'Emmaüs-Nicopolis, siège épiscopal, apparaît au IVe siècle dans la pleine lumière de l'histoire. Les prérogatives de

1. *La paix constantinienne et le catholicisme*, 247 s. Voir le texte de l'édit de Milan et son commentaire, 234 ss.

2. EUSÈBE, *Vie de Constantin*, II, 46 : ὑπόμνησον σπουδάζειν περ τὰ ἔργα τῶν ἐκκλησιῶν, ἢ ἐπανορθοῦσθαι τὰ ὄντα ἢ εἰς μείζονα αὔξειν ἢ ἔνθα ἂν χρεία ἀπαιτῇ καινὰ ποιεῖν.

3. *Ibid.*, II, 40. Voir Mgr BATIFFOL. *Les documents de la Vita Constantini* : *Bulletin d'ancienne littérature* (1914), 93.

cet édifice sacré se présentent d'une façon si naturelle et avec une telle unanimité chez les historiens et dans les anciens itinéraires qu'elles paraissent profondément enracinés dans la tradition des siècles antérieurs. Peu de traditions palestiniennes en effet sont à même de revendiquer une origine aussi lointaine et une existence aussi peu contestée à ses débuts. Pour Eusèbe de Césarée, héritier et continuateur des travaux de Jules Africain, d'Origène, de Pamphile et d'autres auteurs plus anciens, la patrie de Cléophas, mentionnée par saint Luc, est identique à Nicopolis (**T. VIII, 1**). Saint Jérôme, vers 390, traduit la notice d'Eusèbe sans indiquer, comme il lui arrive de le faire pour d'autres sites, une divergence d'opinion. Loin de là, en 385 quand il voyageait avec sainte Paule, en 404 quand il écrivait l'éloge de la pieuse patricienne, il trouve tout naturel qu'on lui ait montré à Nicopolis l'église d'Emmaüs comme élevée sur l'emplacement de la maison de Cléophas où le Sauveur se fit reconnaître à la fraction du pain, ce qu'il proclame par ce tour de phrase élégant : *Dominus Cleopae domum in ecclesiam dedicavit* (**T. X, 5**).

Les anciens, comme on le voit, tenaient Cléophas pour un disciple originaire d'Emmaüs ou au moins domicilié dans cette localité[1]. Il appartenait, pense-t-on, au groupe des cent vingt frères qui parfois se réunissaient autour des Onze de même que son compagnon, ce disciple anonyme au sujet duquel les imaginations se sont donné libre carrière. Origène le nomme *Simon* et lui donne le pas sur Cléophas. Quelques manuscrits latins du Nouveau Testament l'appellent *Ammaus* par suite d'une confusion avec le nom du bourg, tandis que saint Ambroise et Maxime de Turin optent pour *Ammaon* que certains regardent comme une corruption de *Siméon*, d'autres comme un gentilice désignant

1. Aucune preuve positive ne permet d'identifier Cléophas avec le Klopas de Joh. XIX, 25 que Hégésippe faisait frère de saint Joseph, quoique les deux noms puissent être identiques. « Κλεόπας est l'abrégé de Κλεοπάτρος, nom parfaitement grec, mais le personnage n'était pas Grec et en tout cas ce nom de Κλεόπας a dû être prononcé קלופא (palmyrénien) qui est en grec Κλωπᾶς (Joh. XIX, 25). Cependant il n'y a pas de raison positive d'identifier ces deux personnages. » LAGRANGE. *Évang. selon s. Luc*, 604. EUSÈBE, *Hist. ecclés.*, III, 11. Nous avons trouvé plus haut un habitant d'Emmaüs, secrétaire du Conseil à Jérusalem C'est aussi de l'Ouest de la Judée que venait Joseph d'Arimathie, le riche Conseiller, qui, sans être disciple, attendait le royaume de Dieu.

l'habitant d'Emmaüs. Saint Épiphane tient pour *Nathanaël*, probablement parce que celui-ci est mentionné lors de l'apparition au lac de Tibériade (Joh. XXI, 2). Le Synaxaire éthiopien pense à *Nicodème*, mais le plus grand nombre préconise *saint Luc* lui-même qui aurait passé son nom sous silence à l'instar de saint Jean dans son évangile[1]. Tel était le point de vue de l'église de Jérusalem, semble-t-il. Le rituel géorgien marque au 29 octobre la mémoire de Cléophas, Corneille, Pantéléon et de l'évangéliste Luc, avec lecture de l'évangile des deux disciples d'Emmaüs[2].

L'identification du disciple anonyme avec Luc n'est guère conciliable avec ce que la plus ancienne tradition nous livre de l'évangéliste, Syrien, converti de la gentilité, disciple des Apôtres, qui ne vit pas le Seigneur dans sa chair[3]. Son prologue, du reste, suffirait à écarter cette supposition qui n'a pas plus de solidité que celles qui viennent d'être énumérées. Il en est une autre qui fait de Cléophas et de Syméon, cousin du Seigneur, une seule et même personne[4]. Syméon, successeur de Jacques sur le siège épiscopal de Jérusalem, arrêté comme parent de Jésus et chrétien dénoncé, subit le supplice de la croix en l'an 107, la dixième année de Trajan, sous le consulaire Sextius Attius

1. SIMON : ORIGÈNE, *c. Cels.*, II, 62 : *hom.* XIX, 8 et 9 *in Jerem.* ; *in Joh.*, I, 7, D'après Grotius et Resch, cette opinion a pour origine la leçon λέγοντες pour λέγοντας qui place l'exclamation de Luc XXIV, 34 : « *Le Seigneur est vraiment ressuscité et il a apparu à Simon* » dans la bouche de Cléophas au retour d'Emmaüs. Mais pourquoi le pluriel ?

AMMAUS et CLÉOPHAS : cod. Palat., Vindob., Veron. AMMAON : S. AMBROISE, *in Luc.*, VII, 132 ; X, 173 ; *Apol. David altera*, 8, 43. MAXIME DE TURIN, *hom.* 109. *PL.*, LVII, 508 B.

NATHANAEL : S. ÉPIPHANE, *Hær.* XXIII, 6 et une scolie sur Luc XXIV, 18 dans Tischendorf.

NICODÈME : *Synax. éthiopien*, 7 août (1er Nahasé). *PO.*, IX, 248.

SAINT LUC : S. GRÉGOIRE LE GRAND, *Moral. in Job. praef.* 1 : *Hinc Lucas ait : cum ambularent duo ex discipulis in via, Cleopha et alius. Quem profecto alium, dum tam studiose tacuit ut quidam dicunt, quid nisi seipsum fuisse monstravit* Voir les textes des Ménées et de Théophylacte dans LIPSIUS, *Die apocr. Apostelgesch. und Apostelleg.*, II², 358, 360. *Synaxaire arménien*, 18 octobre, *PO.*, XV, 332. *The Comment. of Isho'dad of Merv* (éd. Gibson), I, 207. WILLIBALD (T. XXVII). *PG.*, CXV, 1130 : Encomium sur Luc compagnon de Cléophas.

2. KEKELIDZÉ, *Jerousal. Kanonar*, 140. Corneille, le centurion de Césarée, et Pantéléon, le médecin martyr de Nicomédie, sont mis ici en compagnie de Luc le médecin.

3. LAGRANGE, *op. l.*, p. X-XIX.

4. DOROTHÉE, rec. A, d'après Lipsius, *op. l.*, 149 : Κλεόπας ὁ καὶ Συμεὼν ὁ ἀνεψιός τοῦ κυρίου ὃς καὶ εἶδεν αὐτὸν καὶ ὡμίλησεν ἅμα καὶ τῷ Λουκᾷ συνοδεύσας μετὰ τὸ ἀναστῆναι τοῦτον ἐκ τῶν νεκρῶν.

Laterculus Apostolorum, cod. lat. de Paris 9562. *Symon Cleophas qui et Judas post Jacobum episcopus CXX annorum crucifixus est in Hierusalem, Traiano mandante.* Voir la liste des 72 disciples dans *PG.*, XCII, 1061 A.

Suburranus. Serait-ce en vertu de son assimilation à Syméon que Cléophas a passé pour martyr dès le VIe siècle au moins ? Il ne semble pas. D'abord parce que Syméon a été martyrisé soit à Jérusalem, soit à Césarée par le gouverneur romain[1] tandis que les notices concernant Cléophas en font une victime des Juifs dans sa propre maison à Emmaüs (**T.** XV, XXIII, **2**). Ensuite il est fort douteux que Cléophas ait atteint le règne de Trajan. Enfin l'équation Syméon-Cléophas, inadmissible en soi, ne peut s'expliquer que par la mésintelligence de l'expression familière à Hégésippe : Συμεὼν ὁ Κλωπᾶ, dont le vrai sens est « Syméon fils de Klopas » et non « Syméon qui est aussi Klopas ou Cléophas ». De l'avis de ce vieux chroniqueur du second siècle, le deuxième évêque de Jérusalem aurait été fils de Cléophas le frère de saint Joseph. Aussi bien les auteurs à qui il plaît de tenir Cléophas d'Emmaüs pour l'oncle de Jésus considèrent-ils Syméon comme le deuxième des disciples mis en scène par saint Luc, en faisant entrer Origène dans leur sentiment[2]. Cette construction assez ingénieuse ne manque pas de vraisemblance, mais elle ne force pas la conviction[3].

Quant au martyre de Cléophas, on en trouve une allusion dans la liste des Soixante-dix disciples de Bar-Ṣalìbî transcrite par Michel le Syrien. Cette liste dépend d'une ancienne nomenclature composée primitivement avec des noms recueillis dans le Nouveau Testament et ensuite modifiée sous l'influence de traditions locales. Voici les notices concernant Cléophas et son fils :

« 25. *Cléophas* prêcha à Loud et fut mis à mort.

« 26. *Simon,* fils de Cléophas, devient évêque de Jérusalem et fut crucifié par le chiliarque Irenæus, alors qu'il était âgé de cent ans[4]. »

1. Hégésippe d'après Eusèbe, *Hist. ecclésias.*, III, 32, 2-4.
2. A. S. Lewis, *The mythological Acts of the Ap.*, 115 ; Zahn, *Forschungen zur Geschichte des Neutestamentl. Kanons*, VI, 350 s.
3. La Chronique d'Hippolyte de Thèbes (éd. Fr. Diekamp) ne connaît pas d'enfant à Klopas qu'elle fait mourir avant saint Joseph. D'après la même source, Klopas serait le frère de Joachim et celui-ci ayant pris la femme de son frère défunt en vertu du lévirat aurait engendré Μαρία τοῦ Κλωπᾶ. Quant à Simon ou Syméon (le Zélote), il est donné comme l'un des fils de saint Joseph. Cette combinaison ne cadre pas avec celle d'Hégésippe et laisse en dehors la question des disciples d'Emmaüs.
4. J.-B. Chabot, Chronique de Michel le Syrien, I, 150.

Loud ou Lydda est donc censée dans cette liste avoir été évangélisée par Cléophas sans qu'on puisse affirmer que cette ville ait passé pour le lieu de sa mort. D'autre part, la liste grecque du Pseudo-Dorothée, qui représente un état plus ancien que la liste syriaque, attribue l'évangélisation de Diospolis (Lydda) à Zénas qui en devint le premier évêque[1]. La mention de Loud chez Bar-Ṣalîbî paraît être la conséquence d'une confusion entre Lydda-Diospolis et Emmaüs-Nicopolis. L'auteur ou sa source n'a pas su adapter convenablement le vieux nom sémitique qui avait ses préférences au vocable officiel hellénistique. Cette confusion n'est d'ailleurs pas sans exemple[2].

En tout cas la notice du martyrologe d'Adon (**T. XXIII, 2**) affirme nettement qu'au village d'Emmaüs, appelé Nicopolis dans la suite, dans la maison même où il avait reçu à sa table le Seigneur pérégrinant, Cléophas, suivant la tradition, avait été mis à mort par les Juifs pour avoir confessé Celui qu'il avait reconnu à la fraction du pain et qu'il y était enseveli dans une *mémoire* glorieuse. Adon s'appuie sur une ancienne tradition que représente aussi Théodosius au VI[e] siècle quand il dit qu'à Emmaüs saint Cléophas connut le Seigneur à la fraction du pain et qu'il y souffrit le martyre (**T. XV**). Dom Quentin ne pense pas que le martyrologe d'Adon dépende en cela de Théodosius, celui-ci passant sous silence la sépulture du martyr[3]. Comme ce voyageur se montre d'ordinaire très au fait de la littérature hagiographique et apocryphe, on serait tenté de remonter à un *Martyrium Cleophæ*, source de l'information que nous constatons dans les témoins précédents. L'office que contient le Bréviaire de l'Ordre Teutonique[4] s'est inspiré des renseignements fournis par saint Jérôme et le martyrologe d'Adon qui fixe la fête de saint Cléophas au 7 des

1. *PG.*, XCII, 1055 C. Ce Zénas est tiré de Tit., III, 13. Dans cette liste grecque, Cléophas est entièrement substitué à Syméon dont le nom même ne figure pas.

2. Ainsi la naissance de l'enfant monstre que Théophano, Anastase le Bibliothécaire (T. XIII, 2 et XIX) et Michel le Syrien (II, 2) placent à Emmaüs aurait eu lieu à Lydda d'après saint Jérôme qui est le premier à en parler. *Ep.*, LXXII, 2 (*ad Vitalem*, an. 398) : *Nam quia nostra aetate duplex Lyddae natus est homo, duorum capitum, quatuor manuum, unum ventre, et duobus pedibus, omnes homines ita nasci necesse est. PL.*, XXII, 674.

3. *Les martyrologes historiques du Moyen Age*, 591.

4. *Acta Sanctorum, Septembris*, t. VII, 4-9.

calendes d'octobre. Les Grecs en font mémoire le 30 octobre[1]. A la suite des troubles suscités par les Samaritains avait-on cru devoir transférer les reliques présumées de Cléophas d'Emmaüs au mont des Oliviers ? Toujours est-il que l'Anonyme de Plaisance, vers 570, signale sur ce mont la sépulture de Jacques fils de Zébédée, de Cléophas et de beaucoup d'autres[2]. S'il s'agit ici du Cléophas du troisième évangile, il est possible qu'on ait déposé quelques-unes de ses reliques au sanctuaire du mont des Oliviers où son souvenir était évoqué le soir même de Pâques. A Jérusalem, il était d'usage de lire à l'Éléona, le jour de Pâques, pendant la station de la 9e heure, c'est-à-dire à 3 heures de l'après-midi, le passage de Luc relatif aux deux disciples d'Emmaüs, pour commémorer le moment approximatif de la *fractio panis*[3].

Le sanctuaire élevé à Emmaüs en l'honneur de la Fraction du pain sur la maison de Cléophas et le lieu traditionnel de son martyre était en même temps un siège épiscopal. Que ce disciple, aux temps apostoliques et Jules Africain, au IIIe siècle, ait été à la tête de la chrétienté de l'endroit, on ne peut se livrer là-dessus qu'à des conjectures. Nous connaissons avec certitude le nom de trois évêques de Nicopolis. Le premier est PIERRE qui figure dans les listes du concile de Nicée (325)[4]. Le second, RUFUS, assiste au deuxième concile général tenu à Constantinople en 381. Le troisième, ZÉNOBIUS, appose sa signature au décret du Synode de Jérusalem en 536, présidé par Pierre, patriarche de Jérusalem sous le règne de Justinien[5].

1. Le rituel géorgien place la fête au 29 octobre. Le *Synaxaire arménien (PO.*, XV, 398) s'exprime ainsi au 21 Sahmi, c'est-à-dire au 30 octobre : « Le saint apôtre Cléophas était parent du Christ... Il fut le premier à apercevoir le Seigneur ressuscité, car sur le chemin d'Emmaüs le Christ apparut à lui et à ses compagnons, et fit le chemin avec eux, ainsi que le raconte Luc. Cléophas fut le premier commensal du Seigneur après sa résurrection, mangeant et buvant avec Lui. Il reçut aussi le Saint-Esprit et obtint la grâce des miracles et des langues. Il prêcha dans le pays et convertit beaucoup [d'habitants] au Christ. Il mourut d'une mort de martyr.

« On dit que c'est en s'étant rendu à ses noces, à Cana en Galilée, que le Christ changea l'eau en vin. »

2. GEYER, *Itinera Hierosol.*, 170, 203.

3. KEKELIDZÉ. *Jerousal. Kanonar.* 96 s. Archim. CALLISTOS, Ἱεροσολ. Κανονάριον, 71, 73.

4. GELZER, *Patrum Nicaeorum nomina.* 10 : *Petrus Nicopolitanus* ; 62 : Πέτρος Νικοπόλεως placé entre Longinus d'Ascalon et Macrinus de Jamnia. Trompé par une recension défectueuse de la série épiscopale, Lequien a interverti ces noms.

5. LEQUIEN, *Oriens Christianus*, III, 594.

S'il nous manque les noms de plusieurs titulaires du siège épiscopal de Nicopolis nous pouvons user de ceux qui sont parvenus à notre connaissance pour jalonner l'histoire de cette ville. Entre le pontificat de Pierre et celui de Rufus se placent les mesures vexatoires qui marquèrent le règne de Julien l'Apostat. Encouragés par la politique anti-chrétienne de cet empereur, les éléments hostiles à l'Église, païens, Juifs, Samaritains, s'élevèrent contre elle en 362 sur différents points de la Palestine.

Sur l'ordre de Julien on renversa à Panéas la fameuse statue dite du Christ au pied de laquelle croissait une herbe douée d'une vertu curative. Des églises furent brûlées à Gaza et à Ascalon; le monastère de saint Hilarion fut détruit. A Sébaste, les ossements de saint Jean-Baptiste et d'Élisée, brûlés avec des os d'animaux, étaient dispersés à travers les champs. Les païens de Scythopolis, profanant la sépulture de l'évêque Patrophile, transformaient son crâne en lanterne. On exilait le gouverneur de la Palestine pour avoir ordonné une enquête sur le meurtre de trois chrétiens de Gaza[1]. Emmaüs eut sa part dans cette persécution. Le chroniqueur Théophane raconte que Julien y fit boucher une fontaine où l'on pensait que Jésus-Christ s'était lavé les pieds, ce qui avait communiqué à l'eau la vertu de guérir toutes sortes de maladies soit des hommes, soit des animaux (**T.** XIII, **1**, XX, XXI).

Comme Sozomène, au début du v[e] siècle, parle encore de cette source miraculeuse, on en conclut normalement qu'elle fut désobstruée après la mort de Julien et continua à jouir d'une grande notoriété (**T.** XII dont dépend XXII). Il est peu probable que l'historiographe, palestinien d'origine, se soit contenté de transcrire une information antérieure à 362. Il n'est pas malaisé, du reste, de retrouver des fontaines à 'Amwâs où la nappe d'eau se trahit par des écoulements de surface, des stagnations marécageuses et des puits peu profonds.

Quel était au juste l'aspect de la fameuse source d'Emmaüs? Il est difficile de l'établir étant donné que les Anciens entendaient sous le

1. Tillemont, Mémoires.... VII, 357-364; P. Allard, *Julien l'Apostat*, III, 85 ss.

terme de πηγή un puits d'eau vive[1], l'issue d'une conduite d'eau[2] aussi bien qu'une source proprement dite. Les puits d'eau vive ne manquent pas à 'Amwâs. Au pied du village actuel il s'en trouve deux à 250 pas de l'église. Le plus élevé des deux (*el-Fôqâny*) dont une maçonnerie recouvre la bouche a été mis récemment en communication avec une vasque par un tuyau qui aboutit à un double robinet. Non loin de là, en contrebas, s'ouvre la bouche d'un second puits (*et-Taḥtâny*), revêtu d'un appareil soigné, où l'on abreuve les troupeaux. Pendant l'été de 1923 les indigènes ont déblayé un autre puits, le *bîr el-Ḥafayer*, à l'est du village, qui, même comblé laissait échapper un filet d'eau. En février 1930, il s'en échappait ainsi que des points d'émergence voisins un véritable ruisseau suivant le fond de l'*ouâdy el-Ḥammâm* dans la direction de l'*ouâdy Selmân*. On avait même jadis capté d'autres points d'eau aux environs à l'aide d'un canal solidement bâti qui, après avoir contourné la colline d'el-Aṭroun, se déversait à proximité de l'église[3]. Une des premières églises de Gérasa possédait une source de ce genre, amenée par un conduit dans le martyrium. Son eau passait pour avoir été changée en vin à l'heure même où avait eu lieu le prodige des noces de Cana[4]. Ce n'est pas sans raison qu'on a proposé de reconnaître la fontaine du Christ à Emmaüs dans le débouché de l'aqueduc mentionné plus haut et qui se dissimule en partie sous le sol.

Un autre événement contemporain de Julien l'Apostat fut un tremblement de terre qui, au dire de Philostorge (**T. XIV**), se fit sentir de Nicopolis à Gaza et de Néapolis à Aelia. Rien ne nous permet d'évaluer les dégâts occasionnés alors. En tout cas, 23 ans après, probablement sous l'épiscopat de Rufus, Jérôme, Paule et leurs compagnons de

1. Le puits de la Samaritaine est appelé par saint Jean IV, πηγὴ τοῦ Ἰακώβ, *fons Jacob* ; le puits de Rebecca devient une source (*'aïn. πηγή*) au cours du récit de Gen., XXIV ; 'Aïn Rogel à Jérusalem jaillit au fonds d'un puits.

2. Josèphe, *Guerre...*, V, 4, 2. donne à l'issue du tunnel-aqueduc d'Ézéchias le nom de source de Siloé (πηγή), de même saint Jérôme, *in Is.*, VIII, 6 ; *in Jerem.*, XIV, 1, et beaucoup d'autres.

3. J.-B. Guillemot. *Emmaüs-Nicopolis*, 23, 26 ; L. Heidet, *Emmaüs* : *Dictionn. de la Bible*. II, 1744. art. 4 : *les eaux*. Les vestiges de ce canal sont encore reconnaissables en quelques endroits. Le *trivium* mentionné à propos de la source devait être formé par la rencontre des chemins de Bethoron, de Yalô et de la plaine. Peut-être y eut-il en ce lieu quelque autel dédié aux divinités triviaires que Julien songea à rétablir.

4. S. Épiphane, *Panarion*, LI, 30, écrit vers 375.

voyage trouvaient en exercice l'église élevée sur la maison de Cléophas, ils y vénéraient le souvenir de la fraction du pain avec les sentiments de piété que leur avait inspirés quelques jours auparavant la visite de la maison de Corneille à Césarée, transformée elle aussi en église du Christ[1].

Le silence que les documents monophysites observent à son égard semble indiquer que le diocèse de Nicopolis demeura en paix et fidèle à l'orthodoxie au milieu des querelles qui agitèrent la Palestine au cours du ve siècle. Les moines rebelles au concile de Chalcédoine préféraient les villes de la côte et les collines d'Éleuthéropolis aux larges campagnes d'Emmaüs que cultivait une population laborieuse. Une telle tranquillité devant un horizon étendu favorable au repos de l'esprit attira en 508 sur le territoire de Nicopolis saint Sabas, chassé de sa laure par l'insubordination de ses disciples. Découvert sous un caroubier par l'*épitropos* ou administrateur temporel de l'église d'Emmaüs, l'anachorète n'eut qu'à se féliciter des attentions dont il fut l'objet. La cellule que lui bâtit l'*épitropos* près du caroubier devint rapidement le noyau d'une installation monastique[2] à la tête de laquelle se succédèrent au cours du vi^e siècle Sévère, Nicopolitain de naissance, puis Domnus et Sabaron que connut Cyrille de Scythopolis (**T.** XXV).

Si les ravages exercés par les Samaritains en 484, sous Zénon, éprouvèrent Césarée dont l'évêque Timothée fut massacré et l'église dédiée à saint Procope incendiée, on ne voit pas qu'ils se soient propagés plus au Sud. Beaucoup plus étendue et néfaste, la sédition samaritaine de 529 prit le caractère d'un véritable soulèvement anti-chrétien à travers toute la Palestine. Les chroniqueurs parlent de fidèles suppliciés, de pillages et d'incendies d'églises, de villages anéantis par le feu. A Néapolis, l'évêque est égorgé, les prêtres coupés en morceaux et frits avec les reliques des martyrs. Les Samaritains de cette ville se

1. T. X, **5** : ép. CVIII, 8 : *Caesaream nuncupatam, in qua Cornelii domum Christi vidit ecclesiam et Philippi ædiculas et cubiculum quattuor virginum prophetarum...*

2. Probablement *Deir er-Rouḥbân*, à 4 kilomètres à l'Ouest d''Amwâs. Voir Cl.-Ganneau, *Arch. Res.*, II, 236 ; *Survey WP.*, *Memoirs*, III, 111.

donnent pour roi un bandit nommé Julien et il faudra une armée pour venir à bout de leur révolte. Ils sont assez hardis à Césarée pour tuer le gouverneur et quantité de chrétiens. Les colonies dispersées prêtaient main forte à l'armée samaritaine qui occupait les voies impériales et promenait le fer et le feu à travers le pays. Dans ces conditions, il serait bien surprenant qu'Emmaüs n'ait pas eu à souffrir d'une telle effervescence alors qu'il possédait un groupe samaritain prêt à faire appel aux bandes de leurs coreligionnaires, si même celui-ci n'était pas de taille à s'attaquer aux chrétiens de l'endroit et à leur sanctuaire.

Les conséquences de cette guerre furent d'une telle gravité que les évêques de Palestine dépêchèrent saint Sabas à Constantinople pour obtenir la remise des impôts dans ce pays ruiné par les épreuves qu'il venait de traverser. Le délégué vit sa mission couronnée de succès : Justinien ordonnait la destruction des synagogues samaritaines, l'exécution des meneurs de la révolte, la restauration des églises endommagées. Au reçu du décret impérial, les autorités civiles et religieuses chargèrent Antoine, évêque d'Ascalon et Zacharie, évêque de Pella, d'inspecter les villages ravagés et de leur départir les secours prélevés sur le trésor public, de visiter les églises incendiées et d'en assurer la réparation au moyen des biens confisqués aux Samaritains. Le clarissime comte Étienne devait assurer son concours à la mission des deux prélats[1]. Le choix de l'évêque d'Ascalon, représentant la Palestine Première dont relevait Nicopolis, pour réaliser l'enquête, laisse entendre que les villes de la Šephêlah parmi lesquelles les Samaritains étaient assez répandus avaient dû éprouver des pertes sérieuses. Que la synagogue d'Emmaüs fut victime de la réaction administrative, l'archéologie se charge d'en fournir une preuve indéniable.

L'énergie avec laquelle Justinien mit fin à l'aventure samaritaine ne se transmit pas à ses successeurs. On devait revoir après lui des cas de brigandage et d'anarchie, présage des calamités que le VII[e] siècle

1. CYRILLE DE SCYTHOPOLIS, *Vie de saint Sabas*, 70-73. Voir COURET, *La Palestine sous les empereurs grecs* 171-178 ; MONTGOMERY, *The Samaritans*, 110-121.

réservait à la Palestine. L'anecdote du voleur Cyriaque, surnommé le Loup, qui, au déclin du VI[e] siècle, terrorisait les environs de Nicopolis, à la tête d'une bande où fusionnaient Chrétiens, Juifs et Samaritains, marque un affaiblissement du pouvoir central (**T. XXVI**).

Avec ce récit de Jean Mosch s'achève l'histoire proprement byzantine de Nicopolis, car l'invasion des Perses en 614 est comme le prélude de la conquête arabe. La facilité avec laquelle les hordes de Šahrbaraz pénètrent en Syrie et en Palestine laisse entrevoir que le *limes* romain est désormais impuissant à contenir d'ambitieux voisins. On ne peut douter que Nicopolis ait vu passer les Perses dans ses rues. Les contemporains[1] ont décrit la marche de l'envahisseur à travers un pays sans défense. Celui-ci entre à Césarée, Arsouf et autres villes du littoral. Diospolis ou Lydda lui ouvre ses portes. De là il monte à Jérusalem. Nicopolis est sur sa route. A quelles avanies cette ville fut-elle exposée de la part des adorateurs du feu ? Nous l'ignorons. On sait seulement que les Perses se montraient assez tolérants pour les villes qui entraient en composition[2]. Un écho lointain de l'invasion de 614 se fait toutefois entendre dans le témoignage d'Isaac Khélo en 1333, que nous rencontrerons plus loin : « Il y a, dit-il, un antique monument sépulcral à Emmaüs qu'on dit être le tombeau d'un seigneur chrétien, tombé dans la guerre du roi des Perses[3]. »

1. Voir la bibliographie dans VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, 926. STRATÉGIOS, *Prise de Jérusalem*, trad. Callistos, 5. *Vie de saint Georges le Chozebite*, § 34 : *Analecta Bollandiana*, VII, 133.

2. Les Juifs et les Samaritains qui les accueillaient avec transports et les accompagnaient profitaient de l'occasion pour satisfaire leur rancune invétérée.

3. CARMOLY, *Itinéraires de la T. S. traduits de l'hébreu*, 245.

CHAPITRE VII

DU MOYEN AGE A NOS JOURS

I. — 'Amwas et el-Aṭroun.

La première apparition des musulmans dans la plaine occidentale de la Palestine suivit la bataille qu'ils gagnèrent au Nord de Beit Djibrîn, le 30 juillet 634. Ce fut une incursion de nomades avec pillages et massacres. La conquête organisée et systématique n'eut lieu qu'après la défaite irrémédiable des Byzantins, en 637, à la veille de la capitulation de Jérusalem. Elle fut l'œuvre d'Amrou ('Amr ben el-'Aṣ), auquel, en effet, les auteurs arabes attribuent l'occupation de Sebasṭiyeh, Naplouse, Yâbneh, 'Amwâs, Loudd et Beit Djibrîn. Soumis à la capitation et à l'impôt foncier, les habitants de ces villes obtenaient la vie sauve et conservaient leurs biens et leurs demeures [1]. Il est à noter que les documents arabes donnent exclusivement, dès l'origine, le nom d''Amwâs [2] à la Nicopolis romano-byzantine, preuve que les nouveaux maîtres du pays ont trouvé le vocable d'Emmaüs ou 'Αμμαοῦς encore en usage parmi les indigènes. Comme pour Loudd et Beit-Djibrîn, le protocole hellénistique était resté ici en quelque sorte superficiel. En 870, Bernard le Moine ne connaît plus que le nom d'Emmaüs (**T. XXVIII**).

Dans la littérature arabe, 'Amwâs est surtout fameuse par la ter-

1. L. Caetani, *Annali dell' Islam*. III, 196, 940, 945.
2. Plus exactement *'Amawâs* = 'Αμμαοῦς. T. XXXI ss.

rible peste qui éclata au début de 639 (18e année de l'Hégire) et à laquelle elle donne son nom. Conséquence d'une sécheresse et d'une famine épouvantables aggravées par le manque d'hygiène des envahisseurs, le fléau, sorte de peste bubonique, exerça ses ravages autant parmi les vainqueurs que parmi les populations subjuguées[1]. El-Bakri estime à 25000 le nombre des musulmans victimes de la peste d''Amwâs, en Syrie et ailleurs, et compte les principaux artisans de la conquête et les compagnons du Prophète qui y succombèrent (T. XXXII).

Source de la contagion, Emmaüs fut cruellement atteint et dans cette épreuve sa prospérité sinon son existence sombra sans retour. Un puits comblé, connu sous le nom de *bîr et-Ta'oun* « puits de la Peste », rappelle encore aujourd'hui cette lugubre époque. Les Arabes abandonnèrent le dessein qu'ils avaient eu d'en faire le chef-lieu de la Palestine, si l'on en croit certains de leurs géographes écrivant qu''Amwâs fut momentanément capitale du pays, mais qu'on la déserta à cause des puits[2]. On se porta alors au cœur de la plaine, du côté de la mer afin de jouir d'un air plus salubre et d'une eau plus saine (T. XXXI). Césarée étant tombée au pouvoir des musulmans en 640, ce mouvement vers l'Ouest ne trouvait plus d'obstacle. Le gouverneur du *djound Filastîn*, Souleimân, s'établit d'abord à Loudd avant de fonder Ramleh destinée à devenir sous peu la tête de la province.

Déchu au point de vue civil, Emmaüs ne paraît guère dans une meilleure condition sous le rapport ecclésiastique. Il finit par perdre son rang d'évêché. Le *Tacticon* de la Bibliothèque du Patriarcat grec de Jérusalem[3] délimite d'abord l'étendue de l'archevêché de Lydda ou Ville de Saint-Georges. Entre ce territoire et celui d'Emmaüs, la frontière est tracée par le torrent qui descend vers le village de *Khoulda*, aujourd'hui *ouâdy el-Khalîl*. Mais Emmaüs, au lieu de figurer parmi

1. L. Caetani, *op. l.*, IV, 4, 20-28 : *Le tradilioni sulla grande pestilenza dell' anno 18 H.*

2. Pour que *'Amwâs* ait donné son nom à la peste qui sévit dans toute la Syrie, il fallait qu'elle fût devenue à partir de 637 un point de concentration important des troupes musulmanes.

3. Manuscrit grec n° 326 (Papadopoulos-Kérameus, Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη, I, 372) publié par Gr. Palamas dans Ἱεροσολυμίας, τοή Voir Cl.-Ganneau, *Archaeol. Res.*, II, 467.

les sièges épiscopaux, fait partie des bourgs et villages (κάστρα καὶ χωρία) administrés par un archiprêtre ou *protopapas*, comme Bethléem, Thécué, 'Aboud, Saint-Abraham, placés sous la juridiction de l'ordinaire de Jérusalem[1]. Le document emploie la dénomination *Emmaüs* à laquelle les Grecs demeuraient fidèles et qu'ils appliquaient au village d''Amwâs distant de Khoulda d'une dizaine de kilomètres.

Deux itinéraires latins mentionnent encore Emmaüs à la période arabe antérieure aux Croisades : celui de Willibald en 723, celui de Bernard le Moine en 870. Le premier s'inspire visiblement des témoignages de saint Jérôme et de Sozomène (**T.** XXVII). Le *castellum Emmaüs* du second, réminiscence du texte évangélique, s'accorde avec la réalité établie par le *Tacticon* ; on le mentionne comme un jalon entre Ramleh et Jérusalem, ce que les auteurs arabes font aussi quelquefois. Mais chez Bernard c'est le caractère sacré de l'endroit qui lui vaut cette mention dans son itinéraire extrêmement concis (**T.** XXVIII). Bède le Vénérable fait œuvre d'exégète et non de témoin quand il spécule sur les soixante stades qu'il rencontrait dans son texte de saint Luc. Son interprétation, loin de se fonder sur des données locales, ne représente qu'une manipulation de textes comme le prouve le rappel des anciennes chroniques sur la transformation de l'Emmaüs de l'évangile en Nicopolis par Marc Aurèle Antonin Élagabale (**T.** XXIX)[2].

Il y a plus de profit à consulter les témoins qui ont enregistré leurs souvenirs en dehors de toute préoccupation littéraire ou érudite. Le moine grec Épiphane, vers le xe siècle, continue la série des témoignages inaugurée avec l'histoire même de ce lieu saint : Son Emmaüs à dix-huit milles environ d''Aïn Kârim (Καρμήλιον) et à huit milles de Ramleh ne peut représenter que le village d''Amwâs où « dit-il, Cléophas se rendit avec le Christ sans le reconnaître » (**T.** XXXIV).

1. Le nommé *Julius* admis par quelques-uns comme pontife de Nicopolis avant le xe siècle provient d'une confusion avec Jules Africain. Lequien, *Oriens Christianus*, III, 594 : *Moyses Barcepha citat Julium quem Fabricius et Masius Julium Africanum Emmaus episcopum esse putant.* Assemani, *Biblioth. Orient.*, II, 129, col. 1.

2. Bède et d'autres avec lui, ignorant les conditions topographiques de la Palestine, ne soupçonnaient pas l'incompatibilité des soixante stades avec la situation d'Emmaüs-Nicopolis.

A l'approche des Croisés, les musulmans de la plaine et ceux de Ramleh se replient vers la montagne. Il est vraisemblable qu'à l'imitation des Arabes de Jérusalem et d'autres villes, ils renversent les églises qu'ils trouvent sur leur passage. Celle d'Emmaüs, si elle est demeurée intacte jusqu'alors, n'aura pas échappé au vandalisme du XIe siècle. L'higoumène russe Daniel nous informe de la ruine qui s'est abattue sur le sanctuaire et sur la bourgade dont les restes attestent une ancienne opulence. Les habitants l'ont abandonnée quand il visite l'endroit en 1106 (T. XXXV)[1].

Au sujet de la marche des Croisés sur Jérusalem depuis Ramleh, il faut savoir que parmi les auteurs qui la décrivent, seul Raymond d'Aguilers est témoin oculaire. Attaché à la personne du comte de Toulouse, il raconte que l'armée trouva des vivres et du fourrage en abondance à Ramleh et qu'en cheminant vers la Ville sainte les princes pensaient à occuper villages et castels pour leur propre compte. Il passe Emmaüs sous silence[2].

Foucher de Chartres, arrivé à Jérusalem avec Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon, durant l'hiver 1099, donc quelques mois après la prise de la ville, est le premier à parler de l'étape des Francs à Emmaüs sans rien ajouter au sujet de la situation de cette localité. Son texte n'a été retouché au point de vue topographique que pour Ramleh : une de ses recensions porte *Ramatha* au lieu de *Rhamula* contenu dans la rédaction primitive (T. XXXVIII). Abrégé de l'histoire de Foucher de Chartres, les *Gesta Francorum* font suivre la mention d'Emmaüs du chiffre de 60 stades du texte biblique reçu parmi les Latins Cette simple annotation érudite laisse intacte la question topographique d'autant plus qu'elle émane d'un abréviateur lointain[3].

1. Le désordre du texte de Daniel signalé par Noroff affecte surtout le chiffre des verstes. Les *quatre* verstes entre Emmaüs et Lydda étant beaucoup trop faible, on peut se demander si le nombre original n'était pas 14. De Rama (qui est à 2 verstes à l'Ouest de la Visitation) jusqu'à Emmaüs on lirait volontiers 24 au lieu de 4. L'higoumène a en effet en vue 'Amwâs qu'il place fort bien adossée à la montagne, à droite de la route de Joppé, séparée de Lydda par une portion de la plaine.

2. *Recueil des Hist. occid. des Croisades*, IV, 292.

3. Baudri de Dol (*Ibid.*, 96), qui s'est évertué à mettre en un latin élégant le style vulgaire des *Gesta*, amène directement les Croisés de Ramleh à Jérusalem, car, ajoute-t-il, la distance entre les deux villes n'est pas

Indépendant de Raymond d'Aguilers et des *Gesta Francorum*, Albert d'Aix s'est servi surtout de récits de Croisés revenus dans leurs foyers et peut-être aussi de chansons de gestes. Il avoue lui-même qu'il n'est pas témoin oculaire. Écrivant à Aix-la-Chapelle ou aux environs, il porte de préférence son attention sur Godefroy de Bouillon et sa troupe. Les qualités de l'*Historia Hierosolymitanæ expeditionis* ne doivent pas nous dissimuler les inexactitudes qui marquent sa géographie ni l'incertitude dans laquelle nous jette l'évaluation de distances fournies de mémoire par des gens qui viennent de loin et ont vu beaucoup de pays. S'il compte six milles entre Emmaüs et Bethléem, il en compte également six entre Jérusalem et Hébron. Son mille équivaudrait à une heure de marche au moins. La troupe à laquelle il s'intéresse quitte Ramleh pour gagner le pied des montagnes. On est en juin. Comme l'eau est extrêmement rare au lieu où la foule s'arrête, un fort détachement d'hommes d'armes guidé par un Sarrasin, s'avance à deux ou trois milles de là, jusqu'au village d'Emmaüs pourvu de citernes et de fontaines, d'où l'on rapporte non seulement de l'eau en quantité mais aussi une abondante nourriture pour les chevaux. Si l'on prend en considération la date de la rédaction d'Albert d'Aix, 1130 environ, il se peut que la situation donnée par lui à Emmaüs ait subi l'influence des créations qui se firent jour à ce sujet au cours du XIIe siècle (T. XL).

Quant à Guillaume de Tyr, les éditeurs des textes latins relatifs aux Croisades reconnaissent que sur l'arrivée des chrétiens en Orient et les premiers temps de leur établissement, il ne savait guère que ce que nous pouvons en savoir, étant obligé de recourir aux mêmes sources que nous : Albert d'Aix, Raymond d'Aguilers, Baudri. Pour le passage qui nous occupe (T. XXXVII), il dépend, semble-t-il, d'Albert d'Aix et, en homme qui a des lettres, il ajoute tout ce qu'il tient de saint Jérôme et de Sozomène sur Nicopolis, plus l'indication des 60 stades du texte

grande ; elle est seulement de 24 milles environ. D'un purisme encore plus affecté, l'abbé Guibert construit son histoire sur le fond des *Gesta* avec des renseignements obtenus de personnes revenues d'Outremer, notamment de Robert, comte de Flandre. Emmaüs est absent de son récit. *Ibid.*, 223.

biblique courant. Guillaume ne trouve aucune difficulté à penser qu'en dépit de cette distance, la halte des Croisés ait eu lieu à Emmaüs Nicopolis. Mais il est inutile d'insister sur ce centon littéraire qui dissimule si peu l'indigence du témoignage direct[1].

Le transfert d'Emmaüs en un site plus rapproché de Jérusalem contribua autant que l'insécurité des routes au délaissement d''Amwâs par un grand nombre d'Occidentaux, mais ni les musulmans ni les Juifs ne perdirent contact avec cette localité à peu près déserte. En 1173, 'Aly d'Hérat y visite les tombeaux d'un grand nombre de compagnons du Prophète victimes de la fameuse peste de 639[2]. Vers 1500, Moudjir ed-Dîn parle encore d''Amwâs comme d'un village proche de Ramleh, à la distance d'une poste et demie de Jérusalem[3]. Le juif Isaac Khélo s'y était rendu vers 1333, en allant de Ṣar'a, patrie de Samson, à Djimzô, village situé à huit kilomètres à l'Est de Ramleh. « De là (*Ṣar'a*), écrit le cabbaliste domicilié à Jérusalem, on se rend à Emmaüs, endroit fort connu dans les écrits de nos sages, dont la mémoire soit en bénédiction. Maintenant ce n'est plus qu'un pauvre village, habité par quelques Ismaélites, qui demeurent dans de misérables maisons. Il y a un antique monument sépulcral à Emmaüs, qu'on dit être le tombeau d'un seigneur chrétien, tombé dans la guerre du roi de Perse[4]. » Cette sépulture anonyme, remontant peut-être seulement au XIIe siècle, devait se trouver annexée d'une façon ou de l'autre à la basilique, sinon placée dans le monument lui-même.

Aux yeux de la gent guerrière des Croisades, ces ruines avaient moins de prix que l'admirable position du sommet voisin d'Emmaüs, ce saillant d'el-Aṭroun avancé comme une sentinelle vigilante au-dessus de la route des Califes et des antiques chemins traversant Yâlo et Beit-Nouba. Quel magnifique parti un féodal pouvait tirer de cette éminence campée à l'orée de la montagne, dont elle garde les accès, et d'où

1. La mention de *Modin* est empruntée à Foucher de Chartres, et les *24 milles* comptés entre Jérusalem et Jaffa proviennent des 24 milles que Baudri de Dol indique entre Ramleh et Jérusalem.

2. SCHEFER, *Extraits d''Aly el-Herewy : Archives Or. Lat.*, I, 609.

3. SAUVAIRE, *Histoire de Jérusalem et d'Hébron*. 29.

4. CARMOLY. *Itinéraires de la T. S.*, 245.

le regard embrasse la plaine vers Ramleh et Ascalon ! Un tel point s'imposait pour la surveillance d'une région exposée aux incursions d'un voisin redoutable et Dieu sait si depuis les débuts de l'occupation franque jusqu'à la prise d'Ascalon en 1153, l'armée du sultan d'Egypte installée dans cette place se privait d'assaillir en force les environs de Jaffa et de Ramleh ou de détacher des patrouilles de cavaliers experts en l'art d'égorger les voyageurs et de piller les convois entre la mer et le haut pays judéen. De Lydda au pied des monts les pèlerins sont dans les transes ; on est encore trop près d'Ascalon « d'où les Sarrasins sortent et massacrent les pèlerins qui passent sur la route, de sorte que la frayeur est grande depuis Saint-Georges jusqu'à l'endroit où l'on entre dans les montagnes [1]. »

Cette réflexion de l'higoumène Daniel n'a rien d'exagéré. Le massacre de 500 pèlerins sur le nahr el-'Audjâ en 1107 montre que ces terreurs n'étaient point vaines et à quel degré atteignait l'audace des Ascalonites lorsque la nécessité d'organiser la conquête retenait le roi dans le Nord. Ce fut au cours de cette incursion que, enhardis par quelque succès, les 7 000 cavaliers d'Ascalon se mirent en devoir d'assiéger Ramleh et qu'ils réussirent par un stratagème à se débarrasser de la troupe chrétienne accourue au secours de la place. Réfugiée dans Jaffa après avoir subi de lourdes pertes, cette troupe laissait le champ libre aux Arabes du côté de l'occident. Mais à l'orient se dressait un obstacle qui gênait les envahisseurs, c'était le château d'Arnoul, *castellum Arnulfi*, édifié naguère par le roi Baudouin pour la protection de la contrée. La position de cet ouvrage sur une éminence dans la direction de Jérusalem se trouvait au début et non au cœur de la montagne, autrement il n'eût été d'aucune utilité aux voyageurs chrétiens traversant la plaine et n'aurait pu inquiéter les assiégeants de Ramleh.

Aussi bien la suppression de cette forteresse tenait à cœur aux Ascalonites qui, en prévision d'un retour offensif du roi, estimèrent

1. M[me] de Khitrowo, *Itinéraires russes en Orient*, 10 s. L'émir Ousâma raconte l'anecdote d'un nommé Nadî es-Soulaihî qui reçut deux blessures au visage un jour que, sorti d'Ascalon, il montait dons la direction de Jérusalem pour attaquer les pèlorins des Francs. *Souvenirs historiques* (trad. H. Derenbourg), 126.

que leur campagne ne serait pas infructueuse s'ils arrivaient à détruire le château d'Arnoul avant de regagner Ascalon. L'isolement auquel était réduit le château favorisa leur entreprise et, en effet, après avoir menacé les défenseurs de recourir aux mines et aux machines de siège, les Sarrasins entrèrent dans la place après deux jours d'investissement. La frayeur de la petite garnison avait contraint le maître du château, Gonfroy à en ouvrir les portes. Sauf le seigneur, tous furent massacrés et les murailles de la forteresse abattues aussitôt (T. L).

La situation du château d'Arnoul, édifié sur la route de Ramleh à Jérusalem, au point où les montagnes commencent à s'élever, pour surveiller les agissements des Ascalonites et protéger le trafic de la plaine semble tout indiquée sur l'éminence d'el-Aṭroun.

Le nom de ce site est devenu l'objet de diverses interprétations. Considérant comme originale la forme *en-Naṭroun*, النطرون, adoptée par quelques historiens arabes, certains orientalistes y ont vu un ancien nom araméen dérivé de la racine *naṭar* « garder », « surveiller »[1]. Mais cette explication est impuissante à rendre compte de la forme *Aṭroun*, *el-Aṭroun* qui se rencontre dans la géographie de Yaqout et dans une lettre de Saladin énumérant ses conquêtes : الاطرون. Or, c'est la forme qui mérite le plus l'attention. Elle provient de l'adjonction d'un *élif* prosthétique au nom *Ṭroun* qu'emploie aussi Yaqout pour désigner le même endroit entre Beit el-Maqdis et Ramleh, conquis par Saladin en 583 de l'Hégire[2]. L'addition de l'article, avec l'élision du *hamza* usuelle chez le vulgaire, a donné lieu à la forme populaire *Laṭroun*[3] qui confirme par sa persistance l'authenticité du vocable littéraire *el-*

1. Cl.-Ganneau, *Archaeol Res.*, I, 494 ; II, 77. Nöldeke, *ZDPV.*, VII (1884), 141. Le sens de *specula, custodia*, qu'implique le mot *Naṭroun* conviendrait en effet parfaitement à l'importance stratégique de cette butte dont le rôle tenu dans la topographie de l'ancienne Emmaüs pourrait être mise en lumière par les constatations de l'archéologie. Saint Jérôme y faisait peut-être allusion avec l'*Apedno*, proche de Nicopolis, où l'Antéchrist devait fixer sa tente. Ne serait-ce point en ce lieu que Bacchidès avait élevé un fortin en 160 avant J.-C. ?

2. Yaqout, éd. Wüstenfeld, III, s. v. طرون, rapproche le nom de ce lieu palestinien de celui d'une localité d'Arménie nommée *eṭ-Ṭaroun*. Abou Šamah, *Le livre des deux Jardins, Rec. des Hist. Orient, des Croisades*, IV, 303. Hartmann, *ZDPV.*, VII, 308 s.

3. Quant à la métathèse de *Laṭroun* en *Raṭloun*, si fréquente dans la bouche du fellaḥ de Judée, on en possède un exemple classique dans l'appellation du poids arabe *riṭl* (*roṭel*) dérivée du grec byzantin λίτρα.

Aṭroun maintenu dans la liste officielle de la période ottomane[1].

En conséquence le nom *en-Naṭroun* trahit une déformation savante opérée en vue d'arabiser un nom jugé bizarre, à l'aide d'un radical *naṭar* que possède l'arabe et d'une assimilation au substantif bien connu *natroun*, signifiant le nitre, le natron.

Les hésitations qui flottent autour des transcriptions *Ṭroun*, *Aṭroun* et de l'emploi de l'article décèlent un vocable étranger à l'arabe, anormal aux yeux des écrivains de cette langue. Ce vocable n'est autre que le toponyme médiéval de *toron, touron*, latin : *turo* appliqué chez les Francs à une éminence, à une colline isolée[2]. Au château qu'il construit sur la hauteur de Tibnìn, Huon de Saint-Omer donne le nom de *Toron* parce qu'il se trouvait sur un sommet élevé et prédominant[3]. Au nord du lac d'Antioche existe un village de *Ṭoroun* qui succède à un *Toron* médiéval. Il est assez vraisemblable que le mot français remonte au syriaque *ṭouro*, usité encore parmi les Syriens du Moyen Age, mais cette dérivation échappait aux Arabes qui se trouvaient en face du nom géographique francisé. La colline qu'on voit pointer au sud-ouest d'ʿAmwâs, une fois couronnée d'un ouvrage défensif répond tout à fait au concept que nos ancêtres d'Outremer se faisaient d'un *toron*. Ce mot devenait normalement chez l'indigène *Ṭroun*, et *le Toron* avec l'article devenait *elṭroun* d'où *el-Aṭroun, Laṭroun*.

L'objection tirée du *Ḥâtoun* que Nâsir i-Khosrau rencontre en 1047 entre Ramleh et Qariet-el-ʿEnab et qu'on oppose à l'origine franque du nom d'*el-Aṭroun* n'a d'autre appui qu'une hypothèse aussi fragile que contournée[4]. Le procédé mis en œuvre pour montrer que le *ḥatoun*,

1. *Survey, W. P., Name lists*, 322.

2. Voir Rey, *Les colonies franques de Syrie*, 300.

3. Guillaume de Tyr, *Hist.*, XI, 5 : *nomen indidit. Toronum. quoniam in monte erat excelso admodum et cacuminato.* Hartmann, *loc. l.*, 309 et note 1. La toponymie d'Outremer compte au moins huit *torons*. Voir Ducange, *Glossarium mediæ et infimæ Latinitatis* au mot *Toro* qui se présente avec les variantes usuelles : *toronus, torus, turo, turonus.* Les citations de l'article sont empruntées (sauf pour *torus*) aux documents des Croisades.

4. Mise en circulation par Cl.-Ganneau (*Archaeol. Res.*, I, 494 et n. 2) cette conjecture est devenue une conclusion reçue sans discussion par Schefer, Guy le Strange et même par Hartmann, le principal défenseur de l'identité d'*el-Aṭroun* et du *Toron*, qui voit dans le texte de Nasir i-Khosrau une difficulté qu'il renonce à aplanir.

خاتون, du voyageur persan est une mutilation de *ṭroun*, طرون, tient de la prestidigitation. Ce qu'il y a de plus clair est que les deux mots n'ont de commun qu'une finale assez usuelle. D'autre part, *Ḥâtoun* du xie siècle se localise excellemment à Bâb el-Wâd, à l'entrée de la gorge où la route des Califes s'engage dans la montagne. Là, à proximité de l'hôtellerie actuelle [1], on trouve encore un *khirbet Ḥâtouleh* et une source de même nom : خاتولة. La parenté est trop grande entre le nom enregistré par Nâṣir et le vocable de cet endroit pour qu'il y ait lieu de torturer le texte du Persan [2].

Rien ne s'oppose donc à ce que le toponyme d'*el-Aṭroun* ne remonte pas au delà du xiie siècle. La colline ne possédant pas de dénomination particulière parmi les indigènes avant l'occupation franque a bien pu conserver, comme plusieurs autres, un nom d'origine étrangère [3]. Or l'existence d'un « Toron » dans le voisinage d''Amwas est un fait certain qui se dégage de l'exposition des témoignages suivants empruntés tant aux Orientaux qu'aux Occidentaux qui ont écrit sur les guerres sacrées.

Parmi les places importantes occupées par Saladin en 1187 dans le sud-ouest de la Palestine, les auteurs arabes ne manquent pas de faire figurer el-Aṭroun (en-Naṭroun). Le sultan séjourna dans Ascalon « jusqu'à ce que les villes appartenant aux Templiers, Ghazzah, en-Naṭroun, Beit-Djibril, eussent fait leur soumission. Il s'était fait accompagner par le grand maître et lui avait promis la liberté contre la reddition de ses places fortes ; celui-ci en fit l'abandon en retour des promesses du sultan. [4] »

1. C'est non loin de là que fut découvert le milliaire arabe d''Abdelmélik. Il est probable que nous ayons affaire avec la même station quand le Russe Gréthénios (vers 1400) dit que l'un des trois chemins de Ramleh à Jérusalem passe par *Chanoutou* (Khatounou ?).

2. La conversion de *l* en *n* chez le Persan est compréhensible comme chez les Arabes ; de plus le mot ainsi transcrit répondait au terme bien connu de *ḥâtoun* « dame » ou « princesse ».

3. Le rapprochement de *Aṭroun* avec 'Αθρόγγης, nom de l'aventurier du i^er siècle qui terrorisa la région d'Emmaüs est simplement accidentel. Ce nom, qui paraît aussi sous la forme 'Αθρογγαῖος, est une transcription du bas-hébreu אתרונגא — Ethrounga — signifiant le cédrat ou le citron qui entrait dans la composition du loubab. L'assimilation avec le latin *Latro* n'entre pas en ligne de compte, n'étant qu'un de ces multiples calembours qui servirent vers 1500 à créer une toponymie fantaisiste des Lieux Saints. Stubbs reproche à Robinson d'avoir admis cette absurdité.

4. *Le livre des deux Jardins, Rec. des Hist. Orient. des Croisades*, IV, 313 ; Abou'l Féda, *ibid.*, I, 57 ; Ibn Alatyr, *ibid.*, I, 697 ; Behâ ed-Dîn, *ibid.*, III, 99. Makrizi, *Rev. de l'Orient Latin*, IX, 28.

Nous obtenons par là l'indice qu'el-Aṭroun était une fondation des Templiers. Il y a toute vraisemblance que cette milice ayant reçu du domaine royal les ruines du château d'Arnoul, laissées à l'abandon depuis 1107, les ait relevées dans le courant du XIIe siècle sur un plan plus développé et avec un appareil plus solide. Si nous ignorons le détail de cette fondation comme tant d'autres choses de l'Ordre du Temple en Palestine, la faute en est à la déplorable destruction des archives de cet ordre lors du procès de 1312. Pour la période antérieure à la conquête du pays par Saladin nous devons nous contenter là-dessus de la brève mention d'un itinéraire juif. Pérégrinant en effet de Beit Djibrîn à Néby Samwîl, vers 1170, Benjamin de Tudèle rencontre le *Ṭoron de los Caballeros*[1], traduction exacte de la formule *Toron des Chevaliers,* appliquée à ce « chastel du Temple » par l'Histoire d'Heracles au XIIIe siècle, et du vocable *Turo Militum* qu'emploient les documents latins. Or on sait que *Milites Templi,* par abréviation *Milites,* était le titre officiel des chevaliers du Temple.

Cinq ans après la conquête de Saladin, la forteresse nous est ainsi décrite par el-'Imâd : « Naṭroun est une place bien fortifiée qui avait appartenu aux Templiers, mais après qu'elle leur eût été enlevée, ses murailles et son enceinte étaient restées abandonnées et à demi ruinées. » Ce château faisait partie des places démantelées par les musulmans en 1191 de peur qu'elles ne devinssent des bases d'opération pour le roi Richard et ses alliés. La lettre de Saladin à son frère donnant l'ordre de démolir les ouvrages francs, telle qu'elle est citée dans l'*Itinerarium Regis Ricardi,* mentionne Galatia (*Karatiyeh*), Blanchegarde (*Tell eṣ-Ṣâfiyeh*), Jaffa, le fortin des Plains (*Yâzour*), le fortin de Maen (*Beit Dedjân*), Lydda, Ramleh, Belmont (*Ṣôbâ*), le Toron (*el-Aṭroun*), le château Hernaut (*el-Bordj*), Beauvoir (*Qasṭal*), Mirabel (*Medjdel Yâbâ*)[2].

1. Grünhut et Adler, *Die Reisebeschreib. des R. Benjamin von Tudela,* II, p. 38 (trad. p. 36) et *Jew, Quart. Rev.*, XVII (1904), 131, n. 21. Des leçons plus ou moins singulières de ce texte la meilleure est טורון דלוס גבללריש. L'identification avc Šounam est arbitraire comme tant d'autres de cet itinéraire mais un détail piquant est la présence de 300 familles juives près de ce château, travaillant probablement au service des Templiers.

2. *Itinerarium peregrinorum et gesta Regis Ricardi, auctore, ut videtur Ricardo,* éd. Stubbs (Londres, 1864), lib. IV, ch. 23, p. 280 : *Dirui facito Galatiam, et Blanchewardam, Joppen, et Casellum de Planis, et Casellum*

Les chroniqueurs arabes se bornent à rappeler la destruction de la citadelle de Ramleh, de l'église Saint-Georges et d'en-Naṭroun qui répond au Toron de l'énumération précédente. Behâ ed-Dîn insiste sur la démolition de cette dernière place. Après le renversement de Lydda et de Ramleh, Saladin trouvant qu'il était trop rapproché de son ennemi, se replie vers l'Est sur une colline : « Aussitôt arrivé, il fit le tour d'en-Naṭroun, château renommé pour sa force et sa solidité et donna ensuite l'ordre de le ruiner, besogne que l'on commença tout de suite[1]. »

La démolition ne fut pas aussi radicale qu'on pourrait le supposer, si l'on en juge par les croquis de voyageurs du XVIe et du XVIIe siècle. Au cours des dernières luttes du Moyen Age, chrétiens et musulmans établissaient volontiers leur quartier général dans les ruines du Toron. Saladin, par exemple, les prend comme base de ses opérations contre Ramleh et Jaffa, tombées au pouvoir des Occidentaux, jusqu'à ce que les intempéries de l'hiver l'obligent à regagner Jérusalem. A peine a-t-il levé le camp, que le roi d'Angleterre lui succède sur cette éminence le 22 décembre 1191, mais pour peu de temps à cause de la difficulté du ravitaillement harcelé sans cesse par les bandes ennemies. Richard Cœur-de-Lion regagne Ramleh et s'occupe d'assurer par des travaux de défense la sécurité des chemins de la plaine[2].

La marche sur Jérusalem ne devait être tentée qu'en juin 1192. L'itinéraire des Croisés qui, de nouveau, vient rechercher près d''Amwâs l'accès vers la Ville sainte, met en vedette la position d'el-Aṭroun. Partie d'Ascalon l'armée se rend à Blanchegarde où elle campe deux jours. Le 9 juin, elle couvre sans encombres la distance entre Blanchegarde, c'est-à-dire Tell eṣ-Ṣâfiyeh, et le Toron des Chevaliers où elle bivouaque jusqu'au lendemain à midi. Durant la nuit, on capture un parti d'Arabes descendus de la montagne pour

Maen, et Sanctum Georgium, et Ramulam, et Bellum Montem, Toronem, castrum Ernaldi, Bauverium et Mirabellum. Voir *RB.*, 1927. 83, 390.

1. *Recueil des Historiens Orientaux des Croisades*, III, 271.

2. *Recueil des Histor. Orientaux des Croisades*, II, 52 ss. ; V, 48.

piller[1] ; six des maraudeurs réussissent à s'échapper et viennent informer le sultan de leur aventure. Saladin faisait suivre la troupe du roi Richard par des espions et des éclaireurs. « D'après leurs rapports, écrit Behâ ed-Dîn, l'ennemi attendait à en-Naṭroun les vivres et les machines de guerre dont il devait avoir besoin pendant le siège ; aussitôt qu'il aurait reçu tout ce qui lui était nécessaire, il devait se mettre en marche pour Jérusalem[2]. » L'abrégé de l'Histoire d'Éracles (XIIIe siècle) mentionne également cette halte : « Le rei et l'ost alerent herbergier pres d'un chastel dou Temple que l'on nomait le Toron des Chevaliers, » et cette indication suffit au chroniqueur pour marquer le séjour de l'armée chrétienne non seulement à el-Aṭroun mais aussi à Beit-Nouba.

En fait, Richard ne fit que passer au Toron, car le 10 juin, après le dîner, prenant les devants avec son escorte, il emmenait son armée au château Hernaut et y dressait sa tente au point culminant[3]. Le lendemain, les Français étant arrivés toute l'armée partit pour Betenoble (Beit-Nouba) où l'on établit le camp pour un mois environ en attendant le comte Henri de Champagne. Comme ce mouvement était, selon le récit parallèle de Behâ ed-Dîn, un déplacement au Nord d'en-Naṭroun, le Chastel Hernaut, pour nous servir du terme de la version vulgaire de Guillaume de Tyr, devait donc se trouver au Nord du Toron. L'identification de cet ouvrage avec *el-Bordj* entre *Kafr Rouṭ* et *Berfilyā*, près de l'une des voies unissant la montagne à Lydda est la plus vraisemblable. Sur ce sommet imposant se voient encore les ruines médiévales de *Qala'at eṭ-Ṭantoura*, donjon de l'ancien château occupé par le hameau d'el-Bordj et distant de Beit Nouba d'une dizaine de kilomètres. Donc le détour que prononce le roi Richard vers le Nord avant

1. *L'Itinerarium... Regis Ricardi*, V, ch. 48 et 49 (367 s.) d'où nous tirons ces détails les qualifie de Parthes. L'épisode des maraudeurs que Behâ ed-Dîn place durant la marche sur Naṭroun n'est évidemment qu'une variante de ce fait divers.

2. *Recueil des Histor. Orientaux des Croisades*, III, 304 ; II, 60 ; V, 54.

3. *Itinerarium... Regis Ricardi*, V, chap. 49 : *tertia die, quinto Idus Junii, prodibat conglobatus exercitus, et absque impedimento et adversitate pervenerunt usque ad Turonem Militum... In crastino post prandium inde motus est exercitus, praecedente ipso rege cum domesticis suis, versus castellum Arnaldi, in cujus parte dextra eminentiori figi sibi jussit tentoria. In crastino venerunt Franci et cunctus exercitus, profecturi versus Betonopolim.*

de revenir sur Beit Nouba s'explique par le but d'aller au-devant des Français qui venaient de Ramleh par la voie des collines [1].

Après quelques prouesses comme le pillage d'une caravane égyptienne vers Tell el-Ḥésy et le *raid* vers « la Fontaine d'Emaus », le conseil de l'armée ayant jugé imprudent d'assiéger Jérusalem pendant les chaleurs, les alliés reprirent la route de la côte, suivis bientôt par Saladin qui, descendant de la Ville sainte par el-Djib, Beit Nouba et Ramleh se hâta d'investir Jaffa. Mais repoussé, le sultan se replia sur el-Aṭroun le 6 août et s'en fut de là visiter son frère Mâlek el-'Adel à Mâr Samwîl et inspecter les travaux de construction qu'on exécutait sur son ordre à Jérusalem. Cette tournée accomplie, Saladin revient à el-'Aṭroun, où se trouvaient ses bagages, pour aller ensuite à Ramleh conclure avec le roi Richard une trêve de plusieurs années, le 3 septembre 1192. Il gagne de nouveau el-Aṭroun, six jours après, pendant que les armées chrétiennes et musulmanes se livrent à des réjouissances communes [2].

1. D'après le *Cartulaire du S. Sépulcre* (éd. de Rozière), 49, 146-148, 265, le patriarche de Jérusalem accorde au Saint-Sépulcre la possession des villages de Gith, Porphiria (*Berfilyâ*), Kefrescilta (*Ṣilta*), Capharuth (*Kafr Rout*) sis entre Bethoron et Loudd. En compensation, le nouveau possesseur devra abandonner à l'église Saint-Georges de Lydda les dîmes du *château Hernaut* et d'un casal des Hospitaliers nommé Bulbul. Le voisinage de ces localités est tout en faveur de la localisation à el-Bordj du *castellum Arnaldi*. Ce manoir, qu'il ne faut pas confondre avec le *castellum Arnulfi* détruit en 1107 par les Ascalonites, avait été édifié en 1132 par le patriarche Guillaume I[er], ancien prieur du Saint-Sépulcre, et par la bourgeoisie de Jérusalem pour la protection des pèlerins circulant entre la côte et la Ville sainte. Les Templiers ne s'étaient pas encore installés au Toron et le sort du château d'Arnoul en 1107 avait fait préférer pour le nouvel ouvrage une situation plus septentrionale dans une région plus mouvementée. Guillaume de Tyr (XIV, 8) le situe près de Betenoble, dans la région où les montagnes s'abaissent vers la plaine. L'expression *juxta Bettenuble* ne doit pas être prise trop strictement étant donné que le même auteur place *juxta Azotum* le château de Yebnâ (Ibelin) qui est à 15 kilomètres d'Esdoud. Il suffit de lire le passage de Guillaume de Tyr pour être certain que Chastel Hernaut est une fondation non des Hospitaliers, comme on l'a prétendu, mais bien du patriarche de Jérusalem qui possédait dans la région quelques casaux à lui concédés par l'église de Lydda-Ramleh. Une erreur du même genre est celle de Stubbs qui fait du Toron une fondation des Hospitaliers en s'appuyant sur des chartes qui concernent la maison de l'Hôpital établie à Qariet el-'Enab à la Fontaine des Emaux et non el-Aṭroun (*Itinerarium... Regis Ricardi*, p. 368, note 1).

Quant à Betenoble, elle s'imposait comme point de repère, étant la seule agglomération importante de ce canton. « Betenuble est une grant ville » d'après les guides du temps (Voir *Pèlerinages de la Sainte Terre* dans de Vogüé, *les Églises de T. S.*, 444 et Michelant-Reynaud, 92). La colonie franque qui l'habitait et d'où sortait Gautier de Betenoble, mentionné dans les actes de 1178, avait son église et son enceinte de murailles (Röhricht, *Regesta R. H.*, 148 ; Cl.-Ganneau, *Archaeol. Res.*, II, 72). Wilbrand en 1212 (Laurent, 184) constate la démolition du rempart par les musulmans : *cujus munitiones sunt destructae*. L'identification de Betenoble avec *'Annabeh* proposée par Guérin (*Judée*, I, 317) est inadmissible.

2. *Recueil des Hist. Orientaux des Croisades*, III, 323-349 ; V, 75.

Les Croisés ayant stipulé l'autorisation de venir en pèlerinage à Jérusalem, on dépêcha en avant trois nobles messagers chargés d'obtenir de l'émir résidant au Toron des Chevaliers — *ad Turonem Militum* — un sauf-conduit pour les pèlerins. Arrivés au dit lieu, les envoyés succombant au sommeil se laissèrent devancer par le premier groupe des pèlerins à qui le manque de passeport faillit attirer de fâcheuses aventures. Quand ce premier groupe eut achevé ses dévotions, le second, qui stationnait entre Ramleh et Chastel Hernaut, monta vers la Ville sainte par la Montjoie (Néby Samwîl), gardé contre toute agression par des postes de soldats établis de distance en distance sur l'ordre de Saladin. Le troisième groupe lui succéda sans retard sous la conduite de l'évêque de Salisbury qui obtint du sultan diverses faveurs aux Lieux saints [1].

Quoique démantelé, le Toron des Chevaliers jouissait donc encore d'une importance particulière et il est compréhensible qu'il soit devenu alors le fief d'un émir. Lorsqu'en mars 1193, Saladin étant à l'agonie à Damas, son fils Mâlek el-Afdal reçoit le serment de fidélité des seigneurs musulmans, Šems ed-Dîn Sonqor, après quelque résistance, lui déclare avec hauteur : « Je veux bien vous prêter le serment, mais en ma qualité de gouverneur d'en-Naṭroun et à la condition que cette place me reste [2]. »

Quelque temps après la signature de la trêve de février 1229 conclue entre l'empereur Frédéric et le sultan Mâlek el-Kâmel nous voyons une armée franque en route pour secourir les chrétiens de Jérusalem assiégés par les Sarrasins faire halte au Toron des Chevaliers. Mais à la nouvelle que Baudouin de Picquigny a mis en fuite les assiégants, l'ost reprend la route d'Acre [3]. Le Toron se trouve aussi sur le trajet

1. En particulier l'autorisation d'avoir deux prêtres et deux diacres latins au Saint-Sépulcre, à Bethléem, à Nazareth pour y assurer le service divin de concert avec les Syriens (chrétiens indigènes de rite byzantin). *Itinerarium Regis Ricardi*, VI, 31. On voit que les pèlerins, laissant el-Aṭroun hors de leur itinéraire, venaient de Ramleh par 'Annabeh et el-Bordj jusqu'à Beit Nouba (*Betenopolis, juxta radices montis, qua transire solebant peregrini, et a sancta Civitate reverti*), et de là montaient à Jérusalem par Néby Samwîl.

2. *Recueil des Hist. Orient. des Croisades*, III, 365.

3. *Histoire d'Éracles*, liv. XXXIII, ch. 19 : *Recueil des Hist. Orient. des Croisades*, II, 385. On ne voit pas que les Templiers aient tenté de s'installer à nouveau pendant la trêve ni au Toron ni au Chastel Hernaut qui

des terribles Kharesmiens, en 1244, se rendant de Jérusalem à Gaza en vue de piller la contrée et d'opérer leur jonction avec Bîbars[1]. Au XIII[e] siècle le Toron continue à servir de base d'opération contre les possessions chrétiennes de la côte et Jaffa. Après le départ de saint Louis pour la France, Geoffroy de Sargines devenant inquiétant pour les Arabes de Gaza et d'Ascalon, le sultan ordonne à ses émirs d'assiéger Jaffa. Le gouverneur de Jérusalem descendit alors avec une forte troupe « et loja son ost en cel leu que l'on apele le Toron des Chevaliers, en tel maniere que cil de Jaffes les voient tout plainnement souvantes foiz venir jusques as murz du chastel (donjon de Jaffa), et cil dedenz ne s'en osoient mouvoir[2] ».

Bîbars finit par s'emparer de Jaffa en 1268 et acheva ses conquêtes par la prise d'Acre, de Caïffa et d'Athlit qui enlevaient aux chrétiens en 1291 les derniers débris de leur occupation en Palestine. Dès lors le Toron perdait l'occasion de jouer dans l'histoire ce rôle stratégique qui ne peut s'expliqer que par son identité avec el-Aṭroun, avec le Naṭroun des chroniqueurs arabes médiévaux. Désormais sous le nom de Laṭroun, dont les Occidentaux eux-mêmes oublieront les origines, la fameuse place va poursuivre une existence obscure pour se parer à partir du XVI[e] siècle du titre artificiel de *Bonus Latro*.

II. — L'Église d''Amwâs depuis le Moyen Age.

Avant de se muer en château du bon Larron, le sommet d'el-Aṭroun représenta parfois le bourg de Modîn, patrie des Macchabées, suivant

leur avait été définitivement dévolu en 1179. Au déclin du royaume de Jérusalem, l'affaiblissement de la milice royale avait amené les autorités civiles et religieuses à confier la plupart des places fortes aux deux ordres militaires du Temple et de l'Hôpital. Cela ne se faisait pas toujours sans contestation comme on le voit par la charte d'accommodement de 1179 : *ex querelis Hospitalis vocantur de Gazza, Castello Arnaldi, Aman... quæ omnes nunc dimissæ sunt.* PAULI, *Codice diplomatico*, n° 66, p. 66 s. ; RÖHRICHT, *Regesta R. H.*, 152.

1. Lettre du patriarche de Jérusalem aux prélats de France et d'Angleterre dans PAULI, *Cod. diplom.*, n° 43 : « *Præfati Chorosmini totam terram a Turone Militum, quod est prope Hierusalem, usque Gazam occuparunt.* » Cette proximité par rapport à la Ville sainte se comprend dans un sens large, d'autant plus que le rédacteur habitait Acre et que l'indication était de nature à apitoyer davantage sur le sort des Lieux saints les correspondants du patriarche. La chronique arménienne de Mailros estropie *Natrone* en *Nirone* à propos de la même circonstance. RÖHRICHT, *Geschichte des Koenigr. Jerus.*, 863.

2. *Ms. Rothelin* : *Recueil des Hist. Occid. des Croisades*, II, 631.

une opinion qui se fait jour déjà dans la relation de Foucher de Chartres en 1127 (T. XXXVIII), fondée sans doute sur la proximité d'Emmaüs célèbre par la victoire de Judas Macchabée sur Gorgias racontée plus haut au chapitre II. On trouva tout naturel de réunir ainsi le pays du vainqueur au théâtre de ses exploits, d'autant plus que la colline voisine d''Amwâs, située près des grands chemins, était d'un accès plus facile que *Médieh*, qui perdue dans les vallonnements du nord, occupait une situation éloignée de toute voie passagère [1]. De plus les savants du Moyen Age, *scientiores curiosioresque locorum*, n'ignoraient pas que Mattathias et ses fils avaient été ensevelis à Modîn et que, d'après le *de situ* de saint Jérôme, on montrait encore leurs sépulcres au IVe siècle [2]. Les Templiers adoptèrent-ils cette manière de voir et contribuèrent-ils à implanter le souvenir de Modîn dans leur Toron et celui de la sépulture des Macchabées autour d''Amwâs? Une telle combinaison devait en tout cas leur sourire attendu qu'elle leur permettait de s'opposer aux prétentions des Hospitaliers qui montraient un Emmaüs à Qariet-el-'Enab et une Môdin dans leur château de Belmont à Ṣôbâ. Il est possible que l'identité du Toron et de la patrie des Macchabées transperce dans l'énumération géographique de Guillaume de Tyr : « *Modim etiam, sanctorum Machabæorum felix præsidium, Nobe... et Diospolis*, » (T. XXXVII) et dans le vocable de *Turemud* ou *Turomund* pour « Turomodin » que Benoît de Peterborough applique au Toron des Chevaliers. Quant aux tombeaux de Mattathias et de ses fils, nous allons voir par les témoignages des siècles suivants qu'ils n'étaient rien autre que les sépultures proposées à la vénération des musulmans comme recouvrant la dépouille des Compagnons du Prophète, victimes de la peste d''Amwâs. A ce groupe se rattache vraisemblablement le monument funéraire assez

1. Voir au sujet de Médieh, site authentique de l'ancienne Modîn et de la sépulture des Macchabées, *RB*., 1923, 496-500.

2. *Onomasticon*, 133 : *Modeim vicus iuxta Diospolim, unde fuerunt Maccabaei, quorum hodieque ibidem sepulcra monstrantur.* L'auteur ajoute cette réflexion qui suppose une confusion impardonnable dont l'écho se fera entendre plus tard : *satis itaque miror quomodo Antiochiæ eorum reliquias ostendant, aut quo hoc certo auctore sit creditum.* Les sept frères Macchabées d'Antioche immolés avec leur mère suivant le récit de II Macch., VII n'ont rien de commun avec Judas Macchabée et les six autres fils de Mattathias.

énigmatique signalé par Isaac Khélo en 1333. Il existe encore de nos jours deux *wélys* ou oratoires musulmans : l'un, appelé *Cheikh Mou'al ibn Djabal,* sur la hauteur qui domine, au sud, le village d''Amwâs, l'autre, désigné sous le nom de *Cheikh 'Obeid,* au nord de l'église. Sous ces vocables un peu déformés par l'usage la perspicacité de M. Clermont-Ganneau[1] a reconnu les cénotaphes de deux illustres victimes de la peste d''Amwâs : Abou 'Abd er-Raḥmân Mou'adh ibn Djabal et le général Abou 'Obeïda ben el-Djarrah dont les sépultures effectives se trouvent dans la vallée du Jourdain[2]. Au Moyen Age ces genres de mémoriaux étaient plus nombreux si l'on en croit 'Aly d'Hérat[3] qui consacra de longues années à visiter les tombeaux fameux de l'Islam.

Du moment que Modîn se transférait au Toron, la sépulture des guerriers musulmans était destinée à revêtir une formalité biblique en devenant la sépulture des héros de l'indépendance juive à la période séleucide. Cette superposition s'opéra avec un tel succès qu'aux yeux des chrétiens le culte dont les mahométans entouraient leurs *wélys* paraissait s'adresser aux Macchabées eux-mêmes, illusion que trahit par exemple cette notice insérée dans une compilation du xv[e] siècle : « A 13 milles (soit 21 kilomètres environ) des montagnes de Judée ('Aïn Kârim) vers l'occident, se trouve Modîn, bourg des Macchabées, où leurs sépulcres sont de la part des Sarrasins l'objet d'une très grande vénération[4]. » Le nom de Modîn embrasse donc ici 'Amwâs aussi bien qu'el-Aṭroun, ce qui se comprend chez un auteur au sentiment duquel 'Amwâs ne représente plus Emmaüs. De plus, ces tombeaux objet d'un culte musulman semblent identiques, au moins pour quelques-uns, à ceux qu''Aly d'Hérat rencontrait à 'Amwâs au xii[e] siècle. Il reste possible cependant que les Templiers aient conservé

1. *Archaeol. Res.*, I, 491 ss.
2. *RB.*, 1911, p. 410, 423.
3. *Archives de l'Orient Latin*, I, 609.
4. *Franciscain anonyme de 1463* (*Revue de l'Orient Latin*, XII, 1909-11, p. 36): « *Porro a montanis quoque Judee contra occidentem plagam in tercio decimo lapide est Modim oppidum Machabeorum, ubi et eorum sepulchra maxima a Sarracenis veneratione coluntur.* »

dans l'enceinte de leur forteresse l'un ou l'autre de ces monuments prétendus macchabéens[1].

Quant à l'église d''Amwâs, ses restaurateurs du XII[e] siècle, en qui l'on peut reconnaître les Chevaliers du Temple, n'en perdirent pas de vue la véritable signification. L'équivalence d''Amwâs et d'Emmaüs se perpétuait parmi les chrétiens d'Orient et n'était-ce pas au nom d'Emmaüs, illustré par Judas Macchabée, qu'on était redevable de la création voisine d'une Modîn nouvelle ? Les Templiers avaient assez d'indépendance pour refuser leur adhésion à l'Emmaüs fondé dans la montagne par leurs rivaux les Hospitaliers. Toutefois, au cours des siècles, à mesure que s'affermira chez les Latins le rapprochement concret d'Emmaüs par rapport à Jérusalem, la mémoire des Macchabées, tout en déviant de son sens originel, finira par prévaloir dans les parages d''Amwâs au point de modifier le vocable du vénérable sanctuaire.

Le XIV[e] siècle prête peu d'attention à cette église tombée aux mains des Infidèles. L'hostilité de la population ne permet pas de s'aventurer hors des chemins battus ; aussi bien, les ruines du Toron situées près de la route bénéficient-elles d'une mention fréquente. Suivons, par exemple, fra Niccolò da Poggibonsi, le pèlerin le plus représentatif de cette période. Après avoir traversé, en 1345, la plaine depuis Ramleh dans la direction du sud-est il rencontre un khân à partir duquel on commence à monter. Ce caravansérail, élevé avec des matériaux extraits des ruines de la forteresse des Templiers, précéda l'hôtellerie qui, au XIX[e] siècle, recevait les voyageurs au pied de la colline d'el-Aṭroun. « A droite, poursuit le voyageur, se trouve une hauteur avec des maisons en ruines et là il y eut un château. De ce lieu fut Mattathias, le père des Macchabées et là furent ensevelis les Macchabées dont on voit encore la sépulture. Ledit mont s'appelle Modîn[2]. »

1. Les Templiers étaient très accueillants pour les musulmans qui pérégrinaient ou qui habitaient le pays. L'émir Ousâma raconte que, lors de sa visite à Jérusalem en 1140, les Templiers, ses amis (comme il les appelle lui-même) lui assignèrent comme lieu de prière leur propre oratoire aménagé dans une annexe de la mosquée el-Aqṣâ. *L'instruction par les exemples (Souvenirs historiques)*, trad. H. Derenbourg, 131.

2. *Libro d'Oltramare*, 29 ss. A travers un texte qui a été tripoté, Suriano paraît suivre le même sentiment en 1495.

Cette appellation, particulière aux Latins, était, on l'a vu, purement artificielle et, comme telle soumise aux fluctuations d'un système topographique incohérent. Les Arabes de l'époque usaient communément des noms d''Amwâs, dont les Juifs savaient (Isaac Khélo en fournit la preuve) l'équivalence avec Emmaüs, et de Laṭroun appliqué aux vestiges du Toron.

Avec le xvie siècle le nom de *Laṭroun* va servir à souhait la nouvelle combinaison topographique à laquelle les guides attitrés de Terre Sainte soumettent alors les divers sites de la route des Califes montant à Jérusalem et qui devient à la période turque le trajet courant. Puisqu'on revenait à l'identification de Modîn avec Ṣôbâ, préconisée jadis par les Hospitaliers, il fallait trouver aux ruines du Toron un nouveau titre historique. Quoi de plus facile quand le nom populaire de *Laṭroun* sonnait comme le latin *Latro*? Vraiment les anciens avaient été bien aveugles pour ne pas voir dans le château ruiné le *Castellum Boni Latronis!* D'autre part les souvenirs macchabéens ayant émigré au cœur de la montagne, on avait la ressource de remplacer les fils de Mattathias par les Sept Frères Macchabées martyrisés avec leur mère à Antioche, substitution autorisée par une confusion de saint Jérôme.

A notre connaissance, maître Denis Possot, conduit par le gardien de Terre Sainte en 1532 est le premier à expliciter le nouveau système. Le Soubachi et sa compagnie ayant rejoint les voyageurs à un demi-mille de Ramleh, on se mit en route « et tant fismes que l'espace de X milles trouvasmes assez beau chemin jusques au chasteau du bon larron, qui est au premier monticule du désert; et est grand, mais ruiné; toutesfois y a encore grant apparence, et est distant environ de X milles de Rama[1]. » Une année après, Greffin Affagart complète ce renseignement en signalant en pleine montagne « Modon, la cité des Macabées, en laquelle sont ensépulturez Judas Machabeus, son père et ses frères. De là, ajoute-t-il, allasmes le droict chemyn jusques en

1. *Le voyage de la Terre Sainte*, éd. Schefer, 161.

Hiérusalem[1] ». Suivant les préférences du chef de caravane on sacrifiait en prenant tel raccourci la mémoire du Bon Larron à celle des Macchabées ou inversement.

Seule la lecture d'un manuel de pèlerinage serait apte à combler ces lacunes et à donner une vue complète de ce qu'on visitait en ces parages à l'époque turque. Nous avons la bonne fortune de le posséder dans le « Livre du culte perpétuel de la Terre Sainte » composé vers 1555 par le gardien Boniface de Raguse qui met sur beaucoup de points un cran d'arrêt aux fluctuations antérieures, achevant l'œuvre de Fra Suriano et déterminant la routine des informations subséquentes.

Quand les pèlerins viennent de Ramleh ou Arimathie, dit en substance ce guide, ils rencontrent d'abord à droite un certain château et dans celui-ci une grande église : c'est le *Castrum boni Latronis.* Une fois arrivé vers le lieu où est né ce bon confesseur, qui pendait à côté du Christ, garde-toi de descendre de ta monture et d'entrer dans l'église, mais restant sur ton cheval, ton âne ou ton mulet, adore le Christ attirant le Larron et recommande-toi à ce dernier par l'oraison : *dum esses in Cruce,* etc. A une portée de trait à gauche sont le lieu et l'église appelés *les Macchabées* parce qu'ils y virent le jour et y furent ensevelis après leur triomphe. Souvent les pèlerins en route pour Jérusalem s'arrêtent sous les oliviers et les figuiers qui abondent en ce lieu, près d'un puits d'eau vive. Libre à toi, pèlerin, d'entrer dans cette église et d'y invoquer les saints martyrs. De là la route te conduit à un grand puits que les indigènes affirment avoir été creusé par Job[2]. »

L'intérêt que présentent les indications du Père Boniface est indiscutable surtout en tant que témoignage oculaire. Les mutilations n'ont pas complètement ravi au Toron des Chevaliers son aspect imposant : *cuius etiamnum supersunt vestigia plurima, et ruinæ amplissimæ* écrira Cotovic en 1598[3]. Comme tout château-fort, le Toron devait

1. *Relation de Terre Sainte,* éd. Chavanon, 47.

2. *Liber de perenni cultu T. S.,* 99 ss. Ce *bir Ayoub* se trouve sur la route de Bâb el-Wâd, au-dessous du village de Deir Ayoub où l'on montrait la maison de Job.

3. *Itinerarium Hierosolymitanum,* 143.

avoir au moins une chapelle. Le guide de 1555 lui donne d'amples proportions, s'il n'a pas pris pour une église une des grandes salles du château. Au temps de Quaresmius cette pièce se trouvait dans un délabrement avancé (1616-26). Tout en s'inclinant devant l'autorité de son prédécesseur Boniface de Raguse, l'érudit auteur de l'*Elucidatio Terræ Sanctæ* suspecte la validité de l'opinion nouvelle relative au lieu de naissance du Bon Larron.

Dans l'église située sur la gauche à un jet de flèche de la route de Latroun on reconnaît sans peine la basilique d''Amwâs. Le guide évite de transcrire le nom de l'endroit, en usage pourtant chez les Arabes tant musulmans que chrétiens, encore moins celui d'Emmaüs conservé par les Juifs. A quoi bon réchauffer une toponymie qui prêterait à des discussions et engendrerait des confusions dans le cerveau des pèlerins? Le hameau et l'église se nomment *Machabæi* avec autant de fondement que le sommet voisin porte le titre de *Castrum Boni Latronis*. L'église est censée contenir la sépulture des Sept Frères Macchabées dont on récite l'antienne et l'oraison empruntées à la mémoire du Bréviaire au 1er août. Quaresmius cherche à comprendre l'origine de ce vocable de *Machabæi* sans y parvenir [1]. L'église a été convertie en mosquée par les Turcs dans le courant du XVIe siècle [2]. Le dessin de Zuallart (1586) réédité par Cotovic indique le fait en plaçant une coupole sur le bâtiment qui paraît encore en bon état de conservation. Tout auprès, le pèlerin hollandais de 1598 signale une fontaine d'eau excellente. Il est vraisemblable que la réorganisation des Ottomans ait rétabli l'aqueduc afin de fournir à la mosquée le *sébil* rituel. En tout cas, ce *fonticulus aquæ*

1. *Elucidatio T. S.*, II, 14. La note de l'éditeur, le P. Cyprien de Trévise, est assez tendancieuse quand elle signale à propos de l'église d''Amwâs (p. 12): *hujus ecclesiæ nonnisi parvæ manent ruinæ.* D'après la *Terre Sainte* du Père Eugène Roger, Recollet arabisant (1632), les Sept Frères Macchabées auraient vu le jour à Sesambre (*Šefa 'Amr*) où ils avaient une église réduite alors en mosquée. De son temps, des péagers s'étaient installés dans l'église du Toron : « Il reste encore un peu de voute dans la nef, dessous laquelle logent des Mores qui sont tributaires du Bacha de Gaza, lesquels font payer à tous Chrétiens ou Juifs qui passent là deux pièces de vingt sols. On tient que cette Eglise est bastie au lieu mesme de le maison de Dimas, le bon Larron... Les Orientaux appellent ce lieu Ladron, nom qui luy a esté donné par les Italiens. » P. 153.

2. *Itinerarium Hierosol.*, 143 : « *A laeva ad iactum lapidis Turcarum extat Messita, quam olim ritui christiano dicatam, et in honorem septem martyrum Machabæorum (quorum etiam corpora eo loci condita putantur) exstructam asserunt : iuxta quam fonticulus est aquæ optimæ.* » Cf. Le Bruyn (1681), *Voyage au Levant*. II, ch. 47 : « Ensuite, quand on vient dans la vallée, on voit une église ruinée, où il y a de fort bonne eau. »

optimæ rappelle singulièrement la fontaine miraculeuse de Sozomène.

Qui a lu Boniface de Raguse peut se dispenser de feuilleter l'immense littérature des voyageurs qui n'ont eu de contact avec le pays qu'à travers le guide officiel machinalement répété par les conducteurs de caravane. Les textes de cette nature, se chiffreraient-ils par milliers, ne valent pas une seule information tirée de l'habitant par un visiteur connaissant la langue de la contrée. C'est à ce point de vue que le journal du Père Nau S. J. surpasse le bois touffu des itinéraires. Rien de plus naturel qu'il sacrifie lui aussi à la routine dénommée tradition et qu'il demeure sous l'influence de ses lectures et de son érudition particulière. Un passant n'a pas le loisir d'acquérir des notions vraies fruit de longues recherches. Mais on saura toujours gré à ce passant de nous communiquer ce qu'il a cueilli sur le sol même.

Faisant partie de la nombreuse compagnie qui escortait l'ambassadeur de France, M. de Nointel, le Père Nau quitte Ramleh le jeudi avant les Rameaux de l'année 1674. « Nous rencontrâmes à trois bonnes lieuës de Rame un Village nommé *Amoas*, et dans un champ voisin une Église abandonnée, mais assez entiere. Quelques chrétiens du pays croyent que c'est-là *Emaüs*, et que cette Eglise est le lieu, où les deux Disciples receurent le Sauveur, le jour de sa Resurrection, sous la forme d'un Pelerin inconnu, et où ils le reconnurent à la fraction du pain. Ce qui les jette en cette erreur, est qu'entendant lire l'Évangile en Arabe, où *Emaüs* est traduit par *Amoas*, voyant que ce village s'appelle de mesme, ils pensent que c'en est le vray lieu. Mais entendant lire dans ce mesme Évangile que le lieu où Nostre-Seigneur s'arresta avec ses deux Disciples, n'est éloigné de Jerusalem qu'environ soixante stades, qu'on peut faire en moins de quatre heures, ils devroient se des-abuser. Il est vrai que ne sçachant pas ce que c'est qu'un stade, ny ce que c'est que *Gâloüé*, qui signifie l'espace d'un jet de fleche, par lequel l'Arabe explique ce que nous entendons par un stade, on peut les excuser sur leur ignorance[1]. »

1. *Voyage nouveau de la Terre Sainte* (éd. 1744), p. 45 s.

A vrai dire, si les chrétiens ne se laissaient pas désabuser par les soixante stades, c'est que leur croyance tenait à des racines plus profondes et plus vieilles que leur version arabe. Cette version, d'autre part, avait grandement raison de rendre Emmaüs par 'Amwâs (*'Amaouas*) puisque ce nom est tout simplement Ammaous exprimé par le gosier arabe depuis la conquête musulmane du VIIe siècle. Fort de son objection, le P. Nau se range à l'opinion courante concernant cette église sans omettre la confusion entre les sept frères martyrisés à Antioche et les Macchabées de Modîn, fort embarrassé toutefois sur le point de savoir quel est le fondateur de la basilique et à quelle intention elle a été dédiée à l'honneur de ces saints martyrs. La suite de sa narration mérite d'être transcrite :

« Les Paysans d'Amoas s'assemblerent là en grand nombre, murmurant hautement de voir des Chrestiens sur leurs Terres avec tant d'honneur ; et comme ils s'aperçeurent, que nous avions du respect pour cette Église, et que nous y faisions quelques prières, j'eus la douleur de les entendre conspirer entre eux de la profaner le mesme jour et d'y faire coucher leurs bestes.

« A quelques quatre ou cinq cens pas de-là sur la droite, est le village du bon Larron, que les Arabes mesme nomment *Latroun*, d'un mot qu'ils ont receu et retenu des Latins. C'estoit une petite Ville bien forte, avantageusement placée sur le haut d'une montagne assez escarpée. On y voit encore une Église fort élevée, et de grande apparence, qui estoit dediée à ce saint Larron. Mais elle a esté gastée par les Infidelles, et elle tombe en ruine [1]. »

Après quelques considérations pieuses sur cet homme mis au nombre des saints par la canonisation la plus authentique et la plus solennelle, le narrateur nous fait part de la hardiesse des Arabes affamés de ce village poussée jusqu'à demander le *Caffar* ou droit de passage à la noble compagnie malgré les ordres exprès du pacha de Gaza. Quelques coups de bâton furent la rétribution accordée,

1. *Op. l.*, 46 s.

Cependant il fallait ménager l'avenir, car, à l'époque turque, les pèlerins passaient tous par là et l'on voit par les plaintes unanimes des itinéraires que les gens de Laṭroun se montraient d'une avidité et d'une brutalité abusives, ce qui confirmait la « tradition » du fortuné voleur, selon l'expression du chevalier d'Arvieux. « Ce chemin, ajoute ce dernier, a été de tous tems exposé aux voleurs. Les Arabes font encore aujourd'hui ce que le bon Larron y faisoit autrefois [1]. »

Bref, un Truchement de Jérusalem appartenant à l'escorte de Nointel « se détacha secretement de la Compagnie, et pour adoucir ce traitement fâcheux, il leur donna quelques petites pieces d'argent, qui apaiserent en un moment toute leur douleur. Après un peu de chemin nous arrivâmes aux Montagnes de Judée, et à cette Vallée, qu'on nomme *Oüadi Ali...* [2] »

Environ un siècle plus tard, en avril 1767, Giovanni Mariti, de l'Académie de Florence, nous fait entendre le même son de cloche que le Père Nau. Il voyage avec une caravane de Grecs et d'Arméniens. Arrivé à « un Villagio chiamato Amoas, ove principiano dolcemente le Montagne della Giudéa » il nous raconte que c'est par là que se forment les caravanes pour Gaza et que font haltes celles qui passent de Damas en Égypte. C'est l'ancienne Emmaüs-Nicopolis dont il esquisse l'histoire en s'inspirant de l'ouvrage de Reland. Beaucoup de chrétiens orientaux, ajoute-t-il, regardent ce village comme l'Emmaüs de l'évangile. « Molti de i Cristiani Orientali ingannati dalla uguaglianza del nome di Emmaus, riguardano questo come il Castello di Emmaus, ove Nostro Signore andò il giorno stesso della sua Resurrezione. » De plus, les gens d'ʿAmwâs ont accompli la menace entendue par le P. Nau : l'église est devenue une étable après avoir été, par mode de transition, une mosquée. « In appresso divenne questa una Moschéa, ed ora finalmente abbandonata, non è se non un ricovero di vili animali [3]. »

1. *Mémoires*, II, p. 102.
2. *Voyage nouveau*, p. 48.
3. *Viaggi per l'isola di Cipro e per la Soria e Palestina*, III, p. 18 ss.

Les Grecs, du reste, n'ont pas cessé dans leurs chroniques particulières d'appeler 'Amwâs 'Εμμαούς[1], et le Προσκυνητάριον de Benjamin Joannidès informe en ces termes les pèlerins au sujet de ce lieu saint : « Nous avons les raisons les plus convaincantes d'admettre que 'Amwâs qui se trouve actuellement près de Laṭroun est l'Emmaüs de l'Évangile où après sa résurrection Jésus se rendit en conversant avec Luc et Cléophas et où il se rendit invisible après la fraction du pain. [2] » Le guide n'a pas de peine à faire justice de la tradition européenne du Bon Larron et des Macchabées. Il nous apprend que le château d'el-Aṭroun fut rasé par Ibrahim Pacha. On sait qu'en 1834, le recrutement militaire et les impôts soulevèrent les paysans de Palestine contre Méhémet 'Aly. La répression fut sévère et les Abou Ghôsch qui terrorisaient le pays soumis par Soliman Pacha à leur autorité entre Ramleh et Jérusalem virent leur domination abolie. C'est au cours de cette campagne que les ruines du Toron furent définitivement abattues et que l'église d''Amwas perdit ses voûtes et fut réduite à l'état dans lequel nous la voyons encore.

III. — Les Emmaüs du Moyen Age.

La chrétienté orientale, nous venons de le voir, est demeurée en général fidèle à l'antique sanctuaire d''Amwâs, fidélité qui ne s'est pas démentie même à travers les bouleversements du XII[e] siècle. L'Emmaüs du grec Phocas (1185) n'est pas différent de celui que le russe Daniel signale en 1106. C'est également l'Emmaüs du moine Épiphane et des auteurs byzantins jusqu'aux origines. L'indication de Phocas convient à l'église d''Amwâs alors restaurée au pied de la côte que terminait le site du Toron (**T. XLII**). La distance qu'il évalue entre Saint-Samuel (l'Armathem des Orientaux) et Emmaüs est supérieure à celle qui sépare Saint-Samuel de Jérusalem. Son dernier chiffre des 24 milles

1. Papadopoulos-Kerameus. *Analecta*, III, p. 66, 93, 97, 478 ; IV, p. 33.
2. P. 29.

représente, nous l'avons remarqué dans les *Gesta,* le total reçu entre la Ville sainte et Ramleh [1]. Tandis que cette ligne traditionnelle sera suivie dans l'ombre et le silence, les documents latins de l'époque ayant de propos délibéré omis de parler de ces « manieres de gens qui n'estoient mie obeïssant à Rome », la plupart des Occidentaux rompent avec le passé pour proposer des points plus rapprochés de Jérusalem. Faute de base traditionnelle, ils essaieront au moyen d'adaptations plus ou moins heureuses de réaliser la donnée des soixante stades du texte évangélique reçu. Il est possible que ces changements fussent déjà théoriquement admis par la colonie latine résidant à Jérusalem au XIe siècle, apte à fournir ces guides prudents et connaisseurs des lieux dont parle Guillaume de Tyr.

Que des exégètes byzantins de la même époque, conduits par leur κοινή, aient senti la difficulté d'adapter leur texte à la tradition palestinienne, c'est ce qui ressort du passage de Jean, métropolite des Euchaïtes, cité au **T. XXX**. Ce sont les résultats de ces diverses tentatives que doit exposer le présent chapitre.

1. *Qolôniyeh.*

Il serait tout à fait inexact de conclure de la réflexion du métropolite Jean, comme on s'est plu à l'affirmer, que, de son temps, c'est-à-dire au XIe siècle, on montrait un Emmaüs à 60 stades. C'est plutôt le contraire qui s'en dégage. Cet exégète croit savoir qu'en Palestine on étend la distance bien au delà des soixante stades, ce qui est une allusion à la tradition d''Amwâs, mais qu'il se trouve des auteurs pour restreindre cette distance à trente stades, opinion fondée sans doute sur le texte grec de Josèphe et se référant à Qolôniyeh, à la colonie de vétérans fondée par Titus à 'Αμμαοῦς.

Cette dernière opinion ne paraît pas s'être concrétisée en ce lieu

1. De Jérusalem à Saint-Samuel ce voyageur note 6 milles ; de Saint-Samuel à Emmaüs 7 milles et davantage, ce qui peut monter à 9 ou 10 milles ; d'Emmaüs à Ramleh on comptait 8 milles d'après le moine Épiphane d'où la somme de 24 milles, car οὕτως marque une récapitulation.

par un monument à la période antérieure aux Croisades. Les Byzantins qui ont à mentionner la source du village, l'appellent *Fontaine de Colonia,* sans laisser soupçonner un rapport quelconque de cette source avec Emmaüs [1].

Vers la fin du XIIe siècle, après un siècle environ d'occupation latine, il se pourrait que la source de Qolôniyeh ait été envisagée par certains comme la Fontaine d'Emmaüs, si l'on établit un parallélisme étroit entre le récit de l'Itinéraire du roi Richard et l'allusion des auteurs arabes relatifs à l'une des prouesses de ce prince. Ayant appris au camp de Beit Nouba la présence d'un parti de Turcs embusqué dans la montagne, Richard part de grand matin à leur recherche et fond sur eux à l'improviste à la Fontaine d'Emmaüs. Il en tue une vingtaine, capture le héraut même de Saladin et de beaux Turcomans, enlève des bêtes de somme chargées d'un butin précieux et poursuit le reste des Sarrasins jusqu'en vue de Jérusalem [2]. Cependant, une troupe de 200 musulmans descendue des montagnes par un chemin détourné jetait le trouble dans le camp des Croisés et n'était repoussée qu'après une lutte très vive. Cette double affaire eut lieu le 12 juin 1192 qui répond au 29 Djoumada Ier des Arabes. Or les biographes de Saladin la résument en ces termes : « A la fin de ce mois (Djoumada Ier) les deux armées en vinrent aux mains. Les Francs s'étaient avancés jusqu'à Qolôniyah, à deux parasanges de Jérusalem ; mais, comprenant l'inutilité de cette tentative, ils tournèrent les talons [3]. »

La mention de « Qolôniyah » paraît bien répondre ici à celle de la Fontaine d'Emmaüs où Richard atteignit les Turcs, d'autant plus que la carte florentine de 1300 situe « Emaus » près du pont de Qolôniyeh et le distingue de « Cariathiarim » placé plus à l'Ouest. Il est vrai que

1. CYRILLE de SCYTHOPOLIS, *Vie de S. Sabas,* 67 : αἱ πηγαὶ Κωλονίας τε καὶ Νεφθοῦς ὠλιγώθησαν, les sources de Qolôniyeh et de Liftâ sont réduites à rien par la sécheresse qui précède l'année 520. *Martyre des saints soixante nouveaux martyrs* de 724 (*Palestinskii Sbornik,* t. XII, extrait, p. 4 : ces Grecs sont appréhendés par les Arabes κατὰ τὴν κρήνην Κολωνείας, ὡς ἀπὸ σημείων τριῶν οὖσαν τῆς ἁγίας Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν πόλεως.

2. *Itinerarium... Regis Ricardi,* l. V, ch. 49 : *rex summo mane ad montana profectus est, Turcos queritans usque ad fontem Emaus, et in aurora ipsos comprehendit improvidos...*

3. *Recueil Hist. Or. des Croisades,* V, 54. Les éditeurs font une erreur en identifiant la fin du mois arabe avec la fin juin. Cf. II, 60.

dans l'épisode du 12 juin 1192, Qolôniyeh peut figurer comme le terme approximatif d'une poursuite commencée plus à l'occident, sur la route où la troupe turque se tenait en embuscade. Mais on se soustrait difficilement à l'impression que par la formule *usque ad fontem Emaus* le chroniqueur anglais ait voulu marquer la hardiesse du coup de main comme les documents arabes par le terme « jusqu'à Qolôniyah » وصل العدوّ الى قلونيّة.

Ce village eut comme tant d'autres ses constructions médiévales. Au milieu du XVIe siècle il en subsistait des portions encore considérables près du torrent qui passait alors pour le théâtre du combat entre David et Goliath. « Là, lisons-nous dans Boniface de Raguse, tu pourras juger, pieux pèlerin, par les ruines mêmes, de la dimension et de l'élégance du monastère et de l'église (qui s'y trouvent)... Là est une source d'eau fraîche ; qui a soif descende, puise et se désaltère[1]. » Docile à la consigne du guide, Cotovic, en 1596, admire et boit. Il fait mieux encore, il décrit. « Le lieu où, dit-on, David terrassa Goliath et lui trancha la tête fut décoré jadis d'un édifice restauré par les chrétiens. De ce temple et du monastère qui lui est adjacent, construits en appareil rustique avec de très grands blocs carrés épannelés, il reste encore aujourd'hui beaucoup de ruines, non loin desquelles on rencontre sur la route un pont de pierre placé sur le torrent[2]. » Après avoir franchi ce pont les pèlerins vont prendre un peu de repos sous une olivette et se refaire avec un peu de biscuit et « d'une gorgée d'eau douce apportée de la source voisine ». C'est à l'extrémité de ces ruines, dans une sorte de construction ruineuse, que le croquis de Zuallart (1586), reproduit plus tard par Cotovic, place cette fontaine alors « mal trattenuta, ma vien bene a proposito, à poveri Passagieri per rinfrescarsi[3]. » L'appareil relevé en bossage dont les derniers débris sont en train de disparaître continuait à frapper l'imagination des pèlerins au XVIIe siècle : « Les vestiges des débris et murailles entre lesquels nous pas-

1. *Liber de perenni cultu*, 102.
2. *Itinerarium Hierosol*,, 147.
3. *Il devotissimo Viaggio* (éd. 1595), 119, gravure, p. 118.

sâmes, écrit le chanoine Doubdan en 1652, sont de grosses et puissantes pierres de taille mal polies, qui ont plus de trois ou quatre pieds d'épaisseur, si bien cimentées qu'il y a encore sur pied des pans de murailles de plus de 10 toises de longueur et trois de hauteur, avec plusieurs arcades qui montrent que ç'a esté autrefois quelque beau et grand édifice. [1] »

La localisation du combat de Goliath et de David en ce point de l'ouâdy Qolôniyeh, qui n'apparaît qu'au cours du xv[e] siècle, est une de ces traditions tardives créées sur les routes passagères en vue de rompre l'anonymat d'un édifice ruiné et d'épargner aux pèlerins des détours périlleux et fatigants, mais qui ne résisterout pas à l'examen du jour où l'on pourra circuler en Palestine en dehors des chemins battus. Cette localisation marquait pourtant un progrès sur la byzantine et la médiévale qui reportaient le fait en question soit dans la vallée de Jezréel, soit au Cédron.

L'identité de la vallée du Térébinthe et de l'ouâdy Qolôniyeh était inconnue aux topographes du xiii[e] siècle. Mais ceux-ci connaissaient à trois lieues de Jérusalem vers le couchant, une « Fontainne des Emauz » près de laquelle se trouvait « le chastel des Emauz ». D'après le Continuateur de Guillaume de Tyr (**T. XLVI**) ce château n'était éloigné de Saint-Jean-des-Bois que d'une lieue, c'est-à-dire d'une heure de chemin ce qui conviendrait à Qolôniyeh, où quelques-uns cherchaient à placer Emmaüs, en conformité avec l'Ammaous à 30 stades de Josèphe. Toutefois, d'autres itinéraires comptaient deux lieues entre Saint-Jean et le « chastel des Emauz » et une distance directe, vraisemblablement, de trois lieues entre ce chastel et Jérusalem. Ces deux heures de marche de Saint-Jean à ce nouvel Emmaüs et ces trois heures depuis Jérusalem nous amènent à parler de Qariet el-'Enab qui paraît ne pas avoir échappé aux investigations des topographes médiévaux.

1. *Le Voyage de la Terre Sainte* (éd. 1661), 48. Voir pour le xviii[e] siècle, Mariti, *Viaggi...*, III, 38 s. et pour le xix[e] siècle, Guérin, *Judée*, I, 257 s. Les pèlerins, qui répètent à l'envi le nom de Vallée du Térébinthe à partir du xv[e] siècle, n'ignorent pas le nom de *Colonia* que porte le village voisin des ruines, si l'on en juge par les itinéraires de Doubdan et de Mariti.

2. *Qariet el-'Enab.*

Les éditeurs du Recueil des Historiens des Croisades, adoptant l'opinion de Jacobs, placent à Qariet el-'Enab, autrement dit *Abou Ghôsch*, l'Emmaüs où les Croisés en marche sur Jérusalem trouvèrent de l'eau en abondance. On a vu plus haut que les chroniques médiévales sont loin d'avoir produit l'évidence sur ce point. 'Amwâs était assez pourvue d'eau pour subvenir comme par le passé aux nécessités d'une armée. En cela, Qariet el-'Enab était susceptible de rivaliser avec l'antique Emmaüs. Au moment de l'arrivée des Francs, l'aspect de ce lieu devait être celui que note le voyageur persan en 1047 : Qariet el-'Enab possédait selon lui une belle source d'eau douce jaillissant de dessous une pierre ayant tout autour des vasques et des maisonnettes construites pour le soulagement des itinérants[1]. Sur la route des Califes, l'endroit formait comme autrefois un relais important entre la plaine maritime et Jérusalem. Depuis la conquête musulmane le village voisin portait le nom de Qariet el-'Enab, suivant le témoignage de l'ancienne version arabe de la Bible et d'Eutychius, surnommé Sa'îd Ibn Batrik, (xe siècle), qui rendent *Qiriath Ye'arîm* par Qariet el-'Enab, vocable enregistré par Nasir i-Khosrau dans son itinéraire. Aux temps byzantins, la localité conservait encore son nom biblique et l'on y fêtait le souvenir du séjour de l'Arche d'alliance.

A supposer que la halte des Croisés entre Ramleh et Jérusalem en 1099 ait eu lieu, comme celle de Nâsir i-Khosrau en 1047, à Qariet el-'Enab, la qualification d'Emmaüs qu'on lui confère ne s'appuie d'aucune façon sur l'onomastique locale, n'étant qu'un des produits de l'application des *scientiores curiosioresque locorum* à localiser sur des parcours faciles et dans un rayon restreint des sites trop éloignés comme Silo et Modîn. En ce cas particulier leur ardeur se trouvait stimulée par la leçon des 60 stades qui ne convenait pas à l'ancien

1. Ch. Schefer, *Relation de voyage de Nassiri Khosrau*, 65 ; Le Strange, *Palestine Pilgrims Texts*, 22 ; *Palestine under the Moslems*, 480.

Emmaüs et par la réminiscence de la source merveilleuse de Sozomène dont ils avaient rencontré la mention dans l'Histoire Tripartite, le bréviaire historique du Moyen Age[1]. Tout en conservant la même direction, la création d'un sanctuaire à mi-chemin entre Jérusalem et 'Amwâs imposait silence aux objections tirées de la distance et apaisait les inquiétudes des exégètes[2].

L'identification d'Emmaüs et de Qariet el-'Enab au temps des Croisades paraît suffisamment ressortir des quelques guides médiévaux qui signalent à trois lieues de Jérusalem et à deux de Saint-Jean la « Fontaine des Emauz » auprès de laquelle Notre-Seigneur s'assit avec ses disciples quand ils le reconnurent à la fraction du pain (T. XLV-XLVII). Les bonnes gens se représentaient la scène sous la forme d'une collation champêtre prise au bord d'une source. L'importance de ce détail valut à ce lieu au cours du XII[e] siècle le nom de *Fontenoid* qui répond au bas latin *Fontanetum, Fontanidum* d'où proviennent aussi les diverses Fontenay de France (T. XLIV). Théodoric, à qui nous devons la connaissance de ce nom populaire, rapproche le *castellum Emmaus, quod moderni Fontenoid vocant,* de la forteresse de Belmont sur la hauteur de Ṣôbâ où les Hospitaliers, qui tenaient les Macchabées pour leurs précurseurs, avaient placé le site de Modîn. La contiguïté de Fontenoid et de Belmont favorise la suggestion des guides relativement à Quariet el-'Enab et à sa fontaine.

Il y avait en cette région une partie du fief de Rohard l'Ancien, gouverneur du château de Jérusalem, passée en tenure à Robert du casal de Saint-Gilles et que les actes publics désignent sous le nom de *terra de Emaus*. On y comptait plusieurs casaux, ou villages habités par des serfs ruraux chargés de la culture des terres, et des dépendances sur les montagnes voisines consistant en casaux dont nous ne possédons malheureusement que les noms des propriétaires : Anschetin, vicomte de Jérusalem, Huldre, juge dans la même ville, et les

1. Ce sont les histoires de Socrate, Sozomène et Théodoret mises en latin par un savant nommé Épiphane et réunies en un volume de 12 livres à l'instigation de Cassiodore.

2. Le chemin des Califes, c'est-à-dire celui de l'*ouâdy 'Aly* devait prendre au XIII[e] siècle le nom de « chemin des Esmaus ». T. XLV.

bourgeois Porcel, Gauffroy Agulle, Bacheler et Gérard Bocher[1].

En 1141 tous ces domaines passent aux mains des Hospitaliers à charge de payer à Robert de Saint-Gilles un cens annuel de 250 besants pour la terre d'Emmaüs et ses casaux et au Saint-Sépulcre la moitié de la dîme de tous les produits : froment, huile, fèves, pois chiches, lentilles, petits pois et autres légumes, ainsi que des vignes et des oliviers. De tout le reste les frères de l'Hôpital disposeront librement pour l'entretien de leurs chapelains et de leurs églises où ils pourront exercer le ministère paroissial, percevoir les offrandes, posséder baptistères et cimetières[2]. Un baile ou syndic était à la tête de l'exploitation. Parmi les signatures de chevaliers de l'Hôpital on lit dans certains actes la signature d'un certain *Bartholomaeus, bajulus Emaus.* La convention de 1141 passée avec le chapitre du Saint-Sépulcre prévoit le cas où tel casal serait affermé par les Hospitaliers à des chrétiens quels qu'ils soient ou à des Sarrasins. On voit par là que la présence d'églises dans les villages ou hameaux de la région n'était pas nécessairement conditionnée par la vénération d'un souvenir biblique ; les nécessités du service paroissial suffisent à l'expliquer.

En 1168, le domaine des Hospitaliers devient l'objet de nouvelles tractations. Le maître de l'Hôpital avait reçu du duc de Hongrie, Dalmatie et Croatie sur le point de pérégriner en Terre Sainte avec son épouse la somme de dix mille besants pour acheter des casaux et des terres dont les revenus devaient couvrir les dépenses. Mais après leur mort ou leur départ de Palestine, la jouissance de ces revenus était assurée aux frères Hospitaliers. Dans l'impossibilité de trouver des terres à acquérir dans le territoire de Jérusalem, le grand maître, Gilbert d'Assailly offre au couple princier le *castellum Emaus, Aqua-Bella, Belveer* et le *Saltus Muratus*, qui sont contigus au territoire de

1. Dans des actes de 1125 à 1129 on rencontre au bas des chartes les signatures de Porcellus, de Goffridus Acus ou de Acula, de Bachelerius, de Gerardus Bocherius, d'Anschetinus vicecomes, en 1133-36 de Holdreus ou Oldreus ou Holdredus judex.

2. T. XLIII, 1. 2. En 1151-52 la redevance des 250 besants s'éteignit grâce à une compensation consistant dans la donation à Robert et à sa femme du casal de Teira, *et-Tîreh* dans la plaine de Saron, au sud de *Qalansaweh* (T. XLIII, 3).

Jérusalem avec leurs terres, leurs vignes, leurs vergers, leur bois et leur cheptel (T. XLIII, 4). Si l'on supposait un ordre dans cette énumération, il serait permis de reconnaître, en allant d'ouest en est, Qariet el-'Enab dans le *castellum Emmaus*, le khirbet Iqbala (autrement dit Deir el-Benât) dans *Aqua-Bella*, Qasṭal dans *Belveer* et Qolôniyeh dans le *Saltus Muratus* ou Bois enclos. On ne pensait pas à se dessaisir de Ṣôbâ dont la valeur stratégique importait aux chevaliers de Saint-Jean[1]. D'ailleurs les conventions précédentes en restèrent à l'état de projet.

Parmi les églises qu'élevèrent les Hospitaliers dans les casaux de la terre d'Emaus, il ne reste debout que celle de Qariet el-'Enab. Le soin qu'ils mirent à recouvrir d'une crypte l'un des points d'émergence de la source de l'endroit témoigne du caractère sacré qu'ils voulaient lui attribuer, tout en l'adaptant peut-être à un usage baptismal. Ainsi les prétentions de Qolôniyeh qui existèrent réellement au témoignage de Jean des Euchaïtes et trouvèrent des partisans au Moyen Age se voyaient-elles éliminées en attendant que cet Emmaüs éphémère fût supplanté à son tour.

Ricoldo, pérégrinant avec une troupe de chrétiens durant l'hiver de 1289, peut-il être regardé comme un témoin attardé de Qariet el-'Enab ? Dans son trajet de Beit Nouba à Néby Samwîl il est muet sur Emmaüs[2], tandis qu'en retournant de Jérusalem à Ramleh il arrive *per prata et loca pulcherrima* à Emmaüs qui possède une belle église, à huit milles de la Ville sainte[3]. Mais comme le mille de ce pèlerin équivaut à 2 kilomètres et demi et souvent à 3 kilomètres, la distance donnée peut nous

1. Belmont, château voisin de Jérusalem, fut remis à Saladin pour la rançon d'une partie des habitants de cette ville. Les auteurs arabes le mentionnent sous le nom de Ṣôbâ parmi les places importantes tombées au pouvoir des musulmans en 1187. *Recueil des Histor. Orient. des Croisades*, IV, 303. Le châtelain d'alors était *Frater Bernardus de Asinaria, castellanus Bellimontis*. Delaville le Roulx, *Archives*..., 157, n° 63. La tradition des tombeaux macchabéens installés par les Hospitaliers dans ce nouveau Modin s'est conservée jusqu'aux temps modernes. Guérin, *Judée*, I, 265. Démantelée par Saladin en 1191, la place fut rasée par Ibrahim Pacha en 1834. Le village de Ṣobâ relevait du Cheikh Abou Ghôsch.

2. Ce qui répond aux données de la carte du xiii[e] siècle publiée dans *ZDPV.*, XVIII, pl. 6, où l'*Iter in Jerusalem* passant par Ramatha (Ramleh) et Saint-Samuel laisse loin au Sud le *castellum Emaus*, placé entre Saint-Jean et Bethnoble, à la hauteur du monastère de Sainte-Croix.

3. Laurent. *Peregrinatores*..., 107, 113.

amener vers 'Amwâs où les champs se couvrent de verdure dès l'hiver. Ricoldo connaissant parfaitement l'arabe était capable de s'assurer des sentiments des chrétiens de Palestine au sujet d''Amwâs. Quoi qu'il en soit, si le chemin par el-Qoubeibeh était très fréquenté au XIIIe siècle, les autres voies entre Jérusalem et la plaine n'étaient pas complètement désertées.

A la fin du XVe siècle, le P. Suriano nous dit encore que de Ramleh à Jérusalem on peut aller par trois chemins qui sont tous montueux et fatigants, où l'on ne trouve ni eau à boire, ni herbe pour les bêtes, mais beaucoup d'arbres forestiers et de caroubiers « sauf dans la vallée d'Anathoth et de Ramatha, riche en vignes et en oliviers. » Il en va de même à Emmaüs et à Silo, c'est-à-dire, selon lui, à el-Qoubeibeh et à Néby Samwîl[1]. La première partie de sa description s'applique naturellement aux défilés de la montagne. Suriano est ensuite amené à situer Anathoth en ces parages et sur l'une des routes reliant la plaine maritime à la Ville sainte à cause d'une localité qui porterait le nom de « *Ain el-thut*, ne la quale è una chiesa dove naque Hyeremia propheta[2] ». L'auteur du traité de la Terre Sainte tient à cette découverte, car elle revient comme un doublet égaré au milieu des indulgences de la Galilée : « Item, el castello Anathot, dove naque Ieremia propheta, e chiamase *Ain el-dud*[3]. » Ce nom-là, évidemment, provient de l'appellation populaire d'une source de l'endroit.

Tout en faisant la part de certaines erreurs dans l'orientation et les mesures, il est permis de tirer parti de ce renseignement curieux. Il s'agit bien d'un endroit situé dans une vallée plantureuse, nommé *'Aïn et-Toût*, où s'élève une église dédiée à Jérémie.

A la lumière des itinéraires qui suivent de près la dernière rédaction du livre de Fra Suriano (1514). cet endroit paraît être Qariet el-'Enab, le moderne Abou Ghôsch. Quel que soit d'ailleurs le lieu visé par la notice en question, insérée dans un texte parfois désordonné,

1. *Il Trattato de Terra Santa e dell' Oriente* (éd. Golubovich, 1900), 22.
2. *Ibid.*, 20. De ce village à Silo ou Saint-Samuel, il y aurait deux milles.
3. *Ibid.*, 139.

c'est ainsi que l'ont comprise les successeurs de Suriano et la multitude des pèlerins qui voyagèrent sous leur direction.

Nous tenons par là le secret de la métamorphose de Qariet el-'Enab, la Fontenoid des Hospitaliers, en Anathoth, patrie du prophète Jérémie. Jaillissant de la crypte de la vénérable église d'Abou Ghôsch, la source bien connue se déversait à l'ombre de quelques mûriers et avait ainsi obtenu des Arabes le nom de « Fontaine des mûriers » *'Aïn et-Toût*. De là à l'évocation de la biblique *'Anathoth*, il n'y avait qu'un pas pour un chercheur de lieux saints. Jérémie, trouvait, grâce à cette homonymie de fortune, un sanctuaire tout prêt dans l'église abandonnée des Frères de l'Hôpital. De vigoureux mûriers figurent encore dans le verger qu'arrose la surabondance de la source de la mosquée, sans parler des mûriers plusieurs fois séculaires qui achèvent de périr contre l'enclos des Pères Bénédictins et sous lesquels les notables du pays aimaient à se réunir jusqu'à ces derniers temps.

La dernière rédaction du traité de Suriano date de 1514. Or en 1532 nous trouvons fermement établis le titre de Saint-Jérémie à Qariet el-'Enab et la transformation de ce village en 'Anathoth. Il y a donc bien des chances pour que l'*Ain el-thut* de Suriano soit l'origine de l''Anathoth que maître Denys Possot signale en 1532, sur l'indication du gardien de Terre Sainte. Après avoir chevauché quatre milles à partir du château du Bon Larron, le caravane arrive à la petite source incisée en une roche qu'on appelle aujourd'hui 'Aïn eš-Šamiyeh. « De là, ajoute le pèlerin, vinsmes... par merveilleux rochers, montagnes et païs jusques au lieu de sainct Jheremie appelé Anathet, où y a une belle fontaine où nous et noz asnes fusmes rafraichiz, distant de Rames de XX milles et de Hierusalem X milles. Au dessus, à main dextre, est le chasteau de Soubas[1] »

Cette métamorphose de l'église de Qariet el-'Enab, de même acabit que le titre du Bon Larron et le transfert à Qolôniyeh de la Vallée du Térébinthe, reçoit vers 1550 la consécration de Boniface de Raguse

1. *Le Voyage de la Terre Sainte*, 161.

Près de la grande église *quæ celebratur sub titulo Sancti Hieremiæ*, le livre du Culte perpétuel de la Terre Sainte mentionne un monastère qui fut considérable à en juger par les ruines. Ce bâtiment aurait été, d'après ce guide, occupé quatre-vingts ans auparavant par des Franciscains que les Arabes auraient égorgés en une seule nuit[1], fait dont on chercherait en vain la trace dans les itinéraires de l'époque indiquée. Suriano l'ignore. Quant à Fabri (1480-83), il se contente de signaler en visitant la contrée sous la direction d'un Père du Mont-Sion, les ruines anonymes de nombreuses églises et chapelles sur les collines qui dévalent d'el-Qoubeibeh à l'ouâdy de Qolôniyeh. Pour en revenir au guide du P. Boniface dont les informations diverses se retrouvent ordinairement transcrites dans le carnet des pèlerins jusqu'au XIX[e] siècle, nous y voyons ensuite la mention de la fontaine où bêtes et gens peuvent s'abreuver, des oliviers favorables à la pause, et de l'oraison à réciter dans le sanctuaire du prophète d''Anathoth. Quelques lettrés cependant élèvent de temps à autre la voix contre cette usurpation de titre qui contredit l'indication de l'Onomasticon de saint Jérôme. Zuallart qui donne le branle en 1595 est suivi par Quaresmius, Doubdan et Nau. Ce dernier est à citer autant comme représentant de cette protestation que comme le meilleur peintre des lieux :

« Après un peu de chemin nous arrivâmes aux montagnes de Judée, et à cette vallée, qu'on nomme *Oüadi Ali*. Nous marchâmes longtemps entre les montagnes, les montant insensiblement par des chemins rudes. Enfin ayant gagné le haut, nous descendîmes un peu, et nous nous arrestâmes dans un lieu nommé *Kâriet Eleuneb*, le Village du Raisin. Nous l'appelons d'ordinaire Saint Jeremie, à cause d'une belle Église qui est là, qui a esté autrefois bastie en l'honneur de ce Prophète. Elle a une haute nef soutenuë de deux aisles. Toutes les murailles et tous les piliers estoient autrefois enrichis de peintures. On en voit encore quelques-unes, mais presque tout-effacées. » L'appareil défensif établi sur la terrasse de l'église et dont on voit un dessin

1. *Liber de perenni cultu,* 101. Ce renseignement, conséquence d'une grave confusion, est rejeté comme erroné par le P. G. GOLUBOVICH, *Bibliot. Bio-bibliogr.* NS. *Documenti* t. VI, p. 68 n. 1.

dans Zuallart et Cotovic est interprété par le Père Nau comme le dortoir des religieux de saint François égorgés par les Arabes au nombre de quatorze. Il poursuit : « Ce n'est pas là le lieu de la naissance de Jérémie, selon que quelques-uns le disent, voulant que ce soit à ce sujet qu'on ait basti cette église en son nom, comme si on ne pouvoit pas l'avoir entreprise par quelque autre *loüable* motif. Il est certain que Jérémie n'est pas né là... »

« Nous prîmes un peu de rafraîchissement en cet endroit-là profitant de la commodité des eaux, qui y sont belles, et y coulent en abondance d'une fontaine, qui est un peu plus bas que l'Église[1]. »

A l'époque du voyage de Mariti (1768) l'église servait d'étable aux gens du village et le couvent était entièrement démoli. Les habitants, qui nomment leur village *Kariet-Eleuneb*, sont les gens les plus iniques qu'on peut rencontrer entre Ramleh et Jérusalem. D'après quelques antiques murailles qu'on y voit, Mariti conclut qu'il devait y avoir jadis en ce lieu un gros bourg dont le nom s'est perdu depuis que les chrétiens lui eurent donné le titre de Saint-Jérémie[2].

3. — *El-Qoubeibeh.*

Le soin apporté à trouver un titre à l'église de Qariet el-'Enab témoigne du désir que l'on avait d'éliminer une concurrente possible de l'église ruinée d'el-Qoubeibeh promue alors par les guides officiels à la dignité de sanctuaire d'Emmaüs. Les esprits éclairés comme Quaresmius sentaient l'objection dressée contre ce dernier sanctuaire par l'absence de la fameuse source de Sozomène et par le vocable de « Fontaine d'Emmaüs » que le XII[e] siècle accordait au lieu de la *Fractio panis*. Les investigations auxquelles l'auteur de l'*Elucidatio* s'est livré par lui-même et par d'autres, au début du XVII[e] siècle, touchant l'existence

1. *Voyage nouveau de la T. S.*, 48 s.

2. *Viaggi... per la Soria e Palestina*, III, 34 ss. Cette attribution ne date pas d'avant 1500, comme on l'a vu. En 1480, pour couper court aux importunités de Fabri, on lui montrera 'Anathoth dans une ruine insignifiante à proximité de Jérusalem. Alors la création de la nouvelle patrie de Jérémie n'était pas encore réalisée ; Fabri était venu trop tôt.

d'une source sur le chemin et au lieu même de Qoubeibeh n'ont abouti, avoue-t-il avec candeur, à aucun résultat. Du *trivium* non plus, il n'y a pas trace : c'est partout le rocher. Quant à proposer l'une des sources situées au delà d'Emmaüs, s'en contente qui voudra. « Dans le doute, que chacun juge selon le plus de probabilité ; pour moi, conclut-il, j'ai exposé ce que j'ai vu et entendu[1]. »

Il n'y avait pas davantage à faire du côté de l'onomastique. Le nom arabe n'offrant rien de favorable à une identification avec Emmaüs, on le passait le plus possible sous silence pour faire sonner de préférence le vocable évangélique. Dès son apparition dans l'histoire ce village porte chez les Arabes le nom d'*el-Qobaïbât* القبيبات, pluriel qui n'est qu'une variante orthographique du véritable nom conservé jusqu'à nos jours : القبيبة *el Qobeibah* ou *Qoubeibeh*. C'est au lieu dénommé de la sorte que l'avant-garde de l'armée de Saladin, montant de Beit Nouba vers Jérusalem fut assaillie par une patrouille franque, en 1187, et perdit son chef, l'émir Djemal ed-Dîn Šarwin fils de Ḥasan ez-Zerzari[2]. Le nom revient dans une tractation de 1241 enregistrée par Matthieu Paris, où la transcription de l'arabe est assez estropiée. Entre Beit 'Anân et Mâr Samouîl on rencontre un *Kocabi* qui provient vraisemblablement d'une mauvaise copie de *Kobabi* pour Qoubeibeh[3].

El-Qoubeibeh signifie la « petite coupole » et par extension toute construction surmontée d'un de ces petits dômes que l'on voit sur les lieux saints des Musulmans. Les Croisés se sont contentés de traduire ce nom arabe par son équivalent *Mahomeriola, Parva Mahumeria*, la Petite Mahomerie[4]. Nous savons que cette « villa » avait été fondée sur

1. *Elucidatio T. S.*, II, p. 543 : *Ego tamen, post multam per me et alios factam inquisitionem in via Emmauntis, et in ipsa Emmaunte, nullum potui deprehendere fontem. An iste, an alius, fuerit obstructus nescio.* Il y a beaucoup moins de prudence à affirmer comme le fait un moderne : « La fontaine d'Aïn-Adjab devait donc se trouver autrefois en un site moins profond et plus voisin d'el-Qoubeibeh et a dû être déplacée par suite d'un tremblement de terre. »

2. Abou Šamah. *Le livre des deux Jardins, RHC. Orientaux*, IV, p. 323.

3. Cf. Röhricht, *ZDPV.*, X, p. 292. Le *Deirelcobebe* de la charte 17 du cartulaire des Hospitaliers (Pauli) désignant le village d'*el-Qoubeibeh* à une heure au Sud de Beit Djibrîn n'a rien à faire ici.

4. De Rozière, *Cartulaire du Saint-Sépulcre*, p. 263 (n° 144) : *Betsurieh* (al. *Bethsurie*, *Bethsuri* = Beit-sourîq avec l'aspiration du ة usuelle en Palestine) *in cuius territorio fundata est villa que dicitur Parva Mahomeria.* De Marsy, *Cartulaire de Saint-Lazare*, *Arch. de l'Or. Lat.*, II B, p. 135 : *Ego Milisendis... Deo et conventui*

le territoire de Beitsourîq, qu'elle confinait à Beit 'Anân et qu'elle se trouvait sur le chemin de Néby Samouîl à Beit Nouba, autant de coordonnées qui situent la Petite Mahomerie à el-Qoubeibeh, village placé à égale distance de Beitsourîq et de Beit 'Anân. Il nous importe peu que Benjamin de Tudèle y localise Guibéah de Saül et de Benjamin; cette localisation n'a pas plus de valeur que celle de Gath à Césarée et celle de Gabaon à el-Bîreh. Le plus intéressant de son témoignage est la rencontre qu'il fait de *Mahomeriah la Petita* מַהֹמֵרִיאָה לְפֵּטִיטָה entre Saint-Samuel de Silo (Néby Samouîl) et Beth Noubi (Beit Nouba) ce qui concorde parfaitement avec les renseignements des chartes médiévales[1].

La Petite Mahomerie faisait partie des bénéfices octroyés au Saint-Sépulcre par Godefroy de Bouillon, au même titre qu'el-Bîreh appelée communément la Grande Mahomerie. Celle-ci, placée à trois heures de marche au Nord de Jérusalem, fut dotée d'un fortin, d'un caravansérail, de piscines, d'un hôpital et d'une église, au service des itinérants aussi bien que pour l'importante colonie de bourgeois qui y demeurait. Le chapitre du Saint-Sépulcre se garda de négliger la Petite Mahomerie, située à trois heures environ à l'Ouest de Jérusalem sur une des voies d'accès de la plaine à la Ville sainte, au bout d'une montée pénible. Il y fonda également une « villa » c'est-à-dire un village avec ses édifices publics et les ouvrages nécessaires au bien-être et à la protection de ses habitants. En 1169, le patriarche Amaury confirme aux chanoines du Saint-Sépulcre tous leurs privilèges, entre autres *Villas etiam, quas edificastis, ut Magnam Mahomeriam et Parvam et Bethsuri, et alias omnes, quas edificaturi estis, ubi Latini habitabunt, cum integritate iustitie et iuris parrochialis*[2] Ce simple texte résout toute l'énigme des vestiges médiévaux trouvés à el-Qoubeibeh. Église, monastère, réservoirs, castel, enfin tout ce qu'on voudra y

leprosorum Jerusalem, dono et concedo quamdam gastinam, Bethanam nomine, que est de divisione Mahomerie Geraud cognomine Regis... Or ce propriétaire signe *Geraudus Rex, de Mahomeriola.*

1. *The Itinerary of Benjamin of Tudela, Jew. Quart. Rev.*, XVII (1905), p. 286, 296.

2. De Rozière, *Cartulaire du Saint-Sépulcre*, p. 303. Cf. p. 263, texte cité plus haut. Suriano (p. 138 140) remarque des analogies entre l'église d'el-Bîreh et celle d'el-Qoubeibeh.

mettre, ne sont que les éléments d'une des paroisses latines érigées au XIIe siècle et desservies par le Saint-Sépulcre. Les Hospitaliers, confinés sur leur territoire dit d'Emmaüs, plus au Sud, n'ont rien à voir dans l'origine de la Petite Mahomerie.

En quoi consistait el-Qoubeibeh avant l'arrivée des Croisés ? On ne peut se livrer là-dessus qu'à de fragiles conjectures. La plus vraisemblable serait d'y placer un petit hameau groupé autour d'un ouély ou d'une petite mosquée et d'une *medafeh* à l'usage des caravaniers et des pérégrinants[1].

Après la domination latine, la ruine ne tarda pas à s'abattre sur la Petite Mahomerie trop exposée au passage des troupes sarrasines.

Saladin devenu maître du pays en 1187, villages et constructions médiévales furent abandonnés et en grande partie ruinés. Parvenu au bout de la montée de Beit Nouba en 1212, Wilbrand d'Oldenburg contemple une quantité de casaux et de monastères renversés dont il ignore les noms[2]. En ces conditions, il faut s'attendre à des perturbations topographiques qui ont pour effet un embrouillamini peu ordinaire dans les itinéraires à partir du XIIIe siècle. Pépin de Bologne dira de même en 1320 : « J'ai parcouru beaucoup d'endroits de la Terre Sainte où apparaissent des ruines de cités et de châteaux ; il y a aussi beaucoup d'églises dont quelques-unes sont entières et d'autres détruites en partie. Quant à savoir les noms de ces cités, de ces châteaux et de ces églises, je n'ai pu l'apprendre de personne. Cette région étant en grande partie changée en solitude, beaucoup de noms de Lieux saints sont tombés dans l'oubli des hommes. Il se trouve aussi beaucoup de Lieux saints connus des chrétiens auxquels je n'ai pu accéder commodément[3]. »

L'imagination des chercheurs aura beau jeu au milieu de ces ruines et les noms bibliques s'y livreront à un chassé-croisé qui trans-

1. L'identification de la Mahomeriola avec Mikhmas proposée par Rey, *Les Colonies franques de Syrie*, p. 387, ne tient aucun compte des textes passés en revue ci-dessus et qui sont la seule documentation sur le sujet. L'auteur a tort de tabler sur la topographie du XIXe siècle et non sur celle du Moyen âge.

2. LAURENT, *Peregrinatores*.... p. 184.

3. *Tractatus alius de locis T. S.*, éd. Tobler, *Dritte Wanderung*, p. 409.

forme les itinéraires de l'époque de transition qui va du XIIIe siècle à la fin du XVe en un véritable labyrinthe. La géographie y est livrée à plus d'arbitraire encore que l'histoire de Jérusalem. Les voyageurs ne savaient trop à quel saint se vouer. Jacques de Vérone, en 1335, conseille aux pèlerins de s'informer des cités et châteaux anciens auprès d'un bon guide au fait du pays ou auprès d'un Juif habitant la région, « car les Juifs connaissent très bien, dit-il, tous les lieux antiques par démonstration, instruits qu'ils sont dans la loi et les sites par leurs pères et leurs docteurs[1]. » Il est à craindre que, malgré tant de précautions, Jacques de Vérone n'ait pas toujours réussi à obtenir des informations très exactes. Son *castrum Emaus* sis entre Saint-Jean et Bethléem, à six milles de Jérusalem ne répond à rien de connu. S'il avait eu la chance d'interroger son contemporain, Isaac Khélo, il aurait marqué Emmaüs en son véritable lieu, entre Sar'a et Djimzô[2]. Nous devons tout au moins remarquer qu'entre Ramleh et Néby Samouîl il garde le silence sur Emmaüs[3]. En 1395, le seigneur d'Anglure mentionne près de Lydda « le chastel que l'on appelle Emmaüs, duquel l'Euvangile fait mention ». De Ramleh à Jérusalem ce voyageur, accomplissant le trajet d'une seule traite, ne trouve rien à signaler : « Nous partismes de Rames le lundi ensuivant, IVe jour d'octobre, devant le jour, et venismes devant la saincte cité de Jherusalem a heure de vespres...[4] ».

Si, laissant le XIVe siècle à son désarroi, nous cherchons quelque information touchant Qoubeibeh, nous devons encore descendre jusqu'à Suriano (1485-1514) pour obtenir quelque chose de précis. De son témoignage, il résulte clairement que durant la période troublée qui a succédé à la ruine du royaume latin, la Petite Mahomerie est devenue Emmaüs. A quinze milles de Ramleh vers Jérusalem « se trova lo castello de EMAUS, el qual se chiama CHUBEBE in lingua moresca. In lo quale è la chiesa de Cleopha, dove lui cum sancto Luca conobero

1. *Liber peregrinationis. ROL.*, III, p. 224.
2. CARMOLY, *Itinéraires....* p. 245.
3. *ROL.*, III, p. 182.
4. *Le saint voyage de Jherusalem*, éd. Didot, p. 12.

Christo (dopo che resuscitò), nel spezar del pane[1] ». Depuis lors ce point de vue est admis avec une telle constance qu'il n'y a pas lieu d'insister sur les attestations que les pèlerins présentent sur l'autorité de leurs truchements.

En remontant le cours du xv[e] siècle nous constatons avec Fabri et Louis de Rochechouart que l'identification n'est pas nouvelle. Les catalogues d'indulgences du xiv[e] siècle inscrivent entre Jérusalem et Ramleh à 60 stades *Emaus castellum, de quo in Evangelio*, celui que Niccolò da Poggibonsi visitera en 1345. Bien que le chiffre de ses milles soit désespérant, ce frate paraît avoir passé par el-Qoubeibeh où il trouve le château d'Emmaüs tout gâté[2]. Avec Burchard (1283) nous touchons au déclin du xiii[e] siècle. Les distances qu'il donne pour son Emmaüs conviennent assez bien à el-Qoubeibeh : à trois lieues de Beit Nouba et à quatre de Jérusalem[3].

Nous en dirons autant des données hodométriques du guide intitulé *Pardouns de Acre* (vers 1280) : De Ramleh à Beit Nouba, mauvais chemin, 3 lieues ; de Beit Nouba à Emmaüs, 2 lieues ; de là à la Montjoie, où fut enseveli le prophète Samuel, 2 lieues ; de là à Jérusalem 2 lieues de bon chemin[4].

Nous tenons ici la limite extrême de l'origine de l'équation Emmaüs-Qoubeibeh. Les routiers médiévaux antérieurs omettent la mention d'Emmaüs entre Beit Nouba et Saint Samuel et placent ce lieu saint en relation avec Saint-Jean, à une ou deux lieues de cette localité[5], continuant la tradition née au xii[e] siècle à Qariet el-'Enab, et qui avait repris momentanément un regain de vie lors de la trêve conclue sous Frédéric II. C'est donc dans la seconde moitié du xiii[e] siècle, après l'invasion kharesmienne et aux jours tragiques de Bîbars, que nous

1. *Il trattato di T. S.*, p. 19.
2. *Libro d'Oltramare*, p. 30 s.
3. Laurent, *Peregrinatores*, p. 77, 84. L'addition *quae hodie Nicopolis appellatur* est un de ces réchauffés de l'*Onomasticon* qui émaillent cette trop savante topographie.
4. Michelant-Reynaud, *Itinéraires... français*, p. 229 s. On remarquera ici le même phénomène d'égalisation des distances que chez Benjamin de Tudèle, au moins pour ce qui est de Saint-Samuel-Qoubeibeh-Beit Nouba.
5. T. XLVII.

voyons poindre la localisation d'Emmaüs à el-Qoubeibeh, à une époque où le trajet de Beit Nouba à Jérusalem par Néby Samouîl s'imposait de préférence à tout autre. On sait combien les chemins battus exercent d'attraction sur les souvenirs épars dans une région. L'église paroissiale de la Petite Mahomerie bénéficia de sa situation sur une voie fréquentée pour attirer la mémoire que le XIIe siècle avait honorée dans un lieu du voisinage, mais que désormais on ne pouvait atteindre que par un détour périlleux jugé d'ailleurs inutile puisqu'une église s'offrait à la portée des pérégrinants [1]. Lorsque, après avoir triomphé des hésitations du XIV[e] siècle, le nouvel Emmaüs eut passé dans la routine occidentale, il ne resta plus aux gens cultivés que d'y transporter tout ce que l'ancienne littérature disait de l'Emmaüs romano-byzantin et même de l'Emmaüs macchabéen.

« En Emaulx, écrit Affagart en 1534, soulloyt estre un bourg nommé Nycopolis du temps des chrestiens, mays a présent n'y a plus que une églyse demy ruynée, et dict-on que c'estoyt la maison de sainct Cléophas [2]. » Ceci est du saint Jérôme transposé, de même que ce passage de Quaresmius qui n'implique pas, du reste, les traces d'une maison distincte de l'œuvre médiévale. Les Turcs ayant, paraît-il, réquisitionné les pierres des grands édifices voûtés et d'autres murailles pour la construction de l'enceinte de Jérusalem en 1517, « ce qui reste de mieux conservé, c'est la maison dans laquelle le Christ reçut l'hospitalité avec les deux disciples et que l'on transforma en une belle église, maintenant presque toute renversée [3]. »

Qoubeibeh devenait l'héritière de l'antique Emmaüs pour les pèlerins latins sans cependant satisfaire tous les esprits. « Pour revenir à Emmaüs, écrit en 1660 le chevalier d'Arvieux, ce n'étoit pas la peine de

1. L'église paroissiale d'el-Bîreh dédiée à la Vierge comme tant d'autres églises de l'époque devient au XVI[e] siècle le point où Marie se serait aperçue de l'absence de Jésus demeuré au Temple au milieu des Docteurs. Au XII[e] siècle, elle était une Montjoie de la voie du Nord tandis que Néby Samouîl était la Montjoie d'une route occidentale.

2. *Relation de Terre Sainte* (1533-34), p. 148.

3. *Elucidatio T. S.*, p. 542. Sur le caractère architectural de ces ruines et sur la fondation postérieure au XIII[e] siècle d'une mauvaise construction dans l'angle NO. de l'église voir H. VINCENT, *Les monuments de Qoubeibeh* dans *RB.*, 1931, p. 57-91.

nous détourner de notre chemin, pour ne rien voir que ce qu'on voit par tout ce Païs désolé, des ruines de toutes parts, et rien autre chose, et d'entendre bien des fables habillées en traditions. On me permettra bien de mettre dans ce rang ce qu'on dit de la maison de Cléophas, sur laquelle on avoit bâti une grande église, dont il ne reste que quelques pans de grosses murailles, et rien autre chose [1]. » Guérin raconte qu'à partir de 1870, on cessa de visiter Qoubeibeh à cause des dangers occasionnés par les guerres intestines qui divisaient le pays. On en vint même, ajoute-t-il, à ne plus savoir au juste où était cet Emmaüs et ce n'est qu'en 1852, que plusieurs pères Franciscains et, entre autres, le père Emmanuel Forner, s'étant mis à la recherche du sanctuaire, le retrouvèrent à el-Qoubeibeh tel qu'il était décrit par les pèlerins des temps modernes [2]. Depuis lors, l'endroit fut de nouveau honoré et l'église de la Petite Mahomerie relevée, mais son titre d'Emmaüs n'est pas de meilleur aloi que celui de *Machabæi* appliqué à 'Amwâs, ni que les vocables du Bon Larron et de Saint-Jérémie attribués à el-Aṭroun et à l'église d'Abou Ghôsch.

4. *Emmaüs du sud ?*

Nous nous garderons de clore cette revision des systèmes médiévaux sans avoir dit un mot de la position prise dans cette controverse par la compilation du *De situ Urbis Jerusalem et de locis sanctis...* [3] datée des environs de 1130. Les trois mentions d'Emmaüs qu'on y rencontre méritent d'être rapprochées les unes des autres pour s'éclairer mutuellement. Nous lisons d'abord :

Octavo miliario ab Jerusalem, Eleutheropolis id est Emaus, per quam viam euntibus duobus discipulis apparuit.

Les huit milles ne peuvent convenir à la distance qui sépare Beit Djebrîn (Éleuthéropolis) de la Ville sainte et monte à trente milles

1. *Mémoires*, II, p. 260.
2. *Description de la Judée*, I, p. 360.
3. Publié par M. de Vogüé dans les *Églises de Terre Sainte*, voir p. 428 s.

environ. On serait donc tenté de corriger en *Nicopolis id est Emaus*. Mais le texte primitif semble avoir eu en vue au moins la direction d'Éleuthéropolis, car il se trouve clairement sous l'influence des notices hodométriques de l'Onomasticon touchant ce fameux centre de voies romaines. Le second passage du *De situ* nous arrête sur la direction indiquée :

Miliario ab Emaus contra meridiem, Gabatha ubi Abacuc quiescit.

Gabatha, aujourd'hui *Djeba'* à 20 kilomètres environ au sud-ouest de Jérusalem, nous est connue par l'Onomasticon comme renfermant la sépulture d'Habacuc à 12 milles d'Éleuthéropolis [1]. La troisième notice dérive de l'Onomasticon [2] :

Octavo miliario ab Emaus via que ducit Hebron, Ceyla civitas ubi quondam sedit David.

Ici Emaus remplace évidemment Éleuthéropolis. Le seul texte à prendre en considération, le second, paraîtrait indiquer une tentative de localiser Emmaüs à quelque distance au nord de Djeba'. Les ruines les plus rapprochées sont *'Aïn Fâris* et le *Khirbet ed-Deir*. Le *Khirbet Khamaseh* avec les vestiges de son église contiguës à la source de *'Aïn el-Keniseh* que Conder a proposé comme l'Emmaüs évangélique [3] se trouve à trois milles romains au nord de Djeba'. En somme, il est difficile d'établir quelque chose de solide avec des renseignements de seconde main si maladroitement combinés et qui ne répondent peut-être à aucune situation de fait.

Le même jugement s'impose à l'égard du texte de Pierre Diacre (1137). Dans un contexte où défilent le Nébo, Gabaon, la tour de Cadès ou maison de Jacob, ce lointain compilateur insère une mention d'Emmaüs qui relève uniquement de la Vulgate, sans préoccupation de la localiser : *Emmaus autem, ubi dominus cum discipulis suis post resurrectionem comedit, sexaginta stadiis ab Hierusolimis distat.* Ici

1. Ed. Klostermann, p. 71 : *Gabatha villa in duodecimo lapide Eleutheropoleos ubi et sepulcrum Abbacuc profetae ostenditur.* Cf. *RB.*, 1924, p. 622.

2. P. 115 : *Ceila... ubi quondam sedit David, et nunc est villa Cela ad orientalem plagam Eleutheropoleos pergentibus Chebron quasi in octavo miliario.*

3. *Survey of WP. Memoirs*, III, p. 36 ss.

point de mention de milles ou de lieues ou d'heures comme chez les gens qui voyagent. L'évaluation en stades est purement livresque comme chez Bède et d'autres auteurs rédigeant dans leur cabinet. Il est par conséquent sans utilité de tirer à soi ce texte du XIIe siècle qui ne nous en apprend pas plus que notre évangile latin [1].

Prétendre, comme on l'a fait, afin d'en imposer aux lecteurs qui n'ont pas le moyen de vérifier les textes, que la notice de Pierre Diacre a été empruntée à Éthérie, c'est-à-dire à un document du IVe siècle, c'est montrer que l'on n'a pas beaucoup pratiqué la *Peregrinatio*. Le vocabulaire de cet ouvrage emploie *manducare* et non *comedere*, *milia passos* et non *stadia*, *longe esse* et non *distare*, sans compter que *post* avec un nom de chose y est suivi de l'ablatif. Le texte allégué manque complètement de la frappe éthérienne. Il est donc extrêmement aventureux de se réclamer d'un tel passage pour remonter au IVe siècle une soi-disant tradition qui se fait péniblement jour sur la fin du XIIIe. Mais pour justifier les errements infligés à toute théorie qui déserte l'antique voie traditionnelle n'est-on pas obligé de faire flèche de tout bois ?

1. GEYER, *Itinera Hierosolymitana*, p. 111.

TEXTES

I. — 1. *I Macch.* III, [38] Καὶ ἐπέλεξεν Λυσίας Πτολεμαῖον τὸν Δορυμένους, Νικάνορα καὶ
Γοργίαν, ἄνδρας δυνατοὺς τῶν φίλων τοῦ βασιλέως. [39] Καὶ ἀπέστειλεν μετ' αὐτῶν τεσσεράκοντα χιλιάδας
ἀνδρῶν καὶ ἑπτακισχίλιον ἵππον, τοῦ ἐλθεῖν εἰς γῆν Ἰούδα καὶ καταφθεῖραι αὐτὴν κατὰ τὸν λόγον τοῦ
βασιλέως. [40] Καὶ ἀπῆραν σὺν πάσῃ τῇ δυνάμει αὐτῶν καὶ ἦλθον · καὶ παρέβαλον πλησίον Ἀμμαοὺν
(א Αμμαου, V Αμμαυ) ἐν τῇ γῇ τῇ πεδινῇ. [41] Καὶ ἤκουσαν οἱ ἔμποροι τῆς χώρας τὸ ὄνομα αὐτῶν
καὶ ἔλαβον ἀργύριον καὶ χρυσίον πολὺ σφόδρα καὶ παίδας · καὶ ἦλθον εἰς τὴν παρεμβολὴν τοῦ λαβεῖν
τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ εἰς παῖδας · καὶ προσεγενήθησαν πρὸς αὐτοὺς δυνάμεις Συρίας καὶ γῆς ἀλλοφύλων.
..... [57] Καὶ ἀπῆρεν ἡ παρεμβολὴ (τῶν Ἰουδαίων) καὶ παρενεβάλοσαν κατὰ νότου Ἀμμαούμ (א Αμμαους,
V Εμμαους).

2. IV, [1] Καὶ παρέλαβεν Γοργίας πεντακισχιλίους ἄνδρας καὶ χιλίαν ἵππον ἐκλεκτήν, καὶ ἀπῆρεν ἡ
παρεμβολὴ νυκτός, [2] ὥστε ἐπιβαλεῖν ἐπὶ τὴν παρεμβολὴν τῶν Ἰουδαίων καὶ πατάξαι αὐτοὺς ἄφνω · καὶ
οἱ υἱοὶ τῆς ἄκρας ἦσαν αὐτῷ ὁδηγοί. [3] Καὶ ἤκουσεν Ἰούδας, καὶ ἀπῆρεν αὐτὸς καὶ οἱ δυνατοὶ πατάξαι τὴν
δύναμιν τοῦ βασιλέως τὴν ἐν Ἐμμαούμ (א* Ναμμαουν, V Αμμαουμ), ἕως ἔτι αἱ δυνάμεις ἐσκορπισμέ-
ναι ἦσαν ἀπὸ τῆς παρεμβολῆς..... [13] Καὶ ἐξῆλθαν ἐκ τῆς παρεμβολῆς εἰς πόλεμον, καὶ ἐσάλπισαν οἱ παρὰ
Ἰούδου. [14] Καὶ συνῆψαν, καὶ συνετρίβησαν τὰ ἔθνη καὶ ἔφυγον εἰς τὸ πεδίον. [15] Οἱ δὲ ἔσχατοι πάντες
ἔπεσαν ἐν ῥομφαίᾳ, καὶ ἐδίωξαν αὐτοὺς ἕως Γασήρων (אV Γαζηρων) καὶ ἕως τῶν πεδίων τῆς Ἰουδαίας
(א Ιδουμαιας) καὶ Ἀζώτου καὶ Ἰαμνείας (V Ιαμνιας), καὶ ἔπεσαν ἐξ αὐτῶν εἰς ἄνδρας τρισχιλίους.
[16] Καὶ ἐπέστρεψεν Ἰούδας καὶ ἡ δύναμις ἀπὸ τοῦ διώκειν ὄπισθεν αὐτῶν, [17] καὶ εἶπεν πρὸς τὸν λαόν Μὴ
ἐπιθυμήσητε τῶν σκύλων, ὅτι πόλεμος ἐξ ἐναντίας ἡμῶν, [18] καὶ Γοργίας καὶ ἡ δύναμις ἐν τῷ ὄρει ἐγγὺς
ἡμῶν..... [19] ἔτι πληροῦντος Ἰούδου ταῦτα, ὤφθη μέρος τι ἐκκύπτον ἐκ τοῦ ὄρους. [20] Καὶ ἴδεν ὅτι τετρό-
πωται, καὶ ἐνπυρίζουσιν τὴν παρεμβολήν..... [21] συνιδόντες δὲ καὶ τὴν Ἰούδα παρεμβολὴν ἐν τῷ πεδίῳ
ἑτοίμην εἰς παράταξιν, [22] ἔφυγον πάντες εἰς γῆν ἀλλοφύλων. [23] Καὶ Ἰούδας ἀνέστρεψεν ἐπὶ τὴν σκυλίαν
τῆς παρεμβολῆς.

1. *I Macch.* III, [38] Lysias choisit Ptolémée, fils de Dorymène, Nicanor et Gorgias,
hommes puissants parmi les amis du roi, [39] et il envoya avec eux quarante mille hommes
de pied et sept mille cavaliers, pour envahir la terre de Juda et la ruiner selon l'ordre
du roi. [40] Ils se mirent en marche avec toutes leurs troupes, et étant entrés (en Judée)
ils campèrent près d'Emmaüs dans la plaine. [41] Quand les marchands du pays eurent
appris leur arrivée, ils prirent avec eux beaucoup d'argent et d'or, ainsi que des
entraves, et vinrent au camp des Syriens pour acheter comme esclaves les enfants

d'Israël. A ces gens s'étaient jointes des troupes de Syrie et de la terre des Philistins... [57] Et les Juifs se mirent en marche et allèrent camper au sud d'Emmaüs.

2. IV, [1] Gorgias prit avec lui cinq mille hommes et mille cavaliers d'élite, et cette troupe se mit en marche la nuit, [2] pour s'approcher du camp des Juifs et les frapper à l'improviste ; les gens de l'Acra (citadelle de Jérusalem) leur servait de guides. [3] Judas l'ayant appris, il se mit en marche, lui et ses vaillants, pour frapper l'armée du roi qui était à Emmaüs, pendant que les troupes étaient encore dispersées hors du camp... [13] Alors (les étrangers) sortirent du camp pour livrer bataille, et ceux qui étaient avec Judas sonnèrent de la trompette. [14] On en vint aux mains, et les nations furent abattues et s'enfuirent dans la plaine. [15] Les derniers tombèrent tous sous le glaive et les Juifs les poursuivirent jusqu'à Gazéra et jusque dans les plaines de Judée (d'Idumée), d'Azot et de Jamnia, et ils leur tuèrent près de trois mille hommes. [16] Alors Judas avec son armée revint sur ses pas et cessa de les poursuivre, [17] disant au peuple : « Ne soyez pas avides de butin, car un combat nous attend. [18] Gorgias et ses troupes sont près de nous dans la montagne... [19] Judas parlait encore lorsqu'une division (de Gorgias) se montra sortant de la montagne. [20] Ils virent que les leurs étaient en fuite et que les Juifs avaient mis le feu au camp (car la fumée qu'on apercevait manifestait ce qui s'était passé. [21] A cette vue ils eurent une grande peur ;) et comme ils apercevaient en même temps l'armée de Judas rangée dans la plaine, prête à livrer bataille, [22] ils s'enfuirent tous dans le pays des Philistins. [23] Judas revint pour piller le camp. (Trad. Crampon).

II. — JOSÈPHE, *Antiq.*, XIV, **11**, 2, § 275 : **1**. Ἐπιπράσκοντο δ' αὔτανδροι οἱ τῶν ἄλλων [πόλεων] ἐπιμεληταί, καὶ τέσσαρας πόλεις ἐξηνδραπόδισε τότε Κάσσιος, ὧν ἦσαν αἱ δυνατώταται Γόφνα τε καὶ Ἀμμαοῦς, πρὸς ταύταις δὲ Λύδδα καὶ Θάμνα (*Guerre*, I, **11**, 2 (222) : v ἐμμαούς, Lat. *Amathuntem*).

(En 43 avant J.-C. Cassius, l'un des meurtriers de César, trouvant que Malichos, familier d'Antipater, tardait à payer sa contribution), les commissaires de plusieurs (?) villes furent vendus corps et biens, et Cassius réduisit en esclavage quatre villes entières, dont les deux plus importantes étaient Gophna et Emmaüs, les deux autres Lydda et Thamna. Trad. Chamonard.

2. *Antiq.*, XIV, **15**, 7, § 436 : Αἰσθόμενος δὲ τὰ βέλτιστα Ἡρώδην αὐτῷ παραινοῦντα καὶ αὐτὸν διημαρτηκότα παρακούσαντα τῆς ἐκείνου συμβουλίας, ἀνεχώρει μὲν εἰς Ἀμμαοῦν (v ἐμμαοῦν) πόλιν, οἷς δὲ κατὰ τὴν ὁδὸν Ἰουδαίοις περιετύγχανεν τούτους ἀπέσφαττεν ἐχθρούς τε καὶ φίλους ὀργιζόμενος ὑπὲρ ὧν πεπόνθει (*Guerre*, I, **16**, 6 (319) : εἰς Ἀμμαοῦντα πρὸς Ἡρώδην ἀναχωρεῖ. Lat. *Amathuntem*).

(En 38 avant J.-C. Machaeras, lieutenant de Ventidius envoyé comme renfort à Hérode, se rend à Jérusalem à l'instigation d'Antigone. Suspect de trahison, Machaeras est repoussé par le roi qui l'avait invité). Machaeras comprit alors que les conseils d'Hérode étaient les meilleurs et qu'il avait eu tort de ne pas les écouter ; il se retira dans la ville d'Emmaüs, et tous les Juifs qu'il rencontra sur sa route, amis ou ennemis, il les massacra, fort irrité de sa mésaventure. Trad. Chamonard.

3. *Antiq.*, XVII, 10, 7, § 278 ss. : Ἐπεὶ καὶ Ἀθρόγγης ἀνὴρ οὔτε προγόνων ἐπιφανὴς ἀξιώματι οὔτε ἀρετῆς περιουσίᾳ ἢ τινων πλήθει χρημάτων, ποιμὴν δὲ καὶ ἀνεπιφανὴς τοῖς πᾶσιν εἰς τὰ πάντα ὤν, ἄλλως δὲ μεγέθει σώματος καὶ τῇ κατὰ χεῖρας ἀλκῇ διαπρέπων, ἐτόλμησεν ἐπὶ βασιλείᾳ φρονῆσαι τῷ κτώμενόν τε αὐτὴν ἡδονῆς πλέον ὑβρίσαι καὶ θνήσκων οὐκ ἐν μεγάλοις τίθεσθαι τῆς ψυχῆς τὸ ἐπὶ τοιοῖσδε ἀνάλωμα γενησόμενον. Ἦσαν δὲ αὐτῷ καὶ ἀδελφοὶ τέσσαρες μεγάλοι τε καὶ αὐτοὶ καὶ ἐπὶ μέγα προύχειν τῇ κατὰ χεῖρας ἀρετῇ πεπιστευμένοι, πρόεχμα εἶναι τῆς καθέξεως τῆς βασιλείας δοκοῦντες, λόχου τε αὐτῶν ἦρχεν ἕκαστος · συλλέγεται γὰρ μεγάλη πληθὺς πρὸς αὐτούς. Καὶ οἵδε μὲν στρατηγοὶ ἦσαν καὶ ὑπεστράτευον αὐτῷ ὁπόσα εἰς τὰς μάχας φοιτῶντες δι' αὐτῶν, ὁ δὲ διάδημα περιθέμενος βουλευτήριόν τε ἦγεν ἐπὶ τοῖς ποιητέοις καὶ τὰ πάντα γνώμῃ ἀνακείμενα εἶχεν τῇ αὐτοῦ. Διέμενέ τε ἐπὶ πολὺ τῷδε τῷ ἀνδρὶ ἡ ἰσχὺς βασιλεῖ τε κεκλημένῳ καὶ ἃ πράσσειν ἐθέλοι μὴ ἀποστερουμένῳ, φόνῳ τε καὶ αὐτὸς καὶ οἱ ἀδελφοὶ ἦσαν ἐπὶ μέγα προσκείμενοι Ῥωμαίων τε καὶ βασιλικῶν μίσει πολιτεύοντες ὁμοίως πρὸς ἀμφοτέρους, τοῦτο μὲν ὕβρει ᾗ χρήσαιντο ἐπὶ τῆς Ἡρώδου ἀρχῆς, Ῥωμαίους δὲ ὧν τὸ παρὸν ἔδοξαν ἀδικεῖν. Προϊόντος δὲ χρόνου καὶ ἐπὶ πλέον ὁμοίως ἐξηγριώθησαν διάφευξίς τε οὐκ ἦν τοῖς πᾶσιν ἐμπεσεῖν, τὰ μὲν κέρδους ἐλπίδι, τὰ δὲ καὶ συνηθείᾳ τοῦ φονεύειν. Ἐπιτίθενται δέ ποτε καὶ Ῥωμαίων λόχῳ κατὰ Ἐμμαοῦντα, οἳ σῖτόν τε καὶ ὅπλα τῆς στρατιᾶς ἔφερον. Καὶ περιστάντες Ἄρειον μὲν τὸν ἑκατόνταρχον, ὃς ἡγεῖτο τοῦ παντὸς καὶ τεσσαράκοντα τῶν περὶ αὐτὸν πεζῶν τοὺς κρατίστους κατηκόντισαν. Οἱ δὲ λοιποὶ δείσαντες πρὸς τὸ πάθος αὐτῶν Γράτου σὺν τοῖς βασιλικοῖς, οἳ περὶ αὐτὸν ἦσαν, σκέπης αὐτοῖς γενομένης σώζονται τοὺς νεκροὺς καταλιπόντες. Καὶ πολὺν μὲν τοιουτοτρόποις χρώμενοι χρόνον μάχαις Ῥωμαίους τε παρελύπησαν οὐκ εἰς ὀλίγα καὶ τὸ ἔθνος ἐκάκωσαν ἐπὶ μέγα. Χειροῦται δὲ αὐτῶν χρόνῳ ὕστερον ὁ μὲν Γράτῳ συμβαλὼν ὁ δὲ Πτολεμαίῳ, καὶ τὸν πρεσβύτατον Ἀρχελάου λαβόντος ὁ τελευταῖος πάθει τε τῷ ἐκείνου λελυπημένος καὶ ἄπορον ἐπὶ πλέον ὁρῶν τὴν σωτηρίαν ὑπὸ μονώσεως καὶ καμάτου πολλοῦ ψιλωθεὶς τῆς δυνάμεως ἐπὶ δεξιαῖς καὶ πίστει τοῦ θείου Ἀρχελάῳ παραδίδωσιν αὐτόν. Καὶ τάδε μὲν ὕστερον γίνεται (*Guerre*, II, 4, 3 (63) : Ἀθρογγαῖος).

4. *Antiq.*, XVII, 10, 9, § 286 : Οὔαρος δὲ ἐπειδὴ τὸ πρῶτον πυνθάνεται [τὰ πεπραγμένα] Σαβίνου γράψαντος πρὸς αὐτόν..... ἠπείγετο βοηθεῖν τοῖς ἐν Ἰουδαίᾳ τότε πολιορκουμένοις. Εἴρητο δὲ πᾶσιν εἰς Πτολεμαΐδα ἐπείγεσθαι ὁπόσοι προεξεπέμποντο. Διδόασί τε αὐτῷ καὶ Βηρύτιοι διιόντι αὐτῶν τὴν πόλιν ἐπικούρους πεντακοσίους καὶ χιλίους, πέμπει δὲ καὶ Ἀρέτας ὁ Πετραῖος ἔχθει τῷ Ἡρώδου φιλίαν τῶν Ῥωμαίων κτώμενος οὐκ ὀλίγην χεῖρα πεζῶν καὶ ἱππέων..... (289 ss.) Αὐτὸς δὲ Οὔαρος ἐπὶ Σαμαρείας τῷ παντὶ στρατῷ προιὼν τῆς μὲν πόλεως ἀπέσχετο διὰ τὸ ἀνέγκλητον ἐπὶ τοῖς νεωτερισμοῖς εἶναι, στρατοπεδεύεται δὲ ἔν τινι κώμῃ Πτολεμαίου κτήματι, Ἀροὺς ὄνομα αὐτῇ. Καὶ οἱ Ἄραβες, μίσει τῷ Ἡρώδου ἐμπιπρᾶσιν αὐτὴν ἐχθρῶς καὶ πρὸς φίλους τοὺς ἐκείνου ἔχοντες. Κἀνθένδε προϊόντες Σαμφὼ κώμην ἑτέραν διήρπασάν τε οἱ Ἄραβες καὶ ἔκαυσαν πάνυ ἐρυμνὴν οὖσαν, καὶ ἔφυγεν ἐν τῇ προόδῳ οὐδὲν αὐτούς, ἀλλὰ πυρὸς καὶ φόνου τὰ πάντα μεστὰ ἦν. Πίμπραται δὲ καὶ Ἐμμαοῦς Ουάρου κελεύσαντος ἐπ' ἐκδικίᾳ τῶν συντετελευτηκότων προεκλειφθεῖσα ὑπὸ τῶν οἰκητόρων. Ἐντεῦθεν δὲ καὶ Ἱεροσολύμοις ἤδη συνῆπτε..... (*Guerre*, II, 5, 1 (71) : Ἀμμαοῦς, cf. 4, 3 : κατ Ἀμμαοῦντα).

3. (Après la mort d'Hérode en 4 avant J.-C. des agitateurs soulèvent le pays parmi lesquels Athrongès). Homme sans naissance illustre, sans mérite particulier, sans fortune, simple berger complètement inconnu à tous, n'ayant de prestige que celui d'une haute taille et d'une force physique extraordinaire, Athrongès osa se parer de la dignité royale de façon à causer, en l'obtenant, plus de maux que de bonheurs et à sacrifier son existence comme prix de ces dignités. Il avait quatre frères aussi grands que

lui, persuadés que la vraie prépondérance était celle du courage, qui seule donnait droit à la possession de la royauté. Ils commandaient chacun une troupe de gens armés, car une multitude d'hommes s'étaient unis à eux. A la tête de leurs détachements, ils commandaient sous les ordres d'Athrongès, opérant pour lui d'incessantes incursions, tandis que lui, ceint de la couronne, délibérait sur ce qui était à faire et disposait de tout avec une suprême autorité.

Un tel homme garda longtemps cette puissance ; ce n'est pas en vain qu'il portait le titre de roi puisqu'on ne manquait pas d'accomplir tout ce qu'il voulait. Lui et ses frères sévissaient cruellement contre les Romains et les gens du roi, poursuivant de leur haine les uns et les autres, ceux-ci à cause des injustices qu'ils avaient commises sous le règne d'Hérode, et les Romains pour les maux qu'ils exerçaient, à leur avis, dans le présent. De jour en jour ils devinrent plus sauvages et il leur fut à tous impossible de s'arrêter tant à cause de l'espoir du gain que par l'habitude du meurtre. Ils attaquèrent une fois, près d'Emmaüs, une troupe de Romains qui portaient du blé et des armes pour le ravitaillement de l'armée.

Ayant cerné le centurion Arius qui commandait tout le convoi ainsi que quarante fantassins des plus vaillants marchant avec lui, ils les abattirent à coups de javelots. Les autres échappèrent au même sort grâce au secours de Gratus et des soldats du roi qui étaient avec lui, mais ils durent abandonner les morts.

Ces bandits continuèrent assez longtemps à infliger aux Romains de cruelles pertes par des attaques pareilles et à augmenter les maux de leur propre nation. Mais enfin l'un d'eux fut vaincu et pris par Gratus et un autre le fut par Ptolémée. L'aîné (Athrongès) tomba aussi depuis en la puissance d'Archelaüs. Quant au dernier, affligé du sort de son aîné et ne voyant pas d'espérance de salut pour lui à cause de l'amoindrissement de ses troupes, conséquence de l'abandon et de fatigues excessives, il se livra à Archélaüs, après avoir traité avec son oncle et reçu sa parole. Mais tout ceci arriva plus tard.

4. Varus n'eut pas plutôt appris ce qui était arrivé par les lettres de Sabinus... qu'il se hâta de venir au secours des Romains assiégés en Judée. Il indiqua Ptolémaïs comme rendez-vous à toutes les troupes faisant partie du corps expéditionnaire. Ceux de Béryte lui accordèrent quinze cents auxiliaires quand il passa par leur ville, et Arétas, roi de Pétra, qui par la haine qu'il portait à Hérode avait fait alliance avec les Romains lui envoya aussi un contingent considérable d'infanterie et de cavalerie (le fils de Varus soumet la Galilée et ruine Séphoris). Varus, de son côté, marcha en personne vers Samarie avec toute son armée, sans rien entreprendre contre cette ville, parce qu'elle n'avait point pris part à la révolte ; il campa dans un village nommé Arus qui appartenait à Ptolémée. Les Arabes y mirent le feu par une haine envers Hérode qu'ils étendaient jusqu'aux amis de ce dernier. L'armée s'avança ensuite jusqu'au bourg de Sampho et, quoique la place fût forte, les Arabes la pillèrent et la brûlèrent. Rien n'échappait à leurs coups de ce qui se trouvait sur leur passage : ils remplissaient tout d'incendies et de carnage. Quant à Emmaüs, que ses habitants avaient abandonnée, elle fut brûlée sur l'ordre de Varus, en représailles du meurtre des Romains qui y avaient trouvé la mort. De là il s'approchait déjà de Jérusalem...

5. *Guerre Juive*, IV, 8, 1, § 443 ss. : Ὑπὸ δὲ τὴν ἀρχὴν τοῦ ἔαρος ἀναλαβὼν τὸ πλέον τῆς δυνάμεως ἤγαγεν ἀπὸ τῆς Καισαρείας ἐπὶ Ἀντιπατρίδος, ἔνθα δυσὶν ἡμέραις καταστησάμενος τὴν πόλιν τῇ τρίτῃ προῄει πορθῶν καὶ καίων τὰς πέριξ πάσας. Καταστρεψάμενος δὲ τὰ περὶ τὴν Θαμνὰ τοπαρχίαν ἐπὶ Λύδδων καὶ Ἰαμνείας ἐχώρει καὶ προκεχειρωμέναις ἑκατέραις ἐγκαταστήσας οἰκήτορας τῶν προσκεχωρηκότων ἱκανοὺς εἰς Ἀμμαοῦντα ἀφικνεῖται. Καταλαβόμενος δὲ τὰς ἐπὶ τὴν μητρόπολιν αὐτῶν εἰσβολὰς στρατόπεδόν τε τειχίζει καὶ τὸ πέμπτον ἐν αὐτῇ τάγμα καταλιπὼν πρόεισι μετὰ τῆς ἄλλης δυνάμεως ἐπὶ τὴν Βεθλεπτηνφῶν τοπαρχίαν..... Καταλαβόμενος δὲ δύο κώμας τὰς μεσαιτάτας τῆς Ἰδουμαίας, Βήταβριν (Lat. *begabri*) καὶ Καφάρτοβαν (Lat. *cafartobran*), κτείνει μὲν ὑπὲρ μυρίους, αἰχμαλωτίζεται δὲ ὑπὲρ χιλίους, καὶ τὸ λοιπὸν πλῆθος ἐξελάσας ἐγκαθίστησιν τῆς οἰκείας δυνάμεως οὐκ ὀλίγην, οἳ κατατρέχοντες ἐπόρθουν ἅπασαν τὴν ὀρεινήν, αὐτὸς δὲ μετὰ τῆς λοιπῆς δυνάμεως ὑπέστρεψεν εἰς Ἀμμαοῦν, ὅθεν διὰ τῆς Σαμαρείτιδος καὶ παρὰ τὴν Νέαν πόλιν καλουμένην, Μαβαρθὰ δ' ὑπὸ τῶν ἐπιχωρίων, καταβὰς εἰς Κορέαν δευτέρᾳ Δαισίου μηνὸς στρατοπεδεύεται. Τῇ δ' ἑξῆς εἰς Ἱεριχοῦντα ἀφικνεῖται.....

Prenant avec lui le gros de ses troupes vers le début du printemps, (Vespasien) les conduisit de Césarée à Antipatris, d'où, après avoir pacifié cette ville pendant deux jours, il s'avança, le troisième jour, pour dévaster et brûler les localités environnantes. Quand il eut ravagé les environs de la toparchie de Thamna il marcha sur Lydda et Iamnia, s'empara de l'une et de l'autre et y établit un bon nombre d'habitants des villes alliées, puis arriva à Emmaüs. Ayant occupé les accès de la métropole des Juifs, il établit un camp fortifié et, y laissant la cinquième légion, il s'avance avec le reste de ses forces vers la toparchie de Bethleptenpha (il la brûle et laisse des postes aux endroits favorables). S'étant rendu maître de deux bourgs du milieu de l'Idumée, Begabrin et Kaphartoban, il y tue plus de dix mille habitants, en réduit plus de mille en esclavage et, bannissant le reste du peuple, il y établit un bon nombre de ses soldats qui par leurs incursions ravagèrent le pays montueux. Quant à lui, avec le reste de ses troupes, il revint à Emmaüs, d'où, traversant la Samarie et les environs de Néapolis, que les indigènes appellent Mabartha, il descendit sur Coréa où il campa le deux du mois de Daesios. Le jour suivant, il arrivait à Jéricho...

6. *Guerre Juive*, V, 1, 6, § 40 : Τούτων μὲν οὖν τὸ πέμπτον δι' Ἀμμαοῦς ἐκέλευσεν αὐτῷ συναντᾶν καὶ διὰ Ἱεριχοῦντος τὸ δέκατον ἀναβαίνειν, αὐτὸς δ' ἀνέζευξε μετὰ τῶν λοιπῶν, πρὸς οἷς αἵ τε τῶν βασιλέων συμμαχίαι πολὺ πλείους καὶ συχνοὶ τῶν ἀπὸ τῆς Συρίας ἐπίκουροι συνῆλθον.....

V, 2, 3 (67) : Καῖσαρ δ' ὡς αὐτῷ συνέμιξε διὰ νυκτὸς τὸ ἀπὸ τῆς Ἀμμαοῦς τάγμα, μεθ' ἡμέραν ἐκεῖθεν ἄρας ἐπὶ τὸν Σκοπὸν καλούμενον πρόεισιν, ἔνθεν ἥ τε πόλις ἤδη κατεφαίνετο.....

(Titus, à Césarée, se trouve à la tête de deux légions qui avaient servi sous Vespasien et ravagé la Judée, dont la douzième battue sous Cestius. Il leur ordonne de se rendre à Jérusalem). Il commanda à la cinquième légion de le rejoindre par Emmaüs, à la dixième de monter par Jéricho ; pour lui, il se mit en marche avec le reste auquel s'étaient joints de forts contingents fournis par les rois alliés et de nombreux auxiliaires venus de Syrie...

La nuit suivante la légion venant d'Emmaüs ayant opéré sa jonction, Titus partit dès la pointe du jour et s'avança jusqu'au Scopus d'où l'on apercevait déjà la ville (de Jérusalem).

7. Josèphe, *Guerre Juive*, VII, 6, 6 § 217 : Περὶ δὲ τὸν αὐτὸν καιρὸν ἐπέστειλε Καῖσαρ Βάσσῳ καὶ Λιβερίῳ Μαξίμῳ, οὗτος δὲ ἦν ἐπίτροπος, κελεύων πᾶσον γῆν ἀποδόσθαι τῶν Ἰουδαίων. Οὐ γὰρ κατῴκισεν ἐκεῖ πόλιν ἰδίαν αὐτῷ τὴν χώραν φυλάττων, ὀκτακοσίοις δὲ μόνοις ἀπὸ τῆς στρατιᾶς διαφειμένοις χωρίον ἔδωκεν εἰς κατοίκησιν, ὃ καλεῖται μὲν Ἀμμαοῦς, ἀπέχει δὲ τῶν Ἱεροσολύμων σταδίους τριάκοντα (C. ἑξήκοντα).

Vers le même temps (72) César (Titus) écrivit à Bassus et à Libérius Maximus (ce dernier était procurateur) leur prescrivant de vendre toute la terre des Juifs. Il n'y établit aucune ville se réservant pour lui le territoire. Seulement il donna pour habitation à huit cents vétérans le domaine qu'on appelle Ammaus qui est éloigné de trente stades de Jérusalem (latin *Amassada*).

III. — 1. *Sifra waïqra* (début du IIIe siècle), édition de Vienne 1862, p. 16, tr. חובא, I, 5 : א״ ר עקיבא שאלתי את ר״ג ואת ר״ יהושע באטלס של אמאוס שהלכו ליקח בהמה למשתה בנו הבא על אחותו...

A dit Rabbi ʿAqiba : J'ai interrogé Rabbi Gamaliel et Rabbi Yosè au marché d'Emmaüs où ils s'étaient rendus pour acheter du bétail en vue du festin de son fils (sur ce point) : Si quelqu'un a des rapports avec sa sœur, etc.

2. *Talmud de Babylone*, traité *Maccoth*, p. 14, *a* ; édit. Pauly, 29e tr. p. 9 :

אמר ר״ע שאלתי את רבן גמליאל ור׳ יהושע באיטליז של עימאום שהלכו ליקח בהמה למשתה בנו של ר״ג הבא על אחותו...

A dit R. ʿAqiba : J'ai interrogé R. Gamaliel et R. Yosè au marché de ʿEmmaüs où ils étaient allés acheter du bétail pour le festin du fils de Gamaliel (sur ce point) : Si quelqu'un a des rapports avec sa sœur...

Même anecdote au traité *Ḥoullin*, 91 *b* באיטליז של אימאום ; au traité *Kritoth* 15 *a* ביטלים של עימאום.

3. *Talmud de Jérusalem*, traité *Šebiʿith* IX, 2 ; édit. de Petrokow, p. 50 :

מבית חורון ועד ים מדינה אחת פרא כורין אמר ר״י עוד היא יש בה הר ושפלה ועמק מבית חורון ועד אמאום הר מאמאום ועד לוד שפלה מלוד ועד הים עמק.

De Bethoron jusqu'à la mer une seule province (avec) alentours περίχωρος. Non, dit R. Yoḥanan, on y trouve montagne, plaine et vallée : de Bethoron à Emmaüs c'est la montagne, d'Emmaüs à Lod c'est la plaine, de Lod à la mer, c'est la vallée. Cf. Schwab, II, p. 416.

4. Traité *ʿAboda Zara*, V, 4, édit. de Petrokow, p. 66 :

רבי אחא אזל למאום ואכל חליטן רבי ירמיה אכל חמצין רבי חזקיה אכל קמצין.

R. Aḥa se rendit à Emmaüs et y mangea de la pâtisserie (des Samaritains).

R. Jérémie mangea de leurs pois chiches. R. Ezéchias mangea de leurs sauterelles comestibles. Cf. Schwab, XI, p. 237.

IV. — *Saint Luc*, xxiv, 13-36 : 13 Καὶ ἰδοὺ δύο ἐξ αὐτῶν ἐν αὐτῇ τῇ ἡμέρᾳ ἦσαν πορευό-
μενοι εἰς κώμην ἀπέχουσαν σταδίους [ἑκατὸν] ἑξήκοντα ἀπὸ Ἰερουσαλήμ, ᾗ ὄνομα Ἐμμαούς, 14 καὶ
αὐτοὶ ὡμίλουν πρὸς ἀλλήλους περὶ πάντων τῶν συμβεβηκότων τούτων. 15 καὶ ἐγένετο ἐν τῷ ὁμιλεῖν
αὐτοὺς καὶ συνζητεῖν καὶ αὐτὸς Ἰησοῦς ἐγγίσας συνεπορεύετο αὐτοῖς, 16 οἱ δὲ ὀφθαλμοὶ αὐτῶν ἐκρα-
τοῦντο τοῦ μὴ ἐπιγνῶναι αὐτόν. 17 εἶπεν δὲ πρὸς αὐτούς Τίνες οἱ λόγοι οὗτοι οὓς ἀντιβάλλετε πρὸς
ἀλλήλους περιπατοῦντες ; καὶ ἐστάθησαν σκυθρωποί. 18 ἀποκριθεὶς δὲ εἷς ὀνόματι Κλεόπας εἶπεν πρὸς
αὐτόν Σὺ μόνος παροικεῖς Ἰερουσαλὴμ καὶ οὐκ ἔγνως τὰ γενόμενα ἐν αὐτῇ ἐν ταῖς ἡμέραις ταύταις ;
19 καὶ εἶπεν αὐτοῖς Ποῖα ; οἱ δὲ εἶπαν αὐτῷ Τὰ περὶ Ἰησοῦ τοῦ Ναζαρηνοῦ, ὃς ἐγένετο ἀνὴρ προφήτης
δυνατὸς ἐν ἔργῳ καὶ λόγῳ ἐναντίον τοῦ θεοῦ, καὶ παντὸς τοῦ λαοῦ, 20 ὅπως τε παρέδωκαν αὐτὸν οἱ
ἀρχιερεῖς καὶ οἱ ἄρχοντες ἡμῶν εἰς κρίμα θανάτου καὶ ἐσταύρωσαν αὐτόν. 21 ἡμεῖς δὲ ἠλπίζομεν ὅτι
αὐτός ἐστιν ὁ μέλλων λυτροῦσθαι τὸν Ἰσραήλ· ἀλλά γε καὶ σὺν πᾶσιν τούτοις τρίτην ταύτην ἡμέραν ἄγει
ἀφ' οὗ ταῦτα ἐγένετο. 22 ἀλλὰ καὶ γυναῖκές τινες ἐξ ἡμῶν ἐξέστησαν ἡμᾶς, γενόμεναι ὀρθριναὶ ἐπὶ τὸ
μνημεῖον 23 καὶ μὴ εὑροῦσαι τὸ σῶμα αὐτοῦ ἦλθον λέγουσαι καὶ ὀπτασίαν ἀγγέλων ἑωρακέναι, οἱ
λέγουσιν αὐτὸν ζῆν. 24 καὶ ἀπῆλθόν τινες τῶν σὺν ἡμῖν ἐπὶ τὸ μνημεῖον, καὶ εὗρον οὕτως καθὼς καὶ αἱ
γυναῖκες εἶπον, αὐτὸν δὲ οὐκ εἶδον. 25 καὶ αὐτὸς εἶπεν πρὸς αὐτούς Ὦ ἀνόητοι καὶ βραδεῖς τῇ καρδίᾳ
τοῦ πιστεύειν ἐπὶ πᾶσιν οἷς ἐλάλησαν οἱ προφῆται · 26 οὐχὶ ταῦτα ἔδει παθεῖν τὸν χριστὸν καὶ εἰσελθεῖν
εἰς τὴν δόξαν αὐτοῦ ; 27 καὶ ἀρξάμενος ἀπὸ Μωυσέως καὶ ἀπὸ πάντων τῶν προφητῶν διερμήνευσεν
αὐτοῖς ἐν πάσαις ταῖς γραφαῖς τὰ περὶ ἑαυτοῦ. 28 Καὶ ἤγγισαν εἰς τὴν κώμην οὗ ἐπορεύοντο, καὶ αὐτὸς
προσεποιήσατο πορρωτέρω πορεύεσθαι. 29 καὶ παρεβιάσαντο αὐτὸν λέγοντες Μεῖνον μεθ' ἡμῶν, ὅτι
πρὸς ἑσπέραν ἐστὶν καὶ κέκλικεν ἤδη ἡ ἡμέρα. καὶ εἰσῆλθεν τοῦ μεῖναι σὺν αὐτοῖς. 30 Καὶ ἐγένετο ἐν
τῷ κατακλιθῆναι αὐτὸν μετ' αὐτῶν λαβὼν τὸν ἄρτον εὐλόγησεν καὶ κλάσας ἐπεδίδου αὐτοῖς· 31 αὐτῶν
δὲ διηνοίχθησαν οἱ ὀφθαλμοὶ καὶ ἐπέγνωσαν αὐτόν · καὶ αὐτὸς ἄφαντος ἐγένετο ἀπ' αὐτῶν. 32 καὶ
εἶπαν πρὸς ἀλλήλους Οὐχὶ ἡ καρδία ἡμῶν καιομένη ἦν ἐν ἡμῖν ὡς ἐλάλει ἡμῖν ἐν τῇ ὁδῷ, ὡς
διήνοιγεν ἡμῖν τὰς γραφάς ; 33 Καὶ ἀναστάντες αὐτῇ τῇ ὥρᾳ ὑπέστρεψαν εἰς Ἰερουσαλήμ, καὶ εὗρον
ἠθροισμένους τοὺς ἕνδεκα καὶ τοὺς σὺν αὐτοῖς, 34 λέγοντας ὅτι ὄντως ἠγέρθη ὁ κύριος καὶ ὤφθη
Σίμωνι. 35 καὶ αὐτοὶ ἐξηγοῦντο τὰ ἐν τῇ ὁδῷ καὶ ὡς ἐγνώσθη αὐτοῖς ἐν τῇ κλάσει τοῦ ἄρτου. Ταῦτα
δὲ αὐτῶν λαλούντων αὐτὸς ἔστη ἐν μέσῳ αὐτῶν.....

13 Et voici que, ce même jour, deux d'entre eux se rendaient à un village, distant de
[cent] soixante stades de Jérusalem, nommé Emmaüs, 14 et ils devisaient entre eux de
tout ce qui était arrivé. 15 Et pendant qu'ils devisaient et raisonnaient ensemble, Jésus
lui aussi ayant rejoint cheminait avec eux, 16 mais leurs yeux étaient empêchés de le
reconnaître. 17 Il leur dit : « Quels sont donc ces propos que vous échangez entre vous
en marchant ? » Et ils s'arrêtèrent attristés. 18 L'un d'eux, nommé Cléophas, répondit et
lui dit : « Es-tu donc le seul de passage à Jérusalem et qui ne sache pas ce qui y est
arrivé ces jours-ci ? » 19 Et il leur dit : « Quoi donc ? » Ils lui dirent : « Ce qui regarde
Jésus de Nazareth, homme qui fut un prophète puissant en œuvres et en paroles devant
Dieu et tout le peuple, 20 et comment les principaux de nos prêtres et nos magistrats
l'ont livré pour être condamné à mort et l'ont crucifié. 21 Pour nous, nous pensions que
ce serait lui qui délivrerait Israël ; mais encore avec tout cela, voici le troisième jour
que ces choses sont arrivées. 22 Cependant aussi quelques femmes de notre groupe
nous ont effrayés ; étant allées de grand matin vers le sépulcre 23 et n'ayant pas trouvé
son corps elles sont même venues raconter une apparition d'anges, lesquels le disent
vivant. 24 Et quelques-uns des nôtres sont allés au sépulcre, et ont bien trouvé les

choses comme les femmes les avaient dites, mais ils ne le virent pas. » 25 Et il leur dit :
« Que vous êtes peu clairvoyants, et que votre cœur est lent à croire à tout ce qu'ont
dit les prophètes ! 26 Ne fallait-il pas que le Christ souffrît cela et qu'il entrât [ainsi]
dans sa gloire ? » 27 Et commençant par Moïse et par tous les prophètes, il leur inter-
préta ce qui le concernait dans toutes les Écritures. 28 Et ils approchèrent du village
où ils allaient, et lui fit semblant d'aller plus loin. 29 Et ils le pressèrent avec instances,
disant : « Reste avec nous, car le soir vient, et le jour est déjà sur son déclin. » Et il
entra pour rester avec eux. 30 Et après s'être mis à table avec eux, il prit le pain, bénit
[Dieu], et après l'avoir rompu il le leur donnait. 31 Or leurs yeux s'étant ouverts, ils le
reconnurent ; et il disparut d'auprès d'eux. 32 Et ils se dirent l'un à l'autre : « Notre
cœur n'était-il pas brûlant en nous tandis qu'il nous parlait dans le chemin, tandis qu'il
nous découvrait les Écritures ? »

33 Et s'étant levés au même moment ils revinrent à Jérusalem, et ils trouvèrent réu-
nis les Onze et leurs compagnons 34 qui [leur] dirent : « Le Seigneur est vraiment res-
suscité, et il a apparu à Simon. » 35 Et eux de raconter ce qui s'était passé sur la route,
et comment il avait été reconnu par eux à la fraction du pain. Pendant qu'ils s'entre-
tenaient ainsi, lui-même fut au milieu d'eux... (Trad. du T. R. P. Lagrange, *Év. selon
Saint Luc,* p. 603-611).

V. — Hésychius († 439), *Quæstiones* ; *P. G.*, XCIII, 1444 : *difficultas 57* : Ἀπορία. Πῶς Ἰωάννης λέγει, ὅτι ὀψίας οὔσης τῇ μιᾷ τῶν Σαββάτων, ὅλοις ἑαυτὸν τοῖς μαθηταῖς, πλὴν τοῦ Θωμᾶ ὁ Χριστὸς ἐνεφάνισεν· Λουκᾶς δὲ ὅτι Πέτρῳ μόνον, ἡνίκα οἱ περὶ Κλεῶπαν ἐν ἑσπέρᾳ τῆς αὐτῆς ἡμέρας εἰς Ἱερουσαλὴμ ὑπέστρεψαν εἰς τὴν Ἐμμαῶ τὸν Κύριον θεασάμενοι ;

Λύσις. Πρῶτον μὲν τὰς γυναῖκας τῷ Πέτρῳ, καὶ τότε τοῖς ἀποστόλοις ὁ Χριστὸς ἐφάνη, καθὼς Παῦλός φησιν · Ὅτι ὤφθη Κηφᾷ, ἔπειτα τοῖς δώδεκα · οὐ τὸν Θωμᾶν συναριθμῶν, οὐ γὰρ παρῆν, ἀλλὰ Ματθίαν καὶ Ἰοῦστον. Ἔτι τοίνυν τῶν περὶ Κλεῶπαν κατὰ τὴν ὁδὸν τὴν ἀπὸ Ἐμμαοῦς ὄντων, τῷ Πέτρῳ ὁ Χριστὸς ἐμφανίζεται . Ὡς δὲ ἐπανῆλθον ἀπὸ Ἐμμαοῦς, καὶ τοῖς ἀποστόλοις ἀπήγγειλαν, πῶς ἐγνώσθη αὐτοῖς τῇ κλάσει τοῦ ἄρτου · τότε πᾶσιν αὐτοῖς ἐν τῇ Σιὼν ὁ Χριστὸς ἐπεδήμησε, καθὼς Λουκᾶς παραδίδωσιν. Οὐ γὰρ δεῖ θαυμάζειν, εἰ ἐν μιᾷ ἡμέρᾳ ἀπὸ Ἱερουσαλὴμ εἰς Ἐμμαῶ, καὶ ἀπὸ Ἐμμαοῦς εἰς Ἱερουσαλὴμ παρεγένοντο. Οὔτε γὰρ γέγραπται ὅτι ἑσπέρα ἦν ὅτε τῇ Ἐμμαῶ ἤγγισαν, ἀλλὰ πρὸς ἑσπέραν, ὅτι κέκλικεν ἡ ἡμέρα, ὡς εἶναι τυχὸν ὀγδόην, ἢ ἐνάτην ὥραν. Ἀπὸ γὰρ ἑβδόμης, ὡς πρὸς τὸ ἑσπέριον κλίνει μέρος ὁ ἥλιος. Ἐκτὸς τοίνυν καὶ δρόμῳ τούτους χρήσασθαι ὑπὸ περιχαρείας τὸ θαῦμα ἀπαγγέλλοντας, καὶ φθάσαι μέχρις ὀψίας βαθείας · ὀψίαν γὰρ τὸ μέχρι πολλοῦ τῆς νυκτὸς παρατεινόμενον μέρος ἔθος ἡμῖν καλεῖν · ἐκεῖσέ τε αὐτοῖς ἅμα τοῖς λοιποῖς φανῆναι τὸν Κύριον.

Difficulté : Comment Jean peut-il dire que le Christ se manifesta à tous ses disciples, sauf à Thomas, le soir du dimanche, quand Luc dit qu'il apparut seulement à Pierre, lorsque Cléophas et son compagnon revenaient le soir de ce même jour à Jérusalem après avoir vu le Seigneur à Emmaüs ?

Solution : Après les (saintes) femmes c'est à Pierre que le Christ apparut d'abord, puis aux Apôtres, d'après ce que dit Paul : Il a été vu par Céphas et ensuite par les Douze, en comptant non Thomas qui était absent, mais Matthias et Justus. Du reste, c'est pendant que Cléophas et son compagnon se trouvaient sur le chemin au retour

d'Emmaüs que le Christ apparut à Pierre. Quand ils furent revenus d'Emmaüs et qu'ils racontaient aux Apôtres comment ils l'avaient reconnu à la fraction du pain, alors le Christ se montra à tous dans Sion, comme Luc en fait foi. Il ne faut pas s'étonner si dans un même jour ils sont allés de Jérusalem à Emmaüs et d'Emmaüs à Jérusalem. Il n'est pas écrit qu'il était *soir* quand ils approchaient d'Emmaüs mais qu'il était *sur le soir,* que le jour baissait comme s'il était par exemple la huitième ou la neuvième heure[1]. Depuis la septième le soleil semble s'incliner vers l'Occident. Sans compter que la joie d'annoncer le miracle devait précipiter leur course et qu'ils arrivèrent très tard. Nous avons en effet l'habitude d'appeler *soir* le temps qui se prolonge jusqu'à une heure avancée de la nuit. Là encore le Christ leur apparut ainsi qu'aux autres.

VI. — Cramer, *Catenæ in Evang. S. Lucæ,* cap. 82, p. 172 :

« Ἀναστάντες δὲ αὐτῇ τῇ ὥρᾳ ὑπέστρεψαν εἰς Ἱερουσαλήμ », καὶ τὰ ἑξῆς · τουτέστιν, ἐν αὐτῇ μὲν τῇ ὥρᾳ ἐν ᾗ ἄφαντος ἀπ' αὐτῶν ἐγένετο ὁ δεσπότης Χριστὸς ὑπέστρεψαν μὴ βλέψαντες. Οὐκ αὐτῇ δὲ τῇ ὥρᾳ εὗρον συνηθροισμένους τοὺς ἕνδεκα, καὶ ἀπήγγειλαν τὰ κατὰ τὸν Κύριον Ἰησοῦν, ἀλλὰ μετά τινας ὥρας, ὅσας εἰκὸς ἦν αὐτοὺς ποιῆσαι τὸ διάστημα τῶν ἑξήκοντα[2] (*Cod.* ἑκατὸν ἑξήκοντα) σταδίων βαδίζοντας, ἐν αἷς πάντως καὶ ὁ δεσπότης ὤφθη τῷ Σίμωνι, « αὐτοὶ δὲ ἐξηγοῦντο τὰ ἐν τῇ ὁδῷ..... »

« S'étant levés au même moment, ils revinrent à Jérusalem » et le reste : c'est-à-dire au moment même où leur maître le Christ s'était rendu invisible à leurs yeux, ils s'en retournèrent, ne le voyant plus. Ce ne fut pas à cette heure-là qu'ils trouvèrent les Onze rassemblés et qu'ils leur donnèrent des nouvelles du Seigneur Jésus, mais ce fut après quelques heures, après les heures nécessaires à des marcheurs pour couvrir la distance de cent soixante stades, pendant lesquelles aussi le Maître apparut à Simon ; « et eux racontaient l'épisode de la route... ».

VII. — Eusèbe, *Chronique* (Schoene) *Eusebi Chronicorum Canonum quæ supersunt,* II p. 178 s. (an. 325-30) Olymp. CCL *i.*

Euseb. : Παλαιστίνης Νικόπολις, ἡ πρότερον Ἐμμαοῦς, ἐκτίσθη πόλις, πρεσβεύοντος ὑπὲρ αὐτῆς καὶ προϊσταμένου Ἰουλίου Ἀφρικανοῦ τοῦ τὰ χρονικὰ συγγραψαμένου. Chron. pasch. 499, 5 ; cf. Sync. 676, 6.

Versio armena : In Palestina antiqua Emaus restaurata est, Nicopolisque vocata cura (praefectura) et interpellatione Julii Africani chronographi ad regem. (var. NG : cura et interpellatione (s. precibus) ad iulium regem.)

Hieronymus (après la mention Eliogabalum templum Romae aedificatum) : In Palestina Nicopolis quae prius Emmaus vocabatur urbs condita est, legationis industriam (F industria) pro ea suscipiente Julio Africano scribtore temporum. Suit : Antoninus Romae occiditur tumultu militari cum matre Symiasera (var. Symia syra).

1. Deux ou trois heures de l'après-midi. La septième correspond à une heure.

2. C'est sans motif que Cramer rejette la leçon de son ms. ἑκατὸν ἑξήκοντα. Le texte de *PG.*, CVI, 1217 est une correction d'après la recension commune.

VIII. — *Onomasticon*, éd. Klostermann, p. 90 : 1. Ἐμμαοῦς· ὅθεν ἦν Κλεώπας ὁ ἐν τῷ κατὰ Λουκᾶν Εὐαγγελίῳ. Αὕτη ἐστὶν ἡ νῦν Νικόπολις τῆς Παλαιστινῆς ἐπίσημος πόλις.

Emmaüs, d'où était Cléophas, celui qui (est mentionné) dans l'évangile selon Luc. C'est maintenant Nicopolis, ville remarquable de Palestine.

(S. Jérôme) : Emmaus, de quo loco fuit Cleopas, cuius Lucas evangelista meminit. Haec est nunc Nicopolis insignis civitas Palaestinae.

2. P. 30 : Αἰλών... κώμη δέ ἐστιν Ἀλοῦς περὶ Νικόπολιν. Ailôn, c'est le village d'Alous aux abords de Nicopolis.

P. 46 : Βηθωρών... καί εἰσι κῶμαι β' ὡς ἀπὸ σημείων Αἰλίας ιβ' ἐπὶ τὴν εἰς Νικόπολιν ὁδόν. Bethoron... ce sont deux villages situés à 12 milles environ d'Aelia sur la voie de Nicopolis.

P. 48 : Βηρώθ, ὑπὸ τὴν Γαβαών· καὶ ἔστι νῦν κώμη πλησίον Αἰλίας κατιόντων ἐπὶ Νικόπολιν ἀπὸ ζ' σημείων. Beroth, sous Gabaon. C'est maintenant un village proche d'Aelia à 7 milles quand on descend à Nicopolis. (S. Jérôme : euntibus Neapolim in septimo lapide.)

P. 54 : Βηθσαμές·.. καί ἔστιν εἰς ἔτι νῦν ἀπέχουσα Ἐλευθεροπόλεως σημείοις ι' πρὸς ἀνατολὰς μεταξὺ Νικοπόλεως. Bethsames... ; elle se trouve encore maintenant à 10 milles d'Éleuthéropolis à l'orient (*plus exactement* : au nord) en allant à Nicopolis.

P. 66 : Γαζέρ... καὶ νῦν καλεῖται Γαζάρα κώμη Νικοπόλεως ἀπέχουσα σημείοις δ' ἐν βορείοις. Gazer... ; c'est maintenant le village appelé Gazara distant de Nicopolis de 4 milles au nord (*plus exactement* : à l'occident)

P. 88 : Ἐσθαόλ... καὶ εἰς ἔτι νῦν ἐστιν ἀπὸ ι' σημείων Ἐλευθεροπόλεως, εἰς βορρᾶν ἀπιόντων εἰς Νικόπολιν. Esthaol... ; se trouve encore aujourd'hui à 10 milles au nord d Éleuthéropolis dans la direction de Nicopolis.

P. 156 : Σαραά... κώμη ἐστιν ἐν ὁρίοις Ἐλευθεροπόλεως πρὸς βορρᾶν, ἀπιόντων εἰς Νικόπολιν ὡς ἀπὸ σημείων ι'. Saraa... ; c'est un village dans le territoire d'Éleuthéropolis au nord, à 10 milles environ quand on va à Nicopolis.

IX. — Pèlerin de Bordeaux, Geyer, *Itinera Hieros.*, p. 25 (an. 333).

Item ab Hierusolyma *sic* :

Civitas Nicopoli.	mil XXII
Civitas Lidda	mil X
mutatio Antipatrida.	mil X
mutatio Betthar.	mil X
Civitas Caesarea.	mil XVI

Item per Nicopolim Caesaream milia LXXIII S, mutationes V, mansiones III.

X. — S. Jérôme. — 1. *In Ezech.* XLVIII, 22. *PL.*, XXV, 488 (an. 414) : Septima (tribus) Dan usque Joppem, ubi sunt turres Ailon, et Selebi, et Emaus, quae nunc appellatur Nicopolis. Cf. LXX *Josue* XIX, 41 : καὶ ἐγενήθη τὰ ὅρια αὐτῶν Σαραθ καὶ Ἀσά (var. εσθαωλ), πόλεις Σάμμαυς (var. αμμαυς, σαμαυ, σαμυς, σαμες) καὶ Σαλαβεὶν καὶ Ἀμμών (var. αιαλων) καὶ Σειλαθὰ (var. σιλαθα) καὶ Αἰλὼν καὶ Θαμναθα...

2. *In Daniel,* xi, 45; *eod vol.,* 574 (an. 407): Nostri autem extremum visionis hujus capitulum super Antichristo sic exponunt, quod pugnans contra Aegyptios Libyasque, et Aethiopias, et tria cornua de decem cornibus conterens, auditurus sit de Aquilonis et de Orientis partibus adversum se bella consurgere, quod veniens cum magna multitudine ut conteret et interficiat plurimos figat tabernaculum suum in *Apedno juxta Nicopolim, quæ prius Emmaus vocabatur:* ubi incipiunt Judaeae provinciae montana consurgere. Denique inde se erigens usque ad montem Oliveti, Jerosolymorum regio ascenditur... Et asserunt ibi Antichristum esse periturum, unde Dominus ascendit ad coelos. *Apedno* verbum compositum est, quod si dividas, intelligi potest, θρόνου αὐτοῦ, id est, solii sui.

3. *In Daniel.,* viii, 14; *eod. vol.,* 537: Quod autem infert: *Mundabitur sanctuarium,* Judae Machabaei significat tempora, qui de vico Modin fratribus ac propinquis secum annitentibus, et multis de populo Judaeorum, Antiochi duces superat *juxta Emaus, quæ nunc Nicopolis dicitur.*

4. *In Abdiam* 19; *eod. vol.,* 1113 (an. 396): Qui autem habitabant in Sephela, id est, in campestribus, Liddam et Emmaus, Diospolim scilicet, Nicopolimque significans, possidebunt Palaestinos, quinque urbes Palaestinorum, Gazam, Ascalonem, Azotum, Accaron, Geth, vel omnem illam plagam quae juxta Actus Apostolorum Saronas appellatur.

5. *Ep.* cviii, 8, éd. Hilberg. *CSEL.* LV; cf. PL., XXII 883 (an. 404): ...dein Antipatrida, semirutum oppidulum, quod patris ex nomine Herodes vocaverat, et Lyddam versam in Diospolim, Dorcadis atque Aeneae resurrectione ac sanitate inclitam, haut procul ab ea Arimathiam, viculum Joseph, qui dominum sepelivit, et Nob, urbem quondam sacerdotum, nunc tumulos occisorum, Joppen quoque, fugientis portum Jonae et — ut aliquid perstringam de fabulis poetarum — religatae ad saxum Andromedae spectatricem, repetitoque itinere *Nicopolim, quae prius Emmaus vocabatur, apud quam in fractione panis cognitus dominus Cleopae domum in ecclesiam dedicavit.* Atque inde proficiscens ascendit Bethoron inferiorem et superiorem, urbes a Salomone conditas et varia postea bellorum tempestate deletas, ad dextram aspiciens Aialon et Gabaon... in Gabaa urbe usque ad solum diruta paululum substitit.

6. *De viris illustribus,* c. lxiii. *PL.,* XXIII 673 (an. 393): Julius Africanus, cujus quinque de Temporibus exstant volumina, sub imperatore M. Aurelio Antonino, qui Macrino successerat, legationem pro instauratione urbis Emmaus suscepit quae postea Nicopolis appellata est. Hujus est epistola ad Origenem super quaestione Susannae: eo quod dicat in Hebraeo hanc fabulam non haberi, nec convenire cum Hebraica etymologia ἀπὸ τοῦ σχίνου σχίσαι, καὶ ἀπὸ τοῦ πρίνου πρίσαι, contra quem doctam epistolam scribit Origenes. Exstat ejus ad Aristidem altera epistola, in qua super διαφωνία, quae videtur esse in genealogia Salvatoris apud Matthaeum et Lucam, plenissime disputat.

Trad. grecque: Ἰούλιος Ἀφρικανός, οὗ πέντε περὶ χρόνων τυγχάνει, ἐπὶ Μάρκου Αὐρηλίου Ἀντωνινοῦ, τοῦ διαδεξαμένου Μακρῖνον, πρεσβείαν ἀνεδέξατο περὶ ἀναστάσεως Ἐμμαοῦς τῆς πόλεως τῆς μετακληθείσης Νικοπόλεως... Cf. *TU, zur G. Altchr. Liter.*, XIV, 1. p. 36, 2. p. 40.

XI. — Philippe de Side. (Fragm. de Boor; *TU.*, V, 2 p. 169 (an. 430): Ἄριστα ὁ Ἀφρικανὸς δι' ἐπιστολῆς πρὸς Ἀριστείδην γεγράφηκε περὶ τῆς δοκούσης διαφωνίας ἐν τῇ γενεαλογίᾳ

ἕνεκεν τῶν γενεῶν παρὰ τοῖς εὐαγγελισταῖς Ματθαίῳ τε καὶ Λουκᾷ (Euseb. I, 7). Ἦν δὲ ὁ Ἀφρικανὸς ἀπὸ Ἐμμαοῦς τῆς κώμης τῆς ἐν Παλαιστίνῃ, ἐν ᾗ οἱ περὶ Κλεόπαν ἐπορεύοντο, ἥ τε ὕστερον δίκαια πόλεως λαβοῦσα κατὰ πρεσβείαν Ἀφρικανοῦ Νικόπολις μετωνομάσθη.

Dans sa lettre à Aristide, Africain a excellemment écrit sur l'apparent désaccord dans la généalogie à cause des générations qui se trouvent chez les évangélistes Matthieu et Luc. Africain était d'Emmaüs, village de la Palestine, vers lequel les compagnons de Cléophas[1] allaient et qui, dans la suite, ayant reçu le droit de cité lors de la légation d'Africain, prit le nom de Nicopolis.

XII. — Sozomène, *Hist. eccl.*, v, 21 ; *PG.*, LXVII, 1280 s. (an. 439) : Πόλις ἐστὶν ἐν Παλαιστίνῃ ἡ νῦν καλουμένη Νικόπολις. Ταύτην δὲ ἔτι κώμην οὖσαν οἶδεν ἡ θεία τῶν Εὐαγγελίων βίβλος, καὶ Ἐμμαοῦς προσαγορεύει. Ῥωμαῖοι δὲ μετὰ τὴν ἅλωσιν Ἱεροσολύμων, καὶ τὴν κατὰ τῶν Ἰουδαίων νίκην, Νικόπολιν ἀνηγόρευσαν· ἐκ δὲ τοῦ συμβάντος οὕτως ὠνόμασαν· Πρὸ ταύτης τῆς πόλεως, παρὰ τὴν τριοδίαν, ἔνθα συμβαδίζων ὁ Χριστὸς τοῖς περὶ Κλεόπαν μετὰ τὴν ἐκ νεκρῶν ἀνάστασιν, συνετάττετο ὡς ἐπὶ ἑτέραν κώμην σπεύδων, πηγή τίς ἐστι σωτήριος, ἐν ᾗ τὰ πάθη ἀπολούονται ἄνθρωποί τε καὶ τὰ ἄλλα ζῶα διαφόροις νόσοις κάμνοντα. Λέγεται γὰρ ἐξ ὁδοιπορίας ποθὲν ἐπὶ τὴν πηγὴν ἐλθόντα τὸν Χριστὸν ἅμα τοῖς μαθηταῖς, ἐνθάδε τοὺς πόδας ἀπονίψασθαι, καὶ τὸ ἐξ ἐκείνου ἀλεξίκακον παθημάτων γενέσθαι τὸ ὕδωρ.

Il y a une ville en Palestine qui est maintenant appelée Nicopolis. N'étant encore qu'un village, elle fut connue du livre des Évangiles qui l'appelle Emmaüs. Les Romains, en effet, après la prise de Jérusalem et leur victoire sur les Juifs l'avaient appelée Nicopolis, dénomination fondée sur cet événement (νίκη). Devant cette ville près du *trivium* (rencontre de trois routes), là où le Christ, après sa résurrection, cheminant avec Cléophas et ses compagnons, feignit de se hâter vers un autre bourg, il y a une source salutaire dont les eaux guérissent non seulement les hommes malades qui s'y baignent, mais encore les animaux, lorsqu'ils souffrent de diverses incommodités. On raconte, en effet, qu'arrivant de quelque voyage avec ses disciples vers cette source, le Christ s'y lava les pieds et, à partir de ce moment, l'eau en contracta la vertu de garantir contre les souffrances.

XIII. — Théophane, *Chronographia, PG.*, CVIII, 160, ad ann. mundi 5854 : 1. Ἐν Νικοπόλει τῆς Παλαιστίνης τῇ λεγομένῃ τὸ πρὶν Ἐμμαοὺς πηγή ἐστιν παντοίων παθῶν ἀνθρώπων τε καὶ ἀλόγων ἰάσεις παρέχουσα. Ἐν αὐτῇ γάρ φασι τὸν Κύριον καὶ Θεὸν ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν τοὺς πόδας ἀπονίψασθαι ἐξ ὁδοιπορίας, καὶ ταύτην [ὁ δυσσεβὴς] καταχωσθῆναι ἐπέστρεψεν.

A Nicopolis de Palestine appelée auparavant Emmaüs il y a une source procurant la guérison de toutes sortes de maladies des hommes et des animaux. On dit, en effet, que notre Seigneur et Dieu Jésus-Christ s'y lava les pieds à la fin d'un voyage ; l'impie (Julien) ordonna de la combler.

2. Col. 201 (ann. mundi 5878) : Ἐν δὲ Παλαιστίνῃ Ἐμμαοὺς κώμῃ παιδίον ἐγεννήθη τέλειον ἀπὸ τοῦ ὀμφαλοῦ, καὶ ἄνω διῃρημένον, ὃ εἶχεν δύο στήθη, δύο κεφαλάς, καὶ ἑκάστων τὰς αἰσθήσεις ἔχον. Τὸ ἓν ἤσθιε καὶ ἔπινε, καὶ τὸ ἕτερον οὐκ ἤσθιεν...

1. Tournure grecque signifiant avec élégances : *Cléophas et son compagnon.*

En Palestine au village d'Emmaüs naquit un enfant normal depuis le nombril mais divisé dans sa partie supérieure de façon à avoir deux poitrines, deux têtes ayant chacune leurs sens. L'un mangeait et buvait et l'autre ne mangeait pas (Cf. Anastase le B., T. XIX).

XIV. — Philostorge, *Hist. eccl.*, vii, 9ᵃ (*Artemii Passio*, 58) éd. Bidez, p. 94 (an. 425) : καταπεσεῖν δὲ καὶ πόλεις συνέβη, τὰς περὶ Νικόπολιν καὶ Νεάπολιν Ἐλευθερόπολίν τε καὶ Γάζαν καὶ ἑτέρας πλείους· στοά τε τῆς Αἰλίας ἤγουν Ἱερουσαλήμ, ἡ παρὰ τὴν συναγωγὴν τῶν Ἰουδαίων, πολλοὺς τῶν εἰρημένων κατενεχθεῖσα ἀνεῖλεν...

(Au temps de la reconstruction du Temple tentée par l'empereur Julien) il arriva que des villes s'écroulèrent, celles des environs de Nicopolis, de Néapolis, d'Éleuthéropolis et de Gaza et plusieurs autres ; et le portique d'Aelia, c'est-à-dire de Jérusalem, qui était proche de la synagogue des Juifs écrasa dans sa chute beaucoup d'entre eux.

XV. — Theodosius, Geyer, *Itin. Hieros.*, p. 139 : De Hierusalem usque in Silona, ubi fuit arca testamenti Domni milia VIIII. De Silona usque Emmau, quae nunc Nicopolis dicitur, milia VIIII, in qua Emmau sanctus Cleopas cognovit Domnum in confractione panis ; ibi et martyrium pertulit. De Emmau usque in Diospolim milia XII.

XVI. — Cassiodore, *Chronicon*, *PL.*, LXIX, 1236 : Marcus Aurelius Antoninus Heliogabalus... Alexander et Augustus. His coss. in Palaestina Nicopolis, quae prius Emmaus vocabatur, urbs condita est.

XVII. — *Chronicon Paschale*, *PG.*, XCII, 657 : Παλαιστίνης Νικόπολις, ἡ πρότερον Ἐμμαοῦς, ἐκτίσθη πόλις, πρεσβεύοντος ὑπὲρ αὐτῆς καὶ προϊσταμένου Ἰουλίου Ἀφρικανοῦ τοῦ τὰ Χρονικὰ συγγραψαμένου (CCL *Olympiade* an. 223). Nicopolis, auparavant Emmaüs, fut érigée en cité, à la suite d'une légation à ce sujet de son gouverneur Jules Africain qui écrivit les Chroniques.

XVIII. — Georges le Syncelle, *Chronographia* (*Corpus Scriptor. Histor. Byzant.*), vol. I, p. 676 : Ἐμμαοὺς ἡ ἐν Παλαιστίνῃ κώμη, περὶ ἧς φέρεται ἐν τοῖς ἱεροῖς εὐαγγελίοις, Νικόπολις ἐτιμήθη καλεῖσθαι ὑπὸ Ἀλεξάνδρου τοῦ αὐτοκράτορος, Ἀφρικανοῦ πρεσβευσαμένου τὰς ἱστορίας ἐν πενταβίβλῳ συγγραψαμένου.

Ἀφρικανὸς τὴν ἐννεάβιβλον τῶν Κεστῶν ἐπιγεγραμμένην πραγματείαν ἰατρικῶν καὶ φυσικῶν καὶ γεωργικῶν καὶ χυμευτικῶν περιέχουσαν δυνάμεις Ἀλεξάνδρῳ τούτῳ προσφωνεῖ.

Emmaüs, bourg de la Palestine dont il est question dans les saints évangiles fut honoré du nom de Nicopolis par l'empereur Alexandre (Sévère), à la suite d'une légation d'Africain qui écrivit les Histoires en cinq livres. Africain est l'auteur d'un traité en neuf livres intitulé *les Cestes* (broderies) consacré aux sciences médicales, physiques, agronomiques et chimiques, qu'il dédia au même Alexandre.

XIX. — Anastase le Bibliothécaire, *Hist. eccl.* ; *PG.*, CVIII, col. 1200. *ad ann. mundi* 5715 : Emmaus Palaestinae castellum, de quo in sacris legitur Evangeliis, ab

Alexandro Nicopolis est honorari decreta, legatione fungente Africano, qui historias in quinque libris conscripsit. Col. 1221 (ann. mundi 5874, incarn. 374): Apud Palaestinam vero in castello Emmaus natus est puer perfectus, ab umbilico et sursum divisus, ita ut haberet duo pectora et duo capita, et unusquisque sensus, et unus edebat et bibebat, et alter non edebat; unus dormiebat et alter vigilabat. Nonnunquam vero et simul ludebant ad alterutrum, et flebat uterque, et percutiebant invicem. Porro vixere annis ferme duobus, et unus quidem mortuus est, alter vero vixit diebus quatuor, et mortuus est et ipse.

XX. — Cedrenus, *Historiarum Compendium; PG.*, CXXI, 582 (an. 1057) ad ann. secundum Juliani : Ἐν δὲ Νικοπόλει τῆς Παλαιστίνης τῇ Ἐμμαοῦς πηγή ἐστι παντοίων παθῶν ἀνθρώπων τε καὶ κτηνῶν ἴασις· ἐν αὐτῇ γάρ φασι τὸν Κύριον καὶ Θεὸν ἡμῶν τοὺς πόδας ἀπονίψασθαι ἐξ ὁδοιπορίας... Καὶ τῇ μὲν πηγῇ φθονήσας κατέχωσε.

A Nicopolis de Palestine, à Emmaüs, se trouve une source qui guérit toutes sortes de maladies d'hommes et d'animaux, car, dit-on, notre Seigneur et Dieu s'y lava les pieds à la fin d'un voyage... (Julien) jaloux de cette source la fit combler.

XXI. — Michel le Syrien (an. 1195): *Chronique*, trad. J.-B. Chabot, I, p. 187 : De son temps (d'Éliogabal) fut bâtie Nicopolis de Palestine qui est Emmaüs; le chroniqueur Julius Africanus présidait à sa construction.

P. 289 : A Nicopolis de Palestine, il y avait une source qui faisait des guérisons, et dans laquelle, disait-on, le Christ s'était lavé ; c'est pourquoi, je pense, le tyran la fit combler.

XXII. — Nicéphore Calliste (an. 1320), *Eccles. Histor.*, x, 31. *PG.*, CXLVI, 536 : Ἐν Παλαιστίνῃ πόλις ἐστὶ Νικόπολις ὄνομα· ἣν δὴ κώμην ἔκπαλαι οὖσαν, καὶ ἡ θεία τῶν Εὐαγγελίων βίβλος γινώσκει, Ἐμμαοῦς ὀνομάζουσα. Ἣν ἐς ὕστερον Ῥωμαῖοι Ἰουδαίους κατακράτος κινήσαντες, καὶ τὴν μητρόπολιν αὐτῶν... ἑλόντες, Νικόπολιν ἀνηγόρευσαν, ἐκ τοῦ συμβάντος τὸ ὄνομα θέμενοι. Πρὸ δὴ ταύτης τῆς πόλεως περὶ τὴν τριοδίαν, ὅπου τοῖς περὶ Κλεόπαν μετὰ τὴν ἐκ νεκρῶν ἀνάστασιν Χριστὸς συμβαδίζων ἐπὶ ἑτέραν κώμην δῆθεν ἔσπευδε μεταβαίνειν, πηγή τίς ἐστι νόσων μὲν παντοίων ἀνθρώποις, οὐ μὴν δὲ ἀλλὰ καὶ ζώοις διάφορα νοσήματα κάμνουσιν ἀλεξιτήριος· ὅπου δή φασι Χριστὸν τὰς κατὰ γῆν ποιούμενον διατριβάς, σύναμα τοῖς μαθηταῖς τοὺς πόδας νίψασθαι πρὸς πλεῖστον ὁδοιπορήσαντα· καί γ' ἐξ ἐκείνου ἀλεξίκακον γενέσθαι τὸ ὕδωρ παθῶν...

En Palestine il y a une ville appelée Nicopolis, que le divin livre des Évangiles mentionne comme étant jadis un bourg du nom d'Emmaüs. Quand, dans la suite, ils eurent maîtrisé les Juifs avec force et pris leur métropole (Jérusalem), les Romains nommèrent ce bourg Nicopolis, lui imposant cette dénomination en raison de cet événement. Or, devant cette ville, vers le *trivium* où, cheminant avec les compagnons de Cléophas après sa résurrection, le Christ feignit de poursuivre sa route vers une autre localité, se trouve une source efficace contre toutes sortes de maladies dont souffrent non seulement les hommes mais aussi les animaux atteints de diverses incommodités. Là même, dit-on, lorsqu'il séjournait sur la terre, le Christ se lava souvent les pieds avec ses disciples après une marche ; de là vient à cette eau sa vertu curative.

XXIII. — Adon, *Chronicon* [220]; *PL.*, CXXIII, 86: 1. In Palaestina Nicopolis, quae prius Emaus vocabatur, urbs condita est. Haec est Emaus quam Dominus post resurrectionem suam suo ingressu sanctificare dignatus est, legationis industriam pro ea suscipiente Julio Africano scriptore temporum. Sexta editio inventa est Nicopoli.

2. *Martyrologium; eod. vol.*, 193: VII Kal. Octobris (25 sept.)
Natalis Cleophae, qui unus fuit de septuaginta Christi discipulis. Cui post resurrectionem eunti cum alio condiscipulo in castellum nomine Emmaus, quod Nicopolis nunc[1] dicitur, Dominus apparuit. Quem tradunt in eadem urbe, eademque domo in qua mensam quasi peregrino Domino paraverat, pro confessione illius, quem ibi ipse recognoverat, a Judaeis occisum, et gloriosa memoria etiam sepultum.

Cf. *PL.*, XCIV, 1054 et Dom Quentin, *Les martyrol. histor.*, p. 591.

XXIV. — *Parvum Romanum* (Dom Quentin, *Les martyrol. histor.*, p. 441: VII Kl. (Octobris) Cleopae cui dominus post resurrectionem in via apparuit.

XXV. — Cyrille de Scythopolis (✝558), *Vie de S. Sabas Cod. Sin. 494*, éd. *Néa Sion*, 1914, p. 88 s., ch. 35: Ἔπειτα δὲ βλέπων αὐτοὺς τῇ πονηρίᾳ ἀνδρειουμένους... δίδωσι τόπον τῇ ὀργῇ, καὶ ἀναχωρεῖ ἐπὶ τὰ μέρη Νικοπόλεως, καὶ ἡσυχάζει αὐτόθι ἐπὶ ἡμέρας πλείους ὑποκάτω μιᾶς κερατέας, ἐκ τῶν κερατίων διαιτώμενος· καὶ μαθὼν ὁ τοῦ τόπου ἐπίτροπος ἐξῆλθε πρὸς αὐτὸν, καὶ κτίζει αὐτῷ ἐν αὐτῷ τῷ τόπῳ κελλίον, καὶ ἐν ὀλίγαις ἡμέραις τὸ κελλίον ἐκεῖνο κοινόβιον γέγονε τῇ τοῦ Χρισνοῦ συνεργίᾳ... Τῆς οὖν ἡμέρας τῶν ἐγκαινίων φθασάσης, κατὰ τὴν τῶν ἡγουμένων συνήθειαν, ἀνέρχεται εἰς τὴν ἁγίαν πόλιν μετά τινων ἀδελφῶν τοῦ περὶ Νικόπολιν μοναστηρίου· ἦν γὰρ ἐκεῖσε, ὡς εἴρηται, μοναστήριον συστησάμενος, καὶ ἀδελφοὺς εἰς αὐτὸ περιποιησάμενος, συνεργεῖ γὰρ αὐτῷ ὁ θεὸς παντὶ καιρῷ καὶ τόπῳ καὶ πράγματι... Ὁ τοίνυν πατὴρ ἡμῶν Σάβας παρακούειν μὴ γινώσκων, τινὰ τῶν μετ' αὐτοῦ μαθητῶν, Νικοπολίτην τῷ γένει, Σεβῆρον ὀνόματι, ἡγούμενον τοῦ περὶ Νικόπολιν μοναστηρίου πεποίηκεν, ὅντινα ἐπὶ ἱκανὰ ἔτη τὸ αὐτὸ μοναστηρίον κυβερνήσαντα, Δόμνος διεδέξατο τελευτήσαντα, ὅστις μετὰ πολὺν χρόνον Σαβάρωνά τινα καταλείψας διάδοχον, ἐτελεύτησεν, ὅντινα Σαβάρωνα γινώσκομεν αὐτόθι γηράσαντα καὶ μέχρι τοῦ νῦν τοῦ τόπου καλῶς κρατοῦντα[2].

Voyant ensuite ses moines se fortifier dans leur méchanceté (S. Sabas) laisse agir la colère (de Dieu) et se retire sur le territoire de Nicopolis, où il vit en paix durant plusieurs jours sous un caroubier, faisant sa nourriture des caroubes; ce qu'apprenant, l'épitrope de l'endroit s'en fut vers lui et lui bâtit dans ce même lieu une cellule, et, en quelques jours, cette cellule par la vertu du Christ devint un couvent... Le jour donc des Encénies étant arrivé, (Sabas), suivant l'habitude des higoumènes, monte à la Ville sainte avec quelques frères du monastère de Nicopolis, car il y avait fondé, comme il a été dit, un monastère pour lequel il s'était procuré des frères, Dieu lui prêtant son concours en tout temps, en tout lieu et en toute entreprise... Notre père Sabas ne sachant pas désobéir créa higoumène du monastère de Nicopolis un Nicopolitain de naissance, appelé Sevère, qui, étant mort après avoir gouverné pas mal d'années ce même monastère, eut pour successeur Domnus. Celui-ci mourut longtemps après, laissant pour suc-

1. Et non *tunc*.
2. Le texte de Cotelier, ch. 34-35 (*Eccl. Gr. Monum.*, III, p. 269 ss.) est lacuneux.

cesseur un certain Sabaron que nous connaissons comme ayant atteint la vieillesse en ce lieu et qui, jusqu'à présent, s'acquitte fort bien de ses fonctions.

XXVI. — Jean Mosch (✝ 619), *Pré Spirituel*, ch. 165. *PG.*, LXXXVII[3] 3032 : Διηγήσατο ἡμῖν ὁ φιλόχριστος περί τινος λῃστοῦ ὀνόματι Κυριακοῦ, ὅτι ἐλῄστευεν περὶ τὰ μέρη Ἐμαοῦς, ἥτις ἐστὶν Νικόπολις· καὶ τοιούτως γέγονεν πικρὸς, καὶ ἀπάνθρωπος, ὅτι λύκον αὐτὸν ἐκάλουν. Εἶχεν δὲ σὺν αὐτῷ καὶ ἄλλους λῃστεύοντας οὐ μόνον Χριστιανοὺς, ἀλλὰ καὶ Ἰουδαίους καὶ Σαμαρείτας. Ἐν μιᾷ οὖν ἦλθον ἀπὸ κτήματος τῶν μερῶν Νικοπόλεώς τινες εἰς τὴν ἁγίαν πόλιν τῇ μεγάλῃ ἑβδομάδι φωτίσαι τὰ παιδία αὐτῶν. Ὡς οὖν ἐφώτισαν καὶ ὑπέστρεφον εἰς τὸ ἴδιον κτῆμα, ἵνα ποιήσωσιν τὴν ἁγίαν ἀναστάσιμον ἡμέραν, ὑπήντησαν οὖν αὐτοῖς οἱ λῃσταὶ οὐ παρόντος τοῦ ἀρχιλῃστοῦ. Καὶ οἱ μὲν ἄνδρες φυγῇ ἐχρήσαντο· τὰς δὲ γυναῖκας κρατήσαντες, καὶ ῥίψαντες τὰ νεοφώτιστα, οἱ Ἑβραῖοι καὶ οἱ Σαμαρεῖται, ἔσχον αὐτάς· Ὡς οὖν οἱ ἄνδρες ἔφυγον, ὑπήντησεν αὐτοῖς ἀρχιλῃστὴς, καὶ ἐπηρώτησεν αὐτοὺς, Τί φεύγετε ; Οἱ δὲ εἶπον αὐτῷ τὸ συμβὰν αυτοῖς. Λαβὼν οὖν αὐτοὺς ἦλθεν πρὸς τοὺς ἑταίρους αὐτοῦ, καὶ εὗρεν τὰ παιδία ἐρριμένα εἰς τὴν γῆν. Καὶ μαθὼν τίς ἐποίησεν, ἀπεκεφάλισεν τοὺς πεποιηκότας τὸ μύσος, καὶ ποιήσας τοὺς ἄνδρας λαβεῖν τὰ παιδία, τῷ μὴ ἀνασχεθῆναι τὰς γυναῖκας ψαῦσαι διὰ τὸν ἐπ' αὐταῖς μολυσμὸν, διέσωσεν αὐτοὺς ὁ ἀρχιλῃστὴς ἕως τοῦ κτήματος αὐτῶν. Μετὰ οὖν ὀλίγον χρόνον ἐκρατήθη ὁ ἀρχιλῃστὴς, καὶ ἐποίησεν ἐν τῇ φυλακῇ δέκα χρόνους, καὶ οὐδεὶς τῶν ἀρχόντων ἐφόνευσεν αὐτόν. Ὕστερον δὲ καὶ ἀπελύθη. Ἔλεγεν οὖν ἀεὶ ὅτι διὰ τοὺς παῖδας ἐκείνους τὸν πικρὸν ἔφυγον θάνατον. Ἔβλεπον γὰρ αὐτοὺς κατ' ὄναρ λέγοντάς μοι, Μὴ φοβοῦ, ἡμεῖς ὑπὲρ σοῦ ἀπολογούμεθα· Συνετύχομεν δὲ αὐτῷ ἐγὼ καὶ ὁ ἀββᾶς Ἰωάννης ὁ πρεσβύτερος τοῦ κοινοβίου τῶν Εὐνούχων· καὶ τὰ αυτὰ ἡμῖν διηγήσατο, καὶ ἐδοξάσαμεν τὸν Θεόν.

Le bon chrétien... nous raconta d'un certain larron nommé Cyriaque qu'il exerçait le brigandage aux environs d'Emmaüs qui est Nicopolis. Sa violence et son inhumanité étaient telles qu'on l'appelait le Loup. Il avait avec lui pour compagnons de brigandage non seulement des Chrétiens, mais aussi des Juifs et des Samaritains. Un jour, donc, des gens d'un domaine rural du territoire de Nicopolis allèrent à la Ville sainte pour faire baptiser leurs enfants pendant la semaine sainte. Comme ils revenaient après le baptême dans leur hameau pour célébrer le jour de la Résurrection, ils furent rencontrés par les brigands, en l'absence de leur chef. Les hommes ayant pris la fuite, Juifs et Samaritains s'emparèrent des femmes dont ils abusèrent après avoir précipité (sur le sol) les nouveaux baptisés. Le chef brigand rencontrant les fuyards leur demanda : « Pourquoi fuyez-vous ? » et ceux-ci de lui narrer l'aventure. Les prenant donc avec lui il se rendit vers ses compères et trouva les enfants gisant sur la terre. Ayant appris qui étaient les coupables il décapita ceux qui avaient commis le crime et permit aux hommes de prendre leurs enfants, ne laissant pas les femmes y toucher à cause de la souillure qu'elles avaient contractée. Le chef brigand les conduisit sains et saufs à leur hameau. Quelque temps après il fut arrêté et demeura dix ans en prison. Aucun des magistrats ne le fit mourir et à la fin, il fut élargi. Il disait toujours : « C'est à cause de ces enfants-là que j'ai échappé à une mort amère, car je les voyais en songe me disant : Ne crains pas, nous plaidons pour toi. » Nous eûmes l'occasion de le rencontrer, moi et l'abbé Jean, le prêtre du couvent des Eunuques. Il nous raconta ce même fait et nous rendîmes gloire à Dieu.

XXVII. — Willibald (an. 723-726). *Itinerarium S. Willibaldi ab Anonymo confectum.* Tobler-Molinier, *Itinera Hierosol.*, I, p. 293 : Visitata iterum Damasco, venit Emmaus, vicum Palestine, quem Romani post destructionem Hierosolymorum ex eventu victorie Nicopolim vocaverunt. Ubi postquam in domo Cleophe, in ecclesiam mutata, eum, qui ex fractione panis in ea cognitus est, adoravit viventis aque fontem desiderans, vidit et fontem, qui est in trivio, quo Christus eodem quo resurrexit die cum discipulis duobus, Luca et Cleopha, quasi ad alium declinaturus vicum ambulavit. Est enim ibi fons, ad quem Christus, olim in terris conversatus, cum discipulis dicitur venisse pedesque in eo, emenso aliquo itinere, lavisse, et hinc eandem aquam diversorum efficacem medicaminum a Deo factam [esse], ut potata quibuslibet languoribus tam pecudum quam hominum salutis infundat presentiam.

Inde sanctus Willibaldus tertio Hierosolymam venit, ibique totam hiemem stetit.

XXVIII. — Bernard le Moine (870) *eod., op.*, p. 314 : De Ramula festinavimus ad Emmaus castellum. De Emmaus pervenimus ad sanctam civitatem Jerusalem.

XXIX. — Bède le Vénérable (an. 735), *In Lucae Evang. Expos. l. VI. PL.*, XCII, 625 : Et ecce duo ex illis etc. Stadium, quo Graeci, auctore (ut dicunt) Hercule, viarum spatia mensurant, octava est pars milliarii, et ideo sexaginta stadia, septem millia passuum, et quingentos significant. Quod bene spatium itineris congruit eis qui de morte ac sepultura Salvatoris certi, dubii de resurrectione gradiebantur. Nam resurrectionem, quae post Septimam Sabbati facta est, octavo numero concinere quis ambiget? Discipuli ergo qui de Domino loquentes incedebant, et sextum coepti itineris milliarium compleverunt, quia illum sine querela viventem usque ad mortem quam sexta Sabbati subiit, pervenisse dolebant, compleverunt et septimum, quia hunc in sepulcro quievisse non dubitabant. Verum de octavo dimidium tantum peregerunt, quia gloriam celebratae jam resurrectionis nondum perfecte credebant. Emmaus autem ipsa est Nicopolis civitas insignis Palestinae, quae post expurgationem Judaeae sub Marco Aurelio Antonino principe restaurata, cum statu mutavit et nomen.

XXX. — Jean métropolite des Euchaïtes (an. 1050), ed. Bollig et de Lagarde, p. 63 : Ἔτι δὲ τὸ « εἰς κώμην ἀπέχουσαν σταδίους ἑξήκοντα » οἱ μὲν εἰς πολλῷ πλείους ἐκτείνουσιν, οἱ δὲ τοὐναντίον εἰς τριάκοντα μόνους ἐπισυνάγουσιν. ἀποδεικνύντες τοσοῦτον ἀφεστῶσαν μᾶλλον τὴν Ἐμμαοῦντα τῆς Ἱερουσαλὴμ πρὸς ἀκρίβειαν. Πᾶσι δὲ τοῖς τοιούτοις μίαν λύσιν ἐπάγουσι, τὸ τῶν ἀντιγράφων οὐκ ἄπταιστον περὶ τὴν γραφὴν οὐδ' ἀνέγκλητον. ᾧ λόγῳ καὶ ἡμεῖς οὐκ ἀλόγως τὸ πρὸς θεολογικὸν κεχρήμεθα ζήτημα. (Epist. 117).

Et encore voici le texte « vers un village distant de soixante stades » ; les uns étendent la distance beaucoup plus loin (que soixante stades), les autres, au contraire, la restreignent à trente stades seulement, démontrant plutôt que telle est la distance exacte entre Emmaüs et Jérusalem. La seule solution qu'on apporte à toutes les questions de ce genre c'est que les manuscrits des Écritures ne sont ni infaillibles ni irréprochables. Aussi n'est-ce pas sans raison que nous avons fait état nous aussi de cette constatation pour la question théologique.

XXXI. — AL-MUQADDASI (375/985).

أحسن التقاسيم في معرفة الاقاليم

Descriptio imperii moslemici. 1re partie, p. 176. Édition de Goeje, 1876.

عَمَوَاس — ذكروا انها كانت القصبة في القديم . وانما تقدموا الى السهل والبحر من اجل الآبار . لأن هذه على حدّ الجبل.

'Amawâs. — On rapporte qu'elle était anciennement la partie principale du pays. Si l'on s'est approché de la plaine et de la mer, ce fut précisément à cause des puits et que celle-ci ('Amawâs) se trouvait à la limite de la montagne.

XXXII. — AL-BAKRÎ (1040-1094)

معجم مااستعجم

Dictionnaire géographique, 2e partie, p. 669. Wüstenfeld, 1878.

عَمَوَاس — بفتح اوّله و ثانيه بعده واو والف و سين مهملة . قرية من قرى الشام بين الرملة و بين بيت المقدس ، وهي التى ينسب اليها الطاعون لانه عنهابدأ . هكذا قال ابو الحسن الاثرم . وقال الاصمعي ؛ انّما هي قرية في عربَسُوس . وقال الاصمعي : اخبرني بذلك عبد الملك بن صالح الهاشمي . قال إمروُ القيس بن عابس :
رُبَّ خَرْقٍ مثل الهلال وبيضآ ءَلعوبٍ بالجزع من عمواس . وذكر عن الاصمعي انه سُمِّيَ الطاعون بذلك لقولهم عمّ وآسى . ومات فيه نحو خمسة و عشرين ألفًا.
البشاري : عمواس ذكروا انها كانت القصبة في القديم وانما تقدموا الى السهل والبحر من اجل الآبار لان هذه على حد الجبل . وقال المُهلّبي : كورة عمواس هي ضيعة جليلة على ستة اميال من الرملة على طريق بيت المقدس منها كان ابتدآء الطاعون في أيام عمر بن الخطاب . ثم فشا في ارض الشام فمات فيه خلق كثير لا يحصى من الصحابة و من غيرهم وذلك سنة ١٨ للهجرة . ومات فيه من المشهورين ابو عبيدة ابن الجرّاح وعمره ثمان وخمسون سنة وهو امير الشام . ولما بلغت وفاتة عمر ولّى مكانه على الشام يزيد بن ابي سفيان ومُعاذ بن جَبَل والحارث بن هشام و حُسَيل بن عمرو والفضل بن العباس و شرحبيل بن حَسَنة . وقيل ما ت فيه مسة و عشرون الفًا من المسلمين . وفي هذه السنة كان عام الرّمادة بالمدينة ايضًا . وقال الشا عر :

رب خِرق مثل الهلالِ وبيضآ — ءَ حَصَانٍ بالجزع من عَمَوَاس
قد لقوا الله غير باغٍ عليهم — واقاموا في غير دار ايتناس
فصبرنا صبرًا كما علم الله — وكنا في الصبر اهل اياس

'Amawâs (avec un fatḥa à la première et à la deuxième radicales, suivies des consonnes wâw, alif et sîn, sans points diacritiques) c'est l'une des villes de Syrie, entre Al-Ramla et Bayt al-Maqdis, ville à laquelle on attribue la peste, parce que c'est là que l'épidémie commença, d'après ce que dit Abû Al-Ḥasan Al-Athram. Elle serait une ville de 'Arbasûs, selon Al-'Asma'î qui dit l'avoir appris de 'Abd-Al-Malik ibn Ṣâliḥ Al-Hâšimî.

Imru'ul-Qays ibn 'Âbis dit :

Il peut se faire qu'il y ait un homme intelligent et beau comme la nouvelle lune et une femme blanche et enjouée qui soient dans la crainte de 'Amawâs.

On rapporte, d'après Al-'Aṣma'ì, que la peste fut ainsi appelée, parce qu'on dit (عمّ وآس) se propager et égaler. Il y mourut 25 000 hommes.

'Imwâs (عِمْواس) vocalisé, d'après Al-Zamaḫšarî, avec un kasra sur la première consonne et un sekûn sur la deuxième, *'Amawâs*, (عَمَواس) selon d'autres, vocalisé avec un fatḥa sur les deux premières consonnes, et un sìn (sans points diacritiques) à la fin. C'est une contrée de la Palestine, près de Bayt-al-Maqdis. On rapporte, d'après Al-Baššârî, que 'Amawâs était anciennement la principale partie du pays, mais qu'on a avancé vers la plaine et la mer, à cause des puits, tandis qu'elle se trouve à la limite de la montagne. D'après Al-Muhallabî, 'Amawâs est un village important à distance de six milles d'Al-Ramla, sur le chemin de Bayt al-Maqdis. C'est là que fut le point de départ de la peste qui eut lieu du temps de 'Umar ibn Al-Ḫaṭṭâb et qui se propagea ensuite en Syrie. Il y mourut beaucoup de gens dont le nombre est incalculable, soit parmi les Ṣaḥâbites, soit parmi d'autres. Ce fut l'an 18 de l'Hégire. Au nombre des hommes célèbres qui y périrent, il y eut Abû 'Ubayda ibn Al-Garrâḥ, gouverneur de Syrie, qui avait 58 ans. A la nouvelle de sa mort, 'Umar nomma à sa place, pour la Syrie, Yazîd ibn Abû Sufyân, Mu'âd ibn Ǧabal, Al-Ḥârith ibn Hišâm, Suhayl ibn 'Amr, Al-Faḍl ibn al-'Abbâs, Šarḥabil ibn Ḥasana. On dit qu'il périt 25 000 des musulmans. Cette année-là était aussi 'Âm al-Ramâda (عام الرَّمَادة) ou année de disette, à Médine. Le poète a dit :

Il peut se faire qu'il y ait un homme intelligent et beau comme la nouvelle lune et une femme blanche et vertueuse qui soient dans la crainte de 'Amawâs.

Ils ont trouvé que Dieu n'était point injuste envers eux, et ils ont habité un lieu solitaire. Nous avons eu une grande patience, comme Dieu le sait, et dans la patience, nous étions des hommes de désespoir (trad. du R. P. S. Marmardjy.)

XXXIII. — Yâqût (1179-1229). معجم البلدان
Dictionnaire géographique, 3e volume, p. 729, édition Wüstenfeld, Leipzig.

عِمْوَاس — رواه الز مخشري بكسر اوله وسكون الثاني . ورواه غيره بفتح اوله وثا نيه وآخره سين مهملة . وهي كورة من فلسطين بالقرب من بيت المقدس . قال....

XXXIV. — Épiphane le moine, Διήγησις, *PG.*, CXX, 264 (viii-xie s.): Καὶ ἔστι τὸ Καρμήλιον ὄρος τὰ γονικὰ τοῦ Προδρόμου· καὶ πρὸς δύσιν τοῦ Καρμηλίου ὄρους ὡς ἀπὸ μιλίων ιη', ἐστὶν ἡ 'Εμμαούς. Ἔνθα ὁδοιπόρησεν ὁ Κλεόπας μετὰ τοῦ Χριστοῦ, καὶ οὐκ ᾔδει ὅτι ὁ Χριστός ἐστι. Καὶ πάλιν ὡς ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ τόπον, ὡς ἄχρι μιλίων ὀκτὼ, ἐστι τὸ 'Ράμβλε καὶ πλησίον τοῦ 'Ράμβλε ἐστὶ χωρίον ἡ Διάπολις (*sic*).

La montagne Carmelion ('Aïn Karim) est le domaine paternel du Précurseur. Vers l'Occident de la montagne Carmelion, à 18 milles environ se trouve Emmaüs. C'est là que Cléophas se rendit avec le Christ sans savoir qu'il était le Christ. A 8 milles plus loin que ce même endroit se trouve Ramleh et près de Ramleh un village appelé Diospolis.

XXXV. — Daniel higoumène (1106), *Itinéraires russes en Orient* par Mme de Khitrowo, p. 52 : De Rama en se dirigeant vers l'ouest, on compte quatre verstes jusqu'à

Emmaüs, où, le troisième jour après sa résurrection, le Christ apparut à Luc et à Cléophas qui, de Jérusalem, s'en allaient dans le bourg; et ils le reconnurent quand il eut rompu le pain. C'était un grand bourg, et une église y fut bâtie; mais, maintenant, tout est détruit par les mécréants, et le bourg d'Emmaüs est désert. Il est situé derrière une montagne à droite, non loin du chemin qui mène de Jérusalem à Joppé (chap. 62). D'Emmaüs à Lydda il y a quatre verstes à travers la plaine; c'était jadis une grande ville, celle qu'on appelait Lydda; elle se nomme aujourd'hui Rambilieh (chap. 63). Cf. Noroff, *Pèlerin. en T. S...* p. 134, s.

XXXVI. — *De situ urbis Jerusalem...* De Vogüé, *Les Eglises de la T. S.*, p. 428: Octavo miliario ab Jerusalem, Eleutheropolis id est Emaus, per quam viam euntibus duobus discipulis apparuit... Miliario ab Emaus contra meridiem Gabatha ubi Abacuc quiescit... P. 429: Octavo miliario ab Emaus via que ducit Hebron, Ceyla civitas ubi quondam sedit David. Nono miliario ab Jerusalem via que ducit Ramatha, mons Modin ex quo Mathatias pater Machabeorum, civitas olim fere expugnabilis...

XXXVII. — Guillaume de Tyr, *Historiae lib. VII*, cap. 24, *RHC., Occid.*, I, p. 315: Consummato igitur ibi (Ramulae) triduo, custodibus ibi aliquot deputatis, qui minutiorem ejusdem civitatis partem ab hostium tuerentur insidiis, summo diluculo ad exsequendum se accingunt propositum. Unde assumptis itineris ducibus, viris prudentibus et locorum peritis, pervenerunt Nicopolim. Est autem Nicopolis civitas Palestinae; hanc, dum vicus esset adhuc, sacer evangeliorum liber appellavit Emaus, beatusque Lucas evangelista hanc dicit ab Hierosolymis distare stadiis sexaginta. De hac Sozomenus in sexto Tripartitae Historiae ita ait: Hanc Romani etc. (trad. du T. XII.). Ubi noctem illam in aquarum abundantia et rerum copia victui necessariarum egerunt tranquillam; ubi circa noctis medium fidelium qui in civitate Bethleem habitabant legatio adfuit ad ducem Godefridum, orans et petens cum multa instantia, ut illuc aliquam militiae partem dirigeret.

Lib. VIII cap. 1; *eod. vol.* p. 320: Habetque (Hierosolyma) ad Occidente tribum Symeon et Philistiim regionem, et mare mediterraneum; a quo ubi propius est, juxta vetustissimum oppidum Joppen, viginti quatuor distat milliaribus, inter se et praedictum mare habens castellum Emaus, quae postea dicta et Nicopolis, ut praemisimus, ubi post resurrectionem suam Dominus duobus discipulis apparuit. Modim etiam, sanctorum Machabaeorum felix praesidium. Nobe... et Diospolis...

XXXVIII. — Foucher de Chartres (an. 1127), *Histor. Hierosol.*, cap. 25; *RHC., Occid.*, III, p. 354: Et per urbem nomine Ramatha sive Arimathia perrexerunt, de qua Sarraceni incolae aufugerant pridie quam illuc pervenissent Franci... Mora quippe ibi per quatuor dies facta, quum basilicae sancti Georgii episcopum praefecissent, et in arcibus urbis homines ad custodiendum locassent, Iherusalem iter suum protenderunt. Ipso die usque castellum quod Emaüs dicitur ambulaverunt, quod juxta se habet Modin, civitatem Machabaeorum.

XXXIX. — *Gesta Francorum,* cap. 29, p. 509 item: atque ipsa die profecti sunt usque ad castellum quod dicitur Emaus, sexaginta stadiorum ab Iherusalem.

XL. — Albert d'Aix (c. 1130), *Histor. lib.* V, cap. 43; *RHC., Occid.*, IV p. 461: Relicta Ramnes civitate : qui usque ad locum quo haec montana incipiunt quae urbem Iherusalem in medio sitam undique circumstant, proficisci statuerunt. Sed illo in loco penuria aquae nimia reperta est. Unde ad castellum Emmaus, trans tria (*var.* duo) miliaria, cisternis et irriguis fontibus compertis ex relatione conviatoris et ductoris sui Sarraceni, plurima manus armigerorum transmissa est, qui non solum copiam aquarum, verum etiam pabula equorum attulere plurima.

XLI. — Eugésippe (xiie s.) PG., CXXXIII, 1002 : Eadem die jam declinante ad vesperam, sub peregrini specie latitans, apparuit duobus discipulis in via, sub conquestu de morte illius tendentibus Nicopolin, id est, Emmaus oppidum, septimo milliario a Jerusalem : quem et ibi receptum in hospitem recognoverunt in fractione panis ; et statim disparuit ab eis... Sexto milliario a Jerusalem, via, quae ducit Ramatha, mons Modin ; ex quo Mathathias, pater Machabaeorum ; in quo sepulti quiescunt, eorum adhuc apparentibus tumulis. Octavo milliario a Modin, viam quae ducit Joppen, Lidda, quae et Diospolis.

Cf. Jean de Würzbourg, § 11 Tobler, *Descriptiones T. S.* p. 146 s., même texte avec *var.* id est Emmaus, oppidum VI. miliario ab Jerusalem contra occidentem.

XLII. — Phocas (1185) *PG.*, CXXXIII, 960 : Ἀπὸ τῆς ἁγίας πόλεως Ἱερουσαλὴμ ὡσεὶ μίλια στ', ἔστιν ἡ Ἀρμαθὲμ πόλις, ἐν ᾗ Σαμουὴλ ὁ μέγας ἐκεῖνος προφήτης γεγέννηται. Καὶ μετ' ἐκεῖνον ὡσεὶ μεθ' ἑτέρων μιλίων ἑπτὰ, ἢ καὶ πλεῖον διάστημα, ἔστιν ἡ Ἐμμαοὺς πόλις μεγάλη, κοιλάδος μέσον κειμένη, ἐν ὑπερανεστηκότι ῥαχίῳ, οὕτως ὡσεὶ μίλια εἴκοσι καὶ τέσσαρα ἡ τοῦ Ῥαμπλέα χώρα ὑφήπλωται, καὶ ναὸς πάμμεγας ἐν ταύτῃ ὁρᾶται τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Γεωργίου...

A six milles environ de la sainte ville de Jérusulem se trouve Armathem, ville où naquit le grand prophète Samuel. Et après cet endroit, après une distance de sept autres milles ou davantage, est Emmaüs, grande ville, située au milieu d'une vallée, sur le saillant d'une ramification (de la montagne), et ainsi à environ 24 milles la région de Ramleh s'étend au-dessous, et là se voit le temple spacieux du grand martyr saint Georges.

XLIII. — Delaville le Roulx, *Cartulaire général des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, I :

1. N° 139 (1141)... Igitur ego quidem W[illelmus], divina suppeditante clementia Iherosolimorum et sancte civitatis patriarcha, pactum seu convenientiam, quam fratres Hospitalis cum Roberto casalis S. Egidii et uxore ejus, per consensum Roardi vicecomitis, uxoris ejus Gille, nec non per assensum et confirmationem domini Regis Fulconis et domine Melisende regine habuerunt, sicut disceptatum est et actum in mei presentia Iherosolimis et Neapolis, cartim notare censui, sicut in sequentibus determinabitur. Prefatus quidem Robertus una cum uxore sua donavit Hospitali ecclesie sancti Johannis Baptiste et Raymundo, ejusdem domus magistro, aliisque fratribus omnibus ejusdem Hospitalis presentibus et futuris, terram de Emaus cum suis casalibus et pertinenciis omnibus, sicuti ipse habebat, vel eam habere debebat ex feudo Roardi et ejus

uxoris. Tali videlicet pacto ut pretaxati Hospitalis fratres eis vel eorum heredibus annuatim censum reddant in pascha CCL besancios... Terra tamen et ea que in ea sunt in potestate Hospitalis sit jure perpetuo, nisi a prelibato pacto Hospitalis fratres penitus deficerent. Parmi les témoins : R. episcopus S. Georgii, Rainerius Ramatensis (nº 173. Confirmation de cette donation par Baudouin III en 1147).

2. Nº 140 (1141)... Ego Willelmus... patriarcha, et Petrus gloriosi Sepulcri prior, totusque ejusdem canonicorum conventus scriptum retinere studuimus quod fratres Hospitalis... firmaverunt terram de Emaus cum suis casalibus et omnibus eorum pertinentiis ; eo videlicet tenore ut canonicis Dominici Sepulcri medietatem decime de omnibus annonis, scilicet de tritico et oleo, de fabis et ciceribus, de lentibus et pisellis, cunctisque aliis leguminibus, de vineis et olivetis, fideliter et sine dolo reddant, et fratres Hospitalis alia omnia, que inde provenire poterunt, pro regimine suorum capellanorum et ecclesiarum retineant; in quibus ecclesie oblationes, nuptias, purificationes, confessionem et visitationes infirmorum, baptisteria et cimiteria habeant ; sed et terra et de ceteris casalibus in ipsis montanis adjacentibus, scilicet de casale Huldre et de Porcel, et de Gaufrido Agulle, et de Anschetino, et de Bacheler, et de Girardo Bocher, que ipsi possident, vel de aliis que in eisdem montanis juste acquirent, similiter medietatem decime eisdem canonicis pacifice reddant...

Nº 192 (1150) renouvellement de lá donation du fief d'Emmaüs des nºs 139 et 173 avec modification dans les termes de paiement.

3. Nº 202 (1151 ou 1152). Robert du casal de S. Gilles et Odile, sa femme, reconnaissent qu'ils ont reçu de Raymond du Puy, grand-maître de l'Hôpital, le casal de Teíra, et que cette concession exonère l'Hôpital du paiement du cens à eux dû à cause de la terre d'Emmaüs.

... Raimundus, magister Hospitalis, ...donavit mille bisancios in emptione casalis de Teira, quod est juxta Calanson... His ita preteritis, ego R., magister Hospitalis, vestivi et sazivi R[obertum]... et suos heredes de hoc predicto casali de Teira, de quo eram vestitus et sazitus et possessor...

Nº 208 (1152). « Transaction passée entre l'ordre et Helvide, veuve de Roger Bathnos, au sujet de la vente qu'elle avait faite à l'Hôpital d'une terre, située dans le terroir d'Emmaüs, de l'an 1152. »

4. Nº 309 (1163-1169). Gilbert d'Assailly, grand-maître de l'Hôpital, fait connaître les dispositions qu'il a prises, de concert avec le chapitre de l'ordre, pour répondre aux intentions de Béla III, duc de Hongrie, de Croatie et de Dalmatie, qui avait confié à l'ordre dix mille besants d'or pour lui acheter des terres en Terre Sainte.

...Sollicite de predicta pecunia secundum ejus jussionem emere alicubi circa Jerusalem anhelabamus. Verum quia terras venales prope Jerusalem minime invenire potuimus, ideo ego Gibertus ...universi collegii nostri favore donamus et concedimus domino duci ejusque uxori non modo ejus pecunias, [sed], ejus amore, quo potiti gratia sui sumus castellum Emaus, et Aquam Bellam, et Belveer, et Saltum Muratum ; que omnia confinio Jerosolimitano atque territorio haderent, cum terris cultis et incultis, vineis, pomeriis, silvis, dictis prediis pertinentibus, cum frumento et ordeo, et vino et fructibus, animalibus rebusque omnibus qua ibidem repperientur, cum idem dux vel ejus uxor sacrum Calvarie locum et sacrosanctum Sepulcrum Christi requisierint.

(Des maisons, un verger, un casal ont été achetés aussi à Acre et aux environs avec cet argent)... Unde optionem eis facimus quod, cum venerint, si predicta tria casalia juxta Jerusalem eis potiora videbuntur, ea accipiant;...

N° 783 (1186). Parmi les signataires : frater Bartholomeus, bajulus Emaus.

XLIV. — Théodoric, *Libellus de locis sanctis* (c. an 1172), ed. Tobler p. 86 : Huic loco (Saint-Jean-des-Bois) vicini sunt montes Modin, in quibus sedit Mathathias cum filiis suis, quando Antiochus expugnabat civitatem et filios Israël. Ista montana a modernis Belmont appellantur. His montibus adjacet castellum Emmaus, quod moderni Fontenoid vocant, ubi Dominus ipso resurrectionis suæ die duobus discipulis apparuit. Hic juxta montana Ephraim, quæ vocantur Sophim, existunt, et mox Ramatha civitas grandis, quæ nunc Rames vocatur, de qua Helchana, pater Samuelis prophetæ, et Anna, mater ipsius fuerunt. Juxta Sophim Bethoron, quæ nunc Beter vocatur. Inde ad dextram ejusdem plagæ, duobus a civitate Hierosolyma milliaribus, in montem Silo ascenditur... In Silo quoque Samuel propheta fuit sepultus, unde, mutato nomine pristino, idem locus ad sanctum Samuelem appellatur.

XLV. — *Estoire de Eracles empereur*, chap. 18, *RHC.*, II, p. 384 (ad an. 1229) :
Cil murent a prime soir (de Japhe) et alerent le chemin des Esmaus, ce est le chastel ou Nostre Sires se aparut as pelerins, apres son resuscitement. Il chevaucherent toute nuit, si que il furent au jor en Belleem.

XLVI. — *Continuation de Guillaume de Tyr*, chap. 8, *RHC.*, II, p. 504 :
A III liues de Jherusalem, par devers soleil couchant, avoit une fontainne que l'en appeloit la Fontainne des Emauz. Le chastel des Emauz est de lez. On disoit que a cele fontainne s'assist Nostre Sires avec ses .II. deciples, quant il le connurent en la fraction du pain, si comme dist l'Euvangile que on lit en Sainte Esglyse.

Chap. 11, p. 512 : D'illeuc (de Sainte Croix) a .II. lieues estoit Saint Jehan du Boiz, la ou Nostre Dame salua Elyzabeth ; la fut saint Jehan Baptistre nez, et Zacharies ses perez. D'illeuc a une liue estoit li chastiaux d'Emauz ou Nostre Sirez s'aparut a ses desciples le jour de Pasques.

XLVII. — *La citez de Jherusalem*, VII, De Vogüé, *Les Églises de la T. S.*, p. 442 : A trois lieues de Jherusalem avoit une fontaine que l'en apeloit la fontaine d'Esmaus. Là souloit avoir .I. chastel : dont il avint si com l'Evangile tesmoigne que Nostre Sire quant il fu resucitez ala avec deus de ses deciples jusque à cel chastel, et s'asisrent a cele fontaine pour mangier et ne le cognurent jusqu'à tant qu'il brisa le pain.

XLVIII. — *Des pelerinages de la Sainte Terre*, De Vogüé, *op. l.*, p. 449 :
Vers orient est le lieu ou Nostre Sire salua saint Helizabeth et iluec fu né saint Johan Baptiste et Zacharie son pere. Diqui a .II. lieues est un chastel que l'en apele Emax, iluec aparut Nostre Sire à saint Luc et à Cléophas après sa surection. Cf. Michelant-Raynaud, *Itinér... rédigés en français*, p. 99 : Vers orient est le lieu où Nostre Dame etc. (même texte).

XLIX. — *Pelrinages et pardouns de Acre* (1280), Michelant-Raynaud, p. 229 : E de yleque à Rames, là où seint George fust martirizé, .IIII. liwes; e d'ileqe à Betynoble maweis chymyn .III. liwes. E .II liwes à Emaüs, lá où Jhesu parla ou Cleophas, e le conust par fraccion de pain. E de yleque à Montioie .II. liwes : e là fust ensevely Samuel le prophete.

L. — Albert d'Aix, *Historiae lib.* x, cap. 14 (*RHC.*, *Occid.*, iv, p. 637, ann. 1107): Hanc quippe victoriam Ascalonitae adepti... in terminos Ramnes reversi sunt in tubis et bucinis, in superbia magna castellum Arnulfi obsidentes, quod versus Iherusalem in montanis, ad regionem tuendam, jussu catholici regis muris et mœnibus ædificatum prominebat. Illic biduo obsidionem facientes, et minas mangenarum ac machinarum promittentes, adeo viros inhabitantes exterruerunt, ut Gunfridus, custos ac præpositus arcis et turris Iherusalem, qui et huic Arnulfi praesidio nunc præerat, vix ita impetrata, dextras Sarracenorum quæreret, se in deditionem redderet, ac præsidii januam hostibus aperiret : qui ingressi statim muros diruerunt præsidii, inventos in ore gladii percusserunt ; solum Gunfridum vitæ reservantes, captum Ascalonam perduxerunt.

Répertoire des inscriptions d'ʿAmwâs

Inscriptions latines.

1. — Dalle trouvée en 1898. Brisée en haut et en bas, elle mesure 0m,48 en hauteur et 0m, 52 pour la largeur totale. Entre deux moulures en saillie il reste une largeur de 0m,32 pour le champ de l'inscription. La hauteur des lettres est de 0m,065, l'espace entre les lignes de 0m,025. *RB.*, 1898, p. 269-271. *CIL*, III, 14155[11]. Collection Saint-Étienne.

E · COL · SABIN
VS · AMASIO
MIL · LEG · V · MA
C · > · STIMINI
AN · XXV · MIL ·

E. Col(lina) Sabin|us Amasio, | mil(es) leg(ionis) V Ma|c(edonicae), (centuria) Stimini, | an(norum) XXV, mil(itavit.....

Col. abréviation marquant d'ordinaire la tribu *Collina. Thes. Ling. Lat.*, I, 1825 ; Josèphe. *Antiq.*, XIV, 145, 239.

Sabinus (et non Sabinius), nom fréquent à l'époque des Flaviens. Dans Josèphe on trouve, sans parler du procurateur Sabinus ni de Fl. Sabinus frère de Vespasien, un soldat syrien nommé Sabinus (*Guerre*... VI, 54-67), un tribun Dom. Sabinus de la XVe légion (*Guerre*... III, 324), et Corn. Sabinus (*Antiq.*, XIX, 46-48). L. Sabinus dans une inscription de la Xe Fret. à Jérusalem (*CIL.*, III, 6638).

Amasio peut être un surnom. *Thes. Ling. Lat. s. v.* Cependant le *Thes.* et *CIL* proposent *Amasi[a]*, sous-entendu *domo*. D'Amasia du Pont.

Centuria Stimini : lecture certaine. Cf, Dessau, *Inscript. lat.*, 2483 liste de centuries : *c. Canini*, *c. Longi*, *c. Hordioni*, etc.

Le nombre des années paraît être celui de la vie (Dessau, 2895 *v. ann.* xx).

Le terme *militavit* précède toujours le chiffre de la durée du service.

2. — Inscription mesurant 0m,32 sur 0m,25. Hauteur des lettres 0m,03. Forme des lettres approchant de celles des diplômes militaires sur lames de plomb. *RB.*, 1897, p. 131. *CIL.*, III, 14155[12]. Estampage Collection Saint-Étienne.

C VIBIVS FIRMVS
MIL LEG V MAC
> POLLIONIS BENE
FICIARIVS MILITA
ANNIS XIIX VIXIT
ANNIS XXXX
H S E
SACCIA PRIMIGINIA
CONIVGI SVO FC.

C(aius) Vibius Firmus | *mil(es) leg(ionis) V Mac(edonicae)*, | *(centuria) Pollionis, bene* | *ficiarius, milita(vit)* | *annis XIIX, vixit* | *annis XXXX,* |*h(ic) s(itus) e(st)*. | *Saccia Primig[e]nia* | *conjugi suo f(aciendum) c(uravit)*.

3. — Fragment d'inscription romaine. Pierre moulurée. Cl.-Ganneau, *Ve Rapport. Archives des missions scient. et littér. t. XI (1885)*, n° 10. *CIL.*, III, 6647.

...MA. MIL.
...V. MAC

4. — Dans un encadrement de 0m,35 sur 0m,25, lettres de 0m,06. *RB.*, 1924, p. 113 s.

COH(*ors*) VI
VLPI(*a*) PETR(*aeorum*)

5. — Fragment d'inscription romaine. sur un gros bloc épais, équarri. Trois lignes ; inscription impériale. Cl.-Ganneau, *Ve Rapport*, n° 9. *CIL.*, 6646.

..*p*RO SALVTE D*n*...
...*fe*LICIS PP TEM*plum*
...*au*RELI PAVLI S....

6. — *El-Qoubâb.* Cl.-Ganneau, *Arch. Res.*, II, p. 84. *CIL.*, III, 13588

...CHORT...
...ARVNL...

7. — *El-Qoubâb* (?). Cl.-Ganneau, *l. laud.* *CIL.*, III, 14155[10].

...XPAI...
*Anto*NINI AV*g.*

Inscriptions grecques.

1. — Morceau de marbre gravé des deux côtés, trouvé dans le dallage de l'église. Cl.-Ganneau, *I*[er] *Rapport, Archives des missions...* 3[e] série, t. IX, p. 306. *RB.*, 1894, p. 255.

Face A	Face B
...ЄΓЄI...	...IѠN...
...ZYΓSKA...	...YZYΓS...

2. — Angle d'une plaque de marbre. *RB.*, 1894, p. 254.

....ΔPOCKAI
.....TPAPX
.....NΠACA
.....CЄNΠ

3. — Dans un cartouche à oreillettes triangulaires gravé sur un linteau de porte. Cl.-Ganneau, *op. l.*, p. 307. *QS.*, 1882, p. 35.

ЄYTIXITЄ	εὐτυχεῖτε
O ΓAMOC	ὁ γάμος
ΔIA BIOY	διὰ βίου.

4. — Fragment d'inscription grecque bien gravée. Cl.-Ganneau, *V*[e] *Rapport,* n° 15.

ΠOΛ
ΠATI

La 1[re] ligne semble contenir le vestige du nom de NIKOΠOΛIC.

5. — Fragment du bord d'un grand vase circulaire épais portant imprimée quatre fois une estampille de 6 centim. sur 3. *Arch. Res.*, I, p. 485 s.

ΛAΔATOC

Génitif de Λαδᾶς à comparer avec l'estampille d'une tuile de Jaffa. *CIL.*, III, 6952 :

ALEXANDRI LADA.

Voir aussi l'estampille sur une anse hellénistique de *Ṭanṭoura* dans *Bulletin of the British School... Jerusalem*, n° A, 1924, p. 42 et pl. III, 12.

6. — Sur une dalle de pierre trouvée à l'entrée d'un tombeau entre 'Amwâs et el-Aṭroun, G.-Durand, *RB.*, 1896, p. 617.

ΤΗΝ ΑΝΑΝΚΗΝ ϹΟΙ
ΤΑΥΤΗΝ ΑΝΘΡωΠΕ
ΜΗ ΑΝΥΓΕ.......
ΝΕΚΡΟϹ ΚΙΤΕ

Τὴν ἀνάγκην σοι ταύτην, ἄνθρωπε, μὴ ἄνοιγε [ἐνθά γε] νεκρὸς κεῖται.
La même fatalité t'attend, ô homme! N'ouvre pas car il y a un mort.

7. — Dalle de marbre blanc dont on possède trois fragments. La partie de l'inscription gravée sur un 4ᵉ fragment non retrouvé est facile à restituer. Hauteur des lettres 0ᵐ,045 en moyenne. *RB.*, 1894, p. 255; 1913, p. 100. Musée de Sainte-Anne. Voir ci-dessus, p. 265 s.

+ ΕΝ ΟΝΟΜΑΤΙ ΠΑΤΡΟϹ +
Κ ΥΙΟΥ Κ ΑΓΙΟΥ ΠΝΕΥ
ΜΑΤΟϹ ΚΑΛΗ Η ΠΟΛΙϹ ΧΡΙϹ
+ ΤΙΑΝωΝ +

'Ἐν ὀνόματι Πατρὸς καὶ Υἱοῦ καὶ Ἁγίου Πνεύματος. Καλὴ ἡ πόλις χριστιανῶν.
Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Belle est la ville des chrétiens !

8. — Fragment de marbre trouvé en 1924.

...ΕΟΦΙΛ...
...ΟΥ ΕΠΙϹΚᵒ...
...ΝΟΕΜ...

On aurait ici le débris de l'épitaphe d'un évêque de Nicopolis avec l'épithète θεοφιλεστάτου, mort en novembre.

9. — Mosaïque dans l'église du Baptistère. *RB.*, 1894, p. 254. Voir ci-dessus, p. 152 ss. et pl. XVIII.

10. — Fragment de grosse dalle calcaire rognée au sommet et brisée sur les trois autres côtés, provenant d'el-Aṭroun. La face inscrite est très usée; la face postérieure a été dressée pour être appliquée. La hauteur des lettres est de 0ᵐ,07; les interlignes sont de 0ᵐ,04. Voir fig. 109, p. 256 :

.... 'Ελαγα[βάλου.... αὐτο]κράτορ[ος......]υ καίσα[ρος.......ἐ]ποίησ[αν....

L'emploi d'*Élagabale* dans les titulatures monumentales est inconnu; mais il se peut qu'en Orient on n'ait eu aucun scrupule à se servir de ce nom sémitique.

11. — Dalle calcaire malaky, cassée sur trois côtés. La face postérieure est épannelée assez finement. La gravure des lettres est moins élégante que dans le nᵒ précé-

dent. La hauteur des lettres est de 0m,08. Ce fragment provient d'ʿAmwās. Voir fig. 110, p. 259.

.... 'Αν[τωνίνου αὐτοκρατορ]ίας 'Α......νου [.......Δρο]υσου?

Inscription bilingue.

Chapiteau de marbre blanc d'ordre ionique, actuellement chez les Carmélites de Bethléem, trouvé engagé dans le dallage de l'abside gauche de l'église d'ʿAmwâs, au milieu d'autres débris antiques hétérogènes. Cl.-Ganneau, *Ier Rapport* (*Archives des missions scientif. et littér.*, 3e Série, t. IX, p. 292 s.); héliogravure dans le *Ve Rapport* (*Archives....*, t. XI, pl. I, C, après la p. 251). *RB.*, 1894, p. 254. Voir ci-dessus, p. 235 ss. et pl. XXV.

Inscriptions samaritaines.

1. — Sur une dalle de calcaire local épaisse de 0m,31, longue de 1m,55, large de 0m,67, trouvée près de la source, à l'ouest du village, au sud des bains, aujourd'hui chez les PP. de Betharram à Bethléem. Voir Lagrange, *RB.*, 1893, p. 114 ss.

יהוה גיבור במלחמה יהוה
שמו יהוה נחיתו
בא ברוך יהוה
אין כאל ישרון

Jahwé est un héros dans le combat, Jahwé est son nom. Jahwé, tu l'as conduit. Viens, béni de Jahwé. Il n'est rien comme le dieu d'Ischouroun.

Texte composé de centons du Pentateuque : Exode, XV, 3, 13 ; Gen., XXIV, 31 ; Deut., XXXIII, 26.

2. — Linteau de porte de 0m,78 sur 0m,14, découvert en 1896. Lagrange, *RB.*, 1896, p. 433. Le texte, qui a été martelé, se laisse identifier par les traces visibles à Exode, XII, 23.

ופסח יהוה על-הפתח
ולא יתן המשחית לבא

Et Jahwé passera la porte et ne laissera pas le Destructeur entrer.

N. B. — Pour l'amulette judéo-araméenne découverte aux environs de 1896 dans un tombeau d'ʿAmwâs voir *RB.*, 1908, p. 382 ss. Le texte gravé à la pointe sur une feuille d'argent noircie et déchiquetée sur les bords, n'appartient pas à l'épigraphie lapidaire.

TABLE DES PLANCHES

Planches.

I. — 1. L'église, à l'extrémité méridionale du village d'"Amwâs. Cliché Bonfils.
2. Panorama au S.-O. de l'église. Cliché Savignac.
II. — La basilique. Plan d'ensemble après les fouilles de 1924-1930.
III. — La basilique et ses transformations. Plan détaillé.
IV. — Le grand hémicycle antique et la basilique médiévale vus d'Ouest, pendant la fouille. Cliché Savignac.
V. — La basilique médiévale. Vue prise de l'abside pendant la fouille. Cliché Savignac.
VI. — Attache de la nef médiévale sur l'ante Sud du grand hémicycle antique. Cliché Savignac.
VII. — Mosaïque de la villa romaine réadaptée à la basilique chrétienne primitive (iiie siècle). Aquarelle du P. C. Lavergne.
VIII. — Mosaïque de la villa romaine. Époque des Sévères. Aquarelle du P. C. Lavergne.
IX. — Mosaïque géométrique de la villa romaine. Aquarelle du P. Barrois.
X. — Mosaïque de la villa romaine. Détails. Clichés Savignac.
XI. — Mosaïque de la villa romaine adaptée à la basilique primitive. Détails. Clichés Savignac.
XII. — Mosaïques chrétiennes du vie siècle Détails. Clichés Savignac.
XIII. — Coupe transversale N.-S. devant la façade médiévale enregistrant la stratification des ruines.
XIV. — L'hémicycle septentrional antique déblayé jusqu'*au* roc. Cliché Savignac.
XV. — Le bas côté septentrional de la basilique primitive et l'annexe vus du Nord-Ouest. Cliché Savignac.
XVI. — Le baptistère après la première campagne de fouilles. Plan et coupe longitudinale.
XVII. — Le baptistère. Vue de l'état actuel. Cliché Savignac.
XVIII. — Dédicace de la mosaïque du baptistère. D'après une aquarelle du P. Vincent.
XIX. — L'ordre de la basilique du baptistère; base et chapiteau (marbre blanc). Clichés Savignac.
XX. — Restauration schématique de la basilique du iiie siècle.
XXI. — Restauration schématique du baptistère et de la basilique du vie siècle.
XXII. — Restauration schématique de la basilique médiévale.
XXIII. — Coupe longitudinale sur l'axe de la basilique; nivellement général et profil du roc.
XXIV. — Mosaïque géométrique dans la basilique du baptistère. Aquarelle du P. Barrois.
XXV. — Le chapiteau à inscription bilingue.
XXVI. — 1. Le promontoire de *Râs el-Tîn*, site primordial d'Emmaüs. Cliché Savignac.
2. La basilique insérée au flanc de la colline parmi les hypogées antiques. Cliché Savignac.
XXVII. — Diagramme des voies antiques entre Jérusalem et Emmaüs. Dessin du P. Abel.

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE[1]

Pages.

Fig. 1. — L'église d''Amwâs après les premières fouilles. Plan et coupe d'après le *Survey* anglais. . 3
Fig. 2. — L'église d''Amwâs. Plan schématique de M. Schick. 4
Fig. 3. — 'Amwâs. L'église et son annexe, d'après M. Schiffers. 6
Fig. 4. — Les ruines d''Amwâs d'après le R. P. Barn. Meistermann. 7
Fig. 5. — Les ruines d''Amwâs comme elles apparaissaient en 1903. 8
Fig. 6. — La basilique vue d'Ouest-Sud pendant les fouilles de 1924. Cliché Savignac. 11
Fig. 7. — La basilique vue du Sud-Est, pendant la seconde campagne de fouilles en 1925. Cliché Savignac. 15
Fig. 8. — Le chevet implanté dans une large échancrure de la colline rocheuse. Vue prise de l'Est. Cliché Savignac. 23
Fig. 9. — La coupure de la paroi Nord, en avant du petit hémicycle. Cliché Savignac. 24
Fig. 10. — La coupure de la paroi méridionale sur l'ante du petit hémicycle. Cliché Savignac. . . 25
Fig. 11. — Encadrement ravalé sur l'axe central du grand hémicycle. 26
Fig. 12. — Encadrement ravalé, sur le bord méridional du grand hémicycle. 27
Fig. 13. — Niches géminées dans le grand hémicycle. 28
Fig. 14. — Niche à coffret dans le petit hémicycle Sud. 28
Fig. 15. — Hauteur calculée du grand hémicycle. 29
Fig. 16. — Base de la fenêtre percée de seconde main dans le grand hémicycle. 29
Fig. 17. — Découpage des blocs et liaisonnement dans la structure du chevet. 31
Fig. 18. — Petit mur transversal fermant la travée de chœur. Cliché Savignac. 33
Fig. 19. — Clôture de la travée de chœur. Vue prise de l'abside. Cliché Savignac. 33
Fig. 20. — Pilastre de la 1re travée N.-O. Base monolithe refouillée à deux ressauts. Cliché Savignac. 35
Fig. 21. — Monolithe évidé à deux ressauts pour servir de base au pilastre de la 3e travée méridionale. Dessin du P. C. Lavergne. 36
Fig. 22. — Pilastre méridional de la 3e travée. Base monolithe refouillée. Cliché Savignac. . . . 37
Fig. 23. — Pilastre méridional de la 2e travée. Base monolithe refouillée. Cliché Savignac. . . . 39
Fig. 24. — Pilastre méridional de la 1re travée. 40
Fig. 25. — Piédroit septentrional de la porte de façade. 41
Fig. 26. — Vue intérieure de la façade pendant la fouille. Section méridionale. Cliché Savignac. . . 42
Fig. 27. — Vue intérieure de la façade pendant la fouille. Section septentrionale. Cliché Savignac. . 43
Fig. 28. — Élévation extérieure de l'angle S.-O. ; pile d'attache à l'ante absidale et porte latérale Sud. 45
Fig. 29. — Escalier intérieur devant la porte latérale Sud. Cliché Savignac. 48
Fig. 30. — Plinthe extérieure de la porte latérale Nord. Cliché Savignac. 50
Fig. 31. — Attache du mur Sud à l'ante du grand hémicycle. 51

1. Le P. Vincent est responsable de tous les graphiques ne portant aucune explicite mention d'auteur.

Fig. 32. — Attache du mur septentrional sur l'ante du grand hémicycle et niche dans le pilastre. Cliché Savignac. 53
Fig. 33. — Marques de tâcherons d'époque médiévale. 57
Fig. 34. — Modénature médiévale. 59
Fig. 35. — Appareil du chevet... assises de $0^m,75$ et $0^m,80$. Cliché Savignac. 69
Fig. 36. — Enceinte du camp romain d'Odroḥ. 71
Fig. 37. — Gradation d'assises dans le camp romain d'Odroḥ. 75
Fig. 38. — Gradation d'assises dans le mausolée de Dioclétien à Spalato. 75
Fig. 39. — Appareil constantinien dans la façade de la basilique de Bethléem. 77
Fig. 40. — Appareil romain de l'époque d'Hadrien au Forum d'Aelia Capitolina. Cliché Savignac. . 78
Fig. 41. — Angle S.-O. de l'enceinte du Ḥaram à Jérusalem. Appareil romain de l'époque d'Hadrien dans la moitié inférieure. Dans le haut appareil arabe. Cliché Savignac. 79
Fig. 42. — Fouilles devant la façade médiévale. Le porche et les sépultures. 82
Fig. 43. — Plan détaillé de l'angle N.-O. 85
Fig. 44. — Pressoir byzantin aux abords de la basilique d''Amwâs. 98
Fig. 45. — Coupe transversale E.-O. sur la tranchée de façade, face au Sud. 101
Fig. 46. — Lambeau d'épitaphe byzantine. 101
Fig. 47. — Épaves d'un grand oiseau en ronde bosse. 104
Fig. 48. — Grande écuelle romaine reconstituée d'après ses fragments. 106
Fig. 49. — Débris d'une gargoulette arabe émaillée. 108
Fig. 50. — Serres et autres épaves d'un aigle en relief. Cf. fig. 47. Cliché Savignac. 110
Fig. 51. — Seuil antique noyé dans les remblais du Moyen Age devant l'absidiole méridionale. . . 111
Fig. 52. — Gable mutilé d'une baie antique. 112
Fig. 53. — Insertion des fondements du pilier d'angle médiéval dans les fondations du petit hémicycle méridional antique. 113
Fig. 54. — Fondations du grand hémicycle. Cliché Savignac. 114
Fig. 55. — La fosse rocheuse au centre du grand hémicycle. 117
Fig. 56. — Fond de sarcophage noyé dans le remblai médiéval en avant de la porte latérale Nord. . 118
Fig. 57. — La fosse murée en quart de cercle dans l'angle N.-O. de l'église médiévale. 120
Fig. 58. — Vestiges de soubassement du dallage des Croisés. Cf. pl. III s. Cliché Savignac. . . . 123
Fig. 59. — Panneau de mosaïque antique coupé par la façade médiévale. Cf. pl. III. 125
Fig. 60. — Base de colonne médiévale. Cliché Savignac. 131
Fig. 61. — Dalle médiévale à croix latine. 132
Fig. 62. — Base de fenêtre médiévale à double ébrasement. Cf. fig. 63. Dessin du P. C. Lavergne. . 133
Fig. 63. — La base de fenêtre médiévale vue de face. Cliché Savignac. 134
Fig. 64. — Base byzantine échancrée et chapiteau corinthien. Cliché Savignac. 136
Fig. 65. — L'absidiole septentrionale murée, d'après le croquis de Guillemot. , ... 137
Fig. 66. — Assise antique en place sur un socle rocheux à l'angle N.-E. du baptistère. Cl. Savignac. 140
Fig. 67. — Paroi septentrionale antique du baptistère. Cliché Savignac. 141
Fig. 68. — Le baptistère. Plan et coupe. Cf. fig. 106 et pl. XVII. 144
Fig. 69. — Un bloc de l'absidiole du baptistère. Cliché Savignac. 146
Fig. 70. — Coupe du canal d'adduction au baptistère. 147
Fig. 71. — Les ruines de la basilique du baptistère vues du N.-O., en relation avec la basilique principale. Cliché Savignac. 160
Fig. 72. — Les ruines de la basilique du baptistère vues du S.-O. Cliché Savignac. 161
Fig. 73. — Base de colonnette arabe. 163
Fig. 74. — Têtes de colonnes en marbre blanc. 164
Fig. 75. — Base de colonne en marbre blanc. Géométral et coupe. 165
Fig. 76. — Diagramme du chapiteau ionique de la basilique du baptistère. Marbre blanc. Voir pl. XIX. 166
Fig. 77. — Lambeau de cartouche à inscription en mosaïque devant la porte méridionale de la basilique du baptistère. 167
Fig. 78. — Enchevêtrement des niveaux devant l'angle extérieur N.-O. de la façade médiévale. Cliché Savignac. . . . . . , ... 170

Fig. 79. — Schéma de la villa romaine antérieure à la basilique. 173
Fig. 80. — L'aigle d''Amwâs. Diagramme de restauration d'après les fragments fig. 47 et 50. . . 175
Fig. 81. — L'aigle d'Arsouf, d'après Cl. Ganneau. 176
Fig. 82. — Le socle médiéval en matériaux de remploi pris pour un stéréobate romain. Cl. Savignac. 184
Fig. 83. — Pilastre méridional de la 1re travée, vu de face, après la fouille. Voir fig. 24. Cl. Savignac. 188
Fig. 84. — Croquis d'un débris de chapiteau d'ante. 189
Fig. 85. — Débris d'un chapiteau d'ante, angle inférieur, vu de face ; cf. fig. précédente. Cl. Savignac. 190
Fig. 86. — Tronçon de colonne en marbre blanc. 191
Fig. 87. — Fragment d'inscription dans la mosaïque à médaillons circulaires, dans le bas côté Nord de la basilique. 198
Fig. 88. — La basilique souterraine de la Porte Majeure à Rome, d'après Gatti-Fornari. 203
Fig. 89. — Les deux types fondamentaux de la basilique civile, d'après Gabriel Leroux. 213
Fig. 90. — Le sanctuaire des dieux syriens sur le Janicule, au IIIe siècle, d'après Gauckler. . . . 216
Fig. 91. — L'hémicycle trilobé dans l'architecture romaine d'époque impériale : forum de Trajan et basilique ulpienne. 217
Fig. 92. — Le Tychaeon de Ṣanamēn, d'après Butler. IIe siècle. 217
Fig. 93. — Sanctuaire tripartite dans le temple de Zeus à Qanawât, d'après Butler. 218
Fig. 94. — Le thème des trois absides symétriques dans une église chrétienne : église de *Simdj* dans le Ḥaurân. 220
Fig. 95. — Le sanctuaire tripartite de *Qaṣr Firâ'oun* à Pétra, d'après Kohl. 221
Fig. 96. — Le sanctuaire tripartite dans le temple des Poséidoniastes à Délos, d'après C. Picard. . 222
Fig. 97. — Sanctuaire tripartite au temple de Ba'al Saturne à Dougga, d'après le Dr Carton. . . . 222
Fig. 98. — Le sanctuaire tripartite du Capitole romain. 223
Fig. 99. — Sanctuaire tripartite dans la basilique romaine de Timgad, d'après Bœswillwald et Cagnat. 223
Fig. 100. — Fragments de corniche médiévale et d'une dalle de remplage. Cliché Savignac. . . . 229
Fig. 101. — Imposte d'un pilastre du porche médiéval. Cliché Savignac. 230
Fig. 102. — Pièce de soubassement médiéval indéterminé, retaillé dans un bloc d'appareil antique. Dessin du P. C. Lavergne. 231
Fig. 103. — Élévation géométrale de la face Nord, à l'angle N.-E. du chevet antique. 232
Fig. 104. — Attache du mur septentrional des Croisés à l'ante du grand hémicycle. 234
Fig. 105. — Diagramme du chapiteau samaritain à inscription bilingue vu de dessous ; sigle au plan de pose. 236
Fig. 106. — Le baptistère ; coupe axiale d'E. en O. Voir fig. 68. 240
Fig. 107. — Les quatre faces d'un ossuaire juif d''Amwâs. Collection des PP. Trappistes. Dessin du P. C. Lavergne.. 251
Fig. 108. — Face principale de l'ossuaire judéo-macchabéen de la figure 107. Cliché Savignac.. . . 253
Fig. 109. — Fragment de dédicace au nom d'Élagabale dans le temple d'*el-Latroun*. Cliché Savignac. . 258
Fig. 110. — Fragment d'inscription de moyenne époque impériale romaine à 'Amwâs. Cl. Savignac. 259
Fig. 111. — Appareil du fortin romain de Latroun, remanié partiellement au Moyen Age. Cl. Savignac. 260
Fig. 112. — Lambeaux d'une frise de la basilique primitive (?). Coll. des PP. Trappistes. Cl. Savignac. 263
Fig. 113. — Lambeaux d'architecture ornementale dans la restauration du VIe siècle. Cliché Savignac. 267
Fig. 114. — La basilique médiévale surélevée sur une plate-forme de sépultures superposées et de décombres. Vue du N.-O. Cliché Savignac. 271

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES PRINCIPALES[1]

Abou Ghôš (église d'), stuc peint, 59 s.

Abside, origine de sa pluralité dans la basilique, 211 ss. ; — l'axiome d'unité jusqu'au ve siècle, 213 s. ; — n'est pas un organe essentiel, 214 ; — origine et évolution, 215 ; — attestations de la pluralité et de la symétrie, 216 ; — théorie de Butler, 219 ; — pluralité déduite du rôle de l'abs. chrétienne, 223 s. ; — n'est pas signalée dans le type basilical canonique des *Constitutions apostol.*, 224 ; — n'a pas évolué d'unité primordiale à pluralité, 225 ; — pluralité facultative à l'origine n'est devenue rituelle qu'au moyen âge byzantin, 225 s. ; — double, aucun exemple catégorique, 226 ; — dans des sanctuaires gémellés, 226[1] ; — unique dans un vaisseau à colonnade centrale, 229[2].

Absides, dans les monuments d'Emmaüs : — latérales de la basilique ; tracé, symétrie, proportions, 22 ss. ; — hauteur, 27 ss. ; — conservées dans la restauration médiévale, 233 ; — abside Nord murée, 136 ; — son explication, 234 s. ; — du baptistère primitif, 145 s.

Absidiole inachevée devant l'abs. Nord antique, 34, 47 s., 136 ; — son interprétation, 233 ss.

Adyton tripartite, théories de Beyer, Schultze, Oelmann sur ses origines, 221 ss. Voir *Cella*.

Africanus. Sextus Julius. Voir *Jules Africain*.

Agonie (église de l'), stuc peint, 60.

Aigle en ronde bosse, fragments, 105 s., 110 ; — restauration et analogies, 175 ss.

ʿAïn et-Toût, 391.

Albert d'Aix, 360.

Alexandre Sévère et son éclectisme religieux, 257 ; 334.

Alexandrin (art), son influence sur le développement des formes curvilignes en architecture, 215.

ʿAly d'Hérat, 361, 373.

Amassada, 284.

Amathus, 280 s., 283.

Amavante, 297.

Ammaon, 280, 346.

'Αμμαούμ, 277 s.

'Αμμαούς, 277 s., 282.

ʿAmwâs, situation, vii, 1 ; — forme arabe, 303, 311[3], 356 ; — monuments d'—, villa romaine, 172 ss. ; — basiliq. chrét. primitive, 183 ss. ; — bas. des Croisés, 227 ss. ; — le baptistère, 237 ss. ; — basilique secondaire, 245 ss. ; — basil. chrét. du iiie s., 274. Voir *Peste d'ʿAmwâs*.

Ananos d'Emmaüs, 317.

Annexes de la basiliq. d'ʿAmwâs, aux angles S.-O. et N.-O., 131 s. ; — annexe septentrionale, description, 138 ss. ; — développement occidental, 159 ss. ; — gradin barrant la nef, 162 s. ; — désaxation des supports symétriques, 163 ; — remaniements, 164 s.

Apadan, Apadno, 286 s.

Appareil, antique du chevet, 25 ; — son austérité, 29 ; — choix et traitement des matériaux, 30 ss., 68 ss. ; — de la nef, 34 ss. ; — de la plinthe, 42 ; — « en besace », 32, 46 ; — dans le raccord entre nef et chevet, 49 ; — dans l'annexe septentrionale, 52 ss. ; — homogène dans toute la nef, 62.

Appliques, dans l'appareil antique, 26 s.

Aquabella, 388.

Aqiba (rabbi), à Emmaüs, 328.

Aqueduc d'ʿAmwâs, 352.

Arc brisé, attestations byzantines, 62 ; — dans l'archit. arabe, 63 s. ; — dans l'archit. romane, 64.

Arcade romane, ses proportions normales, 230[1].

Arcades composites, dans la couverture en dalles, 63[1].

Arcature des portes, 41.

Architecture romaine de moyenne époque impériale dans tout l'Empire, 74 ss. ; — sa transformation

1. Un petit chiffre en exposant indique référence à une note ; *v. g.* : 229[2] = p. 229, note 2.

après Dioclétien, au début du IVe s., 76 ss. ; — en Palestine au Ier s., 70 ; — aux IIe-IIIe s., 70 ss. ; — recherche du mégalithisme, appareillage à joints vifs, stéréotomie savante, copieuse main-d'œuvre, 73 ; — intervention impériale fréquente dans la construct., 73 s. ; — coopération des légions, 74 ; — homogénéité dans les provinces, 74.
Aristeus d'Emmaüs, 317.
Art chrétien, théories de Beyer et de Schultze sur ses origines, 221.
Art de bâtir, soudainement transformé à l'époque de Constantin, 77.
Assise de régulation, 25, 50, 113, 115 ; — remaniée dans la façade, 103 ss.
Assises de module croissant de bas en haut dans l'archit. d'ép. impériale rom., 74 s., ; — préoccupation d'effet, 76.
Athrongès, brigand d'Emmaüs, 294, 365.
Atroun (el-), 363.
Autel dans le baptistère, vestiges non contrôlés, 149.
Autres frères, expression chrétienne désignant la communauté, 199, 201.

Bacchidès, fortifie Emmaüs, 289.
Badigeon, son caractère prophylactique dans la conception musulmane, 248[1].
Baie de l'abside centrale, 29.
Baptistère d''Amwâs, endommagé pendant la guerre, 142 ss. ; — désaxation entre cuve baptismale et abside, 145, 238 ; — sa nature évidente, 237 s. ; — transformation du canal d'adduction d'eau, 239 ; — forme primitive et analogies chrétiennes, 240 ss. ; — date, 243 ss. ; — transformation du bassin en cuve cruciforme symbolique, 243 ; — cuve monolithe usuelle en Palestine, 243 ; — bassin cylindrique annexe, 244 s. ; — l'édicule primordial, 246 ; — la basilique secondaire et sa transformation en mosquée, 245, 248 ; — raccord à l'édicule primitif, 246 s. ; — légère désaxation transversale des colonnades, 247 ; — ordre des colonnades, 247 s. ; — date, 248 s.
Base encastrée dans le mur obturant l'abside Nord antique, 136.
Basilique, concept fondamental, 211 s. ; — théories sur sa genèse, 212 ; — absence d'un type canonique chrétien, 213 s. ; — évolution arbitraire tracée par M. Beyer, 215[1] ; — description dans les *Constitutions apostoliques*, 224 ; — développement organique du type civil hellénistique, mais marqué du sceau chrétien, 226 ; — 'Amwâs en fournit le plus ancien exemple chrét. actuellement conservé, 226 s., 274 ; primitive d''Amwâs : plan, 24 ; — relation avec la villa romaine, 183, 185 ; — restauration, 186 ss. ; — régie par le canon des proportions de Vitruve, 186 s. ; — a le pied romain pour module, 187 ; — ouvertures, 187 s. ; — ordre des colonnades, 188-194 ; — élévation, toiture, fenêtres, 194 s. ; — décoration, 195 ; — la fosse au centre de l'abside (piscine sacrée), 202 ss. ; — contraste avec les églises de confréries païennes, 203 ; — restitution de l'autel, 205 ; — *presbyterium* et trône épiscopal, 205 s. ; — de la Porte Majeure à Rome, 202 ; — réalise l'ordonnance chrétienne, 213.
Bassin baptismal primitif d''Amwâs, 240 ss. ; — cylindrique annexe, 244 s.
Beit Nouba, 368.
Belver, Beauvoir, 366, 388.
Berceau brisé, couvrant la basilique médiévale, 61 ; — ses attestations dans l'archit. romane, 64.
Bernard le Moine à Emmaüs, 358.
Betenoble, 368.
Bethoron (route de), 299 ss., 301.
Bon Larron, 371, 375 ss.
Boucharde, inusitée à l'époque romane, 56[1].
Boutisses, manquent dans l'appareil du chevet antique, 25.
Bretture, outil de tailleur de pierre, 56[1].
Briques, d'un emploi très restreint dans la basilique, 130 s.

Califes (route des), 297.
Canal d'alimentation du baptistère, 147 ss.
Camp romain, situation, VII, 317.
Capitole romain, dérive d'un type oriental archaïque, 222.
Capitoles provinciaux, leur ordonnance architecturale, 222[3].
Caracalla, son attitude vis-à-vis du christianisme, 256 s.
Cassius, opprime Emmaüs, 293.
Castellum Emmaus du Moyen Age, 387.
Castrum Boni Latronis, 375 ss.
Cella tripartite, des temples syriens, 217 ss. : — ne pas la confondre avec des annexes de service, 220 ; — attestations antiques pour triades divines, 220 s. ; — hypothèse de Beyer sur l'influence du triple adyton syrien, 221 ; — attestations méditerranéennes, 221[1] ; — égyptiennes, 221[2] ; — mésopotamiennes, 221[3].
Cerialis Sextius Vettulenus, 319.
Chapiteau à inscription bilingue, sa découverte, 2 s., 137 ; — traité comme une dalle à l'époque romane, 235 s. ; — caractère du texte et origine samaritaine, 266 s.
Charnier, devant la façade médiévale, 84, 105, 170, 268 s.
Chastel Hernaut, 366, 368 s.
Château d'Arnoul, 362.
Cheikh Mou'al ibn Djabal, 373.
Cheikh 'Obeid, 373.
Chéneau (décharge d'un), son embouchure dans le sol, 93, 127.
Chevet, antique, sa symétrie, 21 ; — son appareil, 25 ; — dans l'évolution basilicale tracée par Beyer, 215[1] ; — dans les temples syriens à cella tripartite, 218 s. ; — sa forme échappe à toute classification dans l'espace et dans le temps, 225.

Chœur (travée de), 34. Voir *Clôture.*
Chrétiens en Orient, leurs communautés prospères sous les empereurs syriens, 256 s., 258 s.
CHRIST (Le), admis avec Abraham et Orphée dans le laraire d'Alex. Sévère, 257.
Chubebe, 397.
Claire-voie, n'est pas une création de l'architecture chrétienne, 212[2].
CLÉOPHAS, 312 ; — maison de —, 346 ; — martyre, 348 s. ; — culte, 350.
Clôture du chœur, 34, 114, 116.
COLONIA, 321, 383. Voir *Qoloniyeh.*
Coffret absidal, destiné probablement à la réserve eucharistique, 224[3] ; — à reliques dans les églises chrét., 203 ; — à offrandes dans les temples mésopotamiens, 203[2].
CONSTANTIN, restaurateur des églises, 343 ss.
Contreforts, dans les murs de la nef médiévale, 61 ; — inusités dans l'archit. byzantine, 62 s. ; — attestations romanes, 65.
Combles en charpente, 60.
Cour close, entre la grande basilique et l'annexe, 166 s.
Crédences, dans les piles du chœur, 43 s. ; — leur structure, 51 ; — attestations romanes, 66.
Croisés (Les) à Emmaüs, 359 s.
Crossettes (pierres à). 38 ; — éliminées de la maçonnerie en petit module, 78.
Cruche arabe émaillée, 108.
Cultes romains, leur influence sur les provinces, 223.
Curvilignes (programmes), réservés, dans l'architecture grecque, aux divinités chtoniennes et aux mânes, 215 ; — très en faveur dans l'architecture de la moyenne époque impériale romaine, 215, 225.

Dallage médiéval, hors de la nef, 83, 101 s. ; — dans la nef, 117, 122 s., 171 ; — autour, 235.
Dan (tribu de), 285.
DANIEL higoumène, 359, 362.
Date du chevet antique, 79 s. ; — de la nef, 54 ss., 62-67.
Demosit, 282, 329.
Diaconicon, 218 ; — constitué parfois par cloison ou tenture, 219, 225 ; — ne pas confondre cette salle de service avec un élément de cella divine, 220 ; — situé normalement au Sud de l'autel, 224[3].
DIOCLÉTIEN et la démolition des églises d'Emmaüs, 262, 342 s.
Disciples d'Emmaüs (Les), 313, 347.

Eaux, à ʿAmwâs, 283, 352.
Écuelle romaine, 106.
Édifice antérieur à la basilique, 127, 130. Voir *Villa romaine.*
Églises, chrétiennes dans les trois premiers siècles, 338 ss., 342 ; — démolies par Dioclétien, 342 s. ; — « païennes », 202 ; — exiguës, mystérieuses, en contraste avec la basiliq. chrétienne, 203 ; — chrét. d'Emmaüs avant les dernières fouilles : problème de nature et de date, 19 ss. ; — fondation du sanctuaire, 259 ss., 341 ; — état depuis le Moyen Age, 372. Voir *Basilique.*
ÉLAGABALE, attitude envers les chrétiens et relations avec Emmaüs, 256 s., 334 s., 338 ; — temple et fortin construits sous son règne à el-Latroun, 258 s.
ÉLÉAZAR BEN ARAḤ à Emmaüs, 328 s.
ÉLEUTHÉROPOLIS, 387, 400.
'Εμμαούμ, 277 s.
'Εμμαοῦς, 277 s.
EMMAÜS, site primitif, 250, 295 ss. ; — développement à l'époque romaine, 251 ; — villa du second siècle sur la terrasse occidentale, 251 ; — villa détruite par l'implantation de la basilique chrét., 252 ss. ; — existence d'une communauté chrét. malgré les édits impériaux, 254 s. ; — reçoit d'Élagabale le droit de cité romaine, 258 ; — érection d'une église pour la commun. chrét., 258, 260 ; — égl. fondée peut-être dans une propriété privée de Jules Africain, 261 s. ; — coopération légionnaire, 262 ; — dommages partiels durant les règnes de Dèce et de Dioclétien, 262 ; — ruine et transformation au vi[e] s., 263 ss. ; — rôle néfaste des Samaritains, 264 s. ; — représailles chrétiennes, 265 ; — création de la basilique secondaire, 265 s. ; — la grande basilique transformée en cimetière, 266 ; — bourrasque perse, 266 s. ; — invasion islamique, 267 ; — la basiliq. secondaire transformée en mosquée, 268 ; — nécropole musulm., 268 ; — la peste et le déclin, 269 ; — restauration des Croisés, 270 ; — causes de l'exhaussement du niveau et de la réduction du plan de la basilique, 270 ss.
ÉPIPHANE, moine grec, 358.
Épitropos d'Emmaüs, 353.
Ère de Nicopolis, 322, 335.
Escaliers devant les portes de la basiliq., 41 s., 228 s.
Étymologie du nom d'Emmaüs, 279 ss.
Évêques de Nicopolis, 335, 350.
Exèdre semi-circulaire dans l'annexe septentrionale, 53.

Fenêtre romane, 132, 228.
Fondations, dans la nef, 47 ; — primitives plongeant jusqu'au roc, 96 ; — nuance d'épaisseur en façade, 103 ; — caractère dans la façade et les murs longitudinaux, 103 ; — antiques et médiévales très nuancées, 111 ss. ; — de l'hémicycle central, 115 ; — des murs de la nef intérieure, 117, 121 ; — de murailles intérieures plus anciennes, 126 s. ; — du long côté Nord, 133 s. ; — de l'annexe Nord, 139 s. ; — des pilastres du baptistère, 150 s.
Fontaine, miraculeuse d'Emmaüs — Nicop., 351, 377 ; — d'Emmaüs du Moyen Age (Fontainne des Emauz), 383, 385 ; — de *Colonia,* 383.
FONTENOID, 387.
Fosse, au centre du grand hémicycle, 115 ss. ; — analogies apparentes des fosses à sacrifices, 202[1] ; —

en un quart de cercle à l'angle N.-O. de la nef médiévale, 118 ss.
Forum de Trajan avec double hémicycle trilobé, 216 s.
Foucher de Chartres, 359.
Fouilles primitives, devant la façade, 81 ; — dans le bas côté Sud, 107 ; — dans le bas côté Nord, 128, 132.
Four à chaux, dans les ruines de l'église, 112.
Fraction du pain, 313.
Fractio panis, heure de la —, 314, 350 ; — sanctuaire de la —, 346, 349.
Fréjus, baptistère de —, 244 s.

Gable antique d'une baie, 112.
Gazara, 290 s.
Gézer, 290 s., 296.
Gorgias, stratège, 287 ss.
Goujons métalliques éventuels dans la maçonnerie de petit module, 78.
Guillaume de Tyr, 360.
Guillemot, premières fouilles à ʿAmwâs, 2 ss.

Ḥammatha, 285.
Ḥâtoun, 364 s.
Hauteur, variable entre les extrémités d'une même assise dans le chevet, 27 s.
Hémicycles trilobés au forum de Trajan, 216.
Hospitaliers, 372, 388 s.
Houār, variété de calcaire, 119.
Hypocaustes illusoires et vainement cherchés durant toute la fouille, 39, 93 s.

Isaac Khélo, 361, 373, 375.
Inscriptions, gr. funéraire, lacuneuse, 102 ; — en mosaïque dans le baptistère, gr., 152 ss. ; — gr. en mos. à l'entrée méridionale de l'égl. du baptistère, 166 s. ; — gr. en mos. dans le bas côté Nord de la basiliq., 199 ss. ; — gr. de Laṭroun, dédicace au nom d'Élagabale (?), 258 s. ; — gr. d'époque impériale à ʿAmwâs, 258 s. ; — répertoire des —, 426 ss.

Jacob d'Emmaüs, 329.
Jacques de Vérone, 397.
Janicule (sanctuaire syrien du), bassin triangulaire, 202 [2] ; — coffret dans la niche absidale, 203 [2] ; — niches symétriques à l'abside, 216, 221 [1].
Jean l'Essénien, toparque d'Emmaüs, 317.
Jérémie (Saint-), 390 ss.
Jérôme (S.) et le chiffre de 160 stades dans l'Évangile, 304.
José ben Ḥanamia, d'Emmaüs, 328.
Judas Macchabée, 372 ; — vainqueur à Emmaüs, 289.
Jules Africain, origine et personnalité, 257 ; — relations avec la cour au temps d'Élagabale, 258 ; — ses œuvres, 332, 334, 337 ; — sa légation, 333 s.
Julien l'Apostat, fait combler la source d'Emmaüs, 351.
Juifs à Emmaüs, 328 ss., 355.

Kalybé syrienne, dérive probablement du Capitole romain, 222.
Khamaseh (khirbet), 401.
Kenîseh (el-), 1 s. ; — achat par Mlle de Saint-Cricq, 2 ; — premières recherches par Clermont-Ganneau, 2 s. ; — observations des officiers du *Survey* anglais, 3 ; — fouilles Guillemot, 3 ss. ; — état des ruines de 1882 à 1903, 5 ; — la théorie des bains, 6 s. ; — relevé sommaire des ruines, 7 ; — fouilles méthodiques, 9 ss.
Κόρη, 292, 311, 322.

Lambrissage en plaques de marbre, même dans une abside, 146, 242.
Laṭroun, situation, 1, 363, 365, 379.
Légation de Jules Africain, 333-5.
Légion Ve Macédonique à Emmaüs, 317, 319, 324 s.
Liaison structurale entre le chevet de la basilique et l'annexe Nord, 138 s.
Libéralisme religieux des empereurs syriens, 256 ss.
Liturgie, son influence sur l'évolution du type basilical, 213 [2].
Luc (S.), disciple d'Emmaüs, 347.

Macchabées (Les) à Emmaüs, 289, 372 ; — titulaires erronés de l'église d'ʿAmwâs, 376 s.
Macchabées, Les Sept Frères, 377.
Machaeras, lieutenant de Ventidius, 293.
Macedonica, 319. Voir *Légion Ve Macédonique*.
Maçonnerie de la basil. d'Emm., au chevet, 68 ss. ; — dans la nef centrale, 34, 37 ss., 45 ss. ; — dans des fondat. de pilastres, 36 ; — à l'époque médiévale, 57 s. ; — à l'époque romaine, 69 ss.
Maesa, mère d'Élagabale, sympathique aux Chrétiens, 257 [1], 334.
Mahomerie, Petite, 395 ; — Grande, 395.
Mahomeriola, 394.
Mammée, tante d'Élagabale, en relation avec Origène et sympathique au Christianisme, 257, 334.
Marcia, courtisane impériale, son influence propice aux Chrétiens, 255 s.
Marbre, recherché pour la chaux, 112 [1].
Mariti, Giovanni, 380.
Marques de tâcherons, 56 s.
Matériaux dans l'appareil antique, 25 ss. ; — choix, découpage, traitement, 30 ss. ; — différents dans la nef, 32 ss., 44, 54 s.
Mégalithisme, critère illusoire d'antiquité, 68 ; — remplacé, au ive siècle par la maçonnerie de module médiocre, 77.
Mensa antique, 204 s.
Mer, Θάλασσα (Θαλασσίδιον), dans l'ordonnance liturgique de la basilique, 264.
Métheg haammah, 290.

Milles (nombre de), entre Jérusalem et Emmaüs, 298.
Modénature dans l'édifice médiéval, 40, 58 s. ; — ses règles à l'époque médiévale, 59.
Modin, localisé à Latroun, 372 ss.
Monolithisme romain, 69 s.
Mortier, rare dans le chevet, 25 ; — copieux dans la nef, 32, 40 ; — composition, 57 ; — rôle dans la construction romane, 58 ; — dans la constr. romaine en Palestine, 72 s. ; — dans la maçonnerie en petit module, 78 ; — couche de mortier battu nivelant la nef médiévale, 117 ss., 123 ; — couche développée sur l'ancien bas côté Nord, 129.
Môṣa, 284 ; — Ham-môṣa, 321.
Mosaïques, sur les cistes funéraires, 87 s., 129, 170 ; — mos. historiée défoncée par les cistes funér., 89 ss. ; — géométrique dans la nef, 94 s. ; — à médaillons octogon., 129, 169 ; — caractère et date, 177-183 ; — à médaillons circulaires, distincte de la précéd., 196 ss. ; — analyse de son inscr. d'après les analogies, 199 ss. ; — date, 201 ; — thème à méd. circul. adapté à la basiliq., qui coupe au contraire le thème polygonal, 197 s. ; — mos. géométrique dans la nef méridionale, 124 ss. ; — grossière dans l'absidiole Nord, 135 ; — dans le baptistère, mos. à inscr., 151 ss. ; — dans le bas côté Nord, 157, 161 s. ; — dans le bas côté Sud, 158 ss. ; — variées, entre la basilique et l'annexe, 165 ss. ; — évolution générale de la mos., 179 ss.
Mouḥal el-Ḥammâm (colline de), 1.
Mouṣalla (el-), 110[1], 268[1].
Mousmyeh, prétoire transformé en église, 218.
Mur transversal dans la nef, 118, 123 s. ; — prolongé au Nord, 131.
Murailles primitives de l'église, 22.
Musulmans à Emmaüs, 356.

Nâry. variété de calcaire, 119.
Nâṣir i-Khosrau, 364.
Nathanaël, disciple d'Emmaüs, 347.
Naṭroun (en-), 363 s.
Nau, S. J., 378.
Nécropole judéo-macchabéenne d'Emmaüs, 250.
Nef centrale, plan et répartition, 34.
Nehounia ben Haqqana, 328.
Niche à coffret dans l'absidiole Sud, 27, 224[3].
Nicopolis, sa titulature officielle, 322, 333 s. ; — route d'Aelia à —, 299 ss. ; — d'Arménie, 323.
Nicodème, disciple d'Emmaüs, 347.
Niger, 326 s.
Numismatique de Nicopolis, 322 s.

Ogive, arc complémentaire, 230[2].
Onomasticon, notices concernant Emmaüs, 296 s.
Origène, relations avec Jules Africain ; rôle dans la détermination de la leçon évangélique des stades, 260 ss., 336 ; — et les lieux de culte chrétiens, 340 ; — et les stades, 305, 309.
Ossuaire en maçonnerie, 111.
Ostracine, baptistère d'—, 240 ss.
Ouâdy el-Bouwerdîyeh, 1.

Paléographie des inscriptions en mosaïque, 201.
Pastophoria, rôle et relation avec l'autel, 224 s.
Paule (Sainte) à Emmaüs, 346.
Pavement remanié du baptistère, 149 s. ; — des Croisés, 150.
Peintures, dans la nef centrale, 30, 40 ; — dans diverses églises médiévales de Palestine, 59 s. ; — fragments de stucs, 231.
Pèlerin de Bordeaux, 298, 300.
Pépin de Bologne, 396.
Perforations accidentelles prises pour des canaux, 38 s.
Persécution officielle suppose, au lieu de les exclure, les communautés chrétiennes, 254 ss.
Peste d'ʿAmwâs, 357, 372.
Petite Mahomerie, 394.
Petracorum. Cohors VI Ulpia, 325.
Peutinger, Carte de —, 297 ss.
Pierre, son rôle dans l'architecture de Palestine, 72.
Pierre Diacre, 401.
Pilastres engagés dans les murs de la nef, 32 ; — cruciformes, rares dans l'architecture byzantine, 62 ; — attestations dans l'architecture romane, 64 s.
Piscine sacrée sous l'autel, 203 ss.
Placage, dans la maçonnerie de grand calibre, 38.
Plan tréflé, paraît résulter de l'évolution liturgique, 213[2].
Plinthe aux murs de la nef, mais pas dans le chevet, 32 ; — son caractère, 34 ss., 47 ; — interrompue sur l'ante absidale, 50.
Pline, sur Emmaüs, 296.
Πόλις, 291.
Porche, 61, 81 ss., 229 ; — exemples d'époque romane, 65 ; — surélévation de son dallage, 171.
Portail médiéval, 61.
Portes, placement, 34 ; — structure, 36, 38, 40 s., 228 s.
Poterie arabe dans une sépulture, 83 ; — ar. peinte, 268 s. ; — juive, 106 ; — judéo-macchab., 169.
Presbyterium, sa situation normale dans la basilique chrétienne, 223 s.
Pressoir byzantin devant la basilique, 99.
Problème des stades d'Emmaüs, x. Voir *Stades*.
Programme architectural du monument secondaire d'ʿAmwas, 60 ss. ; — exemples d'églises à nef unique, 63[2] ; attestations romanes, 66.
Prothèse, 218 ; — parfois tenture ou cloison mobile, 219, 225 ; — ne doit pas être confondue avec un élément de cella divine, 220 ; — sa situation normale est au Nord de l'autel, mais pas de manière absolue, 224[3].
Protopapas à Emmaüs, 358.
Pseudo-bains romains, discussion du paradoxe, 206-211.
Pseudo-mur circulaire, support de bassin dans la nef, 121 s.

Pseudo-piscine, 109 s.
Ptolémée, géogr., sur Emmaüs, 296, 298.

Qanawât, temple de Zeus, type basilical à sanctuaire tripartite, 218 s.
Qariet el-'Enab, 298, 303, 386 ss., 392 s.
Qiryath Ye'ahîm, 298 s., 302.
Qolônia, 284.
Qolôniyeh, 284, 382 s.
Qoubeibeh (el-) 393 s.

Ramleh, 357, 359 s.
Râs et-Tîn, site primitif d'Emmaüs, 250.
Ravalement des antes absidales pour les souder à la nef, 50 s.
Raymond d'Aguilers, 359.
Rectilignes (programmes), préférés par les architectes grecs antiques, 215.
Reliquaires, *dans* ou *sous* l'autel des basiliques chrétiennes, 203.
Remplissage de décombres sous la nef médiévale, 117 s., 123.
Remploi de matériaux anciens à l'époque médiévale, 57, 59, 233.
Réserve eucharistique dans les *pastophoria*, 224[3].
Réservoir alimentant le baptistère, 147.
Richard Cœur-de-Lion, 366 ss.
Robinson et son identification de l'Emmaüs évang., 1 s.
Route des Califes, 297.
Ruines devant la basilique à l'occident, 96 ss.

Sabas (Saint), 353.
Sable, variétés employées dans la maçonnerie en Palestine, 150[2].
Sainte-Anne (basiliq. de), stucs peints, 60.
Saladin, 366.
Saltus Muratus, 388 s.
Samaritains à Emmaüs, 330 ; — leurs ravages, 264 s., 353 ss.
Sappho, 295.
Sarcophage byzantin dans les décombres sous le dallage médiéval, 118.
Schiffers, sa publication des résultats sommaires obtenus par les fouilles superficielles de Guillemot, 5.
Schick (C.) reconnaît le baptistère, 3 s. ; — ses relevés fantaisistes, 244[1].
Séphélah, 295 ; — sa pseudo-architecture chrét. indigène, 6, 67, 168 ; — ses traditions chrétiennes, 310 s.
Septime Sévère, son attitude vis-à-vis des Chrétiens, 256, 326 s.
Sépultures devant la façade médiévale, 83, 100 ss., 171 ; — sép. d'un santon, 84 ; — construites en forme de cistes, 86 s., 91 ss., 105, 169 ; — dans le bas côté Sud, 108, 113 ; — tombe d'un santon devant l'abside, 108 s.
Seuils, créés par juxtaposition de blocs antiques, 36, 41 s.
Sévère Alexandre, 334.
Sigles lapidaires, 56 s.
Signature de mosaïstes, 200.
Simon, disciple d'Emmaüs, 374 s.
Situation d'Emmaüs, 295 ss.
Soœmias, 257[1], 334.
Ṣôbâ, 366, 372.
Socle des pilastres découpés dans des blocs antiques, 36, 47.
Soudure entre nef et chevet, 49, 113, 232 s.
Source miraculeuse d'Emmaüs, 351, 377.
Stades et milles, 302 ; — nombre des — entre Jérusalem et Emmaüs, 298, 303 ; — le chiffre des 60 —, 306, 378, 382 ; — le chiffre des 160 —, 304 s., 308, 315.
Stéréotomie, des blocs du chevet, 31, 47, 57, 69 ; — simplifiée par l'adoption d'un module médiocre d'assises, 77 s.
Stéréobate et prétendus canaux, 39[1].
Stratégique importance d'Emmaüs, 290.
Stratification des ruines devant la façade antique, 100 ss., 168 s.
Stuc peint, 30, 40, 128 s.
Stylobate de la basilique primitive, 86.
Suriano, 390, 397.
Syméon et Cléophas, 347.

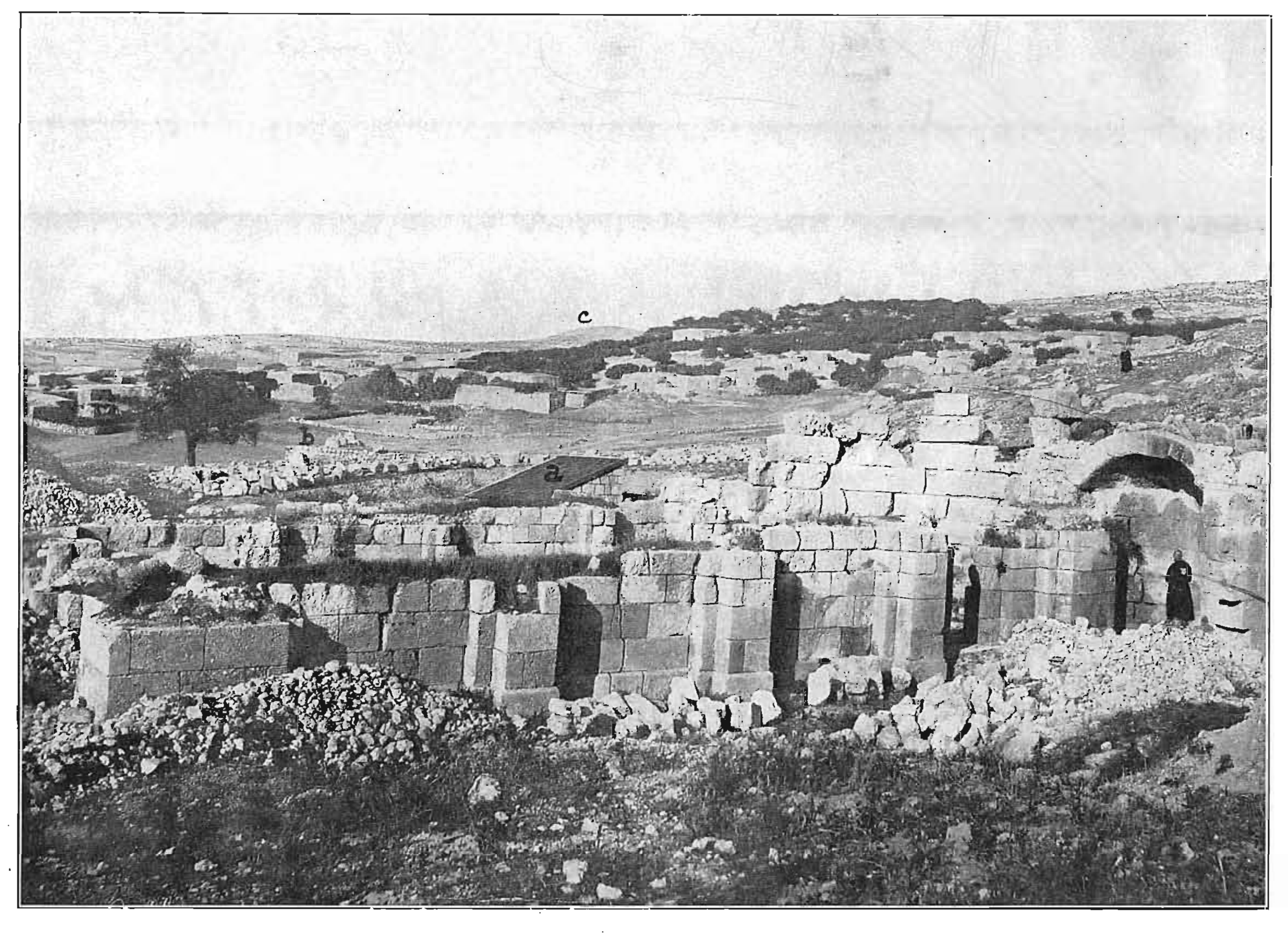
Taille médiévale à stries obliques et marques de tâcherons, 46, 48, 55 ss.
Talmud, passages concernant Emmaüs, 282, 328 ss.
Temple et fortin romain du temps d'Élagabale à Latroun, 258 s.
Templiers à Latroun, 365, 372, 374.
Terre sigillée, 102, 169.
Theodosius, 298.
Toparchie d'Emmaüs, 291.
Toron, 364 ; — des Chevaliers, 366-371.
Tradition palestinienne en faveur d'Emmaüs-'Amwâs dès le IIIe siècle, x, 273, 303, 309, 346 ss., 378, 380.
Travée de chœur et ses analogies romanes, 66.
Trône épiscopal dans l'abside, 26.
Ṭroun, 363.
Turo militum, 366, 368, 370.
Tychaeion de Ṣanamēn, type de sanctuaire tripartite, 217.

Ulpienne (basilique), 216.

Varus, incendie Emmaüs, 295.
Vestiges judéo-hellénistiques, 102, 169, 172.
Villa romaine, 172 ss., 183.
Voies entre Emmaüs et Jérusalem, 298 ss.
Voussure à double rouleau, 61, 230.
Voûte absidale Sud, 27 ; — en berceau brisé, 230 s. ; — byzantine, 62.

Wilbrand d'Oldenburg, 397.
Willibald à Emmaüs, 358.

Yâlô, 297.
Yoḥanan (rabbi) à Emmaüs, 329.



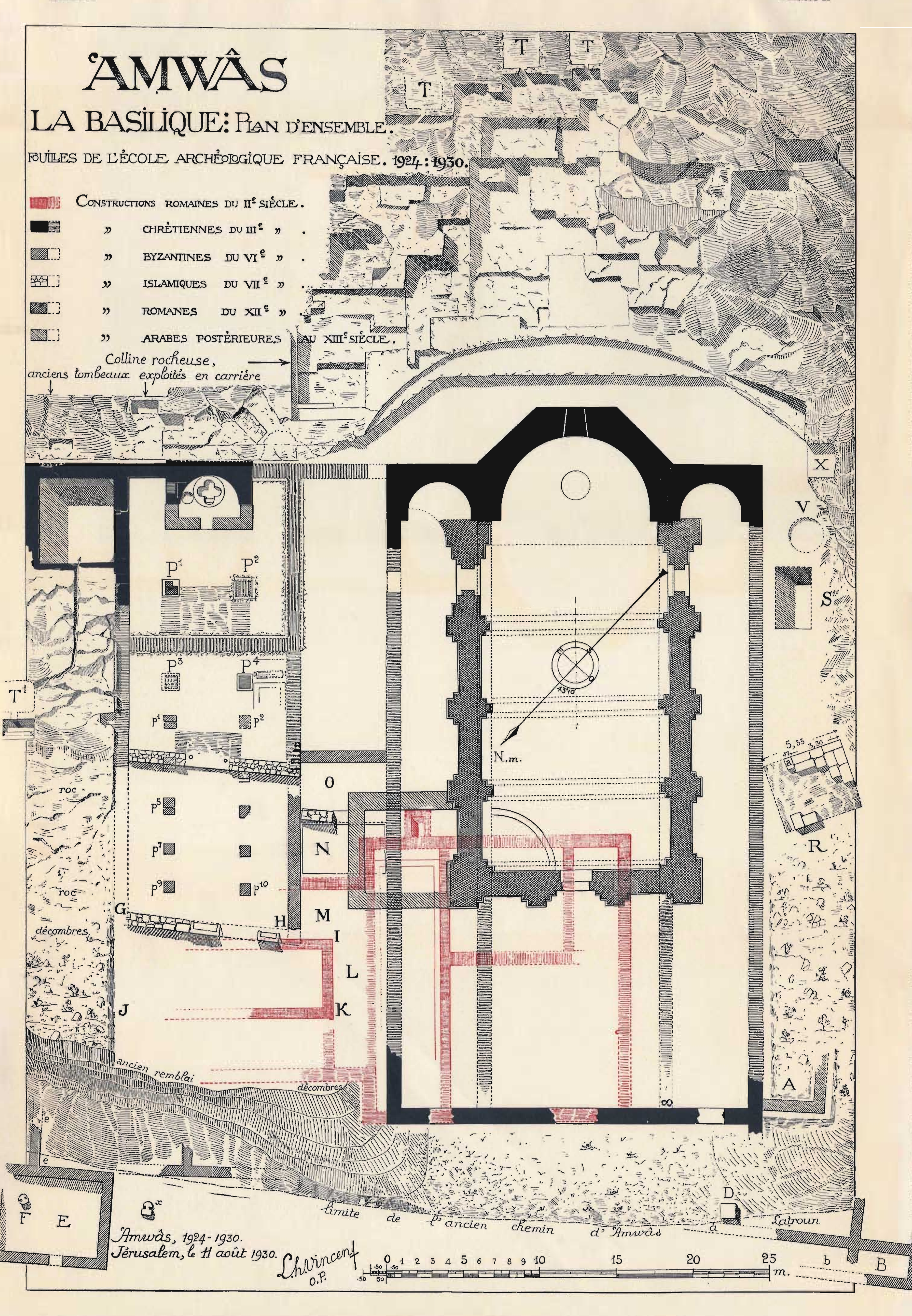
1. — L'ÉGLISE, A L'EXTRÉMITÉ MÉRIDIONALE DU VILLAGE D''AMWÂS.
Vue prise d'Ouest-Sud, avant les fouilles de 1924-1930.
a, abri du baptistère ; — *b*, ouély cheikh 'Obeid — auquel on associe parfois cheikh Ṣâleḥ — dans le cimetière moderne ; — *c*, derniers contreforts des monts judéens.



2. — PANORAMA AU SUD-OUEST D'*EL-KENÎSEH*.

Vue prise de l'angle S.-O. de la basilique.

a, rampe de la colline aboutissant, par *Cheikh el-Ma'alleh*, au mamelon de Laṭroun ; — *b*, monastère de N.-D. des Sept Douleurs ; — *c*, camp romain ; à l'horizon la colline de cheikh *Mousa Ṭalîʿa*, près de Gézer.


'AMWÂS
LA BASILIQUE: PLAN D'ENSEMBLE.
FOUILLES DE L'ÉCOLE ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE. 1924 : 1930.
CONSTRUCTIONS ROMAINES DU IIe SIÈCLE.
» CHRÉTIENNES DU IIIe » .
» BYZANTINES DU VIe » .
» ISLAMIQUES DU VIIe » .
» ROMANES DU XIIe » .
» ARABES POSTÉRIEURES AU XIIIe SIÈCLE.
Colline rocheuse,
anciens tombeaux exploités en carrière
T
T T
T1
X
V
S
R
P1 P2
P3 P4
P5 P7 P9 P10
O
N
M
I
L
K
J
G
H
A
B
D
E
F
roc
décombres
ancien remblai
N.m.
43°40
5,35 3,30
limite de l'ancien chemin d'Amwâs à Latroun
Amwâs, 1924-1930.
Jérusalem, le 11 août 1930.
L.H. Vincent O.P.
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 15 20 25 m.

AMWÂS

LA BASILIQUE

IIe-Ier s. av. J.-C.
VILLA ROM. IIe s. ap. J.-C.
IIIe s. ap. J.-C.
XIIe s. "

Amwâs, décembre 1924.
Jérusalem, le 11 mai 1925.
L. H. Vincent
O.P.

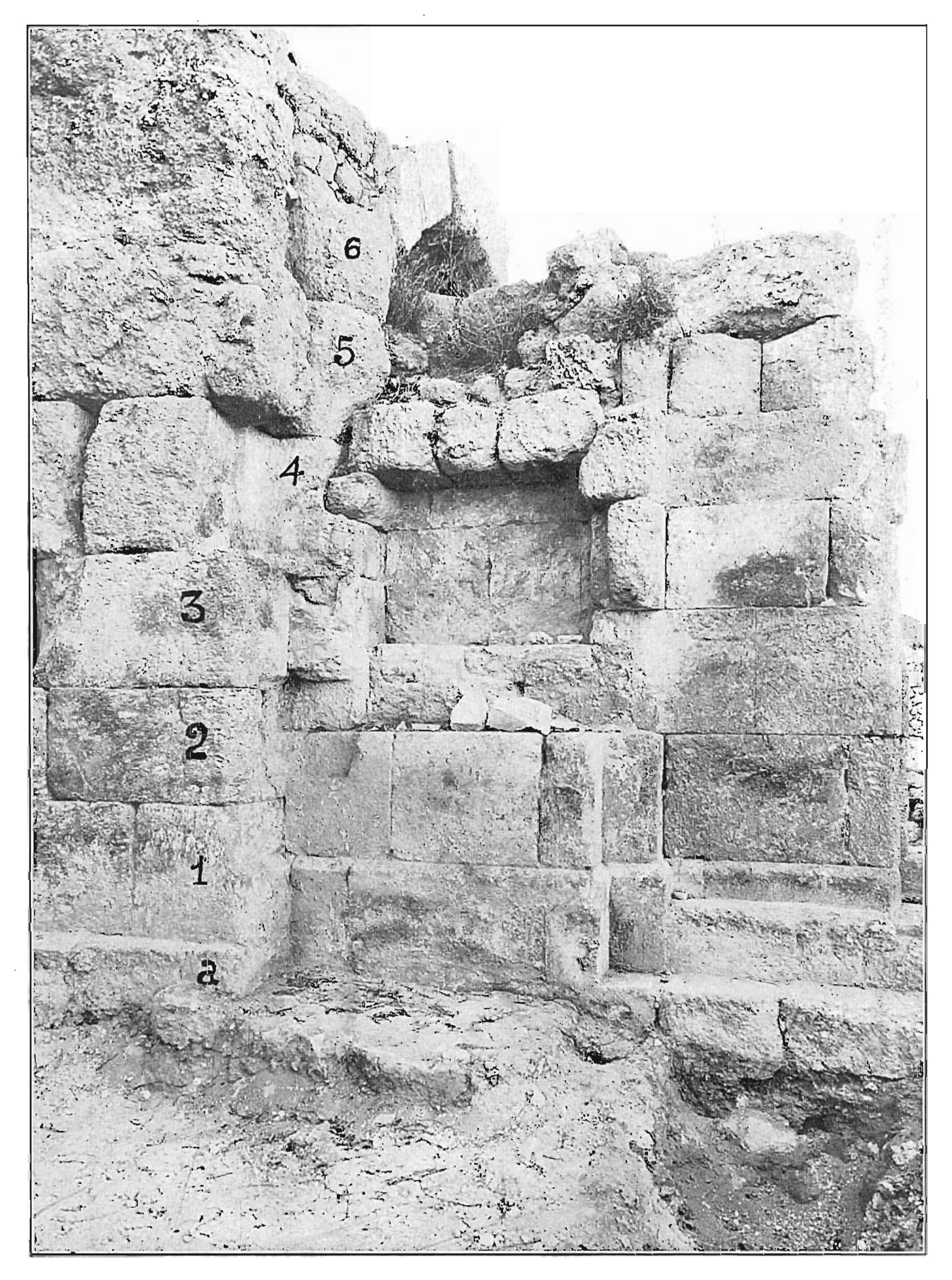


LE GRAND HÉMICYCLE ANTIQUE ET LA BASILIQUE MÉDIÉVALE VUS D'OUEST PENDANT LA FOUILLE.

a-a, mur transversal débordant la nef au Nord et au Sud ; — *b*, blocage disparate ayant servi de soubassement au dallage médiéval (cf. fig. 58 *a*) ; — *c*, dalle régularisant le parement du 1er pilastre méridional (cf. fig. 24, *b* et 83, *a*) ; — *n*, remblai turc pour constituer une rampe d'accès aux bêtes de somme.

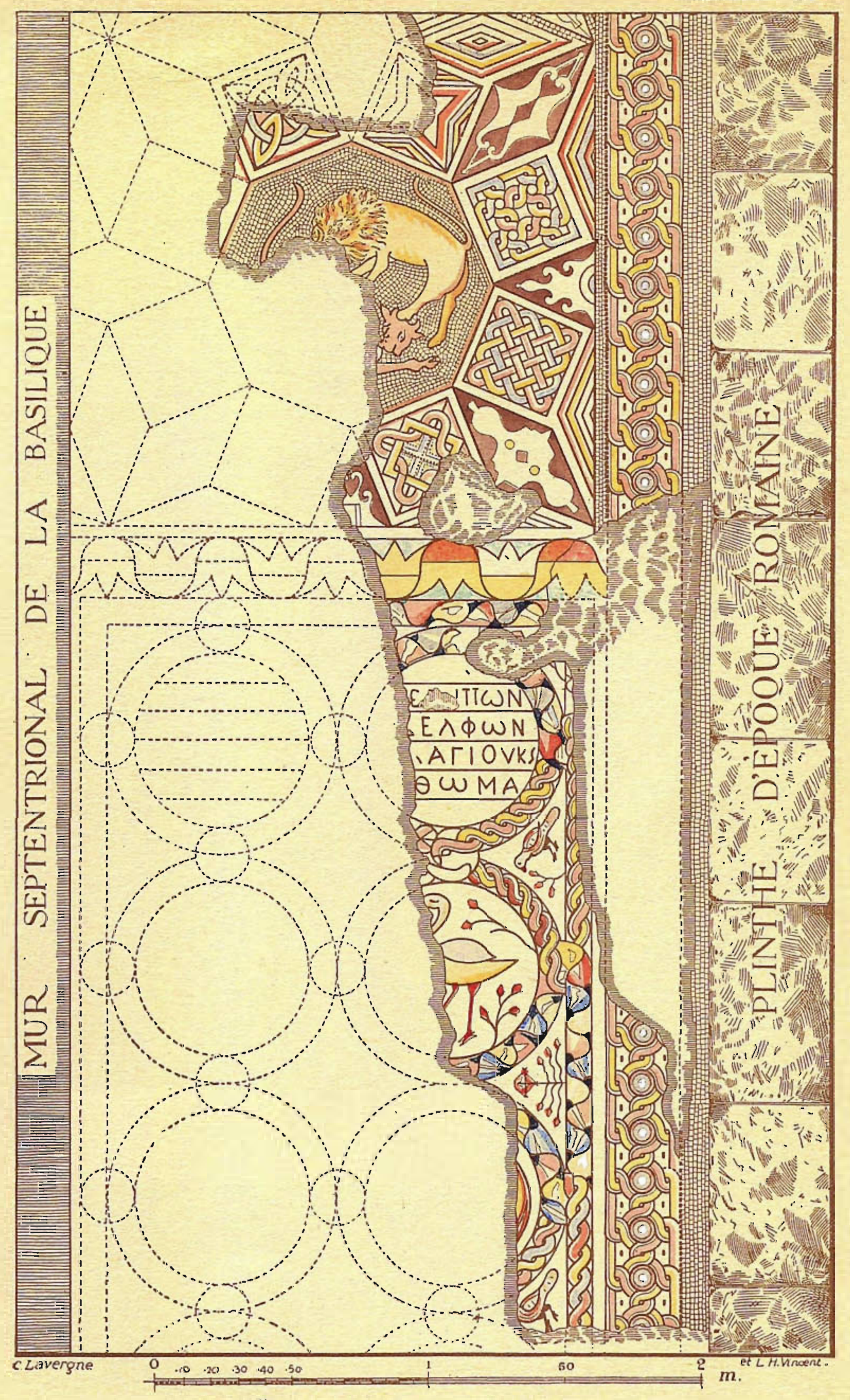


LA BASILIQUE MÉDIÉVALE.
Vue prise de l'abside, pendant la fouille.
a et *b*, gradins ajoutés durant la fouille sous le niveau du pavement médiéval.



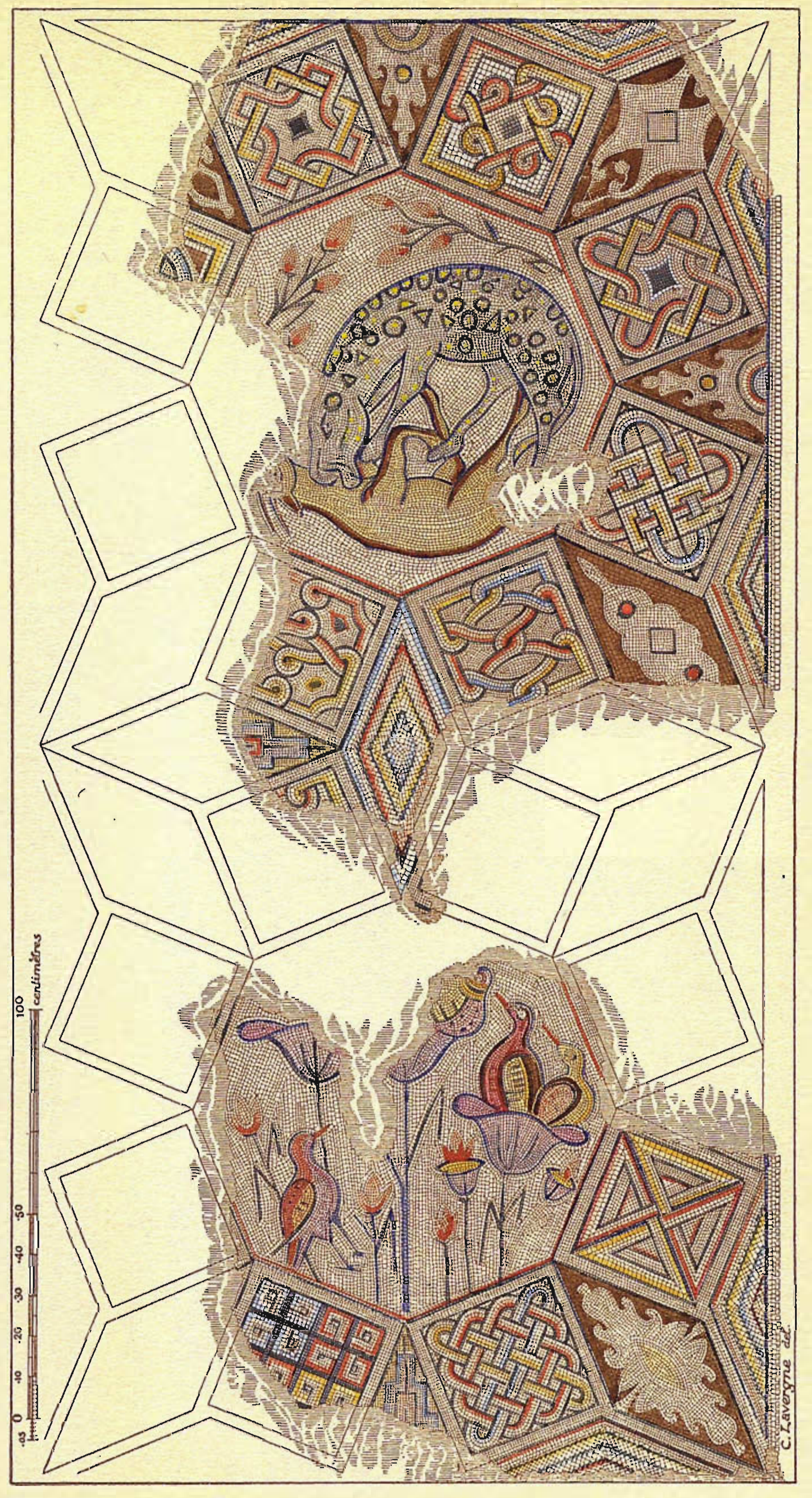
ATTACHE DE LA NEF MÉDIÉVALE SUR L'ANTE SUD DU GRAND HÉMICYCLE ANTIQUE.

a, dalles de régulation sur les fondations du chevet (cf. fig. 54);
— 1-6, assises de l'ante absidale antique échancrées pour y souder la muraille médiévale (cf. fig. 29).

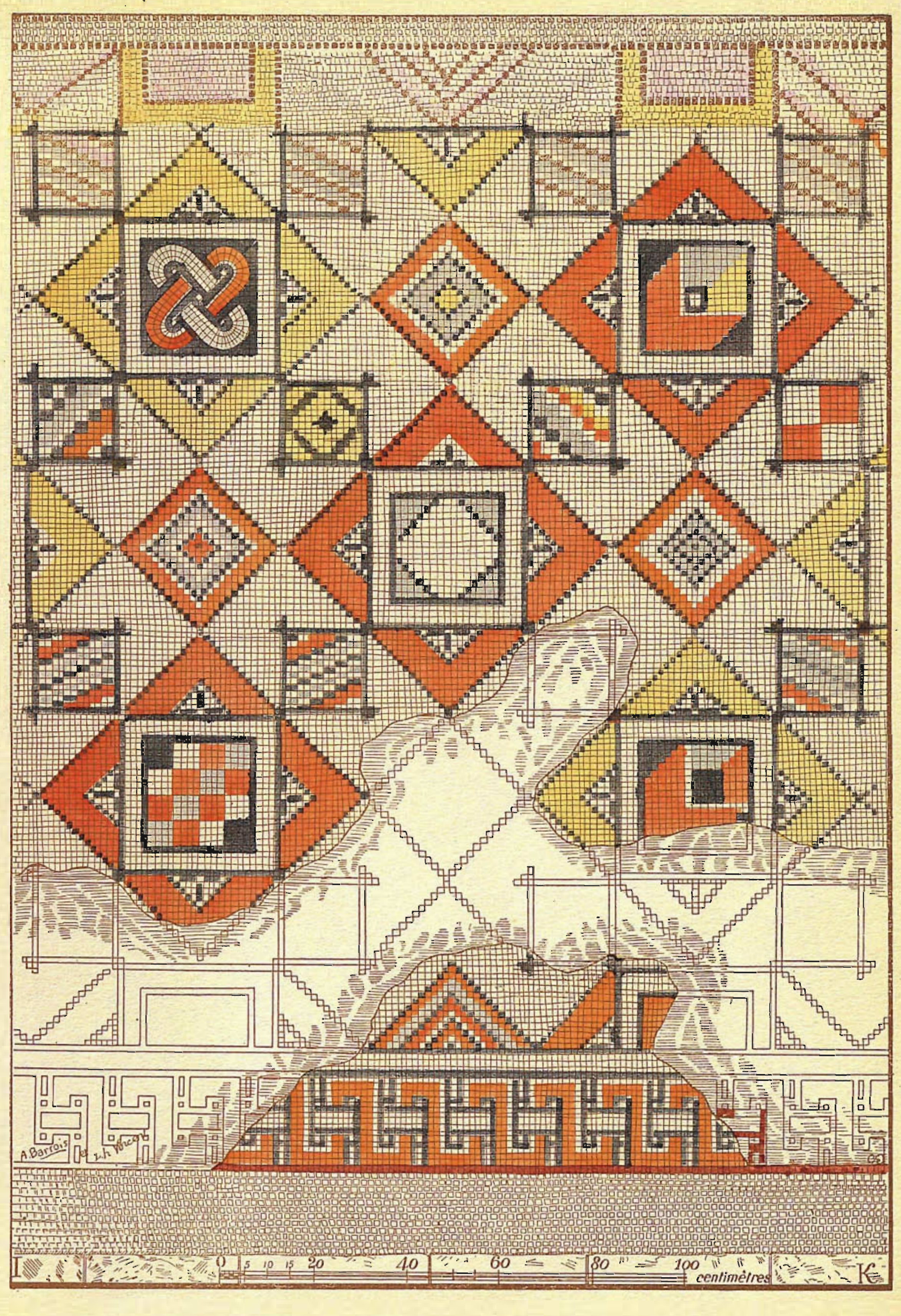


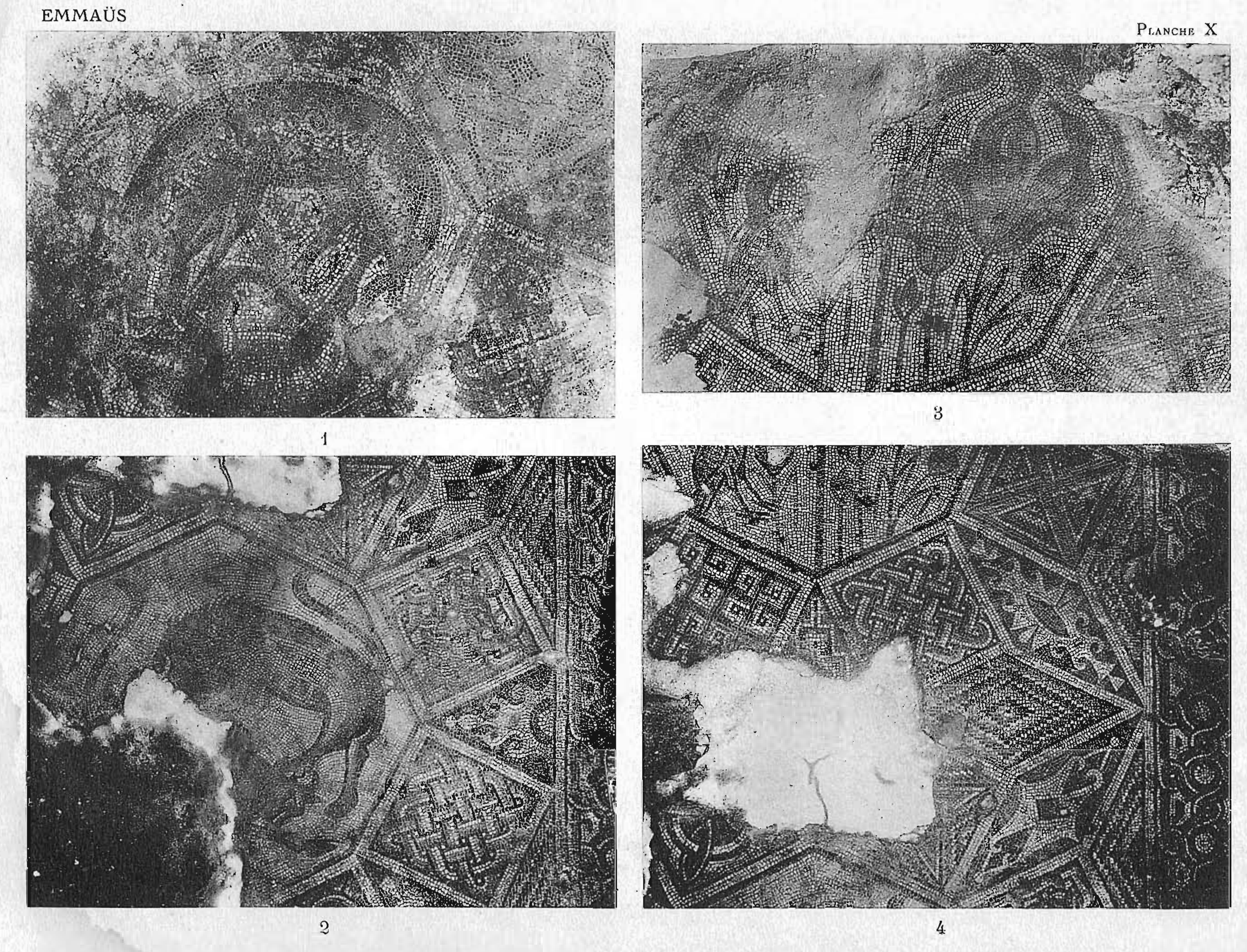
MOSAÏQUE DE LA VILLA ROMAINE

réadaptée à la basilique chrétienne primitive (IIIe siècle). *Voir pl. XI*



MOSAÏQUE DE LA VILLA ROMAINE
(Epoque des Sévères). *Voir pl. VII et X*


A. Barrois
I
0 5 10 15 20 40 60 80 100 centimètres
K



1

2

3

4

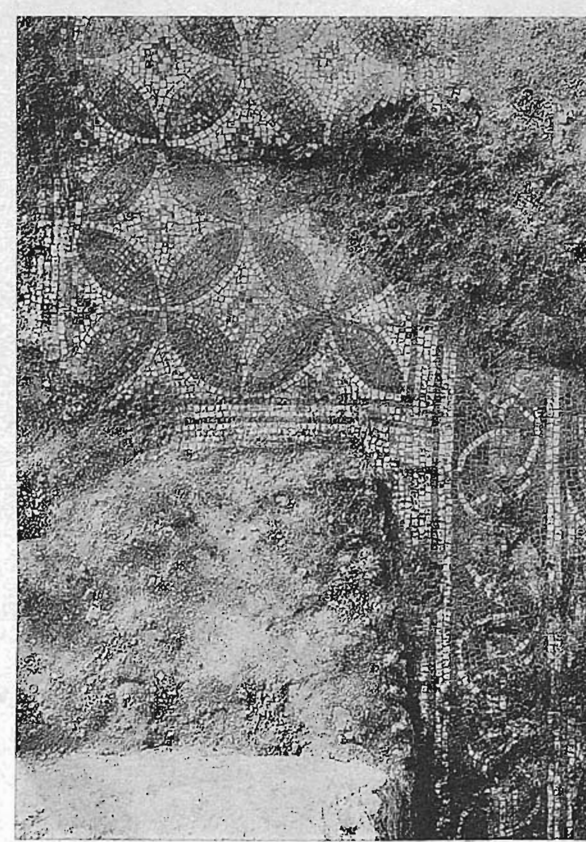
MOSAÏQUE DE LA VILLA ROMAINE. — Détails.

2

1

MOSAÏQUE DE LA VILLA ROMAINE
ADAPTÉE A LA BASILIQUE PRIMITIVE.


1


2

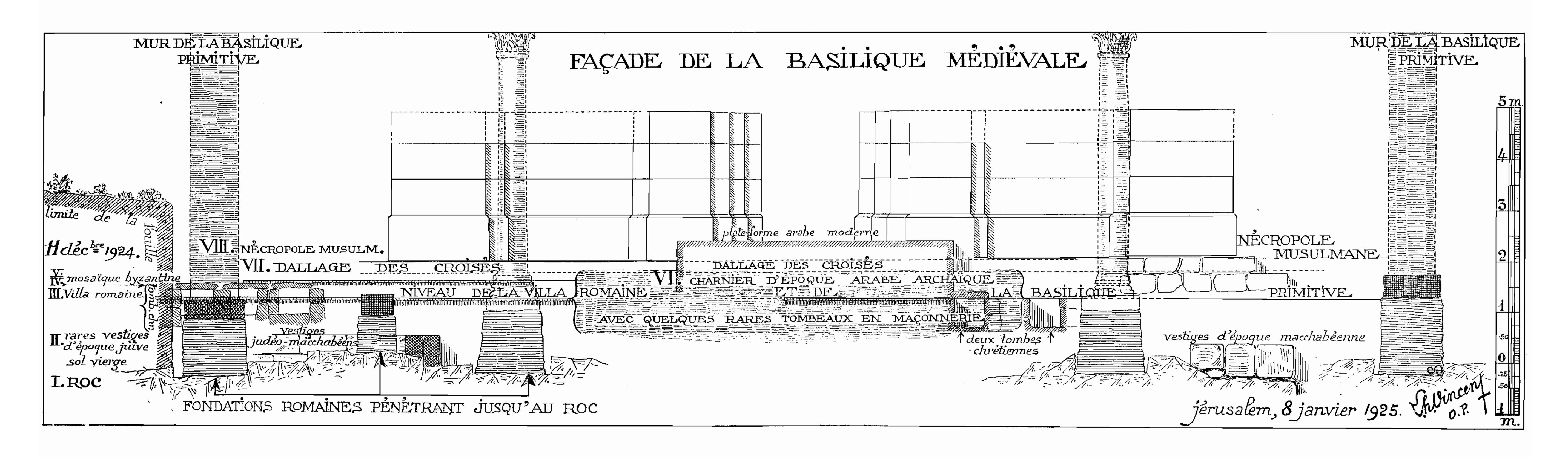

3


4

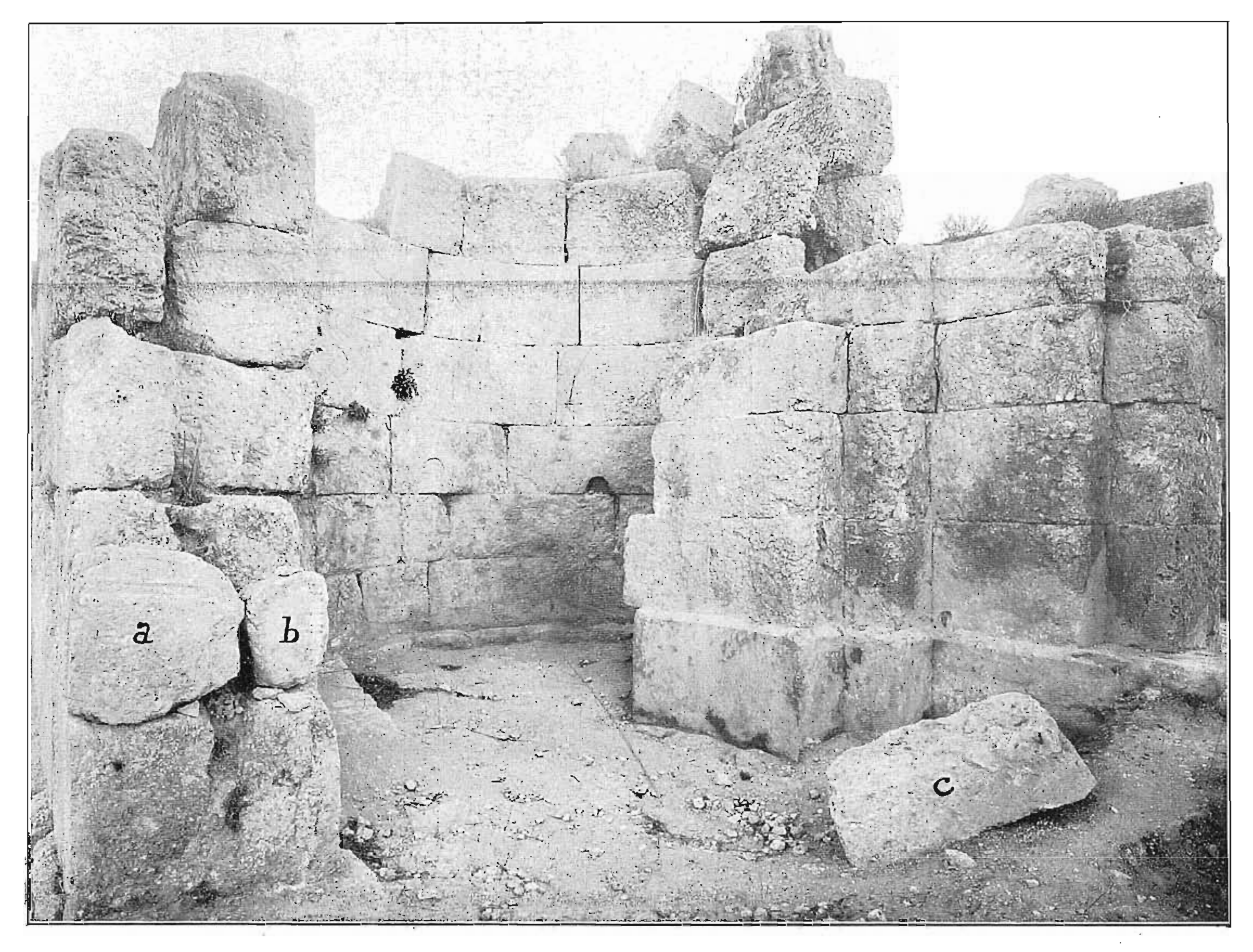
DÉTAILS DES MOSAÏQUES DU VIe SIÈCLE.

1. - Mosaïque couvrant l'ossuaire chrétien.

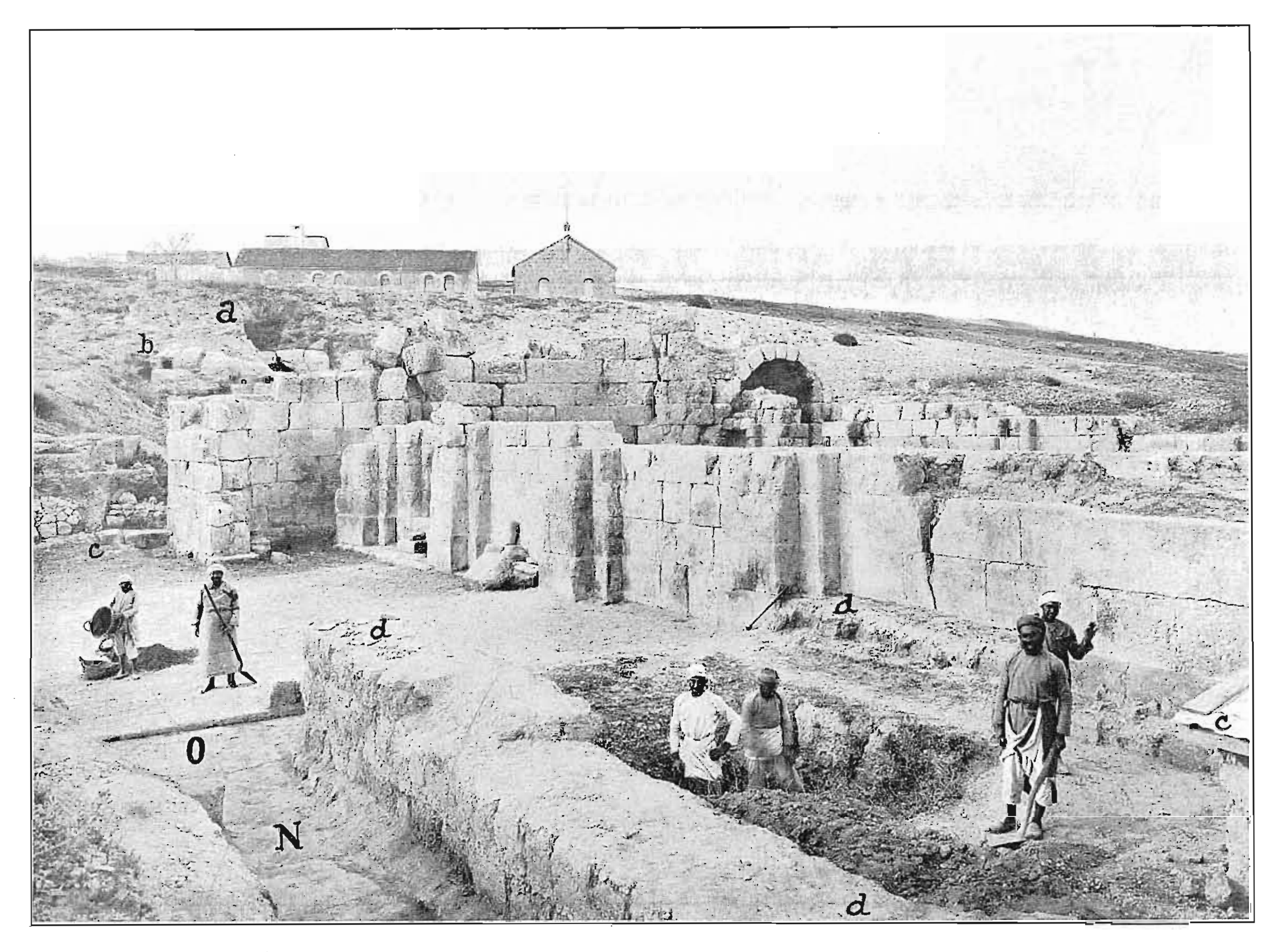
2-4. - Mosaïque des entrecolonnements de la basilique.



COUPE TRANSVERSALE NORD-SUD DEVANT LA FAÇADE MÉDIÉVALE ENREGISTRANT LA STRATIFICATION DES RUINES.

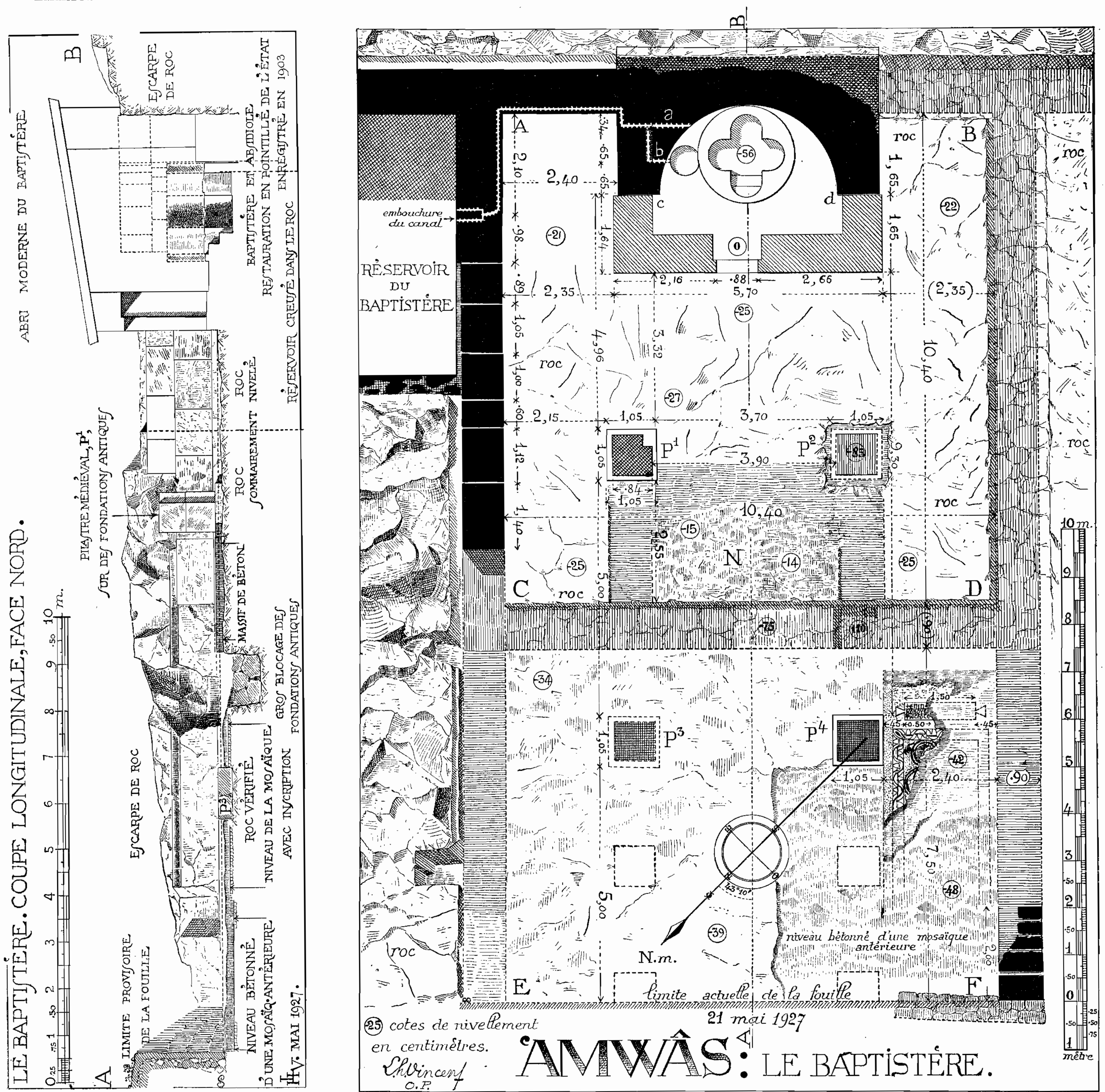


L'HÉMICYCLE SEPTENTRIONAL ANTIQUE DÉBLAYÉ JUSQU'AU ROC.
Amorce d'une absidiole dans le pilastre d'attache du mur médiéval.
a et *b*, fragments de corniches byzantines trouvés dans les remblais de l'abside ; — *c*, grand bloc ayant dû servir de gradin devant la porte médiévale ; cf. fig. 30.



LE BAS CÔTÉ SEPTENTRIONAL DE LA BASILIQUE PRIMITIVE ET L'ANNEXE VUS DU NORD-OUEST.

a et *b*, tombeaux de l'antique nécropole juive ; — *c*, fondation antique reliant le chevet basilical au baptistère ; — *c'*, angle de la cabane abritant provisoirement la mosaïque romaine ; — *d-d*, annexe soudée à la basilique médiévale ; — *N*, *O*, salles pavées en mosaïque ; voir pl. II et p. 166.



LE BAPTISTÈRE APRÈS LA PREMIÈRE CAMPAGNE DE FOUILLES. PLAN ET COUPE LONGITUDINALE.

Pour la section occidentale du plan (fouilles de 1930), voir planche II.



LE BAPTISTÈRE. ÉTAT ACTUEL.

Vue plongeante prise de Sud-Ouest, dans l'angle de l'abri moderne.

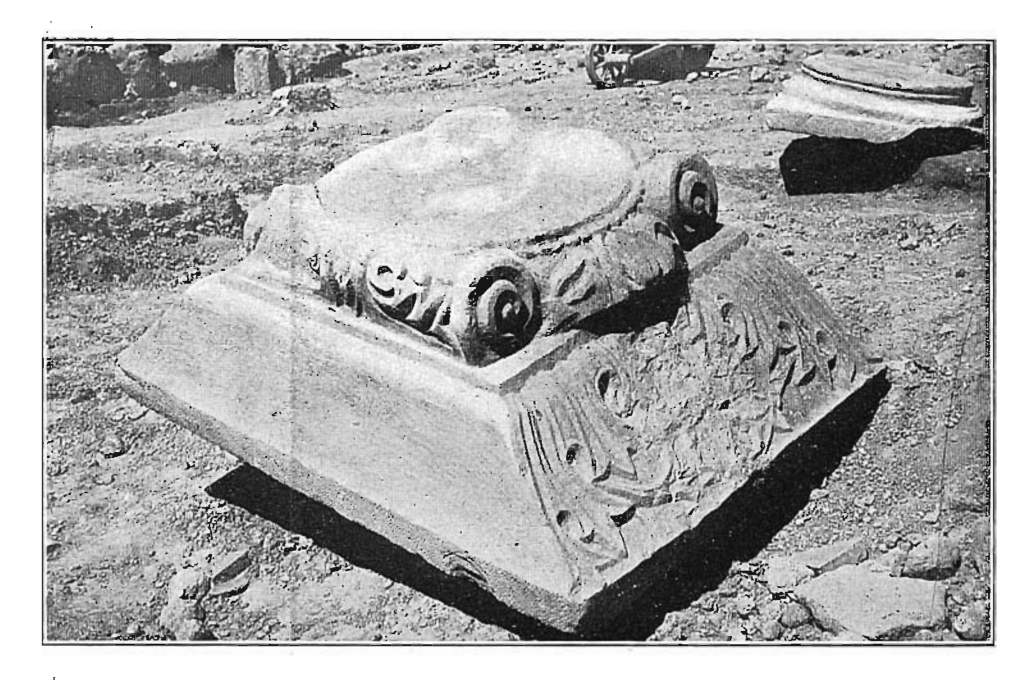
a, pilastre d'ante remanié par les Croisés ; — *b-b*, assise appareillée de l'absidiole antique ; — *c*, canal primitif introduisant l'eau dans le baptistère ; — *d*, canalisation de seconde main ; — *e*, vestige de bassin cylindrique en liaison avec le quatre-feuilles baptismal (cf. fig. 68).

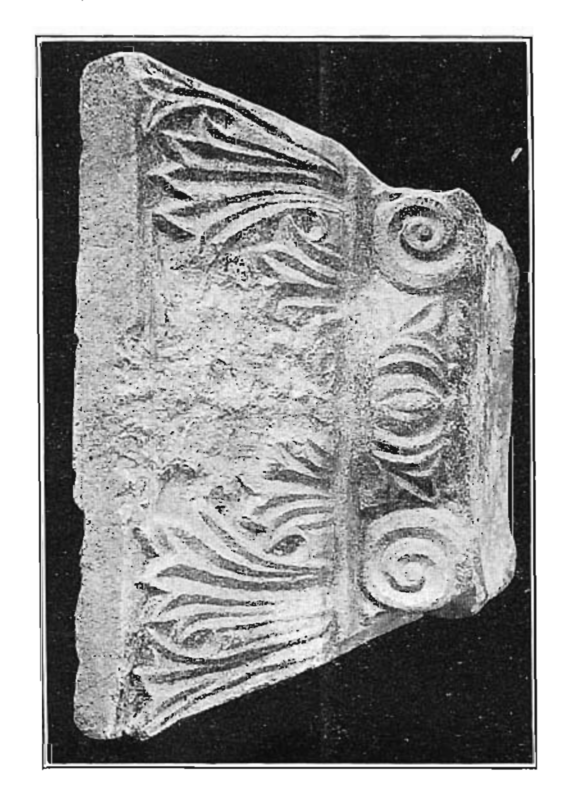


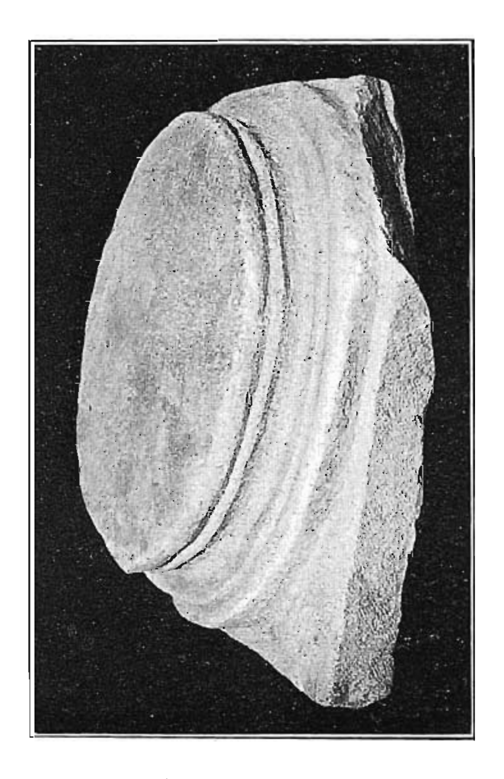
DÉDICACE DE LA MOSAIQUE DU BAPTISTÈRE

Voir pl. II et XXI et p. 154 ss.

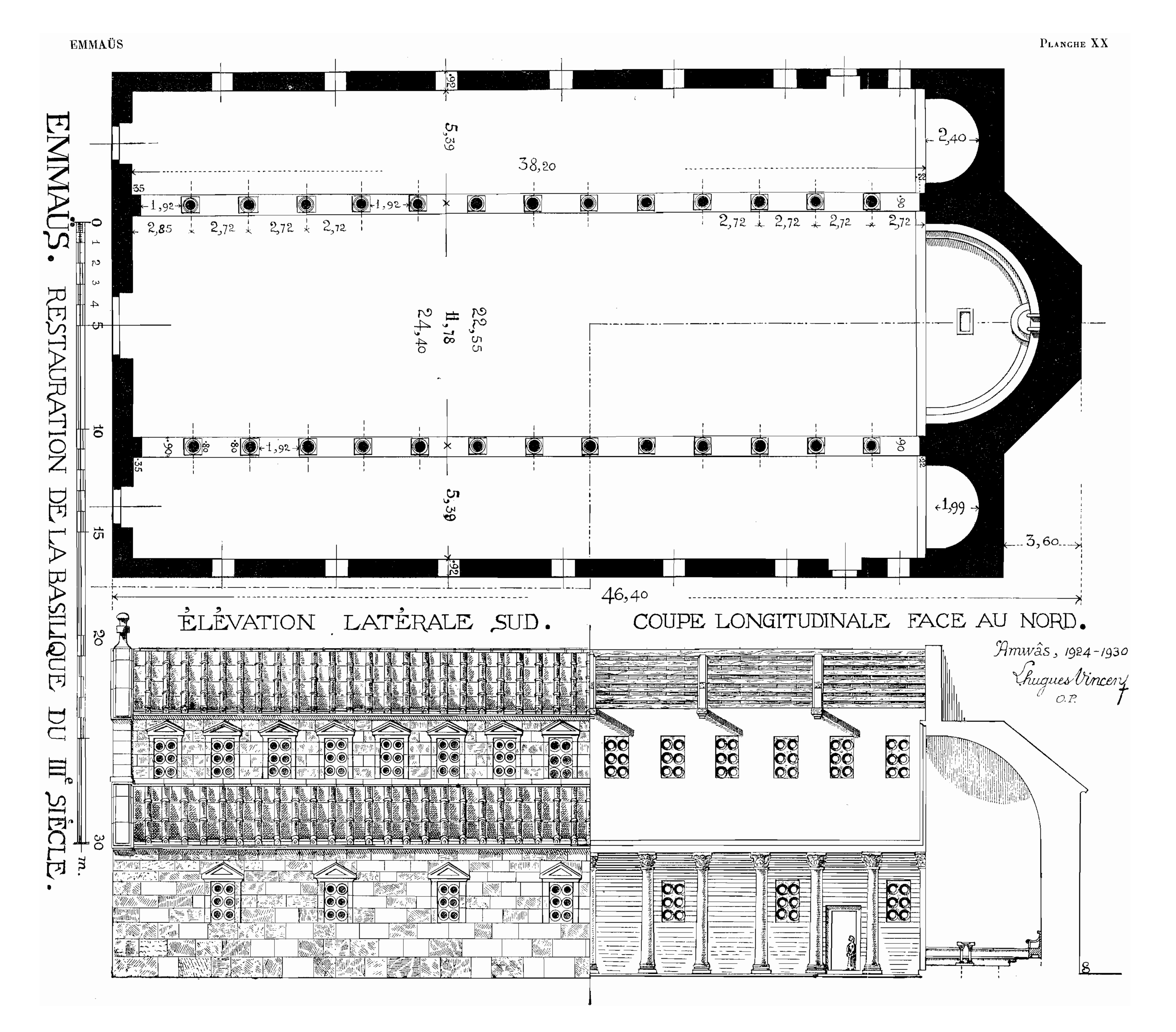
(éon)⟶ (Le dessin n'enregistre pas tout le coloris des rinceaux et des lotus).

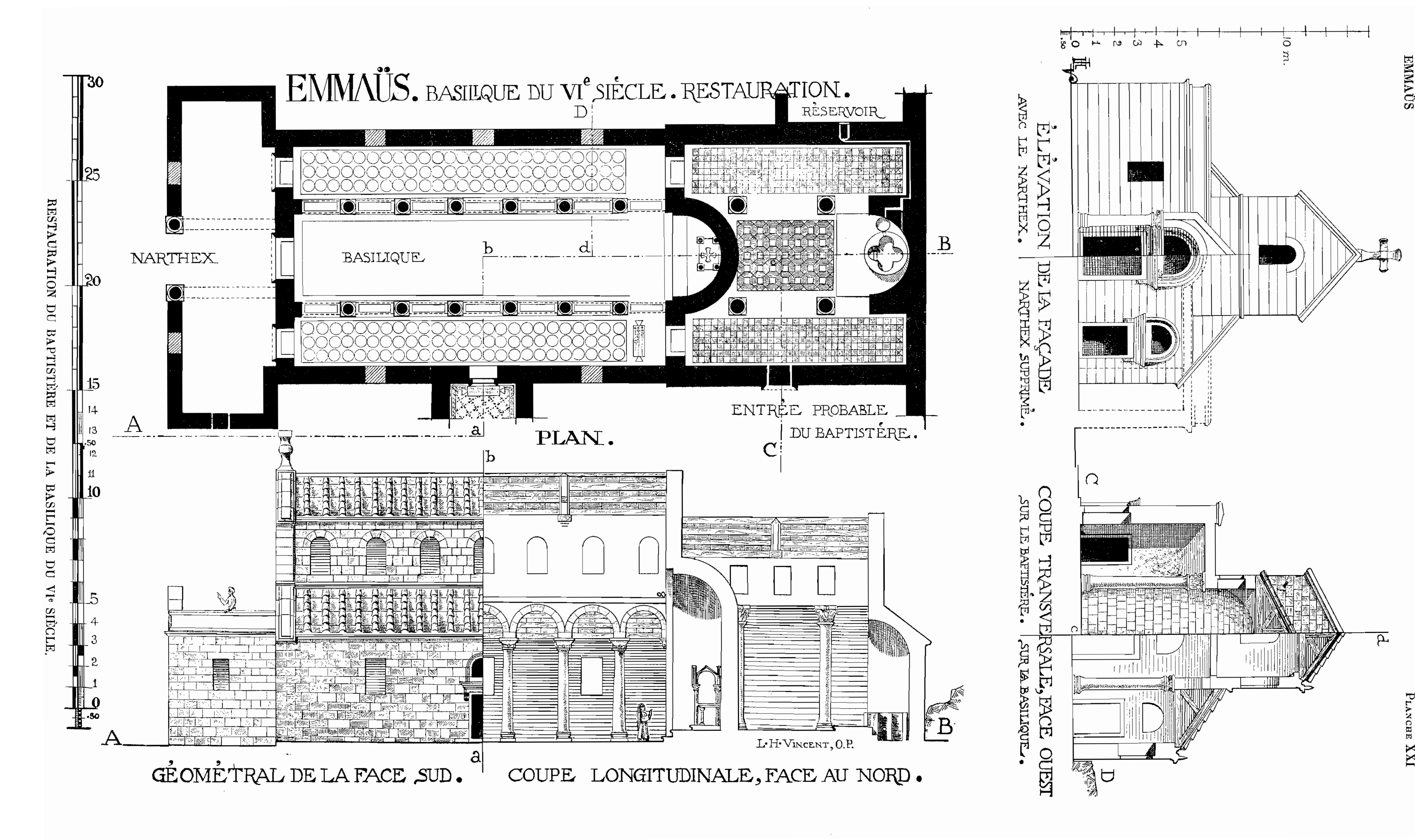


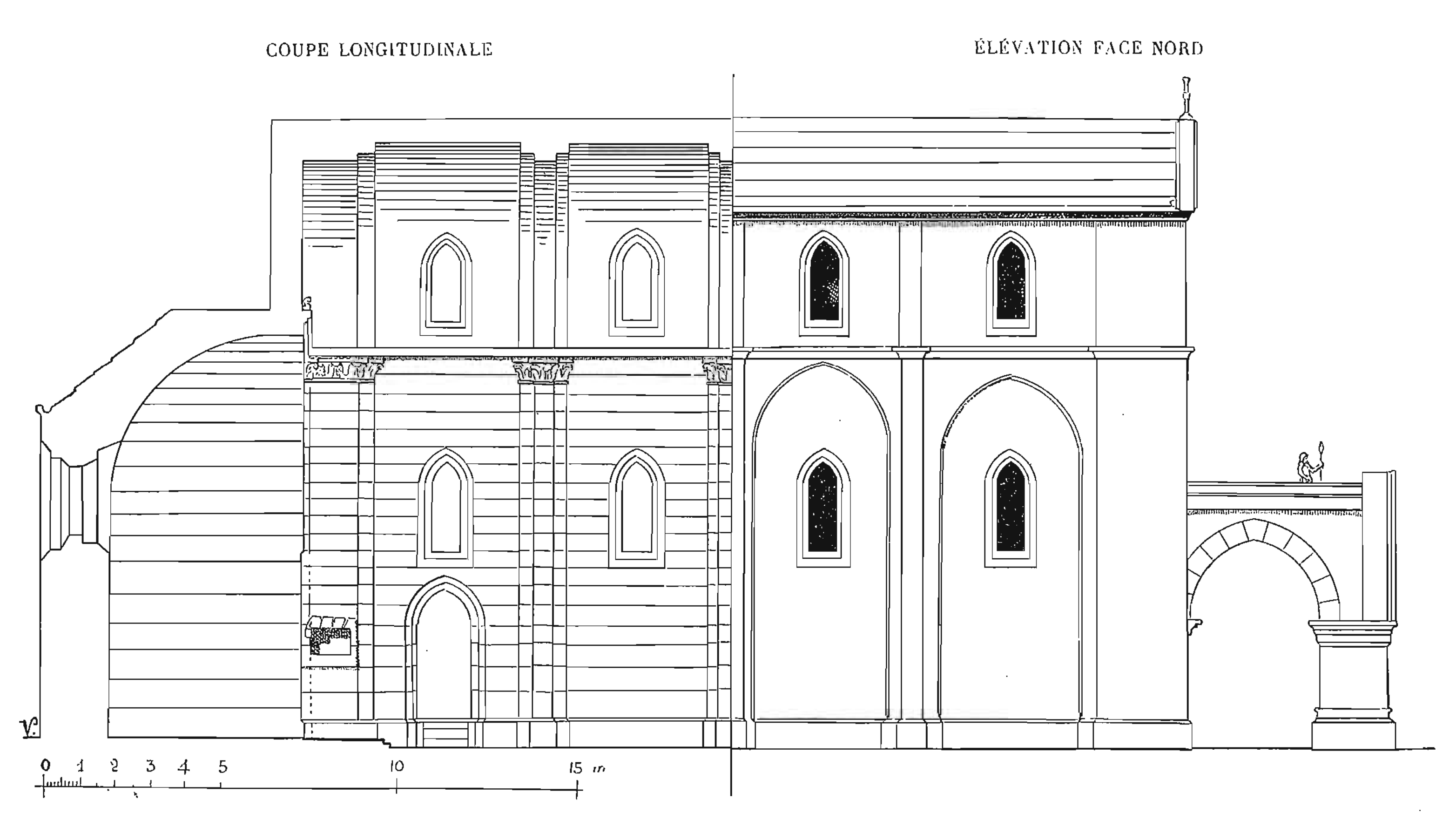




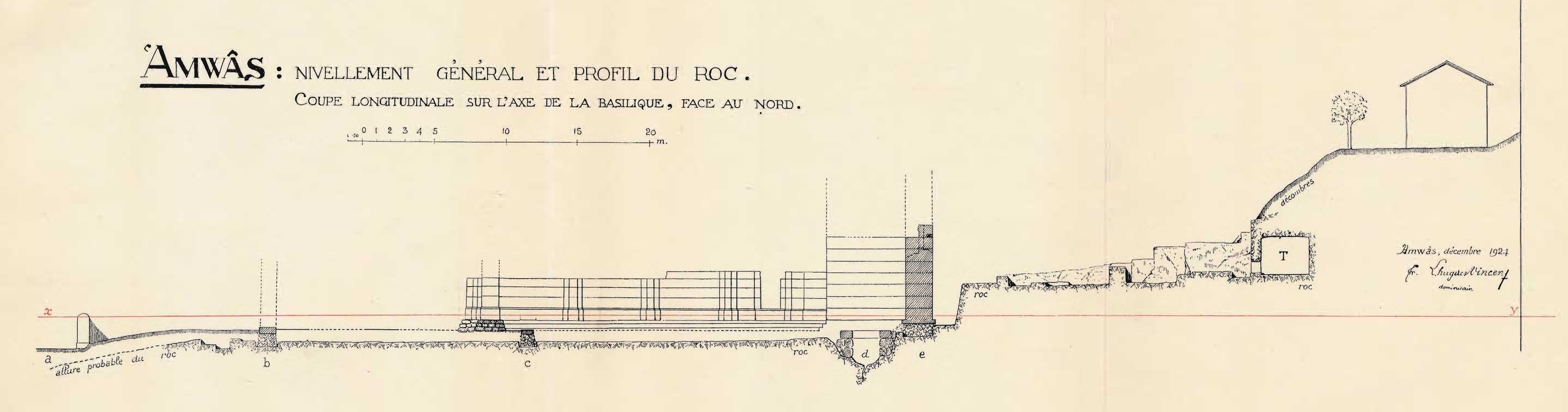
L'ORDRE DE LA BASILIQUE DU BAPTISTÈRE ; BASE ET CHAPITEAU. MARBRE BLANC

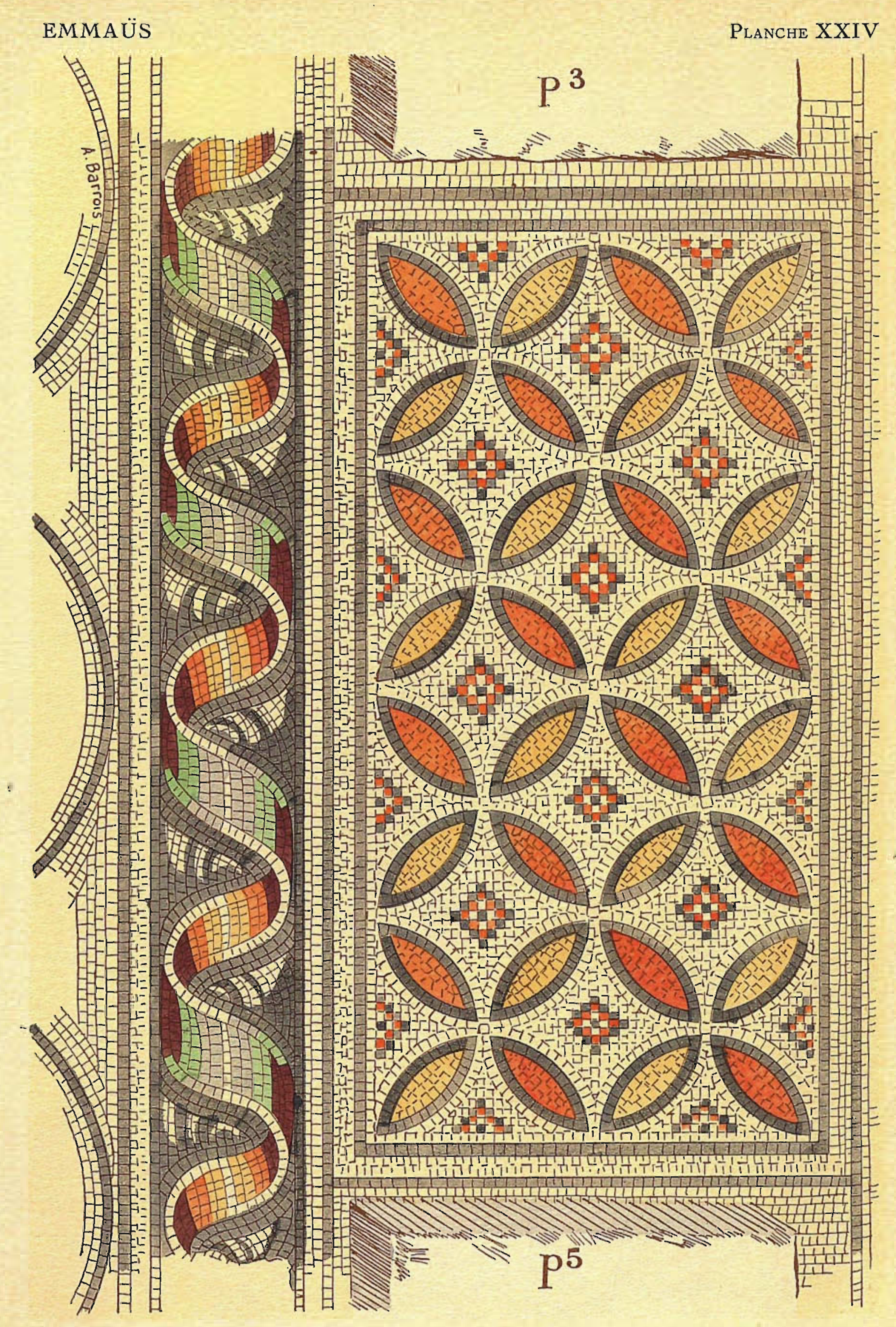

EMMAÜS. RESTAURATION DE LA BASILIQUE DU IIIe SIÈCLE.
ÉLÉVATION LATÉRALE SUD.
COUPE LONGITUDINALE FACE AU NORD.
Amwâs, 1924-1930
L. Hugues Vincent O.P.
38,20
46,40
24,40
22,55
11,78
5,39
2,40
1,99
3,60
1,92
2,85
2,72


EMMAÜS. BASILIQUE DU VIe SIÈCLE. RESTAURATION.
RÉSERVOIR
NARTHEX
BASILIQUE
ENTRÉE PROBABLE DU BAPTISTÈRE.
PLAN.
GÉOMÉTRAL DE LA FACE SUD.
COUPE LONGITUDINALE, FACE AU NORD.
L·H·VINCENT, O.P.
RESTAURATION DU BAPTISTÈRE ET DE LA BASILIQUE DU VIe SIÈCLE.
ÉLÉVATION DE LA FAÇADE AVEC LE NARTHEX. NARTHEX SUPPRIMÉ.
COUPE TRANSVERSALE, FACE OUEST SUR LE BAPTISTÈRE. SUR LA BASILIQUE.
10 m.
EMMAÜS
PLANCHE XXI



RESTAURATION SCHÉMATIQUE DE LA BASILIQUE MÉDIÉVALE.

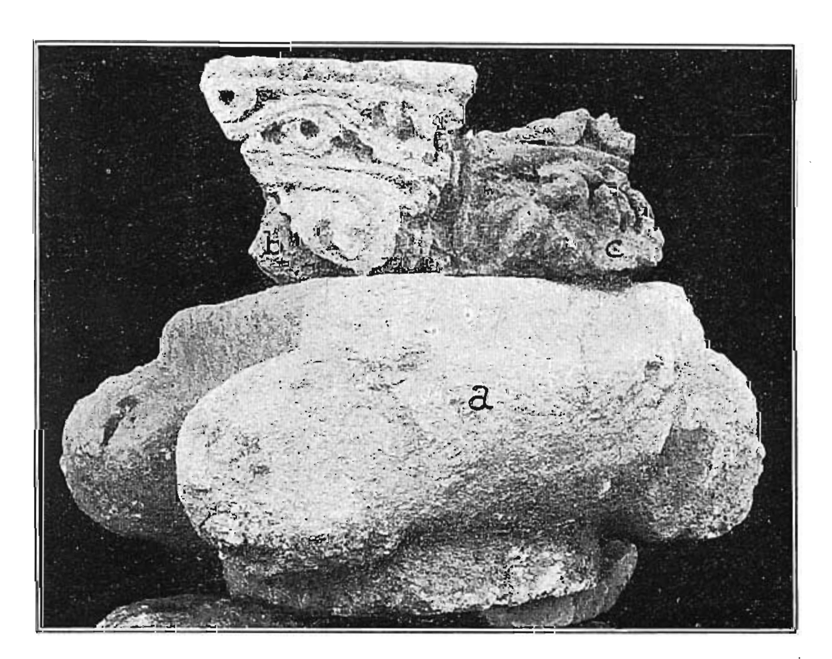

AMWÂS : NIVELLEMENT GÉNÉRAL ET PROFIL DU ROC.
COUPE LONGITUDINALE SUR L'AXE DE LA BASILIQUE, FACE AU NORD.
0 1 2 3 4 5 10 15 20 m.
x
y
a
allure probable du roc
b
c
roc
d
e
roc
décombres
T
roc
Amwâs, décembre 1924
Fr. Hugues Vincent
dominicain



MOSAÏQUE GÉOMÉTRIQUE DANS LA BASILIQUE DU BAPTISTÈRE


1


2

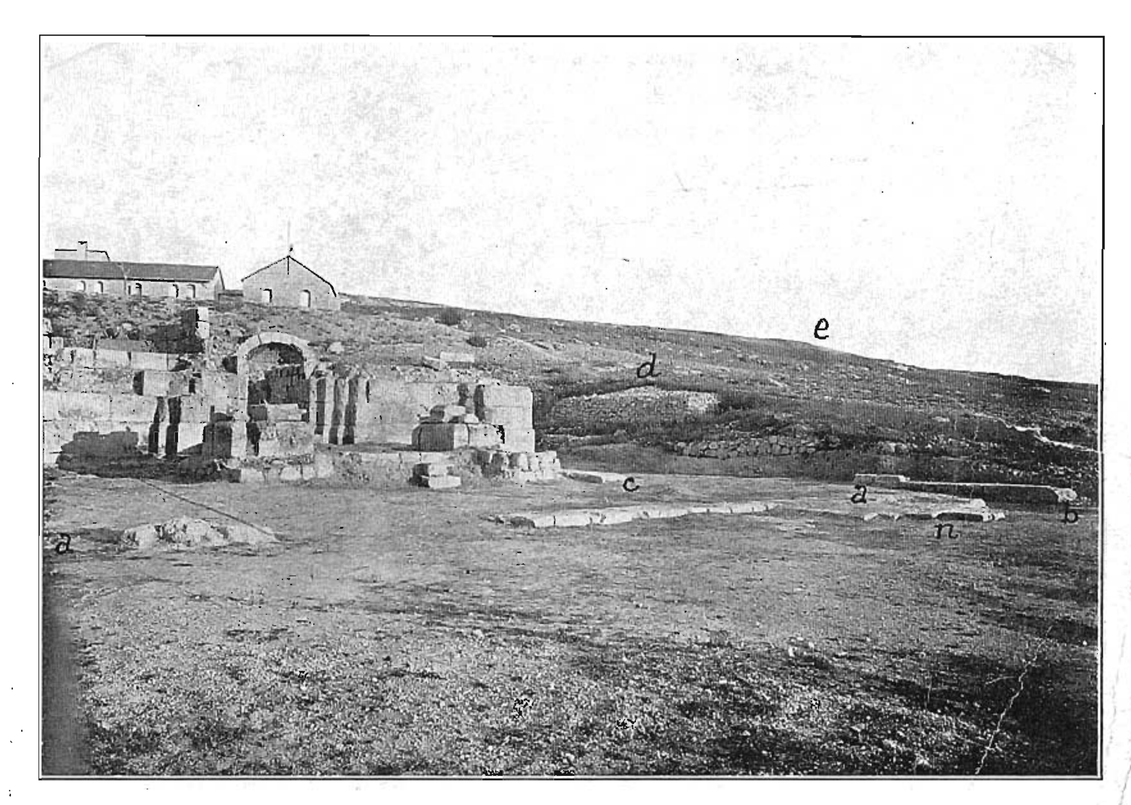


3

LE CHAPITEAU A INSCRIPTION BILINGUE.
Samaritaine (1) et grecque (2). Fragments byzantins (3).



1. LE PROMONTOIRE DE *RÂS ET-TÎN*, SITE PRIMORDIAL D'EMMAÜS.
Vu de l'angle S.-E. de la basilique.
a, abri des mosaïques romaines ; — *b*, baptistère. Cf. fig. 7.



2. LA BASILIQUE INSÉRÉE AU FLANC DE LA COLLINE PARMI LES HYPOGÉES ANTIQUES.
Vue de face (N.-O.) après les fouilles.
a-a, arasements de la façade du IIIe siècle ; — *b*, angle S.-O. de l'atrium ; — *c*, soubassement de la colonnade méridionale primitive (cf pl. XIII) ; — *d*, môle provisoire de pierrailles contre la paroi d'un hypogée détruit ; — *e*, ouély de *néby Ma'alleh* au faîte de la colline vers *el-Laṭroun* ; — *n*, lambeau du grand dallage devant le porche médiéval.

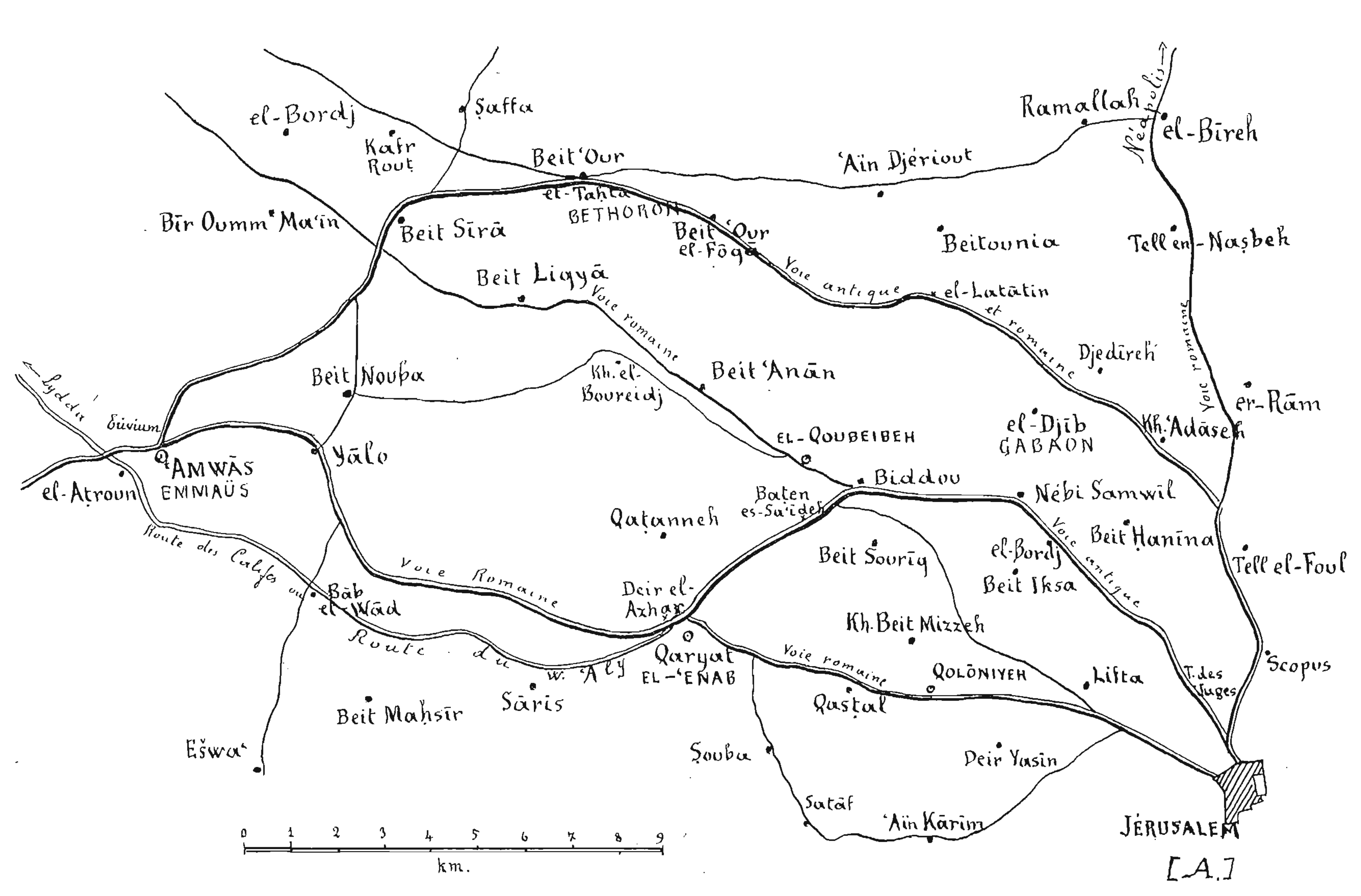


DIAGRAMME DES VOIES ANTIQUES ENTRE JÉRUSALEM ET EMMAÜS.

IMPRIMERIE DES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

CHARTRES-PARIS (3-1932).